

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
UNIVERSITE BATNA -2-



*Faculté des lettres et des langues étrangères
Département de langue et littérature françaises*

Thèse élaborée en vue de l'obtention du Doctorat ès Sciences
Option : Langue, Métalangue et Discours
Mention : français langue étrangère

Titre :

***POUR UNE APPROCHE SYNTACTICO-PRAGMATIQUE
DE LA TITROLOGIE DES JOURNAUX ALGERIENS
FRANCOPHONES***

Sous la direction du :
Pr. MANAA Gaouaou

Présentée et soutenue par :
M. ABDELHAMID Salah Eddine

Membres du jury :

Pr. BENSALAH Bachir

Président

Université de Biskra

Pr. MANAA Gaouaou

Rapporteur

Université de Batna

Dr. METATHA Med El Kamel

Examineur

Université de Batna

Dr. BOUZIDI Boubaker

Examineur

Université de Sétif

Année académique 2015/2016

Dédicace

Je dédie ce travail à :

Mes très chers parents

Mon frère et mes sœurs

Mon adorable fiancée

Ma tante Moufida ainsi que mon grand-père Babiche

Remerciements

Mes premiers remerciements vont à mon directeur de thèse, ***Professeur MANAA Gaouaou***, pour son précieux soutien tout au long de mon travail de recherche, pour ses précieux conseils, ses connaissances et ses expériences sans les quelles ce travail n'aurai jamais eu cette valeur académique.

Mon père pour la richesse de ses conseils, ses exigences, ses encouragements constants, pour ses critiques constructives et aussi pour m'avoir guidé à aller toujours plus loin.

Merci aux ***membres de jury*** d'avoir accepté de lire et d'évaluer cette présente thèse.

Merci également à toute personne ayant participé de près ou de loin à l'élaboration de cette thèse.

Sommaire

• INRODUCTION GENERALE	05
CHAPITRE I : CADRAGE THEORIQUE ET METHODOLOGIQUE	16
Introduction	17
1- Cadrage théorique	17
2- Cadrage méthodologique.....	25
Conclusion.....	41
CHAPITRE II : ANALYSE SYNTAXIQUE DU TITRE	42
Introduction	43
1- La disposition syntaxique de la structure du titre	43
2- Procédures de construction	57
3- La ponctuation dans le titre de presse	80
Conclusion	82
CHAPITRE III : GENRES DISCURSIFS ET STRUCTURES SYNTAXIQUES	84
Introduction	85
1- Les genres à énonciation objectivée	85
2- Les genres à énonciation subjectivée	117
Conclusion	132
CHAPITRE IV : ANALYSE PRAGMATICO-ENONCIATIVE	135
Introduction	136
1- Le contrat de communication	136
2- Le contrat de l'information médiatique	141
3- La presse écrite un dispositif de lisibilité	143
4- Les stratégies discursives dans le titre	143
Conclusion	185
• CONCLUSION GENERALE	188
• REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES	195
• INDEX	202
• ANNEXES	207
• TABLE DES MATIÈRES	335

Introduction générale

INTRODUCTION GÉNÉRALE

S'inscrivant dans le domaine de l'analyse du discours (AD), notre présente thèse portera sur l'étude de la Titrairie ou la Titrologie journalistique. Les titres de la presse écrite se caractérisant, le plus souvent, par leur caractère gras et/ou majuscule jouent un rôle prépondérant dans le processus de transmission de l'information médiatique. En effet, ils servent à capter l'attention des lecteurs et à les inciter à lire l'article en entier. C'est pour cela qu'ils ont tendance à résumer le contenu de ce dernier ou bien à en exagérer les faits comme le souligne d'ailleurs S. Moirand, le titre sert à *condenser en quelques mots le thème principal (accrocheur ou illustrateur) du message transmis par le texte*¹.

Le titre de presse, en tant qu'objet de désignation et d'identification, remplit des fonctions bien déterminées. En effet, sa première étant communicative, il peut également avoir d'autres fonctions informatives et pragmatiques. Ces particularités du titre font de ce dernier un objet d'étude d'une extrême importance, d'ailleurs plusieurs chercheurs, de différentes spécialités se sont intéressés à cette unité si particulière.

En critique littéraire par exemple J. Ricardou a étudié en 1972 les titres des romans d'un point de vue rhétorique. C. Grivel, quant à lui étudia en 1973 le sémantisme de ces derniers. Par ailleurs, H. L. Hoek, un des fondateurs de la titrologie, aspirait à l'établissement d'une grammaire du titre en se basant sur une étude pragmatique, syntaxique, sémantique et rhétorique de ce dernier. Enfin, G. Genette regroupe les titres, selon la fonction qu'ils remplissent, en deux catégories : thématiques et rhématiques.

Par ailleurs dans le Modèle d'Architecture Textuelle (MAT), mis au point en 2002 par J. Virbel, le titre est perçu comme un objet textuel qui se divise en cinq catégories principales : des titres thématiques, des titres rhématiques ou fonctionnels, des titres résultants de la composition syntagmatiques, des titres résultants de la composition sémantique et enfin des titres performatifs.

B. Bosredon, quant à lui, a travaillé sur les titres de tableaux dans le domaine de l'art pictural. Il considère que les titres sont des désignations d'objets dont la construction dépend de stratégies discursives très particulières faisant partie d'une *signalétique*².

¹ MOIRAND Sophie (2007), *Les discours de la presse quotidienne, Observer, analyser comprendre*, Paris, Presses Universitaires de France

² BOSREDON B. (1997), *Les titres de tableaux. Une pragmatique de l'identification*, Paris : Presses Universitaires de France.

INTRODUCTION GÉNÉRALE

Or, le titre de presse qui est au centre de notre thèse est une unité médiatique péritextuelle très particulière. Il a fait l'objet de nombreuses analyses tant pour ses capacités informationnelles et communicationnelles que pour ses spécificités discursives. En effet, C. Furet, par exemple, considère que le titre est *l'élément le plus important*³ de toute production journalistique, c'est uniquement grâce à lui que le lecteur décide de lire ou de ne pas lire l'article se trouvant en dessous. D'ailleurs ce journaliste décrit la relation lecteur-titre comme suit : *Dans le titre ce qu'il veut, c'est du béton, du massif. A la limite, que chaque mot apporte une information*⁴. Il ajoute que la titraille *doit être comprise sans qu'il soit nécessaire de lire le texte*⁵.

J. De Bonville a élaboré en 2008 une recherche sur la titraille de la presse québécoise de la fin du 19^{ème} siècle. Son analyse porta sur la variation de la structuration et de l'informativité des titres au fil du temps. Suite à ce travail, il a aboutit à la conclusion selon laquelle les titres de cette époque ne faisait que révéler le thème de l'article, tandis que les titres du 20^{ème} siècle contiennent des détails sur l'évènement présenté dans l'article.

Par ailleurs, F. Frandsen procède à une analyse des titres de presse qu'il considère comme appartenant au *paratexte journalistique* qui est un *ensemble de petites unités textuelles qui précèdent ou parcourent l'article de journal et auxquelles le jargon journalistique a donné les beaux noms de « titraille », de chapeau, d' « accroche », etc.*⁶

M. Mouillaud, quant à lui, a élaboré un travail de recherche sur *La grammaire et l'idéologie du titre de journal*⁷ dans lequel il définit le titre comme étant *le lieu journalistique par excellence, et ce qui prend forme dans le titre, c'est le discours –sinon la langue- de l'information*⁸. Il distingue deux types de titres : des titres informationnels et des titres référentiels. Toutefois pour T.-A. Van Dijk le titre de presse sert à relater ce qu'il y a d'essentiel dans un article, le thème le plus important contrairement aux sous-titres qui servent à exposer les causes et les conséquences de l'évènement présenté.

³ FURET Claude (1995), *Le titre : Pour donner envie de lire*, Paris, Ed. Du Centre De formation Et De Perfectionnement Des Journalistes, p. 10.

⁴ *Ibidem*, p. 53.

⁵ *Ibidem*, p. 104.

⁶ FRANDSEN Finn (1990), « *Éléments pour une théorie du paratexte journalistique* », *Actes du onzième congrès des Romanistes Scandinaves*, Trondheim : Université de Trondheim, p. 159.

⁷ MOUILLAUD M. (1982), « Grammaire et idéologie du titre de journal », in *Mots*, n° 4, Lyon : ENS Editions, p. 69-91.

⁸ *Ibidem*, p. 91.

INTRODUCTION GÉNÉRALE

F. Sullet-Nylander a réalisé en 1998 une thèse de doctorat entièrement dédiée aux titres de presse. Elle a procédé à une analyse à la fois syntaxique, pragmatique et rhétorique des titres de trois quotidiens français qui sont *Le Monde*, *Libération* et *Le Figaro*. A la suite de son travail elle a aboutit à la conclusion selon laquelle les titres de presse seraient construits selon quatre types de structure : la parataxe, la phrase complète, la structure bipartite et le bloc syntaxique unique. Sa recherche lui a également permis de dégager les caractéristiques pragmatiques et rhétoriques du titre de presse. Ce dernier serait selon elle un *texte reprenant le contenu essentiel (ou considéré comme tel par le rédacteur) de l'article, sans que cela n'engendre de dépendance « textuelle » quelconque vis-à-vis de celui-ci, il assure entièrement le rôle de transmettre la nouvelle au premier niveau de lecture*⁹. A la suite de cette recherche, elle publie bon nombre d'articles relevant presque tous des titres dans la presse écrite.

Straumann, Mardh et Simon-Vandenberg se sont également intéressés aux titres de presse du point de vue de leurs structurations syntaxiques. Ils ont de ce fait effectués des analyses approfondies sur un certain nombre de titres de la presse britannique respectivement en 1935, 1980 et 1981.

S. Moirand, après avoir travaillé brièvement en 1975 sur la fonction du titre de presse, consacre en 2007 tout un ouvrage à l'analyse du discours de la presse écrite dans lequel elle traite plus particulièrement les titres de cette dernière. Pour elle, *le titre, qui constitue pour le lecteur une entrée dans la page et donc dans le thème traité, est souvent construit à partir du texte de l'article, et pas forcément par son scripteur*¹⁰. Elle affirme dans son ouvrage qu'une nette différence est observable entre les titres des articles à énonciation objectivée (informatifs) et ceux des articles à énonciation subjectivée (commentatifs).

Enfin, il s'avère inconcevable de réaliser une recherche sur les titres de la presse écrite sans mentionner les travaux du célèbre spécialiste de l'analyse du discours médiatique, P. Charaudeau. Ce dernier élabore un schéma de communication médiatique qui intègre à la fois les circonstances du discours et l'instance réceptrice. Pour lui le titre de presse est un élément multifonctionnel d'une grande importance :

⁹ SULLET-NYLANDER Françoise (1998), *Le titre de presse, Analyse syntaxique, pragmatique et rhétorique*, Stockholms Universitet, Doktorsavhandling Stockholm, p. 30.

¹⁰ MOIRAND Sophie (2007), *Les discours de la presse quotidienne, Observer, analyser, comprendre*, Paris : Presses universitaires de France, p. 97.

INTRODUCTION GÉNÉRALE

*Les titres dans l'information sont d'une importance capitale, car, non seulement ils annoncent la nouvelle (fonction épiphonique), non seulement ils conduisent à l'article (fonction guide), mais encore ils résument, ils condensent, voire ils figent la nouvelle au point de devenir l'essentiel de l'information. Le titre acquiert donc un statut autonome ; il devient un texte à soi seul, un texte qui est livré au regard des lecteurs et à l'écoute des auditeurs comme tenant le rôle principal sur la scène de l'information*¹¹

Les travaux énumérés ci-dessus ne sont en aucun cas les seuls abordant le discours médiatique. En effet, ce ne sont que quelques exemples d'analyses et de recherches qui démontrent à quel point il est intéressant voire enrichissant d'étudier les titres de presse qui se présentent comme une mine d'or de procédés tant syntaxique que pragmatique ou rhétorique.

Pour ce qui est de notre part, nous proposons, dans la présente thèse, de procéder à une double analyse syntactico-pragmatico-énonciative d'un certain nombre de titres puisé de la presse écrite algérienne francophone. Ces derniers s'avèrent être façonnés d'une manière très intéressante voire impressionnante par l'instance journalistique dans le but de séduire et d'attirer les lecteurs. C'est, de ce fait, cette originalité du titre de presse qui nous a motivé à en faire notre objet de recherche. Ajoutons à cela une volonté personnelle de réaliser une étude sur les productions langagières du domaine médiatique qui ont suscité les intérêts de plusieurs chercheurs et qui continuent à en intriguer beaucoup d'autres jusqu'à nos jours.

Par la présente recherche nous aspirons à une éventuelle compréhension du fonctionnement de la langue dans les titres de la presse algérienne francophone. Or, cela serait possible grâce à l'analyse des divers procédés syntaxiques, pragmatiques et rhétoriques mis en œuvre par l'instance médiatique dans la construction des titres mais aussi à l'appréhension des enjeux discursifs conditionnant leur mise en scène. En effet, notre objectif consiste non seulement à décrire le fonctionnement syntaxique des titres de presse mais aussi et surtout à étudier les stratégies discursives y figurant.

Cette idée d'élaborer un travail de recherche sur les titres de la presse algérienne est survenue suite aux observations faites lors de nos différentes lectures des journaux algériens.

¹¹ CHARAUDEAU Patrick (1983), *langage et discours: Eléments de sémiolinguistique*, Paris, Hachette Université, p. 102.

INTRODUCTION GÉNÉRALE

En effet, nous avons remarqué que certains des titres offrent une information complète suffisante, ils contiennent l'essentiel de l'événement relaté. Ils permettent, de ce fait, aux lecteurs de cerner le contenu de l'article sans avoir à le parcourir. Ils ont comme fonction de *transmettre la nouvelle au premier niveau de lecture*¹². Dans ce cas, comme l'affirme d'ailleurs P. Charaudeau, *le titre acquiert donc un statut autonome, il devient un texte à soi seul*¹³ :

- 1) *LIGUE D'ALGER*
Hammoum annoncera sa démission lors de l'AGO
- 2) *CAMPAGNE ELECTORALE*
Sellal annule son meeting à Batna
- 3) *LA GUERRE EN SYRIE SE COMPLIQUE*
Les djihadistes s'emparent d'une importante base de l'armée dans le Nord

Cependant, à côté de ces titres explicites et suffisants, il en existe d'autres dont la conception est totalement différente. En effet, ils obéissent à la concision, l'ambiguïté et l'insuffisance informationnelle. En tombant sur ce genre de titres, le lecteur est obligé de lire l'article pour pouvoir en extraire plus d'informations et de précisions :

- 4) ***Risque majeur***
- 5) ***Pochette surprise !***
- 6) ***Le hic !***

Par ailleurs, une autre différence est observable au niveau de la structuration de ces deux groupes de titres. En effet, les titres 1, 2 et 3 ont une structure binaire construite en un surtitre et un titre. Ce dernier est dans les trois exemples une structure phrastique prédicative. Toutefois, chacun des titres 4, 5 et 6 est fait d'une seule et unique structure qui est un syntagme nominal.

De plus, si les titres 1, 2 et 3 sont complets et précis donc d'emblée intelligibles, les titres 4, 5 et 6 quant à eux, sont ambigus et prêtent à confusion. En effet, en dehors du contexte médiatique, ils peuvent renvoyer à plusieurs autres situations et avoir de ce fait

¹² SULLET-NYLANDER Françoise (1998), *Le titre de presse, Analyse syntaxique, pragmatique et rhétorique*, Stockholms Universitet, Doktorsavhandling Stockholm, p. 30.

¹³ CHARAUDEAU Patrick (1994), « *Le contrat de communication de l'information médiatique* », *Le Français dans le Monde*, numéro spécial, Paris : Hachette, p. 10.

plusieurs sens. Ces titres incitent les lecteurs à lire l'article en entier pour combler leur désir de comprendre.

Suite à toutes ces observations, il nous semble évident qu'il existe une certaine relation d'interdépendance entre la structure syntaxique du titre et les informations qu'il livre. Aussitôt, notre problématique portera sur le fonctionnement des titres de la presse algérienne francophone et elle se subdivise en trois questions centrales :

- **Quelles sont les particularités syntaxiques des titres de la presse algérienne francophone ?**
- **Quels sont les facteurs qui peuvent déterminer la structure syntaxique du titre de presse ?**
- **Serait-il possible de découvrir les stratégies discursives mises en œuvre par l'instance médiatique dans la construction du titre de presse via une analyse pragmatique de ce dernier ?**

Comme réponse provisoire à notre problématique nous émettons les hypothèses suivantes :

- Nous supposons que les titres de presse seraient construits en phrases simples, en syntagmes nominaux et en syntagmes prépositionnels. De plus des procédés syntaxiques tels que la passivation, la nominalisation et l'ellipse pourraient intervenir dans la construction de ces titres et pourraient permettre la réalisation d'éventuelles stratégies discursives.

- Les productions journalistiques seraient conditionnées par les différents genres discursifs médiatiques dans lesquels ils s'insèrent. S. Moirand¹⁴ en distingue deux : des genres à énonciation objectivée dont la structure serait souvent verbale et des genres à énonciation subjectivée dont la structure serait plutôt nominale. De ce fait, nous supposons que c'est la nature du genre discursif qui conditionnerait la structuration syntaxique du titre de presse.

- Par suppositions, nous estimons qu'un certain nombre de contraintes discursives, dont la plus pertinente serait le genre discursif médiatique, conditionneraient la structuration du titre de presse. Ce dernier présenterait de ce fait des variations formelles et fonctionnelles et aurait comme objectif d'attirer l'attention des lecteurs et de les inciter à lire l'article. Le

¹⁴ MOIRAND Sophie (2007), *Les discours de la presse quotidienne, Observer, analyser, comprendre*, Paris : Presses universitaires de France, p. 12.

INTRODUCTION GÉNÉRALE

titre de presse serait donc un lieu de confinement d'enjeux et de stratégies discursives. Or, pour répondre aux contraintes de la communication médiatique les titreurs devraient tout mettre en œuvre pour séduire les lecteurs, ils pourraient de ce fait employer des stratégies telles que la nominalisation, la passivation, l'ellipse, le discours rapporté, le recours aux jeux de mots et aux expressions figées, etc.

Comme nous l'avons déjà mentionné auparavant, notre présente recherche s'inscrit dans le domaine de l'analyse du discours. Cette approche est pluridisciplinaire tout en s'inscrivant dans le champ des sciences humaines et sociales. Elle prend en charge non seulement le contenu mais aussi et surtout les circonstances de production et de réception du discours qu'il soit oral ou écrit. L'analyse du discours s'intéresse tout particulièrement à la relation interactionnelle entre les participants de la communication et à celle qu'entretiennent ces derniers avec le discours ; en d'autres termes elle prend en charge l'étude de la situation d'énonciation donc des marques d'objectivité et de subjectivité. La grammaire, l'intertextualité, les figures de style sont autant de sujets dont traite l'analyse du discours.

Chaque discours est construit en fonctions de contraintes conditionnant sa mise en scène. Chacune de ces dernières exige nécessairement la mise en œuvre d'une stratégie discursive bien déterminée. Or, contrainte et stratégie apparaissent comme deux notions clés en analyse de discours. Ces deux concepts sont mis à l'honneur par les spécialistes de l'analyse du discours puisqu'il s'avère indispensable de les délimiter avant d'aspirer à une éventuelle analyse.

Bien que l'analyse du discours soit une approche multidisciplinaire qui a fait un éclectisme à partir de différentes disciplines pour la construction de son bagage théorique, il n'en reste pas moins qu'elle a mis au point plusieurs approches et méthodologies dont le but est de permettre l'analyse d'un maximum de corpus possible, comme l'affirme d'ailleurs P. Charaudeau et D. Maingueneau, *l'analyse du discours fait coexister des « approches » très diverses*¹⁵. Ces dernières vont inéluctablement nous permettre de traiter notre sujet en fonction de nos besoins descriptifs. Nous en choisirons, à cet effet, celle qui nous semble la plus pertinente et la plus adaptée à notre sujet et à notre corpus de presse.

¹⁵ CHARAUDEAU Patrick & MAINGUENEAU Dominique (2002), *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris : Seuil, p. 42.

INTRODUCTION GÉNÉRALE

Pour répondre à notre problématique nous suivrons une démarche empirique qui se base sur une double analyse syntactico-pragmatique-énonciative. Ainsi, nous soumettrons dans un premier temps notre corpus à une analyse syntaxique dans le but de décrire l'aspect formel des titres de la presse algérienne francophone. Le recours à la grammaire descriptive dans cette première analyse nous permettra de dégager les particularités syntaxiques de ces titres.

Nous procéderons dans un second temps à une analyse pragmatico-énonciative. Cette dernière nous permettra non seulement de détecter les traces des contraintes que peut subir le discours médiatique et plus particulièrement le titre de la presse écrite, mais aussi et surtout de dégager les stratégies discursives que l'instance journalistique pourrait mettre en œuvre pour faire face à ces contraintes. Notons que même si l'aspect sémiotique du titre entre dans le cadre d'une stratégie discursive il ne sera pas abordé dans notre recherche puisque nous ne pouvons rendre compte fidèlement de cette stratégie qu'en procédant à une analyse sémiotique.

Pour les besoins de notre analyse, nous avons choisi un corpus de presse préexistant constitué de 360 titres puisés à partir de trois quotidiens algériens : *Le Soir d'Algérie*, *El Watan* et *Liberté* pour une période allant de 30 à 60 jours. La collecte de notre corpus s'est faite à partir des sites web de ces journaux qui proposent des versions électroniques en format PDF similaires aux versions papiers vendues chez les libraires. Le choix des dates des articles s'est effectué en fonction d'événements cruciaux qui ont marqué l'Algérie durant l'année 2014, tels que les élections présidentielles (17 avril 2014) ou encore la quatrième participation de l'équipe nationale à la coupe du monde de football (du 12 juin au 13 juillet). Quant au choix des journaux, il s'est effectué en fonction de la richesse en informations, la disponibilité sur le web et surtout la diversité tant thématique que générique des trois quotidiens choisis.

Notre corpus est constitué de 360 titres dont la moitié (180 titres) chapeaute des articles d'information et l'autre moitié (180 titres), des articles de commentaires (chroniques, commentaire, éditorial) :

Le quotidien	La rubrique	Le genre discursif	Le nombre de titres
<i>Liberté</i>	L'international	Articles d'information	60
<i>Le Soir d'Algérie</i>	Actualité		60
<i>El Watan</i>	Sport		60

Tableau 01 : Les 180 titres d'articles d'information

Le quotidien	Le titre	Le genre discursif	Le nombre de titres
<i>Liberté</i>	<i>Edito</i>	Editorial	30
	<i>Contrechamp</i>	Chronique	30
<i>Le Soir d'Algérie</i>	<i>Pousse Avec Eux</i>	Chronique	30
	<i>Pause Café</i>	Chronique	30
<i>El Watan</i>	<i>Commentaire</i>	Commentaire	30
	<i>Point zéro</i>	Chronique	30

Tableau 02 : Les 180 titres d'articles de commentaire

Bien que notre analyse porte sur le titre de presse, le recours aux articles s'avère indispensable dans les genres du commentaire pour l'explication des titres. De ce fait, nous joindrons comme annexe les 360 titres sur lesquels nous effectuerons nos deux analyses quantitative et qualitative ainsi que les 180 articles commentatifs auxquels nous nous référons pour l'explication des titres (Cf. Annexe, p. 207).

Pour mener à bien notre recherche et concrétiser notre objectif principal, nous organiserons notre travail en quatre chapitres :

Notre premier chapitre intitulé *Cadrage théorique et méthodologique*, sera entièrement théorique. Il sera consacré à la délimitation des concepts dont nous aurons besoin tout au long de notre recherche ainsi qu'à la présentation de notre recherche, la justification du choix de notre corpus et l'explication de notre méthodologie.

Le deuxième chapitre, intitulé *Analyse syntaxique du titre*, sera consacré à l'analyse formelle des titres de notre corpus. En faisant appel à la grammaire descriptive, nous effectuerons une étude syntaxique divisée en deux grands axes : le premier contiendra une description des dispositions syntaxiques du titre de presse tandis que le second sera consacré

INTRODUCTION GÉNÉRALE

à la classification des différents procédés de construction. Nous tenterons ainsi de répondre à notre premier questionnement concernant les particularités syntaxiques du titre de presse.

Pour notre troisième chapitre intitulé *Genres discursifs et structures syntaxiques*, nous mettrons en avant la relation qui régit la structure syntaxique du titre et le genre discursif qui l'englobe. Pour cela nous soumettrons notre corpus à une double analyse à la fois quantitative et qualitative qui nous permettrait de dresser une typologie du titre en fonction de sa mise en scène syntaxique et du genre discursif dans lequel il s'insère. Ce chapitre sera également réparti en deux grands axes : En premier lieu, 180 titres puisés de trois rubriques informationnelles feront l'objet d'une analyse quantitative dans le but d'en dégager d'éventuelles spécificités qui seraient propres au titre dans le genre de l'information. Ensuite, dans un second temps, nous analyserons les 180 titres appartenant aux genres du commentaire. Cette analyse quantitative tout comme la précédente nous permettrait de dégager les propriétés formelles du titre dans le genre commentatif. A la fin de ce chapitre nous tenterons d'apporter des éléments de réponse à notre deuxième questionnement concernant les facteurs déterminant la structuration du titre de presse.

Enfin, dans notre quatrième chapitre intitulé *Analyse pragmatico-énonciative*, nous ferons une brève description du contrat de l'information médiatique, de ses contraintes et de ses enjeux pour passer à l'objet principal de ce chapitre : les stratégies discursives. Nous soumettrons ainsi les 360 titres constituant notre corpus à une analyse pragmatique, énonciative et polyphonique pour tenter d'en dégager d'éventuelles stratégies mises en œuvre par l'instance médiatique pour faire face aux contraintes de la communication médiatique tout en essayant d'expliquer les enjeux discursifs d'un tel usage. A la fin de ce chapitre à travers lequel le titre sera pris dans sa dimension énonciative nous tenterons de répondre à notre dernier questionnement concernant les contraintes et les stratégies discursives selon lesquelles les instances médiatiques conçoivent le titre de presse.

Chapitre I

Cadrage théorique et méthodologique

Introduction :

Dans la presse algérienne francophone, la langue présente des spécificités qu'on ne retrouve dans aucun autre genre littéraire. L'élément le plus important en est le titre. En effet, ce dernier est la première image renvoyée, c'est entièrement grâce à lui que le lecteur décide ou non de lire l'article qui l'accompagne. De ce fait, notre travail portera sur une analyse syntactico-pragmatique de certains titres de la presse algérienne francophone.

Dans ce premier chapitre, intitulé *Cadrage théorique et méthodologique*, nous tenterons, dans un premier temps, de définir les concepts dont nous aurons besoin tout au long de notre étude. Ensuite, nous consacrerons la deuxième partie de ce chapitre à la présentation de la recherche, des différents constituants de notre corpus et de notre méthodologie.

1- Cadre théorique :

1-1- Délimitation conceptuelle :

1-1-1-Le titre :

Etymologiquement, titre vient du latin *titulus* qui a ensuite évolué en *title* pour ensuite prendre la forme que nous connaissons aujourd'hui *titre*. Communément, il peut désigner soit:

- Un intitulé, une étiquette chapeautant une œuvre artistique ou littéraire, un chapitre, un texte, un article, etc.,
- Une désignation honorifique attribuée à une personne indiquant une dignité,
- Un certificat, un acte écrit reconnaissant un droit à une personne ; titre de propriété par exemple,
- Un diplôme.

Dans le contexte qui nous intéresse, à savoir celui de la presse écrite, le titre porte la première signification. C'est l'expression ou le texte qui coiffe un article de presse et en reflète le contenu. Il en existe deux types : d'un côté nous avons les titres informatifs qui sont spécifiques aux articles objectifs qui ne font que rapporter des faits, d'un autre côté nous avons les titres commentatifs propres aux genres subjectifs de l'opinion dont le but est d'interpréter les faits.

La science qui prend en charge l'étude de cette entité linguistique si spécifique et complexe est la Titrologie connue également sous le nom de Titraïlle.

1-1-2- La titrologie et la titraïlle :

Ces deux termes ; à savoir : titraïlle et titrologie, renvoient à la science qui a comme objet d'étude central le titre. Cependant si certains préfèrent l'appellation Titraïlle, le terme Titrologie serait mieux adapté dans ce contexte. En effet, le premier désigne communément l'ensemble des titres avec leurs diversités typographiques : titres, surtitres, sous-titres et intertitres¹⁶, et exceptionnellement, la science qui étudie ces titres. Il est préférable, de ce fait, d'employer le terme titrologie qui, contrairement au premier, n'a qu'une seule connotation et ne prête pas à confusion.

Le titre en tant que clé indispensable permettant l'accès au sens du texte a suscité, ces quatre dernières décennies, beaucoup d'intérêts et ce dans divers domaines : linguistique, littérature, sociologie, critique, etc. Pour J. Giono : *Il faut un titre, parce que le titre est cette sorte de drapeau vers lequel on se dirige; le but qu'il faut atteindre; c'est expliquer le titre*¹⁷.

En effet, le titre est cette entité linguistique qui permet d'interpréter et d'entrevoir le contenu d'un texte avant même de le lire, comme le souligne C. Grivel, d'ailleurs, *L'autorité du texte se lit et se subit dès sa marque inaugurale*¹⁸. Parmi ceux qui se sont intéressés à l'étude des titres et contribué, de ce fait, au développement de la titrologie, nous citons : Leo H. Hoek, Gérard Genette, Claude Duchet, Charles Grivel, Jacques Derrida, Patrick Charaudeau, Claude Furet, Roland Barthes et Yves Agnès.

Les définitions du titre diffèrent d'un auteur à un auteur et dépendent largement de l'usage qu'en fait chaque auteur et de la spécificité qui capte le plus l'intérêt de ce dernier. Parmi les définitions qui ont été données au titre nous mentionnons :

¹⁶ Dans le domaine de la linguistique, titres, surtitres, sous-titres et intertitres sont regroupés sous l'étiquette « Métatexte »

¹⁷ GIONO Jean, cité par DUCHET Claude « *Une écriture de la socialité* » in, *Poétique* n° 16 (1973), Paris, Seuil, p. 453.

¹⁸ GRIVEL Charles (1973), *Production de l'intérêt romanesque*, La Haye-Paris, Mouton, p. 166.

- 1) Ensemble de signes linguistiques [...] qui peuvent figurer en tête d'un texte pour le désigner, pour en indiquer le contenu global et pour allécher le public visé¹⁹.
- 2) Une contrainte interprétante et donc un index qui dirige l'attention sur l'objet du texte, en donnant sur lui plus ou moins d'informations²⁰.
- 3) Élément paratextuel qui permet de distinguer une œuvre des autres²¹.
- 4) Le titre est une instruction macrolinguistique d'attentes ou d'expectatives sur le texte²².

En outre, nous avons relevé plusieurs classifications des fonctions du titre qui diffèrent également en fonction de l'auteur :

1-1-2-1- Les fonctions du titre selon Patrick Charaudeau :

P. Charaudeau²³ estime que les titres informatifs jouent un rôle prépondérant dans le processus de transmission de l'information. Pour lui le titre, de par ses diverses fonctions, est une entité à part entière, un texte à lui seul. Il distingue trois fonctions principales :

- **Fonction épiphanique** : Le titre sert à communiquer la nouvelle.
- **Fonction guide** : Le titre est le raccourci qui conduit vers l'article.
- **Fonction de condensation** : Le titre résume la nouvelle et n'en communique que l'essentiel.

1-1-2-2- Les fonctions du titre selon Gérard Genette :

Selon G. Genette²⁴ le titre pourrait avoir trois fonctions principales :

- **Fonction de désignation** : Le titre sert à désigner, à qualifier et à identifier le texte qu'il chapeaute. Il est, de ce fait, un élément clé et indispensable surtout dans le domaine qui nous intéresse, celui de la presse écrite.

¹⁹ HOEK H. Leo (1981), *La marque du titre : Dispositifs sémiotiques d'une pratique textuelle*, La Haye-Paris, De Gruyter-Mouton, p. 171

²⁰ BARTHES Roland (1985), *L'aventure sémiologique*, Paris, Seuil, p. 330.

²¹ GARDES-TAMINE Joëlle et HUBERT Marie-Claude (1996), *Dictionnaire de critique littéraire*, Paris, Armand Colin, p. 125

²² CAMPRUBI Josep Besa (2002), "Les fonctions du titre" in, *Nouveaux actes sémiotiques n°82/2002*, Presses Universitaires de Limoges, p. 21.

²³ CHARAUDEAU Patrick (1983), *langage et discours: Eléments de sémiolinguistique*, Paris, Hachette Université.

²⁴ GENETTE Gérard (1972), *Figure III*, Paris, Seuil, p. 76.

- **Fonction descriptive** : Le titre sert à décrire, à exposer et à présenter l'œuvre. En analysant cette fonction, Genette arrive à la conclusion selon laquelle il existerait deux types de titres : thématiques (reposant sur le contenu) et rhématiques (reposant sur la forme).
- **Fonction séductrice** : Le titre, lorsqu'il est bien structuré, joue le rôle d'un aimant qui attire le lecteur et le pousse à lire le texte en entier. En effet, comme il est la première image renvoyé aux lecteurs, il doit les séduire en mélangeant indices et suspens qui vont à la fois leur donner une idée sur le contenu mais les laisser assoiffés de lire l'article.

1-1-2-3- Les fonctions du titre selon Claude Furet et Yves Agnès :

C. Furet et Y. Agnès²⁵, quant à eux, estiment que pour qu'un titre soit susceptible de séduire, il doit inéluctablement remplir cinq fonctions :

- Accrocher le regard des lecteurs,
- permettre le choix de lecture,
- donner envie de lire l'article,
- contribuer à l'image du journal,
- structurer la page.

1-1-3-La chronique journalistique :

La chronique est une production journalistique d'un genre particulier. J. De Broucker la définit comme étant :

Un article dans lequel une « signature » rapporte ses observations, impressions et réflexions au fil du temps passé. [...] C'est en quelque sorte un journal d'auteur à l'intérieur d'un journal de journalistes. L'auteur en question qui d'ailleurs peut être ou ne pas être un journaliste, a ses propres critères de sélection et d'appréciation du ou des sujets dont il désire s'entretenir selon son humeur²⁶.

²⁵ FURET Claude (1995), *Le titre : Pour donner envie de lire*, Paris, Ed. Du Centre De formation Et De Perfectionnement Des Journalistes

²⁶ DE BROUCKER José (1995), *Pratiques de l'information et écritures journalistiques*, Paris, Ed. Du Centre De formation Et De Perfectionnement Des Journalistes, p. 207.

La chronique est l'article d'opinion et de commentaire le plus captivant. Elle renvoie à un écrit journalistique subjectif et commentatif publié, à intervalles réguliers, à un même endroit d'un journal par une seule et même personne et ayant une forme et une structure stables. En effet, elle est très loin d'être un simple article de presse informatif et neutre, bien au contraire, elle est une prise de position quant à un sujet bien déterminé. Elle est faite de jugements et d'opinions personnelles, très souvent empreinte d'ironie et n'engage que son auteur. Selon l'écrivain et chroniqueur algérien K. Daoued²⁷ :

Les chroniqueurs ne visent pas les personnes, mais les personnages qu'ils accomplissent dans l'histoire du vécu d'une nation. Pas les hommes, mais leur humanité ratée. Ces chroniques sont pourtant loin d'être des procès personnels. Elles accusent tout le monde.

Grâce à la liberté d'opinion dont ils jouissent, les chroniqueurs peuvent traiter de n'importe quel sujet, qu'il soit d'actualité ou non, et de le rendre attrayant en utilisant diverses stratégies. L'emploi d'une langue familière, du métissage linguistique, de l'enveloppe comique en sont les plus connus et les plus efficaces. De ce fait, la chronique en tant que genre journalistique séducteur attire un très grand nombre de lecteurs contrairement aux autres articles informatifs qui présentent l'information d'une manière relativement fastidieuse.

1-1-4-L'éditorial :

L'éditorial est un pur article de commentaire, *un des genres nobles du journalisme*²⁸. Il est considéré comme l'article leader du journal, très souvent signé par le directeur de la publication ou le rédacteur en chef. C'est l'archétype de la presse d'opinion comme l'affirme J.-L. Martin-Lagardette : *C'est l'article d'opinion par excellence*²⁹. Même s'il est écrit à titre personnel, il engage tout le journal et donne un avis collectif.

Dans chaque édition, l'éditorialiste traite d'un sujet de l'actualité se trouvant dans la majorité des cas à la Une du journal. En effet, selon S. Durrer, le thème abordé dans l'éditorial

²⁷ DAOUD Kamel (2002), *Raïna Raïkoum*, Oran, Dar El Gharb, Avant propos

²⁸ ADAM Jean-Michel (2001), *"Genre de la presse écrite et analyse du discours"* in, *Semen n°13*, Besançon, Presses Universitaires de Franche-Comté, p. 13.

²⁹ MARTIN-LAGARDETTE Jean-Luc (1994), *Guide de l'écriture journalistique : Ecrire, informer, convaincre*, Paris, Syros, p. 82.

est toujours un évènement significatif de l'actualité³⁰. Pour illustrer cette relation entre les évènements principaux publiés à la Une du journal et le thème traité dans l'éditorial de ce dernier nous prendrons comme exemple dans la figure 01 une édition du quotidien algérien Liberté.

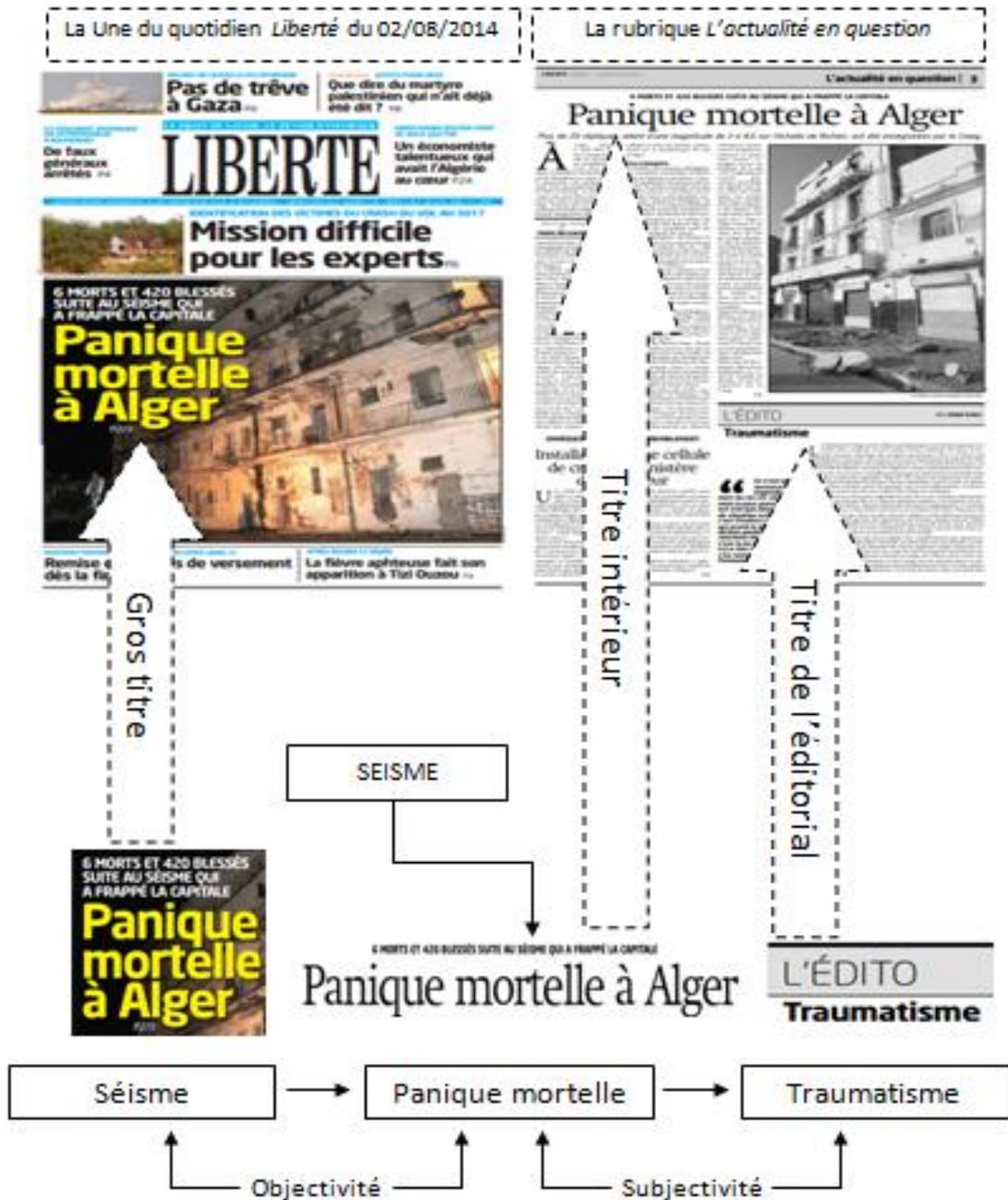


Figure 01 : Schéma explicatif des relations intertitres

³⁰ DURRER Sylvie (2001), "De quelques affinités génériques du billet" in in, *Semen n°13, Genre de la presse écrite et analyse du discours*, Besançon, Presses Universitaires de Franche-Comté, p. 170.

Gros titre³¹ :

- 1) 6 MORTS ET 420 BLESSES SUITE AU SEISME QUI A FRAPPE LA CAPITALE
Panique mortelle à Alger

Titre intérieur :

- 2) 6 MORTS ET 420 BLESSES SUITE AU SEISME QUI A FRAPPE LA CAPITALE
Panique mortelle à Alger

Titre de l'éditorial :

- 3) **Traumatisme**

Comme nous pouvons le constater dans le schéma, représenté en figure 01, l'éditorial dont le titre est *Traumatisme* est un article commentatif sur ce qui a été exposé dans l'article principal portant le titre *Panique mortelle à Alger*. Cela illustre parfaitement la façon dont se fait le traitement de l'information dans les journaux. Nous en résumons l'activité comme suit :

Tout d'abord, la nouvelle du jour est annoncée à la Une du journal qui se présente comme *un écran exposé au bombardement du journal par les énoncés informationnels*³². Cette nouvelle est jugée plus importante que celles partageant la Une puisqu'elle en occupe la plus grande place et attire de ce fait dès le premier coup d'œil les lecteurs par sa fonction attrayante.

Ensuite, cette nouvelle est développée ultérieurement dans un article informatif de la rubrique *L'Actualité en question* avec le même titre paru à la Une. Enfin, elle est reprise et traitée par l'éditorialiste sous un titre différent dans un article commentatif de la même page. Le premier servira donc *d'article de contextualisation*³³ au second.

³¹ Les titres qui paraissent à la Une du journal

³² MOUILLAUD Maurice (1982), "*Grammaire et idéologie du titre de journal*" in, *Mots n° 4*, Lyon : ENS Editions, p. 86.

³³ LUGRIN Gilles (2001), "*Le mélange des genres dans l'hyperstructure*", in, *Semen n°13, Genre de la presse écrite et analyse du discours*, Besançon, Presses Universitaires de Franche-Comté, p. 76.

Notons que les deux genres exposés, à savoir, l'article de l'information principal et l'éditorial sont deux genres diamétralement opposés. En effet, le premier est objectif et vise à informer, il se caractérise surtout par l'effacement énonciatif de son auteur. Le second, quant à lui, est purement subjectif, c'est une prise de position et une interprétation personnelle du premier, il est marqué par une forte implication énonciative de l'éditorialiste.

Les deux modèles d'articles cités, à savoir le titre informatif objectif et le titre commentatif subjectif, appellent deux modes d'écriture différents. Effectivement, si dans le premier, le scripteur ne fait qu'exposer des faits en utilisant les modes narratif, explicatif et descriptif, l'éditorialiste, quant à lui, aura tendance à utiliser le mode argumentatif *matérialisé sous forme de séquences*³⁴. Il en est de même pour les autres articles de l'opinion dans lesquelles l'argumentation prédomine à chaque fois.

1-1-5-Le commentaire :

Tout comme le genre précédent, le commentaire est un article de l'opinion. Il n'expose pas des faits mais les commente et les interprète. Il se diffère de l'éditoriale dans sa caractéristique globalisante puisqu'il n'engage que son auteur et n'implique pas le reste du personnel de rédaction. On peut ainsi en trouver plus d'un dans la même édition portant, chacun, sur un thème différent relevant de domaines différents : sport, santé, politique, économie, éducation, etc.

Le commentaire, contrairement aux autres genres de l'opinion, a la spécificité de porter une allusion à sa définition dans son appellation même. En effet, à partir de la qualification « *Commentaire* » nous pouvons aisément déduire qu'il va s'agir d'un exposé de jugement, d'opinion personnel, d'interprétation et de positionnement quant à un thème déterminé. Selon D. Maingueneau : *En attribuant telle étiquette à telle œuvre, on indique comment on prétend que le texte soit reçu, on instaure de manière non négocié un cadre pour son activité discursive*³⁵.

D'un point de vue linguistique, le commentaire se caractérise par une langue soignée et soutenue, par l'utilisation des marqueurs de points de vue et aussi par le recours inéluctable

³⁴ LORDA Clara-Ubaldina (2001), « *Le mélange des genres dans l'hyperstructure* », in, *Semen n°13, Genre de la presse écrite et analyse du discours*, Besançon, Presses Universitaires de Franche-Comté, p. 125.

³⁵ MAINGUENEAU Dominique (2004), *Le discours littéraire, Paratopie et scène d'énonciation*, Paris, Armand Colin, p. 109.

à l'argumentation. S. Durrer affirme que le commentaire *se caractérise par son aspect bref par la forte implication de l'auteur et parfois par un certain degré d'humour. Il est écrit dans un style soutenu*³⁶.

2- Cadre méthodologique :

2-1- Présentation de la recherche :

Le titre, de par ses fonctions communicatives, joue un rôle primordial dans le processus de transmission de l'information médiatique. Ce rôle est, d'autant plus accentué, qu'il est mis en relief par les différentes instances journalistiques grâce à des stratégies scripto-visuelles qui attirent le lecteur dès le premier coup d'œil.

Notre présente recherche porte, de ce fait, sur l'étude de la titrairie ou la titrologie dans la presse algérienne francophone. Elle s'inscrit dans le domaine de l'Analyse du Discours. Elle se présente sous forme d'analyse d'un certain nombre de titres informatifs et commentatifs extraits de trois quotidiens algériens ; *Le Soir d'Algérie, El Watan et Liberté*.

Toutefois, si le titre informatif est toujours clair et résume parfaitement l'article. Le titre commentatif, quant à lui, est toujours source d'ambiguïté et de confusion et ne traduit presque jamais au premier coup d'œil le contenu de l'article. En effet, dans ce type de titres, une pluralité de sens s'offre aux lecteurs sans pour autant leur donner une idée exacte sur le contenu de l'article. C'est pour cela que ces derniers se voient obligés à chaque fois de lire le texte commentatif pour pouvoir en dégager la signification.

Pour notre part, c'est cette constatation qui nous a motivé et nous a poussé à faire un travail sur les titres de la presse algérienne francophone. Nous sommes donc parti du principe que les deux types de titre précédemment cités n'obéissent pas à la même structuration syntaxique. Dès lors, une relation d'interdépendance s'établirait entre la formulation du titre et l'information qu'il apporte. Cette relation a suscité chez nous un certain nombre de questionnements qui sont au centre de notre problématique :

- **Quelles sont les particularités syntaxiques des titres de presse ?**

³⁶ DURRER Sylvie (2001), « *De quelques affinités génériques du billet* », in *Semen*, n° 13, *Genres de la presse écrite et analyse de discours*, Besançon : Presses Universitaires de Franche-Comté, p. 166.

- **Quels sont les facteurs qui peuvent déterminer la structure syntaxique du titre de presse ?**
- **Pouvons-nous découvrir des stratégies discursives mises en œuvre par la presse via une analyse pragmatique des titres médiatiques ?**

Comme réponse provisoire à notre problématique, nous formulons les hypothèses suivantes :

- Les titres de presse se caractériseraient par une multiplicité de formulations syntaxiques diverses : phrases simples, syntagmes nominaux, syntagmes prépositionnels, structures passives, etc.
- L'écriture journalistique serait conditionnée par deux genres discursifs médiatiques³⁷ : d'un côté des genres à énonciation objectivée dont la structure syntaxique est souvent verbale, d'un autre côté, des genres à énonciation subjectivée dont la structure est souvent nominale.
- Nous estimons que les titres médiatiques seraient construits en fonction d'un certain nombre de contraintes discursives. Ils seraient donc susceptibles de subir des variations fonctionnelles aussi bien que formelles. De ce fait, grâce à une analyse pragmatique de ces titres, nous pourrions dégager un certain nombre de stratégies discursives mises en œuvre par la presse pour leur création.

2-2- Présentation du corpus :

Pour les besoins de notre problématique nous travaillerons sur un corpus de presse préexistant. Ce dernier sera composé de 360 titres extraits de trois journaux différents : *El Watan*, *Liberté* et *Le Soir d'Algérie*.

Au cours de notre travail de recherche nous aurons à analyser deux types de titres ; d'une part des titres informatifs que nous puiserons dans les rubriques *Sport*, *L'international* et *Actualité* des journaux précédemment cités. D'autre part, des titres commentatifs dont la collecte se fera à partir des articles à énonciation subjectivée de ces mêmes journaux et qui sont : *Pousse Avec Eux*, *Le Bonjour du « Soir »*, *Point Zéro*, *Commentaire*, *Contrechamp* et *L'Edito*. Le recueil de ces titres se fera directement à partir des sites de ces trois quotidiens.

³⁷ MOIRAND Sophie (2007), *Les discours de la presse quotidienne, Observer, analyser comprendre*, Paris, Presses Universitaires de France, p. 12.

CHAPITRE I : CADRAGE THÉORIQUE ET MÉTHODOLOGIQUE

Nous allons tout d'abord commencer par les titres informatifs. Pour la rubrique *Actualité* du quotidien *Le Soir d'Algérie*, nous avons choisi 60 titres publiés entre le 01 et le 20 avril 2014. En ce qui concerne la rubrique *Sport* d'*El Watan*, nous avons également pris 60 titres parus dans le journal du 01 au 22 juin 2014. Enfin, pour la rubrique *L'international*, nous avons pris 60 des titres publiés entre le 02 et le 16 août 2014. Il est néanmoins indispensable de souligner le fait que, pour ces trois rubriques, nous n'avons pas pris tous les titres paru dans chaque édition, nous en avons choisi que quelques uns pour pouvoir ainsi travailler sur la plus longue période possible.

En ce qui concerne les titres commentatifs, nous en avons pris 30 pour chaque article, nous avons ainsi :

- 30 chroniques *Pousse Avec Eux* parus du 01 avril au 06 mai 2014,
- 30 chroniques *Le Bonjour du « Soir »* parus du 17 avril au 27 mai 2014,
- 30 chroniques *Point Zéro* parus du 01 juin au 06 août 2014,
- 30 chroniques *Contrechamp* parus du 03 août au 11 septembre 2014,
- 30 *Commentaire* parus du 01 juin au 05 juillet 2014,
- 30 *Edito* parus du 02 août au 04 septembre 2014.

Nous reviendrons à l'explication des raisons qui nous ont poussé à choisir ces périodes dans la partie réservée à la justification du choix du corpus en fin de ce chapitre :

Journal	titres d'information	Nombre	titres de commentaire	Nombre	360 titres
<i>Le Soir d'Algérie</i>	<i>Actualité</i>	60	<i>Pousse Avec Eux</i>	30	
			<i>Le Bonjour du « Soir »</i>	30	
<i>El Watan</i>	<i>Sport</i>	60	<i>Point Zéro</i>	30	
			<i>Commentaire</i>	30	
<i>Liberté</i>	<i>L'internationale</i>	60	<i>Contrechamp</i>	30	
			<i>L'édito</i>	30	

Tableau 03 : Les 360 titres qui fondent notre corpus

Comme notre étude est basée sur une analyse syntactico-pragmatique des titres de presse, il s'avère donc indispensable de passer par la présentation des éléments constitutifs de notre corpus. Ceci se fera en allant du général (journaux desquels nous avons puisé notre corpus) au particulier (articles à énonciation objectivée et articles à énonciation subjectivée).

2-2-1- Présentation des journaux :

2-2-1-1- *Le Soir d'Algérie* :

Le Soir d'Algérie est un quotidien algérien indépendant de langue française. Ce journal a grandement marqué l'histoire de la presse algérienne puisqu'il est considéré comme étant le premier quotidien privé, indépendant et libre en Algérie. A ce propos, son fondateur et directeur de publication, F. Maamar affirme que *l'histoire retiendra Le Soir d'Algérie comme la première expérience indépendante n'ayant aucun lien avec un parti, une association ou un quelconque clan du pouvoir*³⁸.

Le numéro zéro du *Soir d'Algérie* a vu le jour le 10 mai 1990 et il a été distribué gratuitement au peuple lors de la grande manifestation des grands démocrates. Ses fondateurs,

³⁸ MAAMAR Farah (2000) dans un Article publié dans *Le Soir d'Algérie* à l'occasion du dixième anniversaire de son lancement.

Farah Maamar, Souissi Zoubir, Saifi Djamel, Bedrine Mohamed et Boughanem Fouad, étaient d'ex-employés du journal *Horizon*.

Ce n'est que quatre mois après le lancement du journal, soit le 03 septembre 1990, que le premier numéro du *Soir d'Algérie* a été mis en vente dans les kiosques. Les lecteurs furent agréablement surpris par ce nouveau journal qui était si différent des journaux étatiques qu'ils connaissaient jusque là que se soit au niveau de la forme ou du fond.

En 1993, Le Soir d'Algérie bat tous les records de vente des quotidiens en Algérie en frôlant les 200000 exemplaires par jour. De nos jours, il est considéré comme étant le quatrième journal francophone le plus lu en Algérie après *El Watan*, *Le Quotidien d'Oran* et *Liberté* avec une vente moyenne de 70800 exemplaires par jour.

Le *Soir d'Algérie* est un journal généraliste qui traite de sujets nationaux et internationaux et ce dans différents domaines (politique, faits divers, sport, culture, loisirs, cuisine, économie, etc.). Lors de sa création, c'était, comme son nom l'indique, un journal du soir. Ce n'est qu'à partir du 06 octobre 2001, que Le Soir d'Algérie change de créneau et devient un journal du matin tout en gardant la même appellation.

2-2-1-2- Liberté :

Le journal Liberté est un quotidien national algérien de langue française. Il a été fondé par trois journalistes : Ali Ouafek, Ahmed Fattani et Hacène Ouandjeli, en association avec un homme d'affaire algérien : Isaad Rebrab. Son premier numéro est apparu dans les kiosques le 27 juin 1992. Dans son histoire, il a connu deux suspensions la première en 1995 et la seconde en 2003.

Liberté est un quotidien connu pour son objectivité et sa crédibilité. Il fonctionne selon la devise, qu'on peut retrouver d'ailleurs à chaque fois au-dessus du titre du journal, « Le droit de savoir, le devoir d'informer ».

LE DROIT DE SAVOIR, LE DEVOIR D'INFORMER

LIBERTE

Figure 02 : Slogan du journal *Liberté*

Ce quotidien est considéré comme étant le troisième journal francophone le plus lu en Algérie après *El Watan* et *Le Quotidien d'Oran*. Les derniers chiffres relatifs à ses ventes remontent à 2006. Cette année là, le ministère algérien de la communication a estimé la vente moyenne du journal à 114500 exemplaires par jour.

Liberté est un journal généraliste qui traite de divers sujet : économie, politique, culture, sport, faits divers, actualité internationale, etc. Il défend les principes de la justice, de l'égalité, de la démocratie et de la transparence.

Le journal est surtout connu pour ses rubriques phares comme : *Le radar* animé par Hamid Saïdani (page 05), les dessins caricaturaux d'Ali Dilem (page 24), La chronique *Contrechamp* de Mustapha Hammouche, etc.

2-2-1-3- *El Watan* :

El Watan est un quotidien généraliste, indépendant, algérien de langue française. Il est considéré comme étant le résultat direct d'une grève du personnel d'*El Moudjahid* qui avait espoir de rompre avec la censure qui caractérisait l'écrit journalistique à cette époque. En effet, dix-neuf des vingt journalistes fondateurs d'*El Watan* étaient d'ex-employés d'*El Moudjahid*.

Le premier numéro du journal *El Watan* a été mis en vente dans les kiosques le 08 octobre 1990. Quelques mois après, soit au début de l'année 1991, il devient un des quotidiens francophones les plus lus en Algérie à coté du journal *Le Soir d'Algérie*.

En 1992, le chef du gouvernement, Sid Ahmed Ghazali³⁹ le qualifie de *Chienlit* à cause du style d'écriture insolant et impertinent qu'utilisaient ses journalistes.

En mai 1993, le journal fut la cible d'un attentat terroriste qui n'a fait aucun mort mais les intimidations et les menaces de mort ont poussé un grand nombre des journalistes d'*El Watan* à démissionner ou à s'exiler. Ceux qui sont restés ont connu pendant une longue période le harcèlement judiciaire et les arrestations sans motifs valables. De 1993 à 1998, le journal fut l'objet de six suspensions.

El Watan est un quotidien généraliste qui traite de divers sujets nationaux aussi bien qu'internationaux : politique, économie, actualité, culture, sport, faits divers, etc. Il propose également, selon la région, des versions qui diffèrent au niveau des pages consacré à l'actualité locale (version ouest : Oran, version est : Constantine et version Kabylie : Tizi-Ouzou et Béjaïa). Il consacre également un espace aux réflexions et aux débats. Il a été le premier quotidien à avoir lancé une version weekend « *El Watan Weekend* », dont le premier numéro est apparu le 20 mars 2009. Il se caractérise par une grande liberté d'écriture, une polyvalence quant aux thèmes abordés et une langue très soutenue.

De nos jours, *El Watan*, est devenu, *en partie grâce à des plumes extérieures, un journal de référence incontournable jouissant d'une notoriété internationale*⁴⁰. C'est un journal de référence en Algérie. Son directeur de publication, Omar Belhouche, a été récompensé de plusieurs prix internationaux dont le prix de la liberté d'expression en 1994.

L'*Office de justification de diffusion* (OJD France) a attribué une certification au journal *El Watan* moyennant ses ventes à 127300 exemplaires par jour en 2009. Il est de ce fait le premier journal algérien certifié par l'OJD.

2-2-2- Présentation des rubriques (articles à énonciation objectivée) :

Pour répondre aux besoins de notre recherche et atteindre ainsi l'objectif fixé, nous procéderons, dans un premier temps, à l'analyse de 180 titres informatifs puisés dans des articles à énonciation objectivée. Ces derniers sont à la base classés par thématique dans diverses rubriques. Pour notre recherche nous avons choisi de travailler sur trois rubriques, chacune extraite d'un journal différent.

³⁹ Homme d'état algérien

⁴⁰ REBAH M'hamed (2002), *La presse algérienne, journal d'un défi*, Alger, Ed. Chihab, p.24.

2-2-2-1- La rubrique *Actualité du Soir d'Algérie* :

Comme son nom l'indique, cette rubrique traite différents faits de l'actualité nationale et ce dans divers domaines : politique, économie, éducation, santé, justice, faits divers, etc. Elle commence toujours à partir de la troisième page et s'étend généralement sur trois ou quatre pages. La majorité des articles de cette rubrique contiennent deux titres : un titre référentiel ou complémentaire (surtitre) écrit en majuscule et souligné et un titre informationnel écrit en minuscule et en grands caractères gras.

2-2-2-2- La rubrique *L'international de Liberté* :

La rubrique *L'international de Liberté* traite des différents faits qui se sont déroulés au niveau international. Cette rubrique n'apparaît pas toujours dans la même page. En effet, son lieu de parution diffère de la longueur des rubriques qui la précèdent. Elle s'étend généralement sur une ou deux pages. Tout comme dans la rubrique précédemment citée, la plupart des articles de celle-ci contiennent un titre référentiel ou complémentaire écrit en majuscule mais non souligné et un titre informationnel écrit en très grand caractère pour attirer, dès le premier coup d'œil, l'attention des lecteurs.

2-2-2-3- La rubrique *Sport d'El Watan* :

La rubrique *Sport* du journal *El Watan* relate les événements de l'actualité sportive qui se sont déroulés au niveau national et/ou international. Elle s'étend généralement sur deux pages et apparaît à la fin du journal, sa page de publication n'est pas fixe, elle change en fonction des premières rubriques du quotidien. Dans cette rubrique, nous pouvons également constater l'utilisation des deux titres précédemment cités, à savoir le surtitre et le titre informationnel avec mise en valeur de ce dernier.

Les trois rubriques précédemment citées offrent aux lecteurs algériens une large gamme d'informations et de nouvelles classées les unes à la suite des autres en fonction du degré d'importance de chacune. Ce procédé de classement des informations remonte à fort longtemps. On peut également le retrouver dans le monde de l'audiovisuel. En effet, lors d'un journal télévisé, l'instance de diffusion propose aux téléspectateurs un certain nombre de nouvelles classées dans un ordre bien déterminé en fonction de critères préétablis par cette même instance dont le plus pertinent est le degré d'importance de l'information.

Dans la presse écrite, les différents journaux sont en constante concurrence dans le but de susciter l'intérêt du plus grand nombre de lecteurs. Pour pouvoir, donc, s'imposer au sein de cette communauté informationnelle, la mise au point de stratégies efficaces s'avère être indispensable et primordiale. Dans ce domaine les contraintes relèvent toutes du contrat de l'information médiatique⁴¹. Selon P. Charaudeau⁴², ce dernier serait régi par deux visées essentielles : la première est la visée de l'information, déterminée par l'enjeu de crédibilité et la seconde est celle de l'incitation déterminée par l'enjeu de captation. De ce fait, le titre informatif serait donc l'objet péritextuel⁴³ où les deux visés précédemment citées seraient particulièrement mise en relief.

Les nouvelles et les évènements présentés dans les articles de presse sont expressément choisis et classés selon des critères bien déterminés (actualité, proximité, importance, etc). La mise en scène de l'information ne serait donc pas sans incidence sur le lectorat. En effet, dans les trois rubriques choisies, à savoir, *Actualité*, *L'international* et *Sport*, *l'aire de la page*⁴⁴ ou *l'aire scripturale*⁴⁵ présente généralement un article considéré comme essentiel, doté d'une accroche et signé. Ce dernier sera ensuite suivi d'autres articles jugés moins importants pour constituer au final une mosaïque de composantes rédactionnelles à visée informative.

Pour illustrer nos propos, nous allons avoir recours à la page du journal représenté figure 03 :

⁴¹ Un contrat dont nous expliquerons le fonctionnement de manière assez précise dans notre quatrième chapitre. (Cf. p. 141)

⁴² CHARAUDEAU Patrick (2006), « *Discours journalistique et positionnements énonciatifs, frontières et dérives* » in, *Semen n°22, Énonciation et responsabilité dans les médias*, Besançon, Presses Universitaires de Franche-Comté.

⁴³ Qui accompagne l'article et participe forcément à sa signification

⁴⁴ MOIRAND Sophie (2007), *Les discours de la presse quotidienne, Observer, analyser, comprendre*, Paris : Presses universitaires de France, p. 51.

⁴⁵ PEYTARD Jean (1975), "*Lecture(s) d'une aire scripturale : la page de journal*" in, *Langue française n°28*, Paris, Larousse.



Figure 03 : Première page de la rubrique *Actualité* du 08/04/2014

Comme nous pouvons le constater dans la figure 03 qui représente la première page de la rubrique *Actualité*, les articles 1, 2, 3, 4, 5 et 6 sont transposés les uns à la suite des autres. Cela illustre parfaitement la mise en valeur de l'enjeu de captation par une disposition scriptovisuelle soigneusement utilisée. Ce choix de disposition, se joint à celui des titres pour offrir à l'instance de réception une certaine grille de lecture des évènements du monde⁴⁶.

⁴⁶ CHARAUDEAU Patrick (2005), *Les medias et l'information, L'impossible transparence du discours*, Bruxelles, Ed. De Boeck Université, p. 115.

Cependant, l'organisation des articles peut parfois changer, ces derniers s'organiseront donc les uns avec les autres pour former une hyperstructure⁴⁷ : un *regroupement d'articles et d'images graphiquement et thématiquement liés par la double page*⁴⁸. Ce phénomène est observable dans les rubriques qui traitent d'un évènement majeur comme les fêtes nationales, les élections présidentielles ou législatives, etc.

Par ailleurs, dans les trois rubriques sélectionnées, on peut constater une pluralité de catégories rédactionnelles. Ceci est une spécificité de la presse écrite de façon générale. Nous avons ainsi les nouvelles, les faits divers, les filets, les encadrés, etc., tous avec la même fonction, celle d'informer.

Enfin, dans la rubrique *Actualité*, nous avons relevé une abondance d'encadrés (Figure 04) et de faits divers (Figure 05) dont la présence est plus moindre dans les deux autres rubriques, à savoir, *Sport* et *L'international*.



Figure 04 : Encadré



Figure 05 : Fait divers

⁴⁷ « Cette nouvelle catégorie de la mise en page et de la mise en forme des ensembles rédactionnels regroupe - sur une demie page, une page entière ou deux pages symétriques- des articles de genres différents dans des unités rédactionnelles clairement distinguées. Les hyperstructures facilitent la lecture en luttant contre le mélange des genres au sein d'un même article. Elles confirment, de plus, l'importance du dispositif péri-textuel », estime Jean Michel Adam (2001 : 4)

⁴⁸ ADAM Jean-Michel et LUGRIN Gilles (2000), *“L’hyperstructure : un mode privilégié de présentation des évènements scientifiques”* in, CUSIN-BERCHE Fabienne, *Rencontres discursives entre science et politique, Spécificités linguistiques et constructions sémiotiques, Carnets du Cediscor, n°6*, Paris, Presses Sorbonne nouvelle, p.138.

2-2-3- Présentation des articles à énonciation subjectivée :

2-2-3-1- *Pousse Avec Eux* :

C'est une chronique francophone publiée quotidiennement (du samedi au jeudi) en dernière page du *Soir d'Algérie* depuis avril 2001. Elle est animée par le chroniqueur Redha Belhadjoudja, alias Hakim Laalam.

Au niveau de la forme, *Pousse Avec Eux* se présente toujours dans un rectangle bleu, avec le titre de la chronique en rouge suivi du titre commentatif, d'une phrase d'ouverture et d'un texte. Ce dernier se termine à chaque fois par une phrase de clôture stable : *Je fume du thé et je reste éveillé, le cauchemar continue*. La chronique est accompagnée à chaque fois d'une caricature censée représenter l'auteur en train de fumer.

En ce qui concerne le fond, *Pousse avec Eux* se caractérise par son style provocateur, ironique et irrévérencieux. Cette chronique a également la particularité d'être marquée par un métissage linguistico-culturel qui se manifeste par l'utilisation des langues locales à côté de la langue française. D'ailleurs le titre même de la chronique reflète ce phénomène. En effet, *Pousse Avec Eux* est une traduction littérale de l'expression algérienne *Dez mâahoum* qu'on dit à quelqu'un lorsqu'on n'en a rien à faire des conséquences de ce qu'il peut faire. En sociolinguistique on appelle ce procédé *le calque*⁴⁹.

Dans un article de la rubrique Culture du Soir d'Algérie, paru le 04 décembre 2013, on décrit l'univers des chroniques *Pousse Avec Eux* comme étant fait d'*un humour déjanté, d'une joyeuse mais lucide férocité, des mots de tous les jours suintant le pessimisme, un sorte de «dégoût» d'un monde façonné par les dérives chroniques de ceux qui ont la charge depuis une cinquantaine d'années de (mal) gérer notre quotidien [...]*⁵⁰.

2-2-3-2- *Le Bonjour du « Soir »* :

C'est une chronique francophone animée par le directeur de publication du journal *Le Soir d'Algérie* Farah Maamar. Elle est publiée quotidiennement (du samedi au jeudi) en première page de ce même journal et ce depuis le 03 décembre 2011. Toutefois, le principe de

⁴⁹ Emprunt de structure, traduction mot à mot d'une expression ou d'une phrase d'une langue source à une langue cible.

⁵⁰ Paru dans un article du *Soir d'Algérie* publié en 9^{ème} page le 04 décembre 2013

la chronique remonte à beaucoup plus loin que ça. En effet, au cours de l'année 2009, Farah Maamar a animé une chronique appelée *Pause Café* qui ne diffère de celle-ci qu'au niveau de l'appellation.

Contrairement à la chronique *Pousse Avec Eux*, la forme et les couleurs de celle-ci changent souvent mais la structure, quant à elle, reste toujours la même. Nous avons donc, à chaque fois, le titre de la chronique suivi du titre commentatif et d'un texte plus ou moins court.

Le Bonjour du « Soir » est une chronique relativement courte qui se caractérise par un style sarcastique qu'on peut constater dès les titres commentatifs. Dans son titre il y a une allusion au journal dans lequel elle est publiée « *Le Bonjour du Soir d'Algérie* ».

2-2-3-3- Point zéro :

C'est une chronique journalistique francophone publiée du dimanche au jeudi en dernière page du quotidien *El Watan* depuis 2004. Elle est animée par le chroniqueur Chawki Amari.

Point Zéro a une forme stable. On peut la retrouver dans chaque édition tout en bas de la dernière page avec le titre de la chronique suivi du titre commentatif et d'un texte rédigé en deux colonnes.

Dans sa chronique, Chawki Amari dénonce non seulement la mauvaise gestion des dirigeants mais aussi certaines des situations ridicules de la société algérienne. Ses chroniques sont écrites avec un style irrévérencieux et provocateur. Il utilise une langue simple et accessible à tout le lectorat francophone.

Le titre de la chronique *Point Zéro* est représentatif de la situation du pays selon l'auteur. En effet, il insinue par son titre que le pays stagne et qu'il n'évolue gère; il est de ce fait au point de départ ou au point zéro.

2-2-3-4- Contrechamp :

C'est une chronique francophone publiée du dimanche au lundi en dernière page du quotidien *Liberté*. Elle est rédigée par Mustapha Hammouche. La première chronique date du mois de mai 2002.

Tout comme *Pousse Avec Eux* et *Point Zéro*, *Contrechamp* a toujours eu une forme et une structure stables. Elle a, et ce depuis son apparition, toujours occupée le côté gauche de la dernière page du journal *Liberté*. Elle commence par le titre permanent écrit en majuscule suivi du titre commentatif. A gauche de ce dernier, nous avons la photo de Mustapha Hammouche et enfin le texte qui se présente aux lecteurs en deux longues colonnes.

La chronique *Contrechamp* est une analyse des actions, réactions et propos des personnalités politiques qui gèrent l'Algérie. Le chroniqueur tente, à travers elle, de démontrer toutes les contradictions, les tremperies, les incohérences et les injustices du système algérien.

Le titre de la chronique « Contrechamp » est tiré du domaine cinématographique, c'est le fait de positionner la caméra à l'opposé de son orientation dans un plan précédent qu'on appellera le champ. Le chroniqueur veut insinuer par ce titre que ce que disent ou montrent les responsables « le champ » n'est pas forcément la réalité. Il essaye donc à travers ses chroniques de démontrer leurs véritables intentions et de montrer aux lecteurs « l'envers du décor ».

2-2-3-5- Commentaire :

Le commentaire est un article commentatif publié quotidiennement (du samedi au jeudi) dans la dernière page du quotidien *El Watan* et ce depuis l'an 2000. Il est animé par différents journalistes parmi lesquels nous citons : Mohammed Larbi, Réda Bekkat, Omar Kharoum, Ali Bahmane, Djaffar Tamani, etc.

Commentaire a toujours occupé le côté droit de la dernière page du journal *El Watan*. Il commence, d'ailleurs comme tous les autres articles à énonciation subjectivée, par le titre permanent suivi du titre commentatif et du texte, le tout mis dans un cadre pour une mise en relief du commentaire.

Cet article, comme son nom l'indique, se veut être une interprétation des faits de l'actualité. Il n'est pas seulement une critique positive ou négative d'un événement mais il se présente parfois sous la forme d'explications dont le but est d'éclairer les lecteurs sur un point bien précis, les causes et les conséquences d'un fait, etc. Il s'appuie le plus souvent sur un article paru dans la même édition.

2-2-3-6- L'Edito :

C'est un article d'opinion francophone mis en évidence à une place attitrée du journal *Liberté*. Il est publié quotidiennement (du samedi au jeudi) à la troisième page de ce quotidien, il prend de ce fait position dans la deuxième page de la rubrique *L'actualité en question*. Son emplacement est justifié par le fait qu'il traite à chaque fois d'un événement important de l'actualité du jour. Il est rédigé par plusieurs journalistes dont les plus actifs sont : Outoudert Abrous (directeur de publication du journal), Omar Ouali, Saïd Chekri et Tamani Salim.

Cet article à énonciation objectivée se présente à chaque fois aux lecteurs en bas de la page. Il se compose d'un titre permanent « *L'Edito* », un titre commentatif, le texte et une phrase résumant ce dernier mise entre guillemets.

L'Edito est un article de commentaire pur. De par sa définition, l'éditorial, engage symboliquement toute la rédaction du journal et donne un avis plus ou moins partagé même s'il n'est écrit qu'à titre personnel. Les auteurs de cet article essaient de donner l'impression au lectorat qu'ils ne font qu'exprimer sa propre pensée. Ce dernier aura donc l'impression de lire ses idées mais d'une façon mieux organisée.

2-3- Justification du choix du corpus :

C. Canut décrit le corpus comme étant *un ensemble de données langagières construites par le chercheur en fonction de l'objectif descriptif et analytique qui est le sien*⁵¹. Comme l'objectif premier de notre recherche consiste en une meilleure compréhension du fonctionnement de la langue en usage dans la presse algérienne francophone, et plus

⁵¹ CANUT Cécile (2005), *Sociolinguistique et ethnographie de la communication, Guide de l'enquêteur*, in asl.univ.montp.fr/e51mcm/guide.pdf, Consulté le : 30/10/2014.

particulièrement dans les titres de cette dernière puisqu'il en est *l'élément le plus important*⁵², il s'avère donc inéluctable de passer par un corpus constitué d'un certain nombre de titres parus dans quelque uns des quotidiens francophones algériens.

En ce qui concerne la période choisie pour notre corpus, son choix s'est effectué en fonction d'évènements importants qui ont particulièrement marqué l'histoire algérienne ou bien en fonction d'évènements marquants au niveau international.

Tout d'abord, pour le journal *Le Soir d'Algérie*, duquel nous avons puisé les titres de la rubrique *Actualité* et ceux des chroniques *Pousse Avec Eux* et *Le Bonjour du « Soir »*, nous avons choisi la période d'avril 2014, cette dernière coïncide avec le déroulement des élections présidentielles algériennes (17/04/2014).

Ensuite pour les titres de la rubrique *Sport*, la chronique *Point zéro* et le *Commentaire*, pris du quotidien *El Watan*, nous avons choisi la période de juin 2014. Elle est non seulement importante pour le peuple algérien mais aussi et surtout pour le monde entier puisque c'est le mois du déroulement de la coupe du monde de football à laquelle l'Algérie a participé pour la quatrième fois dans l'histoire du football (du 12 juin au 13 juillet 2014).

Enfin, nous avons choisi la période d'août 2014 pour le journal *Liberté*, à partir duquel nous avons recueilli les titres de la rubrique *L'international*, *L'Editorial* et la chronique *Contrechamp*. Cette période coïncide avec la déclaration de guerre contre l'état extrémiste islamique « Daech ».

2-4- Méthodologie :

Pour les besoins de notre recherche nous adopterons une démarche empirique. Nous soumettrons, ainsi, les 360 titres qui fondent notre corpus à une double analyse syntactico-pragmatique.

Tous d'abord, nous procéderons à une analyse syntaxique en ayant recours à la grammaire descriptive pour dégager l'aspect formel des titres. Nous dégagerons ainsi, non

⁵² FURET Claude (1995), *Le titre. Pour donner envie de lire*, Paris : Centre de Formation et de Perfectionnement des Journalistes, p. 53.

seulement, les différentes formulations de ces derniers mais aussi et surtout les procédés syntaxiques utilisés dans leur production.

Ensuite, pour dégager et mettre en avant la relation d'interdépendance qui existe entre la structure syntaxique du titre et le genre discursif qui l'englobe, nous effectuerons une analyse à la fois qualitative et quantitative des 360 titres constituant notre corpus. Nous classerons, de ce fait, les différentes structures en fonction de leur récurrence dans chacune des rubriques (*Actualité*, *Sport* et *L'international*) et dans chaque genre à énonciation subjectivée (la chronique, l'éditorial et le commentaire).

Enfin, nous effectuerons une analyse pragmatico-énonciative du corpus dans le but d'en dégager les différents procédés discursifs mis en œuvre par les différentes instances journalistiques pour la construction des titres de presse.

Conclusion :

L'objectif de ce premier chapitre fut de présenter le cadre général de notre étude. En effet, tout au long de ce chapitre il n'a été question que de poser les jalons de la recherche. Nous avons ainsi dans un premier temps fait le tour des différentes notions clés qu'il nous a semblé nécessaire de développer. Ainsi, nous avons pu démontrer la différence entre les deux sciences qui étudient le titre, à savoir la titraille et la titrologie.

De plus, comme *on ne peut isoler un texte de presse de son environnement spatio-textuel et discursif*⁵³, nous avons, de ce fait, fait ressortir les caractéristiques rédactionnelles des trois genres de l'opinion qui sont au centre de notre analyse : la chronique, l'éditorial et le commentaire. Ces dernières sont nécessaires à la pertinence de notre recherche

Ensuite, dans la deuxième partie de ce même chapitre nous avons procédé à la présentation détaillée de la recherche, des différents constituants du corpus (journaux, rubriques, chroniques, commentaire et éditorial) et de la méthodologie.

Après ce cadrage théorique et méthodologique, nous entamerons l'analyse syntaxique des titres de presse qui sera au centre de notre deuxième chapitre.

⁵³ MOIRAND Sophie (2007), *Les discours de la presse quotidienne, Observer, analyser, comprendre*, Paris : Presses universitaires de France, p. 110.

Chapitre II

Analyse

syntactique du titre

Introduction :

Notre finalité dans ce deuxième chapitre se voit consacrée à l'analyse syntaxique du titre de presse. De ce fait, ce dernier va être abordé d'un point de vue formel.

Dans une première partie, nous ferons la présentation des deux types de dispositions selon lesquelles le titre pourrait être conçu : la première, dans laquelle le titre se voit présenté en deux énoncés appelés communément « surtitre/titre », cette disposition concerne les titres dans les genres à énonciation objectivée ; tandis que dans l'autre disposition on trouve le titre sous forme d'une structure unique, et celle là correspond aux genres à énonciation subjectivée.

Alors que dans la deuxième partie, nous nous intéresserons de manière générale les différentes procédures de conception du titre, en effet, on verra que le titre pourrait paraître principalement selon trois structures : structure phrastique à prédicat, syntagme nominal et enfin syntagme prépositionnel.

Nous commencerons dans un premier temps par les structures à prédicat qui se matérialisent sous formes de phrases simples ou complexes, actives ou passives, complètes ou elliptiques ; ensuite, nous nous intéresserons aux titres dont la structure est un syntagme nominal, minimal ou étendu, informatif ou non informatif ; et enfin, nous discuterons les titres sous formes de syntagme prépositionnel, bien que la fréquence de ses derniers est rare, nous tacherons d'expliquer l'utilisation d'une telle structure.

1- La disposition syntaxique de la structure du titre :

1-1- Le titre comme microsystème :

On trouve parmi les titres de presse, ceux ayant une tendance informative dont la structure se présente sous une composition de deux suites syntaxiques superposées l'une après l'autre, sous une forme d'opposition entre deux énoncés :

1) COMPAGNE PRESIDENTIELLE

Le FLN joue les seconds rôles

2) EGYPTTE

L'armée annonce avoir tué 11 « terroristes » dans le Sinai

3) *BASKET-BALL*

Le GS Pétroliers reprend sa couronne

Comme on le constate, les titres 1, 2 et 3 sont des structures binaires, formées en deux chaînes syntaxiques juxtaposées et non alignées, l'une supérieure et l'autre inférieure.

Notons que, le premier énoncé qui est écrit en majuscule s'appelle « surtitre » dans le domaine de l'information et de la communication, tandis qu'on nomme « titre » le deuxième énoncé écrit en gras. Dans notre étude nous reprendrons la terminologie de J-P. Sueur reprise plus tard par M. Mouillaud⁵⁴, qui considèrent le titre de journal comme un assemblage, une juxtaposition de deux énoncés, l'un, culminant, est un « titre référentiel » (TR) qui positionne l'information dans un contexte bien déterminé alors que l'autre, inférieur, est un « titre informationnel » (TI) qui porte dans son fond cette information.

Suivant cette terminologie, les trois surtitres COMPAGNE PRESIDENTIELLE, EGYPTE et BASKET-BALL sont des titres référentiels pour les titres informationnels Le FLN joue les seconds rôles, L'armée annonce avoir tué 11 « terroristes » dans le Sinaï et Le GS pétroliers reprend sa couronne.

On constate, d'un point de vue formel que, le titre référentiel est indépendant du titre informationnel, de même que le titre (la double structure) est indépendant de l'article qu'il accompagne, mais chacun est administré également par une structure syntaxique distincte.

Du point de vue syntaxique, les trois surtitres COMPAGNE PRESIDENTIELLE, EGYPTE et BASKET-BALL sont des syntagmes nominaux (SN) sans déterminants, alors que les énoncés Le FLN joue les seconds rôles, L'armée annonce avoir tué 11 « terroristes » dans le Sinaï et Le GS Pétroliers reprend sa couronne sont des structures phrastiques à prédicat (SPP).

On peut qualifier le titre informatif comme un microsystème composé de deux énoncés : d'un côté, le titre référentiel, structuré en syntagme nominal (SN) et d'un autre côté, le titre informationnel ayant le statut d'une structure phrastique à prédicat (SPP). Ce microsystème qu'on peut traduire dans le schéma suivant :

⁵⁴ MOUILLAUD M. (1982), « Grammaire et idéologie du titre de journal », in *Mots*, n° 4, Lyon : ENS Editions, p. 69-91.

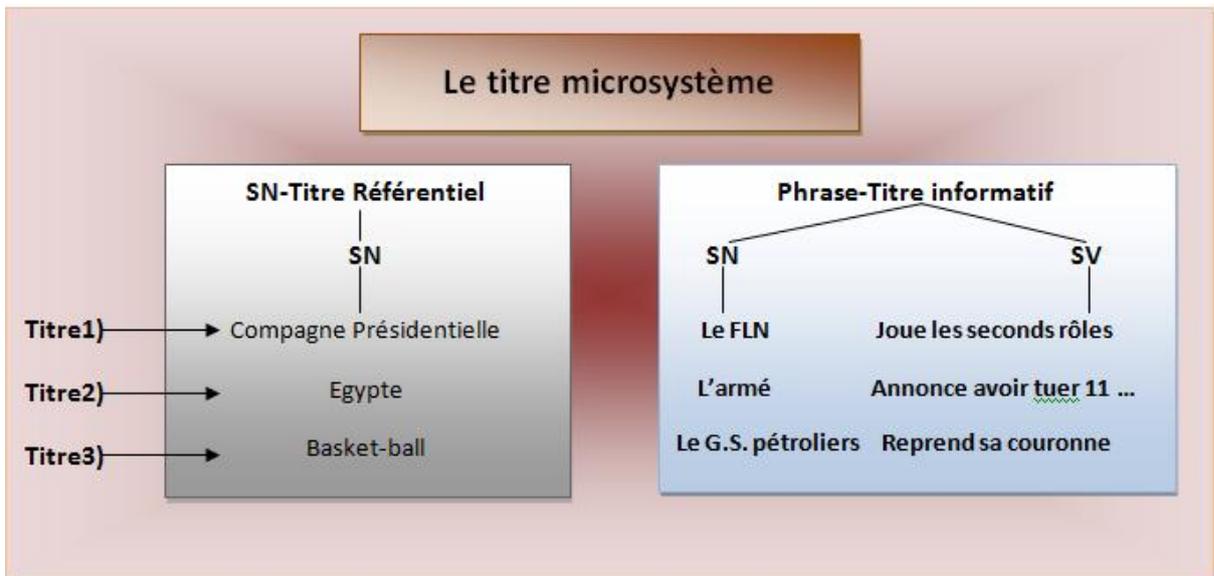


Figure 06 : La disposition syntaxique du titre informatif

Dans la suite de notre analyse nous allons voir que cette disposition, si elle est représentative au niveau de la construction à double énoncés, est loin d'être tout de même, un modèle de référence au niveau syntaxique car elle n'est qu'un exemple de conception de titres dans la mesure où l'énoncé référentiel pourrait adapter d'autres statuts notamment celui d'une structure phrastique et que le titre informationnel pourrait avoir d'autres formes, particulièrement celle de syntagme nominal. L'exemple 4 représente l'un de ces cas :

- 4) *IL S'APPUIE SUR 60000 CONTROLEURS* ———→ SPP
Le plan anti-fraude de Benflis ———→ SN

Remarquons que dans ce titre, et contrairement à ce qu'on avait avancé plus haut dans notre analyse que, le surtitre est une phrase complète constituée d'un SN et d'un Prédicat verbal, tandis que le titre informationnel est un syntagme nominal ; cela dit, observons cette structure :

- *COMPAGNE PRESIDENTIELLE* ———→ SN
- Sellal annule son meeting à Batna* ———→ SPP

Pour être succincts, nous dirons, à cet instant que les rôles peuvent être altérés sans pour autant toucher au sens global du titre dans la mesure où le surtitre, ici, constitue une information de plus et non une référence, et pour ne pas entrer dans les détails, nous préférons laisser nos commentaires concernant notamment cet exemple pour la section dans la quelle

nous traiterons des cas où le surtitre entretient des rapports syntaxiques avec le titre informationnel.

1-1-1-Le titre référentiel et le titre complémentaire :

Pas d'article sans titre constitue indubitablement une règle journalistique ; il se pourrait toute fois qu'un titre se présente sans article ; c'est ce que nous voyons systématiquement dans les unes des journaux. De surcroit, il faudrait ajouter que la plupart des 180 titres informatifs, nous avons collecté dans notre corpus, sont des titres microsysteme ; sauf dans quelque cas rares mais présents où on trouve des titres employés seuls sans surtitres :

5) *Ouyahia essuie un échec à Bejaïa*

6) *Le clan présidentiel lance le passage en force !*

7) *Les belges évoquent des verts en crise*

Précisons que ces trois titres constituent des hyperstructures, donc se sont des titres à ne pas confondre pour autant avec les intertitres (titres à l'intérieur d'un article).

8) *4^e MANDAT POUR BOUTEFLIKA*

La caution des intellectuels fait défaut

9) *TIZI-OUZOU*

Meeting sous haute surveillance

10) *CRASH DU VOL MH17*

65 victimes identifiées

Le titre référentiel (TR), pragmatiquement parlant attribue à l'information dont seule la structure prédicative pourra mettre en exergue à travers une des modalités d'énonciation, un renvoi thématique, un contexte déterminé ou un champ quelconque dans lequel elle s'inscrit.

Pour ce qui est des trois surtitres : 4^e mandat de Bouteflika, Tizi-ouzou et crash du vol mh17, on constate qu'ils sont autant des énoncés dont on aurait pu se servir d'introducteurs ; en fait, chacun renvoi à un contexte bien déterminé dans le quel se situe l'information que

l'on voit émergée pleinement dans le second énoncé ; seulement, dans l'écriture journalistique, l'une des stratégies fondamentales dont se sert la presse écrite est de communiquer le maximum d'informations en un minimum d'espace, en d'autres termes en un minimum de mots.

11) *AMMAR SAADANI A PARTIR D'ORAN*

« *Bouteflika ne comptait pas se représenter* »

12) *ABDELKADER SALLAT, DIRECTEUR DE COMPAGNE DE BENFLIS*

« *Il ne s'agit pas de réhabiliter le parti dissous* »

13) *JO WILFRIED TSONGA. TENNISMAN FRANÇAIS*

« *Je n'ai jamais battu Novak dans les grands moments* »

Notons que pour le cas des titres 11, 12 et 13, l'incarnation d'une citation attribuée à son énonciateur d'origine, à sa première source ; on constate que dans ces cas il s'agit de l'emploi du discours rapporté dans le titre (Cf. chapitre 4 le titre en discours rapporté direct, p. 150). Dans cette perspective, le titre est composé d'une référence représentant un nom d'énonciateur et d'une information renvoyant à sa citation

Ajoutons notamment que le nom de l'auteur de la citation est très souvent suivi d'une paraphrase attributive : (*Jo wilfried Tsonga. Tennisman français, Abdelkader Sallat, directeur de compagnie de Benflis*) et rarement employé seul (*Ammar Saadani*)

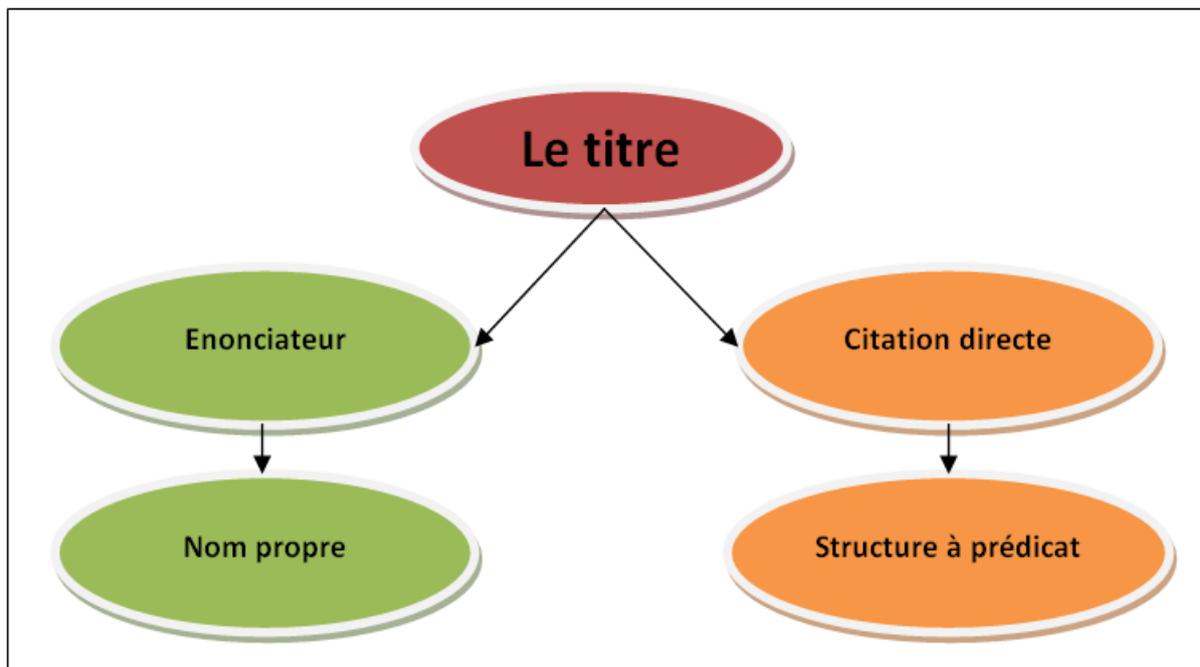


Figure 07 : La disposition syntaxique du titre-citation

Dans une optique syntaxique, le système linguistique d'une langue donnée, excepté le *nom*, ne contient pas une unité grammaticale aussi rigoureuse censée se référer à quelqu'un, à quelque chose ou tout simplement au monde; c'est pour cela que le statut syntaxique du titre référentiel se présente très souvent sous forme d'un syntagme nominal ; en d'autres termes les éléments nominaux sont utilisés comme outils de références alors que les éléments verbaux (verbe, auxiliaire et copule) servent d'outils de prédication.

14) SECURITE

Etat d'alerte maximum à la frontière tuniso-lybienne

On remarque que Sécurité et Basket-ball sont des unités isolées, des noms sans déterminant ressemblant à ceux qu'on trouve dans le dictionnaire, ils représentent, chacun, une catégorie dans la quelle s'inscrit l'information, ainsi, Sécurité est une catégorie dans le domaine de la sûreté internationale qui se constitue lui de plusieurs catégories (protection, lutte anti-terrorisme, etc.) Alors que Basket-ball est une catégorie dans le domaine du sport qui à son tour englobe plusieurs catégories (Football, Handball, Athlétisme, etc.). Notons également que ces catégories sont des invariants propres à chaque quotidien (Culture, Etranger, sport, Cinéma, Société,...) :

15) *BASKET-BALL*

Le GS pétroliers en grand champion

16) *BASKET-BALL*

Le GSP indétrônable

De surcroît, dans ce cas de titres, c'est le titre informationnel qui change; soulignons le fait que cette analogie entre les titres référentiels et les mots de dictionnaire est largement suffisante pour pouvoir confirmer le statut de référence, attribué à cette catégorie de titres.

Cependant, on peut rencontrer, comme on l'a évoqué antérieurement, des cas où le surtitre soit une structure prédicative, particulièrement lorsqu'il véhicule une information :

17) *WASHINGTON FAIT DON D'EQUIPEMENTS MILITAIRES*

Pour aider la Tunisie dans la lutte contre le terrorisme

18) *EN RAISON DES FRAPPES AMERICAINES QUI S'Y DEROULENT*

Kuwait Airways suspend temporairement ses vols au dessus de l'Irak

19) *IL A MIS EN DEROUTE LES REDOUTABLES PESHMERGAS KURDES*

Abou Bakr al-Baghdadi, le calife à la Rolex, à supplanté Ben Laden

En analysant les titres 17, 18 et 19 on s'aperçoit que chacun d'eux fonctionne comme un microsystème constitué d'une information et d'un complément d'information ; à priori le tout a le statut d'une phrase :

- Washington fait don d'équipements militaires **pour aider la Tunisie dans la lutte contre le terrorisme**

L'énoncé *Pour l'aider dans la lutte contre le terrorisme* est un complément circonstanciel du but introduit par la préposition « pour ». Alors que dans le titre 18 la structure *En raison des frappes américaines qui s'y déroulent* est un complément circonstanciel de cause introduit par la locution prépositionnelle « En raison de ». Tandis que dans le cas du titre 19 qui est une phrase complexe constituée de deux propositions indépendantes et où l'inversement de leur ordre n'affecte en aucun cas le sens ou la composition syntaxique du titre :

- **Abou Bakr al-baghdadi, le calife à la Rolex, à supplanté Ben Laden**, il a mis en déroute les redoutables Peshmergas kurdes.

De plus que l'énoncé *il a mis en déroute les redoutables Peshmergas kurdes* forme une parataxe avec *Abou bakr al-baghdadi, le calife à la Rolex, à supplanté Ben Laden* donc la relation de cause est implicite.

On constate aussi que, l'ordre des deux structures est établi selon l'importance de l'information présente dans chaque énoncé ; la plus essentielle est mise en « titre » alors l'autre, plus complémentaire est mise en « surtitre » c'est pourquoi on trouve que la proposition principale vient généralement après la proposition subordonnée dans le cas où le titre microsysteme est constitué de deux énoncés parataxiques ; le rapport logique reste à détecter par le lecteur.

D'autant plus qu'ici on ne peut parler du titre référentiel dans la mesure où tout le titre constitue une information et que ses éléments se lie syntaxiquement pour fonctionner ensemble, et nous voyons clairement à travers ces titres, que la référence pourrait être implicite, donc on préfère dénommer le surtitre dans ce cas « titre complémentaire » dont la disposition est représentée par l'illustration suivante :

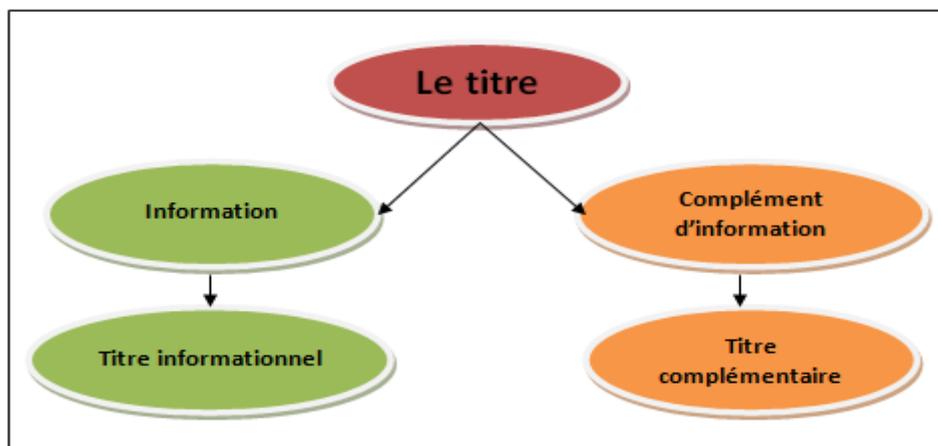


Figure 08 : la disposition syntaxique du titre complémentaire

D'après ce point analysé, on constate que le surtitre pourrait être référentiel ou complémentaire ; afin de satisfaire l'objectif principal de cette étude, nous tenons à préciser que l'analyse du surtitre n'interviendra, du moins dans ce deuxième chapitre, que lorsqu'il est titre complémentaire partageant, de ce fait, avec le titre informationnel une complémentarité

syntactique. Notre étude s'intéressera entièrement sur la structure du titre informationnel dont on va analyser sa structure avec celle du titre commentatif.

1-1-2-Le titre informationnel :

D'autant qu'il a été évoqué antérieurement, le titre informationnel est le constituant central du titre micro-système, il sera soigneusement analysé et largement privilégié à côté du titre commentatif avec le quel on va le comparer.

Lorsqu'on procède à un acte de langage, on se voit obligé de passer par au moins une modalité énonciative; l'acte d'informer est assimilé à la modalité de l'assertion, une modalité dont le verbe semble une nécessité dans le titre.

20) *LIGUE 1*

40% des joueurs sont en fin de contrat

21) *ASO CHLEF*

Meksi Mustapha hospitalisé

22) *ILS SONT PASSIBLES DE PEINES ALLANT DE 3 A 20 ANS DE PRISON*

Quatre Saoudiens condamnés pour avoir combattu ou tenté d'aller en Syrie

23) *BEJAIA*

Barakat réussit son rassemblement

24) *COMPAGNE ELECTORALE POUR BOUTEFLIKA*

Sellal hausse le ton

25) *LIGUE D'ALGER*

Hammoum annoncera sa démission lors de l'AGO

Lors de l'analyse des titres 20, 21, 22, 23, 24 et 25, on s'aperçoit que le titre ici est une structure syntaxique prédicative, illustré par une phrase simple composée d'un syntagme nominal sujet et d'un prédicat verbal, ainsi *Sellal hausse le ton* est une phrase simple composée d'un syntagme nominal sujet (*Sellal*) et d'un syntagme verbal (*hausse le ton*) ; ce syntagme verbal est le prédicat de la phrase que nous allons illustré dans ce schéma :

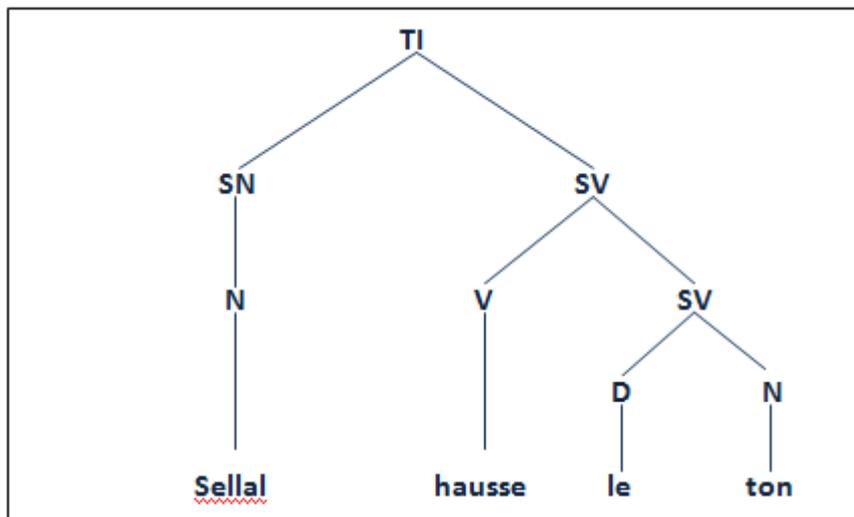


Figure 09 : Structure syntaxique du titre 24

Au sein de notre corpus collecté, nous avons cueilli 60 titres d’articles d’information relevés du journal algérien francophone *Le soir d’Algérie* dans sa rubrique *Actualité* ; pour observer la fréquence de la structure phrastique à prédicat. Le résultat obtenu est le suivant :

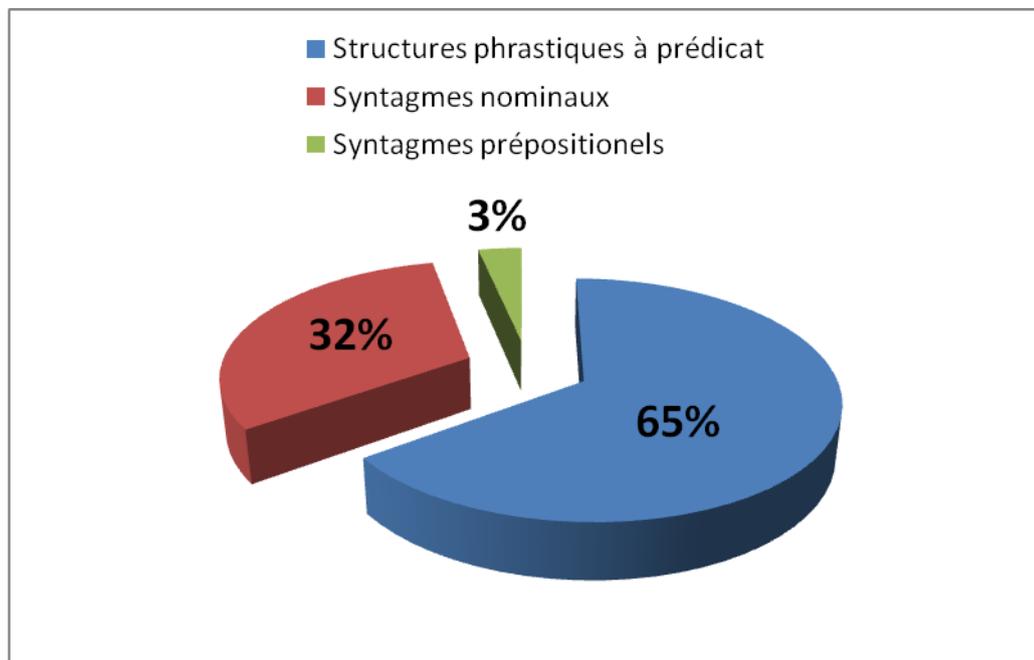


Figure 10 : Illustration graphique de la structure du titre dans la rubrique *Actualité*

D’après le schéma graphique on remarque l’hégémonie de la structure phrastique à prédicat avec un taux de 65% contre 32% pour les syntagmes nominaux, tandis que pour les

syntagmes prépositionnels, leur fréquence est très rare avec seulement deux titres parmi les 60 analysés représentant ainsi un taux de 3%.

Ces premières statistiques affirment bien les propos que nous avons avancé antérieurement concernant la structure syntaxique des titres informationnels.

Nous tenons aussi à préciser que le prédicat dans ces titres pourrait être présenté sous forme de copule apparente (titre 20) :

- 40% des joueurs *sont* en fin de contrat

Ou fréquemment une copule elliptique (titres 21,22) :

- Meksi Mustapha (~~était/est/sera~~) hospitalisé
- Quatre Saoudiens (~~étaient/sont/seront~~) condamnés pour avoir combattu ou tenté d'aller en Syrie

Nous traiterons ultérieurement avec plus de détails le cas de la copule, (Cf. L'omission de la copule, p. 68)

Pour le cas des titres en syntagme nominal qui, remarquons-le, sont beaucoup moins présents en comparaison avec les titres à prédicat avec un taux de 32% qui reste tout de même un pourcentage à ne pas négliger ; certes nous avons avancé que seule la structure prédicative pourrait interpréter une information, alors comment expliquer la présence des titres en syntagme nominal ?

26) TUNISIE

Réouverture du post-frontière de Ras-Jédir

Bien que ce titre présent soit un SN étendu dont le noyau est un nom (Réouverture), ceci dit, voyons la structure suivante :

- *Le post-frontière de Ras-Jédir (était/est/sera) réouvert.*

Sur le vecteur portant l'information on constate que les deux titres sont identiques ; seulement l'aspect temporel de l'action est caché dans le premier énoncé qui aurait pu être dévoilé dans le deuxième. Alors que d'un point de vue formel, le SN dans ce titre était à

l'origine une structure phrastique à prédicat, devenue par transformation une phrase nominale grâce à une opération syntaxique auxquelles on va s'intéresser ultérieurement de ce chapitre (Cf. La structure nominalisée, p. 75) et dans laquelle nous tenterons d'expliquer une telle opération ; il semble que les syntagmes nominaux ; même s'ils partagent un statut et une configuration syntaxique identique ont tout de même différentes fonctions ; par ailleurs, la dissimulation de l'aspect temporel du titre n'est pas le seul avantage que présente le procédé de la nominalisation ; il y en a bien d'autres que nous aborderons et développerons plus tard, (Cf. La nominalisation, p. 147).

Aussi, nous découvrons, avec une fréquence minimale un autre type de construction syntaxique du titre informationnel; le syntagme prépositionnel, lequel nous aborderons plus tard (Cf. p. 78).

1-2- Le titre commentatif :

Contrairement à ce qu'on a vu en ce qui concerne la structure du titre informatif, le titre commentatif qui entre dans les genres discursifs à énonciation subjectivée est une construction linéaire constituée d'un seul énoncé :

27) *Les canaux de l'indignité*

28) *Un puzzle diabolique*

29) *Changement*

Le titre 27 est un syntagme nominal composé d'un nom *canaux* qui est le noyau et déterminé d'abord par un article *Les* puis par un complément du nom *de l'indignité* ce dernier est un syntagme prépositionnel. Alors que le titre 28 est aussi un syntagme nominal composé d'un nom *puzzle* déterminé par l'article *un* et par un adjectif qualificatif épithète *diabolique*. Tandis que le titre 29 *changement* est un syntagme nominal composé d'un seul nom et sans aucune détermination.

On peut représenter ces titres avec les structures suivantes :

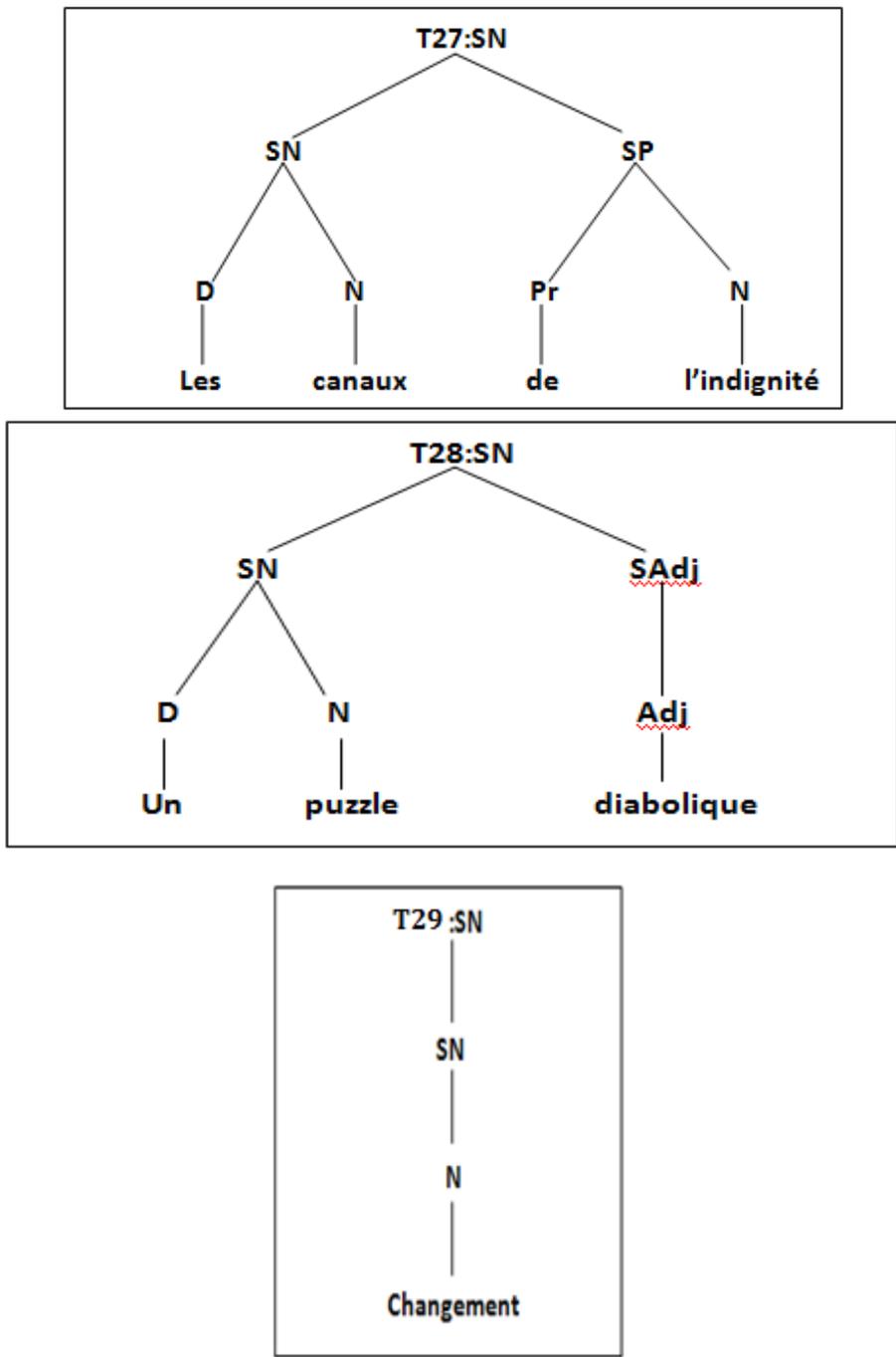


Figure 11 : Structures syntaxiques des titres 27, 28 et 29

Ces illustrations démontrent que ces titres sont tous des syntagmes nominaux dont le noyau est un nom, l'absence du verbe montre que ces énoncés constituent des fragments de phrase : un nom, un nom + un complément du nom, un nom+ un adjectif qualificatif.



Figure 12 : La disposition syntaxique du titre commentatif

Antérieurement, nous avons avancé que la structure du titre référentiel constitue également un SN, alors, sont-t ‘ils les mêmes ? Ont-t ‘ils la même fonction ? Entrerons-t ‘ils dans la même stratégie discursive ? Nous tenterons d’apporter des réponses dans les procédures de construction des titres de presse (Cf. p. 57).

30) *Jusqu’où ira la presse « caniveau » ?*

31) *Réveillez l’Africain qui dort en vous !*

Comme on le remarque, ces deux titres sont des structures phrastiques à prédicat, le premier énoncé représente une prise de position, l’interrogation : le locuteur pose une question à laquelle il devrait répondre au sein de son article ; il n’informe pas sur le monde mais il le critique. Alors que dans le deuxième énoncé qui est une sollicitation ; en effet l’implication du journaliste à travers l’énoncé impératif *Réveiller* nous conduit à penser qu’il n’est pas informateur mais commentateur.

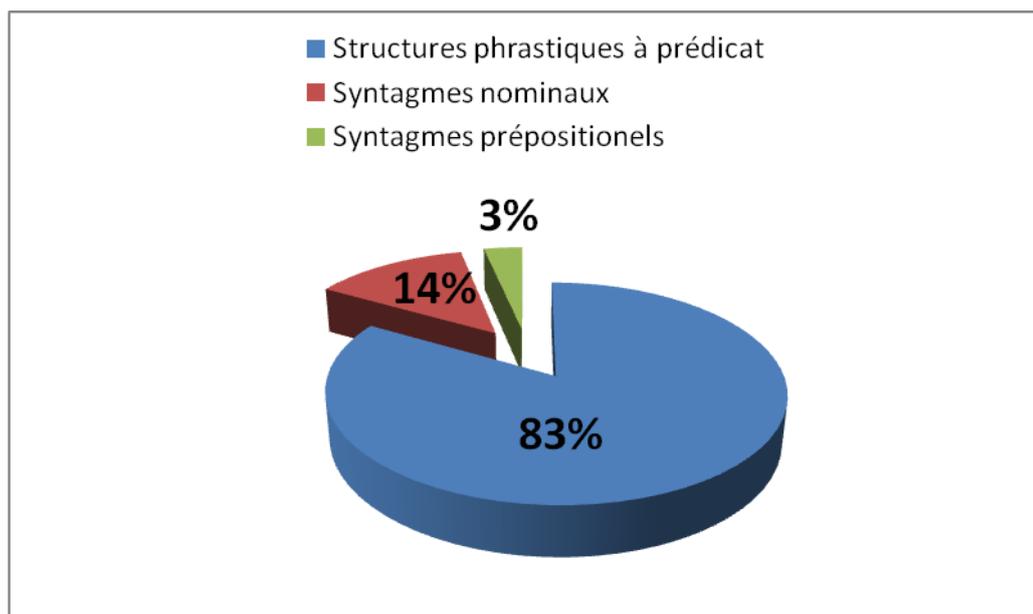


Figure 13 : Représentation syntaxique des 30 titres de la chronique Point zéro

Contrairement à ce que nous avons vu en ce qui concerne les titre informationnels décrits comme étant des genres à énonciation objectivée, ici, dans le cas du titre commentatif considéré comme un genre discursif à énonciation subjectivée on remarque que les syntagmes nominaux sont les plus présents avec un taux de 83% contre 14% représentant les titres à prédicats verbaux et seulement 3% en syntagme prépositionnel. Donc au premier abord on peut dire que la structure du titre commentatif est nominale contrairement à celle du titre informationnel qui est plutôt une structure verbale assertive.

Dans le troisième chapitre, nous allons généraliser ce point de vue à partir d'une analyse quantitative en décrivant d'une part les titres issus des genres à énonciation subjectivée (180 titres de Commentaire, d'Editorial et de Chroniques) et d'autre part les titres issus des genres à énonciation objectivée (180 titres d'articles d'information).

2- Procédures de construction :

2-1- La structure phrastique à prédicat :

2-1-1- La phrase simple :

Comme évoqué auparavant, le titre informationnel est généralement conçu comme une structure verbale, précisément, une structure à un seul verbe. De plus, la phrase simple assertive est la forme régulière du titre informationnel qu'on peut représenter de la manière suivante :

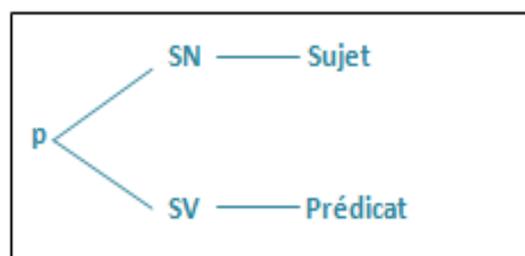


Figure 14 : Représentation syntaxique de la structure prédicative dans le titre informationnel

Ces titres que nous allons citer en bas illustrent bien cette représentation :

32) *ECHEC DU CESSER-LE-FEU A GAZA*

Washington montre le Hamas du doigt

33) *CESSEZ LE FEU*

Al-Sissi vante le plan égyptien pour mettre fin au conflit

34) *MC ORAN*

Belhadj succède à Djebbari

35) *EQUIPE NATIONALE*

Les verts s'envoleront aujourd'hui pour le Brésil

36) 4^e *MANDAT POUR BOUTEFLIKA*

La caution des intellectuels fait défaut

Le titre informationnel dans 32 est une phrase simple constituée d'un syntagme nominal sujet *Washington* et d'un syntagme verbal prédicat *montre le Hamas du doigt*. De surcroît, les éléments SN et SV, étant les constituants immédiats de la structure verbale du titre informationnel, se combinent très souvent avec des SP pour étendre cette structure simple par des compléments ; ainsi en 33, *pour mettre fin au conflit* est un SP constituant du segment SV *vante le plan égyptien pour mettre fin au conflit*, sur le plan fonctionnel, il est complément circonstanciel du but. Alors que pour le cas du titre 36, *des intellectuels* est un SP constituant du segment *La caution des intellectuels* et jouant la fonction d'un complément du nom *caution*.

Ajoutant que ces cinq titres présentés sont des titres ayant une structure verbale à la voix active, pourtant on a tendance à produire des titres à la voix passive :

37) *ISRAEL COMMET DES CRIMES D'ETAT A GAZA*

Encore des réfugiés palestiniens bombardés dans une école de l'ONU

38) *EGYPTE*

Un soldat américain de la FMO blessé par balle dans le Sinaï

Malgré le fait qui relève que l'assertion, en ce qu'elle constitue la modalité objective de l'information selon laquelle se conçoivent la majorité dominante des titres informationnels (Cf. la structure verbale assertive, p. 98), on a relevé tout de même, un certain nombre de phrases simples dont la modalité énonciative est l'interrogation, l'injonction ou l'exclamation ; ceci étant dit, ces modalités relevant plutôt de la subjectivité du journaliste

trouvent systématiquement places dans les titres commentatifs (Cf. L'engagement énonciatif, p. 130) :

39) *Que faire d'Air Algérie ?*

40) *Allez ZDF, allez !*

41) *L'homme qui lisait dans les cerveaux !*

2-1-2- La phrase complexe :

Les phrases complexes s'opposent à la phrase simple et se distinguent en fonction de leur mode de composition, en d'autres termes selon la façon *dont une ou plusieurs phrases constituants P1, P2, etc., généralement appelées propositions, s'insèrent dans la structure globale d'une phrase constituée dite motrice P0*⁵⁵. De plus, une phrase complexe *comprend un constituant qui, ayant lui-même la structure d'une phrase (P= GN+GV), se trouve ainsi être en relation de dépendance ou d'association avec une autre structure de phrase*⁵⁶. Par ailleurs, le rapport de connexion entre les constituants de la phrase complexe pourrait être marqué par la juxtaposition, la coordination, la subordination ou l'insertion⁵⁷.

- *IL A APPELE LES TUNISIENS A RESISTER A LA TENTATION TERRORISTE*
Hollande assimile la lutte pour la liberté au terrorisme

2-1-2-1- La juxtaposition :

Parmi les modes de composition de la phrase complexe, la juxtaposition est le plus simple et le plus contraint⁵⁸.

Nous tenons tout de même à préciser que ce n'est seulement en prenant en considération que le titre est une union entre le titre informationnel et le titre complémentaire que nous pouvons parler de juxtaposition :

⁵⁵ RIEGEL Martin, PELLAT Jean-Christophe, RIOUL René (1994), *Grammaire méthodique du français*, Paris : Presses Universitaires de France, p. 469.

⁵⁶ *Ibidem.*

⁵⁷ *Ibidem.*

⁵⁸ *Ibidem.*

42) *IL A ETE ELU A 52,1% DES SUFFRAGES LORS DE LA PRESIDENTIELLE*

Le « sultan » Erdogan monte sur le trône

43) *IL LANCERA PROCHAINEMENT SON NOUVEAU PARTI POLITIQUE*

Benflis défie le cercle présidentiel

44) *ILS ONT PARCOURU PLUS DE 1300 KM*

Les supporters débarquent à porto Alegre

45) *IL A MIS EN DEROUTE LES REDOUTABLES PESHMERGAS KURDES*

Abou Bakr al-Baghdadi, le calife à la Rolex, à supplanté Ben Laden

Avec deux prédicats à tête verbale (à été élu, monte) pour un même sujet (Il, Le sultan Erdogan), on peut reformuler le titre 42 en une seule phrase complexe à deux propositions indépendantes :

- *Le « sultan » Erdogan monte sur le trône, il a été élu à 52,1% des suffrages lors de la présidentielle. (Relation implicite de cause)*

De là, le titre informationnel *Le « sultan » Erdogan monte sur le trône* est une proposition indépendante reliée par juxtaposition avec la proposition *il a été élu à 52,1% des suffrages lors de la présidentielle* qui représente le titre complémentaire ; seulement la juxtaposition n'est pas assurée par une virgule ou un deux points mais plutôt par un marquer spatial (un saut de ligne). De plus que les titres 43, 44 et 45 sont régis par la même disposition syntaxique que le titre 42 et témoignent de la fiabilité de notre explication :

- *Benflis défie le cercle présidentiel, il lancera prochainement son nouveau parti politique. (relation implicite de conséquence).*
- *Les supporters débarquent à porto Alegre, ils ont parcouru plus de 1300 KM. (Rapport implicite de temps).*
- *Abou Bakr al-Baghdadi, le calife à la Rolex, à supplanté Ben Laden, il a mis en dérouté les redoutables Peshmergas Kurdes. (Rapport implicite de cause).*

Donc, nous pouvons avancer que la juxtaposition pourrait aussi bien exprimer explicitement qu'implicitement plusieurs rapports logiques (la cause, le but, la conséquence,

l'opposition, la manière, le temps, etc.) qu'on ne peut nullement ignorer ; la ponctuation (ou bien la disposition spatiale dans notre cas) joue le rôle de connecteur.

2-1-2-2- La coordination :

La coordination, tout comme la juxtaposition joue sur *l'enchaînement syntaxique*⁵⁹. De surcroît, c'est l'absence ou la présence d'un outil de liaison (conjonction de coordination) entre les propositions indépendantes qui détermine le statut de la phrase complexe.

De plus, la coordination, si elle existe, elle n'a pas pour rôle l'association de la structure du titre informationnel avec celle du titre complémentaire dans la mesure où cette association est déjà assurée par la juxtaposition ; or, cette dernière n'est pas marquée non plus par la ponctuation ; pourrions-nous parler d'une conjonction de coordination elliptique ? Ceci reste problématique.

Pour notre cas, nous examinerons le titre informationnel lorsqu'il est composé de deux propositions coordonnées.

Etant donné, la structure du titre à prédicat est très souvent en « mono verbal », nous ne trouvons que rarement deux propositions coordonnées dans le titre :

46) *MARCHE IMPOSANTE CONTRE LE QUATRIEME MANDAT*

Bejaia persiste et signe

47) *LA TREVE RESTE GLOBALEMENT RESPECTEE A GAZA*

Les discussions progressent, mais s'avèrent « difficiles et épuisantes »

Le titre 46 contient deux verbes conjugués donc deux propositions, elles sont coordonnées par un mot de liaison *et* ; donc pour éviter une répétition on a dû effacer le sujet de la seconde proposition pour autant qu'il soit un constituant en commun, explicité dans la première :

- P1 : *Bejaia persiste*
- P2 : *Bejaia signe*

⁵⁹ *Ibidem.*

Idem pour le titre 47 :

- P1 : Les discussions progressent
- P2 : Les discussions s'avèrent « difficile et épuisantes »

48) *ALGERIE 4 - COREE DU SUD 2*

La victoire assurée mais pas la qualification

Par contre dans ce titre présent ce n'est pas le sujet que l'on a effacé mais plutôt le verbe pour autant que celui-ci, explicite dans la première proposition, est implicite dans la deuxième, ceci n'empêche pas que le titre soit une phrase complexe constituée de deux propositions coordonnées par la conjonction *mais* :

- P1 : La victoire assurée
- P2 : La qualification n'est pas assurée

49) *APRES TROIS SEMAINES DIFFICILES*

Le poste-frontière tuniso-libyen retrouve son calme et sa fluidité

50) *APRES LES SCENES DE VIOLENCE DE SAMEDI DERNIER A BEJAIA*

La LADDH appelle au calme et à la vigilance

51) *VOULANT METTRE A PROFIT L'OPPORTUNITE DES DISCUSSIONS A LA TREVE*

John Kerry presse Israël et les Palestiniens de reparler de paix

Dans les titres 49, 50, 51 on constate qu'il y a ellipse du sujet et du verbe :

- 49 / P1 : Le poste-frontière tuniso-libyen retrouve son calme.
- 49 / P2 : Le poste-frontière tuniso-libyen retrouve sa fluidité.

- 50 / P1 : La LADDH appelle au calme.
- 50 / P2 : La LADDH appelle à la vigilance.

- 51 / P1 : John Kerry presse Israël.
- 51 / P2 : John Kerry presse les palestiniens.

Faute de mots de liaison, la juxtaposition prime sur la coordination dans les titres informationnels ; ce qui est fréquent cependant, ce n'est pas la coordination des propositions mais plutôt celle des éléments du type syntagmes nominaux et syntagmes nominaux :

52) *CENTREAFRIQUE*

Violents accrochages entre soldats français et ex-Séleka

53) *TECHNOLOGIE SUR LA LIGNE DE BUT*

14 cameras et un signal

2-1-2-3- La subordination :

Comme nous l'avons vu précédemment, la coordination et la juxtaposition relient des propositions indépendantes, alors que de son côté, la subordination joue sur *l'emboîtement hypotaxique*⁶⁰ et forme une phrase complexe dont l'un de ses membres, gouverné par une tête phrastique, est syntaxiquement tributaire de l'autre.

En effet, la manière dont les titres informatifs sont disposés, à savoir en structures binaires séparées par un marqueur spatial (saut de ligne), permet à la juxtaposition d'avoir la plus grande part dans la structuration complexe des titres ; de plus, nous verrons plus tard que la proposition introduite par une conjonction de subordination disparaît au profit d'un complément introduit par une préposition ; ainsi, au lieu des locutions conjonctives : avant que, après que, pendant que, malgré que, etc. Qui introduisent des propositions subordonnées, on a souvent recours à l'usage des prépositions : avant, après, pendant, malgré, etc. Qui introduisent plutôt des compléments de phrase :

54) *APRES LE SAUVE-QUI-PEUT DES ETRANGER*

Chaos général en Lybie

- *Chaos général en Lybie **après que** les étrangers se sont sauvés.*

55) *APRES LE NUL ENTRE LA RUSSIE ET LA COREE DU SUD*

L'Algérie reste en vie

- *L'Algérie reste en vie **après que** la Russie et la Corée du sud aient fait un nul.*

⁶⁰ *Ibidem*, p. 471.

Nous allons proposer une analyse de quelques titres qui font l'objet d'une subordination :

2-1-2-3-1- La relative :

La proposition relative sert plus le fait d'expliquer que d'informer, en effet, bien qu'on y trouve un verbe dans son sein, cette dernière joue le rôle d'un modificateur.

56) *L'homme qui lisait dans les cerveaux !*

57) *Une derbouka qui cache l'orchestre*

58) *L'Algérie qui gagne*

Dans ces trois titre à énonciation subjectivée, les propositions relatives *qui lisait*, *qui cache l'orchestre* et *qui gagne* ne sont en effet que des expansions des SN *l'homme*, *une derbouka* et *l'Algérie*. Ces titres sont des SN dont les verbes *lisait*, *cache* et *gagne* sont des constituants :

SN=SN+ une relative.

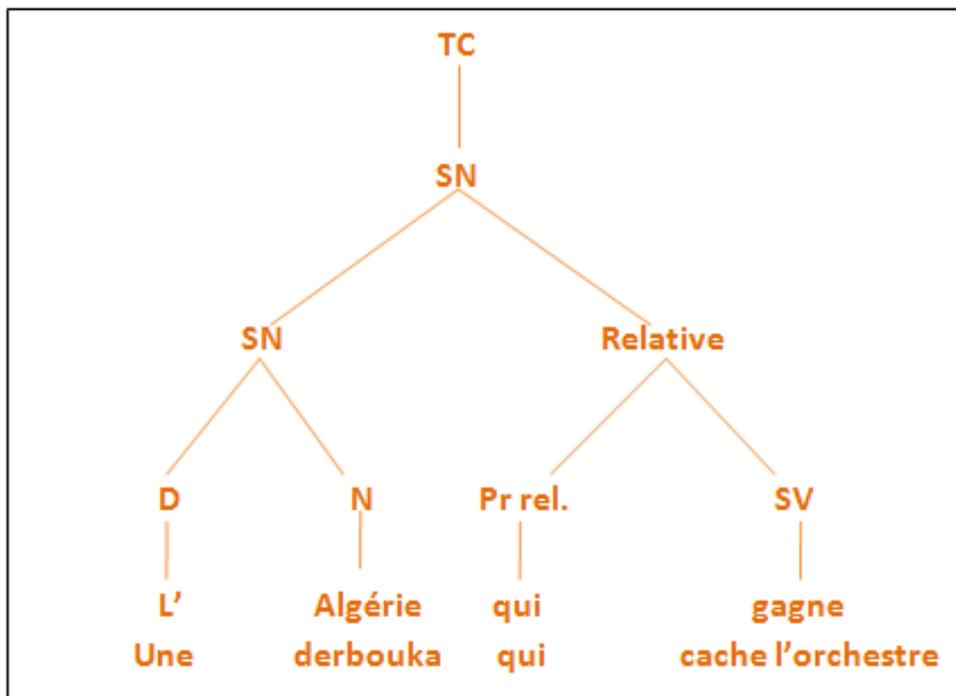


Figure 15 : Structure syntaxique des titres 57 et 58

Contrairement à ce qu'on a vu dans les titres informatifs dont le verbe est un support de prédication, dans les titres commentatifs le verbe est un constituant de la relative.

Les titres 56, 57, 58 ne représentent pas, par conséquent, des phrases *stricto sensu* mais des fragments de phrases qui pourraient devenir des structures prédicatives complètes :

- *L'homme qui lisait dans les cerveaux fascine les esprits*
- *Une derbouka qui cache l'orchestre n'a pas sa place*
- *L'Algérie qui gagne a perdu cette fois*

La proposition subordonnée relative, par définition, sert à modifier le nom quelque soit sa fonction grammaticale et dans la majorité des cas, elle équivaut à un adjectif qualificatif épithète :

- *L'Algérie gagnante*

De plus, dans des cas rares elle peut être remplacée par un participe présent :

- *L'homme lisant dans les cerveaux*
- *Une derbouka cachant l'orchestre*

2-1-3- La structure appositive :

On se référant à notre analyse antérieure, nous avons vu comment le titre complémentaire ou référentiel pourrait être une phrase simple, étant elle même l'autre constituant supposé de la phrase complexe qui pourrait représenter le titre micro-système ; ce qu'on va voir maintenant soutient l'idée selon laquelle le titre et le surtitre, parfois, font ensemble l'objet d'une fabrication journalistique à partir d'une défragmentation d'un seul bloc syntaxique : la structure appositive est souvent mise en titre complémentaire et sert d'une détermination pour le sujet de la structure du titre informatif :

59) *S'IMPLIQUANT MILITAIREMENT POUR SAUVER LES MINORITE
IRAKIENNE*

Les Etats-Unis lancent des frappes contre des positions de l'EI

60) *DEVANT LA DEBANDADE DES CHANCELLERIES ETRANGERES*

La solution à la crise serait libyenne

61) *VOULANT METTRE A PROFIT L'OPPORTUNITE DES DISCUSSIONS DE LA TREVE*

John Kerry presse Israël et les Palestiniens de reparler de paix

En effectuant une reformulation de ces trois titres, on obtient les formes suivantes

- *Les Etats-Unis, s'impliquant militairement pour sauver les minorités irakiennes, lancent des frappes contre des positions de l'EI.*
- *La solution à la crise, devant la débandade des chanceliers étrangers, serait libyenne.*
- *John Kerry, voulant mettre à profit l'opportunité des discussions de la trêve, presse Israël et les Palestiniens de reparler de paix.*

On constate, à partir des ces nouvelle formes que le titre complémentaire constitue une structure appositive ayant l'objectif d'apporter des précisions au sujet du titre informationnel ; il s'agit par conséquent, d'une expansion du SN sujet et sa suppression n'affecte guère le sens de la phrase de base en titre informationnel. De plus la disposition spatiale vient remplacer la séparation par deux virgules exprimant et bornant la structure appositive.

62) *Le manager, ce bouc émissaire idéal*

63) *Le logement, un concentré des travers du système*

Cependant, dans ces titre présents les structures *ce bouc émissaire idéal, un concentré de travers du système* mis en apposition, auraient la fonction d'un attribut pour autant que la virgule ayant la même fonction que la copule « est » :

- *Le manager est ce bouc émissaire idéal*
- *Le logement est un concentré des travers du système*

De ce fait, elles sont des constituants indispensables des phrases qui forment avec l'auxiliaire omis « est » le prédicat, elles ne sont pas des expansions des SN *Le manager* et *Le logement*, cependant, elles en sont *ipso facto* dans les exemples suivants :

- **Le manager**, ce bouc émissaire idéal, **a porté le chapeau**
- **Le logement**, un concentré des travers du système, **est révélateur**

2-1-4- La structure elliptique :

2-1-4-1- L'omission de l'auxiliaire :

64) *SAVE THE CHILDREN L'A PUBLIEE DANS LA PRESSE BRITANNIQUE*

La liste de 373 enfants palestiniens tués par Israël à Gaza

65) *EGYPTE*

Cinq policiers tués par des hommes armés

Dans les deux titres 64 et 65 nous ne saurons absolument pas, parmi les temps ou modes du verbe, lequel il faudrait choisir, cela est dû certainement à l'omission de l'auxiliaire être dans le titre informationnel :

- *Cinq policiers (~~sont~~ ~~ont été~~) tués par des hommes armés*

Le temps, le mode, le genre et le nombre ne sont marqués par le participe passé mais plutôt par l'auxiliaire omis⁶¹.

L'omission de l'auxiliaire consiste, par conséquent à dissimuler l'aspect temporel et modal de l'énoncé titré, une des stratégies discursives par lesquelles les experts journalistiques conçoivent le titre, nous y reviendrons à ce cas plus tard dans le quatrième chapitre. Au sein duquel nous tacherons d'identifier les différentes stratégies discursives dans les titres de presse.

Du fait que l'auxiliaire être est l'auxiliaire de la voix passive, portant les marques du mode, du nombre, du genre mais surtout du temps ; on a, de plus, tendance à titrer en structures passives et on parle souvent de l'omission de l'auxiliaire être, pourtant cela pourrait être les semi-auxiliaires modaux : sembler, paraître, etc.

⁶¹ *Ibidem*, p. 254.

L'auxiliaire être n'a pas de place dans les titres à la voix passive. Pour ce qui est de l'auxiliaire avoir, nous n'avons relevé aucun cas d'omission, du moins pas dans notre corpus :

66) *SURVEILLANCE DE L'ELECTION PRESIDENTIELLE*

Il n'y a pas eu de démission de membres de la commission, selon Boutbik

67) *SELON HUMAN RIGHTS WATCH*

Les Etats-Unis ont tué des milliers de civils afghans sans procès

Ajoutons aussi que, si l'auxiliaire entre dans la composition du verbe conjugué à un temps composé et que le titre commentatif a un statut nominal, l'omission de l'auxiliaire est, par conséquent, une stratégie qui concerne plutôt le titre informatif (Cf. L'ellipse, p. 145).

2-1-4-2- L'omission de la copule :

68) *LE MDN TUNISIEN REAGIT A L'ATTAQUE TERRORISTE CONTRE UNE CASERNE*

« L'atteinte à l'armée est une ligne rouge »

69) *DEVANT LA DEBANDADE DES CHANCELLERIES ETRANGERES*

La solution à la crise serait libyenne

On observant les titres informationnels de ces deux titre on constate, qu'à la différence de l'auxiliaire qui entre dans la structuration du verbe conjugué (auxiliaire + participe passé), la copule ne s'associe pas avec un participe passé mais plutôt avec un syntagme nominal, adjectival ou prépositionnel, c'est le cas par exemple des constructions tel que : c'est un problème, c'est fascinant, ainsi « *est* » et « *serait* » dans les titres informationnels 68 et 69 sont des copules respectivement construites avec le syntagme nominal *une ligne rouge* et l'adjectif attribut *libyenne*.

70) *EQUIPE NATIONALE*

Les verts dans leur camp de base à Sorocaba

71) *DANONE CUP*

La finale nationale aujourd'hui

72) *IL APPELLE LES PARTIS POLITIQUES ET LA SOCIÉTÉ CIVILE*

Touati pour une nouvelle période de transition

La reformulation de ces trois titres va nous donner :

- *Les verts (~~étaient, sont, seront~~) dans leur camp de base à Sorocaba.*
- *La finale nationale (~~est, sera~~) aujourd'hui.*
- *Touati (~~est, sera~~) pour une nouvelle période de transition.*

La copule « *est* » aurait accompagné respectivement les SP *dans leur camp de base à Sorocaba, aujourd'hui et pour une nouvelle période de transition*; or, elle est délibérément omise pour les mêmes raisons que l'on a vu avec l'omission de l'auxiliaire à savoir voiler l'aspect temporel et modal de l'énoncé.

La copule, tout comme l'auxiliaire, apparente ou omise, est une forme verbale qui entre assez souvent dans la structuration des titres informatifs et parfois dans les titres commentatifs particulièrement lorsque l'information glisse vers le commentaire :

73) *Les juges en détention préventive*

Néanmoins, nous tenons à souligner la différence entre l'omission de la copule et la construction appositive telle :

74) *ISRAËL ACCEPTE UN PLAN EGYPTIEN REFUSE PAR LE HAMAS*

Gaza, si loin de la paix !

Pour le cas de ce titre *si loin de la paix !* est un SP apposé pour le SN *Gaza*, l'apposition est assurée par la virgule mais dans *Gaza si loin de la paix !* L'omission de la copule est évidente.

Il faudrait aussi mettre l'accent sur le fait que le titre sans copule, à notre sens, ne constitue en aucun cas un message tronqué dans la mesure où la copule est déjà dans le système cognitif du lecteur, c'est à lui de la reconstituer grâce à des marques apparentes dans le titre :

Si l'usage autorise une phrase elliptique afin de donner au tour le mérite de la brièveté et de l'énergie, il a soin d'y conserver quelque chose qui puisse caractériser la

*suppression : de manière qu'il est toujours possible de reconnaître à quelque marque infaillible ce qui manque à la plénitude de la phrase et ce qu'il convient de suppléer pour rétablir l'intégrité*⁶². Ainsi l'ellipse est un phénomène codé.

2-1-5- La structure passive :

L'une des transformations syntaxiques les plus utilisées ; la passivation, qui transforme la phrase active en une structure passive dont elle est identique à la première syntaxiquement parlant :

75) *SELON HUMAN RIGHTS WATCH*

Les Etats-Unis ont tué des milliers de civils afghans sans procès

La transformation de ce titre à la forme active en une structure passive nous donne :

- *Des milliers de civils afghans ont été tués sans procès par les Etats-Unis.*

Comme on le constate le sujet après cette transformation *Les Etats-Unis* devient un complément d'agent et le COD *Des milliers de civils afghans* devient quant à lui un sujet passif. De ce fait le mode du verbe *tuer* change également d'un passé composé actif *ont tué* à un passé composé passif *ont été tués*

Pour l'instance médiatique et dans un cadre stratégique la passivation est très appréciée :

76) *AKBOU (BEJAÏA)*

Moussa Benhamadi empêché de tenir un meeting de soutien à Bouteflika

77) *GHARDAÏA*

Une quarantaine de blessés et une dizaine de locaux incendiés lors d'affrontements

78) *JS KABYLIE*

Aït Djoudi limogé

⁶² BEAUZEE Nicolas (1767), *Grammaire générale, ou Exposition raisonnée des éléments nécessaires du langage*, Paris : France-expansion, p. 396.

Les titres informationnels des titres 76, 77 et 78 sont des structures syntaxiques passives ayant un sujet passif *Moussa Benhamadi, Locaux* et *Aït Djoudi*, sans complément d'agent.

La double possibilité qu'offre le passif de permuter le sujet et l'objet actifs et de ne pas réaliser le sujet permuté sous la forme d'un complément d'agent est largement exploitée à diverses fins communicatives⁶³.

L'omission intentionnelles du complément d'agent, ayant le rôle d'un réfèrent du sujet actif dans les titres à structure passive est, en effet une stratégie discursive utilisée par le journaliste dans la mesure où ce dernier ne veut ou bien ne peut énoncer le responsable de l'action ; en effet en ayant recours à une telle stratégie, le journaliste vise à créer l'effet de curiosité chez le lecteur, le poussant ainsi à lire l'article pour découvrir le responsable.

D'après notre corpus, la passivation est assez fréquente dans les titres informationnels, en effet sur nos 180 titres, on a noté pas moins de 15 titres ayant une structure passive soit le taux de 8%. De plus, parmi ces titres nous avons remarqué la présence du complément d'agent que dans 03 titres :

79) *EGYPTE*

Cinq policiers tués par des hommes armés

80) *SAVE THE CHILDREN L'A PUBLIE DANS LA PRESSE BRITANNIQUE*

La liste des 373 enfants palestiniens tués par Israël à Gaza

Grace à l'omission de l'auxiliaire être (étant l'auxiliaire de la voix passive) la passivation permet de dissimuler le réfèrent du sujet actif et de camoufler ensuite l'aspect temporel et modal de l'action.

2-2- Le syntagme nominal

Une phrase simple est généralement formée d'un SN+SV ; or l'emploi du SN seul dans la structuration des titres de presse est très fréquent que se soit dans les titres informatifs ou commentatifs.

⁶³ RIEGEL Martin, PELLAT Jean-Christophe, RIOUL René (1994), *Grammaire méthodique du français*, Paris : Presses Universitaires de France, p. 471.

Dans les titres de presse, on peut trouver des SN minimaux composés soit d'un nom employé seul comme dans le cas des titres référentiels : EGYPE, TUNISIE, SECURITE, etc. soit, d'une manière moins fréquente, d'un nom avec déterminant : Le hic, etc. Mais plus fréquemment le SN minimal est enrichi par plusieurs modificateurs : compléments d'un nom, adjectifs qualificatifs ou encore les relatives, sous cette forme il devient un SN étendu : *Equipe nationale, Une question de droit, L'Algérie qui gagne* etc.

Afin de mieux analyser les structures syntaxiques des titres en syntagmes nominaux, nous avons pris comme exemple les titres SN du commentaire :

	Le titre dans le commentaire	Constituants	SM
Syntagme nominal	1) Démembrement 2) Contre-offensive	N	1
	3) Prémices d'une alternative 4) Place au foot 5) L'épreuve de la réconciliation 6) Maccarthysme à l'égyptienne 7) La victoire du cœur 8) Une question de droit 9) La justice pour tous 10) La guerre à l'obscurantisme ?	SN+SP	2
	11) Risque majeur 12) Triste record 13) Un noble combat 14) Le grand outrage 15) Une effroyable logique 16) Une double injustice	SN+Adj/ Adj+N	
	17) Monarchie et république 18) Gouvernance placebo	SN+SN	
	19) Fiers et... frustrés	Adj+Adj	
	20) Encore la barbarie	Adv+SN	
	20) Retour en force de l'autoritarisme 21) Le baroud d'honneur de Zohra	SN+SP+SP	
	23) Dernier tour de table	Adj+N+SP	

Tableau 4 : Le titre SN dans le commentaire

Ce tableau illustre les différentes structures du SN dans les titres des articles à énonciation subjectivée, de ce fait, le SN part de la structure minimale N jusqu'à la structure étendue avec plus de constituants de diverses natures tels que : SN+Adj, SN+SP et la forme SN+Adj+SP. Mais tenons à noter que ses SN semblent moins étendus par rapport aux SN qu'on rencontre dans les titres des articles à énonciation objectivée :

81) *USM BLIDA*

Marche des supporters contre le président du club

82) *MONDIAL 2022*

De nouvelles accusations de corruption contre le Qatar

83) *BENFLIS S'ENGAGE A IMPOSER DES PEINES PLUS SEVERES*

De nouvelles dispositions pour lutter contre la corruption

84) *LYBIE*

Séance inaugurale du nouveau Parlement à Tobrouk

- 81) SN (N+Pré+N) + SP {SP (Pré+SN) + SP (Pré+N)}
- 82) SN (D +Adj+N) + SP {SP (Pré+N) + SP (Pré+SN)}
- 83) SN (D +Adj+N) + SP {SP (Pré+V) + SP (Pré+SN)}
- 84) SN (N+Adj) + SP{ SP(Pré+Adj+N) + SP (Pré+N)}

Ce que nous pouvons remarquer en premier c'est qu'il y a une forte répétition du SP dans la structuration des titres, ce SP qui est constitué d'une préposition et d'un SN consiste à décrire, modifier un nom ou compléter toute la structure SN ; fonctionnant comme des unités descriptibles ; dans le contexte de l'information chaque syntagme prépositionnel, que se soit un complément du nom ou de circonstance, est une information complémentaire, donc, plus nous informons et plus la structure du SN est étendue et moins nous informons et moins elle l'est, c'est en une grande partie pour cela que, le remarquons le, le titre commentatif est moins élargi que le titre informatif dans la mesure où ce dernier relève du champs de l'information alors que le premier fait plutôt partie de la critique.

Dans l'élargissement du SN dans les titres commentatifs, on préfère l'utilisation de l'adjectif, alors que celle du SP, si elle est présente, c'est uniquement avec une seule occurrence. (Cf. tableau 04, p. 72).

2-2-1- Le syntagme nominal minimal :

Avec ou sans déterminant, le nom est le seul élément syntaxique composant le syntagme nominal minimal, ainsi dans 85 les syntagmes *Séance, Parlement* et *Tobrouk* sont

des syntagmes nominaux minimaux, par contre les syntagmes *Séance inaugurale* et *nouveau parlement* d'un point de vue formel ne le sont pas.

85) *Le hic !*

86) *Traumatisme*

87) *Vigilance*

Par contre, pour ce qui est du cas des titres des articles à énonciation subjectivée et plus particulièrement dans le commentaire et l'éditorial, la construction du titre en syntagme nominal minimal, dans le contexte ou celui-ci présente un minimum de description du référent, est très récurrente ; en effet, dans ces titres le SN minimal est illustré par un nom généralement commun, sans déterminant (*Le hic*) ou sans (*Traumatisme, Vigilance*).

88) *TURQUIE*

Nouvelle vague d'arrestations de policiers dans l'affaire des écoutes

89) *EDUCATION*

Les syndicats n'excluent pas un retour à la protestation

Dans le cas des titres informatifs microsystèmes et dans la mesure où le titre informationnel doit être riche en informations on remarque que c'est uniquement le titre référentiel qui prend la structure d'un SN minimal ; représentant dans ce cas un nom propre désignant une personne (*Saïd Selhani*) ou bien une région (*Turquie*), ou bien encore un nom commun (*Education*).

2-2-2- Le syntagme nominal étendu :

Le syntagme nominal étendu est, à la différence du syntagme nominal minimal, est une structure syntaxique ayant dans sa composition un SN considéré comme étant son noyau et d'un ou plusieurs autres constituants comme les adjectifs ou bien les SP.

Comme on le voit dans la structure : 85 est un SN étendu et chacun de ses composants est SN étendu à son tour.

90) *MONDIAL 2022*

De nouvelles accusations de corruption contre le Qatar

91) *POURSUITE DES RECHERCHES DES VICTIMES DU CRASH*

Combats meurtriers dans l'est de l'Ukraine

92) *Retour en force de l'autoritarisme*

93) *Une date et des symboles*

Comme on le constate dans les titres informationnels 90 et 91 ou encore les titres commentatifs 92 et 93 le SN étendu à une importante position dans la structuration des titres de presse. En effet, construits à partir d'une suite de syntagmes associés à une tête nominale et avec leur fonction informative, les titres informationnels sont systématiquement plus étendus que les titres commentatifs constitués très souvent de deux syntagmes.

Nous aborderons ce point avec plus de détails dans le prochain chapitre (Cf. La taille du titre et la richesse syntagmatique, p. 113 ; La taille du titre et la pauvreté syntagmatique, p. 129).

Ajoutons aussi que, le SN dans les phrases à prédicat est souvent étendu :

94) *A LEUR DEUXIEME JOUR DE CAMPEMENT A ALGER*

Les rappelés du service national réclament Gaïd Salah

- SNé : *Les rappelés du service national*

95) *SOLDAT ISRAELIEN DISPARU*

La branche militaire du Hamas affirme ne pas avoir d'informations

- SNé : *La branche militaire du Hamas*

2-2-3- La structure syntaxique nominalisée :

A partir d'une transformation morphologique du verbe en un nom et dans le but de changer la phrase simple à prédicat verbal en un SN, la nominalisation est un phénomène à la

fois syntaxique et discursif qui est très fréquent dans les conceptions des titres de presse et de façon plus fréquente dans les titres informationnels :

96) *PENDANT QU'AL ABADI S'EMPLOIE A FORMER SON GOUVERNEMENT*

Poursuite des efforts humanitaires en direction des minorités irakiennes

97) *TUNISIE*

Réouverture du post-frontière de Ras-Jédir

La structure syntaxique de ces deux titres était à l'origine verbale:

- *Des efforts humanitaires en direction des minorités irakiennes (ont été/ sont/seront) poursuivis*
- *Le post-frontière de Ras-Jédir (a été / est / sera) réouvert*

Notons aussi que ces deux phrases ont elles-mêmes subi des transformations de passivation puisque à l'origine elles étaient des phrases actives.

- *On (a poursuivi/poursuit/poursuivra) des efforts humanitaires en direction des minorités irakiennes.*
- *On (a réouvert / réouvre / réouvrira) le post-frontière de Ras-Jédir.*

98) *DEMISSION DU CHEF D'ETAT-MAJOR DE L'ARMEE DE TERRE TUNISIENNE*

La présidence garde « secrètes » les raisons

Dans le cas du titre 98, on remarque que le titre complémentaire a subi une nominalisation ; en effet, le nom *Démission* était à l'origine un verbe (*Démissionner*) qu'il s'est vu transformé par une opération morphologique appelée la suffixation et est devenu par la suite le tourillon du nouveau titre en SN.

Remarquons aussi, lors de la transformation du verbe en un nom, ce nouveau né pourrait être un SN agrémenté par des adjectifs :

- *Démissionner : Démission : Démission forcée*

Constatons que, dans les titres de presse, les transformations syntaxiques sont multiples dans la mesure où ces dernières apportent à l'énoncé journalistique des structurations qui répondent aux exigences des différentes stratégies discursives employées par l'instance médiatique.

2-2-4- L'omission du déterminant :

L'omission du déterminant est l'une des structurations syntaxiques les plus remarquables pour le titre de presse, qu'importe le genre du titre, qu'il soit complémentaire ou référentiel, informatif ou commentatif, la présence de ce phénomène syntaxique est imminente.

Ni défini, ni indéfini, le titre référentiel ne présente pas une particularité mais plutôt une réalité globale, EDUCATION, SECURITE et CESSEZ-LE-FEU ne sont pas déterminés par un article mais semblent plutôt faire allusion à un contexte bien déterminé ou une catégorie référentielle, logiquement ici le déterminant n'a pas de rôle fonctionnel :

99) *EDUCATION*

Les syndicats n'excluent pas un retour à la protestation

100) *SECURITE*

Etat d'alerte maximum à la frontière tuniso-lybienne

101) *CESSEZ-LE-FEU*

Al-Sissi vante le plan égyptien pour mettre fin au conflit

On ne pourrait par contre parler de l'omission du déterminant dans le titre informationnel que dans le cas où on le trouve composant d'un syntagme nominal sujet, ce SN qui est très fréquemment construit à partir d'autres modificateurs lexicaux comme les adjectifs ou bien encore les syntagmes prépositionnels :

102) *CENTREAFRIQUE*

Violents accrochages entre soldats français et ex-Séleka

103) *TRANSFORMER LA TREVE EN CESSEZ-LE-FEU DURABLE EN EST LE PRINCIPAL OBJECTIF*

Reprise des pourparlers indirects au Caire

104) COMPAGNE ELECTORALE A BATNA

Marée humaine pour Benflis

105) SELLAL A LA SALLE HARCHA

Image d'un meeting qu'on voulait grandiose

Dans le cas des genres à énonciation subjectivée, le titre, qui est souvent d'une structure nominale, est dénué de quelconque déterminant. La référence n'est également pas déterminée par un déterminant mais plutôt par des syntagmes :

106) *Rentrée difficile*

107) *Fin du cirque Amar & Amara*

Le déterminant est dans sa nature grammaticale un constituant directe du syntagme nominal, mais dans le titre de presse on voit qu'il est très souvent omis et encore, faut t'il qu'il soit introducteur d'un syntagme nominal sujet dans le titre informationnel ou un déterminant du syntagme nominal formant le titre dans les genres à énonciation subjectivée.

En concluant cette partie, nous pourrions dire que, l'omission du déterminant, de la copule, des verbes auxiliaires et des compléments d'agents dans la construction passive, est, dans la mesure où c'est dans le but de créer l'effet d'économie linguistique, relève encore des différentes stratégies discursives utilisées dans le cadre de la construction des titres de presse.

2-3- Le syntagme prépositionnel :

Syntaxiquement parlant, le syntagme prépositionnel est l'association d'une préposition avec un SN, ainsi :

108) MOHAMMED CHAFIK MESBAH AU SOIR D'ALGERIE :

« *Pour une phase de transition démocratique...* »

Les composants : *Pour une phase, de transition* sont des SP dont les prépositions *Pour, de* et les syntagmes nominaux sont respectivement : *Pour, de* et *Une phase, transition*.

Dans la mesure où nous parlons de syntaxe, ces SP sont des compléments, alors que dans un cadre informatif ou communicatif, les précédents SP sont considérés comme porteurs d'informations supplémentaires, c'est pourquoi on les trouve très souvent dans les titres informatifs, ainsi l'expliquait C. C. Dumarsais cité dans *La grammaire méthodique du français* :

*Les mots qui marquent ces circonstances ne sont que des adjoints que les mots précédents n'exigent pas nécessairement. (...) Sans ces adjoints on perdrait à la vérité quelques circonstances de sens, mais la proposition n'en serait pas moins telle proposition*⁶⁴.

R. Tomassone donne une règle pour l'effacement de ces compléments : *Sont considérés comme effaçables, les circonstanciés qui n'affectent ni la négation, ni l'interrogation*⁶⁵.

109) IL APPEL LES PARTIS POLITIQUES ET LA SOCIETE CIVILE

Touati pour une nouvelle période de transition

Nous tenons à signaler que, ce qu'avançaient C. C. Dumarsais et R. Tomassone ne s'applique pas aux structures dont le SP forme avec un verbe d'état une structure à prédicat, en effet, pour le cas de notre corpus on remarque une fréquence importante de titres en copule omise avec un complément circonstanciel, ainsi, dans 109 le syntagme prépositionnel *Pour une nouvelle période de transition* est un complément de circonstance non effaçable constituant avec une copule omise une structure à prédicat.

Dans le cas des titres en SP seul, cette structure est d'un côté importante, dans la mesure où le SP constitue une extension du SN qu'on peut syntaxiquement supprimer sans corrompre la structure du titre, sauf dans les cas que nous avons abordé en haut, alors que médiatiquement parlant, il constitue parfois le centre de l'information si ce n'est l'information elle-même, de l'autre côté titrer en un SP seul est marginal pour sa faible récurrence venue en dernière position après la structure à prédicat et le syntagme nominal.

⁶⁴ RIEGEL Martin, PELLAT Jean-Christophe, RIOUL René (1994), *Grammaire méthodique du français*, Paris : Presses Universitaires de France, p. 142.

⁶⁵ TOMASSONE Robert (2001), « A propos des compléments circonstanciés », in *Les revues pédagogiques de la Mission Laïque Française*, p. 44.

110) *WASHINGTON FAIT DON D'EQUIPEMENTS MILITAIRES*

Pour aider la Tunisie dans la lutte contre le terrorisme

Le titre informationnel *Pour aider la Tunisie dans la lutte contre le terrorisme* est un syntagme prépositionnel complément circonstanciel du but introduit par la préposition *Pour*, mais si nous faisons allusion à l'information, chaque SP représente l'information principale du titre qui est ciblée par rapport à l'information secondaire présente dans le titre complémentaire, pourtant celle-ci, d'un point de vue syntaxique, constitue le noyau du titre micro-système alors que l'autre structure est seulement complémentaire.

111) 4^E MANDAT !

Au prix de gros efforts

Le titre informationnel dans ce titre est un syntagme prépositionnel introduit par la locution prépositive : *Au prix de*; dans ce cas syntaxique, on ne trouve pas de complémentarité syntaxique entre le SP et le titre référentiel 4^e mandat !; du coup, le SP est complément pour un énoncé implicite qui pourrait être :

- *Le 4^e mandat décroché au prix de gros efforts.*

Enfin, on tient à ajouter que le SP pourrait entrer dans la structuration des titres dans les genres à énonciation subjectivée et plus précisément dans la chronique comme l'indiquent les titres suivants :

112) ***Au bal des outrances, la justice, la raison et la pudeur ne reçoivent jamais de bristol d'invitation !***

113) ***Pour une approche totalement neutre de la botanique !***

114) ***De la danse du ventre à l'avenue de la Grande Armée !***

3- La ponctuation dans le titre de presse :

Chacun des titres de presse que nous avons abordé au cours de ce chapitre ne se termine pas par un point final qui fait généralement figure d'un marqueur séparateur, d'un point de vue littéraire le titre de presse est un paratexte visiblement isolé ; d'où l'absence logique du point final vu son inutilité. D'ailleurs les titres d'ouvrage sont également

dépourvus du point, comme l'indiquait A. Dugas : *Le point n'est pas nécessaire dans les titres d'ouvrage ou de sections de texte parce que ce sont des phrases isolées, donc on n'a pas besoin de séparateur*⁶⁶.

115) *ABDERRAZAK MOKRI, PRESIDENT DU MSP :*

« *Le taux de participation ne dépasse pas les 20% et le boycott est un succès* »

116) *BELGIQUE-ALGERIE*

Qui dirigera la rencontre ?

117) *4^E MANDAT*

La compagne vire au cauchemar !

De surcroît, il est évident que d'un point de vue pragmatique, les articles de presse et leurs titres forment ensemble une entité à ne pas briser par un point.

Pour le cas des autres signes, leur insertion s'inscrit de façon conforme à ce qu'a été imposé par les lois de la ponctuation, notamment les deux points quand il s'agit d'un titre en discours rapporté, ou encore les signes exprimant des modalités énonciatives tel que l'interrogation, l'exclamation et l'injonction. Ces derniers sont marqués quand il est nécessaire : *On trouve les points d'interrogation, d'exclamation ou de suspension pour ne pas confondre l'interprétation avec le cas non marqué*⁶⁷.

Par ailleurs, dans la presse écrite, les guillemets remplissent deux fonctions essentielles. D'une part nous avons les guillemets du discours rapporté qui servent à délimiter le discours du titre-scripteur de ceux des énonciateurs mis en scène par ce dernier :

118) *AMAR SAADANI A PARTIR D'ORAN :*

« *Bouteflika ne comptait pas se représenter* »

D'autre part, nous avons les guillemets préservatifs dont le rôle est de mettre en relief un mot ou une expression du titre :

⁶⁶ DUGAS André (1995), « Ponctuation et syntaxe », in Shyldkrot B-Z. & Kupferman L. (éds), *Tendances Récentes en Linguistique Française et Générale*, Amsterdam : John Benjamins Publishing Company, p. 144.

⁶⁷ *Ibidem*, p. 145.

119) *DEMISSION DU CHEF D'ETAT-MAJOR DE L'ARMEE DE TERRE TUNISIENNE*

La présidence garde « secrètes » les raisons

120) *EGYPTE*

L'armée annonce avoir tué 11 « terroristes » dans le Sinai

En effet, dans le titre 118, le titreur met le discours d'Amar Saadani entre guillemets pour montrer que ce ne sont pas ses propres paroles mais plutôt ceux de l'énonciateur évoqué dans le surtitre. Par contre dans les titres 119 et 120, les guillemets servent à mettre en relief les mots : *secrètes* et *terroristes* pour montrer aux lecteurs que ce sont les mots clés des articles.

Enfin nous tenons à ajouter que, dans le cas des titres informatifs, on remarque que le surtitre, qu'il soit référentiel ou complémentaire est toujours illustré en lettres majuscules. Cette structuration des titres de presse œuvre également dans le cadre des différentes stratégies discursives utilisées par l'instance qui régit le monde de l'information.

Conclusion :

D'après l'analyse faite sur les titres de presse, inspirée par la typologie classique intronisée par les experts journalistiques et exploitée par S. Moirand⁶⁸ pour sa péréquation des genres énonciatif ; les genres à énonciation objectivée et les genres à énonciation subjectivée, nous avons pu distinguer deux types de titres : les titres informatifs dans les genres à énonciation objectivée et dont la structuration s'illustre par deux énoncés superposés et les titres commentatifs dans les genres à énonciation subjectivée dont la disposition se fait en une seule chaîne syntaxique.

Qu'il soit informatif ou commentatif, le titre de presse pourrait s'illustrer sous différentes formes syntaxiques présentées globalement selon trois structures dotées chacune de plusieurs natures :

⁶⁸ MOIRAND Sophie (2007), *Les discours de la presse quotidienne, Observer, analyser comprendre*, Paris, Presses Universitaires de France.

La structure du titre	La nature de la structure
Structure phrastique à prédicat (SPP)	Phrase simple
	Phrase complexe
	Structure active
	Structure passive
	Omission de l’auxiliaire
	Omission de la copule
Syntagme nominal (SN)	Syntagme nominal minimal
	Syntagme nominal étendu
	Phrase nominalisée
	Omission de l’article
Syntagme prépositionnel (SP)	Syntagme prépositionnel

Tableau 05 : La structuration syntaxique du titre de presse

Dans ce chapitre, l’analyse syntaxique faite sur les titres de presse nous a permis d’établir, si on peut l’avancer, une syntaxe succincte du titre ; ce qui nous amène à apporter un aspect positif à l’une des questions de départ de notre travail. Et d’après les éléments de réponse acquis jusqu’à maintenant nous allons dans le troisième chapitre tenter de cerner les divers facteurs déterminants l’utilisation des différentes structures du titre de presse.

Chapitre III

Genres discursifs et structures syntaxiques

Introduction :

Comme nous l'avons vu dans le chapitre précédent, le titre de presse se construirait, généralement, selon trois modèles de structures qui sont, la structure phrastique à prédicat, le syntagme nominal et le syntagme prépositionnel. Il s'agira, à présent, de relier ces trois modèles de construction aux fonctions pragmatique et communicative du titre.

En effet, tout au long de ce chapitre, nous tenterons de mettre en exergue la relation d'interdépendance qui pourrait, éventuellement, exister entre la structuration du titre de presse et le genre discursif dans lequel il s'insère. Ceci se fera à travers une analyse à la fois fonctionnelle et formelle de certains de ces titres.

Nous procéderons, de ce fait, à une double analyse ; à savoir : qualitative et quantitative, des 360 titres constituant notre corpus. Nous partagerons ce dernier en deux catégories distinctes analysées séparément. Nous examinerons ainsi dans un premier temps 180 titres informatifs puisées à partir des rubriques *Actualité*, *L'international* et *Sport*. Ensuite, nous procéderons à l'analyse des 180 titres de commentaire extraits à partir des chroniques journalistiques, de l'éditorial et du commentaire choisis.

A la fin de ce chapitre, nous tenterons de répondre au questionnement suivant : **Qu'est ce qui détermine la structure syntaxique du titre de presse ?**

A travers les résultats obtenus, nous dégagerons les spécificités discursives des titres de presse dans les deux genres médiatiques qui sont l'axe informatif à énonciation objectivée et l'axe commentatif à énonciation subjectivée.

1- Les genres à énonciation objectivée :

Il s'agit de l'ensemble des articles à visée informative. Ces derniers peuvent être classés en plusieurs catégories rédactionnelles parmi lesquelles nous citons les faits-divers, les enquêtes, les nouvelles, les filets, les comptes rendus, les portraits, les synthèses, etc. Toutefois, dans notre recherche, il ne s'agit pas d'étudier la complexité et la multiplicité de ces catégories rédactionnelles mais de les regrouper sous une même étiquette en fonction de leur visée. Nous utiliserons, de ce fait, la désignation « articles d'information » pour qualifier ce genre rédactionnel en opposition avec « article de commentaire » que nous développerons ultérieurement dans ce même chapitre.

Le titre de presse dans les genres à énonciation objectivée joue un double rôle, à la fois énonciateur et informatif. Pour cette première partie du troisième chapitre nous nous intéresserons aux titres dans trois rubriques de la presse algérienne francophone. Notre échantillon est constitué de 180 titres puisés dans les rubriques *Actualité*, *L'international* et *Sport* des trois quotidiens respectifs *Le Soir d'Algérie*, *Liberté* et *El Watan*.

A travers l'analyse quantitative que nous allons effectuer sur les 180 titres informatifs, nous tenterons de vérifier l'hypothèse selon laquelle le genre discursif conditionnerait fortement la façon dont sont structurés les titres de presse.

En effet, nous supposons que, de par leur finalité commune, celle d'informer, les titres informatifs obéiraient normalement aux mêmes principes de construction et partageraient de ce fait les mêmes spécificités formelles.

Il est toutefois nécessaire de souligner le fait que seuls les titres informationnels feront l'objet d'une analyse dans ce chapitre. En effet, comme nous l'avons déjà signalé dans notre deuxième chapitre concernant l'analyse syntaxique, les titres référentiels et complémentaires ne sont que secondaires dans notre étude et leur importance est moindre, voir accessoire, par rapport aux titres informationnels qui livrent l'information essentiel.

1-1- Analyse quantitative :

1-1-1-Le titre dans la rubrique *Actualité* :

Nous avons effectué notre première analyse quantitative sur 60 titres extraits de la rubrique *Actualité* du quotidien algérien *Le soir d'Algérie*. Nous sommes abouti au résultat selon lequel les titres de cette rubrique seraient construits selon les trois structures abordés dans le chapitre précédent ; à savoir : des structures phrastique à base verbale, des syntagmes nominaux et des syntagmes prépositionnels. Toutefois, ces constructions sont utilisées par les instances médiatiques à des degrés relativement différents.

En effet, nous avons observé une fréquence d'utilisation des structures phrastiques à prédicat. En deuxième position viennent les syntagmes nominaux qui sont nettement moins fréquents que la structure précédente. Enfin en dernière position, avec une utilisation dérisoire, viennent les syntagmes prépositionnels.

Pour illustrer cette différence de fréquence entre les trois structures phrastiques dans la rubrique *Actualité*, nous nous servirons du diagramme en figure 06 :

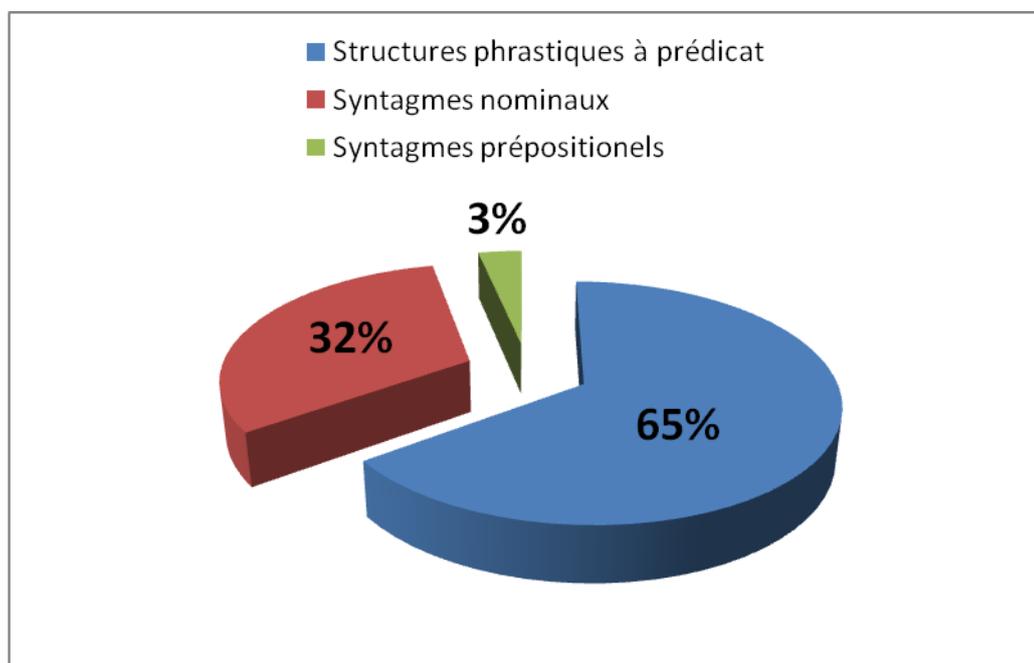


Figure 16 : Illustration graphique des titres informationnels dans la rubrique *Actualité*

A partir du diagramme représenté en figure 16, nous avons pu démontrer la différence de fréquence entre l'emploi des trois structures dans la rubrique *Actualité* qui est, comme nous pouvons le constater, relativement importante. En effet, 39 des 60 titres informationnels analysés ont une structure phrastique à prédicat, ce qui représente 65%. 19 de ces titres sont des syntagmes nominaux, soit 32%. Enfin, 2 titres seulement sont des syntagmes prépositionnels ce qui représente 3%.

Pour plus de précision et comme complément au diagramme, nous allons présenter dans le tableau ci-dessous (tableau 06), les caractéristiques formelles des 60 titres informationnels de la rubrique *Actualité* :

	Le titre	SM	Nature
Structure phrastique à prédicat	1) Le FLN joue les seconds rôles	4	Structures actives
	2) « Bouteflika ne comptait pas se représenter »	3	
	3) « Une farce grossière qui humilie la nation », estime le RCD	6	
	4) La caution des intellectuels fait défaut	4	
	5) Ce que cache la campagne de Belkhadem	4	
	6) « Je ne crois pas à une opposition à la carte »	4	
	7) Ces bombent qui continuent à semer la mort	4	
	8) « Il ne s' agit pas de réhabiliter le parti dissous »	5	
	9) Barakat réussit son rassemblement	3	
	10) Sellal hausse le ton	3	
	11) Sellal annule son meeting à Batna	4	
	12) L'histoire rattrape Ouyahia à Oum-El-Bouaghi	4	
	13) Les artistes réinvestissent la rue à Tizi-Ouzou	4	
	14) La campagne vire au cauchemar !	3	
	15) Le front du boycott se défend	3	
	16) Les syndicats n' excluent pas un retour à la protestation	4	
	17) Les rappelés du service national réclament Gaïd Salah	5	
	18) La LADDH appelle au calme et à la vigilance	4	
	19) Images d'un meeting qu'on voulait grandiose	4	
	20) Il n'y a pas eu de démission de membres de la commission, selon Boutbik	7	
	21) Béjaïa persiste et signe	3	
	22) « S'il n'y a pas de deuxième tour, c' est que la fraude est au rendez-vous »	9	
	23) Ali Kafi torpille Bouteflika	3	
	24) Ouyahia essuie un échec à Béjaïa	4	
	25) Le clan présidentiel lance le passage en force !	5	
	26) Louisa Hanoune continue ses attaques contre Benflis	5	
	27) Les retraités de l'ANP se disent « apolitiques »	4	
	28) Comment votera le Président-candidat ?	3	
	29) « Le taux de participation ne dépasse pas les 20% et le boycott est un succès »	7	
	30) « Nous avons un chef d'état illégitime et l'Algérie vient de connaître un énième hold-up électoral »	10	
	31) Benflis défie le cercle présidentiel	4	
32) Les chaînes de télévision privées hyper-actives	4	Prédication copulative	
33) « La fraude est grossière et le taux de participation ne dépasse pas les 25% »	7		
34) Touati pour une nouvelle période de transition	4		
35) Moussa Benhamadi empêché de tenir un meeting de soutien à Bouteflika	6	Structures passives	
36) Le siège de la Kasma FLN incendié	4		
37) Une quarantaine de blessés et une dizaine de locaux incendiés lors d'affrontement	7		
38) Les manifestants arrêtés samedi remis en liberté	5		
39) Les comptes de Farid Bedjaoui au Liban gelés	4		

SN étendu	40) Retour vers l'échec ?	3	Nominalisation
	41) Rassemblement des étudiants devant l'université de Tizi Ouzou	5	
	42) Bagarre générale entre les participants	3	
	43) Début du scrutin à l'étranger	3	
	44) De nouvelles dispositions pour lutter contre la corruption	4	SN
	45) Marée humaine pour Benflis	3	
	46) Nul impact des prochaines élections.	3	
	47) Le niet du RCD	2	
	48) Virage dangereux	2	
	49) Meeting sous haute surveillance	3	
	50) Chronologie d'une protesta	2	
	51) Le procès du parti unique	3	
	42) Le plan anti fraude de Benflis	3	
	54) Les veilleurs de nuit belges de Ali Benflis	4	
	55) Une commission pour contrer la menace	3	
	56) Un diplôme professionnel pour les transporteurs de marchandises et de voyageurs	5	
	57) La voie vers un deuxième mandat ?	3	
	58) Diffuse au début, bipolaire au finish	4	
	59) Calme plat au siège de la campagne	4	
SP	59) Au prix de gros efforts	3	SP
	60) Pour une phase de transition démocratique	3	

Tableau 06 : La structure du titre dans la rubrique *Actualité*

Comme nous pouvons le constater dans le tableau détaillant les différentes structures du titre dans la rubrique *Actualité*, les 39 titres qui ont une structure phrastique à prédicat présentent les caractéristiques suivantes :

- 34 de ces titres sont à la voix active et seulement 5 à la voix passive. Notons que ces cinq derniers représentent une omission de l'auxiliaire.
- 39 titres ont un mode assertif, 2 ont un mode exclamatif, 1 un mode interrogatif et 7 de ces titres ont une structures négative.
- En ce qui concerne le temps des verbes, sur 38 verbes employés : 34 sont au présent de l'indicatif, 2 à l'imparfait, 1 au futur et 1 au passé composé. Sachant que parmi les trois titres à prédiction copulative, deux présentent une omission de la copule « être ».

Les 19 titres à structure nominale, quant à eux, sont construits sur la base de syntagmes nominaux étendus dont quatre sont fait à base de nominalisation.

Pour ce qui est de la troisième structure, celle à base de syntagmes prépositionnels, elle est nettement moins fréquente que les autres comme nous pouvons le constater, et sur le diagramme et sur le tableau, et ne présente pas de traits spécifiques.

Enfin, en ce qui concerne la taille des titres de cette rubrique, le plus court titre est constitué de 2 syntagmes minimaux et le plus long est construit sur la base de 10 syntagmes minimaux. Cela nous fait une taille moyenne de 4 syntagmes minimaux pour la rubrique *Actualité du Soir d'Algérie*.

1-1-2-Le titre dans la rubrique *L'international* :

Nous allons à présent procéder à la même analyse quantitative sur 60 titres informationnels tirés de la rubrique *L'international* du quotidien algérien *Liberté*. Nous allons exposer dans ce qui suit les résultats obtenus à travers cette analyse.

Nous avons ainsi pu observer une certaine similitude avec les résultats obtenus pour la rubrique *Actualité*. En effet, les 60 titres de cette rubrique présentent eux aussi une utilisation prépondérante de la structure phrastique prédicative, un emploi plus modéré des syntagmes nominaux et enfin un usage marginal des syntagmes prépositionnels.

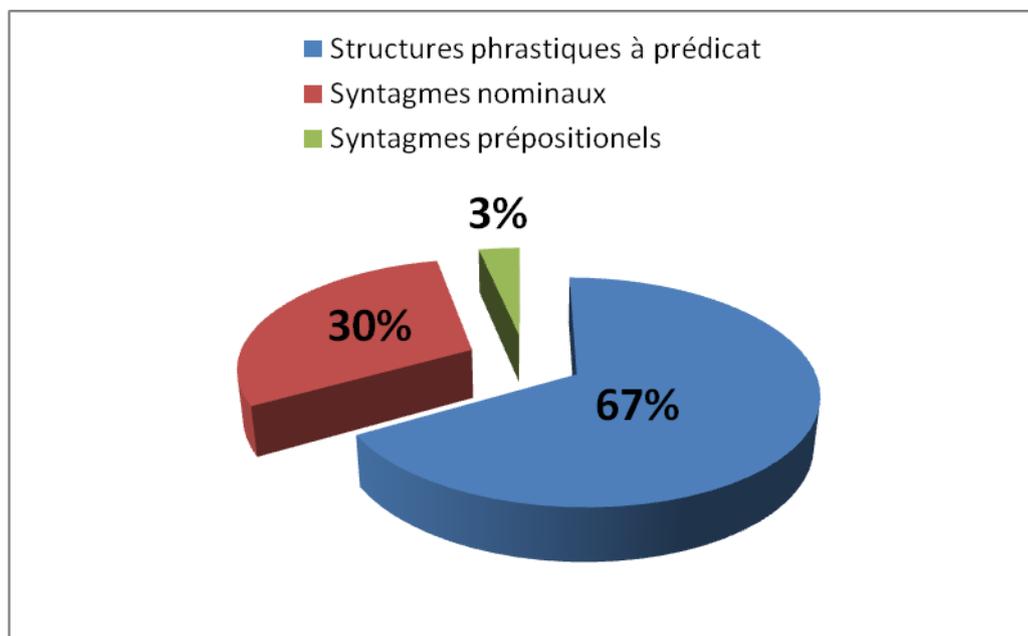


Figure 17 : Illustration graphique des titres informationnels dans la rubrique *L'international*

Ainsi, comme nous pouvons le constater dans le diagramme en figure 17, sur les 60 titres analysés 40 ont une structure phrastique à prédicat ce qui représente 67%. 18 titres, soit 30 %, sont des syntagmes nominaux. Enfin 02 titres sont des syntagmes prépositionnels avec une utilisation infime de 3%.

Dans le tableau qui va suivre (tableau 07), nous allons exposer les caractéristiques formelles de chacun des titres de la rubrique *L'international* :

	Le titre	SM	Nature
Structure phrastique à prédicat	1) La présidence garde « secrètes » les raisons	4	Structures actives
	2) Washington montre le Hamas du doigt	4	
	3) La branche militaire du Hamas affirme ne pas avoir d'information	6	
	4) Al-Sissi vante le plan égyptien pour mettre fin au conflit	7	
	5) Le nouveau Parlement libyen entame sa mission aujourd'hui	6	
	6) Le conflit syrien s'exporte au Liban	4	
	7) La popularité de Hamas ne fait qu'augmenter	4	
	8) Abou Bakr al-Baghdadi, le calife à la Rolex, a supplanté Ben Laden	5	
	9) L'armée annonce avoir tué 11 « terroristes » dans le Sinâï	6	
	10) John Kerry presse Israël et les Palestiniens de reparler de paix	6	
	11) Israël reprend son agression contre Gaza	4	
	12) Les Etats-Unis lancent des frappes contre des positions de l'EI	5	
	13) Les djihadistes s'emparent d'une importante base de l'armée dans le nord	6	
	14) Le « cadeau » des Emirats à Caïd Essebsi envenime la vie politique en Turquie	7	
	15) La Russie décète un embargo sur les produits alimentaires européens et américains	7	
	16) Le décompte macabre repart à la hausse	4	
	17) Kuwait Airways suspend temporairement ses vols au-dessus de l'Irak	6	
	18) Le « Sultan » Erdogan monte sur le trône	4	
	19) L'armée US lance de nouveaux raids contre l'EI en Irak	7	
	20) HRW épingle l'Egypte sur la répression des frères musulmans	6	
	21) Les Etats-Unis ont tué des milliers de civils afghans sans procès	6	
	22) El-Maliki accuse le nouveau président de violations de la Constitution	6	
	23) Les négociations indirectes au Caire émettent des « signes positifs »	6	
	24) La Russie dépêche un convoi d'aide humanitaire en Ukraine	6	

	25) Le poste-frontière tuniso-libyen retrouve son calme et sa fluidité	5	
	26) Les Etats-Unis exhortent Abadi à former un gouvernement d'union nationale	7	
	27) Les discussions progressent , mais s'avèrent « difficiles et épuisantes »	5	
	28) El-Abadi s'emploie à former son gouvernement d'union nationale	6	
	29) De centaines de personnes manifestent dans le calme à Ferguson	5	
	30) « L'atteinte à l'armée est une ligne rouge »	5	Prédication copulative
	31) L'adoption du projet de la LFC sera-t-elle salutaire pour la Tunisie ?	7	
	32) La solution à la crise serait libyenne	4	
	33) Gaza, si loin de la paix	3	
	34) Encore des réfugiés palestiniens bombardés dans une école de l'ONU	5	Structures passives
	35) Un soldat américain de la FMO blessé par balle dans le Sinaï	6	
	36) La liste de 373 enfants palestiniens tués par Israël à Gaza	7	
	37) Cinq policiers tués par des hommes armés	5	
	38) 65 victimes identifiées	3	
	39) Quatre Saoudiens condamnés pour avoir combattu ou tenté d'aller en Syrie	7	
	40) Des dizaines de personnes enlevées par Boko Haram dans le Nord-est	5	
SN étendu	41) Réouverture du poste-frontière de Ras-Jédir	3	Nominalisation
	42) Violents accrochages entre soldats français et ex-Séléka	5	
	43) Reprise des pourparlers indirects au Caire	4	
	44) Poursuite des efforts humanitaires en direction des minorités irakiennes	6	

	45) Chaos général en Libye	3	SN
	46) Etat d'alerte maximum à la frontière tuniso-libyenne	5	
	47) Plus de 16000 morts en juillet	4	
	48) Nuit sanglante à Rafah	3	
	49) Combats meurtriers dans l'est de l'Ukraine	4	
	50) Séance inaugurale du nouveau Parlement à Tobrouk	5	
	51) Espoir fragile de sortir La Libye du chaos	5	
	52) Nouvelle vague d'arrestation de policiers dans l'affaire des écoutes	6	
	53) Des positions difficiles à concilier	3	
	54) Pas de vainqueur, selon une majorité d'Israélien	3	
	55) 18 morts dans une attaque des shebab au nord de Mogadiscio	6	
	56) Une commission d'enquête de l'ONU sur les crimes israéliens à Gaza	6	
	57) Un nouveau chef d'état-major de l'armée de terre en Tunisie	6	
	58) Des heurtes entre opposants et partisans du pouvoir hier à Islamabad	6	
SP	59) Afin de protéger les civils dans le pays le Parlement Libyen se prononce pour une intervention étrangère	8	SP
	60) Pour aider la Tunisie dans la lutte contre le terrorisme	4	

Tableau 07 : La structure du titre dans la rubrique *L'international*

Comme nous pouvons le constater dans ce tableau les 40 titres qui ont une structure phrastique prédicative présentent les modalités formelles suivantes :

- 33 de ces titres sont à la voix active et 07 à la voix passive, l'auxiliaire est omis dans ces 07 derniers cas.
- 38 titres sont construits selon le mode assertif, 1 a un mode interrogatif et 01 titre a une structure négative.
- Pour ce qui est des temps verbaux, sur les 33 verbes employés : 29 sont au présent de l'indicatif, 2 au passé composé, 1 au futur, 1 au conditionnel présent. Notons que, 3 des 40 titres sont des prédictions copulatives.

En ce qui concerne les 18 titres nominaux, ils présentent une construction à base de syntagmes nominaux étendus sur lesquels 04 sont des nominalisations.

Les titres dont la structure est à base de syntagme prépositionnel qui représentent 3% des titres de la rubrique, sont utilisés de façon dérisoire, voire même, accessoire. Ils ne représentent, de ce fait, aucune spécificité formelle qu'il soit nécessaire de signaler.

Enfin, les titres de la rubrique *L'international* présentent une taille moyenne de 6 syntagmes minimaux. Le plus long titre en contient 8 et le plus court 3.

1-1-3-Le titre dans la rubrique *Sport* :

Enfin, à travers l'analyse quantitative de notre dernière rubrique *Sport* du quotidien *El Watan* nous sommes abouti à des résultats presque similaires que les deux premières analyses en terme de fréquence d'utilisation des trois structures du titre ; à savoir : la structure phrastique prédicative, le syntagme nominal et le syntagme prépositionnel.

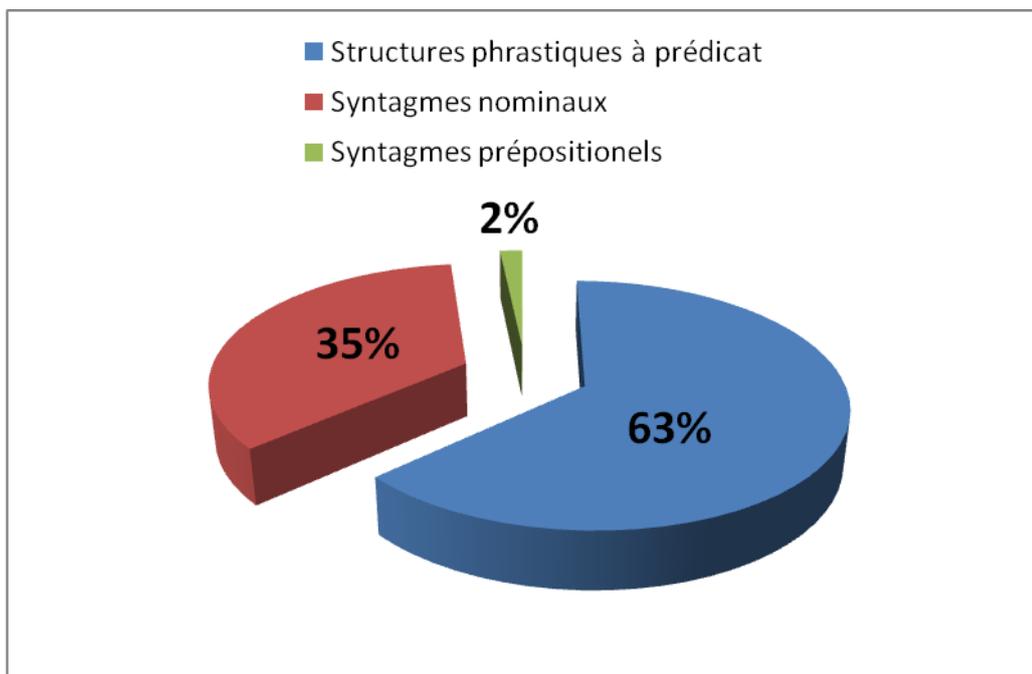


Figure 18 : Illustration graphique des titres informationnels dans la rubrique *Sport*

Effectivement, comme il est clairement démontré dans le diagramme représenté en figure 18, la structure du titre informationnel la plus utilisée reste la phrase prédicative avec 63% ce qui représente 38 des 60 titres analysés. Ensuite, vient la structure en syntagmes nominaux avec 35% soit 21 des titres étudiés. Enfin en dernière position, avec une utilisation infime de 2%, nous avons le syntagme prépositionnel, seulement 1 des 60 titres étudiés a cette structure.

Le tableau qui va suivre contiendra une description formelle des 60 titres de la rubrique *Sport* :

	Le titre	SM	Nature	
Structure phrastique à prédicat	1) Le GS pétroliers reprend sa couronne	4	Structures actives	
	2) « Je n' ai jamais battu Novak dans les grands moments	5		
	3) Hammoum annoncera sa démission lors de l'AGO	4		
	4) « L'Algérie a des chances de passer le premier tour »	6		
	5) « Il faut aller chercher la victoire »	5		
	6) Belhadj succède à Djebbari	3		
	7) Les belges évoquent des verts en crise	4		
	8) Les verts s'envoleront aujourd'hui pour le Brésil	4		
	9) « Nous avons fait ce qu'il fallait »	4		
	10) Menad s'engage avec Al Wihda	3		
	11) Les grèves se payent cash...	3		
	12) Amani fait sa révolution	3		
	13) Qui dirigera la rencontre ?	3		
	14) « On essayera d'aligner trois exploits »	5		
	15) Le Brésil : ce qui marche , ce qui ne marche pas	5		
	16) Halilhodzic risque une sanction de la FIFA	4		
	17) Van Gaal avait raison	3		
	18) « On fait un mauvais procès au mondial brésilien »	6		
	19) Le Ballon d'or entre en scène	4		
	20) La Côte d'Ivoire passse en force au Japon	5		
	21) « Nous n' allons pas faire de cadeau aux Belges »	5		
	22) Triplé de Benzema, Pogba a fait basculer la rencontre	5		
	23) Il n' a pas manqué grand-chose pour l'exploit	4		
	24) L'Allemagne fait plier un Portugal en infériorité	5		
	25) « ça se passe pas trop mal pour moi »	4		
	26) L'Algérie reste en vie	3		
	27) Les supporters débarquent à Porto Alegre	3		
	28) 40% des joueurs sont en fin de contrat	5		Prédication copulative
	29) La finale nationale aujourd'hui	3		
	30) L'EN à pied d'œuvre au Brésil	4		
	31) Le GSP indétrônable	2		
	32) Les verts dans leur camp de base à Sorocaba	4		
	33) La Belgique en ligne de mire	3		
	34) La sélection algérienne parmi les plus jeunes	4		
	35) Cristiano Ronaldo, Ballon de plomb	3		
36) Meksi Mustapha hospitalisé	2	Structures passives		
37) Aït Djoudi limogé	2			
38) La victoire assurée mais pas la qualification	3			
SN étendu	39) Marche des supporters contre le président du club	4	Nominalisation	
	40) La fin d'un règne pour Djebbari	3		
	41) Changement dans l'encadrement administratif	3		
	42) Le difficile exercice pour le sésame	3		
	43) Remaniement dans le onze	2		

	44) Juste bon pour le moral	3	SN
	45) De nouvelles accusations de corruption contre le Qatar	4	
	46) Ultime test avant le Brésil	3	
	47) Un défenseur franco-algérien pour renforcer l'effectif	4	
	48) Trois nouvelles recrues	3	
	49) Bon devant, peu rassurant derrière	4	
	50) Un duel tout en contraste	2	
	51) Les grands absents du Mondial	3	
	52) Premier entraînement pour les verts	3	
	53) Les GS Pétroliers en grand champion	4	
	54) Cap sur la Belgique	2	
	55) 14 caméras et un signal	3	
	56) Voyage à travers l'histoire du sport-roi en Algérie	5	
	57) Messi, huit ans après	3	
	58) Grande désillusion à Paris après la défaite des verts	5	
	59) Ochoa, de l'anonymat d'Ajaccio à la gloire en mondovision	5	
SP	60) Pour un autre exploit ... 32 ans après le Mondial espagnol	6	SP

Tableau 08 : La structure du titre dans la rubrique *Sport*

L'analyse quantitative que nous avons effectuée sur les 60 titres de la rubrique *Actualité*, nous a permis de dégager les particularités formelles et syntaxiques de chacune des structures utilisées dans la construction de ces titres informationnels. Ainsi sur les 38 structures phrastiques à prédicat nous avons :

- 35 titres à la voix active et 03 à la voix passive. Ces derniers présentent une omission de l'auxiliaire.
- En ce qui concerne le mode : nous avons trouvé 34 titres avec un mode assertif et 01 avec un mode interrogatif. Notons que 3 de ces titres ont une structure négative.
- Parmi les 28 verbes employés, nous avons relevé 18 verbes conjugués au présent de l'indicatif, 4 au futur, 4 au passé composé et 2 à l'imparfait. Enfin 8 des titres analysés sont des phrases à prédiction copulative qui présentent une omission de la copule « être ».

La présente analyse nous a, également, permis de dégager les caractéristiques formelles des titres en syntagmes nominaux. De ce fait, nous avons pu démontrer que les titres relevés présentent une construction à base de syntagmes nominaux étendus dont 5 sont des nominalisations.

Pour ce qui est des syntagmes prépositionnels, et comme ça a été le cas pour les précédentes rubriques, leur utilisation marginale, ne nous a pas permis d'en tirer des caractéristiques formelles qu'il soit nécessaire de signaler.

Enfin, en termes de taille, les titres de la rubrique *Sport* ont une taille moyenne de 4 syntagmes nominaux. Le plus long est constitué de 6 et le plus court de 3.

1-1-4-Le titre dans les trois rubriques informationnelles :

Au vu des résultats, presque similaires, obtenus dans les trois rubriques informationnelles ; à savoir : *Actualité*, *L'international* et *Sport*, nous sommes abouti à la conclusion selon laquelle la construction du titre la plus utilisée est la structure phrastique à prédicat suivi du syntagme nominal et enfin le syntagme prépositionnel. En effet, parmi les 180 titres informatifs nous avons trouvé :

- 117 titres ont une structure phrastique à prédicat, ce qui représente 65%,
- 58 titres sont des syntagmes nominaux, ce qui représente 32%,
- 5 titres sont des syntagmes prépositionnels, ce qui représente 3%

Comme nous pouvons le constater sur le graphique en figure 09, il y a une nette différence de fréquence entre les trois structures dans les titres informatifs.

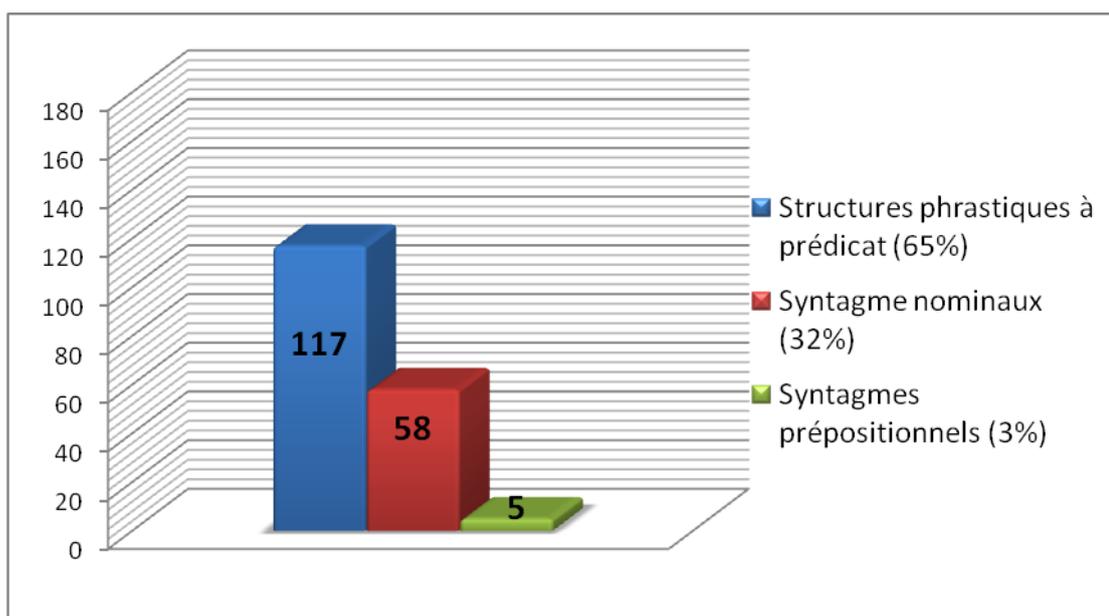


Figure 19 : Illustration graphique de la structure du titre informatif

L'analyse quantitative à laquelle nous venons de procéder, nous a non seulement permis de dégager la structure dominante dans les titres informatifs mais aussi et surtout de repérer certaines des spécificités fonctionnelles et formelles du titre dans les trois rubriques informationnelles analysées. De ce fait, l'analyse qualitative qui va suivre sera consacrée à la description de ces spécificités.

1-2- Analyse qualitative :

A travers l'analyse quantitative précédemment effectuée, et grâce à la similitude des résultats obtenus dans les trois rubriques informationnelles, nous avons abouti à la conclusion selon laquelle le titre informatif obéit aux mêmes principes de construction quelle que soit la catégorie informationnelle dans laquelle il s'insère.

Nous allons à présent, décrire les spécificités textuelles récurrentes et communes aux titres des trois rubriques à énonciation objectivée.

1-2-1- La structure verbale assertive :

La notion de modalité *exige qu'il y ait une part isolable de la signification qui soit pure description de la réalité*⁶⁹. De plus, établir la modalité énonciative de n'importe quel acte illocutoire *présuppose que l'on puisse séparer, au moins en théorie, l'objectif et le subjectif*⁷⁰. Par conséquent, on ne peut déterminer l'aspect structural des titres des trois rubriques informationnelles sans discerner leurs modalités énonciatives.

La structure phrastique à prédicat dominante dans les titres informatifs se manifeste sous diverses configurations syntaxiques. Cependant la modalité énonciative qui prédomine dans cette structure est celle de l'assertion. Effectivement, sur les 117 structures à prédicat, 101 ont un mode assertif, soit 86% des titres prédicatifs.

Au vu de ces résultats, et étant donné son emploi intensif, le mode verbal assertif apparaît comme un modèle idéal pour la construction des titres informatifs des trois rubriques informationnelles : *Actualité, L'international et sport*. Ceci peut s'expliquer par la contrainte de l'informativité spécifique aux genres à énonciation objectivée.

⁶⁹ DUCROT Oswald (1993), "A quoi sert le concept de modalité ?" in, DITTMAR Norbet et REICH Astrid, *Modalité et acquisition des langues*, Berlin, Walter de Gruyter, p. 113.

⁷⁰ *Ibidem*

En effet, les titres informatifs ont la particularité de présenter l'information *au premier niveau de lecture*⁷¹, tout en restant objectifs et impartiales. Ces spécificités, propre au genre rédactionnel informationnel, conduisent les journalistes à adopter la même modalité énonciative pour la construction des titres informatifs. Pour cela l'emploi du mode assertif s'avère être une stratégie très efficace.

L'assertion apparaît, donc, comme le mode le plus objectif et le plus fidèle à la réalité. Effectivement les autres modes ; à savoir : l'interrogation, l'injonction, l'exclamation et la négation, contiennent une part de subjectivité puisqu'ils requièrent une certaine implication de l'auteur. Ils seraient, de ce fait, plus appropriés dans les genres de l'opinion. D'ailleurs, sur les 117 titres à prédicat, nous n'avons trouvé que 11 titres ayant une structure négative, 3 avec un mode interrogatif et 2 avec un mode exclamatif.

De surcroit, les titres ayant un mode assertif transmettent, concomitamment, deux informations capitales ou plus : l'action ou l'évènement et les personnages. Dans les exemples qui vont suivre nous allons observer le fonctionnement de ce mode assertif dans certains titres informatifs puisés de notre corpus :

-Série A-

- 1) *Le FLN***joue** les seconds rôles
- 2) *Barakat***réussit** son rassemblement
- 3) *Sellal***hausse** le ton
- 4) *La LADDH***appelle** au calme et à la vigilance
- 5) *Washington***montre** le Hamas du doigt
- 6) *John Kerry***presse** Israël et les Palestiniens de reparler de paix
- 7) *Le « Sultan » Erdogan***monte** sur le trône
- 8) *Al-Abadi***s'emploie** à former son gouvernement d'union nationale

⁷¹ SULLET-NYLANDER Françoise (1998), *Le titre de presse, Analyse syntaxique, pragmatique et rhétorique*, Stockholms Universitet, Doktorsavhandling Stockholm, p. 30.

- 9) *Le GS Pétroliers***reprend** sa couronne
- 10) *Belhadj***succède** à Djebbari
- 11) *Menad***s'engage** avec Al Wihda
- 12) *Halilhodzic***risque** une sanction de la FIFA

Qui ?.....**Quoi ?**

Comme nous pouvons le constater dans les titres de la série A, en utilisant le mode assertif dans les titres informatifs le journaliste répond généralement aux questions *Qui* et *Quoi*. Le fait d'employer une structure assertive prédicative dans les titres informatifs nous paraît, donc, comme une stratégie visant à attribuer à ces derniers une étiquette objective.

De plus, les articles informationnels, en tant que genre discursif à part entière représentent *une sphère d'utilisation de la langue qui élabore ses types relativement stables d'énoncés*⁷². En s'appuyant, donc, sur les résultats obtenus dans l'analyse quantitative, l'emploi du mode assertif apparaît ici comme une des manifestations de la stabilité du genre journalistique informationnelle.

Par ailleurs, l'analyse quantitative que nous avons effectuée nous a également permis d'observer une prédominance des sujets-nom propres et de l'emploi du présent de l'indicatif dans les 117 titres/SPP.

1-2-1-1- Le sujet nom propre :

Une grande majorité des titres informatifs qui fondent notre corpus correspondent à des assertions dont le sujet est un nom propre. Ainsi, *Hammoum, Belhadj, Amani, Van Gaal, Abou Bakr al-Baghdadi, El-Maliki, Sellal, Ouyahia, Louisa Hanoune, Benflis*, etc. sont des personnages employés comme des sujets grammaticaux pour certains des titres à structure prédicative.

⁷² BAKHTINE Mikhaïl (1984), *Esthétique de la création verbale*, Paris, Gallimard, p. 265

L'utilisation du nom propre, qui *désigne un référent bien connu dans la communauté linguistique*⁷³, apparaît dans les titres informatifs comme une stratégie discursive mise en œuvre par le journaliste pour attirer l'attention des lecteurs et les amener à consulter l'article. En effet, l'abondance *des NPr dont les porteurs occupent un rôle social dans l'actualité contemporaine et qui sont donc culturellement saillants*⁷⁴, témoigne de l'importance et de l'efficacité de cette stratégie dans la construction des titres informatifs qui ont une SPP. On remarque ce cas de figure, par exemple, dans les titres construits sur la base d'une citation attribuée (Cf. Le titre-citation, p. 149).

13) *LIGUE D'ALGER*

Hammoum annoncera sa démission lors de l'AGO

14) *LA CRISE POLITIQUE PREND LE RELAIS DU CHAOS SECURITAIRE EN IRAK*

El-Maliki accuse le nouveau président de violation de la Constitution

Dans les exemples 13 et 14, *Hammoum* et *El-Maliki* ne sont que des énonciateurs. Ducrot décrit ces derniers comme étant :

*Ces êtres qui sont censés s'exprimer à travers l'énonciation, sans que pour autant on leur attribue des mots précis ; s'ils « parlent », c'est seulement en ce sens que l'énonciation est vue comme exprimant leur point de vue, leur position, leur attitude, mais non pas, au sens matériel du terme, leurs paroles*⁷⁵.

De ce fait, l'énonciateur s'oppose ici au locuteur à qui revient la responsabilité de l'énoncé et qui *donne existence, au moyen de celui-ci, à des énonciateurs dont il organise les points de vue et les attitudes*⁷⁶.

Toutefois, ce qui est important pour nous, ce n'est pas de détecter les énonciateurs dans les titres informatifs mais de comprendre le positionnement du locuteur-scripteur quant à son énoncé et aux énonciateurs mis en scène dans celui-ci.

⁷³ JONASSON Kerstin (1994), *Le Nom propre, Constructions et interprétations*, Louvain-la-Neuve, Duculot, p. 229.

⁷⁴ *Ibidem*, p. 148.

⁷⁵ DUCROT Oswald (1984), *Le dire et le dit*, Paris, Minuit, p. 204.

⁷⁶ *Ibidem*, p. 205.

15) *Halilhodzic risque une sanction de la FIFA*

16) *APRES LES SCENES DE VIOLENCE DE SAMEDI DERNIER A BEJAÏA
La LADDH appelle au calme et à la vigilance*

17) *MARCHE IMPOSANTE CONTRE LE QUATRIEME MANDAT
Béjaïa persiste et signe*

Le choix du scripteur, dans les exemples 15, 16 et 17, d'insérer les noms propres *Halilhodzic*, *LADDH*⁷⁷ et *Béjaïa* dans la construction des titres informatifs ne s'est pas fait de manière aléatoire. En effet, le fait de mettre un sujet-nom propre d'une personne célèbre (titre 15), d'une institution (titre 16) ou d'une région (titre 17) entre dans le cadre d'une stratégie de captation. Le journaliste-scripteur donne, ainsi, une idée sur les protagonistes des événements relatés dans l'article pour aiguïser la curiosité des lecteurs. Cela va de soi que, pour que cette stratégie soit efficace, le nom-propre utilisé doit être assez important et connu dans la sphère de réception de l'article informationnelle.

1-2-1-2- Le temps du verbe :

Comme nous travaillons sur un corpus de presse, et que le but de ce genre est de rapporter des faits de l'actualité, il s'avère donc logique et indiscutable que les verbes employés dans la construction du titre informatif soient conjugués au présent de l'indicatif. En effet, l'analyse quantitative à laquelle nous avons procédé antérieurement, nous a permis de démontrer que le présent est le temps, par excellence, utilisé dans les titres en SPP et que les temps du passé sont impertinent dans un tel contexte : *Toutes les études de lectorat ont confirmé que l'utilisation du passé (imparfait, passé composé et plus encore passé simple) ralentissent le processus de lecture*⁷⁸.

En effet, d'un point de vue énonciatif, le présent serait le temps idéal pour la transmission de l'information médiatique vu toutes les possibilités temporelles qu'il est susceptible d'exprimer. De ce fait, il « *peut être employé pour se référer au passé immédiat ou au futur immédiat*⁷⁹. Le journaliste-scripteur peut, ainsi, utiliser le présent de l'indicatif

⁷⁷ Ligue Algérienne pour la Défense des Droits de l'Homme

⁷⁸ FURET Claude (1995), *Le titre pour donner envie de lire*, Paris, Centre de formation et de perfectionnement des journalistes, p. 64.

⁷⁹ MAINGUENEAU Dominique (1994), *L'énonciation en linguistique française*, Paris, Hachette, p. 81.

comme stratégie discursive visant à masquer la propriété temporelle exacte de l'évènement présenté.

18) *BASKET-BALL*

Le GS Pétroliers reprend sa couronne

19) *LA GUERRE EN SYRIE SE COMPLIQUE*

Les djihadistes s'emparent d'une importante base de l'armée dans le Nord

20) *DANS UNE VIDEO TESTAMENT*

Ali Kafi torpille Bouteflika

Dans les exemples 18, 19 et 20, le présent de l'indicatif exprime la valeur d'un passé récent. En effet, bien que les verbes : *reprend*, *s'emparent* et *torpille* sont conjugués au présent de l'indicatif, ils expriment, cependant, des actions qui se sont déjà produites dans un passé très récent.

21) *IL LANCERA PROCHAINEMENT SON NOUVEAU PARTI POLITIQUE*

Benflis défie le cercle présidentiel

22) *SUR FOND DE NOUVELLES VIOLENCES A TRIPOLI*

Le nouveau Parlement libyen entame sa mission aujourd'hui

Comme nous pouvons le constater, les verbes des titres 21 et 22 : *défie* et *entame*, bien qu'ils soient au présent de l'indicatif ils ont la valeur d'un futur immédiat.

23) *CAMPAGNE ELECTORALE*

Sellal annule son meeting à Batna

24) *ARABIE SAOUDITE*

Menad s'engage avec Al Wihda

Contrairement aux exemples précédents, les titres 23 et 24, ne présentent pas d'informations permettant de dégager le temps des évènements relatés. Effectivement, bien que les verbes : *annule* et *s'engage* soient au présent de l'indicatif, la valeur exacte des verbes est masquée. Dès lors ces deux verbes pourraient exprimer aussi bien le passé immédiat que le futur immédiat.

Etant donné que le *discours des médias se fonde sur le présent de l'actualité*⁸⁰, le présent de l'indicatif serait, donc, utilisé dans les titres informatifs dans le but de cacher la valeur temporelle exacte des événements qui y sont présentés et de les inscrire dans le fil de l'actualité. Notons également que dans la majorité des cas le présent posséderait la valeur d'un passé assez récent.

Ce présent *actuel*⁸¹, employé dans les titres informatifs, est le seul temps susceptible d'être compatible avec les trois sphères entourant l'article informationnel ; à savoir : la sphère du déroulement des événements, celle de la production de l'article et enfin celle de sa réception. Ceci est valable même si ces trois sphères présentent une marge temporelle évidente, chose qui ne peut se faire avec les autres temps du futur et du passé. En effet, l'utilisation marginale des autres temps, observé à travers notre analyse quantitative, prouve leur impertinence dans la transmission de l'information médiatique. Sur les 117 titres en SPP, nous n'avons relevé que 7 verbes au passé composé, 6 au futur, 4 à l'imparfait et enfin 1 au conditionnel présent.

- **Au passé composé :**

25) *FRANCE 3 – HONDURAS 0*

Triplé de Benzema, Pogba a fait basculer la rencontre

26) *IL A MIS EN DEROUTE LES REDOUTABLES PESHMERGAS KURDES*

Abou Bakr al-Baghdadi, le calife à la Rolex, a supplanté Ben Laden

- **Au futur simple :**

27) *LIGUE D'ALGER*

Hammoum annoncera sa démission lors de l'AGO

28) *EQUIPE NATIONALE*

Les verts s'envoleront aujourd'hui pour le Brésil

⁸⁰ CHARAUDEAU Patrick (2005), *Les médias et l'information, L'impossible transparence du discours*, Bruxelles, Editions De Boeck Université, p. 108.

⁸¹ MAINGUENEAU Dominique (1994), *L'énonciation en linguistique française*, Paris : Hachette, p. 81.

- **A l'imparfait :**

29) *ESPAGNE 1 – PAYS-BAS 5*

Van Gaal avait raison

30) *HADJ KACEM. PRESIDENT DU WAT*

« *Nous avons fait ce qu'il fallait* »

- **Au conditionnel présent :**

31) *DEVANT LA DEBANDADE DES CHANCELERIES ETRANGERES*

La solution à la crise serait libyenne

Enfin, nous pouvons considérer, que dans les articles à énonciation objectivée, *tous les temps mènent au présent*⁸².

1-2-2- Le syntagme nominale informatif :

Au cours de notre analyse quantitative, nous avons constaté que tous les titres informatifs SN sont construits sur la base de syntagmes nominaux très étendus comportant, parfois, jusqu'à 9 syntagmes minimaux.

De plus, certains de ces titres en SN étaient à la base des structures prédicatives qui ont subi une transformation consistant en la nominalisation des verbes noyaux (Cf. p. 75). Ce procédé entre dans le cadre d'une stratégie informationnelle visant à mettre en avant l'action ou l'évènement phare de l'article :

32) *TRANSFORMER LA TREVE EN CESSEZ-LE-FEU DURABLE EN EST LE PRINCIPAL OBJECTIF*

Reprise des pourparlers indirects au Caire

33) *PENDANT QU'AL ABADI S'EMPLOIE A FORMER SON GOUVERNEMENT*

Poursuite des efforts humanitaires en direction des minorités irakiennes

⁸² BONDOL Jean-Claude (2007), « *Tous les temps mènent au présent : l'obsession de l'expression de la co-temporalité énonciative dans le discours de la télévision* » [En ligne], article disponible sur le site : http://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00162663/fr/oi:halshs.archives-ouvertes.fr:halshs-00162663_vl. Consulté le 05 juin 2014.

34) *POUR RECLAMER LA FIN DU SYSTEME ET DIRE NON AU 4^e MANDAT*
Rassemblement des étudiants devant l'Université de Tizi-Ouzou

35) *USM BLIDA*

Marche des supporters contre le président du club

Nous avons, également, constaté que certains titres informatifs en SN présentent une ellipse du verbe qu'on peut déduire du sens de la phrase et qu'on peut aisément restituer :

36) *MEXIQUE*

Ochoa, de l'anonymat d'Ajaccio à la gloire en mondovision

37) *DE PLUS EN PLUS DE MONDE AUX MEETINGS DE ALI BENFLIS*

La voie vers un deuxième mandat ?

Dans les exemples 36 et 37, on remarque l'ellipse des verbes « passer » et « être ». On peut, donc, restituer ces titres informatifs ainsi :

- Ochoa ~~pass~~e de l'anonymat d'Ajaccio à la gloire en mondovision.
- ~~Est-ee~~ la voie vers un deuxième mandat ?

D'autres titres, quant à eux, se présentent sous forme de phrases nominales existentielles⁸³ qui comportent non seulement un noyau nominal mais aussi et surtout des éléments extra-prédicatifs ou des *marqueurs de prédiction*⁸⁴ permettant un repérage spatiotemporel et une identification du prédicat averbal. En l'absence de ces éléments, *le caractère prédicatif de l'énoncé devient problématique*⁸⁵ :

38) *DE VIOLENTS COMBATS LES ONT OPPOSES AUX FORCES SOMALIENNES*

18 morts dans une attaque des shebab au nord de Mogadiscio

↳ ~~H-y-a-eu~~ 18 morts dans une attaque des shebab au nord de Mogadiscio

⁸³ Un type de construction spécifique aux titres annonçant des pertes humaines, des victimes d'accidents et des dégâts matériels ou encore aux titres révélant des événements qui vont se produire antérieurement.

⁸⁴ LEFEUVRE Florence (2004), « *Le prédicat nominal dans des articles de presse* » in, *Syntaxe et Sémantique n°6*, p. 185.

⁸⁵ LEFEUVRE Florence et NICOLAS David (2004), « *La phrase nominale existentielle et la distinction aspectuelle télélique / atélique* » in, *Revue de sémantique et pragmatique n°14*, p. 102.

39) IRAK

Plus de 16000 morts en juillet → Il y a plus de 16000 morts en juillet.

40) GUERRE A GAZA

Pas de vainqueurs, selon une majorité d'israéliens

→ Il n'y a pas de vainqueur, selon une majorité d'israéliens.

Dans les exemples 38, 39 et 40, les titres sont construits sur la base de syntagmes nominaux existentiels représentant des états de fait. Les éléments extra-prédicatifs : *dans une attaque, en juillet* et *selon une majorité d'israéliens*, sont des marqueurs de localisation spatiotemporelle. Ainsi, *le prédicat nominal peut être posé par une modalité d'énonciation, sans sujet, dans une phrase existentielle*⁸⁶.

Par ailleurs, les titres informatifs en SN présentent une grande richesse et diversité syntagmatiques imposées, en grande partie, par la visée informationnelle des articles à énonciation objectivée :

- *Nouvelle (adj)/ vague (N)/ d'arrestations (SP)/ de policiers (SP)/ dans l'affaire (SP)/ des écoutes (SP)* → 6 syntagmes minimaux

Enfin, les titres informatifs en SN, mis à part 2 titres interrogatifs qui supposent une prise de position, ne présentent pas d'implication du journaliste-scripteur dans son énoncé. En effet, ces titres communiquent objectivement l'information aux lecteurs qui sont libre de forger leurs propres avis.

1-2-3- L'effacement énonciatif :

Pour la rédaction de ses articles, notamment de ses titres, le journaliste ne doit jamais s'impliquer personnellement ou donner son avis. En effet, les titres informatifs sont censés contenir une information avec tout son « *caractère factuel dépourvu, en principe, de toute qualification subjective et de toute tentative d'explication de sa raison d'être*⁸⁷. Il n'y a, de ce fait, nul place aux jugements de valeur et aux commentaires, quelle que soit leur nature, dans le genre informatif et encore moins dans les titres de ce dernier.

⁸⁶ LEFEUVRE Florence (2004), « *le prédicat nominal dans des articles de presse* », *Syntaxe et Sémantique*, n° 06, p. 181.

⁸⁷ CHARAUDEAU Patrick (2005), *Les médias et l'information, L'impossible transparence du discours*, Bruxelles, Editions De Boeck Université, p. 107.

Pour que cela soit possible et que l'information soit communiqué le plus objectivement possible, l'effacement et l'absence énonciative s'avère être une stratégie très efficace. En effet, en s'effaçant de son énoncé, le journaliste scripteur, met en avant l'information présentée tout en restant en retrait comme s'il n'en était pas le responsable :

La neutralisation de la figure du journaliste crée une absence mettant le lecteur en prise directe avec l'information traitée d'un point de vue utilitaire. Car c'est bien l'utilité de l'information dépouillée de tout magistère journalistique qui est ainsi privilégiée débarrassée des apparats du réalisme de terrain ou des méandres du commentaire, l'information est plus proche du lecteur⁸⁸.

Selon R. Vion⁸⁹, l'effacement énonciatif n'est pas toujours conscient. Il intervient lorsque le scripteur ne veut laisser aucune trace de sa personne dans son énoncé. Il aura, de fait, tendance à *gommer* les embrayeurs⁹⁰ qui renverraient à sa présence dans ses écrits journalistiques.

41) *TIZI-OUZOU*

Le siège de la kasma FLN incendié

42) *EPIDEMIE DU VIRUS EBOLA*

Une commission pour contrer la menace

43) *USMBA*

Changement dans l'encadrement administratif

44) *GUERRE A GAZA*

Pas de vainqueur, selon une majorité d'israéliens

Comme nous pouvons le constater dans les titres 41, 42,43 et 44, et dans la plus grande majorité des titres informatifs d'ailleurs, il n'y a aucune trace de subjectivité ou

⁸⁸ RINGOOT Roselyne et ROCHARD Yvon (2005), « Proximité éditorial, Normes et usages des genres journalistiques » in, *Mots, Les langages du politique n°77, Proximité* p. 80-81 [en ligne], mis en ligne le 31 janvier 2008, URL : <http://mots:revues.org/index162.html> Consulté le 30 octobre 2014.

⁸⁹ VION Richard (2001), « Effacement énonciatif et stratégies discursives » in, De Mattia Monique et Joly André (éds.), *De la syntaxe à la morphologie énonciative, Hommage à René Rivara*, Gap et Paris, Ophrys, p. 334.

⁹⁰ « Il faut comprendre que les énoncés relevant de l'EE sont, en premier lieu les énoncés désembrayés (énonciation historique et théorique) » (Rabatel 2004 : 115). Notons que les embrayeurs sont les indices de l'énonciation, ils comportent : des pronoms personnels, des déterminants démonstratifs, des indicateurs de temps et de lieu et des temps verbaux.

d'implication énonciative du scripteur dans ses titres. Ces derniers, remplissent *une fonction purement descriptive*⁹¹.

Cependant, le scripteur n'est pas la seule instance à être, énonciativement, complètement effacée du titre informatif. En effet, le lecteur n'est que très rarement sollicité dans ce genre de titres. Ceci s'explique par la prédominance du mode assertif et la marginalisation des modes interrogatif, exclamatif et injonctif, ces derniers caractérisant le titre commentatif. Les articles à énonciation objectivée, et plus spécialement les titres de ce genre, seraient des écrits *élocutionnement neutre*⁹².

A. Rabatel établit une classification permettant de détecter *l'appareil formel de l'EE*⁹³ à partir d'un certain nombre de pratiques linguistiques, qui affectent les références nominale et/ou verbale et qui *participent aux diverses stratégies d'objectivation de l'objet et d'effacement du locuteur*⁹⁴.

- Des marques affectant la référence nominale : nominalisation et substantivation des adjectifs

Exemple : **La lenteur** de la bureaucratie algérienne

└─▶ La bureaucratie algérienne est **lente**

Notons qu'au sein de notre corpus, nous n'avons relevé aucun cas de nominalisation et de substantivation des adjectifs.

- Des marques affectant la référence verbale : on peut en citer ; les infinitivations, les passivations, les phrases averbales, les impersonnalisations, etc.

45) *107 PALESTINIENS TUES DE 21H A HIER MATIN*

Nuit sanglante à Rafah (Phrase averbale)

⁹¹ VION Richard (2001), « *L'effacement énonciatif et stratégies discursives* », in De Mattia M. & Joly A. (éds), *De la syntaxe à la narratologie énonciative : Hommage à René Rivara*, Gap et Paris : Ophrys, p. 335.

⁹² PETITJEAN André (1987), « *Les faits divers, Polyphonie énonciative et hétérogénéité textuelle* » in, *Langue française n°74*, Paris, Larousse, p. 80.

⁹³ RABATEL Alain (2004), « *Effacement énonciatif et effets argumentatifs indirects dans l'incipit du Mort qu'il faut de Semprun* » in, *Semen n°17, Argumentation et prise de position, Pratiques discursives*, Besançon, Presses Universitaires de Franche-Comté, p. 113.

⁹⁴ *Ibidem*, p. 114.

46) *EGYPTE*

Cinq policiers tués par des hommes armés (Passivation)

Cependant, l'effacement énonciatif qui stipule l'absence de toute marque de subjectivité, apparaît comme une stratégie propre au journaliste-scripteur uniquement. Cette dernière ne s'applique nullement aux énonciateurs qu'on retrouve, notamment, dans les titres-citations (Cf. p. 149). En effet, dans ce genre de titre *le silence du locuteur n'implique pas le silence de l'énonciateur, c'est-à-dire du sujet des actualisations modales*⁹⁵.

47) *HADJ KACEM. PRESIDENT DU WAT*

« *Nous avons fait ce qu'il fallait* »

48) *ALI BENFLIS AU SOIR D'ALGERIE*

« *Je ne crois pas à une opposition à la carte* »

49) *THOMAS MÜLLER ATTAQUANT DE L'ALLEMAGNE*

« *Ça se passe pas trop mal pour moi* »

Comme nous pouvons le constater dans les titres 47, 48 et 49, le scripteur s'efface et disparaît complètement au profit d'énonciateurs dont il rapporte les propos sans y apporter la moindre modification tout en gardant la source dans le titre référentiel. Il se décharge ainsi de la responsabilité de l'information présente et opte pour une stratégie énonciative dont le but est de donner plus de crédibilité à son énoncé. Ce point sera détaillé ultérieurement dans le dernier chapitre (Cf. p. 107).

Dans ce genre de titres, à savoir les titres informatifs en discours rapporté directe, le mode assertif, propre au genre informationnelle, peut laisser place aux autres modalités énonciatives subjectives qui sont l'interrogation, l'exclamation et l'injonction. Toutefois, la subjectivité et l'implication, dans ce cas précis, n'est nullement celle du journaliste-scripteur mais celle de l'énonciateur.

P. Charaudeau⁹⁶ établit une classification des événements constitué de trois types : *rapportés*, *commentés* ou *provoqués*. De son point de vue, le genre informationnel ferait, de

⁹⁵ *Ibidem*, p. 127.

⁹⁶ CHARAUDEAU Patrick (1997), *Le discours d'information médiatique, La construction du miroir social*, Paris, Nathan-INA, p. 168.

ce fait, partie de la première catégorie. Cette dernière se subdivise à son tour en deux sous-genres :

- Des faits rapportés : se constituant de l'ensemble des titres informatifs, assertifs qui se distinguent, d'un point de vue énonciatif, par un effacement total du scripteur.
- Des dits rapportés : se composant des titres-citations informatifs qui se caractérisent par un effacement énonciatif du scripteur avec une forte implication énonciative de l'énonciateur mis en scène dans ses titres.

De ce fait, et malgré la présence des marques de subjectivité de l'énonciateur dans certains titres informatifs, le genre médiatique reste indéniablement un genre objectif en raison de l'effacement énonciatif du journaliste-scripteur dans les deux sous-genres précédemment cités.

En résumé, nous pouvons avancer avec certitude que les titres des trois rubriques informationnelles qui fondent notre corpus ; à savoir : *Actualité*, *L'international* et *Sport*, sont marquées par une objectivité confirmée par un effacement énonciatif des deux instances médiatiques : celle de la rédaction et celle de la réception. Il est, donc, évident que cette objectivité n'est nullement altérée par l'implication énonciative de l'énonciateur mis en scène dans les titres informatifs. De plus : *L'effacement énonciatif du journaliste-locuteur garantit le caractère non subjectif des informations fournies et accentue la valeur de vérité des énoncés*⁹⁷.

Enfin, l'effacement énonciatif du scripteur dans les titres informatifs apparaît comme un jeu *que joue le sujet parlant, comme s'il lui était possible de ne pas avoir de point de vue, de disparaître complètement de l'acte d'énonciation, et de laisser parler le discours par lui-même*⁹⁸. En effet, même si le caractère objectif du genre informationnel pousse le scripteur à s'effacer complètement, d'un point de vue énonciatif de ses écrits, ça ne reste qu'une mise en scène et un faux-semblant. A vrai dire, *le locuteur est partout, à travers sa mise en scène des*

⁹⁷ ADAM Jean-Michel et LUGRIN Gilles (2000), "L'hyperstructure : un mode privilégié de présentation des événements scientifiques" in, CUSIN-BERCHE Fabienne, *Rencontres discursives entre science et politique, Spécificités linguistiques et constructions sémiotiques, Carnets du Cediscor, n°6*, Paris, Presses Sorbonne nouvelle, p. 140.

⁹⁸ CHARAUDEAU Patrick (1992), *Grammaire du sens et de l'expression*, Paris, Hachette, p. 650.

*énonciateurs, et nulle part, pour son propre compte, tellement la relation du locuteur à l'énonciateur est floue sous l'angle des mécanismes de prise en charge*⁹⁹.

1-2-4- Le syntagme prépositionnel et les circonstants :

L'analyse quantitative, à laquelle nous avons procédé antérieurement, nous a permis de constater que les titres en SP sont d'une extrême rareté dans les trois rubriques informationnelles : *Actualité*, *L'international* et *Sport*. Seulement 5 des 180 titres informatifs analysés ont cette structure ce qui représente un pourcentage relativement faible de 3%.

50) 4^e MANDAT

Au prix de gros efforts

51) MOHAMED CHAFIK MESBAH AU SOIR D'ALGERIE :

« Pour une phase de transition démocratique... »

52) LIBYE

Afin de protéger les civils dans le pays Le Parlement libyen se prononce pour une intervention étrangère

53) WASHINGTON FAIT DON D'EQUIPEMENTS MILITAIRES

Pour aider la Tunisie dans sa lutte contre le terrorisme

54) GIJON (1982) – BELO HORIZONTE (2014)

Pour un autre exploit... 32ans après le Mondial espagnol

Comme nous l'avons déjà évoqué dans notre deuxième chapitre (Cf. p. 43), dans certains cas le titre informationnel et le titre complémentaire se combineraient et fonctionneraient comme un microsystème. Dans ce cas, l'information la plus importante est présentée dans le titre informationnel et la secondaire est laissée dans le titre complémentaire. Dans le cas du titre SP on peut observer une certaine interdépendance formelle entre les deux titres :

- *Washington fait don d'équipements militaires pour aider la Tunisie dans sa lutte contre le terrorisme.*

⁹⁹ RABATEL Alain (2005), « La part de l'énonciation dans la construction interactionnelle des points de vue », in, *Marges linguistiques n°9*, Saint-Chamas, M.L.M.S, p. 125.

Toutefois, si on observe les autres titres informatifs, on pourrait aisément constater que la majorité d'entre eux contiennent plusieurs SP :

55) *ILS SERONT SOUMIS A UNE NOUVELLE REGLEMENTATION*

Un diplôme professionnel pour les transporteurs de marchandises et de voyageurs

↳ 3SP

56) *TURQUIE*

Nouvelle vague d'arrestation de policiers dans l'affaire des écoutes → 4SP

57) *MEXIQUE*

Ochoa, de l'anonymat d'Ajaccio à la gloire en mondovision → 4SP

Enfin, nous pouvons affirmer que les SP abondent dans les titres informatifs. En effet, qu'ils soient compléments du nom, circonstanciels ou attributs, les syntagmes prépositionnels assurent à la construction et la connexion des titres des trois rubriques informationnelles qui sont *Actualité*, *L'international* et *Sport*.

1-2-5- La taille et la diversité syntagmatique :

Les titres informatifs que nous avons analysés présentent une diversité et une richesse syntagmatique qui n'a rien à voir avec la conception traditionnelle de la structure prédicative (SN+SV). En effet, cette dernière est dans la quasi-totalité des titres informatifs enrichie par des composants périphériques donnant ainsi lieu à des titres constitués de plusieurs syntagmes minimaux :

58) *LIBYE*

Afin de protéger les civils dans le pays Le Parlement libyen se prononce pour une intervention étrangère

59) *SUITE A LA DECISION DE RETRAIT DU PREMIER MINISTRE SORTANT EN IRAK*

Al-Abadi s'emploie à former son gouvernement d'union nationale

60) *SOLDAT ISRAELIEN DISPARU*

La branche militaire du Hamas affirme ne pas avoir d'information

La concision est, normalement, une des caractéristiques conventionnelles du titre médiatique. Toutefois, et comme nous pouvons le constater dans les exemples 58, 59 et 60, la structure syntaxique des titres informatifs est parfois assez allongée.

En effet, si on prend par exemple le titre 58 on peut y observer une diversité syntagmatique évidente. Ce titre est constitué de 8 syntagmes minimaux :

Afin de protéger	les civils	dans le pays	Le Parlement	libyen	se prononce	pour une intervention	étrangère
SP	SN	SP	SN	Adj.	V	SP	Adj.
1	2	3	4	5	6	7	8

Tableau 09 : Segmentation syntagmatique du titre 58

Le tableau représentant la segmentation syntaxique du titre 58, nous permet de démontrer la richesse et la diversité du titre informatif dont nous parlions. En effet, ce dernier comporterait généralement plusieurs syntagmes minimaux de nature différente (SN, SP, V, Adj, etc.). Ces derniers peuvent être, grammaticalement parlant, principaux ou secondaires, mais égaux sur le plan de l’informativité.

En effet, si on prend par exemple le titre 60, tous ses constituants se valent du point de vue de l’information même si syntaxiquement certains éléments sont principaux alors que d’autres ne sont que secondaires. Si on s’amusait à enlever ces derniers, nous aurons une information incomplète, voire même ininterprétable : *La branche affirme*. Cela prouve que les constituants : (*militaire, du Hamas, ne pas avoir, d’information*), sont tout aussi constitutifs de l’information.

61) *EQUIPE NATIONALE*

Les verts s’envoleront aujourd’hui pour le Brésil

Le titre 61 présente une structure prédicative constituée de 4 syntagmes minimaux dont 2 sont essentiels et constituent à eux seuls une phrase complète que se soit au niveau du sens ou de la forme : *Les verts s’envoleront*. Cependant, cette phrase est inconcevable sur le plan informationnel en tant que titre informatif. En effet, ce dernier devrait, obligatoirement, contenir des informations spatiotemporelles permettant aux lecteurs d’appréhender le contexte : Quelle est la destination des verts ? Quand aura lieu leur départ ? Et éventuellement

pour quel motif ? Sans ce complément d'information assuré par l'adverbe « *aujourd'hui* » et le SP *pour le Brésil*, la phrase *Les verts s'envoleront*, ne peut constituer un titre informatif.

En somme, les phrases : *La branche affirme* et *Les verts s'envoleront*, bien que syntaxiquement correctes, ne pourront à elles seules constituer des titres informatifs et pourraient même exprimer l'inverse du sens recherché. Pour la deuxième phrase on pourrait, par exemple, croire que les verts vont rentrer au pays ou encore on pourrait penser à un envol métaphorique suite à une victoire par exemple.

De ce fait, nous pouvons affirmer que la longueur et la diversité syntagmatique du titre informatif dépend du degré d'importance de l'information qui y est présentée. Or, cette diversité est le plus souvent assurée par des compléments du nom, des adjectifs, des adverbes, des compléments circonstanciels, etc. qui, malgré leur secondarité sur le plan syntaxique, participent tout autant que les syntagmes essentiels dans la construction des titres informatifs.

En outre, la structuration du titre informatif pose un autre problème celui du juste dosage en informations. En effet, *le titre se trouve dans une situation délicate. Il doit informer et en même temps se garder de donner trop d'informations, il doit montrer et cacher à la fois*¹⁰⁰.

62) DANS UNE « VIDEO TESTAMENT »

Ali Kafi torpille Bouteflika

Comme nous pouvons le constater dans l'exemple 62, le titre a présenté une information inédite susceptible de susciter l'intérêt des lecteurs ; il a, de ce fait, donné les identités des deux énonciateurs constituant l'évènement et le thème général de ce dernier tout en se retenant de dévoiler le contenu de la « vidéo testament » dont il parle dans son surtitre.

En lisant l'article, on peut y trouver des détails sur le contenu précis de la vidéo mais aussi sur le contexte de sa diffusion et ses retentissements sur le peuple algérien. Il y donne des détails sur la date et les circonstances de l'enregistrement qui n'auraient jamais pu être déduites du titre et du surtitre.

¹⁰⁰ HOEK H. Leo (1981), *La marque du titre : Dispositifs sémiotiques d'une pratique textuelle*, La Haye-Paris, De Gruyter-Mouton, p. 176.

Or, si le scripteur avait mis toutes ces informations au sein du titre informationnel, il n'aurait jamais pu obtenir le même résultat. Tout d'abord, il se retrouverait avec un titre relativement long, ensuite il n'aurait pas aiguïté la curiosité des lecteurs vu qu'il leur aurait présenté toutes les données dans le titre :

- ***Ali Kafi traite Bouteflika de voleur et de dictateur dans une vidéo publiée jeudi par KBC et qu'il aurait enregistré une année avant sa mort***

Il est clair que, si le journaliste avait opté pour un titre pareil, il aurait gâché tout le suspens de son information. Ce dernier est assuré dans son titre par le choix du verbe vague « *torpille* » qui va pousser le lecteur à se poser maintes questions : Comment va-t-il le torpiller ? Qu'est ce qu'il va dévoiler dans sa vidéo ? Dans quelles circonstances il l'a enregistré ? Dans quel but l'a-t-il enregistré ? Etc.

Le scripteur ne mettrait, de ce fait, que les informations les plus pertinentes dans le titre. La longueur de ce dernier dépendrait alors largement de l'importance de l'évènement qui y est relaté ; plus ce dernier présente des informations pertinentes plus sa structure est longue et moins il en comporte moins sa structure s'étend.

Par ailleurs, nous avons relevé un autre point essentiel suite à notre analyse quantitative, il s'agit de la structure relativement courte du titre dans la rubrique informationnel *Sport* contrairement aux deux autres rubriques analysées ; à savoir *Actualité* et *L'international*. Les titres sportifs ont la particularité d'être, à la fois, concis et captivant. En effet, comme les articles de cette rubrique sont destinés à un public bien visé¹⁰¹ et averti, les scripteurs adaptent alors leurs titres informatifs à ces pseudo-spécialistes dans le domaine :

63) *USMB*

Trois nouvelles recrues

64) *BASKET-BALL*

Le GSP indétrônable

¹⁰¹ D. Maingueneau distingue entre *les productions médiatiques qui construisent leur public par exclusion « publics thématique » et [de] celles qui excluent un minimum de catégories de lecteurs « publics généralistes » (1998 : 35)*

Dans les titres 63 et 64, la siglaison est destinée à un *lecteur modèle*¹⁰². En effet, pour un lecteur non initié les USMB et GSP ne veulent absolument rien dire alors que pour un public du domaine sportif, il est clair qu'il s'agit de noms de clubs sportifs algériens. L'emploi de cette siglaison, dans ce cas précis, sert à condenser les informations et à cibler un public bien déterminé ce qui explique la concision des titres informatifs de la rubrique *Sport*.

Suite à notre double analyse, à la fois quantitative et qualitative, du titre dans les trois rubriques informationnelles : *Actualité*, *L'international* et *Sport*, nous avons pu dégager un nombre importants de caractéristiques formelles concernant ce genre particulier à énonciation objectivée. La mise en spectacle de l'information médiatique réponds à des exigences extralinguistiques qui conditionnent, non seulement, le contenu des productions journalistiques mais aussi et surtout leur forme. Comme *au premier stade de la lecture, c'est au titre que va l'œil*¹⁰³, cet élément paratextuel est tout aussi bien soumis à ces exigences.

De ce fait, et dans le but d'assurer une objectivité informationnelle totale, le titre informatif se construit dans la quasi-totalité des cas en une structure prédicative assertive ayant une visée descriptive et/ou narrative se caractérisant par un effacement énonciatif du journaliste-scripteur. Notons également, que la richesse et la diversité syntagmatiques et la longueur du titre informatif sont conditionnées par la contrainte de l'informativité.

Enfin, et comme conclusion à cette première partie d'analyse, nous pouvons affirmer avec certitude que la structuration des titres informatifs se caractérise par une omniprésence du verbe avec ses différentes formes (actif, passif, apparent ou elliptique).

2- Les genres à énonciation subjectivée :

A coté des genres à énonciation objectivée qu'on a vu antérieurement, on trouve une toute autre catégorie : les genres à énonciation subjectivée, communément appelés les genres commentatifs, se portant sur un vecteur ayant une visée critique, ces genres englobent plusieurs rubriques tel que les Chroniques, les Commentaires, les Editoriaux, les Analyses, les Critiques, les Billets, etc.

¹⁰² MAINGUENEAU Dominique (1998), *Analyser les textes de communication*, Paris, Nathan Université, p. 35.

¹⁰³ MOURIQUAND Jacques (1997), *L'écriture journalistique, Que Sais-je ?*, Paris, Presses universitaires de France, p. 103.

Pour le cas de notre corpus, et vu l'absence de divergences d'un point de vue syntactico-pragmatique entre ces rubriques, nous avons estimé qu'il sera inutile de les introduire toutes dans notre champs d'analyse et que la sélection de quelques unes satisfera amplement la substance requise pour bien établir notre analyse et atteindre les objectifs que nous nous sommes fixé.

De ce fait, nous avons puisé dans ces genres à énonciation subjectivée 180 articles des trois rubriques phares ; à savoir : La chronique, L'éditorial et le commentaire.

Cette seconde partie se verra consacrée à une analyse à la fois quantitative et qualitative des titres de presse dans le genre à visée séductrice et argumentative; à savoir : Le genre commentatif.

2-1- Analyse quantitative :

2-1-1- Le titre dans le commentaire :

L'élaboration d'une analyse quantitative des 30 titres du *Commentaire* présents dans notre corpus nous a permis de remarquer, quant à la structuration syntaxique, l'hégémonie du syntagme nominal SN dans la construction des titres, avec un taux illustré dans le diagramme suivant :

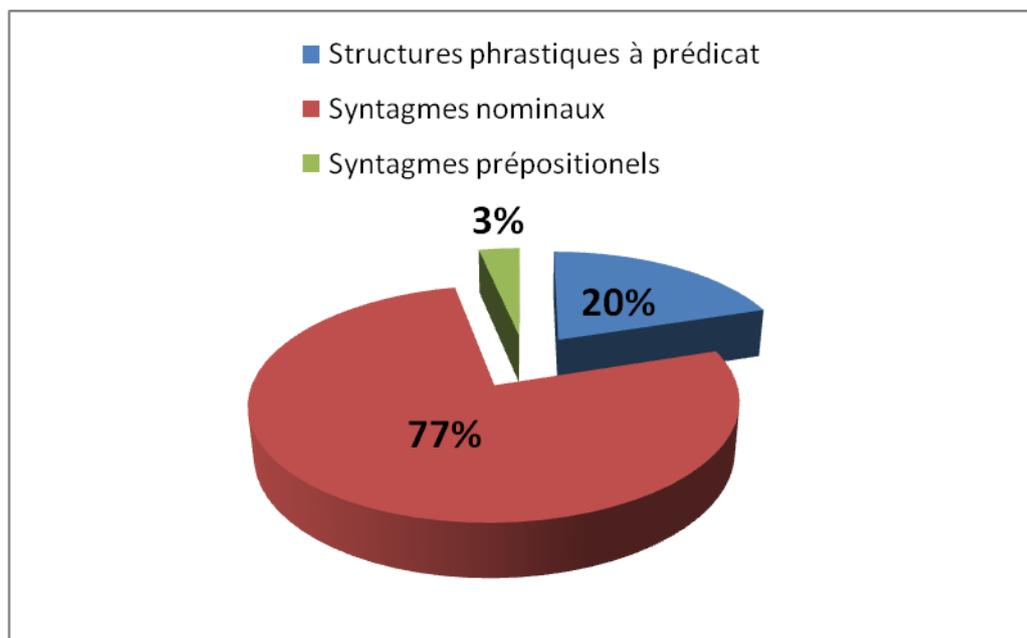


Figure 20 : Illustration graphique des titres du *Commentaire*

La lecture de ce diagramme nous apporte les résultats suivants :

- 23 des 30 titres présents du *Commentaire* sont des syntagmes nominaux représentant ainsi un taux de 77%.
- 6 des 30 titres sont des structures phrastiques à prédicat, soit 20% des titres.
- 1 seul titre a une structure en syntagme prépositionnel, ce qui représente seulement 3% de tous les titres du *Commentaire* analysés.

Le tableau suivant nous apportera plus de précision en ce qui concerne les structurations présentes dans le *Commentaire* :

	Le titre dans le commentaire	Constituants	SM
Syntagme nominal	1) Démembrement 2) Contre-offensive	N	1
	3) Prémices d'une alternative 4) Place au foot 5) L'épreuve de la réconciliation 6) Maccarthysme à l'égyptienne 7) La victoire du cœur 8) Une question de droit 9) La justice pour tous 10) La guerre à l'obscurantisme ?	SN+SP	2
	11) Risque majeur 12) Triste record 13) Un noble combat 14) Le grand outrage 15) Une effroyable logique 16) Une double injustice	SN+Adj/ Adj+N	
	17) Monarchie et république 18) Gouvernance placebo	SN+SN	
	19) Fiers et... frustrés	Adj+Adj	
	20) Encore la barbarie	Adv+SN	
	20) Retour en force de l'autoritarisme 21) Le baroud d'honneur de Zohra	SN+SP+SP	
	23) Dernier tour de table	Adj+N+SP	2
	24) L'Algérie qui gagne	SN+V	
	25) Allez les verts	V+SN	3
	26) Il est déjà trop tard	Pr+V+Adv	
	27) Non, ce n'était pas un hasard	Adv+V+SN	
	28) L'Irak se meurt dans l'indifférence	SN+V+SP	
	29) Ja, können wir !	Adv+V+Pr	2
	30) Des menaces aux actes	SP+SP	

Tableau 10 : Structuration syntaxique des titres du *Commentaire*

D'après ce tableau on constate que :

- Sur les 23 titres en SN, 2 sont des SNM alors que les autres sont étendus composés dans la plus grande partie de deux syntagmes minimaux.

2-1-2- Le titre dans l'éditorial :

L'analyse quantitative de la structuration des 30 titres de l'*Edito* nous a permis, comme nous l'avons constaté dans le *Commentaire*, de détecter une forte présence des titres en SN. Le diagramme suivant nous en dira plus :

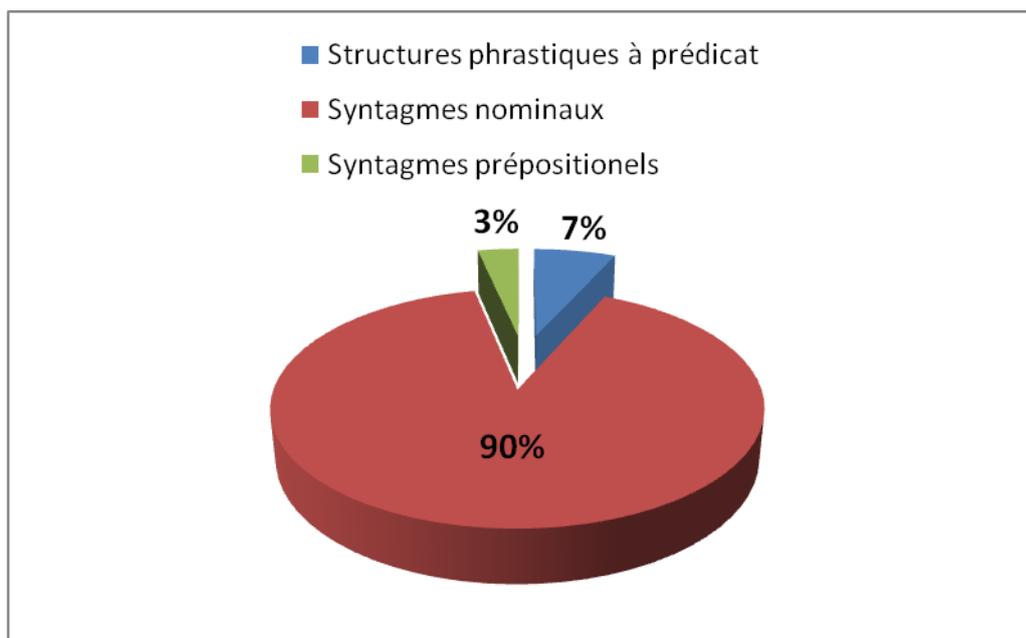


Figure 21: Illustration graphique des titres de l'Edito

- 27 titres sur 30 représentant un taux de 90 % sont des SN.
- 2 titres sur 30 soit 7% sont des SPP.
- Alors que seulement 1 titre est un SP représentant ainsi les 3% restant.

Nous accompagnerons ce diagramme avec le tableau ci dessous qui illustre les compositions syntaxiques de ces structurations :

	Le titre dans l'Edito	Constituants	SM	
Syntagme nominal	1) Traumatisme 2) Vigilance 3) Interrogations 4) Retournement 5) Offensive 6) Dénouement 7) Responsabilité	N	1	
	8) Odieux	Adj		
	9) Intrigues de cours 10) Boîte de Pandore 11) Course contre la montre 12) Mise à mort 13) Ne pas se tromper de sanction	SN+SP	2	
	14) Prérogatives limitées 15) Guerre inégale 16) Sykes-Picot II 17) Vaste chantier 18) Solution globale 19) Rentrée difficile 20) Colère présidentielle	SN+Adj		
	21) Une date et des symboles 22) Le politique et la proximité	SN+SN		
	23) Consensus enfin ?	SN+Adv		
	24) Tourisme : zéro pointé	SN+SN+Adj	3	
	25) Pragmatisme US : La médaille et son revers	SN+SN+SN	4	
	26) Grands moyens et choix limités	Adj+SN+SN+ Adj		
	27) Le manager, ce bouc émissaire idéal	SN+SN+Adj		
	SPV	28) Où est passé BHL ?	Adv+V+SN	2
		29) Une affaire en cache une autre	SN+V+SN	3
	SP	30) De Kaboul à Bagdad	SP+SP	2

Tableau 11 : Structuration syntaxique des titres d'Edito

Dans la structuration des titre dans l'Edito on constate que :

- Le titre dans l'Edito présente une structure très courte voire même minimale dans le cas où elle ne dépasse pas quatre syntagmes nominaux minimaux SNM.
- Aucun des titres en SN n'est une nominalisation
- L'omission de l'article est présente dans la plus grande partie des titres.

2-1-3- Le titre dans la chronique journalistique :

En tant que genre journalistique des plus libres, les chroniques se distinguent par une grande polyvalence stylistique et formelle. En effet, et contrairement aux deux genres étudiés ; à savoir : le commentaire et l'éditorial, la chronique bénéficie d'une totale liberté d'expression et de rédaction. Le chroniqueur est ainsi libre de construire ses textes et surtout ses titres. Or, c'est cette hétérogénéité caractéristique de la chronique qui nous a poussé à choisir, non pas une seule, mais plutôt quatre chroniques pour aspirer à une éventuelle représentativité.

Dans ce qui va suivre, nous allons exposer les spécificités formelles de 180 titres puisés de quatre chroniques différentes appartenant aux trois journaux : *Le Soir d'Algérie*, *Liberté et El Watan*. A travers cette analyse quantitative, nous démontrerons la subjectivité extrême de ce genre rédactionnel particulier dont la structuration des titres change d'un chroniqueur à un autre.

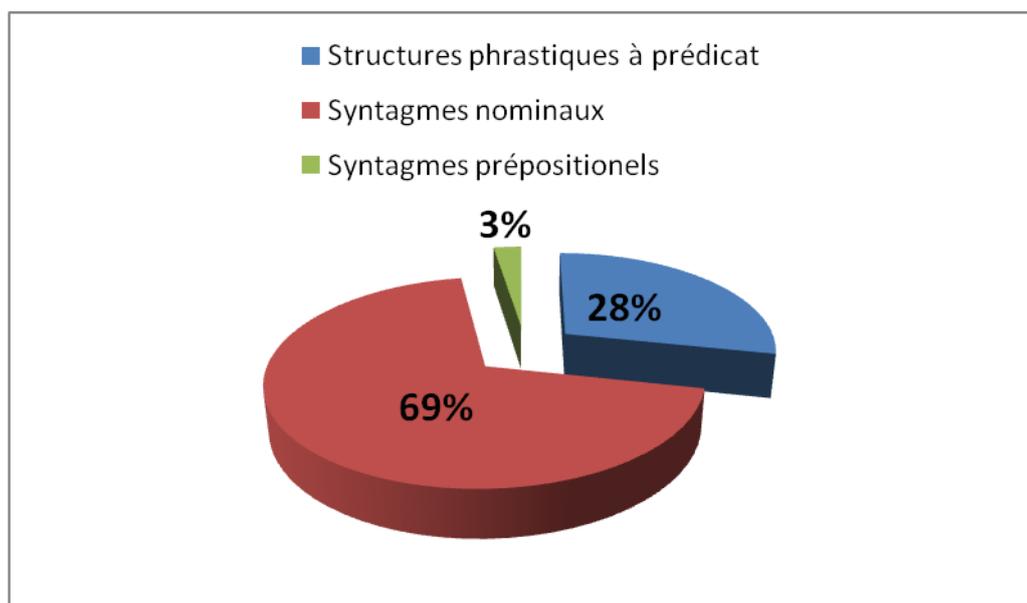


Figure 22 : Illustration graphique des titres dans les 4 chroniques journalistiques

D'après ce diagramme nous avons obtenu les résultats suivants :

- Sur les 120 titres des chroniques, 83 sont des SN soit 69%.
- 34 titres sont structurés en SPP soit 28%.
- Seulement 3 titres sont en SP représentant ainsi les 3% restants.

1- Pousse Avec Eux	2- Le Bonjour du « Soir »
<p>1) <i>Pochette surprise !</i> 2) <i>Le mystère des 3 clés !</i> 3) <i>Le piège parfait !</i> 4) <i>Le sacré dépouillé !</i> 5) <i>Latex, cravache et menottes roses !</i> 6) <i>4^e mandat assis, 5^e mandat couché !</i> 7) <i>Le président d'une moitié ! Et encore !</i> 8) <i>Le lundi du calvaire !</i> 9) <i>Apartheid universitaire !</i> 10) <i>La ligue des composteurs de la parole présidentielle</i> 11) <i>L'homme qui lisait dans les cerveaux !</i> 12) <i>Après la pluie, le soleil, s'il veut bien, bien sûr !</i> 13) <i>Il faut sauver Amar et Amara</i> 14) <i>Et marcher sur la l'eau en chevauchant un nuage, il peut ?</i> 15) <i>Bonbons ! Cacahuètes ! Chocolats ! Esquimaux ! Demandez le programme !</i> 16) <i>Mon Dieu ! Les caveaux sont rouverts ! Vite, ma gousse d'ail !</i> 17) <i>Même un élève de 1^{re} année à l'ENA connaît cette règle</i> 18) <i>Les recours ne se déposent pas à la télé !</i> 19) <i>Les élections expliquées par les chiffres aux nuls en maths comme moi !</i> 20) <i>Chut ! Il va encore parler ! Laissez-moi boire ses paroles !</i> 21) <i>Non ! Cet épisode ne sera jamais un détail de l'Histoire !</i> 22) <i>Vous reprendrez bien deux couches de blindage sur votre stabilité !</i> 23) <i>La théorie de l'acte isolé commis en bande !</i> 24) <i>Ôte ta main de là !</i> 25) <i>Attention Fafa, y a du laisser-aller !</i> 26) <i>Il y a toujours des miracles, rue de la Bienfaisance !</i> 27) <i>Il y a zéro et zéro !</i> 28) <i>Au bal des outrances, la justice, la raison et la pudeur ne reçoivent jamais de bristol d'invitation !</i> 29) <i>Pour une approche totalement neutre de la botanique !</i> 30) <i>De la danse du ventre à l'avenue de la grande armée !</i></p>	<p>1) <i>Fin du cirque Amar & Amara</i> 2) <i>Télé-poubelle</i> 3) <i>Raber, le journalisme de la vie</i> 4) <i>Les canaux de l'indignité</i> 5) <i>Le hic !</i> 6) <i>Tristes sires</i> 7) <i>Changements</i> 8) <i>Une constitution encore une !</i> 9) <i>Rebonjour, les Destruktors !</i> 10) <i>Un digne fils de la Casbah</i> 11) <i>La prémonition de Boussad Abdiche</i> 12) <i>Fausse cible et vraie dépendance</i> 13) <i>Coucou, revoilà le lièvre !</i> 14) <i>Un billet TVB !^[*]</i> 15) <i>Interview express de M^{me} Bengnina</i> 16) <i>Echec mais jamais mat !</i> 17) <i>V comme voté, comme volé...</i> 18) <i>Liberté à la maghrébine</i> 19) <i>La hase, l'OMC et Tab Djenanou</i> 20) <i>Le danger, c'est eux !</i> 21) <i>Allez ZDF, allez !^[*]</i> 22) <i>Une derbouka qui cache l'orchestre</i> 23) <i>Gharoïa-Tizi, en passant par Batna</i> 24) <i>Pleure, Ben M'hidi ...^[*]</i> 25) <i>Je sais, ça ne se fait pas ...</i> 26) <i>Réveillez l'africain qui dort en vous !</i> 27) <i>Jusqu'où ira la presse « caniveau » ?</i> 28) <i>Pour qui roule « Amnesty » ?</i> 29) <i>Plus nigauds que nous, tu meurs ...</i> 30) <i>L'exoplanète expliquée aux néophytes</i></p>
3- Point zéro	4- Contrechamp
<p>1) <i>Psychologie du virus (I)</i> 2) <i>La mystique du chiffre 7</i> 3) <i>La coupe de cheveux du monde de football</i> 4) <i>Le feu et la paille</i> 5) <i>Un puzzle diabolique</i> 6) <i>J moins 1, l'exigence nationale</i> 7) <i>J, le jour du diable</i></p>	<p>1) <i>Diplomatie à usage ... local</i> 2) <i>Soutien à la Palestine : les limites du système rentier</i> 3) <i>Le logement, un concentré des travers du système</i> 4) <i>Obama : discours magique et « realpolitik »</i> 5) <i>Le contrat et la Constitution</i></p>

<p>8) <i>J plus 1, l'exorcisme</i> 9) <i>J+2, la défense nationale</i> 10) <i>J+5, la Corée, oui, mais laquelle ?</i> 11) <i>Un deuxième tour ?</i> 12) <i>Oued Rhio de Janeiro</i> 13) <i>J moins 1, critique de la raison pure</i> 14) <i>Jour J, le point G du groupe G</i> 15) <i>J moins 1, laser vert et carton jaune</i> 16) <i>Jour J, le temps du Fennec</i> 17) <i>J plus 1, ein f'tour, ein bourek</i> 18) <i>Tarik Ramadhan</i> 19) <i>Layali Ramdane (1)</i> 20) <i>Comme emboîter des boîtes noires ?</i> 21) <i>Daach multitaches</i> 22) <i>Théorie des éléments</i> 23) <i>Que faire d'Air Algérie ?</i> 24) <i>Les enfants de Hala</i> 25) <i>No fly zone</i> 26) <i>Les juges en détention préventives</i> 27) <i>L'Algérie est le plus grand pays d'Algérie</i> 28) <i>J moins 3 Le fennec sort de son terrier</i> 29) <i>Rio-Paris-Alger en promotion</i> 30) <i>Sous le voile des femmes, les femmes</i></p>	<p>6) <i>Constitution et dictature</i> 7) <i>La méthode de prévention à postériori</i> 8) <i>La fin de la démocratie turque</i> 9) <i>Code de la route, incivisme et société</i> 10) <i>Les propriétés anesthésiantes du régime</i> 11) <i>Air Algérie, l'Etat et nous</i> 12) <i>Le fléau incurable de la contrebande</i> 13) <i>Des « réalisations » mais pas de bilans !</i> 14) <i>Fiscalité et contre-développement</i> 15) <i>Emotion, stratégie et vidéos</i> 16) <i>Le sport monstre</i> 17) <i>Système rentier et violence</i> 18) <i>L'émotion, et après ?</i> 19) <i>Autoritarisme, grâce et disgrâce</i> 20) <i>La presse, l'Unique et le professionnalisme</i> 21) <i>La parole et le geste</i> 22) <i>Le régime, ses échecs et ses solutions</i> 23) <i>Ould Dadda, la police, la justice et nous</i> 24) <i>La « construction » d'un pays-jungle</i> 25) <i>L'école des « masses » et l'école des « élites »</i> 26) <i>Pouvoir et droit</i> 27) <i>La leçon de Ghardaïa</i> 28) <i>Jamais sans mon FIS</i> 29) <i>Scènes de ménage</i> 30) <i>Les lobbies, c'est qui ?</i></p>	
 SN : 83 titres	 SPP : 34 titres	 SP : 3 titres

Tableau 12 : Structuration syntaxique des titres dans les 4 chroniques journalistiques

2-1-4- Le titre dans les trois genres du commentaire :

Selon les analyses quantitatives que nous avons appliquées sur les trois rubriques commentatives, à savoir *l'Edito*, *le Commentaire* et *la Chronique journalistique*, nous avons remarqué une hégémonie frappante des structures en SN :

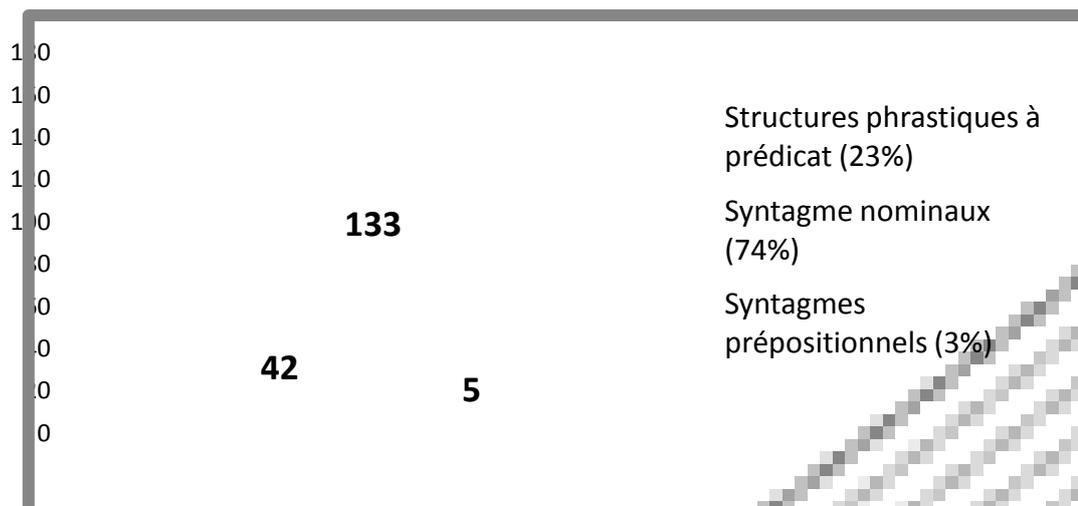


Figure 23 : Illustration graphique des titres dans les 3 genres du commentaire

Les résultats du diagramme affirment les propos que nous avons avancé en haut :

- 74% des titres sont des SN, représentés par les 133 titres présents.
- 23% sont structurés en SPP, représentés par les 42 titres présents.
- Seulement 3% sont structurés en SP, représentés ainsi par les 5 titres restants.

En conclusion de cette partie, ce que nous pouvons affirmer c'est que ; contrairement aux titres dans les genres à énonciation objectivée, dont nous avons remarqué une hégémonie de la structuration en SPP avec un taux de 65%, dans les genres à énonciation subjectivée les journalistes privilégient amplement la structuration en SN avec un taux représentant 74% des titres présents dans notre corpus.

Nous tenons à ajouter également que les titres présents dans les genres informatifs qu'ils soient des SN ou bien des SPP et les titres en SN ou SPP dans les genres commentatifs n'ont pas les mêmes fonctions communicatives d'autant qu'ils n'ont pas non plus les mêmes valeurs syntactico-pragmatiques dans la mesure où les premiers entrent dans le cadre de l'information tandis que les seconds relèvent plutôt du domaine de la critique. L'analyse qualitative que nous allons présenter en bas viendra appuyer ces propos.

2-2- Analyse qualitative :

2-2-1- La structure verbale : exclamative, interrogative et injonctive :

La SPP du titre informatif de sa double visée objective et informative est souvent d'une modalité assertive, alors que dans le cas des titres commentatifs, les SPP, de plus que leur présence est minime vu que dans ce genre à énonciation subjectivée on préfère titrer en SN, sont dans la majorité des cas interrogatives, exclamatives ou impératives :

Forme interrogative



- 65) **Où est passé BHL ?**
- 66) **Et marcher sur l'eau en chevauchant un nuage, il peut ?**
- 67) **Jusqu'où ira la presse « caniveaux » ?**
- 68) **Pour qui roule « Amnesty » ?**
- 69) **Les lobbies, c'est qui ?**

Forme exclamative



- 70) **L'homme qui lisait dans les cerveaux !**
- 71) **Les recours ne se déposent pas à la télé !**
- 72) **Les élections expliquées par les chiffres aux nuls en maths comme moi !**
- 73) **Non ! Cet épisode ne sera jamais un détail de l'Histoire !**
- 74) **Vous reprendrez bien deux couches de blindage sur votre stabilité !**

Forme injonctive



- 75) **Allez les verts !**
- 76) **Ôte ta main de là !**
- 77) **Allez ZDF, allez !**
- 78) **Pleure, Ben M'hidi...**

De ce fait, pour les titres dans les genres à énonciation subjectivée, les formes interrogatives, impératives et exclamatives, sont les plus utilisées dans les structures phrastiques à prédicat ; toutes ces modalités énonciatives qu'on trouve rarement dans les titres informatifs, sont appropriées en principe à l'argumentation, à l'expression des postures et points de vue personnels ; elles servent à introduire la subjectivité et la critique du journaliste. De plus, la fréquente utilisation du point d'exclamation dans la construction des titres dans les genres à énonciation subjectivée vient confirmer la subjectivité de ces derniers dans la mesure où les structures verbales du titre commentatif jouent un rôle bien différent de celui introduit par les SPP (assertives) dans les titres des genres à énonciation objectivée.

En plus de la distinction établie après l'analyse des types de SPP des deux genres journalistiques, il y'a une autre différence qui doit être signalée pour ce qui est de la construction du titre en syntagme nominal dans les deux genres :

2-2-2- Le SN non informatif :

Dans le cas du titre des genres à énonciation objectivée, quand on titre en SN c'est soit une phrase averbale existentielle soit une nominalisation d'une construction à l'origine verbale, tandis que le titre en SN des genres à énonciation subjectivée n'est pas concerné par ces deux cas :

79) **Traumatisme**

80) **Odieux**

81) **Rentrée difficile**

82) **Risque majeur**

83) **La victoire du cœur**

84) **Une question de droit**

En effet, le titre SN est souvent une structure très courte qui se limite pour la plupart des cas à un seul syntagme qu'est le nom (*Traumatisme, Odieux*), lequel est parfois associé à un adjectif (*difficile, majeur*) ou dans d'autres cas d'un complément de nom (*du cœur, de droit*)

Mais contrairement au titre SN informatif dans la mesure où il résume son cotexte, le titre SN commentatif joue un rôle complètement différent, du moment qu'il propose une idée opaque et incomplète.

Une telle manière de construire le titre n'est pas sans entraîner une opacité et non intelligibilité de ce dernier, ceci fait allusion à une des stratégies discursives utilisées par l'instance médiatique ; en effet le journaliste estime dans ce sens que dissimuler de quoi se rapporte exactement le titre, amènerait le lecteur à parcourir l'article ; selon cette stratégie, plus le titre est vague et plus la curiosité est grande et plus le besoin de comprendre se présente.

Par ailleurs, cette absence de clarté informationnelle est souvent comblée par une stratégie de captation et de séduction remarquable ; en effet les titres sont conçus de manière à ne pas laisser indifférent ; en d'autres termes, le lecteur, s'il n'est pas informé par le titre, il est séduit et incité à parcourir l'article.

Pour mieux expliquer la façon dont est conçu le titre commentatif en SN, nous allons comparer les titres de presse avec des titres d'autres domaines tel que les : Films, livres, émissions-télé et chansons :

Catégories	Titres
Films	- Mission impossible – Le silence des agneaux – Avatar – Détour mortel
Chansons	- L'été indien – Cette année là – Comme un boomerang – Les ballons rouges
Livres	- Germinal ¹⁰⁴ – Sang Maudit ¹⁰⁵ – L'homme au boulet rouge ¹⁰⁶ – sur le fil du rasoir ¹⁰⁷
Emissions-télé	- Zone interdite – capital – Les enquêtes impossibles – Enquêtes exclusives

Notons que, d'un point de vue formel, les titres commentatifs (79-84) ainsi que les titres présentés en ces quatre domaines ont tous un même statut syntaxique qu'est le SN ; si on procède à classification dans une même case de tous ces titres, en dehors de tout contexte et sans savoir préétabli, le lecteur ne sera pas en mesure de les reclasser selon leur domaine énonciatif ; ceci prouve que ces titres ont tous le même fonctionnement discursif.

Donc, en résumé, le titre SN dans le genre informatif et celui dans le genre commentatif se différencient que se soit sur le plan fonctionnel autant que l'un est informatif alors que l'autre, *lieu d'inscription de l'allusion*¹⁰⁸, est non informatif ; que formel dans la mesure où le titre informatif SN est une structure étendue, souvent conçue à partir de plusieurs procédés syntaxiques tandis que l'autre offre une structure souvent très courte se limitant (dans le cas de *L'édito* et du *Commentaire*) à un voir deux syntagmes.

Pour ce qui suit, nous allons aborder, d'un point de vue relationnel, la taille syntaxique et la richesse informationnelle.

2-2-3- La taille et la pauvreté syntagmatique :

Contrairement à la structure étendue du titre informatif, celle du titre commentatif est relativement courte sauf dans le cas des titres en SPP qui présentent une structure presque identique à celle des titres informatifs. En effet, le titre commentatif dans sa forme la plus courante, en SN, est très bref :

¹⁰⁴ ZOLA Emile (2008), *Germinal*, Béjaïa : Talantikit.

¹⁰⁵ HAMMETT Dashiell (1950), *Sang maudit*, Paris: Gallimard.

¹⁰⁶ SUSSMAN Barte Jules et MANCHETTE Jean Patrick (1972), *L'homme au boulet rouge*, Paris: Gallimard.

¹⁰⁷ BELLEMARE Pierre et EQUER Jérôme (2009), *Sur le fil du rasoir*, Paris: Albin Michel.

¹⁰⁸ MOIRAND Sophie (2007), *Les discours de la presse quotidienne, Observer, analyser comprendre*, Paris, Presses Universitaires de France, p. 96.

1 syntagme	2 syntagmes	3 syntagmes
85) <i>Interrogations</i>	89) <i>Mise à mort</i>	93) <i>Un digne fils de la Casbah</i>
86) <i>Dénouement</i>	90) <i>Solution globale</i>	94) <i>Emotion, stratégie et vidéos</i>
87) <i>Odieux</i>	91) <i>Triste record</i>	95) <i>La fin de la démocratie turque</i>
88) <i>Démembrement</i>	92) <i>Un noble combat</i>	96) <i>Système rentier et violence</i>

L'analyse quantitative de nos titres commentatifs nous a permis de dégager certaines spécificités formelles du titre dans les trois genres du commentaire. Nous avons ainsi pu constater que dans l'éditorial et le commentaire, les scripteurs privilégient l'emploi du SN minimal (*Interrogation, Dénouement, Odieux, Démembrement, etc.*). Dans certains cas, ce dernier peut être rallongé grâce à deux ou trois constituants périphériques au maximum (SP : *Mise à mort, Adj : Solution globale, Triste record, Un noble combat*).

Toutefois, le titre dans les chroniques présente une structure relativement étendue. De plus il se caractérise par une grande hétérogénéité de conception. En effet, comme nous l'avons démontré dans notre analyse quantitative, les chroniques combinent entre titres en SPP, en SN et en SP. Or, même les titres en SN présentent une structure largement plus étendue que celle de l'éditorial et le commentaire (Cf. tableau 12, p. 123). Cela peut s'expliquer par la liberté dont jouit la chronique, contrairement aux autres genres journalistiques, qui permet aux chroniqueurs, non seulement, de s'exprimer librement mais aussi et surtout (ce qui nous intéresse le plus) de structurer eux-mêmes leurs titres¹⁰⁹.

En résumé et malgré les quelques exceptions qui relèveraient des exigences génériques, nous pouvons avancer, avec certitude, que le titre commentatif présente une structure syntaxique relativement courte contrairement au titre informatif, qui, comme nous l'avons observé, se caractérise par une richesse et une diversité syntagmatique.

2-2-4- L'engagement énonciatif et le sujet pronominal :

Dans le titre informatif, pour assurer l'objectivité informationnel qu'exige ce genre particulier, le scripteur ne doit laisser aucune trace d'énonciation dans ses productions pour cela il doit user de stratégies discursives se manifestant à travers *l'appareil formel de*

¹⁰⁹ Pour l'éditorial et le commentaire c'est la rédaction qui décide du titre après lecture de l'article.

*l'effacement énonciatif*¹¹⁰. Toutefois, le scripteur du genre commentatif, tend à se manifester et à s'impliquer énonciativement dans ses écrits vu que ce sont ses points de vue et ses opinions qui sont exprimés. De ce fait, son positionnement énonciatif est toujours engagé. De ce fait, la subjectivité du scripteur se manifesterait dans la plupart des cas sous les formes suivantes :

- Des PDV explicite sous la forme d'une posture évaluative (97 et 98) ou implicite qui doivent être présumés (99) :

97) *Gouvernance placebo*

98) *Le logement, un concentré des travers du système*

99) *La justice pour tous*

- Les pronoms personnels *Je*, *Me* et *moi* ou les adjectifs possessifs *Mon* et *Ma*.
Notons que dans ce cas le scripteur est l'énonciateur *actualisé*¹¹¹ :

100) *Les élections expliqués par les chiffres aux nuls en maths comme moi !*

101) *Chut ! Il va encore parler ! Laissez-moi boire ses paroles !*

102) *Je sais, ça ne se fait pas...*

103) *Jamais sans mon FIS*

- Le pronom personnel *Nous* ou les adjectifs possessifs *Notre* et *Nos* qui renvoient aux deux instances médiatiques ; à savoir : le scripteur et le lecteur :

104) *Ja können wir !*

105) *Air Algérie, l'Etat et nous*

106) *Plus nigauds que nous, tu meurs...*

¹¹⁰ RABATEL Alain (2004), « Effacement énonciatif et effets argumentatifs indirects dans l'incipit du *Mort qu'il faut de Semprun* » in, *Semen n°17, Argumentation et prise de position, Pratiques discursives*, Besançon, Presses Universitaires de Franche-Comté, p. 113.

¹¹¹ DUCROT Oswald (1984), *Le dire et le dit*, Paris : Minuit, p. 205.

- Les modalités injonctive (75, 76, 77 et 78), interrogative (65, 66, 67, 68 et 69) et exclamative (70, 71, 72, 73 et 74).
- Les titres métaphoriques (Cf. p. 174), ironiques et humoristiques (Cf. p. 167), et les titres en jeu de mots (Cf. p. 170).

Tous ces exemples, démontrent l'aspect subjectif et l'engagement énonciatif du scripteur dans les titres commentatifs. Par ailleurs, si dans les titres informatifs en SPP, la majorité des sujets sont des noms propres, la structure verbale du titre commentatif, quant à elle, a très souvent des sujets pronominaux (88 et 90).

Conclusion :

Suite à nos deux démarches, quantitative et qualitative, effectuées sur un corpus de 360 titres appartenant aux deux genres informatif et commentatif, nous avons abouti à un nombre importants de conclusions :

Suivant la fonction communicative qu'ils remplissent, les articles de la presse écrite se subdivisent en deux grandes catégories : d'un côté nous avons le genre à énonciation objectivée dans lequel le scripteur se contente de transmettre des faits de la façon la plus neutre possible. D'un autre côté, nous avons un genre à énonciation subjectivée qui se caractérise par une forte implication et une prise de position du scripteur-commentateur. Ces deux fonctions communicatives ; à savoir : la fonction informative et commentative, conditionne fortement la conception formelle et énonciative des titres de ces genres.

Dans le premier cas, celui des genres à énonciation objectivée, le titre est censé résumer le contenu de l'article. Il se présente, de ce fait, dans la majorité des cas, sous une structure phrastique prédicative. Les visées essentielles de ce genre de titres étant la narration et la description des faits, elles se manifestent de ce fait à travers une modalité énonciative assertive. Cette structure prédicative, se distingue également par l'emploi fréquent du sujet-nom propres qui est, dans la quasi-totalité des cas, connu du grand public et par l'utilisation du présent de l'indicatif, dit le présent de l'actualité. Ce dernier peut avoir la valeur d'un passé récent ou d'un futur très proche.

Toutefois, le titre informatif peut se manifester sous deux autres formes. La première est la structure en syntagme nominal qui est nettement moins fréquente que la structure

prédicative. Elle se présente sous la forme d'une structure nominalisée ou une phrase averbale existentielle complétée par des éléments extra-prédicatifs permettant un repérage spatiotemporel. La deuxième forme, utilisée de manière accessoire, est la structure en syntagme prépositionnel. Cette structure est parfois le fragment d'une phrase qui, en se combinant au titre complémentaire, fonctionnerait comme un micro-système informatif.

Le journaliste-scripteur des titres informatifs est énonciativement absent de ses énoncés. En effet, et afin d'aspirer à un maximum d'objectivité et de crédibilité, le scripteur ne s'implique jamais dans ses titres. Il se contente de rapporter des faits en employant les modes narratif et descriptif ou de rapporter carrément des propos tout en gardant le nom de leur énonciateur. Notons que l'implication de l'énonciateur mis en scène dans les titres, ne signifie en rien l'implication du journaliste-scripteur.

En termes de longueur, les titres informatifs sont relativement longs et dépendent largement du degré d'informativité de l'événement rapporté. En fonction de notre analyse, nous sommes arrivés à la conclusion selon laquelle le titre informatif aurait une taille moyenne de 5 syntagmes minimaux.

Contrairement au titre informatif, le titre commentatif quant à lui se caractérise par une fréquence d'emploi de la structure en syntagme nominal. Ce dernier fonctionnerait de manière complètement différente dans les genres de l'opinion. De plus, les titres ayant une structure prédicative, dont on a observé une plus grande fréquence dans le genre de la chronique, se manifestent sous d'autres modalités que l'assertion. En effet, nous avons relevé un nombre important des trois modalités énonciatives subjectives ; à savoir : l'exclamation, l'interrogation et l'injonction. Ces modalités ont la particularité d'impliquer les deux instances médiatiques qui sont le scripteur et le lecteur. Les titres commentatifs se caractérisent, de ce fait, par une forte implication énonciative du scripteur.

Dans le tableau qui va suivre, nous allons résumer les caractéristiques des titres informatifs et commentatifs mettant ainsi en avant les points de divergences qui existent entre les deux :

Le titre	Le titre informatif	Le titre commentatif
La SPP	+	-
Le SN	-	+
Le SP	-	-
La structure assertive	+	-
La structure interrogative	-	+
La structure exclamative	-	+
La structure impérative	-	+
Le mode descriptif	+	-
Le mode narratif	+	-
Le mode argumentatif	-	+
La longueur	+	-
L'engagement énonciatif	-	+
L'effacement énonciatif	+	-
Objectivité	+	-
Subjectivité	-	+

+ : grande fréquence

- : moindre fréquence

Tableau 13 : La structure du titre de presse selon son genre discursif

Nous pouvons à présent avancer avec certitude que le titre informatif fonctionne d'une manière complètement différente du titre commentatif. De ce fait, et comme réponse à notre questionnement, nous pouvons conclure que le genre discursif conditionne fortement la structure du titre de presse qu'il englobe.

Chapitre IV
Analyse
pragmatico-énonciative

Introduction :

Dans les chapitres précédents, nous avons dans un premier temps pu distinguer deux types de titres, d'un côté des titres informatifs propres au genre à énonciation objectivée et d'un autre côté des titres commentatifs spécifiques au genre à énonciation subjectivée. Ensuite, nous avons pu démontrer, dans un second temps, qu'à chaque type correspond une structure syntaxique bien déterminée. A présent, il s'agit de confirmer ou d'infirmer notre dernière hypothèse selon laquelle les titres médiatiques seraient construits en fonction d'un certain nombre de contraintes discursives.

C'est dans cette optique, que nous soumettrons notre corpus à une analyse pragmatique afin d'en dégager d'éventuelles stratégies discursives mises en œuvres par les journalistes-scripteurs pour faire face aux contraintes discursives qui régiraient les deux genres médiatiques.

Comme l'étude pragmatique stipule la prise en considération des éléments extralinguistiques ; à savoir : le contexte et les co-énonciateurs, de ce fait, et en plus de la description fonctionnelle des titres de presse, il nous semble indispensable d'inclure les deux instances médiatiques qui sont le scripteur et les lecteurs. Entre ces deux derniers, un contrat de communication s'établit du moment où ils entretiennent une relation interactionnelle. Le titre serait, alors, un objet de dialogue et d'échange entre ces deux instances.

1- Le contrat de communication :

Chaque aire de pratiques sociales se caractérise par des régularités langagières qui la conditionnent. En partant de ce principe et en se focalisant sur la fonction communicative du langage, R. Jakobson¹¹² considère que toute communication est un contrat qui stipule la présence d'un émetteur, d'un récepteur, d'un message, d'un code, d'un canal et d'un référent. Dans le schéma qui va suivre, nous allons tenter d'appliquer son contrat sur le titre de presse :

¹¹² JAKOBSON Roman (1960), « Linguistique et poétique », in *Essais de linguistique générale*, trad. De l'anglais par Ruwet N, Paris : Minuit, p. 213.

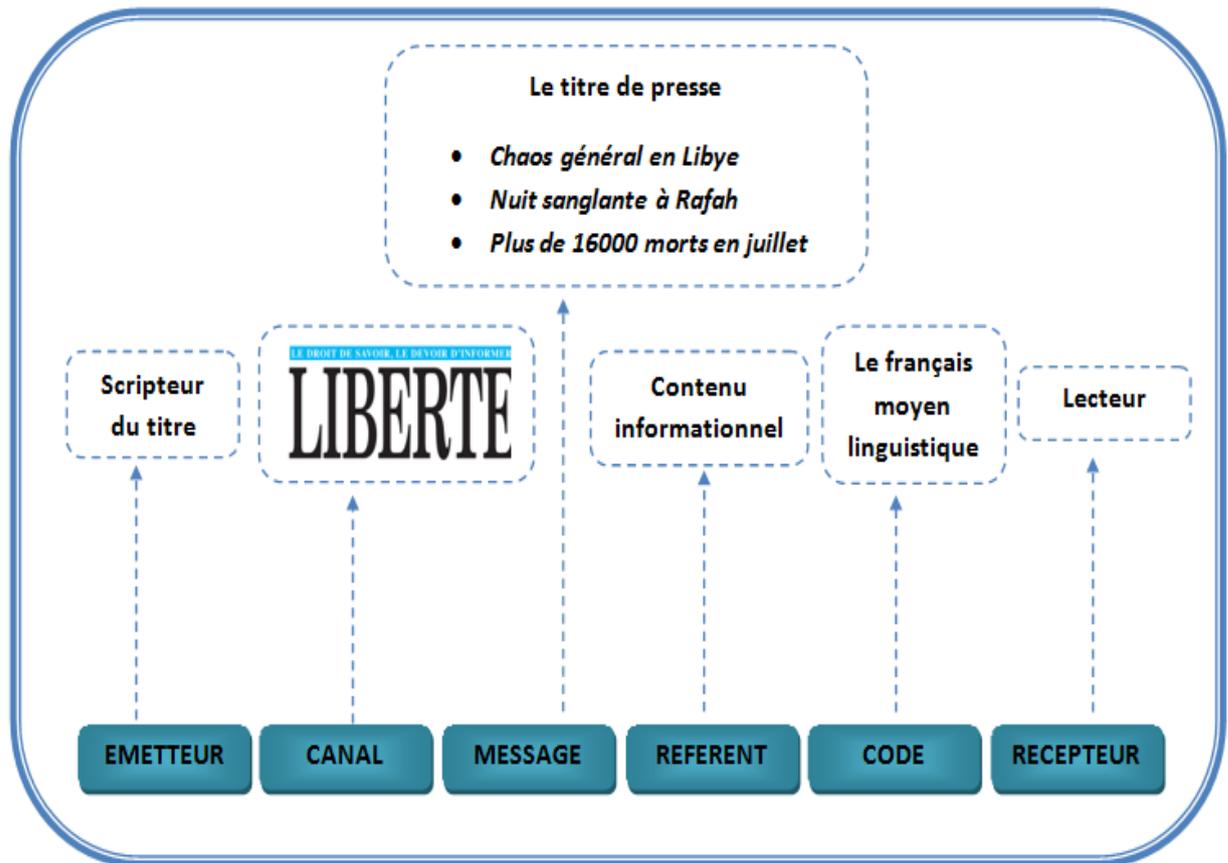


Figure 24 : Le titre dans le contrat de communication de Jakobson

Comme nous pouvons le constater dans le schéma en figure 24, le scripteur-émetteur construit un message (dans ce cas c'est le titre) qu'il va transmettre à un lecteur-récepteur. Ceci se fera à travers un canal qui est le journal *Liberté*, grâce à un code commun (le français) partagé par les deux instances médiatiques. Enfin, le référent dans le cas du titre de presse se présente comme le contenu informationnel et sémantique que porte le titre, ce référent peut être supposé ou bien réel :

1) Chaos général en Libye

2) Nuit sanglante à Rafah

3) Plus de 16000 morts en juillet

Par ailleurs et en plus des facteurs constitutifs du contrat de communication, Jakobson distingue six fonctions correspondant aux six éléments précédemment cités :

Fonctions	Consiste à	Centrée sur le
Référentielles	Donner des indices sur un état de fait réel ou supposé	Contexte
Emotive ou expressive	Exprimer ses idées, ses émotions, des besoins, etc.	Émetteur
Conative	Provoquer un comportement ou une réaction mentale, émotionnelle, physique ou verbale chez autrui	Récepteur
Phatique	Etablir ou maintenir le contact communicatif	Canal
Poétique	Garantir au message certaines caractéristiques propres en dehors de ses autres objectifs	Message
Métalinguistique	Faire parler le langage de lui-même	Code

Tableau 14 : Les fonctions du langage

Toutefois, il serait inadéquat, voir impertinent de limiter le titre à la seule fonction référentielle puisqu'il peut véhiculer les six fonctions du langage cités par R. Jakobson. En effet, le titre est un énoncé gouverné par les différents facteurs constituant le contrat communicatif. Dans le titre commentatif par exemple, on pourrait retrouver les fonctions poétique, expressive, conative, etc. :

4) *Comment emboîter des boîtes noires*

5) *Chut ! Il va encore parler ! Laissez-moi boire ses paroles !*

6) *Je sais, ça ne se fait pas ...*

Par ailleurs, une remise en question du schéma Jakobsonien s'impose. En effet, nous avons constaté que toutes les fonctions du langage pourraient être présentes ou du moins communiquées dans un seul message. Le titre ne peut véhiculer une seule et unique fonction communicative propre à lui, il serait donc, à lui seule, une combinaison de ces différentes fonctions.

De plus, le schéma de R. Jakobson n'offre pas la possibilité d'une analyse des fonctions pragmatiques du titre de presse qui se présente comme un élément indispensable à notre recherche. Observons, par exemple, ce titre du commentaire :

7) *L'Irak se meurt dans l'indifférence*

Ce titre fait allusion à la destruction du pays par Nouri Al Maliki, premier ministre et chef suprême des forces de l'armée et l'impuissance du peuple devant la perte de l'Irak. Notons que si ce titre était celui d'un article informatif on aurait eu un complément d'information, un indice grâce au titre référentiel :

- *L'ABSENCE DE REACTION AU SEIN DE L'ONU*

L'Irak se meurt dans l'indifférence

La signification du titre de presse dépendrait en grande partie des conditions énonciatives de sa production. En effet, dans le premier cas, le titre est énoncé d'une façon subjective et son orientation pragmatique laisserait transparaître une opinion. Tandis que pour le second titre, il y a une certaine neutralité du moment où le scripteur ne fait que rapporter des faits objectivement.

C'est dans cette perspective que C. Kerbrat-Orecchioni¹¹³, propose une extension du schéma Jakobsonien à la situation extralinguistique et aux conditions énonciatives de production :

¹¹³ KERBRAT-ORECCHIONI Catherine (1980), *L'énonciation. De la subjectivité dans le langage*, Paris: Colin, p. 19.

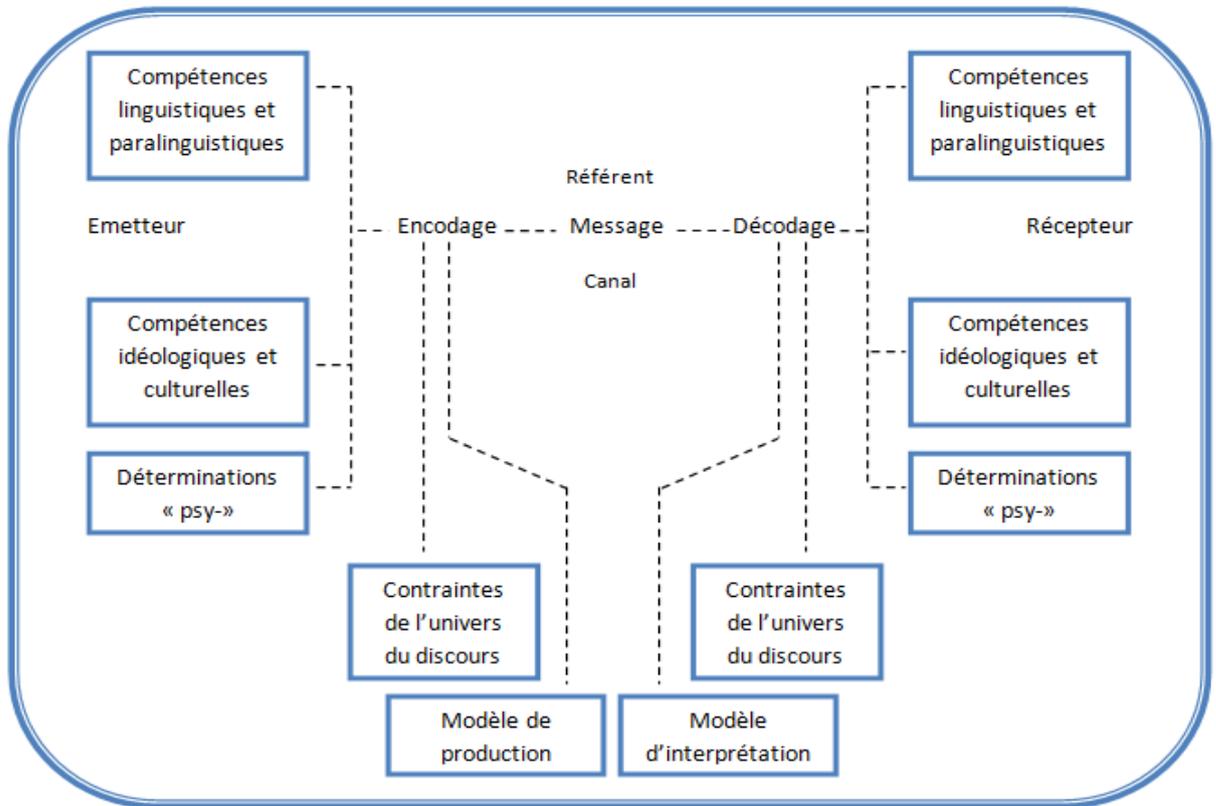


Figure 25 : Le schéma de Jakobson, révisé par Orecchioni

Ces deux schémas communicationnels, l'un centré sur les facteurs de communication et leurs fonctions, l'autre sur les principes de compétences et de contraintes conditionnant les processus de production et d'interprétation ne pourront répondre aux besoins de notre recherche. De plus, ces modèles ont été conçus pour une interprétation globale de la communication en donnant la priorité à l'oral.

Par ailleurs, la communication dans la presse écrite se distingue par la distance établie entre les deux instances médiatiques du moment où le journaliste-scripteur n'est jamais en présence du lecteur. De plus, elle se caractérise par un écart temporel entre le moment du déroulement de l'évènement, de sa transposition en article et de la lecture de ce dernier. Toutes ses spécificités conditionneraient, alors, fortement le contrat de communication.

En conséquence, et afin d'aspirer à une éventuelle application à notre corpus de presse, il serait indispensable d'opter pour un modèle communicatif plus adéquat qui serait susceptible d'intégrer toutes les caractéristiques de la communication médiatique, en particulier celle de la presse écrite.

2- Le contrat de l'information médiatique :

Le modèle de communication qui répondrait le plus aux besoins de notre problématique serait certainement celui de l'information médiatique développé par P. Charaudeau¹¹⁴ :

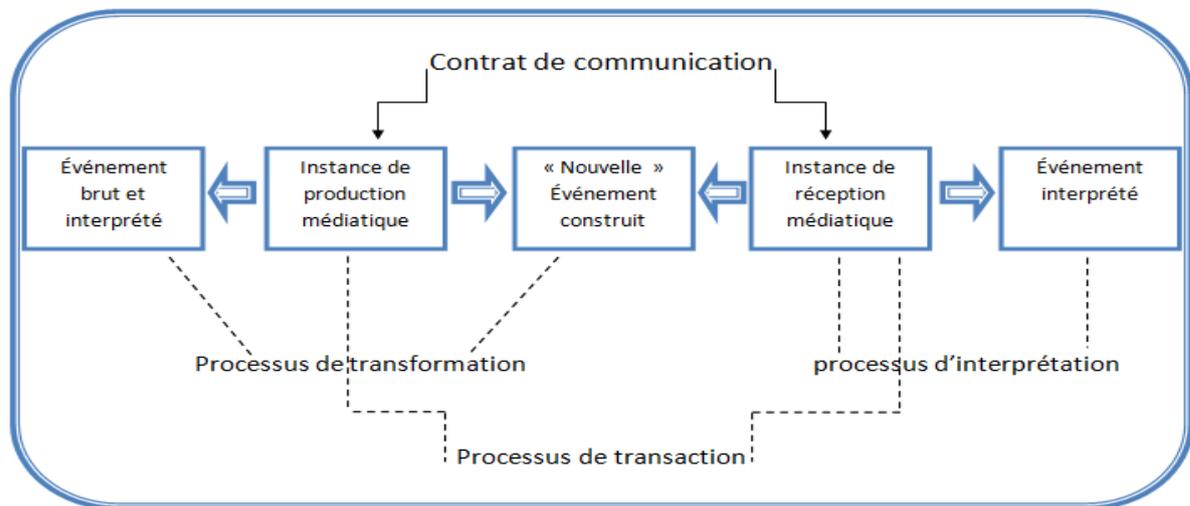


Figure 26 : Le contrat de l'information médiatique

Comme nous pouvons le constater sur le schéma en figure 26, P. Charaudeau estime que toute communication médiatique obéit, obligatoirement, à un double processus de *transformation* et de *transaction*. En effet, l'évènement *brut* est transformé par l'instance de production en une nouvelle qui va ensuite être transmise à l'instance de réception grâce à un processus de transaction. Cette instance réceptrice interprète alors la nouvelle selon ses propres paramètres. Or, *l'évènement n'est jamais transmis à l'instance de réception dans son état brut ; pour sa signification, il dépend du regard qui est posé sur lui, regard d'un sujet qui l'intègre dans un système de pensée, et ce faisant le rend intelligible*¹¹⁵.

Dés lors, une double interprétation de l'évènement s'établit ; la première de son état brut et la deuxième de l'évènement transformé en nouvelle. Comme le souligne P. Charaudeau d'ailleurs, dans la communication médiatique, deux regards sont alors possible : *le regard du sujet produisant un acte de langage qui transforme l'évènement brut en*

¹¹⁴ CHARAUDEAU Patrick (2005), *Les médias et l'information. L'impossible transparence du discours*, Bruxelles : Editions De Boeck Université, p. 94.

¹¹⁵ *Ibidem*, p. 79-80.

*évènement signifiant, le regard du sujet interprétant qui restructure l'évènement précédemment signifié, selon sa propre compétence d'intelligibilité*¹¹⁶.

P. Charaudeau insiste également sur le fait que les deux instances de communication sont en constant échange contractuel :

*Interactionnel, parce que c'est au point de rencontre des processus d'émission-production et de réception-interprétation que se construit la signification sociale. Contractuel, parce qu'il faut bien que ces partenaires s'entendent (ne serait-ce qu'implicitement) sur les normes et les conventions qui vont permettre que se produise une certaine intercompréhension*¹¹⁷.

De ce fait, le contrat de la communication médiatique aurait deux visées essentielles :

- *Informative : Pour répondre à l'exigence démocratique qui veut que l'opinion publique soit éclairée sur les évènements qui se produisent dans l'espace publique*¹¹⁸.
- *Incitative : Pour répondre à l'exigence de concurrence commerciale qui veut que ce discours s'adresse au plus grand nombre et donc cherche à le capter*¹¹⁹.

Ces deux visées sont essentielles dans n'importe quel contrat de communication médiatique vu qu'elles déterminent les enjeux de crédibilité et de captation. Or, ces derniers conditionnent fortement la production des titres médiatiques. De ce fait, nous tenterons dans ce chapitre et à travers l'analyse de ce double enjeu d'expliquer le fonctionnement du contrat de l'information dans les titres de presse.

Toutefois, avant d'entamer l'analyse des stratégies discursives mises en œuvre pour la production du titre de presse, il s'avère d'abord indispensable d'aborder la presse écrite et ses spécificités.

¹¹⁶ *Ibidem*, p. 80.

¹¹⁷ CHARAUDEAU Patrick (1991), *La Télévision. Les Débats culturels : Apostrophes*, Paris : Didier Érudition, p. 11.

¹¹⁸ CHARAUDEAU Patrick (2001), « Visées discursives, genres situationnels et construction textuelle », in *Analyse des discours. Types et genres : communication et interprétation*, Toulouse : Editions Universitaires du Sud, p. 09.

¹¹⁹ *Ibidem*.

3- La presse écrite un dispositif de lisibilité :

La presse écrite est considérée comme *un dispositif de lisibilité*¹²⁰ dont le rôle est de conceptualiser les faits dans le mode en les transformant en article. Elle met à la disposition des lecteurs un large éventail de catégories scripturales : faits divers, filets, brèves, reportages, compte rendus, tribunes, éditoriales, billets, commentaires, chroniques, etc. Elle a comme premier objectif d'informer l'instance de réception sur ce qui se passe dans le monde à travers les différents articles d'information. Son second objectif consiste à analyser et à commenter le monde grâce aux différents écrits de l'opinion. Toutefois, elle offre aux lecteurs la possibilité de se divertir, à côté de tout ce qui se passe de « grave » dans ce monde. C'est dans cette perspective qu'elle propose des pages de jeux, d'annonces, de publicités, de cuisines, de conseils, etc. Grâce à toutes ces caractéristiques, la presse écrite est le lieu par excellence de manifestation de diverses orientations pragmatiques.

Par ailleurs, la mise en scène des différentes pages de la presse écrite obéit à des stratégies scriptographiques bien déterminées. En effet, la présentation des journaux n'a rien d'aléatoire, tout est construit dans le but de séduire et d'attirer l'attention des lecteurs. C'est ainsi que la disposition de chaque élément constitutif de la presse écrite ; à savoir : les articles, les photos, les dessins et plus particulièrement la titraille, est placée d'une façon calculée pour répondre aux besoins de captation et de séduction. Or, toutes ces caractéristiques augmentent la performance communicationnelle de ce genre médiatique particulier.

De plus, et comme l'affirme P. Charaudeau d'ailleurs, la presse écrite serait *un espace dans lequel les sujets peuvent user de stratégies discursives pour tenter d'influencer l'autre*¹²¹. De ce fait nous allons tenter dans ce qui suit de déterminer les diverses stratégies discursives mises en œuvres par l'instance de rédaction dans la confection des titres de presse qui apparaissent comme un lieu de confinement de ces stratégies.

4- Les stratégies discursives dans le titre :

Étymologiquement, le mot « stratégie » a des origines militaires. En effet, il vient du grec *stratêgos* qui veut dire chef de guerre. Il a ensuite évolué en *stratôgêma* (manœuvre de guerre) qui a aussi donné naissance au terme « stratagème ».

¹²⁰ CHARAUDEAU Patrick (2011), *Les médias et l'information*, Paris: De Boeck supérieur, p. 85.

¹²¹ CHARAUDEAU Patrick (1994), « Le contrat de communication de l'information médiatique », *Le Français dans le Monde*, numéro spécial, Paris : Hachette, p. 8.

Selon P. Charaudeau : *Parler de stratégies n'a de sens que par rapport à un cadre de contraintes, qu'ils s'agissent de règles, de normes ou de convention*¹²². De ce fait, les stratégies discursives se définissant comme l'ensemble des techniques et des normes déployées par les journalistes dans la mise en scène des discours médiatique.

4-1- Les stratégies syntaxiques :

Les différentes analyses effectuées dans les chapitres précédents nous ont, non seulement, permis de classer les titres selon leurs orientations pragmatiques en deux catégories mais, aussi et surtout, de dégager l'aspect formel correspondant à chacun des deux genres. Ainsi, nous sommes arrivé à la conclusion selon laquelle les titres informatifs sont généralement construits en deux chaînes syntaxiques fonctionnant comme un microsystème et qu'ils ont des particularités syntaxiques différentes de celles du titre commentatif qui est toujours construit en une seule chaîne.

Dans ce qui suit nous réaborderons trois aspects formels essentiels; à savoir : la passivation, la nominalisation et l'ellipse, qu'on ne peut négliger si on aspire à une classification exhaustive des stratégies syntaxiques mises en œuvre par l'instance rédactrice dans construction du titre.

4-1-1- La passivation :

La passivation est l'une des stratégies discursives la plus importante et la plus utilisée, majoritairement, par les rédacteurs des articles informatifs. Elle se caractérise par sa spécificité à masquer, non seulement le responsable du forfait mais aussi et surtout le temps et le mode de l'évènement décrit :

8) *JS KABYLIE*

Aït Djoudi limogé

9) *AKBOU (BEJAÏA)*

Moussa Benhamadi empêché de tenir un meeting de soutien à Bouteflika

¹²² CHARAUDEAU Patrick & MAINGUENEAU Dominique (2002), *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris : Seuil, p. 549.

10) *TIZI-OUZOU*

Le siège de la kasma FLN incendié

A l'origine ces trois titres étaient des phrases actives qu'on a transformées grâce à un processus de passivation :

- *On a limogé Aït Djoudi*
- *On a empêché Moussa Benhamadi de tenir un meeting de soutien à Bouteflika*
- *On a incendié le siège de la Kasma FLN*

Comme nous pouvons le constater dans les exemples 8, 9 et 10 le sujet actif de l'action est absent du titre. Soit le scripteur estime que ce « *on* » n'est pas aussi important que le sujet passif de l'évènement *Aït Djoudi*, *Moussa Benhamadi* et *Le siège de la Kasma FLN*, il décide alors de l'ignorer carrément. Soit il le masque exprès pour laisser le lecteur le découvrir au fil de sa lecture de l'article.

Outre la suppression du sujet actif, la quasi-totalité des titres ayant une structure passive présentent une ellipse de l'auxiliaire :

- *Aït Djoudi (~~a été~~—~~est~~—~~sera~~) limogé*

Cette suppression de l'auxiliaire permet au scripteur de cacher le temps et le mode de l'évènement présenté. Cette stratégie apparaît comme une solution à la contrainte du décalage temporel qui existe entre le moment du déroulement de l'évènement, celui de sa rédaction et celui de sa lecture caractéristique de la presse écrite. De plus, ces deux ellipses ont la particularité de rendre le titre de presse plus concis participant ainsi à une meilleure mémorisation.

4-1-2- L'ellipse :

L'ellipse avec ses différentes formes ; de l'article, de l'auxiliaire, du sujet actif, de la copule, du verbe etc. est assez fréquente dans les titres médiatiques. Ceux chapeautant les articles informatifs sont les plus marqués par ces différentes absences :

11) *SELLAL A LA SALLE HARCHA*

Images d'un meeting qu'on voulait grandiose (Ellipse du déterminant)

- ~~Des/~~*Les images d'un meeting qu'on voulait grandiose*

12) *ASO CHLEF*

Meksi Mustapha hospitalisé (Ellipse de l'auxiliaire)

- *Meksi Mustapha* ~~a été/est/sera~~ *hospitalisé*

13) *CRASH DU VOL MH17*

65 victimes identifiées (Ellipse du sujet actif)

- *65 victimes identifiées* ~~par les autorités~~

14) *ELLES PARTICIPENT POUR LA PREMIERE FOIS A L'ÉVÈNEMENT*

Les chaînes de télévision privées hyper-actives (Ellipse de la copule)

- *Les chaînes de télévision privées* ~~étaient/sont/seront~~ *hyper-actives*

15) *MEXIQUE*

Ochoa, de l'anonymat d'Ajaccio à la gloire en mondovision (Ellipse du verbe)

- *Ochoa* ~~pass~~ *de l'anonymat d'Ajaccio à la gloire en mondovision*

Comme nous pouvons le constater, dans chacun des titres 11, 12, 13, 14 et 15 il y a un élément elliptique. Parfois ce dernier occupe une place centrale sur le plan énonciatif comme le cas de la copule ou du verbe, par exemple, qui sont normalement les noyaux prédicatifs des phrases.

Comme nous l'avons déjà signalé dans la passivation, en supprimant l'auxiliaire ou le verbe du titre, le scripteur masque automatiquement l'aspect temporel et modal de l'évènement qui y est décrit. De plus, l'ellipse contribue à la concision du titre de presse. Ces deux caractéristiques de l'ellipse font de cette dernière une stratégie discursive privilégiée à laquelle recourt l'instance médiatique pour exprimer des relations sous-entendues dans les titres de presse.

4-1-3- La nominalisation :

La nominalisation dans le titre de presse n'est pas qu'une simple transformation d'une phrase prédicative. En effet, elle permet, non seulement, de raccourcir le titre par un procédé de condensation en syntagme nominal mais aussi et surtout de cacher l'aspect temporel des événements. Elle est de ce fait une solution aux problèmes de *temps et d'économie communicative*¹²³.

16) *POUR RECLAMER LA FIN DU SYSTEME ET DIRE NON AU QUATRIEME MANDAT*

Rassemblement des étudiants devant l'université de Tizi-Ouzou

- *Des étudiants se sont rassemblés devant l'université de Tizi-Ouzou*

Comme nous pouvons l'observer dans le titre 16, le nom rassemblement est le noyau de l'énoncé SN, il est le résultat de la nominalisation du verbe « se rassembler » grâce à un procédé morphologique qui est la suffixation.

17) *PENDANT QU'AL ABADI S'EMPLOIE A FORMER SON GOUVERNEMENT*

Poursuite des efforts humanitaires en direction des minorités irakiennes

- *On poursuit des efforts humanitaires en directions des minorités irakiennes*

Le titre 17 illustre parfaitement l'utilité de la nominalisation dans le titre médiatique et justifie la fréquence de son emploi. En effet, la structure prédicative d'origine est complexe et semble sonner faux, elle est de ce fait remplacé par une structure en SN, plus correcte et brève. De plus, l'exemple 17 représente une structure prédicative transformée en un SN dénuée de tout aspect temporel et modal, il permet ainsi au scripteur une distanciation avec l'information livrée. Ce titre est identique, syntaxiquement parlant, aux structures suivantes et peut être le résultat de chacune d'entre elles :

- *Les efforts humanitaires ont été poursuivis en direction des minorités irakiennes*
- *Les efforts humanitaires sont poursuivis en direction des minorités irakiennes*

¹²³ ELDUAYEN Luis Gaston (1996), « Le langage de la presse écrite, la radicale de l'hétérodoxie du spectacle verbal », in *RESLA*, n°1, p. 84.

- *Les efforts humanitaires seront poursuivis en direction des minorités irakiennes*
- *On a poursuivi les efforts humanitaires en direction des minorités irakiennes.*
- *On poursuit les efforts humanitaires en direction des minorités irakiennes*
- *On poursuivra les efforts humanitaires en direction des minorités irakiennes*

On remarque que dans la nominalisation, il n'y a aucune référence aux temps et aux modes de l'évènement. Nous n'avons même pas d'adverbe de temps ou de complément circonstanciel aidant à l'interprétation. Le lecteur est dans ce cas obligé de se référer à l'article pour en extraire des informations temporelles. Enfin, pour terminer avec cette stratégie nous ajoutons que les nominalisations *peuvent avoir une fonction de « distanciation » à des fins de neutralisation de la subjectivité*¹²⁴.

4-2- Le titre énoncé polyphonique :

L'entité qu'est le titre de presse ne peut être isolée, bien au contraire elle est en constante interaction avec d'autres composantes. Ces dernières peuvent relever de divers domaines. En effet, le titre entretient des relations d'interdépendance et d'interaction avec des sous genres médiatiques ou bien avec des énoncés externes à ce domaine ; à savoir : politique, économique, scientifique, sportif, etc. Il n'est de ce fait qu'un micro discours faisant partie d'un tout.

Par ailleurs cette interactivité constitutive du titre inscrit inéluctablement ce dernier dans l'interdiscursivité. En effet, et comme l'affirment d'ailleurs P. Charaudeau et D. Maingueneau, *tout discours est traversé par l'interdiscursivité, il a pour propriété constitutive d'être en relation multiforme avec d'autres discours, d'entrer dans l'interdiscours*¹²⁵. O. Ducrot, quant à lui, souligne, dans ses travaux sur le dialogisme, que *tout énoncé isolé peut entendre plusieurs voix*¹²⁶.

Or, cette spécificité discursive dont nous parlions a intéressé beaucoup de chercheurs. Outre, D. Maingueneau, P. Charaudeau et O. Ducrot nous citons M. Bakhtine. Cette polyvalence d'approches a, ainsi, conduit à l'émergence de plusieurs appellations pour le

¹²⁴ CHARAUDEAU Patrick (2001), « *Visées discursives, genres situationnels et construction textuelle* », in *Analyse des discours. Types et genres : communication et interprétation*, Toulouse : Editions Universitaires du Sud, p. 5.

¹²⁵ CHARAUDEAU Patrick & MAINGUENEAU Dominique (2002), *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris : Seuil, p. 324.

¹²⁶ DUCROT Oswald (1984), *Le dire et le dit*, Paris : Minuit, p. 172.

même phénomène : Interdiscursivité, dialogisme, polyphonie, intertextualité, hétérogénéité énonciative, etc. Tous ces concepts varient d'un auteur à un autre, ils n'ont pas de définitions fixes. Par ailleurs, c'est cette instabilité et cette multiplicité définitoires qui nous ont poussées à limiter notre démarche aux travaux qui ont été fait dans le champ de l'analyse du discours. C'est ainsi que nous analyserons, dans ce qui suit, un certain nombre de titres pour tenter d'en tirer les différentes voix qui s'est trouvent.

4-2-1- Le titre citation :

L'une des stratégies discursives la plus utilisée par les journalistes-scripteurs semble être le discours rapporté. En effet, et afin de garder une certaine distance avec l'information livrée, l'instance médiatique se décharge de la responsabilité en attribuant les propos du titre à un énonciateur dont le nom est, dans la quasi-totalité des cas, divulgué aux lecteurs dans le titre même. Pour L. Rosier le discours rapporté serait *une mise en rapport de discours dont l'un crée un espace énonciatif particulier tandis que l'autre est mis à distance et attribué à une autre source*¹²⁷.

L'emploi du DR apparait donc comme essentiel dans le domaine informationnel vu qu'il contribue à objectiviser et à crédibiliser l'information présentée surtout grâce à l'effacement énonciatif qu'il permet au scripteur. En effet, et selon P. Charaudeau :

*La mise en scène de ce que l'on appelle le discours rapporté devrait également satisfaire à un principe de distance et de neutralité qui oblige le rapporteur journaliste à s'effacer, et dont la marque essentielle est l'emploi de guillemets encadrant le propos rapporté. C'est là encore se soumettre à l'enjeu de crédibilité*¹²⁸.

Au vu de ce qui a été dit, le titre en citation avec ces différentes formes ; à savoir : discours directe, discours indirecte et discours indirecte libre, apparait comme une stratégie particulièrement exploité dans le domaine médiatique, comme le souligne M. Monville-Burston : *Il suffit d'ouvrir un quotidien pour observer que rapporter les propos d'autrui*

¹²⁷ ROSIER Laurence (1999), *Le discours rapporté dans tous ses états*. Bruxelles : L'harmattan, p. 125.

¹²⁸ CHARAUDEAU Patrick (2006), « Discours journalistique et positionnements énonciatifs. Frontières et dérives », in *Semen*, n° 22, *Énonciation et responsabilité dans les médias*, Besançon : Presses Universitaires de Franche-Comté, p. 16.

constitue une activité essentielle des journalistes¹²⁹. De ce fait, nous tenterons de découvrir dans ce qui va suivre la place exacte des citations dans les titres de presse.

4-2-1-1- Le titre en discours rapporté direct :

J. Rey-Debove définit le discours rapporté directe comme *un procédé qui permet d'émettre un énoncé dont un autre est responsable, par un signalement explicite de cet autre comme sujet de l'énonciation*¹³⁰. Par ailleurs, dans ce genre de discours, plus particulièrement dans les titres informatifs, la citation est toujours mise entre guillemets et précédée ou suivie du nom de son énonciateur :

18) VICTOR PITURCA. SELECTIONNEUR DE LA ROUMANIE

« *L'Algérie a des chances de passer le premier tour* »

19) MOHAMED CHAFIK MESBAH AU SOIR D'ALGERIE

« *Pour une phase de transition démocratique...* »

20) LE MDN TUNISIEN REAGIT A L'ATTAQUE TERRORISTE CONTRE UNE CASERNE

« *L'atteinte à l'armée est une ligne rouge* »

Comme nous pouvons le constater dans chacun des titres 18, 19 et 20, le scripteur présente des faits tout en se déchargeant de la responsabilité de leur énonciation en les attribuant à leurs énonciateurs d'origine. Ainsi, le fait que l'Algérie ait des chances de gagner, par exemple, n'est en rien un point de vue ou une prise de position du scripteur, ce ne sont que les propos de Victor Piturca qui ont été rapporté. De ce fait le scripteur n'assume en rien cet énoncé.

Le titre en citation n'a rien d'aléatoire, bien au contraire, il apparaît comme une stratégie efficace dont use l'instance médiatique afin de répondre au double enjeu de captation et de crédibilité conditionnant l'information médiatique. En effet, le discours rapporté permet à la fois d'authentifier et de crédibiliser la nouvelle tout en la rendant digne d'intérêt du

¹²⁹ MONVILLE-BURSTON Monique (1993), « Les *verba dicendi* dans la presse d'information », *Langue Française*, n° 98, Larousse : Paris, p. 48.

¹³⁰ REY-DEBOVE Josette (1978), *Le métalangage : étude linguistique du discours sur le langage*, Paris : Le Robert, p. 215.

moment où elle est énoncé par une instance énonciative plus officielle que le simple rédacteur de l'article.

C'est dans cette perspective, que le journaliste scripteur utiliserait un ensemble d'éléments linguistiques et typographiques lui permettant d'introduire un autre plan énonciatif dans sa propre énonciation. Ainsi, comme nous pouvons le constater dans les titres 18, 19 et 20, il y a deux types de discours :

- **Un discours citant (DCt) :** C'est le discours du scripteur dans lequel il annonce l'énonciateur des propos qu'il va rapporter : *Victor Piturca, sélectionneur de la Roumanie, Mohamed Chafik Mesbah au Soir d'Algérie, Le MDN tunisien réagit à l'attaque terroriste contre une caserne.*
- **Un discours cité (DCé) :** Il s'agit ici des propos des énonciateurs rapportés par le scripteur et mises entre guillemets : « *L'Algérie a des chances de passer le premier tour* », « *Pour une phase de transition démocratique...* », « *L'atteinte à l'armée est une ligne rouge* ».

Il s'avère, donc, que les titres médiatiques en discours rapporté directe ont dans la quasi-totalité des cas la même construction formelle se composant de deux systèmes syntaxiquement indépendants. Toutefois, le DD a des formes multiples et ne se limite pas à la seule forme présentée, selon L. Rosier qui en distingue 16, *le discours direct apparaît comme surmarqué et multiforme, même si le canevas morphosyntaxique reste sensiblement identique*¹³¹. On peut résumer la forme du DD dans le titre médiatique grâce au schéma suivant :

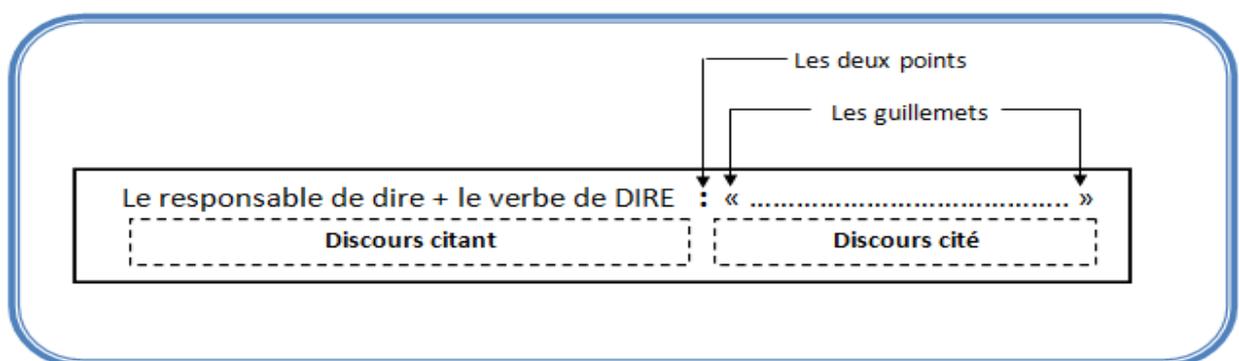


Figure 27 : La structure traditionnelle du discours rapporté directe

¹³¹ ROSIER Laurence (1999), *Le discours rapporté dans tous ses états*. Bruxelles : L'harmattan, p. 208.

Comme il est clairement illustré dans le schéma en figure 27, la forme traditionnelle du DD se compose de deux parties syntaxiquement libres. D'abord nous avons un DCt qui comporte un verbe introducteur suivi de deux points. Ensuite, nous avons un DCé guillemeté. Nous allons à présent comparer cette forme courante du DD avec certains titres en citation tirés de notre corpus :

ALI BENFLIS AU SOIR D'ALGÉRIE :
«Je ne crois pas à une opposition à la carte»

AMAR SAÂDANI À PARTIR D'ORAN :
«Bouteflika ne comptait pas se représenter»

ABDELKADER SALLAT, DIRECTEUR DE CAMPAGNE DE BENFLIS :
**«Il ne s'agit pas de réhabiliter
le parti dissous»**

MOUSSA TOUATI, PRÉSIDENT DU FNA ET CANDIDAT :
**«S'il n'y a pas un deuxième tour,
c'est que la fraude est au rendez-vous»**

MOHAMED CHAFIK MESBAH AU SOIR D'ALGÉRIE :
**«Pour une phase de transition
démocratique...»**

ABDERRAZAK MOKRI,
PRÉSIDENT DU MSP :
**«Le taux de participation ne dépasse pas
les 20% et le boycott est un succès»**

SOUFIANE DJILALI DE JIL JADID :
**«La fraude est grossière et le taux de parti-
cipation réel ne dépasse pas les 25%»**

ATMANE MAZOUZ, SECRÉTAIRE
NATIONAL CHARGÉ DE LA
COMMUNICATION AU RCD :
**«Nous avons un chef d'Etat illégitime
et l'Algérie vient de connaître un énième
hold-up électoral»**

Figure 28 : Le titre en discours rapporté direct

Si on compare la forme canonique et traditionnelle du DD avec celle utilisée dans les titres en figure 28 nous pouvons aisément constater qu'il y a une forte analogie entre les deux. Toutefois il reste certaines caractéristiques du titre médiatique qui doivent être signalées :

- Les titres en DD sont présentées en deux structures syntaxiquement indépendantes, la première ; à savoir : le DCt, se trouve, presque toujours en majuscule dans le titre complémentaire. Tandis que le DCé représentant la deuxième structure du titre apparaît, dans la majorité des cas, en minuscule et en caractère gras dans le titre informationnel :

21) *THOMAS MÜLLER. ATTAQUANT DE L'ALLEMAGNE* —→DCt
« **Ça se passe pas trop mal pour moi** » —→ DCé

- Tous les titres en citation directe relevés de notre corpus comportent le nom de l'instance énonciatrice des propos rapportés :

22) *CARL MEDJANI. DEFENSEUR DES VERTS*
« *On essayera d'aligner trois exploits* »

- Les titres en DD présentent dans la quasi-totalité des cas une omission du verbe de citation :

23) *ALI BENFLIS AU SOIR D'ALGERIE :*
« *Je ne crois pas à une opposition à la carte* »

- Dans certains titres en DD, surtout ceux de la rubrique *Sport d'El Watan*, nous avons relevé l'absence des deux points censés précéder les guillemets :

24) *HADJ KACEM. PRESIDENT DU WAT*
« *Nous avons fait ce qu'il fallait* »

Suite à toutes les spécificités du titre-citation présentés ci-dessus, nous sommes arrivé à la conclusion selon laquelle le titre en DD présente des divergences avec la forme traditionnellement employée. Par ailleurs, l'omission de certains éléments tels que le verbe introducteur, les deux point et notamment les guillemets, est une caractéristique énonciative du titre en discours rapporté directe.

4-2-1-1-1- L'omission du verbe de citation :

La quasi-totalité des titres-citation de notre corpus présentent une omission du verbe introducteur. Dans ce cas le verbe, malgré son absence, est sous entendu grâce à la présentation formelle du titre. Prenons l'exemple des titres 23, 24 et 25 par exemple, leurs verbes introducteurs peuvent être restitués de la sorte :

- *Carl Medjani. Défenseur des verts, annonce*
« *On essayera d'aligner trois exploits* »
- *Ali Benflis déclare au Soir d'Algérie :*
« *Je ne crois pas à une opposition à la carte* »
- *Hadj Kacem. Président du WAT, affirme*
« *Nous avons fait ce qu'il fallait* »

Il semblerait que l'omission du verbe dans le titre introducteur apparait, d'une part, comme une stratégie répondant à la contrainte de concision. D'autre part, elle est considérée comme une spécificité des rubriques informationnelles thématiques où le sous-entendu semble régner. Par ailleurs, dans les titres citation, le DCé est nettement plus important que le DCt dont les éléments (le verbe introducteur, les deux points et les guillemets) se ressemblent et se répètent. De ce fait, il est facile pour le lecteur de restituer le verbe omis grâce à sa mémoire discursive.

4-2-1-1-2- L'absence des deux points :

Certains des titres-citation de notre corpus présentent une omission des deux points. D'après notre analyse nous avons pu constater que cette spécificité est propre au journal *El Watan*. En effet, et contrairement aux titres en DD du Soir d'Algérie surtout, les titres-citation de la rubrique Sport de notre corpus présentent tous une absence des deux points censés précéder les guillemets :

25) *RYAD MAHREZ. ATTAQUANT DE L'EN*
« *Nous n'allons pas faire de cadeau aux belges* »

26) *GAEL MONFILS. TENNISMAN FRANÇAIS*
« *Il faut aller chercher la victoire* »

27) PASCAL BONIFACE. CHERCHEUR A L'IRIS SPECIALISTE DE LA GEOPOLITIQUE DU SPORT

« On fait un mauvais procès au mondial brésilien »

ABDERRAZAK MOKRI,
PRÉSIDENT DU MSP :
«Le taux de participation ne dépasse pas les 20% et le boycott est un succès»

JO WILFRIED TSONGA. *Tennisman français*
«Je n'ai jamais battu Novak dans les grands moments»

Figure 29 : Les deux points dans les titres-citations

4-2-1-1-3- Disposition des discours citant et cité :

Comme nous avons pu le voir en figure 29, les titres-citations sont dans la quasi-totalité des cas composés d'un DCt se trouvant dans le titre complémentaire et d'un DCé composant le titre informationnel :



Figure 30 : Disposition des DCt et des DCé dans le titre-citation

Toutefois, dans certains cas, il arrive que le DCt et le DCé se trouvent côte à côte dans le titre informationnel :

28) COMPAGNE PRESIDENTIELLE

« Une farce grossière qui humilie la nation », estime le RCD

Dans le titre-citation 28, le DCé « Une farce grossière qui humilie la nation », précède le DCt « estime le RCD ». Or, ils sont tous les deux constitutifs du titre informationnel. Cela

est en contradiction avec la version canonique du DD que nous avons présenté ultérieurement qui stipule que le DCt précède toujours le DCé et que le premier se trouve à chaque fois dans le titre complémentaire alors que le second est à chaque fois placé dans le titre informationnel.

En plus de ces diverses stratégies mises en œuvre par l'instance médiatiques pour la construction des titres-citation, il faudrait ajouter que dans ce genre les propos rapporté subissent quelques fois des transformations et des reformulations. En effet, et vu que les discours rapporté sont majoritairement prononcé dans une autre langue que le français, il s'avère donc plus que normal voire nécessaire que le scripteur véhicule le sens en utilisant ses propres mots.

Par ailleurs, la présence des guillemets ne veut pas forcément dire que le scripteur rapporte fidèlement les propos de l'énonciateur. D. Maingueneau estime *que même si le DD rapporte des paroles qui sont censées avoir été dites, il ne peut s'agir que d'une mise en scène qui vise à authentifier*¹³². Il ajoute que, *certes, en vertu d'une loi du discours le rapporteur est censé être sincère et ne pas trahir l'énoncé original, mais rien ne l'empêche de rapporter des propos sensiblement différents de ceux émis sans qu'on puisse le taxer de mensonge pour autant*¹³³. J. Peytard, quant à lui déclare que, *formellement ces phrases portent les marques du style direct, mais elles ne réfèrent pas à un acte de communication vraiment réalisé*¹³⁴.

4-2-1-2- Le titre en discours rapporté indirect :

Contrairement aux titres en DD, qui se construisent sur la base de deux discours (DCt et DCé), le DI quant à lui se construit sur la base d'un seul discours comportant, dans la majorité des cas, une proposition subordonnée complétive introduite par la conjonction « que ». Dans notre corpus, la fréquence de ce discours est moindre par rapport au DD. Cela s'explique par le fait que la subordination dans le titre de presse est, comme nous l'avons vu dans l'analyse syntaxique, extrêmement rare.

29) SOLDAT ISRAËLIEN DISPARU

La branche militaire du Hamas affirme ne pas avoir d'information

¹³² MAINGUENEAU Dominique (1998), *analyser les textes de communication*, Paris : Nathan université, p. 118-119.

¹³³ MAINGUENEAU Dominique (1994), *L'énonciation en linguistique française*, Paris : Hachette, p. 122.

¹³⁴ PEYTARD Jean (1975), « Lecture(s) d'une aire scripturale : la page de journal », in *Langue française*, n° 28, Larousse : Paris, p. 46.

Comme nous pouvons le constater dans le titre 29, le DI « *ne pas avoir d'information* » se trouve au niveau du titre informationnel. Il est introduit par le verbe « *affirme* ». Malgré qu'il ne porte pas de conjonction « *que* », il reste néanmoins un DI, le scripteur aurait tout autant pu le construire ainsi :

- *SOLDAT ISRAELIEN DISPARU*

La branche militaire du Hamas affirme qu'elle n'a pas d'information

Le DI, en tant que traduction de l'énonciation citée¹³⁵, est délaissé au profit du DD qui donne au titre une certaine objectivité et authenticité servant ainsi à rapprocher l'instance réceptrice de l'instance énonciatrice. Selon D. Maingueneau, *en général, la presse populaire préfère le discours direct au DI, [...] le journaliste privilégie la narration, un rapport immédiat au vécu, les mots mêmes des gens, comme si le lecteur était présent dans la situation*¹³⁶.

Toutefois, et malgré sa fréquence infime dans les titres de presse par rapport au DD, le DI est considérée comme une stratégie discursive efficace à laquelle recourt le journaliste-scripteur pour faire face à certaines contraintes, comme lorsqu'il s'agit de traduire une citation par exemple.

4-2-1-3- Le titre en assertion contextualisée :

30) SELON HUMAN RIGHTS WATCH

Les Etats-Unis ont tué des milliers de civils afghans sans procès

31) SURVEILLANCE DE L'ELECTION PRESIDENTIELLE

Il n'y a pas eu de démission de membres de la commission, selon Boutbik

Dans les titres 30 et 31, il est clair qu'une autre voix que celle du scripteur est responsable des propos « *Les Etats-Unis ont tué des milliers de civils afghans sans procès* », « *Il n'y a pas eu de démission de membres de la commission* ». Or, ces titres ne sont ni des DD en raison de l'absence des guillemets ni des DI qui stipulent la présence d'un verbe introducteur et/ou d'une subordonnée complétive introduite par « *que* ». Il s'avère, de ce fait,

¹³⁵ MAINGUENEAU Dominique (1986), *Eléments de linguistique pour le texte littéraire*, Paris : Bordas, p. 97.

¹³⁶ MAINGUENEAU Dominique (1998), *analyser les textes de communication*, Paris : Nathan université, p. 128.

qu'il s'agit ici d'un autre type de discours rapporté ; l'assertion contextualisée qui est *l'expression du point de vue d'un tiers*¹³⁷.

C. Kerbrat-Orecchioni attribut l'appellation « *opérateur du DR* »¹³⁸ au modalisateur introducteur *selon*. Ce dernier remplit la même fonction qu'un verbe de citation. On pourrait aisément transformer ces titres en DD en substituant *selon* par *affirme* ou *annonce* et en ajoutant les deux points et les guillemets pour montrer que le scripteur rapporte fidèlement les propos des énonciateurs :

- Human Rights watch annonce : « les Etats-Unis ont tué des milliers de civils afghans sans procès ».
- Boutbik affirme : « il n'y a pas eu de démission de membres de la commission ».

On pourrait également les transformer en DI grâce à la substitution de « *selon* » par « *affirme que* », dès lors le lecteur comprendra que le discours a subi quelques transformations de la part de l'instance productrice :

- Human Rights watch affirme que les Etats-Unis ont tué des milliers de civils afghans sans procès.
- Boutbik affirme qu'il n'y a pas eu de démission de membres de la commission.

Par ailleurs, *selon*, *pour*, *suivant*, *d'après*, etc. sont des modalisateurs introducteurs jouant le même rôle que le verbe de citation avec un degré moindre. En effet, ils reflètent la distanciation du scripteur avec le discours rapporté avec la contextualisation et l'attribution de ce dernier à son énonciateur d'origine. L'absence de ces *opérateurs* diminuerait la pertinence du discours rapporté.

4-2-1-4- Le titre en îlot énonciatif :

32) *ELECTION PRESIDENTIELLE*

Les retraités de l'ANP se disent « apolitiques »

33) *EGYPTE*

L'armée annonce avoir tué 11 « terroriste » dans le Sinäï

¹³⁷ GUENTCHEVA Zlatka (2000), *L'énonciation médiatisée*, Louvain-Paris : Peeters, p. 79.

¹³⁸ KERBRAT-Orecchioni Catherine (1980), *L'énonciation. De la subjectivité dans le langage*, Paris: Colin.

34) *DEMISSION DU CHEF D'ETAT-MAJOR DE L'ARMEE DE TERRE TUNISIENNE*

La présidence garde « secrètes » les raisons

35) *DANS UN PAYS EN PLEIN EFFERVESCENCE*

Le « cadeau » des Emirats à Caïd Essebsi envenime la vie politique en Tunisie

Dans les exemples 32, 33 et 34, les éléments mis entre guillemets « *apolitiques* », « *terroriste* », « *secrètes* » et « *cadeau* » sont des DCé insérés dans des DCt. Or, si le scripteur n'avait pas mis ces segments entre guillemets, nous n'aurions jamais pu déduire la présence d'une autre voix que celle du scripteur dans le titre en raison du parfait enchâssement du segment rapporté dans le DCt. D. Maingueneau appelle ses éléments guillemetés, *des îlots énonciatifs ou îlot textuel*¹³⁹.

Le fait d'introduire des îlots énonciatifs dans les titres est un phénomène très courant dans le domaine de la presse écrite. En effet, le fait d'intégrer fidèlement des mots ou les expressions d'un tiers énonciateur sert à crédibiliser et à objectiviser le discours. L'îlot énonciatif apparaît donc comme un genre *hybride* du DR.

Enfin, comme conclusion à notre partie concernant l'emploi de la stratégie du discours rapporté dans le titre de presse, nous établissons le récapitulatif suivant :

Le DR est une stratégie discursive d'une grande importance et efficacité dans la construction des titres de presse. En effet, et comme nous l'avons vu dans ce même chapitre, le titre citation sert à authentifier et à crédibiliser l'information présentée en l'attribuant à son énonciateur d'origine qui est dans la quasi-totalité des cas mis en évidence dans le DCt. Cette information n'engage, donc, ni le journaliste-scripteur ni la rédaction. Le lecteur est dans ce cas, implicitement, mis en relation avec l'énonciateur.

Ce DR peut se manifester dans les titres de presse sous diverses formes, la plus courante en est le DD, mais nous pouvons également retrouver le DI, l'assertion contextualisée et l'îlot énonciatif :

¹³⁹ MAINGUENEAU Dominique (1998), *analyser les textes de communication*, Paris : Nathan université, p. 129.

C'est le type de nouvelle traitée et la position du journal vis-à-vis de celle-ci qui déterminent la façon de rapporter dans le titre. Les fonctions communicatives attribuées au titre par chaque quotidien sont aussi déterminantes quant aux formes de représentation des discours d'autrui¹⁴⁰.

Ces relations entre le discours de l'instance médiatique et celui de l'instance énonciatrice représentées dans le titre citation ressemblent à ce que D. Maingueneau appelle *l'Intertexte*. Pour lui, *l'usage a tendance à employer intertexte quand il s'agit de relations à des textes sources précis (citation, parodie, etc.)¹⁴¹*. Elle peut également être assimilée à la notion de J. Authier-Revuz ; *l'hétérogénéité énonciative montrée¹⁴²*. En effet, dans le titre citation, le scripteur *représente le discours de l'autre dans son propre discours ; le dialogisme s'inscrit dans les formes mêmes de l'énonciation par un marquage local qui permet de « montrer » la présence de la « représentation » du dialogue avec l'autre (les voix sont identifiables)¹⁴³*.

Par ailleurs, il faut souligner le fait que si la stratégie discursive qu'est le DR est une solution à la contrainte du double enjeu de l'information médiatique, elle reste néanmoins une spécificité des titres à énonciation objectivée. En effet, nous n'avons relevé aucun titre-citation dans les genres à énonciation subjectivée. De ce fait, il s'avère indispensable de comprendre le fonctionnement du discours de l'autre dans les titres commentatifs. Dans ce qui suit nous allons voir les différentes manifestations des voix dans les genres du commentaire.

4-2-2- Le titre énoncé allusif :

4-2-2-1- Ces titres qui viennent d'ailleurs :

Contrairement au titreur-scripteur du genre informatif qui délimite aussi bien linguistiquement que typographiquement le discours de l'autre dans ses propres titres, celui du genre commentatif utilise d'autre moyen pour intégrer différentes voix dans sa titraille.

¹⁴⁰ SULLET-NYLANDER Françoise (1998), *Le titre de presse. Analyses syntaxique, pragmatique et rhétorique*, Stockholms universitet : Doktorsavhandling Stockholm, p. 132.

¹⁴¹ CHARAUDEAU Patrick & MAINGUENEAU Dominique (2002), *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris : Seuil, p. 329.

¹⁴² AUTHIER-REVUZ Jacqueline (1984), « *Hétérogénéité(s) énonciative(s)* », in *Langages*, n° 73, p. 106.

¹⁴³ DUFOUR Françoise (2007), « *Dialogisme et interdiscours: des discours coloniaux aux discours du développement* », in *Cahiers depraxématique*, n° 43, p. 148.

Ces dernières s'intègrent et se confondent avec les propos du scripteur, elles sont de ce fait difficile à détecter :

36) *Boîte de Pandore*

37) *Course contre la montre*

38) *No fly zone*

39) *Dernier tour de table*

40) *Scènes de ménage*

41) *Allez les Verts !*

Malgré l'absence de marqueurs permettant la détection d'un quelconque DR, tous ces titres commentatifs comportent une allusion au discours de l'autre, ils renvoient, donc, tous à des situations communicatives spécifiques. Selon S. Moirand : *les textes à énonciation subjectivée [...] apparaissent à première vue moins fracturés par les paroles des autres que les textes d'information, ils semblent fonctionner sous le régime de l'allusion*¹⁴⁴.

- *Boîte de Pandore* signifie la source des malheurs. Elle renvoie à un mythe grec selon lequel *Pandore*, une femme parfaite créée par les Dieux avait ouvert une jarre qu'on lui avait ordonnée de n'ouvrir qu'après son mariage et laissa ainsi s'échapper tous les malheurs se répandant sur la terre.
- *Course contre la montre* est une expression sportive. Elle renvoie à une course cycliste qui consiste à compter le temps que mettent les coureurs pour arriver à un point déterminé en ayant des départs décalés.
- *No fly zone* est une expression figée et universelle propre au transport aérien, elle renvoie à une zone d'exclusion aérienne, un territoire au dessus duquel aucun appareil n'a le droit de voler.
- *Dernier tour de table* nous rappelle un film thriller américain. *Tour de table* renvoie également à une expression française qui signifie une réunion durant laquelle chaque membre donne son avis et propose des suggestions pour faire évoluer l'organisme en question.

¹⁴⁴ MOIRAND Sophie (2007), *Les discours de la presse quotidienne, Observer, analyser, comprendre*, Paris : Presses universitaires de France, p. 95-96.

- *Scènes de ménage* est une expression signifiant une dispute au sein d'un couple. Elle renvoie à une série comique française.
- *Allez les verts !* renvoie à une expression figée employée par les supporters algériens pour encourager leur équipe nationale de football.

Les titres 36, 37, 38, 39, 40 et 41 sont traversés par l'interdiscursivité. En effet, ils sont en relation avec d'autres discours produits antérieurement. Dans ce genre de titre, le lecteur, en mobilisant sa mémoire, peut débusquer qu'il s'agit de déjà dit ou déjà entendu.

De ce fait, le titre de presse n'est pas toujours original et exclusif, il peut faire l'objet d'un emprunt littéral ou partiel à partir de situations de communication antérieures appartenant à divers domaines (sport, cinéma, politique, économie, histoire, culture, etc.). Le scripteur utilise ces citations sans prévenir explicitement ses lecteurs. En effet, il n'existe aucun marqueur permettant de détecter qu'il s'agit d'un discours venant d'ailleurs, par exemple un lecteur qui n'a pas de connaissance en mythologie grec et n'a jamais entendu l'expression *boîte de Pandore*, se trouverait dans l'embarras lorsqu'il s'agira de comprendre ce titre. Par ailleurs, nous nous demandons si cette méthode de présentation du titre est aléatoire ou bien si elle est employée en tant que stratégie discursive répondant à un besoin particulier.

Tout d'abord, nous allons tenter d'aborder le rapport dialogique qu'entretient le discours médiatiques avec les autres discours qui l'entourent. Il s'agit d'un autre genre de polyphonie intégré au discours du scripteur contrairement au DR qui est délimité.

Effectivement, comme nous l'avons vu précédemment, le DR est une parfaite manifestation de l'intertextualité marquée par une hétérogénéité énonciative signalée. Il se caractérise par une délimitation linguistique (verbe introducteur) et/ou typographique (les deux points et les guillemets) des différentes voix énonciatives mises en scène. Cependant, dans le titre commentatif, le discours de l'autre semble s'intégrer parfaitement à celui du scripteur au point où le lecteur ne peut détecter la présence d'autres voix que grâce à sa mémoire. Dans ce cas on ne parle plus d'intertextualité mais plutôt d'interdiscursivité marquée par une *hétérogénéité énonciative constitutive*¹⁴⁵. D. Maingueneau définit cette interdiscursivité comme étant *l'ensemble des unités discursives (relevant de discours antérieurs du même genre de discours contemporains d'autres genres, etc.) avec lesquelles un*

¹⁴⁵ AUTHIER-REVUZ Jacqueline (1984), « Hétérogénéité(s) énonciative(s) », in *Langages*, n° 73, p. 106.

*discours particulier entre en relation implicite ou explicite*¹⁴⁶. De ce fait, on parle d'interdiscours lorsque *les marques locales de la reprise du discours de l'autre sont effacées ; le locuteur est aux prises avec la mémoire des dits inscrits en langue*¹⁴⁷. Or, le titre 37 par exemple, ne renvoie pas seulement à un titre commentatif, mais aussi à d'autres discours relevant de divers domaines :

- *Course contre la montre* : est une expression couramment employée dans le cas où on est face à une action qui doit être achevée de manière urgente.
- *Course contre la montre* : renvoie à une expression employée dans le domaine sportif, elle consiste à compter le temps que mettent les cyclistes pour arriver à une même ligne d'arrivée en ayant des départs différés.

Ces différentes apparitions de l'expression *Course contre la montre* dans divers contextes, entretenant ainsi une relation d'interdiscursivité, en font un discours familier et courant gravé dans la mémoire des lecteurs. Il en va de même pour les autres titres allusifs. De ce fait, le discours de l'autre est décelable dans les titres de presse malgré l'absence de marqueurs explicites.

Maintenant que nous avons cerné la relation dialogique qu'entretient le titre de presse avec les autres discours qui l'entourent, nous allons à présent tenter de répondre à notre question consistant à savoir si l'interdiscours entre dans le cadre d'une stratégie discursive bien déterminée ou s'il s'agit plutôt d'un usage inconscient et fortuit.

L'emploi d'un titre allusif commentatif, en relation interdiscursive avec d'autres discours contemporains ou antérieurs appartenant à des genres différents employés assez fréquemment pour être connus par une majorité de lecteurs, apparaît comme une technique d'accroche et de captation. Les titreaux des genres à énonciation subjectivée auront donc tendance à supposer que mettre une expression assez connue et partagée telle que *Scènes de ménage* par exemple, ne laisserait pas les lecteurs indifférents.

D'autres part, le fait d'intégrer les voix d'autrui dans son propre discours est une preuve de positionnement vis-à-vis d'une certaine information comme le souligne d'ailleurs

¹⁴⁶ CHARAUDEAU Patrick & MAINGUENEAU Dominique (2002), *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris : Seuil, p. 324.

¹⁴⁷ DUFOUR Françoise (2007), « Dialogisme et interdiscours : des discours coloniaux aux discours du développement », in *Cahiers depraxématique*, n° 43, p. 148.

M. Bakhtine : *les mots d'autrui, introduits dans notre discours, s'accompagnent inmanquablement de notre attitude propre et de notre jugement de valeur, autrement dit deviennent bi-vocaux*¹⁴⁸. Or, les scripteurs du genre à énonciation subjectivée sont justement censés commenter, prendre position et juger des événements de la vie quotidienne aidant ainsi les lecteurs à se positionner vis-à-vis de ces informations présentés, d'où l'intégration implicite du discours de l'autre dans leurs propre discours.

De ce fait, intégrer les propos d'autrui dans les titres commentatifs sans les signaler relève d'une stratégie discursive visant à capter l'attention des lecteurs et à aiguïser leur curiosité quant au sens caché de cet emploi. Selon D. Maingueneau, cet usage du discours de l'autre représente *même un véritable tic dans les titres d'articles de certains journaux*¹⁴⁹.

Par ailleurs, si dans les titres 36, 37, 38, 39, 40 et 41 il y a un emprunt littéral des expressions venues d'ailleurs, dans certains cas, ces discours célèbres peuvent n'être repris que partiellement comme ils peuvent subir certaines transformations à condition qu'ils restent détectables par les lecteurs comme appartenant à un autre énonciateur ou propre à une autre situation d'énonciation :

42) *Echec mais jamais mat !*

Dans le titre 42, le chroniqueur fait allusion à l'expression propre au jeu d'échecs : *échec et mat*, qui veut dire partie perdue. Dans son titre le chroniqueur fait allusion au président Bouteflika qui malgré ses nombreux échecs dans le domaine économique, il est toujours président du pays (Il y a des échecs mais jamais de mat).

Le titre commentatif allusif semble être une stratégie discursive efficace au service de l'enjeu de captation déterminant la communication médiatique. L'interdiscursivité se matérialise dans ces titres à travers l'emploi de discours ou de fragments de discours et célèbres qui peuvent être des expressions figées, des titres de films, de romans, de chansons, de séries, etc. que le lecteur peut débusquer de mémoire. S. Moirand affirme d'ailleurs que les titres commentatifs *jouent sur la langue et sur la mémoire, sur la structure des formulations,*

¹⁴⁸ BAKHTINE Mikhail (1984), *Esthétique de la création verbale*, Paris : Gallimard, p. 269.

¹⁴⁹ MAINGUENEAU Dominique (1998), *Analyser les textes de communication*, Paris : Nathan université, p. 150.

*de titres d'ouvrages ou de genres culturels, d'expressions semi-figées que l'on « défige » et donc de segments de discours antérieurs qu'on déconstruit mais jamais totalement*¹⁵⁰.

Toutefois, le titre allusif n'est pas spécifique au titre commentatif. En effet et contrairement au DR qu'on ne peut rencontrer que dans les genres à énonciations objectivisée, l'interdiscours peut s'observer dans les deux genres à la fois ; à savoir : commentatif et informatif :

43) *CAMPAGNE PRESIDENTIELLE*

Le FLN joue les seconds rôles

Dans le titre 43, le scripteur a employé une expression figée qui se tend à se généraliser en langue française : *jouer les seconds rôles*, qui signifie être en deuxième position, être derrière quelqu'un dans un domaine déterminé. Par ailleurs, *les titres de la une, les titres des articles sont déjà des lieux d'inscription de l'allusion, à travers certains mots et certaines constructions*¹⁵¹.

4-2-2-2- Le titre expression imagée :

Les titres *Boîte de Pandore* et *Course contre la montre*, précédemment abordés sont des expressions figées et célèbres de la langue française qu'on peut entendre dans différents contextes. Ils représentent des expressions imagées définies par R. Galisson comme étant :

*Des expressions toutes faites qui présentent à la fois des difficultés de forme, puisqu'elles représentent normalement des unités lexicales langues, difficiles à mémoriser, de contenu, puisque la compréhension de chacun des constituants ne permet pas souvent de déchiffrer l'ensemble*¹⁵².

Le sens de ces titres peut donc être tiré de l'ensemble de l'expression et non pas des mots pris à part. Or, et contrairement aux autres titres commentatifs ayant la particularité d'être relativement court pour une meilleure mémorisation (*Démembrement, Traumatisme, Vigilance, Offensives, etc.*), les titres en expressions imagées quant à eux sont déjà présents

¹⁵⁰ MOIRAND Sophie (2007), *Les discours de la presse quotidienne, Observer, analyser, comprendre*, Paris : Presses universitaires de France, p. 96.

¹⁵¹ *Ibidem*.

¹⁵² GALISSON Robert (1984), *Les expressions imagées, Coll. les mots, mode d'emploi, pratique des langues étrangères*, p. 03.

dans la mémoire collectifs en tant qu'expression figées et n'ont donc pas besoin de respecter cette contrainte de courtesse :

44) **Mise à mort**

45) **Le manager, ce bouc émissaire idéal**

46) **Tourisme : zéro pointé**

47) **Retour en force de l'autoritarisme**

Dans ces trois titres, il y a utilisation d'expressions courantes en langues française qui sont régulièrement employées dans les discours des locuteurs francophones. Ces expressions imagées sont enregistrées dans la mémoire des sujets parlants. Elles permettent aux titreur d'exprimer une idée ou de communiquer une information précise d'une manière rapide, concise et efficace. La plupart de ces expressions imagées se trouvent au niveau des dictionnaires¹⁵³ :

- ***Mise à mort*** : (Locution)
Exécution, meurtre.
- ***Bouc émissaire*** : (Locution)
Personne à qui l'on attribue injustement la responsabilité de tous les torts, toutes les fautes.
- ***Zéro pointé*** : (Locution)
Expression utilisée que dans le système éducatif de nos jours correspondant à l'obtention d'une note éliminatoire, un zéro.
- ***Retour en force*** : (Locution)
L'action de revenir avec plus de détermination.

Ces expressions imagées constituent des stratégies d'accroche et de captation, elles peuvent être employées seules constituant ainsi le titre commentatif (titre 44), comme elles

¹⁵³ L'internaute et Larousse en ligne.

peuvent être intégrées à d'autres énoncés commentatifs (titres 45, 46 et 47). Notons également qu'il est fort possible de retrouver ce genre de stratégies dans les titres informatifs :

48) *BASKET-BALL*

Le GS Pétroliers reprend sa couronne

49) *A QUATRE JOURS DU DEBUT DU MONDIAL 2014*

L'EN à pied d'œuvre au Brésil

50) *FORCE A LA DEMISSION DE LA SSPA ET DU CSA DU MCO*

La fin d'un règne pour Djebbari

Enfin, nous ajoutons que ces expressions imagées sont enregistrées dans le vocabulaire français et qu'elles sont censées être connues par les lecteurs. Toutefois, il est impossible pour un locuteur algérien de les connaître toutes puisqu'elles font partie de la culture francophone. Or, si l'instance de réception s'aventurait à les expliquer mot par mot, elle se retrouverait dans la majorité des cas face à des explications erronées ce qui pourrait fausser le résultat attendu par les scripteurs, celui d'accrocher les regards et de capter l'attention.

4-3- Le titre entre ironie et humour :

A présent nous allons aborder un autre aspect dont l'importance n'est pas des moindres, il s'agit de l'ironie dans le titre commentatif. L'étude de l'énonciation ironique est complexe, comme le souligne d'ailleurs F. Mercier-Leca : *Le champ de l'ironie est [...] vaste, mais un certain nombre de traits définitionnels communs se font rapidement jour : l'ironie est avant tout une posture énonciative qui se traduit par un écart, un décalage*¹⁵⁴. Elle ajoute que la beauté de l'ironie est le résultat de *sa nature insaisissable, à son ambiguïté et à la variété infinie des formes qu'elle peut prendre*¹⁵⁵. De ce fait, l'usage de l'ironie dans la presse écrite, en particulier dans les genres à énonciation subjectivée, serait une stratégie énonciative dont la réussite dépend largement de l'effort que fournissent les lecteurs pour décoder le sens de l'énoncé et l'ironie y figurant. Dans ce qui suit nous tenterons de voir si cette spécificité s'applique aux titres :

¹⁵⁴ MERCIER-LECA Florance (2003), *L'ironie*, Paris : Hachette, p. 72.

¹⁵⁵ *Ibidem*, p. 37.

51) *Cristiano Ronaldo, Ballon de plomb*

Dans le titre informatif 51, le scripteur porte un jugement négatif sur le joueur Cristiano par l'utilisation de l'expression ironique *Ballon de plomb*. Il insinue, de ce fait, que la prestation du joueur durant le match Portugal-Allemagne lui aurait valu un Ballon de plomb et non le Ballon d'or qu'il avait remporté durant la même année. Pour démontrer nos propos nous allons nous référer à un passage de l'article :

Il ne sert parfois à rien d'avoir le Ballon d'or dans son équipe : Cristiano Ronaldo, privé de munitions au sein d'un Portugal étouffé par l'Allemagne (4-0), a erré comme une âme en peine sur son couloir gauche, impuissant, voire inutile. L'image qui restera de CR7, après ce match, est celle d'un capitaine, bras ballants ou poings sur les hanches, la mèche en berne, sans influence sur le jeu¹⁵⁶.

Comme nous pouvons le constater dans le passage cité ci-dessus, le scripteur n'informe pas vraiment les lecteurs sur des états de fait mais ridiculise plutôt le joueur. En effet, que ce soit dans son titre ou bien dans son article, il met en doute les compétences du joueur et insinue même qu'il ne méritait pas la récompense du Ballon d'or qu'il a remporté au cours de la même année. Dès lors, l'ironie se base sur un décalage flagrant entre deux états : le premier est attendu, il correspond à une bonne prestation de Cristiano, élu meilleur buteur de l'année et détenteur du Ballon d'or. Le deuxième quant à lui est accompli, il s'agit du mauvais jeu du joueur durant le match Portugal-Allemagne. L'ironie passe dans ce cas par la ridiculisation du joueur : *Ballon de plomb - Cristiano Ronaldo, privé de munitions [...] a erré comme une âme en peine sur son couloir gauche, impuissant, voire inutile [...] bras ballants ou poings sur les hanches, la mèche en berne, sans influence sur le jeu*. Toutefois, notons que, pour que l'effet ironique soit décelable, les lecteurs doivent coopérer en essayant de comprendre les sous-entendus.

Par ailleurs, l'ironie dans cet article vise d'un côté à accrocher l'attention des supporters de l'équipe allemande qui a écrasé le Portugal avec un score de 4 buts à 0. D'un autre côté, elle vise à attirer l'attention des anti-madrilènes qui ne raterait pas une occasion de voir le « fameux » joueur du Real Madrid humilié. L'effet ironique se forge dès lors à partir d'une identité qui engloberait le scripteur ainsi qu'une grande partie des lecteurs.

¹⁵⁶ Le quotidien *El Watan*, Mercredi 18 juin 2014, p. 16.

L'ironie représente donc une stratégie énonciative mise en œuvre par l'instance médiatique afin de ridiculiser une éventuelle cible. Or, pour aspirer à la réussite de cette stratégie les scripteurs doivent se baser sur des connaissances partagés et admises par une majorité de lecteurs. Elle vise à capter l'attention des lecteurs et à les séduire par sa fonction ludique et amusante.

Un autre aspect de l'ironie peut se manifester dans la construction des titres de presses, il s'agit de l'humour. O. Ducrot voit ce dernier comme étant :

Une sorte d'ironie qui ne prend personne à partie, en ce sens que l'énonciateur ridicule n'y a pas d'identité spécifiable [...]. Présenté comme le responsable d'une énonciation où les points de vue ne sont attribués à personne, le locuteur semble alors extérieur à la situation de discours défini par la simple distance qu'il établit entre lui-même et sa parole, il se place hors contexte et y gagne une apparence de détachement et de désinvolture¹⁵⁷.

52) Comment emboîter des boîtes noires

53) L'Algérie est le plus grand pays d'Algérie

Dans l'exemple 52, l'humour est flagrant. Le scripteur fait allusion dans son titre au crash d'avion d'Air Algérie au Mali et le fait que le premier ministre ait déclaré que l'état algérien avait en sa possession la boîte noire alors qu'elle se trouvait en France. Dans son titre il insinue qu'il faut mettre au point des boîtes noires pour trouver les boîtes noires lors de crashes d'avions algériens. D'ailleurs il termine son article par les propos suivants :

[...] Dans un crash, il faut récupérer les boîtes noires. Dans un crash algérien, rien n'est simple, il faut chercher les boîtes noires qui ont déjà été trouvées. En gros, retrouver les boîtes noires des boîtes noires¹⁵⁸.

Dans l'exemple 53, le titre utilise un titre humoristique attrayant dont l'objectif est d'attirer l'attention des lecteurs et d'aiguiser leur curiosité. En effet, en tombant sur un article chapeauté par un titre tel que *L'Algérie est le plus grand pays d'Algérie*, les lecteurs seront obligatoirement tentés par la lecture de l'article pour en extraire l'effet humoristique.

¹⁵⁷ DUCROT Oswald (1984), *Le dire et le dit*, Paris : Minit.

¹⁵⁸ Chronique *Point Zéro* du jeudi 31 juillet 2014 (Cf. Annexe p. 266).

L'humour dans la presse écrite a donc une double visée : d'un côté il aide les lecteurs à rire et à se détendre. D'un autre côté il aiguise leur curiosité et les pousse à la réflexion par son aspect codé. Cette stratégie énonciative est majoritairement employée par les titreaux des genres à énonciation subjectivée puisqu'elle stipule une prise de position des scripteurs :

54) *Télé-poubelle*

55) *Sous le voile des femmes, les femmes*

56) *Mon Dieu ! Les caveaux sont rouverts ! Vite ma gousse d'ail !*

En tombant sur de tels titres, les lecteurs commenceront par rire ensuite par lire l'article. En effet, un titre comme 56 par exemple, ne passe pas inaperçu, le chroniqueur y fait référence à des vampires mais de qui parle-t-il au juste ? Le lecteur ne peut extraire cette information qu'en lisant l'article en entier. De ce fait, l'emploi du titre humoristique répond au besoin captatif conditionnant la communication médiatique.

4-4- Le titre en jeu de mots :

A présent, nous allons aborder l'emploi du jeu de mots dans les titres de presse. T. Todorov définit ce dernier comme étant un *texte de petite dimension dont la construction obéit à une règle explicite, concernant de préférence le signifiant*¹⁵⁹. Selon lui, le jeu de mot se distingue nettement *en fonction de la ressemblance totale ou approximative*¹⁶⁰ des unités linguistique mise en jeu.

Le jeu de mot serait donc une construction syntaxique présentant deux sens : le premier est exposé, il est déterminé par les mots environnants tandis que le second est imposé par le contexte paradigmatique. Or, ces deux sens sont entremêlés et leur interprétation dépend largement du procédé de construction de ce dernier. Nous allons tout d'abord aborder le phénomène des calembours dans les titres de presses.

Le calembour est un jeu de mot se basant sur l'homophonie ou la polysémie. Ce procédé consiste à remplacer un mot par un autre se prononçant de la même manière ou bien l'utilisation de mots ou expressions véhiculant deux sens différents :

¹⁵⁹ TODOROV Tzvetan (1978), *Les genres du discours*, Paris : Seuil, p. 301.

¹⁶⁰ TODOROV Tzvetan (1974), « Recherche sur le symbolisme poétique », in *Poétique* n°18, Paris : Seuil, p. 215.

57) *J+2, la défense nationale*

Dans l'exemple 52, le scripteur emploie un calembour se basant sur une polysémie pour communiquer deux points de vue, ou selon l'approche ducrotienne, deux contenus propositionnels (Contenu propositionnel (CP) = PDV1) :

- PDV1, *La défense nationale* : le titre fait d'abord référence à la défense de l'équipe de football algérienne :

[...] même les supporters sont restés en défense. Halilhodziz, ex-attaquant de pointe, aurait dû pousser son équipe vers l'offensive, il n'en a rien été et le syndrome de la frilosité aura joué, avec une défaite qui pourra être plus lourde face à la virevoltante Corée¹⁶¹.

- PDV2, *La défense nationale* : Le scripteur fait également référence dans son titre à l'armée algérienne :

Paranoïaque et suspicieux comme une femme trompée, le système de défense national aura privé le pays de tous ses atouts offensifs, [...] où sont les groupes qui attaquent, l'armée ripostant par des opérations en contre¹⁶².

Afin de mettre en relief ce jeu de mot dans son titre, le chroniqueur ajoute à la fin de son article :

La meilleure défense, c'est l'attaque. En football comme sur le terrain militaire ou géostratégique¹⁶³

58) *J, le jour du diable*

Tout comme dans 57, le titre 58 présente deux points de vue distincts, il a ainsi employé un calembour se basant sur une polysémie :

- PDV1, *Le jour du diable* : l'article fait référence au match Algérie – Belgique vu que les belges sont surnommés *les diables rouges* :

¹⁶¹ Chronique *Point zéro* du jeudi 19 juin 2014 (Cf. annexes p. 260)

¹⁶² *Ibidem.*

¹⁶³ *Ibidem.*

C'était il y a quatre ans, et aujourd'hui, les souris vertes affrontent les diables rouges de la Belgique pour leur premier match [...] ¹⁶⁴.

- PDV2, *Le jour du diable* : Ici le chroniqueur fait référence au diable au sens propre du terme :

[...] comme celui de jouer au puritain en faisant semblant de combattre le diable, au point où des groupes de jeunes purs comptent interdire le maillot de plage cet été. [...] Pour ce match contre les belges, il faudra bien un jour affronter son diable interne et entrer enfin dans le monde moderne ¹⁶⁵.

59) *Oued Rhio de Janeiro*

Dans l'exemple 59, le jeu de mot se manifeste à travers l'emploi d'un calembour se basant sur des paronymes (*Rhio* et *Rio*). En effet, le chroniqueur condense à la fois deux endroits dans un même titre : *Oued Rhio* (Wilaya de Relizane – Algérie) et *Rio de Janeiro*. Dans cet article, il décrit deux événements l'un en Algérie et l'autre au Brésil :

- PDV1, *Rio de Janeiro* : L'article porte sur l'absence d'images de femmes algériennes dans les stades brésiliens :

Mais pour l'Algérie, ce n'est pourtant pas vrai, sur les vidéos et images postées sur les réseaux sociaux, on voit des Algériennes aux côtés des Algériens dans les stades brésiliens et on peut se demander pourquoi les caméras de la FIFA ne les ont pas vues, [...] ¹⁶⁶.

- PDV2, *Oued Rhio* : Le chroniqueur fait également référence aux éclatements de joie en Algérie suite à la victoire des Fennecs au Brésil et aux incidents en résultant :

Heureusement, à Alger et dans les grandes villes du pays, les femmes ont fêté comme les hommes cette belle victoire de l'équipe nationale. Un peu trop d'ailleurs, la nuit a

¹⁶⁴ Chronique *Point zero* du mardi 17 juin 2014 (Cf. annexes p. 259)

¹⁶⁵ *Ibidem*.

¹⁶⁶ Chronique *Point zero* du mardi 24 juin 2014 (Cf. annexes p. 261)

*été surchargée aux urgences, blessés, enfants écrasés, accidents de voiture et estropiés de toutes sortes*¹⁶⁷.

L'emploi du jeu de mot en calembour associe de ce fait deux points de vue. Le premier est exposé tandis que le deuxième est imposé. Cette pluralité de points de vue véhiculés pousse les lecteurs à la réflexion et aiguise leur curiosité. En effet, en lisant un titre pareil l'instance de réception est tentée de comprendre l'allusion y figurant.

Toutefois, le calembour n'est pas le seul jeu de mot employé. En effet, les titreur emploient bien d'autres procédés :

60) *La coupe de cheveux du monde de football*

Dans le titre 60, le chroniqueur condense les deux expressions *la coupe de cheveux* et *la coupe du monde* pour commenter les coupes de cheveux des footballeurs lors de la coupe du monde 2014. Ce jeu de mots employé dans le titre commentatif a un effet humoristique qui amuse les lecteurs et les pousse à la lecture de l'article pour en extraire le sens.

61) *La théorie de l'acte isolé commis en bande*

En 61, le chroniqueur utilise un jeu de mot comportant un paradoxe qu'on appelle la boutade. En effet, *l'acte isolé* est par définition commis par une seule personne tandis que dans le titre du chroniqueur il est clairement énoncé que *l'acte isolé* peut être *commis en bande*. Ce titre a la particularité d'amuser les lecteurs mais surtout de les intriguer et d'attirer leur attention.

En résumé nous pouvons affirmer que la fréquence d'emploi du jeu de mots dans les titres de presse prouve qu'il ne s'agit en aucun cas d'un phénomène fortuit mais plutôt d'une stratégie discursive ayant une visée captative et attrayante. Par ailleurs, le jeu de mot est motivé *par des contraintes du genre et par la concurrence du monde audio-visuel sur l'écriture et sur les techniques rédactionnelles de la presse écrite*¹⁶⁸.

¹⁶⁷ *Ibidem*.

¹⁶⁸ SULLET-NYLANDER Françoise (2005), « Jeux de mots et défigements à *La Une de Libération* (1973-2004) », in *Langage et société*, n° 112, p. 137.

4-5- Le titre en figure de style :

Après avoir abordé l'emploi de l'ironie et de l'humour dans les titres de presse, nous allons à présent nous intéresser à l'aspect poétique et rhétorique de ces titres qui se manifeste à travers l'emploi des différentes figures de styles :

4-5-1- La métaphore dans le titre :

La métaphore est une figure de style consistant à désigner une chose par une autre, ce remplacement est le résultat d'une analogie entre les deux. Comme toute figure de rhétorique, la métaphore sert d'ornement. Toutefois elle joue également un rôle très important dans les titres de presse du moment où elle offre aux lecteurs la possibilité d'appréhender le réel et surtout d'en avoir de nouvelles perceptions. D'ailleurs, l'importance de cette figure se manifeste dans son emploi excessif par les titreur des genres commentatifs. Elle permet à ces derniers non seulement de présenter leurs points de vue mais aussi et surtout de le faire d'une manière brève et concise :

62) *Chut ! Il va encore parler ! Laissez-moi boire ses paroles !*

63) *J moins 3 Le fennec sort de son terrier*

64) *Gouvernance placebo*

Ces 3 titres présentent des prises de position que nous tenterons d'expliquer dans ce qui suit :

Dans l'exemple 62, le chroniqueur compare les paroles d'Amar Saâdani à une boisson d'où l'expression *Laissez-moi boire ses paroles !* D'une manière sarcastique il veut dire que les paroles de Saâdani sont si importantes qu'on ne les écoute pas, on les boit.

Dans l'exemple 63, le chroniqueur parle plutôt de l'équipe nationale algérienne « Les fennecs » et non pas de l'animal. Or, par l'expression *Le fennec sort de son terrier* il veut dire *Les fennecs se préparent pour le premier match du mondial.*

Dans l'exemple 64, le commentateur compare la gouvernance du pays algériens à un placebo ; c'est-à-dire à un traitement dont l'efficacité est nulle au niveau pharmaceutique mais qui agit uniquement par un mécanisme psychologique.

Par ailleurs, la métaphore aiguise la curiosité des lecteurs et les accroche par sa capacité à masquer le sujet comparé. En effet comme par exemples dans le titre : *Chut ! Il va encore parler ! Laissez-moi boire ses paroles !*, les lecteurs ne peuvent deviner qui est le « il » dont parle le chroniqueur qu'après lecture de son article. De ce fait, il nous semble plus qu'évident que cette figure de style est employée par les titreurs des genres à énonciation subjectivée en tant que stratégie discursive.

De plus, le fait d'établir une analogie suppose le choix d'un point de vue. Pour comparer deux domaines, il faut sélectionner certaines propriétés qui justifient leur ressemblance et en négliger d'autres, qui marqueraient leurs différences¹⁶⁹. De ce fait, il s'avère indispensable pour les lecteurs de passer par la lecture de l'article pour pouvoir en extraire ces spécificités des comparants et des comparés qui ne peuvent figurer dans le titre métaphorique.

De surcroît, la métaphore n'est pas uniquement réservée aux titres commentatifs, on peut la retrouver dans certains titres informatifs surtout quand ces derniers glissent vers le commentaire. Dans ce type de titre l'information présentée doit être partagée et communément acceptée, elle doit sembler comme une évidence aux lecteurs :

65) *Cristiano Ronaldo, Ballon de plomb*

Dans le titre informatif 65, le titreur fait allusion à la mauvaise performance du joueur lors du mondial. Selon lui il ne méritait pas de gagner le ballon d'or mais plutôt un ballon de plomb qui conviendrait plus à son jeu lors du match Portugal-Allemagne.

4-5-2-L'antithèse dans le titre :

L'antithèse est une figure de rhétorique consistant en l'emploi de deux termes sémantiquement opposés dans le même titre :

66) *Fausse cible et vraie dépendance*

67) *L'école des « masses » et l'école des « élites »*

¹⁶⁹ SCHLESSER-GAMELIN Laetitia (1999), *Le langage des sectes. Déjouer les pièges*, Paris : J'ai Lu, p. 115.

Dans les exemples 66 et 67 les scripteurs ont employé deux termes complètement opposés (*Fausse* ≠ *vraie* / *masses* ≠ *élites*) dans un même titre.

Cette figure de style est considérée comme une stratégie discursive visant à mettre en évidence deux termes diamétralement opposés. Ce jeu sur l'aspect sémantique des mots offre une meilleure image de la réalité. En effet, en mettant en avant des paradoxes, les titreur espèrent ouvrir les yeux aux lecteurs sur l'état de fait réel en utilisant une image frappante.

4-5-3- L'allégorie dans le titre :

L'allégorie est une figure stylistique qui consiste en la concrétisation d'un concept abstrait par une image palpable :

68) *Au bal des outrances, la justice, la raison et la pudeur ne reçoivent jamais de bristol d'invitation !*

Dans l'exemple 68, le titre concretise les concepts *outrances*, *justice*, *raison* et *pudeur*, qui sont en réalité des notions abstraites.

Cette stratégie discursive vise à produire un ensemble d'abstractions personnifiées dans le but d'accrocher les lecteurs et de les séduire par le rôle ornemental de cette figure. Le scripteur codifie ainsi son information au point où le lecteur ne peut soupçonner le contenu de l'article qu'en le lisant. En effet, comme nous pouvons le constater dans le titre 68, il aurait été impossible pour nous de comprendre que le chroniqueur parle du taux officiel de participation au scrutin en ayant lu le titre uniquement.

4-5-4- La personnification dans le titre :

La personnification est une figure de style qui consiste à conférer à des animaux, à des entités abstraites ou à des objets des caractéristiques humaines : des pensées, des sentiments, des comportements humains, etc. Les titreur ont tendance à employer cette figure pour renforcer et concrétiser l'information présentée et la rendre plus palpable. Son emploi frappe les lecteurs et capte leur attention les poussant ainsi à lire l'article pour tenter de comprendre les raisons de la personnification de tel ou tel objet :

69) *L'Irak se meurt dans l'indifférence*

Dans l'exemple 69, le titre attribué à *L'Irak* une caractéristique humaine, celle de mourir, or un pays ne peut pas mourir. En dramatisant la situation, le scripteur vise à capter l'attention des lecteurs pour les pousser à lire l'article et comprendre les raisons de cette fin tragique que va connaître le pays. De ce fait, la personnification est, tout comme les autres figures rhétoriques abordées, une stratégie discursive très efficace.

4-6- Le titre interrogatif :

A présent il s'agit d'aborder l'interrogation en tant que stratégie discursive et non plus d'un point de vue purement grammatical comme il a été le cas dans notre troisième chapitre. En effet, ici l'interrogation est *une catégorie discursive (et non grammatical) ambivalente du point de vue du rapport de force qu'elle instaure entre locuteur et interlocuteur*¹⁷⁰. Prenons l'exemple du titre informatif suivant :

70) *SELLAL DE NOUVEAU A GHARDAÏA*

Retour vers l'échec ?

Dans l'exemple 70, le titre choisi de construire son titre sous forme de question simple et directe à travers laquelle il invite les lecteurs à découvrir la réponse à travers la lecture de l'article. Or, en choisissant de structurer son titre ainsi, le scripteur ne donne aucune information sur le contenu de l'article, il joue la carte de l'intrigue et du suspense. En effet, il se contente de poser une question qui aurait pu traverser l'esprit de n'importe quel lecteur et en faire son titre pour créer une certaine attente. Le titre interrogatif aurait donc comme fonction d'aiguiser la curiosité des lecteurs et d'attirer leur attention.

En outre, le scripteur pourrait utiliser le mode interrogatif pour créer un certain échange avec les lecteurs et leur donner l'impression qu'il s'adresse à eux, qu'il les sollicite de lui suggérer une réponse. A travers ses titres interrogatifs se matérialise donc l'interaction, implicite jusque là, entre les deux instances médiatiques :

- *SELLAL DE NOUVEAU A GHARDAÏA*
Croyez vous que c'est un retour vers l'échec ?

¹⁷⁰ CHARAUDEAU Patrick (2006), « Discours journalistique et positionnements énonciatifs. Frontières et dérives », in *Semen*, n° 22, *Énonciation et responsabilité dans les médias*, Besançon : Presses Universitaires de Franche-Comté, p. 38.

Toutefois, l'emploi de l'interrogation dans le titre informatif ne suppose pas uniquement un échange et une implication des lecteurs mais une promesse de réponse à la fin de chaque article titrée d'une question.

71) *BELGIQUE – ALGERIE*

Qui dirigera la rencontre ?

Dans l'exemple 71, le titre a choisi de construire son titre sous forme d'une interrogation directe et neutre. Sa question laisse donc supposer qu'il va dévoiler le nom de l'équipe d'arbitrage du match opposant l'Algérie à la Belgique dans son article. Or, il est impossible de dégager ces noms par la seule lecture du titre puisque ce dernier n'offre pas un condensé d'informations mais plutôt une promesse d'informations.

De ce fait, en trouvant un titre sous forme de question, les lecteurs s'attendent à y trouver la réponse à la fin de l'article. L'interrogation a comme objectif premier de créer un horizon d'attente et d'éveiller la curiosité de l'instance réceptrice. Son utilisation est loin d'être fortuite et aléatoire, bien au contraire elle entre dans le cadre d'une stratégie discursive.

Les exemples cités en haut ne concernent que le genre informatif. A présent nous allons voir les spécificités du titre interrogatif commentatif. Notons que lors de notre troisième chapitre nous avons avancé le fait que l'emploi de l'interrogation est beaucoup plus répandu dans les genres à énonciation subjectivée que dans ceux à énonciation objectivée. Cette fréquence d'utilisation est sûrement due à l'efficacité de cette stratégie dans ce genre particulier. C'est ce que nous allons découvrir dans ce qui suit.

De façon générale, nous pouvons avancer le fait que l'interrogation fonctionne dans les deux genres de façon à attirer l'attention des lecteurs. Toutefois dans le genre commentatif les réponses présentées ne sont pas de simples informations neutres et objectives, bien au contraire, ce sont les reflets de la pensée du scripteur commentateur.

En effet, et contrairement au titre informatif qui crée un horizon d'attente et présente un questionnement sur une information neutre, le titre interrogatif commentatif, quant à lui, présente une question subjective et engagée qui va influencer la façon de voir des lecteurs et les pousser à la réflexion :

72) *Et marcher sur l'eau en chevauchant un nuage, il peut ?*

Dans le titre commentatif 72, il est plus qu'évident que le scripteur ne cherche pas à inviter les lecteurs à découvrir une quelconque information dans son article mais dénonce plutôt l'exagération dans les performances d'un certain *il* (Abdelaziz Bouteflika). A travers l'emploi de l'article indéfini, le titre cherche à aiguïser la curiosité des lecteurs et les pousser à lire l'article pour comprendre de qui parle-t-il. Par ailleurs, il rend l'instance réceptrice complice de son étonnement et son dégoût et la sollicite de participer à travers l'emploi d'un titre interrogatif.

73) *Que faire d'Air Algérie ?*

74) *L'émotion et après ?*

75) *Où est passé BHL ?*

Les commentateurs ont utilisé pour la construction ces trois titres des questions simples et directes. Ils n'ont pas employé de mots recherchés ou compliqués, bien au contraire ils ont fait appel à un registre de langue tellement simple et accessible à tous les éventuels lecteurs. Cela prouve qu'ils ne cherchent pas à faire « beau » mais plutôt à faire « efficace ».

Dans le titre 73, le commentateur exprime toute sa colère et son mécontentement de la compagnie aérienne *Air Algérie*. Dans son article, il ne propose pas de solutions ou une réponse à sa question mais il dénonce plutôt toute les mauvaises conditions du voyage avec cette compagnie ; à savoir : retard, comportement du personnel, qualité de la nourriture, tarif des voyages, etc. A travers sa formulation du titre en interrogation, il espère attirer l'attention et impliquer toute personne ayant souffert des lacunes de cette compagnie.

En 74, *L'émotion, et après ?* est un titre interrogatif commentatif visant à aiguïser la curiosité des lecteurs qui en le lisant voudraient comprendre en quoi consiste cette *émotion*. Le titre les invite donc à découvrir de quoi il s'agit et son opinion par rapport à ce qui va venir après à travers la lecture de son article. En effet, en lisant le titre aucun lecteur n'aurait pu soupçonner que le chroniqueur va parler de l'émotion par rapport au décès du joueur Ebossé et qu'il va dénoncer le fait qu'aucun responsable n'ait été puni ni même désigné. D'ailleurs, l'instance réceptrice pourrait même suggérer qu'il s'agit d'une émotion positive, celle de la joie par exemple. Dans ce cas, il y a une certaine manipulation de l'horizon d'attente des lecteurs par le scripteur.

Dans le titre 75, le scripteur pose une question en apparence objective *Où est passé BHL ?* Cette interrogation pourtant simple et directe va capter l'attention des lecteurs qui vont se demander où veut en venir le titre. A travers la lecture de son article, ces derniers pourront comprendre qu'il ne va pas répondre à cette question mais qu'il va plutôt prendre position contre BHL qui a donné une promesse de démocratie pour la Libye et qu'il n'a pas tenu, pire encore il n'y a même pas eu de réaction de sa part vis-à-vis des horreurs qui s'y produisent chaque jour.

En résumé, nous pouvons avancer le fait que le titre interrogatif informatif ou commentatif crée un horizon d'attente et produit un effet d'éveil d'intérêt et de captation tant recherché par l'instance médiatique. Il est de ce fait une stratégie discursive des plus efficaces.

Notons également que l'emploi des questions rhétoriques¹⁷¹ sert à *rallier le lecteur à l'opinion du journal, et se manifeste surtout dans les titres d'éditoriaux et de commentaires*¹⁷².

4-7- Le titre lieu d'inscription culturelle :

Il s'agit à présent de démontrer que le titre de presse, malgré qu'il soit rédigé en langue française, véhicule une culture algérienne.

L'enjeu de captation contraignant la communication médiatique pousse les titulaires à user de diverses stratégies discursives. Parmi ces dernières nous pouvons citer l'intégration d'éléments propres à la culture algérienne qui permet de créer une empathie et de permettre une certaine complicité avec le lectorat, tout en rendant la lecture plus vivante et captivante.

Comme nous l'avons démontré dans la partie concernant le titre énoncé allusif, le titre commentatif peut être construit en fonction d'expressions linguistiquement et/ou culturellement figées. Les premières le sont dans la langue française uniquement alors que les secondes le sont universellement. Or, nous cherchons à présent des expressions qui renvoient à la culture algérienne uniquement.

¹⁷¹ Affirmation déguisée sous forme de question

¹⁷² ROBBERECHT P. (1975), « Some aspects of the syntax of newspaper headlines », in *Studia Germanica Gandensia* XVI, p. 95.

Prenons comme exemple le titre même de l'une des chroniques constituant notre corpus : *Pousse Avec Eux*. Ce dernier, bien qu'il soit écrit en langue française, il est une traduction littérale d'une expression purement algérienne *Dez mâahoum*, grâce à un procédé qu'on appelle en sociolinguistique : *le calque*. Le chroniqueur ici, tout en s'exprimant en français véhicule une culture algérienne qui sera interprétée comme telle par le lectorat. Notons également que cette chronique est remplie de mots propres à la culture algérienne. En effet, et malgré que nous n'ayons relevé aucun cas dans les 30 titres de notre corpus, il n'en reste pas moins que c'est une chronique connue pour sa richesse en marques transcodiques¹⁷³.

Par ailleurs, l'introduction de la culture algérienne peut se faire explicitement et non pas uniquement sous forme d'allusion. Cela se fait grâce à l'emploi d'expressions ou de mots appartenant à l'arabe algériens et dont la transcription est faite en caractères latins :

76) *La hase, l'OMC et Tab Djenanou*

Dans le titre 76, l'expression *Tab Djenanou* renvoi immédiatement à la culture algérienne. En effet, elle désigne tout d'abord une expression arabe qui signifie « il se fait vieux ». Or dans la chronique elle renvoie au surnom attribué par les chroniqueurs au président algérien Abdelaziz Bouteflika. Cette appellation moqueuse et dénonciatrice est survenue suite à un discours fait par le président même dans lequel il a déclaré que lui et les personnes de sa génération se font vieux et qu'il est temps de laisser la place aux jeunes. De ce fait, sans avoir de paramètres culturels préalable, il est impossible de comprendre l'allusion faite dans ce titre et dans toute la chronique, d'ailleurs, puisque le nom du président n'y figure nulle part.

77) *Le baroud d'honneur de Zohra*

Dans 77, le mot *baroud* qui signifie poudre explosive, inscrit le titre dans la culture maghrébine puisqu'il est d'origine berbère. Il forme avec le mot « honneur » une locution figée et utilisée même en langue française en tant qu'emprunt : *Baroud d'honneur* qui signifie un combat pour sauver l'honneur.

78) *Une derbouka qui cache l'orchestre*

¹⁷³ Constructions linguistiques marquées par le mixage des langues.

Le mot *derbouka* est un emprunt de langue adopté en langue française. Il renvoie immédiatement à la culture arabe. En effet, cet instrument musical est propre au Maghreb et au Moyen-Orient. De ce fait son emploi inscrit le titre dans la culture local et créé une certaine complicité avec l'instance réceptrice.

79) ***J plus 1, ein f'tour, ein bourek***

Dans le titre 79, les mots *f'tour* et *bourek*, renvoient inéluctablement à la culture algérienne tout en ayant une connotation religieuse. En effet, les deux termes sont spécifiques au champ lexical du Ramadan en Algérie : *f'tour* est le repas pris au coucher du soleil, à la fin du jeûne, *bourek* est plat spécial Ramadan pour les algériens. Dès le titre, les lecteurs comprendront que le chroniqueur va parler du mois sacré du Ramadan. Le déterminant allemand *ein*¹⁷⁴, est employé par le titreur pour mettre en évidence le mixage culturel caractérisant l'équipe de football algérienne dont les membres sont de diverses nationalités mais presque tous musulmans.

80) ***Layali Ramdane (I)***

L'expression *Layali Ramdane*, en 80 véhicule une culture arabo-musulmane. De plus, elle permet dès sa lecture de comprendre que dans sa chronique le scripteur va raconter les événements d'une des nuit du mois sacré ; le Ramadan. Or, si le lecteur n'appartenait pas à cette culture il sera impossible pour lui d'avoir une idée sur le contenu de la chronique sans passer par sa lecture, et encore même en passant par sa lecture, il ne pourra saisir toutes les subtilités culturelles y figurant.

Par ailleurs, l'emploi de ces éléments culturels (*Pousse avec eux, Tab Djenanou, baroud, derbouka, f'tour ... bourek, layali Ramdane*) est bien calculé par l'instance productrice. En effet, en s'adressant au lectorat en utilisant son propre langage vise à créer une empathie et une complicité avec lui.

Cet emploi « prémédité » entre donc dans le cadre d'une stratégie discursive à travers laquelle les scripteurs tentent de se rapprocher des lecteurs pour les susciter à lire leurs écrits. Or, l'instance réceptrice sera plus susceptible de lire ces derniers si elle les perçoit comme un miroir reflétant sa propre identité grâce aux éléments culturels y figurant. Ces titres ayant la

¹⁷⁴ Un

particularité de véhiculer tout une culture algérienne sont d'une extrême importance dans le champ médiatique et démontrent à quel point langue et culture sont indissociables.

De surcroît, si le simple fait de mettre des énoncés allusifs dans les titres sensibilise les lecteurs et les pousse à lire tout l'article, il est plus qu'évident qu'avec des mots ou des expressions culturels le résultat serait beaucoup plus probant. De ce fait, cette stratégie discursive s'avère être très efficace du moment où elle permet l'effet de captation recherché dans toute communication médiatique.

Enfin, nous pouvons ajouter que les titres de presse sont significatifs d'un point de vue socioculturel puisqu'ils mettent en évidence l'échange culturel sous jacent qu'entretiennent les deux instances médiatiques ; à savoir : l'instance de production et l'instance de réception.

4-8- Le chiffre dans le titre :

L'usage des chiffres dans les médias sert à préciser, à crédibiliser et à authentifier l'information présentée. Cette stratégie est spécifique au genre à énonciation objectivée dans lequel le scripteur ne fait que rapporter des faits avec la plus grande neutralité :

81) *EGYPTE*

L'armée annonce avoir tué 11 « terroristes » dans le Sināï

82) *TECHNOLOGIE SUR LA LIGNE DE BUT*

14 caméras et un signal

83) *USMB*

Trois nouvelles recrues

Comme nous pouvons le constater dans le titre 81, par exemple, le chiffre précisant le nombre de terroristes tués par l'armée sert non seulement à donner une information aux lecteurs mais aussi et surtout de crédibiliser et de préciser cette information, ôtant, par la même occasion, tout soupçon quant à sa véracité. Idem pour les titres 82 et 83. Or, l'emploi de cette stratégie est dû à la contrainte de crédibilité régissant le contrat de l'information médiatique.

Par ailleurs, à travers l'analyse de notre corpus, nous avons pu observer que les chiffres sont utilisés majoritairement dans les titres relatant des tragédies comme des accidents, des explosions, des séismes, des inondations, des infections, etc. En effet, le chiffre sert dans ces cas à annoncer le nombre de morts, de blessés, de brûlés, de disparus, d'enlevés, etc.

84) *IRAK*

Plus de 16000 morts en juillet

85) *SAVE THE CHILDREN L'A PUBLIEE DANS LA PRESSE BRITANNIQUE*

La liste de 373 enfants palestiniens tués par Israël à Gaza

86) *CRASH DU VOL MH17*

65 victimes identifiées

87) *DE VIOLENTS COMBATS LES ONT OPPOSES AUX FORCES SOMALIENNES*

18 morts dans une attaque des shebab au nord de Mogadiscio

En raison de sa présence dès le titre, le chiffre joue donc un rôle primordial dans la presse écrite. Les scripteurs ont tendance à privilégier l'emploi symbolique (84, 85, 86 et 87) au détriment de l'emploi linguistique des chiffres. Ces derniers apparaissent le plus souvent sous forme d'adjectifs numériques cardinaux.

On retrouve également le chiffre dans les titres présentant des statistiques :

88) *LIGUE 1*

40% des joueurs sont en fin de contrat

89) *IL A ETE ELU A 52,1% DES SUFFRAGES LORS DE LA PRESIDENTIELLE*

Le « Sultan » Erdogan monte sur le trône

Les statistiques sont employées dans les titres de presse dans un souci de précision et de véracité. Ils participent à la crédibilisation de l'information. En effet, et comme nous pouvons le constater dans le titre 88, par exemple, le taux des joueurs qui sont en fin de contrat est présenté non seulement pour donner plus de poids au titre mais aussi et surtout

dans un but de captation et d'intrigue. Dès la lecture du titre, les lecteurs de cette rubrique seront impressionnés par le nombre important et voudront avoir plus de précision ce qui va les pousser à la lecture de tout l'article.

Toutefois, le chiffre dans le titre commentatif remplit une toute autre fonction. En effet, comme les titreur de ce genres n'ont nul besoin de crédibiliser leurs informations du moment où ils ne font que commenter et donner leurs points de vue. Le chiffre dans le titre commentatif sert donc uniquement à préciser, à se moquer ou à capter l'attention :

90) *Le mystère des 3 clés !*

91) *J moins 3 Le fennec sort de son terrier*

92) *La mystique du chiffre 7*

Dans les titres 90, 91 et 92, les titreur ne livrent aucune information susceptible d'être précisée et crédibilisée par les chiffres employés, leur usage est donc complètement indifférent. Dans 90, le chroniqueur se moque ouvertement du discours de Hamrouche qui a déclaré que 3 hommes disposent des 3 seules clés pouvant sauver l'Algérie (Cf. chronique *Pousse Avec Eux*, p. 224). Par contre dans 91, l'article traite de l'approche du premier match de l'équipe nationale algérienne « Les fennecs » (Cf. chronique *Point zéro*, p. 258). Enfin, dans 92, le titreur commente dans son article une déclaration faite par le premier ministre Sellal qui annonce que le pays va connaître 7% de croissance (Cf. chronique *Point zéro*, p. 256). Or sans avoir lu les articles le lecteur n'aurait jamais soupçonné les sujets traités en lisant simplement les titres et ce malgré la présence de chiffres.

Conclusion :

A la suite de cette analyse pragmatique nous sommes abouti à une réponse concernant notre dernier questionnement. En effet, nous avons pu cerner la quasi-totalité des stratégies discursives mises en œuvre par les titreur-scripteur afin de faire face aux contraintes du discours médiatique liées au double enjeu communicative ; à savoir : l'enjeu de captation et celui de crédibilité.

De ce fait, nous avons pu confirmer notre hypothèse de départ selon laquelle les titres médiatiques seraient construits en fonction d'un certain nombre de contraintes discursives.

Cela s'est effectué grâce à la découverte de diverses et d'importantes stratégies discursives employés par les scripteurs pour la construction de leurs titres. Sans ces stratégies, ces derniers ne seraient plus du tout pertinent en raison des contraintes du discours médiatiques.

Le titre informatif est syntaxiquement construit en deux structures superposées ; un titre référentiel et/ou complémentaire et un titre informationnel. Le titre de ce genre met en scène des stratégies discursives particulières à la hauteur de la contrainte informationnelle. En effet, la nominalisation, la passivation et l'ellipse sont autant de stratégies discursives visant à renforcer la relation interactionnel avec l'instance réceptrice et à rendre l'information la plus authentique possible. De plus, le titre informatif se caractérise par une structure phrastique prédicative relativement longue contrairement au titre commentatif qui lui est formé sur la base de syntagmes nominaux très court.

De plus, pour crédibiliser et rendre plus fiable l'information présentée, les scripteurs ont tendance à employer le discours rapporté qui est dans la majorité des cas linguistiquement et typographiquement séparée du discours du scripteur. La forme la plus courante dans le titre informatif en est le DD mais nous avons également relevé trois autres types qui sont : le DI, l'assertion contextualisée et l'îlot énonciatif.

Cependant, le discours de l'autre dans le titre commentatif n'est pas délimité grâce aux mêmes stratégies discursives employées dans le genre informatif. En effet, les autres voix intégrées aux discours du scripteur ne sont ni explicitement ni implicitement signalées, elles se présentent à travers un jeu interdiscursif.

Dans le titre commentatif, le scripteur à tendance à utiliser diverses stratégies discursives dont la plus courante est l'emploi des énoncés allusifs qui suscitent l'intérêt et captent l'attention des lecteurs. Ces derniers doivent recourir, à chaque fois, à leur mémoire discursive afin d'interpréter les différents titres allusifs qui se présentent à eux et qui circulent dans leur milieu socioculturel comme les dictons, les proverbes, les titres de chansons, de livres, de films, de séries, etc. Ces énoncés ont la particularité d'être culturellement et/ou universellement figés et partagés par la quasi-totalité de la communauté algérienne. Ces mots et expressions allusifs peuvent être linguistiquement figés et intégrés au discours comme ils peuvent être traduits.

Une autre stratégie très utilisée par les titreur du genre commentatif consiste en l'emploi fréquent de l'humour et de l'ironie. Cette usage permet d'attirer l'attention des lecteurs et de les intéresser au sujet traité qui devient du coup moins sérieux par les spécificités ludiques qui lui sont attribuées. Toutefois, il faut souligner le fait que cette stratégie n'est pas propre uniquement au genre commentatif, nous pouvons également trouver des titres informatifs ludique, ironique et humoristique qui se glissent vers la subjectivité.

Par ailleurs, les différentes figures rhétoriques que nous avons relevées dans les titres commentatifs ; à savoir : la métaphore et le paradoxe, ne sont pas là seulement pour faire « joli ». Elles participent tout autant que les autres stratégies discursives dans le suscitement de l'intérêt des lecteurs. En effet, le paradoxe et la métaphore poussent l'instance réceptrice à la réflexion et la conduisent donc à la lecture de tout l'article pour en extraire les informations qui sont présentées sous une forme codée dans le titre.

De surcroit, la stratégie consistant en l'emploi de l'interrogation dans le titre est nettement exploitée que ce soit par les titreur du genre commentatif ou ceux du genre informatif. Elle permet d'aiguiser la curiosité des lecteurs et les pousse ainsi à lire l'article pour y découvrir la réponse. L'emploi du chiffre quant à lui est spécifique aux titres informatifs. Il sert à préciser, à authentifier et à crédibiliser l'information présentée.

Enfin, nous pouvons conclure en ajoutant que la présence de toutes ces stratégies discursives est due, tout d'abord aux contraintes de ce genre discursif particulier ensuite à celles de la communication médiatique déterminées par les enjeux de crédibilité et de captation.

Conclusion générale

CONCLUSION GÉNÉRALE

Toute production journalistique est régie par le contrat de la communication médiatique, il en va de même pour le titre de presse. Ce dernier répond donc obligatoirement au double enjeu de crédibilité qui détermine la visée informative et l'enjeu de captation déterminant la visée incitative.

Le titre de presse en tant qu'élément paratextuel assure une multiplicité de fonctions communicatives. Il est la première image renvoyée aux lecteurs, il constitue le premier niveau de lecture, c'est en grande partie grâce à lui que l'instance de réception décide de lire l'article ou non. Sa capacité séductrice et captative pousse les titreurs à être très attentifs et plus sélectifs quant au choix des mots qu'ils décident d'y mettre et de leur mise en scène.

Tout au long de notre recherche nous avons distingué deux types de titres : les informatifs et les commentatifs. Pour cela, nous nous sommes basé sur la catégorisation de la presse écrite, selon les orientations pragmatiques, en deux grands axes génériques : d'un côté des genres à énonciation objectivée dont la visée est purement informative et des genres à énonciation subjectivée dont la visée est commentative.

Les titres informatifs sont dans la quasi totalité des cas structurés en deux énoncés superposés : le premier peut contenir le thème de l'évènement, il est alors dit référentiel (1A) comme il peut contenir un complément d'information, il est alors complémentaire (2A), le second quant à lui livre l'information essentielle, c'est le titre informationnel (1B et 2B). Toutefois, le titre informatif peut n'être constitué que d'une seule et unique structure (3) :

1) A- *EDUCATION*

B- *Les syndicats n'excluent pas un retour à la protestation*

2) A- *IL A MIS EN DEROUTE LES REDOUTABLES PESHMERGAS KURDES*

B- *Abou Bakr al-Baghdadi, le calife à la Rolex, a supplanté Ben Laden*

3) *Le clan présidentiel lance le passage en force !*

Cependant, si le titre informatif peut être constitué soit d'une ou de deux structures, le titre commentatif quant à lui est à chaque fois et toujours construit en une seule chaîne syntaxique :

4) *Le lundi du calvaire !*

5) *Risque majeur*

Par ailleurs, le titre de presse, quelle que soit son orientation pragmatique et son genre discursif (informatif ou commentatif), se caractérise par une richesse et une multiplicité de structurations syntaxiques. En effet, il peut être conçu en une phrase simple ou complexe, en une voie passive ou active, en un syntagme nominal étendu ou minimal, en une phrase achevée ou elliptique, en un syntagme prépositionnel, etc. Or, cette richesse formelle du titre de presse peut être regroupée en trois structures syntaxiques majeures : la structure phrastique à prédicat (SPP), le syntagme nominal (SN) et le syntagme prépositionnel (SP).

En outre, si dans les deux genres discursifs du titre ; à savoir : le genre informatif et le genre commentatif, la richesse syntaxique se résume dans les trois structures citées, la récurrence de ces dernières et leurs valeurs énonciatives, quant à elles, dépendent entièrement du genre discursif qui les englobent.

C'est ainsi que le titre informatif, dont le but est de résumer l'essentiel de l'évènement relaté dans l'article et d'en transmettre un maximum d'informations sans pour autant en dévoiler trop, se construit généralement en une structure phrastique à prédicat. Cette structure privilégie l'emploi du mode assertif et du présent de l'indicatif qui peut avoir une valeur de passé récent ou de futur proche et qui est qualifié d'un présent de l'actualité. Toutefois, le titre dans ce genre peut être construit en syntagme nominal qui est, dans tous les cas étudiés, un SNé composé d'au moins deux SM. Son expansion se fait grâce à des syntagmes prépositionnels, adjectivaux ou encore adverbiaux, il peut présenter dans ce cas soit une nominalisation ou une structure averbale existentielle.

De plus, le titre des genres à énonciation objectivée doit délivrer l'information sans y apporter le moindre jugement de valeur ni la moindre critique, il doit faire preuve d'impartialité, d'objectivité et de neutralité. Ainsi, les titres informationnels se distinguent par un effacement énonciatif total du scripteur. C'est dans cette perspective que ce dernier utilise comme modalité privilégiée l'assertion qui correspond parfaitement à la visée informationnelle de ce genre de titres. Cette modalité s'associe aux modes descriptif et narratif. Dans ce cas, l'objectivité du titre se concrétise à travers l'absence des marques de sa subjectivité et de son implication. Toutefois, notons que l'engagement de l'énonciateur mis en scène par le scripteur dans les titres-citations n'altère en rien l'objectivité de ces derniers,

CONCLUSION GÉNÉRALE

au contraire cet emploi permet au titreur de se distancier avec l'information qu'il livre et de lui conférer plus de crédibilité.

Afin de capter l'attention de l'instance réceptrice, les titreurs-scripteurs du genre informatif ont également tendance à mettre en scène dans la majorité de leurs titres des sujets grammaticaux ou acteurs discursifs noms propres de personnes assez connues faisant l'actualité. Ces derniers doivent être susceptibles d'intéresser les lecteurs, de capter leur attention et de les inciter à lire l'article.

Toutefois, les titres commentatifs se distinguent par une structure en syntagme nominale. Cette dernière se différencie de celle du titre informatif aussi bien au niveau de la forme qu'à celui de la fonction. En effet, contrairement au syntagme nominal relativement long des titres dans les genres à énonciation objectivée, celui des genres à énonciation subjectivée ; à savoir : la chronique, le commentaire et l'éditorial, est plutôt bref et concis, il est même dans beaucoup de cas un syntagme nominal minimal. Or, les titres commentatifs sont semblables à ceux des livres, des films, des émissions et des chansons. De plus, le syntagme nominal commentatif non informatif ne livre pas d'informations permettant de deviner le contenu de l'article et peut même, dans certains cas, prêter à confusion.

De surcroît, la structure phrastique à prédicat est relativement rare dans le titre commentatif. Cependant, même si elle est utilisée, c'est à chaque fois sous forme de séquences argumentatives. Ces dernières sont dans la quasi-totalité des cas imprégnées de l'engagement énonciatif du titreur commentateur. Les titres des genres de l'opinion sont, de ce fait, fortement subjectifs. Ce caractère se matérialise dans l'utilisation privilégiée des modalités injonctive, interrogative et exclamative qui permettent aux scripteurs d'exprimer librement leurs points de vue et leurs positionnements par rapport à une situation ou à un événement bien déterminés.

La troisième structure que nous avons mentionné ; à savoir : le titre en syntagme prépositionnel est très rarement employé et ce dans les deux genres de titres qu'ils soient informatifs ou commentatifs. Dans les rares cas de sa manifestation, il représente une circonstance bien déterminée. Par ailleurs, le syntagme prépositionnel dans le titre informatif est dans la quasi-totalité des cas un fragment d'une phrase réparti en une structure superposée composée du titre complémentaire et du titre informationnel qui fonctionnent comme un microsystème.

CONCLUSION GÉNÉRALE

Le titre est, comme n'importe quelle production journalistique d'ailleurs, déterminé par un certain nombre de contraintes liées au genre discursif et au contrat de l'information médiatique et qui peuvent se résumer dans le double enjeu de captation et de crédibilité. Or, pour faire face à ces contraintes les titreurs se voient dans l'obligation d'user et d'abuser systématiquement de diverses stratégies discursives.

C'est ainsi que les titreurs de la presse écrite peuvent utiliser, dans le cadre de stratégies discursives, des procédés syntaxiques tels que la passivation, la nominalisation et l'ellipse. L'emploi de ces stratégies sert principalement à cacher des aspects essentiels de la phrase comme le sujet actif, le mode ou encore le temps du forfait. L'omission « préméditée » de ces éléments n'a rien de fortuit, elle rentre bel et bien dans le cadre d'une stratégie discursive du moment où, non seulement, elle permet au titreur de se distancier par rapport à l'information délivrée mais aussi et surtout, elle sert à aiguïser la curiosité des lecteurs et à les inciter à lire l'article pour y découvrir plus de détails, notamment ceux concernant le temps et le responsable des faits relatés.

Par ailleurs, la distanciation du scripteur par rapport à l'information qu'il livre confère au titre plus de fiabilité ce qui répond parfaitement à l'un des enjeux de la communication médiatique, celui de la crédibilité. Elle se manifeste également à travers l'emploi du discours rapporté direct dans lequel le titreur rapporte fidèlement les propos d'un énonciateur qu'il met en scène et dont il cite à chaque fois le nom pour se décharger de toute responsabilité par rapport aux propos tenus et s'effacer énonciativement de son propre titre. Cette stratégie répond parfaitement à l'objectivité dont doit faire preuve l'instance rédactrice des genres informatifs.

Toutefois, dans le titre citation, le scripteur peut inclure les propos d'autrui grâce à des procédés autres que le discours rapporté direct qui est de loin la stratégie la plus récurrente dans les titres informatifs. En effet, il peut faire appel, dans une moindre mesure, au discours rapporté indirect, à l'assertion contextualisée ou encore à l'îlot énonciatif.

De plus, le titre citation est à chaque fois repérables grâce à des éléments tant linguistiques que typographiques. Dans les genres à énonciation objectivée le titreur prend soin de bien délimiter les propos de l'autre dans son propre discours grâce à l'emploi des deux points, des guillemets, des verbes de citations, des prépositions ou locutions prépositionnelles tels que selon et d'après, etc. Cependant, la délimitation des propos de l'autre est plus difficile

CONCLUSION GÉNÉRALE

dans les genres à énonciation subjectivée puisque les scripteurs se prêtent à un jeu interdiscursif dans la construction des titres commentatifs dans le but de capter l'attention des lecteurs.

En effet, dans les titres commentatifs, les scripteurs ont tendance à employer des énoncés allusifs appartenant à un ailleurs socio-discursif qui entrent dans une relation d'interdiscursivité avec le titre de presse. Toutefois, pour que cette relation se concrétise, les énoncés antérieurs doivent être inscrits dans la mémoire discursive collective tels que les proverbes, les dictons, les slogans, les titres de films ou de livres, etc. Ce genre de formules tend à subir un figement linguistique et à circuler au sein d'une société donnée. Cette stratégie discursive confère de ce fait un poids au titre commentatif par sa fonction captative.

En outre, des procédés tels que l'humour, l'ironie et le jeu de mots s'avèrent être des stratégies discursives captatives très efficaces et très fréquentes dans les titres commentatifs. Ces procédés rhétoriques laissent transparaître la subjectivité du scripteur et sa forte implication dans ses titres puisqu'ils supposent des prises de position sous entendues. Or, ces stratégies, se basant sur un détournement du sens original et conventionnel de certaines expressions, servent non seulement à amuser les lecteurs mais aussi et surtout à les inciter à lire l'article pour y découvrir l'allusion faite dans le titre.

En plus des différentes stratégies discursives citées, les titreurs des genres à énonciation subjectivée font appel à certaines figures de style non seulement pour faire jolie mais aussi et surtout pour leurs fonctions séductrice et incitative. La métaphore dans le titre sert à créer un effet de curiosité chez les lecteurs puisqu'elle met en scène, dans la majorité des cas, des référents cachés ce qui va pousser les lecteurs à vouloir les découvrir ainsi qu'à déchiffrer l'image métaphorique à travers la lecture de l'article. L'antithèse, quant à elle, incite les lecteurs à la réflexion puisqu'elle se base sur la juxtaposition de deux réalités diamétralement opposées dans un même énoncé. Enfin, la personnification et l'allégorie, de même que les deux figures précédentes, ont une fonction séductrice et incitative. Elles servent à renforcer une image et à la concrétiser la rendant ainsi plus palpable. Comme résumé nous pouvons avancer le fait que les figures de style poussent les lecteurs à user de leur imagination.

L'interrogation est également une stratégie discursive fréquemment employée dans la construction du titre commentatif et dans une moindre mesure dans celle du titre informatif.

CONCLUSION GÉNÉRALE

Cette stratégie permet d'impliquer les lecteurs, de créer un horizon d'attente et de masquer le point de vue du titre. L'instance de réception est ainsi invitée à découvrir la ou les réponse(s) à la question posée dans le titre à travers la lecture de l'article.

Le titre de presse est également un lieu d'inscription culturelle. Les scripteurs tendent à imprégner leurs écrits de la culture algérienne notamment par le biais de l'intégration d'expressions issues de l'arabe dialectal. Cette stratégie leur permet de créer une complicité avec le lectorat et de l'inciter à lire l'article.

L'enjeu de crédibilité déterminant la communication médiatique incite les titreurs des genres à énonciation objectivée à user de chiffres exacts pour certifier et accréditer leurs informations. Or, cette stratégie est beaucoup moins fréquente dans les titres commentatifs du moment où les scripteurs de ce genre n'ont pas besoin de crédibiliser leurs informations puisqu'ils ne font que commenter. Toutefois, si on rencontre des chiffres dans les genres de l'opinion c'est uniquement à des fins ironiques et/ou captatives.

Enfin, nous pouvons affirmer que toutes ces stratégies discursives sont employées par les titreurs des deux genres étudiés ; à savoir : l'informatif et le commentatif comme riposte aux contraintes de la communication médiatique se résumant dans le genre discursif, l'enjeu de captation et celui de crédibilité.

L'étude que nous avons effectuée sur les différents titres de presse tout au long de notre thèse nous a permis de prendre conscience des multiples possibilités selon lesquelles les écrits journalistiques peuvent être abordés. Nous pouvons ainsi réaliser un travail ultérieur centré sur les différents paramètres paratextuels¹⁷⁵ du discours de la presse écrite. Un tel travail nous permettrait de mettre en relief les relations qu'entretiennent ces différents paramètres paratextuels, leurs impacts sur les articles journalistiques, leurs processus de production et de réception ou encore leurs rôles discursifs dans les hyperstructures.

¹⁷⁵ Titre, surtitre, intertitre, chapeau, photo, caricature, etc.

Références bibliographiques

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ADAM J-M, (2001), « Genres de la presse écrite et analyse de discours », *Semen* n° 13, Besançon : Presses Universitaires de Franche-Comté, pp. 7-14.
- ADAM J-M. & LUGRIN G, 2000, « L'hyperstructure : un mode privilégié de présentation des événements scientifiques », in Cusin-Berche F., (dir.) : *Rencontres discursives entre science et politique. Spécificités linguistiques et constructions sémiotiques, Carnets du Cediscor* n° 6, Paris : Presses Sorbonne Nouvelle, pp. 133-149.
- ADAM J-M. & Lugin G., 2006, « Effacement énonciatif et diffraction co-textuelle de la prise en charge des énoncés dans les hyperstructures journalistiques », in *Semen* n° 22, *Énonciation et responsabilité dans les médias*, Besançon : Presses Universitaires de Franche-Comté, pp. 127-144.
- AUTHIER-REVUZ J., 1984, « Hétérogénéité(s) énonciative(s) », in *Langages*, n° 73, pp. 98-111.
- BAKHTINE M. (1970), *La poétique de Dostoïevski*, Paris : Seuil.
- BAKHTINE M. (1984), *Esthétique de la création verbale*, Paris : Gallimard.
- BARTHES R. (1985), *L'aventure sémiologique*, Paris : Seuil.
- BEAUZEE N. (1767), *Grammaire générale, ou Exposition raisonnée des éléments nécessaires du langage*, Paris : France-expansion.
- BELLEMARE P. et EQUER J. (2009), *Sur le fil du rasoir*, Paris: Albin Michel.
- BONDOL J-C. (2007), « Tous les temps mènent au présent : l'obsession de l'expression de la co-temporalité énonciative dans le discours de la télévision » [En ligne], article disponible sur le site http://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00162663/fr/oai:halshs.archives-ouvertes.fr:halshs-00162663_v1. Consulté le 05 juin 2014.
- BOSREDON B. (1997), *Les titres de tableaux. Une pragmatique de l'identification*, Paris : Presses Universitaires de France.
- BOSREDON B. & TAMBA I. (1992), « Thème et titre de presse : les formules bisegmentales articulées par un "deux points" » in *L'information Grammaticale*, n° 54, pp. 36-44.
- CALISSON R., (1984), « Objectifs », in *Dictionnaire de compréhension et de production des expressions imagées*, Paris : CLE International, pp. 3-7.
- CAMPRUBI J. B. (2002), « Les fonctions du titre », in *Nouveaux actes sémiotiques* n°82, Presses universitaires de Limoges, pp. 44-53.
- CANUT C. (2005), *Sociolinguistique et ethnographie de la communication, Guide de l'enquêteur*, in asl.univ.montp.fr/e51mcm/guide.pdf, Consulté le : 30/10/2014.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- CHARAUDEAU P. (1983), *Langage et discours : éléments de sémiolinguistique, théorie et pratique*, Paris : Hachette Université.
- CHARAUDEAU P. (1991), *La Télévision. Les Débats culturels : Apostrophes*, Paris : Didier Érudition.
- CHARAUDEAU P. (1992), *Grammaire du sens et de l'expression*, Paris : Hachette.
- CHARAUDEAU P. (1994), « Le contrat de communication de l'information médiatique », *Le Français dans le Monde*, numéro spécial, Paris : Hachette.
- CHARAUDEAU P. (1997), *Le discours d'information médiatique. La construction du miroir social*, Paris : Nathan-IN.
- CHARAUDEAU P. (2001), « Visées discursives, genres situationnels et construction textuelle », in *Analyse des discours. Types et genres : communication et interprétation*, Toulouse : Editions Universitaires du Sud.
- CHARAUDEAU P. (2005), *Les médias et l'information. L'impossible transparence du discours*, Bruxelles : Editions De Boeck Université.
- CHARAUDEAU P. (2006), « Discours journalistique et positionnements énonciatifs. Frontières et dérives », in *Semen*, n° 22, *Enonciation et responsabilité dans les médias*, Besançon : Presses Universitaires de Franche-Comté, pp. 29-44.
- CHARAUDEAU P. (2011), *Les médias et l'information*, Paris : De Boeck supérieur.
- CHARAUDEAU P. & MAINGUENEAU D. (2002), *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris : Seuil.
- DAOUD K. (2002), *Chroniques Raina Raikoum*, Oran : Dar El Gharb.
- DE BONVILLE J. (2008), « Le titre des nouvelles locales dans la presse québécoise à la fin du XIX^{ème} siècle », in *Semen*, n° 25, *Le discours de presse au dix-neuvième siècle : pratiques socio-discursives émergentes* [En ligne], mis en ligne le 24 février 2009. URL : <http://semen.revues.org/document8195.html>. Consulté le 21 mars 2014.
- DE BROUCKER J. (1995), *Pratique de l'information et écritures journalistiques*, Paris : Centre de Formation et de Perfectionnement des Journalistes.
- DUCHET C. (1973), « Une écriture de la société », in *Poétique* n°16, Paris : Seuil, pp. 446-454.
- DUCROT O. (1984), *Le dire et le dit*, Paris : Minuit.
- DUCROT O. (1993), « À quoi sert le concept de modalité ? », in Dittmar N., & Reich A. (Eds.), *Modalité et acquisition des Langues*, Berlin : Walter de Gruyter, pp. 11-129

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- DUFOUR F. (2007), « Dialogisme et interdiscours : des discours coloniaux aux discours du développement », in *Cahiers depraxématique*, n° 43, pp. 145-164.
- DUGAS A. (1995), « Ponctuation et syntaxe », in Shyldkrot B-Z. & Kupferman L. (éds), *Tendances Récentes en Linguistique Française et Générale*, Amsterdam : John Benjamins Publishing Company, pp. 143-149.
- DURRER S. (2001) « De quelques affinités génériques du billet », in *Semen*, n° 13, *Genres de la presse écrite et analyse de discours*, Besançon : Presses Universitaires de Franche-Comté, pp. 163-185.
- ELDUAYEN L-G. (1996), « Le langage de la presse écrite, la radicale de l'hétérodoxie du spectacle verbal », in *RESLA*, n°1 1, pp. 77-95.
- FRANDBSEN F. (1990), « Éléments pour une théorie du paratexte journalistique », *Actes du onzième congrès des Romanistes Scandinaves*, Trondheim : Université de Trondheim, pp. 159-171.
- FURET C. (1995), *Le titre. Pour donner envie de lire*, Paris : Centre de Formation et de Perfectionnement des Journalistes.
- GALISSON R. (1984), *Les expressions imagées, Coll. les mots, mode d'emploi, pratique des langues étrangères*.
- GARDES-TAMINE J. et HUBERT M. C. (1996), *Dictionnaire de critique littéraire*, Paris : Armand Colin.
- GENETTE G. (1972), *Figure III*, Paris : Seuil.
- GENETTE G. (1987), *Seuils*, Paris : Seuil.
- GRIVEL C. (1973), *Production de l'intérêt romanesque*, La Haye-Paris : Mouton.
- GUENTCHEVA Z. (2000), *L'énonciation médiatisée*, Louvain-Paris : Peeters.
- HAMMETT D. (1950), *Sang maudit*, Paris: Gallimard.
- HOEK L-FL. (1981), *La marque du titre. Dispositifs sémiotiques d'une pratique textuelle*, La Haye-Paris : De Gruyter-Mouton.
- IMBERT G. (1988), *Le discours du journal El Pais*, Paris : Éditions du CNRS.
- JAKOBSON R. (1960), « Linguistique et poétique », in *Essais de linguistique générale*, trad. De l'anglais par Ruwet N, Paris : Minuit, pp. 209-248.
- JONASSON K. (1994), *Le Nom propre. Constructions et interprétations*, Louvain-la-Neuve : Duculot.
- KERBRAT-Orecchioni C. (1980), *L'énonciation. De la subjectivité dans le langage*, Paris: Colin.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- LEFEUVRE F. (2004), « le prédicat nominal dans des articles de presse », *Syntaxe et Sémantique*, n° 06, pp. 181-198.
- LEFEUVRE F. & NICOLAS D. (2004), « la phrase nominale existentielle et la distinction aspectuelle télique/ atélique », *Revue de sémantique et pragmatique*, n° 14, pp. 101-116.
- LORDA C.-U. (2001), « Les articles dits d'information : la relation de déclarations politiques », in *Semen*, n° 13, *Genres de la presse écrite et analyse de discours*, Besançon : Presses Universitaires de Franche-Comté, pp. 123-138.
- LUGRIN G. (2001), « Le mélange des genres dans l'hyperstructure », in *Semen*, n° 13, *Genres de la presse écrite et analyse de discours*, Besançon : Presses Universitaires de Franche-Comté, pp. 65-96.
- MAINGUENEAU D. (1986), *Éléments de linguistique pour le texte littéraire*, Paris : Bordas.
- MAINGUENEAU D. (1994), *L'énonciation en linguistique française*, Paris : Hachette.
- MAINGUENEAU D. (1998), *analyser les textes de communication*, Paris : Nathan université.
- MAINGUENEAU D. (2004), *Le discours littéraire. Paratopie et scène d'énonciation*, Paris : A. Colin.
- MARTIN-LAGARDETTE J.-L. (1994), *Guide de l'écriture journalistique. Ecrire, informer, convaincre*, Paris : Syros.
- MERCIER-LECA F. (2003), *L'ironie*, Paris : Hachette.
- MOIRAND S. (1975), « Le rôle anaphorique de la nominalisation dans la presse écrite », *Langue Française*, n° 28, Larousse : Paris, pp. 60-77.
- MOIRAND S. (2007), *Les discours de la presse quotidienne, Observer, analyser, comprendre*, Paris : Presses universitaires de France.
- MONVILLE-BURSTON M. (1993), « Les *verba dicendi* dans la presse d'information », *Langue Française*, n° 98, Larousse : Paris, pp. 48-66.
- MOUILLAUD M. (1982), « Grammaire et idéologie du titre de journal », in *Mots*, n° 4, Lyon : ENS Editions, pp. 69-91.
- MOURIQUAND J. (1997), *L'écriture journalistique. Que sais-je ?*, Paris: Presses universitaires de France.
- NOLKE H. & OLSEN M. (2000), « Polyphonie : théorie et terminologie », in *Polyphonie linguistique et littéraire*, n° 2, Roskilde : Samfundslitteratur, pp. 45-171.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- PETITJEAN A. (1987), « Les faits divers : polyphonie énonciative et hétérogénéité textuelle », in *Langue française*, n° 74, Larousse : Paris, pp. 73-96.
- PEYTARD J. (1975), « Lecture(s) d'une aire scripturale : la page de journal », in *Langue française*, n° 28, Larousse : Paris, pp. 39-59.
- RABATEL A. (2004), « Effacement énonciatif et effets argumentatifs indirects dans l'incipit du *Mort qu'il faut* de Semprun », in *Semen*, n° 17, *Argumentation et prise de position : pratiques discursives*, Besançon : Presses Universitaires de Franche-Comté, pp. 111-148.
- RABATEL A. (2005), « La part de l'énonciateur dans la construction interactionnelle des points de vue », in *Marges linguistiques*, n° 9, Saint-Chamas : M.L.M.S, pp. 115-136.
- REBAH M'hamed (2002), *La presse algérienne. Journal d'un défi*, Alger : Chihab.
- REY-DEBOVE J. (1978), *Le métalangage : étude linguistique du discours sur le langage*, Paris : Le Robert
- RIEGEL M., PELLAT J.-C, RIOUL R. (1994), *Grammaire méthodique du français*, Paris : Presses Universitaires de France.
- RINGOOT R., & ROCHARD Y. (2005), « Proximité éditoriale : normes et usages des genres journalistiques », in *Mots. Les langages du politique*, n° 77, *Proximité* [en ligne], mis en ligne le 31 janvier 2008. URL : <http://mots.revues.org/index162.html>. Consulté le 30 octobre 2014.
- ROBBERECHT P. (1975), « Some aspects of the syntax of newspaper headlines », in *Studia Germanica Gandensia XVI*, pp. 93-119.
- ROSIER L. (1999), *Le discours rapporté dans tous ses états*. Bruxelles : L'harmattan.
- SCHLESSER-GAMELIN L. (1999), *Le langage des sectes. Déjouer les pièges*, Paris : J'ai Lu.
- SULLET-NYLANDER F. (1998), *Le titre de presse. Analyses syntaxique, pragmatique et rhétorique*, Stockholms universitet : Doktorsavhandling Stockholm.
- SULLET-NYLANDER F. (2002), « Titres de presse et polyphonie », in Bartning L, Falk J., Fant L., Forsgren M., Jakobsson R. & Nystedt J. (dir.), *Mélanges publiés en hommage à Gunnel Engwall*. Stockholm: Almqvist & Wiksell International, pp. 767-775.
- SULLET-NYLANDER F. (2005), « Jeux de mots et défigements à *La Une de Libération* (1973-2004) », in *Langage et société*, n° 112, pp. 111-139.
- SUSSMAN B. J. et MANCHETTE J. P. (1972), *L'homme au boulet rouge*, Paris: Gallimard.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- TODOROV T. (1974), « *Recherche sur le symbolisme poétique* », in *Poétique* n°18, Paris : Seuil, pp. 215-245.
- TODOROV T. (1978), *Les genres du discours*, Paris : Seuil.
- TOMASSONE R. (2001), « A propos des "compléments circonstanciels" », in *Les revues pédagogiques de la Mission Laïque Française*, pp. 43-59.
- VAN DIJK T.-A. (1985), *Discourse and communication*, Berlin, New York: de Gruyter.
- VION R. (2001), « L'effacement énonciatif et stratégies discursives », in De Mattia M. & Joly A. (éds), *De la syntaxe à la narratologie énonciative : Hommage à René Rivara*, Gap et Paris : Ophrys, pp. 331-354.
- VIRBEL J. (2002), « Eléments d'analyse du titre », in *Inscription Spatiale du Langage : structures et processus*, Toulouse: Prescott, pp. 123.
- ZOLA Emile (2008), *Germinal*, Béjaïa : Talantikit.

Index

1. Index des tableaux

• Tableau 01 : Les 180 titres d'articles d'information	14
• Tableau 02 : Les 180 titres d'articles de commentaire	14
• Tableau 03 : Les 360 titres qui fondent notre corpus	28
• Tableau 04 : Le titre SN dans le commentaire	72
• Tableau 05 : La structuration syntaxique du titre de presse	83
• Tableau 06 : La structure du titre dans la rubrique <i>Actualité</i>	89
• Tableau 07 : La structure du titre dans la rubrique <i>L'international</i>	93
• Tableau 08 : La structure du titre dans la rubrique <i>Sport</i>	96
• Tableau 09 : Segmentation syntagmatique du titre 58	114
• Tableau 10 : Structuration syntaxique des titres du <i>Commentaire</i>	119
• Tableau 11 : Structuration syntaxique des titres de l' <i>Edito</i>	121
• Tableau 12 : Structuration syntaxique des titres dans les 4 chroniques journalistique	124
• Tableau 13 : La structure du titre de presse selon son genre discursif	134
• Tableau 14 : Les fonctions du langage	138

2. Index des figures

• Figure 01 : Schéma explicatif des relations intertitres	22
• Figure 02 : Slogan du journal <i>Liberté</i>	30
• Figure 03 : Première page de la rubrique <i>Actualité</i> du 08/04/2014	34
• Figure 04 : Encadré	35
• Figure 05 : Fait divers	35
• Figure 06 : La disposition syntaxique du titre informatif	45
• Figure 07 : La disposition syntaxique du titre-citation	48
• Figure 08 : La disposition syntaxique du titre complémentaire	50
• Figure 09 : Structure syntaxique du titre 24	52
• Figure 10 : Illustration graphique de la structure du titre dans la rubrique <i>Actualité</i>	52
• Figure 11 : Structures syntaxiques des titres 27, 28 et 29	55
• Figure 12 : La disposition syntaxique du titre commentatif	56
• Figure 13 : Représentation syntaxique des 30 titres de la chronique <i>Point zéro</i>	56
• Figure 14 : Représentation syntaxique de la structure prédicative dans le titre informationnel	57
• Figure 15 : Structure syntaxique des titres 57 et 58	64
• Figure 16 : Illustration graphique des titres informationnels dans la rubrique <i>Actualité</i>	87
• Figure 17 : Illustration graphique des titres informationnels dans la rubrique <i>L'international</i>	90
• Figure 18 : Illustration graphique des titres informationnels dans la rubrique <i>Sport</i>	93
• Figure 19 : Illustration graphique de la structure du titre informatif	97
• Figure 20 : Illustration graphique des titres du <i>Commentaire</i>	118
• Figure 21 : Illustration graphique des titres de l' <i>Edito</i>	120
• Figure 22 : Illustration graphique des titres dans les 4 chroniques journalistiques	122
• Figure 23 : Illustration graphique des titres dans les 3 genres du commentaire	125
• Figure 24 : Le titre dans le contrat de communication de Jakobson	137
• Figure 25 : Le schéma de Jakobson, révisé par Orecchioni	140
• Figure 26 : Le contrat de l'information médiatique	141

INDEX

- Figure 27 : La structure traditionnelle du discours rapporté directe 151
- Figure 28 : Le titre en discours rapporté direct 152
- Figure 29 : Les deux points dans les titres-citations 155
- Figure 30 : Disposition des DCt et des DCé dans le titre-citation 155

3. Index des auteurs :

- Adam 21-35-111
- Agnès 18-20
- Authier-Revuz 160
- Bakhtine 100-148-164
- Barthes 18-19
- Beauzée 70
- Bellemare 129
- Bondol 105
- Bosredon 06
- Canut 39
- Charaudeau 08-09-10-12-18-19-33-34-104-107-110-111-141-142-143-144-148-149-160-163-177
- Camprubi 19
- Daoued 21
- De Bonville 07
- De Broucker 20
- Derrida 18
- Duchet 18
- Ducrot 98-101-131-148-169
- Dufour 160-163
- Dugas 81
- Dumarsais 79
- Durrer 21-22-25
- Elduayen 147
- Frandsen 07
- Furet 07-18-20-40-102
- Galisson 165
- Gardes-Tamine 19
- Genette 06-18-19-20
- Giono 18
- Grivel 06-18
- Guentcheva 158
- Hammett 129
- Hoek 06-18-19-115
- Jakobson 136-137-138
- Jonasson 101
- Kerbrat-Orecchioni 139-140-158
- Lefeuve 106-107
- Lorda 24
- Lugrin 23-35-111

INDEX

• Maamar	28-29-36-37
• Maingueneau	12-24-102-104-116-117-144-148-156-157-159-160-162-163-164
• Manchette	129
• Mardh	08
• Martin-Lagardette	21
• Mercier-Leca	167
• Moirand	06-08-11-26-33-41-82-129-161-164-165
• Monville-Burston	149-150
• Mouillaud	07-23-44
• Mouriouand	117
• Nicolas	106
• Pellat	59-71-79
• Petitjean	109
• Peytard	33-156
• Rey-Debove	150
• Rabatel	108-109-112-131
• Rebah	31
• Riegel	59-71-79
• Ringoot	108
• Rioul	59-71-79
• Rochard	108
• Robberecht	180
• Rosier	149-151
• Schlessier-Gamelin	175
• Simon-Vandenberg	08
• Straumann	08
• Sueur	44
• Sullet-Nylander	08-10-99-160-173
• Sussman	129
• Todorov	170
• Tomassone	79
• Van Dijk	07
• Vion	108-109
• Virbel	06
• Zola	129

4. Index des abréviations :

• AD : Analyse du discours	06
• Adj : Adjectif	55-72-73-107-114-119-121-130
• Adv : Adverbe	71-119-121
• COD : Complément d'objet direct	70
• CP : Contenu propositionnel	171
• D : Déterminant	52-55-73
• DCé : Discours cité	151-152-153-154-155-156-159
• DCt : Discours citant	151-152-153-154-155-156-159
• DD : Discours direct	151-152-153-154-156-157-158-159-186

INDEX

- DI : Discours indirect 157-158-159-186
- DR : Discours rapporté 149-158-159-160-161-162-165
- EE : Effacement énonciatif 108
- GN 59
- GV 59
- N : Nom 52-55-64-72-73-107-119-121
- NPr : Nom propre 101
- P : Phrase 57-59-61-62
- PDV : Point de vue 131-171-172
- Pr : Pronom 55-119
- Pré : Préposition 73
- SAdj : Syntagme adjectival 55
- SM : Syntagme minimal 72-88-91-95-119-121-190
- SN : Syntagme nominal 44-45-52-53-55-56-57-58-64-66-69-71-72-73-74-75-76-77-
78-79-83-89-92-93-95-96-105-106-107-113-114-118-119-
120-121-122-124-125-126-127-128-129-130-134-147-190
- SNé : Syntagme nominal étendu 75-190
- SNm : Syntagme nominal minimal 120-121
- SP : Syntagme prépositionnel 58-69-72-73-74-78-79-80-83-89-93-96-107-112-
113-114-115-119-120-121-122-124-125-130-134
- SPP : Structure phrastique à prédicat 44-45-83-100-101-102-104-120-122-
124-125-126-127-129-130-132-134-190
- SV : Syntagme verbal 45-52-57-58-71-113
- T : Titre 55
- TC : Titre commentatif 64
- TI : Titre informatif 44-52
- TR : Titre référentiel 44-46
- V : Verbe 52-114-119-121

Annexes

Annexe 1: Liste des 360 titres

1. *Le Soir d'Algérie*, la rubrique : *Actualité*

N°	Titre	Date de parution
01	COMPAGNE PRÉSIDENTIELLE <i>Le FLN joue les seconds rôles</i>	01/04/2014
02	AMAR SAADANI A PARTIR D'ORAN : <i>« Bouteflika ne comptait pas se représenter »</i>	
03	COMPAGNE PRESIDENTIELLE <i>« Une farce grossière qui humilie la nation », estime le RCD</i>	
04	4 ^e MANDAT POUR BOUTEFLIKA <i>La caution des intellectuels fait défaut</i>	
05	DERRIERE UN SOUTIEN SANS FAILLE A BOUTEFLIKA <i>Ce que cache la campagne de Belkhadem</i>	02/04/2014
06	ALI BENFLIS AU SOIR D'ALGERIE : <i>« Je ne crois pas à une opposition à la carte »</i>	
07	MINES ANTI-PERSONNEL <i>Ces bombes qui continuent à semer la mort</i>	
08	ABDELKADER SALLAT, DIRECTEUR DE CAMPAGNE DE BENFLIS : <i>« Il ne s'agit pas de réhabiliter le parti dissous »</i>	03/04/2014
09	BEJAÏA <i>Barakat réussit son rassemblement</i>	
10	CAMPAGNE ELECTORALE POUR BOUTEFLIKA <i>Sellal hausse le ton</i>	
11	CAMPAGNE ELECTORALE <i>Sellal annule son meeting à Batna</i>	05/04/2014
12	DES POTS DE YAOURT ONT ETE LANCES SUR LUI <i>L'histoire rattrape Ouyahia à Oum-El-Bouaghi</i>	
13	BENFLIS S'ENGAGE A IMPOSER DES PEINES PLUS SEVERES <i>De nouvelles dispositions pour lutter contre la corruption</i>	
14	POUR EXPRIMER ENCORE UNE FOIS LEUR REJET DU 4 ^e MANDAT <i>Les artistes réinvestissent la rue à Tizi-Ouzou</i>	
15	AKBOU (BEJAÏA) <i>Moussa Benhamadi empêché de tenir un meeting de soutien à Bouteflika</i>	
16	4 ^e MANDAT <i>La campagne vire au cauchemar !</i>	06/04/2014
17	TIZI-OUZOU <i>Le siège de la kasma FLN incendié</i>	
18	CAMPAGNE ELECTORALE A BATNA <i>Marée humaine pour Benflis</i>	
19	FLAMBEE DES PRIX DES LEGUMES <i>Nul impact des prochaines élections</i>	
20	INVITATION A L'ARMEE POUR S'IMPLIQUER DANS LA SPHERE	

	<i>POLITIQUE</i> <i>Le nîet du RCD</i>	
21	<i>DERNIERE SEMAINE DE LA CAMPAGNE ELECTORALE</i> <i>virage dangereux</i>	07/04/2014
22	<i>FACE AUX TENTATIVES DE DISCREDIT</i> <i>Le front du boycott se défend</i>	
23	<i>TIZI-OUZOU</i> <i>Meeting sous haute surveillance</i>	
24	<i>OPPOSITION AU 4^e MANDAT</i> <i>Chronologie d'une protesta</i>	
25	<i>EDUCATION</i> <i>Les syndicats n'excluent pas un retour à la protestation</i>	
26	<i>A LEUR DEUXIEME JOUR DE CAMPEMENT A ALGER</i> <i>Les rappelés du service national réclament Gaïd Salah</i>	08/04/2014
27	<i>APRES LES SCENES DE VIOLENCE DE SAMEDI DERNIER A</i> <i>BEJAÏA</i> <i>La LADDH appelle au calme et à la vigilance</i>	
28	<i>MEETING POPULAIRE DE LOUISA HANOUNE A JIJEL</i> <i>Le procès du parti unique</i>	
29	<i>GHARDAÏA</i> <i>Une quarantaine de blessés et une dizaine de locaux incendiés lors</i> <i>d'affrontements</i>	
30	<i>IL S'APPUIE SUR 60000 CONTROLEURS</i> <i>Le plan anti-fraude de Benflis</i>	
31	<i>Les manifestants arrêtés samedi remis en liberté</i>	
32	<i>SELLAL DE NOUVEAU A GHARDAÏA</i> <i>Retour vers l'échec ?</i>	09/04/2014
33	<i>SELLAL A LA SALLE HARCHA</i> <i>Images d'un meeting qu'on voulait grandiose</i>	
34	<i>SURVEILLANCE DE L'ELECTION PRESIDENTIELLE</i> <i>Il n'y a pas eu de démission de membres de la commission, selon</i> <i>Boutbik</i>	
35	<i>OPERATION ELECTORALE AU BENELUX</i> <i>Les veilleurs de nuits belges de Ali Benflis</i>	
36	<i>MARCHE IMPOSANTE CONTRE LE QUATRIEME MANDAT</i> <i>Béjaïa persiste et signe</i>	10/04/2014
37	<i>MOUSSA TOUATI, PRESIDENT DU FNA ET CANDIDAT :</i> <i>« S'il n'y a pas un deuxième tour, c'est que la fraude est au rendez-</i> <i>vous »</i>	
38	<i>POUR RECLAMER LA FIN DU SYSTEME ET DIRE NON AU 4^e</i> <i>MANDAT</i> <i>Rassemblement des étudiants devant l'Université de Tizi- Ouzou</i>	
39	<i>AFFAIRE SONATRACH</i> <i>Les comptes de Farid Bedjaoui au Liban gelés</i>	
40	<i>EPIDEMIE DU VIRUS EBOLA</i> <i>Une commission pour contrer la menace</i>	
41	<i>ILS SERONT SOUMIS A UNE NOUVELLE REGLEMENTATION</i> <i>Un diplôme professionnel pour les transporteurs de marchandises et</i>	

	<i>de voyageurs</i>	
42	<i>DANS UNE « VIDEO TESTAMENT » Ali Kafi torpille Bouteflika</i>	12/04/2014
43	<i>Ouyahia essuie un échec à Béjaïa</i>	
44	<i>APRES LE MEETING DE SAADANI Bagarre générale entre participants</i>	
45	<i>Le clan présidentiel lance le passage en force !</i>	13/04/2014
46	<i>DE PLUS EN PLUS DE MONDE AUX MEETINGS DE ALI BENFLIS La voie vers un deuxième mandat ?</i>	
47	<i>EN MEETING HIER A ALGER Louisa Hanoune continue ses attaques contre Benflis</i>	
48	<i>ELECTIONS PRESIDENTIELLES Début du scrutin à l'étranger</i>	14/04/2014
49	<i>CLOTURE DE LA CAMPAGNE ELECTORALE Diffuse au début, bipolaire au finish</i>	
50	<i>ELECTION PRESIDENTIELLE Les retraités de l'ANP se disent « apolitiques »</i>	
51	<i>IL APPELLE LES PARTIS POLITIQUES ET LA SOCIETE CIVILE Touati pour une nouvelle période de transition</i>	17/04/2014
52	<i>PRESQUE TOUT LE PROCESSUS A ETE MENE PAR PROCURATION Comment votera le Président-candidat ?</i>	
53	<i>ELLES PARTICIPENT POUR LA PREMIERE FOIS A L'EVENEMENT Les chaînes de télévision privées hyper-actives</i>	
54	<i>ABDERRAZAK MOKRI, PRESIDENT DU MSP : « Le taux de participation ne dépasse pas les 20% et le boycott est un succès »</i>	19/04/2014
55	<i>ATMANE MAZOUZ, SECRETAIRE NATIONAL CHARGE DE LA COMMUNICATION AU RCD : « Nous avons un chef d'état illégitime et l'Algérie vient de connaître un énième hold-up électoral »</i>	
56	<i>SOFIANE DJILALI DE JIL JADID : « La fraude est grossière et le taux de participation réel ne dépasse pas les 25% »</i>	
57	<i>AU QG DE FAWZI REBAÏNE Calme plat au siège de la campagne</i>	
58	<i>4^e MANDAT Au prix de gros efforts</i>	20/04/2014
59	<i>MOHAMED CHAFIK MESBAH AU SOIR D'ALGERIE : « Pour une phase de transition démocratique ... »</i>	
60	<i>IL LANCERA PROCHAINEMENT SON NOUVEAU PARTI POLITIQUE Benflis défie le cercle présidentiel</i>	

2. Liberté, la rubrique : L'internationale

N°	Le titre	Date de parution
61	APRES LE SAUVE-QUI-PEUT DES ETRANGERS Chaos général en Libye	02/08/2014
62	DEMISSION DU CHEF D'ETAT-MAJOR DE L'ARMEE DE TERRE TUNISIENNE La présidence garde « secrètes » les raisons	
63	SECURITE Etat d'alerte maximum à la frontière tuniso-libyenne	
64	IRAK Plus de 16000 morts en juillet	03/08/2014
65	107 PALESTINIENS TUES DE 21H A HIER MATIN Nuit sanglante à Rafah	
66	ECHEC DU Cessez-le-feu à Gaza Washington montre le Hamas du doigt	
67	SOLDAT ISRAELIEN DISPARU La branche militaire du Hamas affirme ne pas avoir d'information	04/08/2014
68	CESSEZ-LE-FEU Al-Sissi vante le plan égyptien pour mettre fin au conflit	
69	SUR FOND DE NOUVELLES VIOLENCES A TRIPOLI Le nouveau Parlement libyen entame sa mission aujourd'hui	
70	TUNISIE Réouverture du poste-frontière de Ras-Jédir	05/08/2014
71	POURSUITE DES RECHERCHES DES VICTIMES DU CRASH Combats meurtriers dans l'est de l'Ukraine	
72	8 SOLDATS LIBANAIS TUES DANS DES COMBATS DANS UNE ZONE FRONTALIERE Le conflit syrien s'exporte au Liban	
73	ISRAËL COMMET DES CRIMES D'ETAT A GAZA Encore des réfugiés palestiniens bombardés dans une école de l'ONU	05/08/2014
74	LES CALCULS DES ISRAELIENS SE SONT AVERES FAUX La popularité de Hamas ne fait qu'augmenter	
75	LE MDN TUNISIEN REAGIT A L'ATTAQUE TERRORISTE CONTRE UNE CASERNE « L'atteinte à l'armée est une ligne rouge »	
76	LIBYE Séance inaugurale du nouveau Parlement à Tobrouk	05/08/2014
77	IL A MIS EN DEROUTE LES REDOUTABLES PESHMERGAS KURDES Abou Bakr al-Baghdadi, le calife à la Rolex, a supplanté Ben Laden	
78	EGYPTE L'armée annonce avoir tué 11 « terroristes » dans le Sinai	
79	ENTREE EN FONCTION DU PARLEMENT SUR FOND DE VIOLENCES ET DE BOYCOTT Espoir fragile de sortir la Libye du chaos	

80	<i>CENTRAFRIQUE</i> <i>Violents accrochages entre soldats français et ex-Séléka</i>	06/08/2014
81	<i>TURQUIE</i> <i>Nouvelle vague d'arrestations de policiers dans l'affaire des écoutes</i>	
82	<i>EGYPTE</i> <i>Un soldat américain de la FMO blessé par balle dans le Sinâï</i>	
83	<i>NEGOCIATIONS INDIRECTES ENTRE PALESTINIENS ET ISRAELIENS AU CAIRE</i> <i>Des positions difficiles à concilier</i>	
84	<i>SAVE THE CHILDREN L'A PUBLIEE DANS LA PRESSE BRITANNIQUE</i> <i>La liste de 373 enfants palestiniens tués par Israël à Gaza</i>	07/08/2014
85	<i>GUERRE A GAZA</i> <i>Pas de vainqueur, selon une majorité d'Israéliens</i>	
86	<i>VOULANT METTRE A PROFIT L'OPPORTUNITE DES DISCUSSIONS DE LA TREVE</i> <i>John Kerry presse Israël et les Palestiniens de reparler de paix</i>	
87	<i>EGYPTE</i> <i>Cinq policiers tués par des hommes armés</i>	
88	<i>ALORS QUE LES NEGOCIATIONS AU CAIRE N'ONT ABOUTI A AUCUN RESULTAT</i> <i>Israël reprend son agression contre Gaza</i>	
89	<i>S'IMPLIQUANT MILITAIREMENT POUR SAUVER LES MINORITES IRAKIENNES</i> <i>Les Etats-Unis lancent des frappes contre des positions de l'EI</i>	
90	<i>LA GUERRE EN SYRIE SE COMPLIQUE</i> <i>Les djihadistes s'emparent d'une importante base de l'armée dans le Nord</i>	09/08/2014
91	<i>DANS UN PAYS EN PLEINE EFFERVESCENCE</i> <i>Le « cadeau » des Emirats à Caïd Essebsi envenime la vie politique en Tunisie</i>	
92	<i>EN REPONSE AUX SANCTIONS ECONOMIQUES PRISES CONTRE ELLE</i> <i>La Russie décrète un embargo sur les produits alimentaires européens et américains</i>	
93	<i>PENDANT QUE LES NEGOCIATIONS INDIRECTES AU CAIRE PIETINENT</i> <i>Le décompte macabre repart à la hausse</i>	
94	<i>DEVANT ASSURER LE FINANCEMENT DE LA DEPENSE PUBLIQUE</i> <i>L'adoption du projet de la LFC sera-t-elle salutaire pour la Tunisie ?</i>	10/08/2014
95	<i>DE VIOLENTS COMBATS LES ONT OPPOSES AUX FORCES SOMALIENNES</i> <i>18 morts dans une attaque des shebab au nord de Mogadiscio</i>	
96	<i>DEVANT LA DEBANDADE DES CHANCELLERIES ETRANGERES</i> <i>La solution à la crise serait libyenne</i>	
97	<i>CRASH DU VOL MH17</i>	

	65 victimes identifiées	
98	ISRAËL ACCEPTE UN PLAN EGYPTIEN REFUSE PAR LE HAMAS Gaza, si loin de la paix !	
99	ILS SONT PASSIBLES DE PEINES ALLANT DE 3 A 20 ANS DE PRISON Quatre Saoudiens condamnés pour avoir combattu ou tenté d'aller en Syrie	
100	EN RAISON DES FRAPPES AMERICAINES QUI S'Y DEROULENT Kuwait Airways suspend temporairement ses vols au-dessus de l'Irak	11/08/2014
101	IL A ETE ELU A 52,1% DES SUFFRAGES LORS DE LA PRESIDENTIELLE Le « Sultan » Erdogan monte sur le trône	
102	ALORS QUE LA CAMPAGNE DE SOUTIEN AUX YAZIDIS S'ELARGIT A D'AUTRES PAYS L'armée US lance de nouveaux raids contre l'EI en Irak	
103	TRANSFORMER LA TREVE EN CESSEZ-LE-FEU DURABLE EN EST LE PRINCIPAL OBJECTIF Reprise des pourparlers indirects au Caire	
104	ALORS QUE L'ONG EST INTERDITE DE SEJOUR DANS LE PAYS HRW épingle l'Egypte sur la répression des frères musulmans	
105	SELON HUMAN RIGHTS WATCH Les Etats-Unis ont tué des milliers de civils afghans sans procès	12/08/2014
106	LA CRISE POLITIQUE PREND LE RELAIS DU CHAOS SECURITAIRE EN IRAK El-Maliki accuse le nouveau président de violations de la Constitution	
107	ALORS QU'ISRAËL ET HAMAS RESPECTAIENT HIER LA TREVE A GAZA Les négociations indirectes au Caire émettent des « signes positifs »	
108	L'OCCIDENT MET EN GARDE MOSCOU CONTRE UNE INTERVENTION La Russie dépêche un convoi d'aide humanitaire en Ukraine	
109	DENONCEE PAR ISRAËL, MAIS SALUEE PAR LE HAMAS Une commission d'enquête de l'ONU sur les crimes israéliens à Gaza	13/08/2014
110	APRES TROIS SEMAINES DIFFICILES Le poste-frontière tuniso-libyen retrouve son calme et sa fluidité	
111	ALORS QU'AL MALIKI, LÂCHE DE TOUTES PARTS, S'AGRIPPE AU POUVOIR Les Etats-Unis exhortent Abadi à former un gouvernement d'union nationale	
112	A L'APPROCHE DES ELECTIONS, LA VIE POLITIQUE BOUILLONNE Un nouveau chef d'état-major de l'armée de terre en Tunisie	
113	LIBYE Afin de protéger les civils dans le pays Le Parlement libyen se prononce pour une intervention étrangère	14/08/2014

114	<i>PENDANT QU'AL ABADI S'EMPLOIE A FORMER SON GOUVERNEMENT</i> <i>Poursuite des efforts humanitaires en direction des minorités irakiennes</i>	
115	<i>LA TREVE RESTE GLOBALEMENT RESPECTEE A GAZA</i> <i>Les discussions progressent, mais s'avèrent « difficiles et épuisantes »</i>	
116	<i>WASHINGTON FAIT DON D'EQUIPEMENTS MILITAIRES</i> <i>Pour aider la Tunisie dans la lutte contre le terrorisme</i>	
117	<i>SUITE A LA DECISION DE RETRAIT DU PREMIER MINISTRE SORTANT EN IRAK</i> <i>Al-Abadi s'emploie à former son gouvernement d'union nationale</i>	
118	<i>THEÂTRE D'EMEUTES ET DE MANIFESTATIONS ANTIRACIALES</i> <i>De centaines de personnes manifestent dans le calme à Ferguson</i>	16/08/2014
119	<i>PARMI EUX DES PECHEURS ONT ETE EMBARQUE SUR DES BATEAUX</i> <i>Des dizaines de personnes enlevées par Boko Haram dans le Nord-Est</i>	
120	<i>LORS D'UNE GRANDE MARCHE POUR EXIGER LA DEMISSION DU GOUVERNEMENT</i> <i>Des heurts entre opposants et partisans du pouvoir hier à Islambad</i>	

3. *El Watan*, la rubrique : *Sports*

N°	Le titre	Date de parution
121	BASKET-BALL <i>Le GS Pétroliers reprend sa couronne</i>	01/06/2014
122	JO WILFRIED TSONGA. TENNISMAN FRANÇAIS <i>« Je n'ai jamais battu Novak dans les grands moments »</i>	
123	LIGUE D'ALGER <i>Hammoum annoncera sa démission lors de l'AGO</i>	
124	EN AMICAL : ALGERIE 3 – ARMENIE 1 <i>Juste bon pour le moral</i>	
125	MONDIAL 2022 <i>De nouvelles accusations de corruption contre le Qatar</i>	02/06/2014
126	LIGUE 1 <i>40% des joueurs sont en fin de contrat</i>	
127	ASO CHLEF <i>Meksi Mustapha hospitalisé</i>	
128	ALGERIE – ROUMANIE, CE SOIR (19H30), AU STADE DE GENEVE (SUISSE) <i>Ultime test avant le Brésil</i>	04/06/2014
129	VICTOR PITURCA. SELECTIONNEUR DE LA ROUMANIE <i>« L'Algérie a des chances de passer le premier tour »</i>	
130	GAEL MONFILS. TENNISMAN FRANÇAIS <i>« Il faut aller chercher la victoire »</i>	
131	USMBA <i>Un défenseur franco-algérien pour renforcer l'effectif</i>	
132	MC ORAN <i>Belhadj succède à Djebbari</i>	05/06/2014
133	USMB <i>Trois nouvelles recrues</i>	
134	<i>Les belges évoquent des verts en crise</i>	
135	ALGERIE 2 – ROUMANIE 1 <i>Bon devant, peu rassurant derrière</i>	
136	DANONE CUP <i>La finale nationale aujourd'hui</i>	07/06/2014
137	FINALE FEMININE DE ROLAND-GARROS <i>Un duel tout en contraste</i>	
138	EQUIPE NATIONALE <i>Les Verts s'envoleront aujourd'hui pour le Brésil</i>	
139	HADJ KACEM. PRESIDENT DU WAT <i>« Nous avons fait ce qu'il fallait »</i>	
140	JS KABYLIE <i>Aït Djoudi limogé</i>	08/06/2014
141	ARABIE SAOUDITE <i>Menad s'engage avec Al Wihda</i>	
142	USM BLIDA <i>Marche des supporters contre le président du club</i>	

143	A QUATRE JOURS DU DEBUT DU MONDIAL 2014 <i>L'EN à pied d'œuvre au Brésil</i>	
144	LIGUE DES CHAMPIONS. ESS 1 – AHLY BENGHAZI 1 <i>Les « grèves » se payent cash...</i>	
145	BASKET-BALL <i>Le GSP indétrônable</i>	09/06/2014
146	EQUIPE NATIONALE <i>Les Verts dans leur camp de base à Sorocaba</i>	
147	FORCE A LA DIMISSION DE LA SSPA ET DU CSA DU MCO <i>La fin d'un règne pour Djebbari</i>	
148	USMBA <i>Changement dans l'encadrement administratif</i>	10/06/2014
149	FALCAO, RIBERY ET REUS <i>Les grands absents du Mondial</i>	
150	<i>Premier entraînement pour les Verts</i>	
151	FC ARBAÂ <i>Amani fait sa révolution</i>	
152	HANDBALL <i>Les GS Pétroliers en grand champion</i>	11/06/2014
153	EQUIPE NATIONALE <i>Cap sur la Belgique</i>	
154	TECHNOLOGIE SUR LA LIGNE DE BUT <i>14 caméras et un signal</i>	
155	BELGIQUE – ALGERIE <i>Qui dirigera la rencontre ?</i>	
156	CARL MEDJANI. DEFENSEUR DES VERTS <i>« On essayera d'aligner trois exploits »</i>	14/06/2014
157	UN JOUR AU BRESIL <i>Le difficile exercice pour le sésame</i>	
158	APRES SA VICTOIRE EN MATCH D'OUVERTURE CONTRE LA CROATIE <i>Le Brésil : ce qui marche, ce qui ne marche pas</i>	
159	LES VERTS S'ENVOLENT CET APRES-MIDI POUR BELO HORIZONTE <i>La Belgique en ligne de mire</i>	15/06/2014
160	MOYENNE D'ÂGE ET NOMBRE DE SELECTION DES 32 PAYS <i>La sélection algérienne parmi les plus jeunes</i>	
161	<i>Halilhodzic risque une sanction de la FIFA</i>	
162	ESPAGNE 1 – PAYS-BAS 5 <i>Van Gaal avait raison</i>	
163	PASCAL BONIFACE. CHERCHEUR A L'IRIS, SPECIALISTE DE LA GEOPOLITIQUE DU SPORT <i>« On fait un mauvais procès au mondial brésilien »</i>	16/06/2014
164	SAÏD SELHANI <i>Voyage à travers l'histoire du sport-roi en Algérie</i>	
165	GROUPES F ET G <i>Le Ballon d'or entre en scène</i>	
166	<i>La Côte d'Ivoire passe en force au Japon</i>	

167	<i>GIJON (1982) – BELO HORIZONTE (2014) Pour un autre exploit... 32 ans après le Mondial espagnol</i>	17/06/2014
168	<i>RYAD MAHREZ. ATTAQUANT DE L'EN « Nous n'allons pas faire de cadeau aux Belges »</i>	
169	<i>FRANCE 3 – HONDURAS 0 Triplé de Benzema, Pogba a fait basculer la rencontre</i>	
170	<i>ARGENTINE 2 – BOSNIE 1 Messi, huit ans après</i>	18/06/2014
171	<i>ALGERIE 1 – BELGIQUE 2 Il n'a pas manqué grand-chose pour l'exploit</i>	
172	<i>L'Allemagne fait plier un Portugal en infériorité</i>	
173	<i>Cristiano Ronaldo, Ballon de plomb</i>	
174	<i>THOMAS MÜLLER. ATTAQUANT DE L'Allemagne « ça se passe pas trop mal pour moi »</i>	19/06/2014
175	<i>APRES LE NUL ENTRE LA RUSSIE ET LA COREE DU SUD L'Algérie reste en vie</i>	
176	<i>Grande désillusion à Paris après la défaite des Verts</i>	
177	<i>Mexique Ochoa, de l'anonymat d'Ajaccio à la gloire en mondovision</i>	21/06/2014
178	<i>LA VICTOIRE IMPERATIVE FACE A LA COREE Remaniement dans le onze</i>	
179	<i>ILS ONT PARCOURU PLUS DE 1300 KM Les supporters débarquent à Porto Alegre</i>	22/06/2014
180	<i>ALGERIE 04 – COREE DU SUD 02 La victoire assurée mais pas la qualification</i>	

4. *Liberté*, L'éditorial : *L'édito*

N°	Titre	Date de parution
01	<i>Traumatisme</i>	02/08/2014
02	<i>Prérogatives limitées</i>	03/08/2014
03	<i>Grands moyens et choix limités</i>	04/08/2014
04	<i>Guerre inégale</i>	05/08/2014
05	<i>Pragmatisme US : la médaille et son revers</i>	06/08/2014
06	<i>Intrigues de Cour</i>	07/08/2014
07	<i>Sykes-Picot II</i>	09/08/2014
08	<i>Boîte de Pandore</i>	10/08/2014
09	<i>Course contre la montre</i>	11/08/2014
10	<i>Vigilance</i>	12/08/2014
11	<i>Vaste chantier</i>	13/08/2014
12	<i>Solution globale</i>	14/08/2014
13	<i>Interrogations</i>	16/08/2014
14	<i>Retournement</i>	17/08/2014
15	<i>Tourisme : zéro pointé</i>	18/08/2014
16	<i>Le manager, ce bouc émissaire idéal</i>	19/08/2014
17	<i>Une date et des symboles</i>	20/08/2014
18	<i>Offensive</i>	21/08/2014
19	<i>De Kaboul à Bagdad</i>	23/08/2014
20	<i>Rentrée difficile</i>	24/08/2014
21	<i>Odieux</i>	25/08/2014
22	<i>Ne pas se tromper de sanction</i>	26/08/2014
23	<i>Mise à mort</i>	27/08/2014
24	<i>Colère présidentielle</i>	28/08/2014
25	<i>Où est passé BHL ?</i>	30/08/2014
26	<i>Dénouement</i>	31/08/2014
27	<i>Le politique et la proximité</i>	01/09/2014
28	<i>Consensus enfin ?</i>	02/09/2014
29	<i>Une affaire en cache une autre</i>	03/09/2014
30	<i>Responsabilité</i>	04/09/2014

5. *El Watan*, le *Commentaire*

N°	Titre	Date de parution
31	<i>Risque majeur</i>	01/06/2014
32	<i>Il est déjà trop tard</i>	02/06/2014
33	<i>Monarchie et république</i>	03/06/2014
34	<i>Des menaces aux actes</i>	04/06/2014
35	<i>Dernier tour de table</i>	05/06/2014
36	<i>Triste record</i>	07/06/2014
37	<i>Un noble combat</i>	08/06/2014
38	<i>Retour en force de l'autoritarisme</i>	09/06/2014
39	<i>Prémices d'une alternative</i>	10/06/2014
40	<i>Le baroud d'honneur de Zohra</i>	11/06/2014
41	<i>Place au foot</i>	12/06/2014
42	<i>Démembrement</i>	14/06/2014
43	<i>L'épreuve de la réconciliation</i>	15/06/2014
44	<i>Le grand outrage</i>	16/06/2014
45	<i>Gouvernance placebo</i>	17/06/2014
46	<i>Non, ce n'était pas un hasard</i>	18/06/2014
47	<i>Encore la barbarie</i>	19/06/2014
48	<i>Une effroyable logique</i>	21/06/2014
49	<i>Contre-offensive</i>	22/06/2014
50	<i>Une double injustice</i>	23/06/2014
51	<i>L'Algérie qui gagne</i>	24/06/2014
52	<i>Maccarthysme à l'égyptienne</i>	25/06/2014
53	<i>Allez les Verts !</i>	26/06/2014
54	<i>La victoire du cœur</i>	28/06/2014
55	<i>L'Irak se meurt dans l'indifférence</i>	29/06/2014
56	<i>Ja können wir !</i>	30/06/2014
57	<i>Une question de droit</i>	01/07/2014
58	<i>Fiers et ... frustrés</i>	02/07/2014
59	<i>La justice pour tous</i>	03/07/2014
60	<i>La guerre à l'obscurantisme ?</i>	05/07/2014

6. *Le Soir d'Algérie*, la chronique : *Pousse Avec Eux*

N°	Le titre	Date de parution
61	<i>Pochette surprise !</i>	01/04/2014
62	<i>Le mystère des 3 clés !</i>	02/04/2014
63	<i>L'homme qui lisait dans les cerveaux !</i>	03/04/2014
64	<i>Après la pluie, le soleil, s'il veut bien, bien sûr !</i>	05/04/2014
65	<i>Le piège parfait !</i>	06/04/2014
66	<i>Le sacré dépouillé !</i>	07/04/2014
67	<i>Il faut sauver Amar et Amara</i>	08/04/2014
68	<i>Et marcher sur l'eau en chevauchant un nuage, il peut ?</i>	09/04/2014
69	<i>Bonbons ! Cacahuètes ! Chocolats ! Esquimaux ! Demandez le programme !</i>	10/04/2014
70	<i>Latex, cravache et menottes roses !</i>	12/04/2014
71	<i>Mon Dieu ! Les caveaux sont rouverts ! Vite, ma gousse d'ail !</i>	13/04/2014
72	<i>Même un élève de 1^{re} année à l'ENA connaît cette règle</i>	14/04/2014
73	<i>Les recours ne se déposent pas à la télé !</i>	15/04/2014
74	<i>Pour une approche totalement neutre de la botanique !</i>	16/04/2014
75	<i>De la danse du ventre à l'avenue de la Grande Armée !</i>	17/04/2014
76	<i>4^e mandat assis, 5^e mandat couché !</i>	19/04/2014
77	<i>Le président d'une moitié ! Et encore !</i>	20/04/2014
78	<i>Les élections expliquées par les chiffres aux nuls en maths comme moi !</i>	21/04/2014
79	<i>Chut ! Il va encore parler ! Laissez-moi boire ses paroles !</i>	22/04/2014
80	<i>Non ! Cet épisode ne sera jamais un détail de l'Histoire !</i>	23/04/2014
81	<i>Au bal des outrances, la justice, la raison et la pudeur ne reçoivent jamais de bristol d'invitation !</i>	24/04/2014
82	<i>Vous reprendrez bien deux couches de blindage sur votre stabilité !</i>	26/04/2014
83	<i>La théorie de l'acte isolé commis en bande !</i>	27/04/2014
84	<i>Ôte ta main de là !</i>	28/04/2014
85	<i>Le lundi du calvaire !</i>	29/04/2014
86	<i>Attention Fafa, y a du laisser-aller !</i>	30/04/2014
87	<i>Il y a toujours des miracles, rue de la Bienfaisance !</i>	03/05/2014
88	<i>Apartheid universitaire !</i>	04/05/2014
89	<i>La ligue des composteurs de la parole présidentielle !</i>	05/05/2014
90	<i>Il y a zéro et zéro !</i>	06/05/2014

7. *Le Soir d'Algérie*, la chronique : *Le Bonjour du « Soir »*

N°	Le titre	Date de parution
91	<i>Le danger, c'est eux !</i>	17/04/2014
92	<i>Fin du cirque Amar & Amara</i>	19/04/2014
93	<i>Télé-poubelle</i>	20/04/2014
94	<i>Raber, le journalisme de la vie</i>	21/04/2014
95	<i>Les canaux de l'indignité</i>	22/04/2014
96	<i>Allez ZDF, allez ! [*]</i>	26/04/2014
97	<i>Le hic !</i>	27/04/2014
98	<i>Une derbouka qui cache l'orchestre</i>	28/04/2014
99	<i>Ghardaïa-Tizi, en passant par Batna</i>	29/04/2014
100	<i>Tristes sires</i>	30/04/2014
101	<i>Changements</i>	03/05/2014
102	<i>Une constitution encore une !</i>	04/05/2014
103	<i>Pleure, Ben M'hidi ... [*]</i>	05/05/2014
104	<i>Rebonjour, les Destruktors !</i>	06/05/2014
105	<i>Un digne fils de la Casbah</i>	07/05/2014
106	<i>La prémonition de Boussad Abdiche</i>	08/05/2014
107	<i>Fausse cible et vraie dépendance</i>	11/05/2014
108	<i>Je sais, ça ne se fait pas...</i>	12/05/2014
109	<i>Réveillez l'Africain qui dort en vous !</i>	13/05/2014
110	<i>Jusqu'où ira la presse « caniveau » ?</i>	14/05/2014
111	<i>Pour qui roule « Amnesty » ?</i>	15/05/2014
112	<i>Coucou, revoilà le lièvre !</i>	17/05/2014
113	<i>Un billet TVB ! [*]</i>	18/05/2014
114	<i>Interview express de M^{me} Bengnina</i>	19/05/2014
115	<i>Echec mais jamais mat !</i>	20/05/2014
116	<i>V comme voté, comme volé ...</i>	21/05/2014
117	<i>Plus nigauds que nous, tu meurs ...</i>	22/05/2014
118	<i>Liberté à la maghrébine</i>	24/05/2014
119	<i>L'exoplanète expliquée aux néophytes</i>	25/05/2014
120	<i>La hase, l'OMC et Tab Djenanou</i>	27/05/2014

8. *El Watan*, la chronique : *Point Zéro*

N°	Le titre	Date de parution
121	<i>Les juges en détention préventive</i>	01/06/2014
122	<i>Psychologie du virus (I)</i>	02/06/2014
123	<i>Sous le voile des femmes, les femmes</i>	05/06/2014
124	<i>L'Algérie est le plus grand pays d'Algérie</i>	08/06/2014
125	<i>La mystique du chiffre 7</i>	09/06/2014
126	<i>La coupe de cheveux du monde de football</i>	10/06/2014
127	<i>Le feu et la paille</i>	11/06/2014
128	<i>Un puzzle diabolique</i>	12/06/2014
129	<i>J moins 3 Le fennec sort de son terrier</i>	15/06/2014
130	<i>J moins 1, l'exigence nationale</i>	16/06/2014
131	<i>J, le jour du diable</i>	17/06/2014
132	<i>J plus 1, l'exorcisme</i>	18/06/2014
133	<i>J + 2, la défense nationale</i>	19/06/2014
134	<i>J + 5, la Corée, oui, mais laquelle ?</i>	22/06/2014
135	<i>Un deuxième tour ?</i>	23/06/2014
136	<i>Oued Rhio de Janeiro</i>	24/06/2014
137	<i>J moins 1, critique de la raison pure</i>	25/06/2014
138	<i>Jour J, le point G du groupe G</i>	26/06/2014
139	<i>J moins 1, laser vert et carton jaune</i>	29/06/2014
140	<i>Jour J, le temps du Fennec</i>	30/06/2014
141	<i>J plus 1, ein f'tour, ein bourek</i>	01/07/2014
142	<i>Rio-Paris-Alger en promotion</i>	02/07/2014
143	<i>Tarik Ramadhan</i>	03/07/2014
144	<i>Layali Ramdane (1)</i>	06/07/2014
145	<i>No fly zone</i>	30/07/2014
146	<i>Comment emboîter des boîtes noires</i>	31/07/2014
147	<i>Daach multitaches</i>	03/08/2014
148	<i>Théorie des éléments</i>	04/08/2014
149	<i>Que faire d'Air Algérie ?</i>	05/08/2014
150	<i>Les enfants de Halla</i>	06/08/2014

9. Liberté, la chronique : Contrechamp

N°	Le titre	Date de parution
151	<i>Diplomatie à usage ... local</i>	03/08/2014
152	<i>Soutien à la Palestine : les limites du système rentier</i>	04/08/2014
153	<i>Le logement, un concentré des travers du système</i>	05/08/2014
154	<i>Obama : discours magique et « realpolitik »</i>	06/08/2014
155	<i>Le contrat et la Constitution</i>	07/08/2014
156	<i>Constitution et dictature</i>	10/08/2014
157	<i>La méthode de prévention a posteriori</i>	11/08/2014
158	<i>La fin de la démocratie turque</i>	12/08/2014
159	<i>Code de la route, incivisme et société</i>	13/08/2014
160	<i>Les propriétés anesthésiantes du régime</i>	14/08/2014
161	<i>Air Algérie, l'Etat et nous</i>	17/08/2014
162	<i>Le fléau incurable de la contrebande</i>	18/08/2014
163	<i>Des « réalisations » mais pas de bilans !</i>	19/08/2014
164	<i>Fiscalité et contre-développement</i>	20/08/2014
165	<i>Emotion, stratégie et vidéos</i>	21/08/2014
166	<i>Les lobbies, c'est qui ?</i>	24/08/2014
167	<i>Le sport monstre</i>	25/08/2014
168	<i>Système rentier et violence</i>	26/08/2014
169	<i>L'émotion, et après ?</i>	27/08/2014
170	<i>Autoritarisme, grâce et disgrâce</i>	28/08/2014
171	<i>La presse, l'Unique et le professionnalisme</i>	31/08/2014
172	<i>La parole et le geste</i>	01/09/2014
173	<i>Le régime, ses échecs et ses solutions</i>	02/09/2014
174	<i>Ould Dadda, la police, la justice et nous</i>	03/09/2014
175	<i>La « construction » d'un pays-jungle</i>	04/09/2014
176	<i>L'école des « masses » et l'école des « élites »</i>	07/09/2014
177	<i>Pouvoir et droit</i>	08/09/2014
178	<i>La leçon de Ghardaïa</i>	09/09/2014
179	<i>Jamais sans mon FIS</i>	10/09/2014
180	<i>Scènes de ménage</i>	11/09/2014

Annexe 2 : Les articles

1. *Le Soir d'Algérie*, la chronique : *Pousse Avec Eux*

Mardi 01 avril 2014 :

POUSSE AVEC EUX !

Par Hakim Laâlam

hlaalam@gmail.com
@hakimlaalam

Pochette surprise !

S'il est réélu, Abdekka s'est engagé sur un dossier qu'il considère comme prioritaire. Promouvoir au niveau national le...

... langage des signes !

Moi, depuis que j'ai vu des médecins invités à un colloque sur la santé et qui découvrent une fois dans la salle qu'ils ont été conviés à l'insu de leur plein gré non consentant à la campagne du Grand Malade, je me méfie de tout. Ce matin, par exemple, chez mon épicier, je l'avoue, j'avais des appréhensions. Imagine que pour un paquet de café, le mec te fourgue un poster du «candidat kitusé» ? Ne ris pas ! Quand tu as été capable d'entourlouper des toubibs, un épicier, ce n'est pas plus compliqué. Et justement, pour rester au chevet de ces pauvres toubibs, j'avais rendez-vous en fin de matinée chez mon dentiste. Dans ma tête, et avant de franchir le seuil de son cabinet, je m'étais monté un tas d'histoires. Tiens, par exemple, j'aurais pu être installé dans une salle d'attente avec des posters tout pleins accrochés aux murs et vantant les dents vachement blanches du candidat sortant-rentrant. Eh oui ! A ce niveau de vente concomitante, la denture de Abdekka comme argument de campagne dans le cabinet d'un dentiste, on est dans le ton ! Mais bon, finalement, la salle d'attente était aussi triste que d'habitude, les murs crades, y avait juste ce patient qui tenait absolument à me montrer sa dent chicanée sous toutes les coutures, manœuvre évidente pour que je le laisse passer avant moi. Mais en gros, pas de campagne électorale cachée chez mon dentiste. Là où ça s'est par contre un peu compliqué, c'est lorsque je me suis pointé à la station de tramway pour me rendre au boulot. Sur le quai, j'ai eu les chocottes ! Qui pouvait me garantir que ce moyen de transport n'allait pas lui aussi être mis à contribution, détourné vers un QG de campagne de Boutef' et les voyageurs, tous les occupants des rames contraints d'aller écouter en boucle des discours anciens du candidat, du temps où il donnait encore de la voix ? Comment j'aurais justifié mon absence du travail auprès de mon patron ? Je n'allais tout de même pas exiger des encadreurs du QG de l'ex-nouveau raïs qu'ils me fournissent un bon d'absence pour raison supérieure, quand même ! Une fois dans la rame, j'ai fermé les yeux, j'ai serré les poings très forts, prêt à tout, même à me retrouver en meeting à Tataouine. Lorsque le tram s'est immobilisé, miracle, j'étais à la bonne station. Je quittai vite ce train tant qu'il était encore temps, me disant qu'ils avaient commencé leur opération de bidouillage avec les toubibs, mais que tout ça allait rapidement dégénérer et faire tache d'huile. De l'huile ? Mon Dieu ! Je savais bien que j'avais oublié d'acheter un truc ce matin chez l'épicier. Et hop ! C'est reparti pour les crampes d'estomac et mon angoisse chronique. Faut vraiment que je consulte mon médecin. Dès qu'il aura été relâché du meeting où il est toujours détenu. En attendant, je fume du thé et je reste éveillé, le cauchemar continue.

H. L.



Mercredi 02 avril 2014 :

POUSSE AVEC EUX !

Par Hakim Laâlam

hlaalam@gmail.com
@hakimlaalam

Le mystère des 3 clés !

Abassi Madani qui appelle à...

... l'arrêt du processus électoral, ça ne s'invente pas !

Ça ferait un beau titre de polar, à la Maurice Leblanc. Mais pour l'heure, c'est juste ma balbutiante réflexion après la 3452^e sortie de Hamrouche en moins d'un mois. Si Mouloud estime que 3 hommes disposent des 3 seules clés pouvant sauver l'Algérie. C'est terrible de découvrir que son pays n'est pas tributaire de la politique, ni de l'économie, encore moins de l'idéologie, réunissant 3 clés, mais dont l'intégrité aurait été violée et les clés dispersées, aujourd'hui entre les mains de 3 personnages... clés. Oui, oui, celle-là n'était pas la plus difficile à faire, je vous le concède. Mais que voulez-vous, il me faut à mon tour réajuster mes vannes au niveau en cours. Et là, sans vouloir offenser cette profession au demeurant tellement honorable et précieuse, notre salut dépend apparemment de l'univers de la serrurerie plus que de celui de la gouvernance. Avec cette question qui me vient à l'esprit, de prime abord : pourquoi 3 clés ? Pourquoi pas 4. Avec 4 clés, nous, chroniqueurs saltimbanques, aurions pu broder sur des jeux de mots oiseux et boiteux du genre «4 clés pour un carré d'as» ou encore «La bande des 4» et autres trucs tordus ou archi-éculés. Là, non ! Hamrouche, dans le secret des trousseaux, nous apprend qu'elles sont au nombre de 3, pas plus !

Seconde question qui découle logiquement de la première : pourquoi ces 3 personnages-là ont été choisis pour être dépositaires des 3 seules clés pouvant sauver le pays ? Y a-t-il des Algériens plus à même de se servir d'une clé que d'autres ? Ce qui supposerait qu'en dehors de ces «3 élus de la clé miracle», le reste de la population est composé de buses qui, si on faisait la bêtise de leur confier la moindre clé, tenteraient de faire démarrer leur voiture avec, l'introduiraient dans une prise pour vérifier si elle fonctionne au courant, ou encore la coinceraient dans l'entrée USB de leur micro pensant ainsi avoir un accès gratuit et illimité à la 3G+. En vérité, l'idée en elle-même d'une «ségrégation à la clé» n'est insupportable. D'abord, parce que ça établit une hiérarchie stupide dans le monde clinquant des clés, rabaisant les tiennes, celles de ton appartement par exemple à un simple morceau de ferraille sans aucune utilité pour le pays. Ensuite, parce que la possibilité, juste la possibilité que l'un des 3 dépositaires des 3 fameuses clés puisse égarer la sienne me glace d'effroi. Comment ferions-nous, mon Dieu, si l'appel de Hamrouche n'était entendu que par 2 des 3 personnages, le 3^e avouant penaud qu'il avait perdu sa part du trousseau ? Faire un double ? Je n'y crois pas trop ! Quel serrurier sain de corps et d'esprit accepterait de dupliquer ce genre de clés, je vous le demande ? Je fume du thé pour rester éveillé à ce cauchemar qui continue.

H. L.



Jeudi 03 avril 2014 :

POUSSE AVEC EUX !

L'homme qui lisait dans les cerveaux !

Par Hakim Laâlam

Des artistes avouent : «Pour le clip de Boutef», nous avons touché un cachet» Moi aussi, j'avoue : quand j'ai visionné ce clip, j'ai...

... avalé un cachet !

Il a remis ça ! Encore et encore ! Son diagnostic est sans appel : «Le cerveau de Bouteflika fonctionne mieux, beaucoup mieux que celui des boycotteurs.» Et dire que des patients, des malades meurent tous les jours faute de rendez-vous dans des structures de dépistage de diverses maladies graves. Faute aussi de matériels performants ou tout simplement fonctionnels. Je ne comprends pas que l'on ne fasse pas appel au formidable pouvoir de Amara Benyounés de déceler à l'œil nu, sans aucun appareil ni machine bourrée d'électronique ce qui va et ce qui ne va pas dans un cerveau humain. Cette campagne électorale insipide devrait marquer une pause, voire s'arrêter, une commission des sages se réunir en urgence et décréter une priorité nationale : la réquisition de Benyounés ! De gré ou de force, cet homme doit être mis à la disposition des services hospitaliers et de santé du pays. S'il est réellement patriote, il comprendra de lui-même qu'il doit servir cette cause et se rendre sans contrainte aux services concernés. Sinon, les forces de sécurité devront se déplacer chez lui, le prendre au sens littéral et le conduire dans le futur C.D.M.C.C.A. Le Centre de Détection des Maladies du Cerveau et des Corps Associés. Non ! Amara ! Il ne s'agit pas de faire œuvre de dictature et de comportement autoritaire à ton encontre. Mais ton don de lire dans les cerveaux doit servir l'Algérie, les Algériennes, les Algériens. Cela, tu dois le comprendre !

Aucun pays, même les plus développés en sciences et en recherche expérimentale, ne dispose de cet outil incroyable de détection, d'analyse et de diagnostic du fonctionnement du cerveau. Tu ne voudrais tout de même pas que ce don dont Dieu ou une quelconque autre divinité généreuse t'a doté, ton pays ne l'exploite pas, n'est-ce pas ? Alors, participe de ton propre chef consentant à l'effort national de santé. Dans le cadre du C.D.M.C.C.A, tu disposeras des meilleures conditions de travail dont un surdoué comme toi puisse rêver. Un cabinet royal ! Où tu trônerais. Avec une seule tâche qui ne te tuera pas, j'en suis sûr : celle de recevoir à la queue-leu-leu les patients chez qui on soupçonnerait des dysfonctionnements du cerveau. Et tu délivrerais alors tes oracles sans contrainte aucune, librement : «Bon cerveau !» «Mauvais cerveau» «Cerveau dérangé» «Cerveau plat» «Cerveau sans relief» «Cerveau docile» «Cerveau servile» «Cerveau carpette» ... Et puis qui sait ? Le succès arrivant, le bouche-à-oreille fonctionnant sûrement à pleins tubes, tu pourrais alors parainer une école de formation à la lecture des cerveaux. Tu deviendrais le gourou du cerveau algérien, voire planétaire, car, j'en suis sûr, les gens viendront de partout s'agglutiner aux portes de ton monastère du cerveau, de ton académie du ciboulot. La gloire, enfin ! La vraie. Rien à voir avec cette campagne électorale minable où – je le sens bien – tu végètes, tu t'annules ferme, tu t'immerdes même, entouré de tous ces gens qui ne te méritent pas, et qui ne deviennent pas le dixième de la chance que nous avons tous de... l'avoir ! Je fume du thé et je reste éveillé, le cauchemar continue.

H. L.



Samedi 05 avril 2014 :

POUSSE AVEC EUX !

Après la pluie, le soleil, s'il le veut bien, bien sûr !

Par Hakim Laâlam

Devinette. Chez son coiffeur, quelle coupe demande Amara Benyounés ?

La coupe à la brosse !

Depuis que j'ai appris par le procuré numéro 1, Sellal, que c'est «grâce à Bouteflika que la pluie tombe abondamment sur notre pays ces derniers jours», j'avoue mon tourment. D'abord par rapport à Dieu ! Non, il ne s'agit pas de blasphémer, mais juste de revenir un peu sur terre. J'ai toujours cru que la pluie était une bénédiction de Dieu ! Et là, Sellal me dit que non ! Que mes croyances sont surannées. Que la pluie, nous la devons à Abdekkha. Dieu m'a donc menti ! Je tombe des nues. Je ne tombe d'ailleurs plus de rien, reconsidérant depuis quelques heures l'existence même des nues, des cieux et de Dieu ! Mal en point, stressé, déstabilisé au... diable par ces révélations pluviométriques, je regarde tout ce qui m'entoure autrement. Et d'abord ce vénérable papy que j'ai croisé à la station de taxis et qui s'est abrité un temps sous mon parapluie. «Ne t'inquiète pas mon fils de cette ondée subite, après la pluie vient le beau temps.» Je l'ai regardé, j'étais sur le point de lui demander un peu brutalement qu'est-ce qui lui permettait d'être aussi catégorique sur cette succession climatique, où avait-il lu que Boutef' avait décidé de faire suivre la pluie par le soleil, aurait-il eu connaissance d'un communiqué en ce sens du comité de campagne du candidat sortant-rentant, mais finalement, je me suis ravisé. N'allais-je pas choquer cet honorable vieillard au crépuscule de sa vie en lui annonçant ainsi, brutalement, sur le bord d'un trottoir mouillé, que le soleil, tout comme la pluie, nous ne le devons pas à Sidi Rabbi mais au nouveau Baba Rabbi, un Terrien aux pouvoirs extraordinaires, voire terrifiants. Je laissai donc là le papy et grimpai dans mon taxi, souriant un peu devant le logo de la voiture. Je savais bien moi que ce losange symbole d'une marque française était en fait une usurpation. Renault, Peugeot, Ford ou Hyundai n'avaient absolument rien créé, rien inventé. L'inventeur du véhicule à moteur et du... moteur à explosion, ce ne pouvait être que lui, le déclencheur de la pluie et du soleil. Mes enfants n'étaient sûrement plus les miens, mais le fruit d'un adultère commis par mon épouse avec lui. Mes parents aussi ont dû naître un jour de sa docte décision de faire germer la vie sur terre. Car il est bien entendu désormais, dorénavant et «dorénavant» que s'il y a de la vie sur la planète Bleue depuis des millions d'années, voire des milliards, cela est l'œuvre unique de l'Eternel, de Abdekkha. Et non pas le résultat du big-bang. D'ailleurs, même le big-bang, c'est lui ! Ou plus exactement ça sera lui. Juste après le 17 avril. Je fume du thé et je reste éveillé, le cauchemar continue.

H. L.



Dimanche 06 avril 2014 :

POUSSE AVEC EUX ! *Le piège parfait !*

Par Hakim Laâlam

hlaalam@gmail.com
[@hakimlaalam](https://twitter.com/hakimlaalam)



Bougueria Soltani, ancien leader du MSP, a déclaré : «L'Algérie est sur un véritable champ de mines» Ouais. Et l'en as...

... quand même posé quelques-unes, tu te souviens ?

Et c'est là, en avalant en boucle les images montrant Abdekka parlant à l'Américain Kerry et à Temim, l'émir du Qatar, que je me suis rendu compte de l'étendue du désastre. Pas chez Boutef. Non ! Chez moi. En moi. Chez nous. En nous. Sans même réellement m'en rendre compte, ou du moins avec l'acuité nécessaire, je me suis retrouvé à délivrer ce que j'appellerais des «niveaux d'amélioration ou de dégradation visuels» de la santé du rais-candidat. Empiriquement, de façon totalement irrationnelle, j'ai endossé une blouse blanche de médecin que je n'ai pourtant pas le droit de porter et j'ai entamé mon diagnostic. Il s'est mis debout quelques secondes. Il parle plus longtemps. On comprend mieux ce qu'il dit. Il bouge plus les mains. Son teint semble plus clair. Ses yeux moins vitreux... Jusqu'à ce que j'arrache cette foutue blouse usurpée, et que je cesse de jouer au médecin de campagne ! Avec effroi, je me rendais compte qu'ils avaient réussi à nous entraîner là où ils le souhaitaient. Nous étions en train de les accompagner dans une visite médicale guidée, jugeant grâce à eux de certaines améliorations soulignées et surlignées par son staff. En vérité, nous commettons la même erreur que certains camarades opposés au 4^e mandat, mais qui exigeaient, si l'on voulait les voir changer de position de refus, qu'on leur montrât plus souvent le châtelain et qu'il puisse s'adresser à son peuple. Souvenez-vous de ce slogan «s'il veut

nos voix, qu'il nous fasse entendre la sienne». Et du coup, nous faisons table rase du principal grief et motif d'opposition à cette nouvelle mandature : elle n'est pas légitime, tout simplement, parce que fille adultérine du viol d'une constitution et de l'emprise d'une fratrie adossée sur l'argent sale. Abdekka serait aujourd'hui en possession totale de ses moyens physiques et mentaux, bénéficierait d'une miraculeuse rémission de son AVC et conduirait même l'équipe algérienne de foot au mondial brésilien qu'à mes yeux, ça ne changerait rien au fond du problème. Cette candidature est une agression contre le principe fondamental dans une démocratie, celui de l'alternance. Mais voilà ! La stratégie du château a été diabolique qui nous a entraînés dans une sorte d'observation morbide des efforts et des progrès du premier convalescent du pays. Et nous sommes restés là, bêtement scotchés sur ce promontoire médical, à jouer les toubibs de pacotille. Alors qu'il fallait ne pas quitter un poste de vigie, un ponton unique : 2008 et la dénaturation du texte fondant notre république et portant limitation des mandats. Résultat, une fois que nous avons lâché cette position et préféré la posture d'observateurs médicaux : demain, Boutef arrivera à accueillir lui-même ses invités sur le perron du Palais, articulera mieux ses phrases et s'adressera même à la nation, et vlan ! Le clan aura ainsi satisfait à «notre revendication par défaut». Celle de juste voir le candidat sortant apparaître plus souvent, parler plus longtemps et nous parler occasionnellement. Vous n'exigiez que cela, le voir ? Eh bien, le voilà ! Le piège parfait ! Je fume du thé et je reste éveillé, le cauchemar continue.

H. L.

Lundi 07 avril 2014 :

POUSSE AVEC EUX ! *Le sacré dépouillé !*

Par Hakim Laâlam

hlaalam@gmail.com
[@hakimlaalam](https://twitter.com/hakimlaalam)



Oum-El-Bouaghi. Des pots de yaourt lancés contre Ouyahia.

Nature ou aux fruits ?

Deux ou trois lignes à la Gandhi ou à la Luther King, ou aux deux mélangés : la violence ne mène à rien. On doit laisser l'autre s'exprimer. La démocratie, ce n'est pas frapper. Le vivre-ensemble s'apprend dans la différence. Le rejet par la force de la parole de l'autre est déjà la négation de soi. Voilà ! Deux lignes. Trois lignes même, si la saisie du journal maintient le paragraphe tel quel. On ne pourra pas me reprocher de ne pas avoir dit «Non !» à la baston. J'en rajoute un pour la route : NON ! Et ensuite, lorsque j'ai rempli toutes ces conditions, lorsque j'ai montré pattes blanches devant le Nouveau Jury de la zen attitude et le clan New-Age de la non-agression, comment on fait, Ya Si Sellal, pour expliquer les déferlements de violence et de rejet que suscitent les meetings ou les intentions de meetings des procurés du châtelain là où ils passent ou disent vouloir passer ? Vous pensez sincèrement que l'Algérie, en ses quatre coins, est entièrement peuplée de casseurs et de «fascistes» pour reprendre l'un de vos malheureux mots, encore un ? Il faut juste relire, ou lire Lévi Strauss et sa théorie sur la parole, le sacré et le désacralisé. La voix du palais aujourd'hui en Algérie, surtout lorsqu'elle est déléguée, ne suffit plus à faire digue face à la colère

populaire. S'ouvre alors le champ du possible, de «l'atteinte au sacré» répond presque en écho à Lévi Strauss Roland Barthes ! Il faut relire. Ou juste lire Si Abdelmalek. L'Algérie s'affranchit et pousse la barrière symbolique, celle qui l'a toujours séparée de l'Autre. Elle l'avait fait sporadiquement avant. Elle l'institue maintenant en mode d'expression ritualisé face à l'enfermement et la castration du dire imposée par votre régime. Il est vain ensuite de venir coller des étiquettes sur les tee-shirts des manifestants. Bon gars. Mauvais gars. Gentil. Fasciste. Ça ne sert déjà plus à rien. Vous êtes rejetés ici. Et aussi là-bas. A Marseille. A Lille. Et sûrement encore dans quelques autres villes du monde jusqu'à la fin de la campagne. En vérité, vous focalisez sur la violence de ces réactions afin que nous n'arrivions pas à voir, à entendre le seul message crédible à travers ces «huées» : une condamnation par anticipation de la fraude à venir. Bien sûr, le lendemain du vote, vous gonflerez les chiffres de Béjaïa, de Constantine, d'Oum-El-Bouaghi, de M'sila ou de Marseille et Lille. Mais le dépouillement, le vrai dépouillement de cette présidentielle vient d'avoir lieu, sous les yeux du monde, avec yaourts, pierres et divers projectiles en guise d'observateurs et de scrutateurs : vous avez déjà perdu, parce que... dépouillés du sacré. Faut lire ou relire Lévi Strauss et Barthes, Si Abdelmalek ! Je fume du thé et je reste éveillé, le cauchemar continue.

H. L.

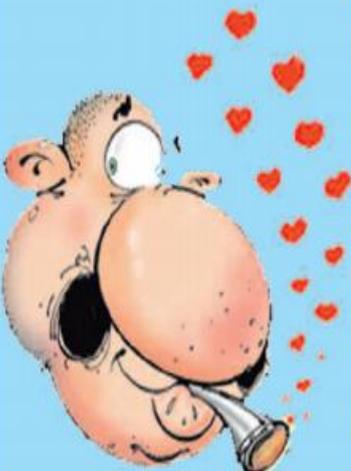
Mardi 08 avril 2014 :

POUSSE AVEC EUX !

Il faut sauver Amar et Amara !

Par Hakim Laâlam

*hlaalam@gmail.com
@hakimlaalam*



Devinette. A quoi reconnaît-on un meeting pro Boutef ?

A son annulation !

Il est urgent de les rapatrier ! L'Algérie ne peut pas rester insensible au sort de ces deux concitoyens en danger à l'étranger. Je sais que la priorité de nos affaires étrangères, ce sont nos diplomates enlevés au Mali. Mais est-ce une raison suffisante pour délaisser deux autres Algériens en danger évident hors de leur pays, en terre hostile ? La dernière fois où ils ont été aperçus, ils étaient en France. On a d'abord craint pour leur vie à Marseille. Rien qu'à l'évocation de cette cité, j'ai des frissons et j'entendrais presque le staccato des kalachnikovs que l'on dégaîne là-bas aussi vite que l'on descend un pastis en regardant perdre l'OM. Les deux compères ont dû être évacués, sinon, c'était la guerre des gangs revisitée, voire même un remake de la French-Connection avec deux Algériens dans le rôle de victimes. Quelque temps après, les deux miraculés ont été localisés au nord de la France. Dans la ville de Lille. Et là aussi, leur passage a provoqué une émeute. Ils ont dû quitter les lieux, prendre la poudre d'escampette à bord d'une voiture mise à leur disposition in extremis. Et heureusement que l'autoroute du Nord en France est construite aux normes internationales en usage. Imaginez un instant, que Amar Ghoul et Amara Benyounés fuyant à bord d'une guimbarde une foule déchaînée se soient retrouvés

bloqués par des nids-de-poule, des portions de route effondrées ou pis, un tunnel en ruine ? Merci qui ? Merci le ministre des Infrastructures en France, oui ! A l'heure où j'écris ces lignes, on est sans nouvelles de nos deux frères livrés à l'inconnu. Depuis Lille et la fuite éperdue, personne ne peut dire avec exactitude où ils se trouvent et s'ils sont hors de danger. Je sais par contre que leur signalement a été donné à toutes les polices françaises et européennes, avec une montée en échelon du plan Vigipirate. N'oublions pas que Lille se trouve à moins de deux heures de la Belgique. Et personne ne peut garantir que Amar et Amara n'aient pas déjà franchi cette frontière. Ce qui en soi n'est pas proprement rassurant pour eux. Car on me dit qu'au plat pays, quantité de gens les attendent déjà de pieds et de mains fermes. Pourquoi autant d'hostilité sur le passage de citoyens algériens circulant en Europe munis de visas en règle ? Qu'est-ce qui justifie cette «débâche fascisante» envers deux touristes innocents ? Je n'en sais rien ! Et je ne veux pas le savoir, ne me fixant qu'une seule priorité pour l'heure, une priorité humanitaire. L'Algérie doit rapatrier Amar et Amara. Une fois ce sauvetage opéré, il sera toujours temps de les faire prendre en charge ici même. Par une cellule de soutien psychologique. En attendant leur retour, je fume du thé et je reste éveillé, le cauchemar continue.

H. L.

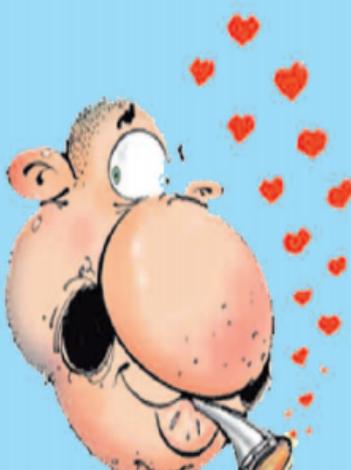
Mercredi 09 avril 2014 :

POUSSE AVEC EUX !

Et marcher sur l'eau en chevauchant un nuage, il peut ?

Par Hakim Laâlam

*hlaalam@gmail.com
@hakimlaalam*



S'il est réélu, Boutef promet un nouveau découpage administratif. A titre d'exemple, les habitants de Béjaïa pourront retirer leurs actes de naissance, certificats de résidence et autres documents à l'APC...

...d'Ilizi !

Sellal en VRP de la station debout ! C'est son nouveau truc à Si Abdelmalek. Nous vanter, à nous, bande d'aveugles qui ne l'aurions pas vu, la capacité retrouvée par Abdekka de recevoir ses invités debout. Allez ! Soyons sympas ! Sellal veut vendre cette option remise en marche, retapée et réparée, aidons-le un peu. Extasions-nous devant cette performance soulignée et surlignée par le procuré numéro un. Mais en même temps, il reste quelques jours avant la fin de la campagne, et à ce niveau-là d'efforts fournis par le «Debout.2» Boutef' et ses attachés commerciaux en charge du service après-vente de ses bilans de santé en «nette nette nette nette très nette» amélioration, ils peuvent faire encore un effort. Comme me le fait remarquer fort justement, Lahcène, un fidèle lecteur, la prochaine étape dans cette «escalade de bonne santé» ça serait de nous montrer Abdekka marchant sur l'eau ! Ça, serait bien, non ? Le top, même ! Abdelaziz Premier marchant sur la flotte, ça va en boucher des coins de bouche. Echah fel hassadine pour rester dans le ton et le bréviaire des meetings de

Sellal ! On pourrait même réinviter John Kerry, lui qui veut tellement visiter le Sud algérien, le placer en face de notre châtelain bien-aimé, juste pour le plaisir ensuite de le voir abasourdi devant Boutef' qui marcherait sur une flaque d'eau que l'un de ses procurés aurait versée à ses pieds, en plein salon de réception. Et puis, à ce niveau-là de miracles, il ne faut pas se brider ! Boutef' marchant sur un nuage ! Hein ? Qu'est-ce que vous en pensez ? Faut juste faire vite, parce que la saison des nuages est presque finie et le ciel est de plus en plus dégagé. C'est le moment ou jamais, notre raïs marchant sur un nuage, immédiatement après avoir marché sur l'eau. Bon, je dois bien vous l'avouer, j'ai tout de même une petite frustration malgré ce formidable tableau des performances présidentielles. L'eau, les nuages, c'est bien, mais comme j'aurais souhaité que les dates de la campagne électorale coïncident avec celles d'une autre campagne, celle du Mondial brésilien. Boutef' en capitaine d'équipe des Verts et slalomant dans la défense belge, là, on nagerait en plein nirvana. J'en veux un peu à Raouraoua ! Quand même ! Il aurait pu peser de tout son poids pour faire jouer la Coupe du monde de foot en avril. Ça, ça sera retenu contre lui ! Je fume du thé et je reste éveillé, le cauchemar continue.

H. L.

Jeudi 10 avril 2014 :

POUSSE AVEC EUX !

Par Hakim Laâlam

hlaalam@gmail.com
[@hakimlaalam](https://twitter.com/hakimlaalam)

**Bonbons ! Cacahuètes ! Chocolats ! Esquimaux !
Demandez le programme !**

Moussa Touati menace de se retirer de la présidentielle.

Enaâl Echittan Moussa ! Sans toi, ça ne sera pas pareil !

C'est le dernier gadget ! Après s'être levé 4 secondes et 30 dixièmes pour accueillir l'Américain Kerry, le «bureau des procurés associés» nous jure que Abdekka va animer en personne, lui-même, en direct-live, «Kej'tejurek'célu» un meeting électoral. Mon Dieu ! Ils vont finir par nous le tuer avant l'heure de la dernière messe ! Déjà l'autre jour, pour faire descendre Boutef' au Conseil constitutionnel, son clan a failli s'offrir les services de Spielberg à la réalisation. Nous le montrer aujourd'hui haranguant les foules dans une salle de meeting, ça demande au moins les compétences d'un réalisateur génialement fou. Tarantino, peut-être ? Faut bien cet artiste du bidouillage et des effets spéciaux pour arriver à faire des montages devant une salle bourrée de gens. D'abord, il va arriver comment le Boutef' dans cette salle ? On spéculé déjà sur une entrée à la Shakira. Un monte-charge placé en dessous de la scène et qui s'élèverait soudain tout à coup pour faire apparaître le châtelain à l'air libre, déjà assis derrière un pupitre à hauteur de chaise roulante. D'accord Ya Sidi ! Et pour la voix, la sono, il va s'arranger comment le Tarantino ? Pas de lézard ! Des écouteurs seront distribués à l'entrée de la salle, et chacun aura les murmures présidentiels dans les oreilles. C'est ce qui s'appelle un discours de proxi-

mité ! Et puis, comme les écouteurs, c'est cadeau, ils ne seront pas récupérés à la fin du meeting, les jeunes vont se bousculer à ce rassemblement. Reste l'éventualité de petits et grands accrocs pendant l'allocation du candidat sortant-rentant. Quand c'est enregistré, il y a toujours la possibilité de couper, de rogner, de reprendre, de refaire une prise. Eh bien, là aussi ! On va revenir à une bonne vieille tradition que l'on a eu tort d'enterrer chez nous, l'entracte. Dès que Abdekka montrera un signe de fatigue, n'arrivera plus à sortir le moindre son de sa bouche, même avec l'aide des écouteurs, hop ! Un entracte. Esquimaux ! Cacahuètes, bonbons ! Demandez le programme ! Les présents seront invités à se dégourdir les jambes. Le monte-charge sera actionné de nouveau, dans le sens de la descente. Le temps de réparer ! Et re-hop ! Boutef' remis sur pieds et sur paroles reviendra sur scène par le même canal. Le monte-charge de Shakira. Cinéma Khouya ! Et tu crois que Tarantino est devenu ce qu'il est comme ça, en filmant le bourgeoisement d'un géranium en gros plan dans un pot posé sur un balcon ? Bien sûr que non ! Et tu vas voir, le meeting animé par Boutef' lui-même en chair, en os et en écouteurs, c'est la palme assurée. L'huile de palme ! Cacahuètes ! Bonbons ! Chocolats ! Esquimaux ! Demandez le programme ! Et n'oubliez surtout pas, en quittant la salle, de fumer du thé pour rester éveillés à ce cauchemar qui continue.

H. L.



Samedi 12 avril 2014 :

POUSSE AVEC EUX !

Par Hakim Laâlam

hlaalam@gmail.com
[@hakimlaalam](https://twitter.com/hakimlaalam)

**Latex, cravache
et menottes roses !**

Selon le collectif Nabni, «l'Algérie se rapproche de l'iceberg». Selon moi, c'est...

... l'iceberg qui va couler !

Les présents à ce meeting de Staoueli, en banlieue Est d'Alger, ont été stupéfaits devant la synchronisation. Au moment précis où Saâdani, l'un des procurés du candidat hologramme Abdekka, prononçait cette phrase : «Bouteflika a tendu sa main au peuple algérien et le peuple aujourd'hui lui tend à son tour sa main», vlan ! Des centaines de mains dans la salle se sont tendues. Mais, vraiment tendues. Wallah que je n'invente rien ! Lisez les comptes-rendus de cette rencontre dans vos journaux ce matin. Des mains se sont tendues, détendues et abattues en claques, en coups de poing sur les corps voisins. Pour ne pas être en reste, les jambes et les têtes aussi se sont tendues, violemment tendues. Bagarre générale. Et pas l'ombre d'un membre de Barakat dans la salle. Nada ! Juste des gens en colère qu'on vienne et revienne les bassiner avec les mêmes rengaines. Il a fallu l'intervention des forces de sécurité pour que Saâdani puisse terminer son minidiscours et se casser de là sans demander son reste ni son cachet d'artiste de la cour. Assurément, cette élection, quoi qu'on puisse en penser, ne ressemble pas aux autres scrutins. Avant, on ramenait

des gens quasiment de force pour qu'ils assurent la claque. Aujourd'hui, les présents aux meetings du raïs font dans la claque au sens littéral du terme, sans qu'on ait besoin de les soudoyer, de leur payer un casse-croûte ou la journée de main-d'œuvre électorale. Le candidat de la stabilité déstabilise le pays d'est en ouest, du nord au sud. L'homme de la paix retrouvée provoque la Fitna là où son nom est tout simplement prononcé, balbutié. L'homme de la réconciliation déclenche la guerre entre Algériens, la dispute et la casse. Si c'est cet homme-là qui remporte la présidentielle du 17, il n'y a alors que deux explications : soit nous sommes des masochistes invétérés qui aimons celui qui nous fait ainsi souffrir depuis 15 ans, qui nous pousse aux batailles rangées et à l'étrépage. Soit nos voix auront été miraculeusement domestiquées aux couleurs de l'actuel châtelain et collées en post-it aux quatre roues de sa chaise. 40 millions de masos, je n'y crois pas trop. Sinon, si c'est cette théorie qui est la bonne, demain, j'arrête le métier de chroniqueur, je suis des cours intensifs de psychologie et j'ouvre un cabinet de psy ! Ou alors, en désespoir de cause, je me mets moi aussi au latex noir, à la cravache et aux menottes roses ! Mais, en toutes circonstances, maso ou pas, je continuerai de fumer du thé pour rester éveillé à ce cauchemar qui continue.

H. L.



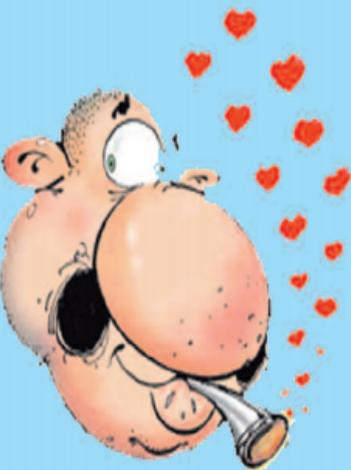
Dimanche 13 avril 2014 :

POUSSE AVEC EUX !

**Mon Dieu ! Les caveaux sont rouverts !
Vite, ma gousse d'ail !**

Par Hakim Laâlam

hlaalam@gmail.com
[@hakimlaalam](https://twitter.com/hakimlaalam)



Bouteflika a procuré Ouyahia pour voter à sa place jeudi. Ah ! Ben, c'est bien ! Ça fera au moins une voix en moins pour ...

... Abdekka !

Où nous arrêterons-nous dans cette plongée morbide ? Comme si ça ne suffisait pas de faire voter des morts depuis l'indépendance, puis, cette année de vouloir nous faire voter pour un moribond, voilà qu'on nous sort la vidéo d'un mort, Ali Kafi, que Dieu ait son âme, dans laquelle le défunt encore vivant tombe à bras raccourcis sur Abdekka ! Bienvenue dans l'Algérie des cimetières ! Le combat entre zombies peut commencer, les tombes ont été profanées, les cercueils éventrés et les occupants priés, à l'encontre de leur plein gré consentant, de revenir hanter le débat politique et la présidentielle. Que les partisans du Président sortant-rentant usent de moyens limites, voire intolérables, ce n'est pas surprenant. Quinze ans durant, lui et son clan ont eu recours aux procédés les plus infects pour garder la Grande Maison blanche sous leur coupe réglée. Mais doit-on pour autant, en face, déranger des femmes et des hommes reposant dans un sommeil supposé éternel et les convoquer à nouveau dans des joutes irréelles ? Je me tiens le ventre ! Eh oui ! Imaginez un instant que demain, on nous sorte un enregistrement de l'émir Abdelkader, daté de son exil syrien et dans lequel il appellerait à voter pour... Abdelaziz Bélaïd ! Ne me faites surtout pas remarquer qu'à l'époque de l'Emir, la vidéo n'avait pas encore été inventée. Je n'en sais fichtrement rien, n'étant plus sûr du tout de l'enchaînement des époques, Kafi ayant bien réussi un come-back en avril 2014 ! A ce niveau-là d'exhumation, je verrais bien, sans en être vraiment choqué, les frères Barberousse attaquer le siège du Conseil constitutionnel, trucider Medelci au motif qu'il a fermé les yeux sur le certificat médical forcément litigieux de Abdekka. Finalement, il me restera, bien calé dans un coin de ma caboche, ce fait irréductible qui symbolisera à jamais cette présidentielle : des odeurs de camphre. Des volutes d'encens. Des grincements horribles de caveaux. Des bruits de chaînes qui traînent. Des psalmodies d'imams phtisiques réunis au bord des tombes le soir à minuit, avec, au bout de leurs doigts noueux, des chapelets d'ossements humains. Et des vivants totalement exclus de cette bataille des cimetières, de cet univers des morts qui se combattent pour faire remonter sur un trône ou l'en faire descendre l'un des leurs, un mort d'entre cette tribu des morts-vivants qui hante nos vies misérables. Rabbi Yestar ! C'est l'heure pour moi de vérifier la qualité et l'efficacité de ma gousse d'ail ! Je fume du thé et je reste éveillé, le cauchemar continue.

H. L.

Lundi 14 avril 2014 :

POUSSE AVEC EUX !

**Même un élève de 1^{re} année
à l'ENA connaît cette règle**

Par Hakim Laâlam

hlaalam@gmail.com
[@hakimlaalam](https://twitter.com/hakimlaalam)



Abdekka se plaint de la violence de son principal adversaire, Benflis. Pauvre chou ! Ça ne s'arrange pas côté santé. Après l'AVC, le...

... Délire hallucinatoire !

Je ne sais pas dans quel état d'esprit est reparti chez lui le ministre espagnol des Affaires étrangères à l'issue de sa visite chez nous. J'ai juste remarqué son air « profondément étonné » lorsqu'il a été contraint de supporter les plaintes du candidat Boutef' contre son adversaire Benflis. Dans une carrière de chef de la diplomatie, je sais que l'on doit forcément s'attendre à vivre des émotions parfois fortes, d'autres fois inattendues, voire carrément saugrenues. Mais celle « endurée » par José Manuel Garcia-Margallo Y Marfillors de son entrevue avec Abdekka a dû rassembler et mixer toutes ces sensations-là. Quelle mouche a piqué le candidat sortant-rentant pour aller se plaindre de Benflis au chef de la diplomatie espagnole ? D'ailleurs, j'aimerais tellement que l'armada téléguidée qui s'est émue des lettres de Benouari s'exprime maintenant sur cet acte innommable qui vient de se commettre dans le Palais de la RADP. Tata Louisa a évoqué à propos de Benouari, une « haute trahison ». Et là ? Un hologramme candidat à la succession de son original et qui geint dans l'oreille abasourdie d'un haut dignitaire espagnol que la campagne présidentielle ne se soit pas déroulée dans des conditions idéales, qui le prend à témoin devant moult caméras et micros, c'est quoi ma Tata adorée ? Dites-moi bark, vous qui connaissez si bien l'Espagne ! A-t-on vu une fois, une seule fois, un chef du gouvernement espagnol se plaindre à un ministre algérien des Affaires étrangères en visite à Madrid des frasques du roi Juan Carlos ou du dynamisme débordant du parlement catalan ? Ça ne se fait pas ! Ça ne peut pas se faire ! Ça ne doit en aucun cas se faire ! C'est même le b.a.-ba de l'étudiant en première année de l'ENA, section diplomatie, module « trucs à ne surtout pas faire ! ». Que dire alors de celui qui nous est à chaque fois décrit comme une perle de la diplomatie mondiale ayant marqué la planète entière à 23 ans ? J'ai vu des perles plus précieuses, nacre plus brillante, et je reste poli ! Je rappelle juste qu'en la matière, Abdekka est un récidiviste notoire. Il s'était aussi plaint de la situation du pays qu'il a à gérer, l'Algérie, au chef de la diplomatie égyptienne en visite chez nous. Les murs du salon officiel de l'aéroport Houari-Boumediene résonnent encore de ces récriminations d'un Algérien contre ses compatriotes, balancées sans retenue ni hachma aux oreilles d'un étranger. Là, vraiment, avec ce nouvel épisode ibérique, ça commence à faire beaucoup au compteur de la patience algérienne. Même si le soleil d'Espagne est aussi éclatant que le nôtre, mon linge, je le lave ici, dans un lavoir de mon pays. Que l'eau de ce lavoir soit saumâtre, que mon linge soit irréparablement sale, ou que je te foute mes socquettes puantes sous le nez, ça reste ici. « Fé esster ! » Entre nous ! Je fume du thé et je reste éveillé, le cauchemar continue.

H. L.

Mardi 15 avril 2014 :

POUSSE AVEC EUX !

Les recours ne se déposent pas à la télé !

Par Hakim Laâlam

Lakhdar Brahimi a trouvé la santé de Abdekka en «très nette amélioration». La même amélioration qu'en...

hlaalam@gmail.com
@hakimlaalam

... Syrie ?

Eh oui ! Le candidat Bouteflika n'a pas le droit de faire acte de recours électoral à la télévision ! C'est aussi simple que cela. Lorsqu'on est candidat, que l'on estime qu'il y a eu dépassement lors d'une campagne électorale, la procédure de recours est balisée : IL Y A UNE COMMISSION EN CHARGE DE CES RECOURS ! Plus illégal encore ! Lorsque le président de la République a une activité de chef de l'Etat, comme cela a été le cas à deux reprises, avec le chef de la diplomatie espagnole et avec Lakhdar Brahimi, il ne peut en aucun cas s'exprimer publiquement, devant caméras et micros sur le comportement de l'un ou de plusieurs de ses adversaires à l'élection. Lors de ces audiences, il n'est pas candidat, mais Président en charge ! Mais ça ne semble pas gêner outre mesure ceux qui l'agitent de derrière les rideaux et l'envoient droit dans le mur. Lui faisant prononcer un mot «terrible» de sonorité et de signification, puisqu'il a qualifié l'activité de son principal adversaire de «terrorisme». Manque de bol, quelques heures à peine après cette grave accusation, un supporter de Bouteflika assassinait à l'arme blanche un supporter de Benflis dans la localité côtière de Staoueli ! Allah Ghaleb ! Les faits sont têtus ! Et les seules traces de dérapages sont relevables aux abords immédiats du Palais. Et un Président qui profite de sa

fonction de ...président pour lancer des raids électoraux contre ses adversaires, c'est un dérapage d'une gravité dont on ne mesure pas encore suffisamment la portée future. Ça ouvre des brèches terribles dans tout ce qui sera entrepris demain. Abdekka a créé un précédent. Au-delà de ce que je signalais déjà hier, ici même, le traumatisme d'une population algérienne voyant, éberluée, son chef de l'Etat chancelant se plaindre à un Espagnol du climat électoral en Algérie, aujourd'hui, il y a le mélange des genres. Le chevauchement entre fonction officielle et prétentions électorales, le champ d'expression de ces dernières étant pourtant clairement délimité par la loi algérienne. Le candidat Boutef ne peut pas faire campagne à partir de la maison présidentielle. Du Palais ! C'est un délit ! Entraînant avec lui un autre dépassement, celui-là commis par la télévision, puisque dans le cadre de la campagne, justement, toute expression sur un scrutin qui aurait été faite en dehors des délais impartis légalement ou en dehors des cadres institutionnels ne doit pas être diffusée. Voilà ! Au moment même où le clan de campagne de Boutef et lui-même taxent Benflis de terrorisme et de comportement dangereux pour la démocratie, ce même clan et son chef, ou supposé tel, piétinent par deux fois au moins les principes mêmes de la démocratie électorale. Oyé ! Comme diraient nos amis espagnols et nouveaux confidentes malgré eux ! Je fume du thé et je reste éveillé, le cauchemar continue.

H. L.



Mercredi 16 avril 2014 :

POUSSE AVEC EUX !

Pour une approche totalement neutre de la botanique !

Par Hakim Laâlam

Le vote est un acte individuel. Votre voix vous appartient. Votez pour qui vous voulez. Mais sachez qu'on peut devenir fou à force de regarder sans cesse, pendant 5 ans, cinq longues années le même...

hlaalam@gmail.com
@hakimlaalam

... fauteuil roulant !

La campagne est terminée, et il n'est pas question, ici, de déroger à la règle. A quelques heures du scrutin, demain jeudi, je me dois de rester neutre et de ne pas aborder la question du vote sous l'angle partisan. Benflis. J'ai tout le loisir d'évoquer dans cet espace ma passion pour les plantes. D'ailleurs, en ce moment, j'écris tout en contemplant ma dernière acquisition. Un géranium à floraison rose. Benflis. Attention ! Certains pensent que c'est faire preuve d'amour pour les plantes que de les arroser abondamment. Erreur fatale ! Benflis. L'arrosage des plantes de manière générale, et des géraniums à floraison délicate doit se faire avec parcimonie. Benflis. Et avant de penser à l'arrosage, il y a lieu de s'inquiéter du drainage du pot ou du bac qui accueille votre plante. Une petite astuce à ce propos. Benflis. Avant même de mettre en terre la plante, pensez à trouver le fond du bac pour l'évacuation de l'eau et une aération adéquate du terreau. Ensuite, tapissez votre bac avec une couche de deux à trois centimètres de gravillons. Pour le drainage. Benflis. La terre vient ensuite. En deux parties distinctes. Une première fois, à la moitié du bac ou du pot. Sur cette

couche de terre, étaler deux ou trois centimètres de «fumier», de l'engrais, de préférence organique, évitez les dérivés chimiques, synthétiques. Benflis. Puis compensez jusqu'à deux centimètres du ras de pot par de la terre. Ne poussez pas le remplissage jusqu'à ras bord. Benflis. Un pot trop rempli, trop pressé, trop compressé peut étouffer votre plante, empêcher son développement et son enracinement dans le bac. Benflis. Pour planter, n'hésitez pas à utiliser le manche d'un couteau ou un gros marqueur afin de creuser en terre un trou profond et de cylindre équilibré. Benflis. Durant cette opération, veillez à garder votre jeune pousse avec ses racines enduites de terre humide. Benflis. Ca n'en facilitera que mieux son adaptation dans son nouvel environnement de vie, votre bac. Tassez tout autour de la plante ainsi mise en pot, à l'aide de vos pouces, délicatement, de manière à réduire les accès d'air autour du plant. Benflis. Dernière étape, l'arrosage. Comme signalé plus haut, point d'excès en la matière. Benflis. Pour un premier arrosage, un verre et demi d'eau suffira amplement. Deux à trois verres si votre bac est de dimension respectable. Benflis. Pour le reste, la nature fera son œuvre. Elle fait toujours son œuvre, la nature. Parfois plus vite qu'on ne le pense. Benflis. Et n'oubliez surtout pas de fumer du thé pour rester éveillés, le cauchemar continue.

H. L.



Jeudi 17 avril 2014 :

POUSSE AVEC EUX !

De la danse du ventre à l'avenue de la Grande Armée !

Par Hakim Laâlam

hlaalam@gmail.com
@hakimlaalam



Hier, on était le 16 avril. Jour du Savoir. Aujourd'hui, nous sommes le 17 avril. Jour de la ...

...magie et de la prestidigitation !

Il faudra bien un jour que l'Algérie enfin indépendante organise un colloque économique autour d'un seul thème, d'une problématique unique : comment peut-on démarrer comme percussionniste et terminer avec 300 millions d'euros planqués en comptes parisiens et deux appartements à Paris, dont l'un sur la prestigieuse avenue de la Grande Armée ? Une «rue» où même un président français ou un capitaine d'industrie du pays de Fafa, un patron du CAC 40 ne peut pas rêver devenir propriétaire. Ne riez pas, c'est un sujet éminemment économique. Démarrer de la danse du ventre, de la derbouka et des animations de fêtes de mariages et de circoncisions inter-quartiers et finir les doigts sur la couture du pantalon, au balcon fleuri de son appart', avenue de la Grande Armée, c'est un modèle de réussite magique qui peut être théorisé, enseigné dans les grandes universités du monde et devenir même un concept de «sortie de crise individuelle» éprouvé ! En vérité, voilà ce qui risque fort de jaillir demain matin des urnes. Un «système» qui prône le nationalisme-épouvantail et la stabilité dans la médiocrité pour nous, ici, et la domiciliation de ses enfants à Paris et à Londres. Ne cherchez pas de mots, de termes pour qualifier cet état de fait. Il existe déjà. Il est usité et admis dans tous les dicos : MAFIA ! Et demain, un quitus va lui être donné. Ou pris. Par la force, pour être plus précis. Cinq ans de prolongation de bague pour nous ! Cinq ans d'autres appartements dans d'autres avenues prestigieuses, de shoppings chez Vuitton ou Cartier, et de «Papa, j'ai besoin de 200 mille euros pour refaire la peinture de la Ferrari» ! En vérité, enrichissons un peu plus le bréviaire. Au label Mafia, il faut ajouter le concept opérationnel de «République Bananière». Maintenant, nous y sommes pleinement ! Dans quelques heures à peine, l'emblème de cette R.B sera hissé sans honte et même montré fièrement comme le fil conducteur de la «gouvernance» à venir. Plus de brides. Plus de muselières. Plus de limites. Plus de restrictions. Plus de h'chouma. En avant la boustifaille ! Le banquet ouvert, à quelques centimètres de la misère, des émeutes AADL et LSP, des marches pour l'emploi et le réemploi, des guerres interethniques et des hôpitaux directement connectés en haut débit avec les cimetières. Voilà le tarif du trajet pour le quinquennat ! Je fume du thé et je reste éveillé, le cauchemar continue.

H. L.

Samedi 19 avril 2014 :

POUSSE AVEC EUX !

**4^e mandat assis,
5^e mandat couché !**

Par Hakim Laâlam

hlaalam@gmail.com
@hakimlaalam



51,7% de votants. La moitié des Algériennes et des Algériens n'a pas voté ! Et encore, je ne compte pas la 3^e moitié. Quelle 3^e moitié ?

Celle du Tikherbichine !

Tout va bien ! Après le fauteuil roulant, là, maintenant, il faut déjà penser à la civière. C'est tout de même mieux pour la stabilité, une civière, comparée à un fauteuil roulant ! Un fauteuil roulant, on l'a encore vu le jour du vote, c'est contraignant, ça bouge, ça tangué même, ça coince aux entournures, c'est difficilement maniable et ça risque de dérapier fort. Ça risque même de crever sans prévenir, vu que c'est équipé de roues. Une civière, c'est plus équilibré. D'abord, parce que c'est plus en longueur, plus étalé horizontalement par rapport au sol, ça épouse la parallèle. C'est une loi de la physique que l'on apprend au CEM. Un objet plus long, plus en rectangle dans le sens de la dynamique des corps évoluant sur terre a un ratio stabilité forcément plus élevé. Donc, va pour la civière à la place du fauteuil roulant. De toutes les manières, le temps presse, et bientôt, nous n'aurons même plus le choix, ça sera forcément la civière. Mais pas d'inquiétude à avoir ! Quand on se fait élire sur un fauteuil roulant, on peut se faire réélire sur une civière. Bon, le décor ainsi planté, faut se remettre au boulot mon p'tit père de la nation assise d'admiration. Un dossier à attaquer en urgence mon Roi vénéré. Pas deux, pas trois, pas quatre, mais un seul dossier : les prisons ! Je m'explique. Il n'est plus question de continuer comme ça, avec les seules prisons dont la RADP dispose. On l'a encore vu la veille du vote, le 16 avril, jour du savoir et de la matraque savante. Des manifestants de Barakat emprisonnés dans des cages d'escalier, dans des halls d'immeubles ! Non ! On ne peut pas tolérer cela. La prison et le nombre de places carcérales, c'est la vitrine d'un pays, quel diable ! Que vont penser de nous les étrangers, s'ils ne l'ont pas déjà pensé ? Que le président réélu pour la 4^e fois avec un score intergalactique enferme ses opposants dans des cages d'escalier, des vestibules de bâtiments ! Ça ne fait pas sérieux, mon châtelain éclairé à la lampe à pétrole et au bec de gaz. Un empereur plébiscité comme vous venez de l'être se doit de doter son pays de prisons dignes de leur citoyenneté embastillée. Nous avons l'argent pour ça ! Nous avons le ministre qu'il faut, la peinture idéale pour vous réaliser ce projet aux p'tits oignons. Ghoul, ministre de l'habitat pénitentiaire, ça devrait avoir de la gueule lors de la formation du gouvernement, dans quelques jours. Il est important de mener ce dossier avec célérité. Et de rendre les cages d'escalier et les halls d'immeubles à leurs concierges et à leurs squatters. D'ailleurs, il ne faut surtout pas hésiter à se lancer des défis exaltants. En 2019, votre Premier ministre devra venir vous annoncer dans votre QG de campagne pour un 5^e mandat : «Mon Roi, ça y est ! Les prisons nouvelles sont prêtes. Cette fois-ci, les militantes et militants de Barakat ne seront pas tabassés et cadennassés dans des cages d'escalier !» Là, assurément, plus personne ne pourra contester le fait que nous ayons parfaitement réussi notre phase de transition. Transition du mandat assis, vers le mandat couché. Tahya El Djazaïr ! Tahya Ya Didou ! Je fume du thé et je reste éveillé, le cauchemar continue.

H. L.

Dimanche 20 avril 2014 :

POUSSE AVEC EUX !

Le Président d'une moitié ! Et encore !

Par Hakim Laâlam

hlaalam@gmail.com
@hakimlaalam



Aujourd'hui, je sais exactement quelle partie du cerveau a été endommagée par l'AVC. C'est l'hémisphère en charge des sentiments de...

... honte, de retenue et de raison !

Eh ! Oh ! Les camarades ! Il ne faudrait tout de même pas que la principale information nous passe ainsi sous le nez, que nous la rations lamentablement, parce qu'aveuglés par le 81% et des poussières d'hôpital donés à Abdekka. La moitié des électorales et des électeurs algériens a catégoriquement et formellement refusé d'accorder, de donner, d'offrir ses voix à un monsieur vieux, malade et sanitairement instable. C'est tout simplement énorme de maturité citoyenne. On pourra me diffuser à longueur de journée les images de mecs et de nanas tenant leurs enfants à bout de bras par les toits ouvrants de leurs voitures – au risque de les faire décapiter par des obstacles et autres objets contondants – et chantant « Vive Bouteflika ! », ça n'arrivera pas à m'enlever de la tête ce constat terrible de résonance. Une Algérie divisée en deux. Une moitié que l'on nous dit avoir voté pour le candidat sortant-rentant, avec la marge que vous et moi connaissons sur le bout des doigts de ce système de fraude et de triturage des urnes

– revoir et réécouter ce grand moment confessionnel de l'ex-wali Bachir Frik – et une autre moitié qui a dit juste ceci : je suis citoyenne ou citoyen algérien. Je suis doué d'un cerveau fonctionnant encore toute la journée et toute la nuit, et non pas seulement une demi-heure par jour, et aujourd'hui, on ne m'obligera pas à voter pour un candidat virtuel, pour un hologramme branché sur six générateurs toussotants, Sellal, Ouyahia, Belkhadem, Bensalah, Saâdani, Benyounés et Ghoul. Et ça serait tout de même ballot de ne pas saisir le message transmis par cette moitié résistante. Il est pourtant clair, ce message : Bouteflika n'est pas, n'est plus le président de tous les Algériens. Dans le meilleur des scénarii, dans la version la plus douce, la moins conflictuelle, Abdekka est le président de la moitié des électeurs ! Bon Dieu ! Quel camouflet, tout de même pour celui qui a placé ses mandatures sous le label non contrôlé du « rassemblement » ! Potentat mal assis sur un trône roulant juché sur une moitié de pays, il se dégage de lui une impressionnante sensation de « chancelances » et de tangages dangereux. Je vous ai à moitié convaincus ? Tant pis ! C'est à l'autre moitié que je m'adressais ! Tout en fumant du thé pour rester éveillé à ce cauchemar qui continue.

H. L.

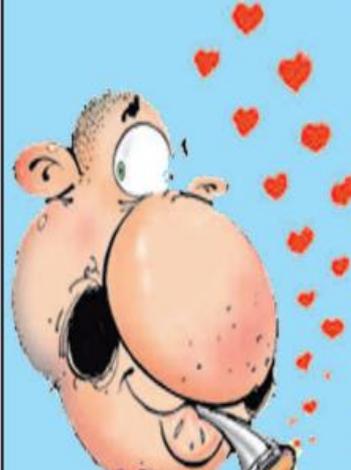
Lundi 21 avril 2014 :

POUSSE AVEC EUX !

Les élections expliquées par les chiffres aux nuls en maths comme moi !

Par Hakim Laâlam

hlaalam@gmail.com
@hakimlaalam



Samedi prochain, à minuit, sur Canal Plus, témoignage poignant d'une urne bourrée :

«Aïe ! Ça fait mal !»

De très nombreuses réactions au billet d'hier samedi intitulé «Le Président d'une moitié, et encore !». Les lectrices et lecteurs ont tenu à préciser au nul en maths que je suis que Abdekka est loin, très loin d'avoir obtenu la moitié des suffrages exprimés. Je confirme ! Je suis nul en chiffres et donc incapable de vous expliquer les précisions de ces lecteurs. J'ai donc choisi d'en reproduire ici quelques extraits assez édifiants. Lecture :

Ahmed
«Bonjour le fumeur de thé !
Toujours un plaisir de te lire. J'avoue que j'avais peur de tomber sur une page blanche pour «raison de surdose de fumée» ou quelque chose du genre. Je suis content de te savoir décidé à continuer de fumer jusqu'à ce que le cauchemar s'arrête...

En fait, je voulais juste te faire remarquer que "dans le meilleur des scénarii, dans la version la plus douce, la moins conflictuelle" Boutef n'est pas président de la moitié des Algériens mais de seulement de 40% tout au plus et selon leurs statistiques même les plus officielles. Car n'oublie pas que parmi les votants il y a au moins 18% qui ont voté contre lui ! Donc c'est officiel qu'on représente la majorité, mais...»

Toufik
« Bonjour,
Toujours agréable de te lire! Ton billet d'aujourd'hui est ciément. Si l'on considère, selon les chiffres annoncés, 22 millions d'électeurs, 8 millions de voix pour "l'élú", il y a tout de même 14 millions d'Algériens qui sont plus ou moins lucides !!!!
Bonne journée à toi.»

Fa Ben
«Bonjour M. Hakim Laalam
Je suis très heureuse que vous ayez attiré l'attention des Algériens sur le taux avec lequel a été mal élu le président de la République.
J'étais moi aussi en train de calculer ce taux à savoir : $81.53\% \times 51.7\% = 42\%$
Donc merci de bien noter que ce n'est même pas la moitié du corps électoral qui a choisi Boutef et ceci malgré toutes les triturations des chiffres que l'on connaît. C'est très loin d'être comme ils le disent un plébiscite.»

Djemaâ
«Bonjour Monsieur,
Comme d'habitude, je viens de lire votre chronique et permettez-moi de vous préciser ceci (restes de cours de droit constitutionnel d'il y a longtemps) :
- sachant le nombre des électeurs inscrits sur l'ensemble de la population,
- le nombre de votants réels et les 51,7% de bulletins bourrés,
-le chiffre honteux de 81,53% sur les 51,7% de faux bulletins
- cela est loin très loin même de la moitié des Algériens ayant participé à leur changement de statut devenant des sujets algériens au lieu de citoyens de la RADP, devenus sujets avec leur consentement programmé depuis 1999.
Cordialement.»

Nadir
«Non ,mon cher Hakim ! Président de 82% de 52% de voix exprimées !!! Soit, en arrondissant un peu , près de 40% des Algériens en âge de voter, bien sûr...»
Voilà ! En gros, mis à part ces quelques nuances arithmétiques que ces lectrices et lecteurs ont tenu à me souligner, nous sommes d'accord sur l'essentiel. C'est-à-dire fumer du thé pour rester éveillés à ce cauchemar qui continue.

H. L.

Mardi 22 avril 2014 :

POUSSE AVEC EUX !

**Chut ! Il va encore parler !
Laissez-moi boire ses paroles !**

Par Hakim Laâlam

Abdekka doit prêter serment le 27 avril. Prêter ?

hlaalam@gmail.com
@hakimlaalam

A quel taux d'intérêt ?

Coup sur coup, Saâdani a révélé que le prochain chef du gouvernement sera issu d'un parti politique de la «majorité», et que le Président va procéder à une réforme de la Constitution qui devrait inscrire l'Algérie dans une perspective d'ouverture démocratique plus affirmée. Quoi ? Vous vous apprêtez déjà à sourire, parce que j'évoque ici Saâdani, et vous partez même d'un rire sardonique parce qu'il s'agit d'un percussionniste improvisé homme politique et leader du premier parti du pays ? Eh ben ne riez pas trop vite. Je dirais même plus, ravalez votre rire malsain. Moi, dorénavant, je ne ris plus lorsque Si Amar – oui, Si Amar avec un A super majuscule – prend la parole et balance des oracles. Les oracles du Mouh'Taram Si Amar, non seulement je n'en ris pas, mais en plus je les écoute religieusement, je les bois littéralement. Oui, M'sieur ! T'es mieux informé, toi, que Si Amar ? Tu t'y connais mieux que lui en prospective politique ? Lui, il jongle avec la prospective politique, économique, sociale tout en jouant de la derbouka. Tu peux faire ça, toi ? Non, bien sûr ! Alors un peu d'humilité ! A partir de maintenant, je vais régler mon agenda sur celui de Si Amar. Si le gouverneur de la Banque d'Algérie tire

sur le signal d'alarme et avertit sur la baisse de nos recettes pétrolières et la hausse de notre endettement, et si dans le même temps Si Amar affirme le contraire, jure que l'embellie est en cours, eh ben je croirais Si Amar, les yeux fermés. Mieux encore ! Si des experts en énergie nucléaire expliquent que l'Algérie n'a pas la capacité actuellement de développer un programme civil, et si au même moment, Si Amar affirme que notre pays est sur le point de finaliser le programme atomique algérien tant civil que militaire, je croirais là aussi Saâdani. C'est comme ça ! Et vouloir faire autrement, adopter une autre attitude, c'est tout simplement malhonnête parce que ça serait ne pas reconnaître le mode de fonctionnement de ce système. Oui ! Si Amar est au fait du saint du saint de ce qui se décide. Drabki ou pas, lui, sait ! Et toi et moi ne savons pas. Lui peut te donner presque à la virgule près le score d'une élection, tandis que toi tu spécules encore sur la capacité des «redresseurs» et de Belayat à le virer de la tête dérangée du FLN. Toute la différence est là. La machine est ainsi conçue. Pour la comprendre, pour être destinataire de ses messages privilégiés, il faut réfléchir en percussionniste. Pas en intellectuel. Mais chut ! De grâce, baissez le ton. Si Amar va encore parler. Mumm ! Je fume du thé et je reste éveillé, le cauchemar continue.

H. L.



Mercredi 23 avril 2014 :

POUSSE AVEC EUX !

**Non ! Cet épisode ne sera jamais
un détail de l'Histoire !**

Par Hakim Laâlam

A partir de Tizi-Ouzou, en pleine campagne électorale, le candidat Boutef' a promis, par la voix de ses procurés, que s'il est réélu, la Kabylie bénéficiera d'un traitement particulier.

hlaalam@gmail.com
@hakimlaalam

Il a tenu parole !

Quand je visionne des vidéos montrant l'armée israélienne frapper et torturer des manifestants palestiniens, je pleure tout mon saoul d'impuissance. Quand je vois des vidéos de policiers algériens s'acharnant sur des manifestants algériens à Tizi-Ouzou, je vomis. Je vomis tellement que je n'ai même plus la force de verser une seule larme. Là, avec ce qui s'est passé le 20 avril, nous sommes au-delà de tout. Et je me fous, oui, je me fous de savoir que Monsieur Hamel ait demandé une enquête sur cette atrocité commise par des éléments du corps qu'il dirige. Oui, Monsieur Hamel, j'aurais pu écrire de manière plus polie «je me fiche !» ou encore «peu m'importe» ou encore «au diable cette commission d'enquête». Non ! J'écris noir sur blanc «je me fous» ! Parce qu'il n'y a plus de bienséance, de retenue et de polissage des mots lorsqu'un policier algérien donne des coups de pied, de grands coups de rangers dans le corps inerte d'un manifestant algérien allongé sur le sol, évanoui, blessé, peut-être à l'article de la mort. Sur cette frontière-là franchie, excusez mon incivilité monsieur Hamel, mais je pète les derniers câbles qui me restaient encore en fonction dans ma caboche en ébullition. Rien ! Rien ne peut excuser ce qui s'est passé et ce qui a été filmé à Tizi. Parce que ce crime-là, voyez

vous, est la matrice qui alimente, soit la sédition, soit les mêmes maquis qui ont mis sur le carreau 11 soldats de l'ANP. Et puis zut ! Voilà que je me remets à tenter de vous expliquer les tenants et aboutissants de cette «affaire», les conséquences sur le court et le long terme. Mais non ! Il faut que je m'y refuse de toutes mes forces d'humain. A ce niveau-là de barbarie institutionnelle, on ne doit plus rien expliquer. Petite anecdote. Un capitaine de ferry sud-coréen vient d'être qualifié par la présidente de son pays, de criminel, d'assassin parce qu'il avait fui le bateau dont il avait le commandement et laissé dedans des centaines d'enfants couler et mourir d'une mort atroce. Que dire alors de policiers qui s'acharnent sur un corps d'ado allongé sur le bitume, le rouent de coups, avant de le traîner comme on traînerait la carcasse d'une bête sacrifiée pour l'amener à l'équarrissage ? Non ! Monsieur Hamel ! Personne n'a le droit de venir ainsi m'écœurer de ma patrie, de ma nationalité et de legs patriotique de mes parents. Personne n'a le droit de me pousser à vomir ma race ! En deux occasions – mon Dieu le vilain terme que voilà – à Ghardaïa et à Tizi-Ouzou, en l'espace de quelques semaines à peine, des Algériens ont tapé et humilié d'autres Algériens. Vous comprendrez dès lors que de ma bouche ne peuvent sortir que des expressions triviales : oui, je me fous de cette commission d'enquête. Le bruit du ranger sur les côtes de ce manifestant couvrira encore et toujours les conclusions de votre commission. Je fume du thé et je reste éveillé, le cauchemar continue.

H. L.



Jeudi 24 avril 2014 :

POUSSE AVEC EUX !

Au bal des outrances, la justice, la raison et la pudeur ne reçoivent jamais de bristol d'invitation !

Par Hakim Laâlam

hlaalam@gmail.com
@hakimlaalam



Constitution. Qu'est-ce qui va changer ? La suppression de...
... l'article 88 !

Deux actes, deux actions complètement inutiles ces dernières heures en Algérie. Nous les devons au Conseil constitutionnel. L'annonce du taux définitif de participation à la présidentielle. Et le rejet par le même Conseil de la centaine de recours introduits par des candidats. M'enfin ! A ce niveau-là d'esbroufe et de triturage des urnes, on peut tout de même se relâcher maintenant, se décontracter des doigts de pieds et se dire «tu», non ? Pourquoi diantre le Conseil se tue-t-il ainsi à la tâche en publiant le taux officiel de participation au scrutin ? J'allais presque écrire le taux officiel de boycott ! Fallait pas, les amis ! Mais personne ne l'attendait vraiment ce taux. Imaginez-vous juste un instant des citoyens angoissés, accrochés à leurs postes radio et télé, ou pis, faisant le pied de grue devant le siège du Conseil et attendant la bave aux lèvres, l'œil allumé et les tempes en feu l'annonce du taux ? Idem pour les recours ! Aya Sidi ! Vous pensiez réellement qu'il s'en trouvait des quidams dont le livre de chevet est «Cendrillon» ou «La belle au bois dormant» et qui espéraient pour de vrai que la centaine de recours soit acceptée, validée et que le résultat du scrutin soit chamboulé, plaçant Abdelaziz Bélaïd en tête, victorieux de cette présidentielle ? Non, bien sûr ! Faut alors définitivement vous libérer de ces contingences administratives. Faut vous délester de ces formalités tellement lourdes et budgétivores. Saâdani, bien avant le début du vote, avait annoncé un score pour son champion roulant. Il suffisait juste de garder ce chiffre saâdanien, de le donner pour seul valable et de l'accréditer, le tampon de Medelci sur le bras droit du fauteuil roulant faisant crise de foie ! Quand on est à la tête d'une usine de la falsification, il ne faut pas s'inquiéter de ce que vont dire quelques inspecteurs du travail égarés là. Quand on a ouvert le bal des outrances, les convives savent bien que la retenue, la sagesse et la loi ne reçoivent jamais de bristols les invitant à ce genre de réjouissances. Je ne vois vraiment pas pourquoi vous n'assumez pas le statut totalement totalitaire de votre régime, c'est-à-dire de vous-mêmes. Sauvez les apparences ? M'enfin ! Soyons sérieux deux secondes. Pas trois, pas quatre, mais juste deux secondes. Que reste-t-il des apparences lorsque c'est un médecin réanimateur qui pousse le fauteuil du candidat sortant-rentrant, et lorsque c'est un accompagnateur qui se penche sur l'oreille de Abdekka pour lui murmurer : «c'est l'heure mon Seigneur de sortir la carte d'électeur et la carte d'identité qu'on a glissées ce matin tôt dans la poche haute de votre veste de costume». Quand on en arrive-là, les consolidations des chiffres par le Conseil constitutionnel, c'est un peu comme si Blanche Neige avait épousé le nain Grincheux en secondes noces et que tous deux postulaient au casting de Cars 3. Je fume du thé et je reste éveillé, le cauchemar continue.

H. L.

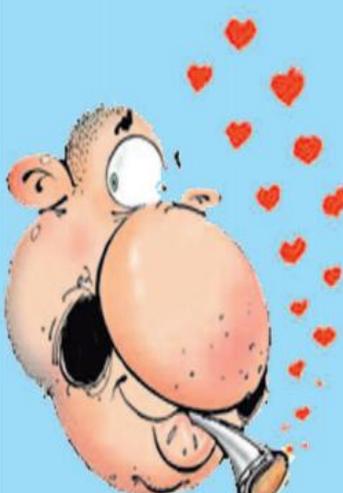
Samedi 26 avril 2014 :

POUSSE AVEC EUX !

Vous reprendrez bien deux couches de blindage sur votre stabilité !

Par Hakim Laâlam

hlaalam@gmail.com
@hakimlaalam



Abdekka va bientôt s'adresser aux Algériens. Ah bon ? Sur quelle chaîne ? Sur MTV !

Murmures TV !

Jusqu'à-là, le concept de stabilité brandi tout au long de la campagne par le G.B.P, le «Ghaïta-Band Procuré», j'avoue que je n'arrivais pas à bien le cerner. Qu'est-ce que ces mécanos de la campagne de Boutef' entendaient exactement par «stabilité» ? Je sentais bien qu'il s'agissait d'un truc important, puisqu'ils le ressortaient tout le temps, au moindre meeting, et même lorsqu'ils fuyaient les meetings, sous les pierres, je les entendais nettement crier par les fenêtres mi-baissées de leurs belles limousines fortement cabossées «le candidat Bouteflika vous garantit la stabilitéeeeeeeeeeeeeee !». J'en étais donc là, dans mon état de perplexité hébétée face à ce concept ardu, hermétique et dont je n'arrivais pas à cerner les contours, lorsque, soudain, la lumière fut ! Alléluia ! La stabilité avait enfin un visage, une explication figurée et donc tombait ainsi ce mystère épais et qui me pourrissait la vie. Grâce à deux communiqués successifs, j'ai enfin compris ce que voulait dire cette stabilité algérienne. Comme quoi ! Il suffit de deux petits communiqués pour rendre votre vie plus facile, moins sombre. Merci aux deux auteurs de ces communiqués. D'abord, le leader nord-coréen, Kim Jong-un. Ensuite, le Président syrien Bachar el-Assad. Ces deux «fils de» ont tenu à adresser des messages de félicitations à Abdekka suite à sa réélection pour un 4^e mandat. Ou à un 5^e, je ne sais plus, à vrai dire, je ne tiens plus les comptes depuis le 3^e mandat ! Qu'importe ! L'essentiel est là. Deux figures de la stabilité stable ont gratifié mon Président vénéré de communiqués dithyrambiques sur sa capacité à se maintenir au palais, les quatre roues du carrosse bien vissées au marbre. Avec Kim Jong-un et Bachar el-Assad comme certificat de labélisation de ta stabilité, faut bien se rendre à l'évidence : t'es blindé ! Ces deux-là, c'est comme les normes ISO machin chose dans le secteur industriel. C'est comme les étiquettes sur les appareils électroménagers attestant de ta conformité. Je ne sais pas vous, mais moi, depuis que j'ai endossé par... procuration les messages de félicitations du Nord-Coréen et du Syrien, je me sens plus apaisé, plus doux du collier. Comme un menhir qui serait là depuis la nuit des temps mais dont des maçons congénitalement anxieux raffermiraient tout de même les fondations avec du ciment. On ne sait jamais des fois que la terre se dérobe ! Là, indiscutablement, aux yeux du monde, aux yeux de la civilisation, des droits humains, du progrès, du dialogue, de la pluralité, de la polysémie, de l'ouverture sur l'autre, les deux communiqués de félicitations signés par Kim Jong-un et Bachar el-Assad nous placent dans le top 10 des démocraties ! En ne comptant pas la Corée du Nord, la Syrie et nous, il t'en reste donc 7 autres à trouver ! Ah ! Ben non ! Rectificatif ! Il ne t'en reste plus que 6 ! Eh oui ! J'apprends à l'instant que le Russe Poutine vient lui aussi d'adresser un message de félicitations à Boutef'. Je fume du thé et je reste éveillé, le cauchemar continue.

H. L.

Dimanche 27 avril 2014 :

POUSSE AVEC EUX !

La théorie de l'acte isolé commis en bande !

Par Hakim Laâlam

hlaalam@gmail.com
[@hakimlaalam](https://twitter.com/hakimlaalam)

Quel est le comble pour un mec qui n'arrête pas de taper sur le DRS ? C'est de s'acheter un appart' avenue de...

... La Grande Armée, à Paris !

Moi, l'acte isolé, je sais encore ce que c'est ! Par exemple, si j'ai une insomnie, que je décide de m'extirper de ma couette, d'aller seul comme un grand me faire un café dans ma cuisine, c'est un acte isolé, car je ne vais tout de même pas croiser, dans ma cuisine, cinq messieurs tous en train de se préparer un café au même moment. Sauf si on me cache des choses à la maison. Prenons un autre exemple, celui-ci ne me plaît pas trop finalement ! L'acte isolé, c'est de gamberger sur un truc à faire, d'y réfléchir à fond avec soi-même, de décider de son plein gré consentant de le faire, et d'y aller sans amener tout le quartier, voire la dechra entière. Voilà ce qu'est un acte isolé. Du moins, c'est ce que je croyais mordicus jusqu'à ce que le futur lauréat du Concours Lépine, Tayeb Belaïz, génial inventeur devant l'éternel, c'est-à-dire devant Abdekka, ne crée un concept totalement révolutionnaire et labellisé algérien pur jus : l'acte isolé commis par 5 personnes, au moins. L'acte isolé en bande organisée ! Ya Bouguelb ! Je ne sais pas si les chercheurs en neurologie et en transmission cognitive par ondes cérébrales se sont penchés sur la chose, mais à mon avis, ils devraient vite le faire, notamment en demandant le précieux concours du ministre de l'intérieur du système.

Car quoi ? Voilà que l'on découvre grâce à lui que 5 personnes au moins peuvent se lever le matin, chacune de son côté, chacune dans sa maison, sortir individuellement de ces maisons-là – logique puisque chacune d'elles en a une de maison – puis se diriger vers un lieu dit, sans s'être concertée avec les autres. Une fois sur place, les cinq, au moins, se mettent au même moment, en parfaite synchronisation, à commettre le même acte, à l'identique. Casser du manifestant et humilié de l'ado ! Voilà ! C'est l'acte isolé commis en bande, en réunion, à cinq, voire plus. C'est une avancée phénoménale dans le domaine scientifique. Ca ramène, entre autres, à une dimension totalement ridicule, riquiqui l'acte isolé commis par Boumaârafi contre feu Boudiaf. On se dit que Boumaârafi, c'est finalement un amateur. Il aurait pu commettre son acte isolé à plusieurs. Et ne pas se contenter de la seule complicité du rideau. Ce que j'en conclus de tout ça ? Oh ! pas grand-chose ! C'est juste que depuis que Belaïz m'a ouvert les yeux sur cette théorie de l'acte isolé à 5, j'évite d'avoir des insomnies. Ca me permet de sauter l'étape 1 de la chronique. Oui, revenez à la ligne 4. Souvenez-vous de ma cuisine, et de la possibilité d'y croiser 5 bonhommes en train de s'y préparer un café au même moment. Non merci ! Moi, je préfère commettre le seul acte isolé que je maîtrise encore : fumer du thé pour rester éveillé à ce cauchemar qui continue.

H. L.



Lundi 28 avril 2014 :

POUSSE AVEC EUX !

Ôte ta main de là !

Par Hakim Laâlam

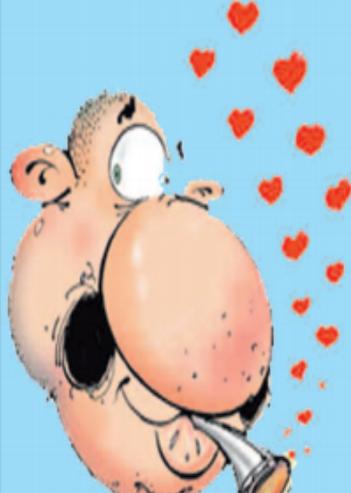
hlaalam@gmail.com
[@hakimlaalam](https://twitter.com/hakimlaalam)

Hollande a téléphoné à Abdekka pour le féliciter après sa réélection et lui réaffirmer que la France est favorable à une accélération de la coopération...

... médicale !

Je ne suis pas un exemple de religiosité ! Loin de là ! J'assume même mon côté « anticlérical militant ». Mais quand on assume, il faut tout assumer ! Assumer aussi, par exemple, ce côté paradoxalement mignon de l'Algérien qui se fout de l'imam à la première occasion, mais en même temps, qui ne peut passer devant un quignon de pain jeté au sol sans le ramasser, l'embrasser et le préserver dans un coin haut, loin des souillures. Nous sommes comme ça, élevés dans ce respect non pas d'une religion dogmatique, mais dans des fondamentaux humains. Il est des réflexes impossibles à censurer lorsqu'on a plus du demi-siècle au compteur de la vie. Si j'écoute la radio et que les programmes de musique rock sont interrompus par l'Adhan, je ne change pas de fréquences, comme tétanisé, j'attends la fin de l'appel à la prière pour ensuite me replonger dans Bruce Springsteen ! C'est ridicule, c'est infantile, personne ne peut m'obliger à mon âge à suivre ces rituels, je vous l'accorde, mais c'est comme ça ! Je m'y conforme parce que récipiendaire d'une éducation ancestrale que je perpétue, parfois à l'insu de mon plein gré. Pourquoi diable je vous raconte tout ça ? Parce qu'en ce moment précis, là, maintenant et dans les heures qui viennent, j'ai une pensée déjà émue, voire un pincement au cœur à l'évocation de la profanation à venir d'un objet que mes parents m'ont appris à respecter par-dessus tout, à sublimer. Bon ! Je dois bien l'avouer, moi, le mécréant, je n'ai pas suivi à la lettre les recommandations de mes Chibanis aujourd'hui sous terre. Mais en même temps, cet objet est là, dans mon intérieur. Il me suffit de le savoir ! Non pas que cela chamboule ma vie, ou que ça en conditionne son cours fondamentalement. Non ! Mais il est là ! Il m'est arrivé comme tout le monde de déménager souvent, surtout lors de la « décennie noire », j'ai dû alors, à chaque fois me séparer d'un tas de choses, par nécessité pratique, mais l'objet en question, je l'ai gardé toujours. Comme une sorte de talisman. Comme pour dire à mes parents, dans un dialogue entre le monde des vivants et celui des morts, « voyez ! Je ne suis pas le fils vertueux dont vous auriez peut-être rêvé, mais j'ai gardé l'objet précieusement, je l'ai mis à l'abri du temps et de ses vicissitudes, il m'est arrivé de le recoller, de le restaurer, et il est là ». Puérile complainte d'un fils non encore résolu dans son rapport à Dieu ? D'un quinquagénaire encore indécis sur des interrogations d'ados ? Non ! Juste assumer cette part de contradiction délicate que nous portons pour beaucoup d'entre nous Algériennes et Algériens par rapport à cet objet sacré. Et si j'en « parle » aujourd'hui, si je partage tout cela ce jour, c'est que cet objet, du moins le même objet, similaire, le Saint Coran va subir un outrage dans quelques heures, à peine. Une main va se poser dessus et jurer ! Sacrilège ! Oui ! Profanation même à mes yeux d'enfant devenu adulte et aujourd'hui dans sa deuxième moitié de vie. Le Coran doit être préservé ! Le Livre Saint ne doit pas être ainsi livré aux « mains incertaines ». Si ce n'est pas par religiosité, il faut le faire par respect à l'éducation que nous ont donnée, léguée nos parents. Ou juste par réflexe, comme on le ferait tous les jours avec le quignon de pain ramassé, embrassé, passé sur notre front et élevé au-dessus de la saleté des hommes. Je fume du thé et je reste éveillé, le cauchemar continue.

H. L.



Mardi 29 avril 2014 :

POUSSE AVEC EUX !

Le lundi du calvaire !

Par Hakim Laâlam

hlaalam@gmail.com
@hakimlaalam



Qu'est-ce qui va changer pour le 5^e mandat ? Oh ! Presque rien ! Derrière le fauteuil roulant, ils vont juste remplacer le médecin réanimateur par un...

... médecin légiste !

Je vanne quotidiennement sur Abdekka, son fauteuil, ses murmures et autres pains bénits pour les chroniqueurs d'humour et d'humeur. Je viens de le faire d'ailleurs dans l'exergue qui précède cette chronique. C'était avant de voir les images. Mais là, avec ces images de la prestation de serment de Boutef, je n'arrive pas à rire, à faire rire, à pasticher, à détourner, à traiter le sujet avec légèreté. Là, nous venons de franchir définitivement les portes de l'insupportable. Il faut d'ailleurs trouver d'autres mots que «insupportable» «intolérable» ou «indécent». Trop softs par rapport au spectacle de torture humaine qu'ont imposé ceux qui ont poussé le fauteuil là, sur cette estrade, face à ce magistrat. Cet homme a-t-il encore une famille qui l'aime, qui pense à le préserver, à l'accompagner dans son dernier chemin ? J'en doute, à voir et à revoir ces images du calvaire. Oui ! Voilà le terme que je cherche depuis tout à l'heure : calvaire ! Calvaire pour nous, certes. Mais depuis hier, je mesure le calvaire que ce grand malade doit endurer. Et que Sellal ne vienne surtout pas me ressortir sa théorie du sacrifice ! Nous ne sommes plus dans le sacrifice à l'occasion de cette prestation, mais dans le massacre. Son clan, son

entourage, son noyau, appelez ça comme vous voudrez, est en train d'exécuter ce monsieur déjà sur le point de s'éteindre. H'ram ! Et pas qu'en religion d'islam. H'ram ! Pêché dans toutes les religions de la terre, à commencer par la principale, la religion de l'amour humain qui, elle, n'a pas besoin de texte ni de livre sacrés et saints. Mais juste d'un cœur. Ont-ils encore un cœur tous ceux qui se réclament de la famille et du cercle intime de Abdekka ? Mon Dieu ! Mais que sont-ils en train de faire, de mijoter, de traficoter avec ce corps épuisé ? Dois-je accorder du crédit à la thèse qui affirme que cet entourage s'acharne ainsi sur lui afin de se préserver des retombées des différents scandales dans lesquels ils sont lourdement impliqués ? Si c'est le cas, j'en appelle aux derniers patriotes de cette Algérie. Dites-moi seulement : dans mon pays, qui a encore le pouvoir de dire, d'annoncer à cette «Hachya», à ce clan, à cette famille «si c'est votre avenir judiciaire qui vous pousse à cet acharnement sur votre patriarche, Ya Sidi Bess'mah ! Partez ! Nous passerons l'éponge cette fois. Partez Barko». Oui ! Partez et surtout, laissez cet homme qui a connu son heure de gloire enfin se reposer. Reposer ! Juste reposer en paix envers lui-même. Sans contrainte au corps, comme celle ignoble que vous venez de lui faire endurer en ce lundi du calvaire. Je fume du thé et je reste éveillé, le cauchemar continue.

H. L.

Mercredi 30 avril 2014 :

POUSSE AVEC EUX !

Attention Fafa, y a du laisser-aller !

Par Hakim Laâlam

hlaalam@gmail.com
@hakimlaalam



Syrie. Bachar el-Assad se présente à un nouveau mandat à la tête du pays. Mais il est fou ! Il n'a aucune chance sans...

... fauteuil roulant !

Là, on frise l'incident diplomatique avec la France ! Nous sommes en droit légitime de nous fâcher fort avec Paris. Je dirais même plus ! L'Algérie est victime d'une arnaque aux soins et à la remise en forme. Alors Fafa ! Comment ça se fait ? On t'envoie notre rais adoré pour le retaper afin qu'il puisse lire dix feuillets de son discours, et tu nous le renvoies avec juste assez de jus pour terminer péniblement six feuillets ? Eh non ! Ce n'est pas sérieux ! C'est d'autant moins sérieux que ton ministre de la Santé n'arrête pas de balancer des allusions perfides sur des ardoises de soins que nous aurions laissé traîner dans tes hôpitaux. Eh ! Oh ! Avant de réclamer ce genre de dus, il faut d'abord assurer la prestation. Ce n'est pourtant pas la mer à boire dix feuillets à murmurer ! Nous n'exigions même plus qu'il les lise à haute voix, qu'il y mette son emphase de naguère, qu'il ponctue chaque paragraphe d'un trait de finesse et d'une tournure de phrase savante. Rien de tout cela ! Juste chuintier dix feuillets ! Quand on voit ce qu'on a payé jusque-là et ce qui reste à payer comme douloureuse au Val-de-Grâce, et aux Invalides, c'est le minimum en retour, permettre à Boutef' d'aller au bout de ces dix malheureux feuillets. Non, là, vraiment, on

sent une baisse sensible dans la qualité de la prestation de santé. Une dégradation dans le niveau des soins qui confirme que la France vit des moments franchement difficiles, traverse une crise sans précédent. Je comprends parfaitement par ailleurs les problèmes énormes que rencontre le tandem Hollande-Valls pour économiser les fameux 50 milliards, mais en même temps, qu'y pouvons-nous, nous, Algériens ? Dans cette affaire, nous ne sommes que des clients ! On vous envoie le patient avec un contrat de performance clair et précis : tenir le temps d'une prestation de serment ! A tout casser une matinée vite expédiée. Nous vous aurions demandé de le recharger pour cinq nouvelles années, je comprendrais que votre médecine cale. Mais une matinée, Ya Aâdjaba ! Et là, je le sens, vous allez nous pousser à des décisions extrêmes. Rompre les relations ? Nooon ! Jamais de la vie ! D'accord, on est un peu fâchés, mais pas autant, pas jusqu'à nous priver de rendre visite à nos enfants dans vos écoles et universités. En fait, vous allez nous obliger à réellement réformer notre Constitution et à en abolir l'obligation pour le Président élu de prêter serment lui-même. Ca sera plus pratique. Pour le 5^e mandat. Et surtout pour le climat de bonne entente médicale entre vous et nous. Allez ! Sans rancune Fafa ! Je fume du thé et je reste éveillé, le cauchemar continue.

H. L.

Samedi 03 mai 2014 :

POUSSE AVEC EUX !

Par Hakim Laâlam

hlaalam@gmail.com
@hakimlaalam

Mercredi, tu vois Chelsea-Atletico de Madrid. Et jeudi, tu te tapes MCA-JSK. C'est comme de passer de...

... L'iPhone 5S au Nokia 3310 !

Il y a toujours des miracles, rue de la Bienfaisance !

J'allais pour gronder ma fille qui passe son examen de sixième dans quelques jours, trouvant qu'elle ne révisait pas assez, lorsque je me suis ravisé. Sur l'écran de mon micro, là, devant mes mirettes, en un clic, j'avais les dernières révélations du site Mondafrique sur les biens immobiliers en France de Saâdani, le très percutant SG du FLN. Non ! A cette lecture, je ne peux plus te sermonner ma fille. Je ne suis plus en mesure de le faire. Tout argumentaire en ce sens est désormais nul, non avvenu et non opérationnel. Va, toi, expliquer à une gamine de dix ans, qui sait lire et écrire, qui a un micro et qui surfe sur internet que le travail, c'est la réussite. Je ne me sens pas la force de lui rétorquer quoi que ce soit si elle me sort le contre-exemple parfait de la réussite classique et universelle, Saâdani ! Et d'abord, avant même d'entrer dans le détail de cette réussite miraculeuse, une parenthèse que je trouve délicieuse et que je partage avec vous : le principal bien immobilier du sieur se trouverait dans quelle rue de Paris ? Je vous le donne en mille ! Boulevard Victor Hugo ! Mon Dieu, le misérable ! La littérature universelle une nouvelle fois assassinée ! «Plus pire» comme dirait l'autre : les biens immobiliers du Drabki milliardaire seraient inscrits au nom d'une Société immobilière gérée par ses

enfants. Et là aussi, je vous le donne en dix mille. Quelle est l'adresse de cette SCI ? Rue de la Bienfaisance !!! Noooooon, je ne peux pas croire qu'il ne l'ait pas fait exprès de domicilier sa société rue de la Bienfaisance. Ah ! La bienfaisance ! La Dawla algérienne tellement bienfaisante et généreuse ! L'Algérie H'nina ! Et tu voudrais qu'il ne soutienne pas «à fond la caisse noire» le 4^e mandat, voire tous les mandats post-mortem de Abdekka ? Allons ! Allons ! Non seulement, il soutient, mais en plus, je comprends mieux pourquoi le dossier sur le repentir de la France coloniale traîne autant, fasse des croûtes dans les tiroirs du FLN qui est pourtant censé être le fer de lance revendicatif dans cette affaire. C'est d'autant plus compréhensible que la carte de résidence de dix ans, il va falloir la renouveler. Comme le mandat ! Et ça ose venir te bassiner la tête à longueur de meetings sur la nation fière, sur l'Algérie des hommes, sur la propriété, sur la Syada, la souveraineté du pays du million et demi de chouhada, et autres gavages d'oies que nous sommes devenus ! Finalement, et après moult «gambergeages», je vais tout de même gronder un peu ma fille. Pour qu'elle révise avant la sixième le 28 mai prochain. Oui ! Même si le modèle dominant n'est pas au savoir mais à la «derbouka miraculeuse» travaille, ma fille, bosse, mon cœur. Car ce pays aura besoin de gens pour animer des équivalents des sites Mondafrique en Algérie ! Je fume du thé et je reste éveillé, le cauchemar continue.

H. L.



Dimanche 04 mai 2014 :

POUSSE AVEC EUX !

Par Hakim Laâlam

hlaalam@gmail.com
@hakimlaalam

Le chanteur Khaled veut un 5^e mandat pour Abdekka.

Avec ou sans glaçons ?

Apartheid universitaire !

Imaginez la situation ! Vous êtes chez votre marchand de fruits et légumes. Vous achetez un kilo de tomates. Il vous sert. Il pèse. Et puis, dring ! Dring ! Son téléphone portable sonne. Son épouse l'appelle pour lui demander de ramener de la tomate à la maison. Il raccroche. Puis, s'excuse de vous laisser là juste cinq minutes, avec la promesse de revenir rapidement. Il sort de son échoppe. Se dirige vers un autre marchand de fruits et légumes, y achète de la tomate, revient vers vous et son magasin, termine de vous servir, encaisse son dû et vous souhaite la bonne journée. Voilà ! Grossièrement, schématiquement, c'est ce qui se passe avec Saâdani et tous nos dirigeants qui ont scolarisé leurs enfants dans des écoles et universités étrangères. Ils nous vendent à longueur de journée les performances du système éducatif algérien, mais envoient leurs rejetons étudier hors du pays. Qu'un privé, qu'un industriel bourré de tunes le fasse avec son argent, à la limite, c'est son droit le plus absolu. C'est son affaire. Son blé, il le gère comme il l'entend. Mais un responsable de l'Etat, un haut commis, un dirigeant politique de premier plan, le chef du parti majoritaire qui jure tout le temps que le FLN a révolutionné l'école algérienne depuis 1962 ? Ça ne se peut pas ! Ça ne devrait pas pouvoir se faire ! Quelle crédibilité peut encore avoir un ministre de l'Education ou des universités qui jacasserait à longueur de journée sur les avancées phénoménales de notre système éducatif, et qui ne piperait mot sur le taux astronomique de dirigeants algériens dont les enfants ont été exfiltrés loin, très loin de ce système-là, et placés dans des havres de savoir étrangers ? Aucune ! Pipeau ! Si Saâdani veut me convaincre qu'il travaille pour le bien de ce pays, que le parti qu'il dirige a le souci d'une Algérie connectée au savoir de pointe, qu'il rapatrie en urgence sa smala, qu'il ordonne à ses enfants de rentrer ici, chez nous et qu'il les inscrive aussitôt à Bab Ezzouar ou au Pôle universitaire d'El Oued ! Honnêtement, ça me rassurerait vachement de savoir que les enfants de Si Amar suivent des cours en Algérie. Je me dirais que, finalement, au fond, les choses ont tout de même évolué, que le niveau doit être bon, sinon correct sous nos cieux. Je serais surtout convaincu qu'il y a enfin adéquation entre le discours triomphaliste de Saâdani sur l'état de la Nation, la marche victorieuse de l'Algérie du savoir et la gestion de l'avenir universitaire de ses héritiers. Mes enfants assis côte à côte dans le même amphî, avec ceux de Si Amar, c'est un gage solide. J'accompagnerais alors les miens d'enfants tous les matins en chantant et en bénissant Dieu de nous avoir donné de tels dirigeants totalement impliqués ici. Et rien qu'ici ! En attendant que le marchand de fruits et légumes revienne de chez son concurrent d'à côté, avec les tomates demandées par son épouse, je fume du thé et je reste éveillé, le cauchemar continue.

H. L.



Lundi 05 mai 2014 :

POUSSE AVEC EUX !

La ligue des composteurs de la parole présidentielle !

Comment peut-on qualifier l'invitation officielle que vient de lancer Barack Obama à Abdekkha pour qu'il se rende à Washington ?

Par Hakim Laâlam

hlaalam@gmail.com
@hakimlaalam



Humour noir !

Ca semble les occuper à plein temps ! Là, encore, ces dernières heures, Tata Louisa y a joué ! Et annoncé publiquement son score. Quel score et quel jeu ? Celui de « qui passera combien de temps en tête-à-tête avec Abdekkha ? » ! La leader du PT a affirmé qu'elle avait discuté 30 minutes avec le chef de l'Etat, en marge de sa prestation de serment. Parenthèse à ce propos : voilà un Président capable de tchatcher une demi-heure avec une dame et incapable de lire dix p'tits feuillets de son discours, quelques minutes auparavant. Bizarre. Parenthèse fermée. Avant Tata, Ouyahia, sur un plateau télé servi chaud, avait révélé avoir eu l'insigne honneur de dialoguer avec Boutef' pendant près de 50 minutes. Et Sellal, quant à lui, ne rate pas une occasion pour nous jurer qu'il parle tous les jours avec le châtelain, au moins dix minutes, à chaque fois. Le jeu, c'est donc celui-là : compter le temps ! Celui de Boutef', bien sûr. Du coup, cette impression irréaliste. Celle de n'avoir plus du tout en face de nous des acteurs de la vie politique, des faiseurs d'opinion, des intervenants majeurs dans le projet de société

en cours, mais plutôt des « composteurs du temps de parole présidentielle » ! Des pointeuses de la durée variable du dialogue mené par le châtelain ou supposé comme tel. Ces composteurs sont pourtant comme vous et moi. Des humains. En apparence. Mais à l'intérieur, ils sont dotés, en plus, d'une horloge particulière, spéciale. Elle ne remplit qu'un seul office. Afficher à l'intention de l'opinion publique, qui souvent s'en contre-fiche d'ailleurs, les performances langagières et discursives du chef de l'Etat. Ce comptage et cet affichage sont censés finalement remplacer les bilans de santé. La durée de l'échange entre Abdelaziz 1er et ses composteurs agréés devient par la force des choses le générique de son état de santé, le curseur de sa capacité vraie ou fantasmée de gérer et de tenir son rang. Cela donne des scènes cocasses d'une sorte de marché à la criée : « Moi, j'ai discuté avec lui 30 minutes ! Qui dit mieux ? » « Ben... moi, je dis que je suis de 30 minutes ta mise, et que je relance de 40 minutes pour voir ! ». Poker ? Poker menteur ? Est-ce vraiment important de le savoir, de faire la différence ? L'essentiel n'est-il pas plutôt ailleurs ? Pas dans les cartes de ce jeu de chronométrage malsain, mais plutôt dans la durée de vie de chacun de ces joueurs autour de la table des bombances ? Je fume du thé et je reste éveillé, le cauchemar continue.

H. L.

Mardi 06 mai 2014 :

POUSSE AVEC EUX !

Il y a zéro et zéro !

Par Hakim Laâlam

hlaalam@gmail.com
@hakimlaalam



Comment résumer la carrière de Saâdani ? Oh ! De manière fort simple. De la carte du parti à la ...

...Carte de résidence !

Ainsi donc, il semblerait que les dossiers portant mention « corruption » auraient été retirés au DRS et confiés à la gendarmerie avec consigne ferme de tout redémarrer de zéro. Alors là, il faut faire très attention. Les gens, de manière légère, parfois farfelue, pensent qu'il n'existe qu'une seule espèce de zéro, un genre unique de zéro. Erreur ! Il y a zéro et zéro ! C'est pour cela qu'il faut nous entendre dès maintenant sur l'identité du zéro à partir duquel Abdekkha aurait demandé à la Gendarmerie nationale de reprendre les enquêtes. Il suffirait d'un malentendu sur ce zéro, sur sa spécificité, sur sa nature pour tout fausser, pour perturber les enquêtes, voire même mener les pandores sur de fausses pistes. Et ça, bien sûr, moi, vous, nous tous avons bien compris que Boutef' et son entourant entourage ne le veulent surtout pas. Surtout pas. Surtout pas. Oui, je l'écris trois fois de suite, des fois que certains auraient mal entendu. Ou mal lu. Ou lu avec les lunettes du voisin. Donc, il y a zéro et zéro. Tu peux ainsi aller à ton bureau d'enquêteur le matin, muni d'un ordre de mission sur lequel est mentionné à l'encre sympathique « le porteur dudit ordre de mission a pour tâche de reprendre de zéro son enquête. Prière aux autorités civiles et surtout pas militaires de ne pas lui prêter main-forte, ni faible, même pas main molle. » Dans ce cas de figure, l'enquêteur trouvera bien dans sa corbeille à papiers

les restes coupés menus des précédentes investigations qu'il devra reprendre de zéro. C'est là une des versions de la reprise à zéro. Mais, comme je l'écrivais plus haut, ce n'est pas la seule. Il y a aussi la version moins chargée. Plus dépouillée. Plus soft. Plus artistique. L'enquêteur, muni du même ordre de mission, arrive dans le même bureau, mais n'y trouve plus sa poubelle. Et donc, forcément, n'y trouve pas non plus les anciens rapports hachés menus. L'affaire alors se corse. Qui a dérobé la poubelle ? Une poubelle ne peut pas ainsi disparaître. Et la loi, même si elle est peu connue, n'oblige pas à déclencher le plan « disparition » ou à mettre en branle l'alerte « enlèvement » ou à enclencher le dispositif « Delphine » dans ce cas précis, celui de la disparition d'une poubelle. Nous sommes alors devant le vrai niveau zéro. Une variante dont l'Algérie est très fière, car n'étant pas du tout étrangère à sa création. Et comme l'Algérie est un pays plein de ressources, pas seulement minières d'ailleurs, on pourrait penser qu'elle ne s'enorgueillit que de ce zéro-là qui lui est tellement spécifique. Re-erreur ! Car sous le coude, bien caché, hyper sécurisé, l'Algérie dispose d'un autre zéro. Eh oui ! Dans cette version non encore connue du large public, l'enquêteur n'a même pas le temps de vérifier que la poubelle dans son bureau a disparu. En fait, il n'arrive jamais au bureau. Des gens jurent qu'ils l'ont aperçu fumant du thé quelque part, pour rester éveillé à ce cauchemar qui continue. Quels gens ? Je n'en sais rien ! Et de toutes les façons, je le saurai que je ne vous le dirai pas. Je n'ai pas envie de terminer dans une poubelle !

H. L.

2. *Le Soir d'Algérie*, la chronique : *Le Bonjour du « Soir »*

Jeudi 17 avril 2014 :

Le Bonjour du « Soir »

Le danger, c'est eux !

Cette police qui peine à arrêter l'effusion de sang et la banqueroute à Ghardaïa, devient subitement efficace quand il s'agit d'empêcher un sit-in pacifique de quelques militants de «Barakat». Pourtant, nous pensions que la leçon a été bien apprise puisque les dernières sorties des protestataires, tolérées malgré une forte présence des hommes en bleu, s'étaient déroulées dans le calme.

Mais c'est oublier que les dictateurs ne retiennent jamais la leçon. A écouter les discours des représentants de Tab Djenanou, j'ai l'impression d'entendre Gueddafi, Moubarak ou Ben Ali ! Tout y est : de la diabolisation des mouvements qui aspirent à la liberté et la démocratie aux menaces et insultes !

Je ne crois pas que le peuple algérien veuille installer le chaos dans son pays et les risques de dérapage sont minimes. L'impérialisme n'a aucun avantage à déstabiliser un pouvoir qui lui est acquis. Par contre, ce sont les discours de la haine émanant de cette brochette de serviteurs zélés du Raïs à vie ainsi que la répression à répétition qui peuvent enflammer la situation. Et si vous y ajoutez les mauvaises blagues de Sellal, les délires de Saâdani et les offenses de Benyounés, alors là, pas de doute : tout devient possible !

maamarfarah20@yahoo.fr

Samedi 19 avril 2014 :

Le Bonjour du « Soir »

Fin du cirque Amar & Amara

Quatre lettres que je n'ai pas vues depuis longtemps. Une sonnerie me réveille tôt ce vendredi et ces quatre lettres sur mon smartphone qui me rappellent que j'ai une tante :

- Alors, tu es satisfait ? Tout s'est passé comme tu l'as prévu avant de partir à Tichy en vacances ?
- Ah, Tichy ! Je finirai par planter ma tente là-bas ! Pas toi, tata, une tente de camping ! Tichy, c'est le bonheur ! Loin du cirque, de ses clowns et autres magiciens du dimanche ! Durant mon séjour, je n'ai pas vu une seule affiche électorale et les gens s'en foutaient royalement du vote !
- Donc, le vote...
- Il y a quand même deux nouveautés : la tortue a gagné comme prévu, mais... sans courir ! Ni marcher ! Il faut saluer les lièvres qui lui ont facilité la tâche. Et ils vont continuer à le jouer ce rôle en dénonçant la frauuuuuude ! Comme prévu ! La seconde est que s'il y a déstabilisation dans ce pays, ça ne pourrait venir que de Sellal, le Drabki et Benyounés. A eux trois, ces derniers sont pires que BHL et les cabinets sionistes ! Pires que l'impérialisme : si on les laissait blaguer et parler librement, c'est la guerre civile au bout d'une semaine !
- Il y a une dernière question, cher neveu : que vont devenir les lièvres ?
- Simple comme bonjour. Maintenant que les ouvriers démontent le chapiteau qui a servi au cirque Amar & Amara et que l'on a rangé le fauteuil roulant 4X4, maintenant que les affaires vont reprendre et que les règlements de comptes vont commencer, le préposé aux affaires des lièvres doit terminer sa mission. Il va les mettre au chaud en attendant 2019 ! Il faut qu'ils reviennent ! On leur offrira des miroirs trafiqués pour qu'ils continuent de croire qu'ils ne sont pas des lièvres car Big Brother en a besoin pour crédibiliser ses prochaines élections bidon !

maamarfarah20@yahoo.fr

Dimanche 20 avril 2014 :

Le Bonjour du «Soir»

Télé-poubelle

Pardon chers amis lecteurs! Durant longtemps, j'ai défendu l'émergence d'une télévision indépendante dans mon pays. Durant les longues années où j'animais la rubrique spécialisée dans la télévision par satellite, je vous citais en exemple toutes ces chaînes privées qui, partout dans le monde, faisaient de l'information libre à un moment où, justement, les canaux étatiques tentaient de s'acquitter honorablement de leur mission de service public. Chez nous, et alors que l'ENTV reste plus «unique» que jamais — et cette campagne électorale a levé les derniers doutes quant à sa supposée «neutralité» —, des chaînes privées dont on ne connaît pas exactement le statut, ni les moyens de financement, mais dont on saisit la ligne éditoriale aux premières diffusions, ont donné une image indigne de la longue lutte des journalistes algériens pour la liberté d'expression.

Jamais nous n'aurions pensé que des télévisions puissent être aussi géniales dans la manipulation ! Tout en affirmant ici que je ne défends pas M. Benflis, je prends la liberté de dire à mes lecteurs que je ne fais pas le même métier que ces gens-là !

Un jour, les satellites, alourdis par les mensonges et les mystifications, se détacheront de leur orbite et nous tomberont sur la tête !

maamarfarah20@yahoo.fr

Lundi 21 avril 2014 :

Le Bonjour du «Soir»

Raber, le journalisme de la vie

J'ai lu avec beaucoup d'émotion le texte dédié à la mémoire de «Moh Raber» qui vient de décéder à Alger (*Soir d'Algérie* du dimanche 20 avril). J'y ai retrouvé l'artiste, l'homme de cœur et de raison, l'infatigable coureur du marathon de la vie, la vraie, l'unique, celle qui ne peut se concevoir sans la chaleur des parents et des amis, sans les élans solidaires vers les démunis et les défavorisés, sans ces lueurs nocturnes qui vagabondent au-dessus des terrasses habillées de jasmin et de lilas et livrées aux maîtres de la musique populaire.

Je ne suis pas algérois de naissance mais le chaâbi, l'USMA et ces nombreux poètes de Bab-El-Oued, de Belcourt et de Pointe Pescade m'ont appris à adorer cette ville et Moh Raber en fait partie. Pourtant, je ne l'ai jamais fréquenté en dehors de la petite rédaction de *Match*, l'un des premiers quotidiens sportifs que j'ai eu l'honneur de diriger en 1992. En quelques jours, j'ai appris à respecter cet homme d'une modestie exemplaire et d'une ponctualité édifiante ! Plus tard, je découvrais sa passion pour le chaâbi et c'est lui qui se chargera d'inviter un groupe de la capitale à venir animer une soirée conviviale au siège du journal, à Draria. C'était juste avant l'assassinat de Boudiaf, juste avant le déchaînement de la haine meurtrière qui avala *Match*, devenu inutile au moment où l'activité sportive s'arrêtait partout dans le pays.

Hier, j'écrivais que je ne faisais pas le même métier que certains journalistes télé vendus. Aujourd'hui, je peux dire que le peu que je connaisse de feu Raber m'autorise à dire que nous avons partagé les mêmes passions, même si j'ai beaucoup à apprendre encore pour percer les mystères de Fontaine Fraîche et de l'insondable richesse du chaâbi, musique de la vie... Raber sera toujours vivant dans nos cœurs !

maamarfarah20@yahoo.fr

Mardi 22 avril 2014 :

*Le Bonjour du «Soir»***Les canaux de l'indignité**

Il n'y a pas longtemps, je suivais les informations sur une télévision tunisienne qui venait de chambouler ses programmes suite à un lâche attentat terroriste qui avait coûté la vie à trois militaires. C'était la principale information du jour. Elle tournait en boucle sur toutes les chaînes dont certaines diffusaient un bandeau noir en haut de l'écran. On pouvait voir les photos des trois martyrs, accompagnées de brefs C.V. pendant que Coran et musique martiale se relayaient. Les messages de condoléances pleuvaient de partout. Ces héros d'un jour, fauchés à la fleur de l'âge, eurent droit à des funérailles nationales imposantes.

J'ai vu aussi sur des chaînes françaises l'hommage rendu aux soldats tués par l'énigmatique Merah ou tombés sous les balles assassines des terroristes au Mali. Le chef de l'Etat en personne assistait soit aux funérailles soit à l'hommage solennel rendu par la Nation.

Onze braves djounoud de l' ANP viennent de périr dans un guet-apens tendu par les terroristes islamistes d'AQMI. Les télé diffuses chansons et danses, tout en relayant les images des supporters en liesse de «Matabch Djenanou». Sur l'Unique, l'info est noyée par les activités protocolaires et n'arrive qu'en milieu du journal. Ailleurs, pas la moindre trace d'un quelconque deuil. Voilà l'Algérie d'avril 2014... La dignité a déserté beaucoup de rédactions et il ne reste que la déplorable servilité des uns et la mortelle indifférence des autres...

maamarfarah@yahoo.fr

Samedi 26 avril 2014 :

*Le Bonjour du «Soir»***Allez ZDF, allez ! (*)**

Nous avons toujours défendu âprement notre droit – ainsi que celui des autres peuples – à pouvoir suivre les rencontres des équipes nationales gratuitement. A la veille de chaque manifestation où sont engagés les Verts, notre rubrique «Satellite» vous renseigne sur les astuces pour contourner la «loi» imposée par les forces de l'argent.

S'il semble que cette fois-ci les patrons de Bein Sport (ex-Al Jazeera Sports) aient pris les devants pour éviter que leurs programmes ne soient piratés, en imposant un démodulateur spécifique, une lueur d'espoir pointe cependant à l'horizon. Elle vient d'Allemagne, pays champion de la télévision libre ! ZDF-ARD ont acheté les droits du prochain Mondial et elles comptent le diffuser en clair. Ce n'est point une fantaisie dans un pays où la majorité des habitants reçoit les télévisions locales par satellite, et notamment via ASTRA (19 degrés Est). On imagine les chambardements et les énormes frais que nécessitera un codage des émissions. C'est pourquoi, et en dépit des terribles pressions des Qataris, il n'est pas exclu que nous puissions voir nos Verts sans payer les Qataris !

Le mot de la fin sera celui du président de ZDF qui a trouvé honteux qu'un pays qui ne s'est jamais qualifié en Coupe du monde et qui compte... un million d'habitants veuille imposer sa loi ! Mais il n'y a pas que la FIFA qui est complice. Lors de la Coupe du monde 2006, où nous n'étions même pas présents, le pouvoir algérien, grand ami des princes du Golfe, a fait ouvrir les bureaux de poste un vendredi pour écouler 200 000 cartes d'abonnement d'ART, en oubliant qu'à l'époque la presque totalité des démodulateurs en Algérie n'avait pas de... lecteur de cartes à puce !

maamarfarah20@yahoo.fr

(*) : La chaîne allemande diffuse les phases finales de la Champions League en clair.

Dimanche 27 avril 2014 :

Le Bonjour du «Soir»

Le hic !

ZDF/ARD subissent des pressions terribles pour trouver une solution aux «problèmes» posés par la diffusion satellitaire en clair de la prochaine Coupe du monde. Nous avons lu qu'il était question de limiter la diffusion à la TNT (télévision terrestre) afin de ne couvrir que le seul territoire allemand, mais on semble ignorer que la réception satellitaire directe a toujours la préférence de la majorité des Allemands qui ont leurs paraboles pointées sur Astra (19 degrés Est). Quelles possibilités reste-t-il donc à ZDF/ARD pour nous «empêcher», malgré elles, de voir les matches sur Astra ?

Crypter les programmes ? Impossible car on toucherait aux droits des téléspectateurs allemands. Et s'il est possible de le faire sur Hot-Bird, la chose est impensable sur Astra. Alors, dernier recours : réduire la P.I.R.E (aire de couverture au sol) du satellite Astra qui relaye les émissions du groupe public allemand. Le signal ne pourrait être reçu que sur le territoire allemand, avec quelques «pertes» dans les zones limitrophes. Ou alors, passer à un autre satellite Astra, toujours positionné à 19 degrés Est, mais dont le signal est moins fort.

Tant qu'il reste une seule possibilité de nous obliger à casquer pour voir nos capés, la FIFA et Bein ne reculeront devant rien ! Quand on sait que le découpage géographique se fait par langue et que nous sommes embarqués, malgré nous, dans l'espace «arabe», ne serait-il pas opportun de négocier des droits pour la langue amazighe ? Avec les télévisions du Maroc, de Libye et de Tunisie, nous pourrions obliger la FIFA à nous céder ces fameux droits satellitaires ! Mais, quand on veut faire plaisir aux amis du Golfe, on ne leur complique pas la vie avec... tamazight !

maamarfarah20@yahoo.fr

Lundi 28 avril 2014 :

Le Bonjour du «Soir»

Une derbouka qui cache l'orchestre

Je ne sais pas pourquoi l'on s'acharne sur le «pauvre» drabki qui serait propriétaire de deux résidences de luxe à Paris et dont un site Web a évalué la fortune à 300 millions d'euros déposés en France. Un drabki qui s'enrichit, c'est certes rare, mais ça arrive ! Il est vrai que la derbouka n'a pas le privilège de figurer parmi les instruments nobles de la musique, mais qui blâmera la légitime aspiration à grimper les marches de l'échelle sociale ?

C'est comme si l'on nous suggérait que les pianistes, les violonistes, les bassistes, les trompettistes, les batteurs et tant d'autres métiers de la grande musique de chez nous étaient des anges ! Et qu'ils ne sont pas propriétaires de résidences de luxe à Paris, à Genève et dans d'autres capitales huppées. Un récent sondage a classé les Algériens non résidents en France en quatrième position des propriétaires immobiliers à Paris, derrière les Chinois, les Russes et les Italiens ! Des biens qui se chiffrent certainement en milliards d'euros !

La dernière tentative de remplacer le chef d'orchestre ayant échoué, il ne nous reste qu'à espérer un petit faux pas — une fausse note, par exemple — d'un autre intermittent de la musique, dans le genre de Farid Bedjaoui, pour pouvoir espérer moraliser tout l'orchestre !

Mais tôt ou tard, ici grâce aux juges étrangers et à Interpol, ou là-haut devant le Grand Juge, ces violeurs de solfège auront tout le temps - l'éternité ! - pour méditer cette pensée du célèbre comique Charlie Chaplin : «J'aime bien les amis comme j'aime bien la musique : quand je suis d'humeur ; mais une telle liberté se paye parfois d'une certaine solitude.»

maamarfarah20@yahoo.fr

Mardi 29 avril 2014 :

*Le Bonjour du «Soir»***Ghardaïa-Tizi,
en passant
par Batna...**

Je n'aime pas revenir sur cette fichue campagne électorale d'autant plus que je l'ai sciemment ignorée car je savais, comme beaucoup, que les jeux étaient faits d'avance et que le seul suspense était de savoir si les lièvres allaient saborder l'opération en se retirant ou rester pour la crédibiliser. Avant de boycotter le vote, j'ai ainsi boycotté l'avant-vote en refusant de jouer au journaliste qui analyse, commente, prévoit, sonde, interviewe et trompe les lecteurs en laissant planer le plus petit doute quant à la réélection de «Matabch Djenanou».

Maintenant que cette fameuse campagne électorale s'est terminée et que le chapiteau du grand cirque a été démonté, nous voilà face à une situation nouvelle. Les Ouyahia, Sellal, Amar & Amara ont fait du beau travail en Kabylie : c'est la première fois que le MAK rassemble autant de monde et que le mot d'ordre «autodétermination» est affiché publiquement au cours d'une manifestation où je n'ai pas vu le moindre drapeau algérien ! Il est vrai que la «Débandade Band» a été aidée par des flics bastonneurs auxquels Ferhat Mehenni doit une fière chandelle ! Situation inédite au pays des Chaouis grâce au sieur Sellal dont les blagues sont pires que les armes de destruction massive. A Ghardaïa, par contre, tout s'est arrêté subitement, comme par miracle...

Il y a campagne et campagne et si je ne me fais pas comprendre, demandez au magicien qui éteint et allume les feux d'un simple geste de la main, de vous en dire davantage...

maamarfarah20@yahoo.fr

Mercredi 30 avril 2014 :

*Le Bonjour du «Soir»***Tristes sires**

Nous avons vu. Vous avez vu. Le monde a vu et s'interroge : «comment un homme qui éprouve toutes les peines du monde à lire quelques phrases, qui donne des signes de grande fatigue et qui n'arrive pas à avoir une mobilité et des réactions normales peut-il diriger le plus grand pays d'Afrique ?» Inutile d'aller plus loin ou de se perdre dans les dédales du labyrinthe politique et de ses circuits politiques.

Qu'elle semble dérisoire et pitoyable la quête de pouvoir lorsqu'elle s'impose par ce spectacle affligeant d'un homme épuisé et totalement sonné par l'alchimie des traitements de cheval ! Qu'ils sont tristes, ces femmes et ces hommes qui jouent la comédie et qui savent, qui voient mais se taisent ! Ces «cadres supérieurs» de la Nation qui écoutent religieusement l'hymne national, les yeux rivés sur un vieillard assoupi dans son fauteuil roulant !

Un moment, j'ai cru que j'étais au milieu de cette nomenclatura au regard triste et au portefeuille bien rempli ! Rapidement, j'ai remercié Dieu de ne pas en faire partie. Parce que je me suis vu en mauvaise posture, entouré de gardes du corps et de policiers, menotté et filant vers mon destin dans un fourgon cellulaire. Pourquoi ? Parce que quelque chose en moi, qui est la folie peut-être, m'aurait poussé à interrompre l'hymne national et à gueuler : «Libérez-le, libérez Si Abdelaziz ! Laissez-le partir et jouir d'une paisible retraite, loin de ces éreintantes obligations protocolaires qui vont l'achever ! Arrêtez votre hypocrisie intéressée ! Cet homme a droit à une convalescence apaisée et à des soins efficaces ! Arrêtez de le traîner et de l'exhiber dans vos cirques comme un butin de guerre, comme un alibi. Je respecte trop le passé de cet homme, son combat pour son pays et le tiers-monde, pour accepter que vous continuiez à bâtir vos gloires sur sa déchéance !»

maamarfarah20@yahoo.fr

Samedi 03 mai 2014 :

*Le Bonjour du «Soir»***Changements**

Le président de la République a tracé les grandes lignes de son programme politique pour l'année à venir. Il a promis d'approfondir les réformes et de lancer le chantier de la nouvelle Constitution.

S'agissant des réformes qui apporteront des changements positifs — promet-il —, on peut en avoir une idée avec la nomination de M. Sellal comme Premier ministre. Il succède à un certain Sellal qui occupait le même poste avant les élections présidentielles. Pour un changement, il est stupéfiant et promet beaucoup.

Autre preuve de l'esprit nouveau qui traduit le besoin impérieux de transformation et d'amélioration du fonctionnement démocratique des institutions : M. Ouyahia est chargé des consultations autour de la nouvelle Constitution. On ne sait pas grand-chose du parcours de M. Ouyahia mais tout indique qu'il apportera du sang neuf à la vie politique !

maamarfarah20@yahoo.fr

Dimanche 04 mai 2014 :

*Le Bonjour du «Soir»***Une Constitution, encore une !**

Nous ne comprenons pas pourquoi l'on donne tant d'importance à la Constitution. Voilà un texte qui peut être remis en cause du jour au lendemain par un nouveau président. Et l'actuel chef de l'Etat en sait quelque chose lui qui a hérité d'une Constitution unique dans le monde arabe par sa nature démocratique. «Elle ne me plaît pas, changez-la pour que je puisse disposer de plus de pouvoir», a-t-il ordonné en 2008 !

Auparavant, le FLN et le RND étaient tout fiers d'exhiber la Constitution de 1996 : «deux mandats, c'est la démocratie ! Deux mandats, c'est comme aux Etats-unis !» En 2008, les mêmes FLN et RND se ravaient : «C'est le peuple qui veut plus de mandats pour Bouteflika ! C'est ça la démocratie !»

Comme l'hirondelle du faux printemps, une Constitution démocratique n'annonce pas forcément la... démocratie !

maamarfarah20@yahoo.fr

Lundi 05 mai 2014 :

Le Bonjour du «Soir»

Pleure, Ben M'hidi...(*)

Saādani a été cité dans une louche affaire de gros sous et son nom restera à jamais lié à l'un des plus gros scandales de l'agriculture algérienne. Aujourd'hui qu'il est désigné à la tête du vieux et premier parti du pays, le FLN, je ne suis pourtant pas choqué ! Au contraire, je trouve que ces agissements à l'ombre des fortunes colossales qui se bâtissent dans l'opacité et la largesse des banques publiques, sont tout à fait logiques et c'est plutôt l'émergence de gens intègres, compétents et désintéressés à la tête des partis liés au pouvoir qui aurait constitué la grosse surprise.

Mais si l'on nous dit que Chakib Khelil a glissé par erreur dans les listes et les agendas, que répondra-t-on demain quand la question de savoir qui a permis aux gens à la réputation entachée d'accéder à de si hautes responsabilités? Bien sûr, personne ne répondra aujourd'hui et tout le monde acquiesce, à commencer par les moutons qui ont élu Saādani sur ordre venu d'en haut !

Mais demain, quand l'homme tombera, car ses tuteurs ne seront plus là, on en entendra des commentaires et on en verra des politiques «courageux» dénoncer violemment ces errements «irresponsables» !

Alors, messieurs, dites-le aujourd'hui ou taisez-vous à jamais !

maamarfarah20@yahoo.fr

() : Ce billet a été publié au mois d'août 2013 et je ne savais pas encore que le drabkl se baladait avec une carte de séjour française de 10 années et qu'il possédait de luxueux appartements parisiens sans justifier de la moindre activité en France ! Le cirque Amar algérien a les meilleurs prestidigitateurs du monde : ils mettent des dinars dans un sac, ici chez nous, et hop... abracadabra... vous les retrouvez sous forme de palaces en Europe et ailleurs !*

Mardi 06 mai 2014 :

Le Bonjour du «Soir»

Rebonjour, les Destruktors !

Le ministre de la destruction nationale suit attentivement le rapport de la journée : l'agriculture piétinée, l'industrie assassinée, l'école sinistrée, la justice prise en otage, l'hygiène trucidée, la culture sabordée, les libertés confisquées, les loisirs monopolisés, la politique dévoyée, le régionalisme réveillé, la corruption encouragée, le vol et la rapine généralisés, la gérontocratie installée, l'obscurantisme conforté, la jeunesse contrariée, la fuite des cadres entretenue, l'espoir étouffé... Catastrophique partout. C'est un bon bilan ! Les Destruktors Juniors sont félicités et la séance est levée.

Parfois, un Destruktor junior rate sa cible et son bilan devient positif. Le ministre de la destruction nationale entre alors dans une colère aveugle : «Sabordez ce truc qui marche, bande d'incapables! C'est une atteinte grave à notre plan d'importation de tout, tout, tout !» On voit alors des groupes entiers d'experts se pencher sur le dossier d'arrêter ce truc qui marche !

Après avoir tout détruit sur terre, les voilà maintenant qui s'attellent à massacrer le travail en mer : du poisson importé inonde nos marchés ! Les marins-pêcheurs pensaient qu'ils étaient à l'abri des tsunamis des Destruktors...

maamarfarah20@yahoo.fr

Mercredi 07 mai 2014 :

Le Bonjour du «Soir»

Un digne fils de la Casbah

Ce message, émanant de Mourad K., m'a ému. J'en livre ici de larges extraits. Sans commentaires.

«Bonjour Monsieur Farah,

Je ne peux m'empêcher de lire chaque matin votre billet si bien placé en première page du quotidien *Le Soir d'Algérie*. Je voudrais donc vous témoigner mon respect et ma profonde admiration pour les réflexions émouvantes dont vous nous gratifiez, et j'avoue que souvent j'ai les larmes aux yeux en vous lisant, je pleure pour mon pays (...)

J'ai 40 ans, fils d'Alger, fils d'un couple merveilleux de la Casbah, torturés par les soldats des sanguinaires Bigeard et Massu, petit-fils d'un boucher du marché Meissonier qui a légué toute sa fortune pour la réussite de la révolution algérienne et qui se retrouve aujourd'hui retranché à 99 ans dans un petit studio près de la mosquée Ketchaoua, et arrière-petit-fils d'un marchand de légumes de Djamaâ l'Ihoud. Bon nombre de ma famille, que Dieu ait leur âme, ont payé de leurs vies pour ce pays, sans chercher célébrité ni fortune,...ils doivent se retourner dans leurs tombes, Allah yathamhoum (...)

On nous a réduits à une sorte de vieux malades qui les regardent, avec la sérénité des mourants, faire leur cirque. Alors dites-moi Monsieur Farah, ou plutôt khouya Maâmar, quand est-ce qu'ils vont nous lâcher... ??? Qu'ils partent ailleurs profiter des sous qu'ils ont pillés et qu'ils s'empiffrent loin de nos yeux...»

maamarfarah20@yahoo.fr

Jeudi 08 mai 2014 :

Le Bonjour du «Soir»

La prémonition de Boussad Abdiche

Feu Boussad Abdiche, le talentueux billettiste d'*El Moudjahid*, ne limitait pas son art au seul encadré qui faisait sa réputation auprès des lecteurs; il en usait avec subtilité dans les discussions de tous les jours. Au boulot, au café, dans les longues promenades, ou tout simplement chez lui, à Bab-El-Oued, autour d'un repas chaud, il brillait souvent par ses sorties subtiles et étonnantes. Son humour corrosif nous aidait à mieux supporter les mille et une privations d'une époque où l'argent n'allait pas aussi facilement dans les poches des importateurs.

Un jour, et alors que nous étions en train de siroter un café au «Palma», il pesta contre les pénuries ! Tu sais, me dit-il, «s'ils le pouvaient, ils nous priveraient d'air et alors on sera obligé de faire la chaîne pour acheter de l'oxygène au Souk-El-Fellah !»

Boussad, tu rigolais certes mais ta prémonition vient de se réaliser en Chine : un milliardaire y vend de l'air pur en canettes !

maamarfarah20@yahoo.fr

Dimanche 11 mai 2014 :

Le Bonjour du «Soir»

Fausse cible et vraie dépendance

Mme Louisa Hanoune en veut terriblement au ministre du Commerce, lui reprochant de faire cavalier seul dans les discussions avec l'OMC. Elle a dit très haut que M. Benbada n'avait pas à engager l'Algérie dans une opération de «bradage de l'intérêt national». Evidemment, pour elle, le chef de l'Etat ne saurait être le commanditaire d'une telle mission. Ne l'a-t-elle pas déjà totalement blanchi après les privatisations sauvages de M. Temmar ?

Mais ne voilà-t-il pas que «Tab Djenanou» version 2014 promet de poursuivre et d'intensifier les efforts visant à faire entrer notre pays à l'OMC ! Alors, M^{me} Hanoune, persistez-vous à croire que M. Benbada agit à sa guise ? Comme vous le faites à la tête d'un parti dont on ne sait plus s'il est au sein de l'Alliance ou dans l'opposition mais dont on est sûr qu'il sera orphelin sans Bouteflika. Bien plus que le FLN et le RND !

maamarfarah20@yahoo.fr

Lundi 12 mai 2014 :

Le Bonjour du «Soir»

Je sais, ça ne se fait pas...

Aujourd'hui, je veux transgresser une règle d'or qui veut que le journaliste mette en sourdine ses problèmes personnels. L'armée coloniale a occupé notre maison familiale, entouré notre ferme de barbelés et de mines, tué nos vaches, détruit nos récoltes, éventré nos terres avec deux routes nationales. Sans aucune indemnisation ! L'administration algérienne a pris nos meilleurs lopins, des dizaines d'hectares, pour y édifier hôpital, logements, routes, école de gendarmerie, avec une indemnisation ridicule : 12 DA le mètre carré. Et parfois sans payer ! Chaque jour qui passe, nous voyons débarquer des ouvriers qui lancent de nouveaux chantiers, sans nous consulter ! Il y a des centaines d'hectares qui ne servent à rien autour de M'daourouch et notamment au sud de la ville. Mais, non ! La France et l'Algérie adorent les terres des Farah !

Il y a quelques semaines, un engin, dépêché par la direction des Postes de Souk-Ahras, est passé sur nos lopins, a brisé un petit trottoir privé, rompu une canalisation et détruit une passerelle, condamnant l'accès principal à notre demeure ! Il fallait faire vite pour la fibre optique. Quand ils se lancent dans les grands projets, leur regard porte certainement loin et ils ne peuvent voir les petits citoyens que nous sommes, ni entendre nos appels au secours.

Toutes mes excuses aux lecteurs. Mais qu'ils sachent que si j'étais cousin de Bouteflika ou ami de Sellal, je leur aurais épargné la lecture d'une si banale «lettre des lecteurs» en page Une de ce respectable journal !

maamarfarah20@yahoo.fr

Mardi 13 mai 2014 :

Le Bonjour du «Soir»

Réveillez l'Africain qui dort en vous !

Une embarcation qui chavire. Des morts. Des disparus. Tous des Noirs. Venu des fins fonds de l'Afrique, ils ont cru possible le rêve : atteindre le paradis au prix de lourds sacrifices financiers, d'efforts physiques surhumains et d'une folle espérance... L'océan ne pardonne pas et le rêve devient cauchemar.

C'est au cœur d'un autre océan qu'un groupe venu des mêmes pays a vécu l'enfer. Pas bleu cette fois-ci, mais blond comme les dunes. Ocre comme les roches sahariennes. Le chemin qui s'égare dans les immensités cendrées, sous un soleil qui vous perce de ses rayons de feu. La soif. La soif qui vous tue à petit feu... Encore des morts. Pas de disparus. Tous des Noirs. Venu d'un village de huttes où la vie ressemble à la mort.

Ainsi meurent les enfants des indépendances, dans leur folle tentative de rejoindre les pays de leurs anciens colonisateurs... Et ça fait mal. Mais ça fait encore plus mal de voir les Algériennes et les Algériens qu'on dit hospitaliers et non racistes, détourner les yeux à la vue de ces êtres squelettiques qui tendent leurs mains déchamées vers nous.

Et notre indifférence est pire que la mer et le désert. Elle ne tue pas ces femmes et ces enfants au bas de nos immeubles. Elle nous tue. Elle nous déshumanise et nous accable car il n'y a aucune fierté à tirer d'un comportement qui n'est pas très loin de celui des Européens d'extrême droite, racistes et intolérants, qui ne veulent pas de nous chez eux ! Agissons tous ensemble pour tendre une main fraternelle à ces rescapés de l'enfer afin de leur montrer le chemin d'un autre paradis : celui de nos cœurs fraternels et généreux, qui les persuadera peut-être que l'éden commence et s'arrête ici... En Afrique !

maamarfarah20@yahoo.fr

Mercredi 14 mai 2014 :

Le Bonjour du 'Soir'

Jusqu'où ira la presse «caniveau» ?

Que peut-on dire aux pères fondateurs de la presse algérienne révolutionnaire ? Que peut-on dire à ces hommes qui, le fusil dans une main et la plume dans l'autre, ont lutté inlassablement pour donner naissance à une presse humaniste, progressiste, tolérante, nourrie des valeurs républicaines qui ont longtemps guidé ses pas dans le tumulte des violences et des remises en question. Que pourrait-on dire à ces géants s'ils venaient à lire certains torchons de la presse algérienne actuelle où tout ce qu'ils nous ont enseigné a disparu pour laisser place à l'insulte, l'invective, l'abject, le racisme ordinaire, l'intolérance. Les immigrés africains seraient responsables de la propagation du sida chez nous ! Et comme cela ne suffisait pas, voilà que cette presse caniveau se double de chaînes télé encouragées par le pouvoir qui les utilise pour faire sa propagande. Et les insanités, jusque-là seulement écrites, deviennent des images et des sons qui puent la manipulation et transforment le journaliste en petit soldat d'une guerre menée par les officines qui investissent notre métier avec force !

Nous ne pouvons nous cacher derrière un quelconque corporatisme pour ignorer ces dépassements intolérables. Heureusement que nous avons connu une autre époque où les Africains étaient fiers de l'Algérie ! Ils y venaient comme des amis et des frères privilégiés... Et nos journaux, qu'on accable de tous les maux aujourd'hui, ont su maintenir cette ligne de conduite morale irréprochable et cette solidarité à toute épreuve que nous avons héritées de nos prédécesseurs.

Alors, aux pères fondateurs de la presse algérienne révolutionnaire, nous dirons : «pardon !»

maamarfarah20@yahoo.fr

Jeudi 15 mai 2014 :

Samedi 17 mai 2014 :

*Le Bonjour du "Soir"***Pour qui roule
«Amnesty» ?**

Amnesty n'a pas vu les soldats américains débarquer à Bagdad pour y accomplir l'un des génocides les plus marquants de l'histoire contemporaine. Des preuves préfabriquées et un pognon fou pour le complexe militaro-industriel qui a besoin d'une guerre tous les dix ans pour vendre ses engins de la mort. Les savants de la plus illustre université arabe furent froidement assassinés et tout un pays mis à genoux. Pour rien. Ou si, pour qu'Israël dorme tranquille. Amnesty n'a pas pour vocation de déranger les Américains. Ni les Français pour ce qu'ils ont fait de la Libye. Ou, plus proche de nous, de la Syrie. Pourtant, ce sont des officiels français qui reconnaissent désormais que leur pays a aidé les terroristes contre Damas.

Amnesty ne voit pas les atrocités commises par les hors-la-loi sanguinaires qui veulent anéantir nos nations. Amnesty est malheureuse parce que l'armée populaire et les forces patriotiques ont sauvé la République et l'Etat-Nation. Cette organisation est désarçonnée par l'arrêt du sinistre "printemps" -concocté dans les laboratoires sionistes- aux portes de notre pays ! C'est comme le Tribunal international de La Haye. Les Américains ne le reconnaissent pas et ce qui lui reste à faire, c'est de s'occuper des Soudanais et des Rwandais. Ou des Syriens ! Les généraux américains, la CIA, ne tuent pas. Ils font du cinéma et ni Amnesty, ni le tribunal bidon de l'impérialisme n'ont pour vocation de s'immiscer dans le travail d'Hollywood.

Mais il est un autre cinéma, spécialité de certains titres algériens, qui me désarçonne : on tire à boulets rouges sur Amnesty quand elle critique l'Algérie et on la cite en grand quand elle "tombe" sur le Maroc ! Faut savoir...

maamarfarah20@yahoo.fr

*Le Bonjour du «Soir»***Coucou, revoilà
le lièvre !**

Grand moment de télévision jeudi soir : l'apparition d'un lièvre en plein JT de l'Unique ! Je me suis pincé, frotté les yeux : oui, c'est bien un lièvre ! D'habitude, ces habiles coureurs n'apparaissent que lors de la grande course autorisée, contrôlée et garantie par le pouvoir et qui ne dure que 21 jours. Leur mission : se relayer pour accompagner le super gagnant qui est toujours le même. Sans leur participation active, il n'y a pas de course...

La compétition est devenue monotone. Alors, pour mettre un peu de piment dans cette course, et voir si le gagnant peut gagner même en restant chez lui, on a fait courir les lièvres sans la... tortue ! Ça aurait pu être palpitant, sauf que tout le monde connaissait le résultat à l'avance, hormis, bien sûr, les lièvres ! Et là, il y a énigme : alors que 37 millions d'Algériens - moins les membres de leurs fans clubs- savent qu'ils n'ont aucune chance, les lièvres persistent et signent encore une fois !

D'habitude, dès qu'ils arrivent en ordre dispersé derrière la tortue — en fait, cette dernière vient de gagner sans franchir la ligne d'arrivée —, un préposé aux lièvres les regroupe avant de les emmener dans un dortoir où ils hiberneront jusqu'à la prochaine course... Voilà pourquoi nous étions étonnés de voir ce lièvre jeudi passé ! Il a un peu maigri mais il semblait résigné. On dit que, lors de l'hibernation, on branche leurs cerveaux sur un puissant ordinateur qui a pour mission de les rendre moins offensifs... Et de leur incruster le chiffre «2019» dans la tête afin de les préparer pour la prochaine grande course. Vous verrez que ça marchera très bien : ils seront encore là et, le plus beau, ils y croiront à nouveau !

maamarfarah20@yahoo.fr

Dimanche 18 mai 2014 :

*Le Bonjour du «Soir»***Un billet TVB !^(*)**

Un satisfecit quand même au milieu de nos coups de gueule à répétition. Allez, deux satisfactions même pour le prix d'une seule !

1. L'épisode dramatique de Gao est encore présent dans les esprits. Alors que les islamistes armés étaient sur le point d'envahir la ville, nos diplomates ne reçurent aucun ordre d'évacuation et la suite, vous la connaissez... Vendredi, le ministère des AE a réagi avec promptitude et efficacité pour prévenir tout attentat ou enlèvement contre nos diplomates accrédités à Tripoli. Un bon point pour les services de M. Lamamra et le renseignement algérien.

2. Un sondage effectué par l'UE donne la majorité des Algériens heureux. Et c'est la tranche 18-24 ans qui exprime le plus sa satisfaction de vivre ici. A cela probablement deux raisons. Primo, c'est une génération dont la petite enfance a été marquée par le climat de terreur imposé par les terroristes. Normal qu'elle se sente bien dans sa peau avec le retour de la paix. Secundo, ces jeunes ne sont pas heureux dans l'absolu. Ils ne le sont que parce qu'ils ne vivent pas sous la guerre comme en Syrie ou dans un pays déstabilisé comme la Libye. Voire dans des pays étouffés économiquement comme l'Egypte ou la Tunisie. Ou en baisant les mains des seigneurs comme au Maroc.

Sacrés jeunes ! Heureux sans travail permanent, sans cinémas, sans loisirs, sans voyages... Heureux simplement parce qu'il n'y a pas de bombes sur leurs têtes et qu'ils ne sont pas parqués dans les camps de réfugiés, voilà une conception un peu particulière du bonheur. S'ils avaient connu l'Algérie du travail et de l'espoir que nous avons connue, s'ils avaient pu vivre dans la tolérance, la fraternité et la solidarité comme nous, ils se seraient certainement fait une autre idée du bonheur. Mais bon, ne donnent-ils pas raison finalement à saint Augustin (Le bonheur, c'est savoir jouir de ce que l'on possède) ?

maamarfarah20@yahoo.fr

* Tout Va Bien

Lundi 19 mai 2014 :

*Le Bonjour du «Soir»***Interview express de M^{me} Bengnina**

M. F. : Parlez-nous de votre métier.

M^{me} Bengnina : Nous étudions la vie des lièvres et surtout leur mutation en période post-compétition. Nos lièvres sont les meilleurs !

M. F. : Que voulez-vous dire ?

M^{me} B. : Ils manifestent de l'engouement pour le rôle qu'on leur fait jouer. J'ai vu des lièvres qu'on a dû traîner de force vers les champs de course.

M. F. : Vous voulez dire que nos lièvres donnent toute sa valeur à la course...

M^{me} B. : Oui, c'est ça. Ils ne trichent pas puisqu'ils ont été programmés pour y croire jusqu'au bout ! D'ailleurs, ils jouent tellement bien leur rôle que, parfois, on panique dans le camp de la tortue. Mais les préposés aux lièvres rassurent tout le monde : ils ne gagneront pas ! Ils donnent juste l'impression qu'ils vont l'emporter. Ça fait partie du jeu.

M. F. : Quel est votre plus mauvais souvenir ?

M^{me} B. : L'année 1999. Un bogue dans la machine d'hibernation a totalement changé la programmation des lièvres. Une catastrophe qui a fait le tour des amphithéâtres de la cité des sciences lapines ! Tous les lièvres avaient refusé de courir ! Notre science venait de subir, ce jour-là, un échec retentissant ! Mais, depuis, nous avons corrigé le bogue et les lièvres viennent par dizaines chez un certain Medelci connu pour son célèbre refrain : «Adieu jolie Gao».

M. F. : Vos projets ?

M^{me} B. : Probablement retirer la hase qui, au lieu de manifester la soif de vaincre, dévoile une troublante complicité avec la tortue !

maamarfarah20@yahoo.fr

Mardi 20 mai 2014 :

*Le Bonjour du «Soir»***Échec mais jamais mat !**

En 2008, M. Bouteflika criait du haut de la tribune du Palais des Nations : «Nous avons échoué !» Il critiquait notamment la manière dont ont été menées les fameuses «réformes» et le grand virage ultralibéral qu'ils ont fait prendre à notre économie, virage accentué par les privatisations sauvages de M. Temmar. Nous pensions alors que les plus hautes autorités du pays avaient mesuré l'étendue du désastre et qu'elles allaient prendre des décisions salutaires pour relancer l'appareil industriel productif et réduire les importations.

Ce pays a tout pour devenir une grande puissance économique : des matières premières rêvées par beaucoup de pays, de l'argent qui dort dans les banques américaines, une jeunesse dynamique et qui ne demande qu'à travailler ! Au lieu de cela, c'est plutôt la facture d'importation qui augmente et le seul ministre qui a pris des décisions courageuses pour remettre la grande industrie algérienne sur les rails a été viré au moment où il allait passer à l'action. Je veux parler de M. Cherif Rahmani qui, la veille de son éviction, me téléphonait : «Après 30 années d'abandon et de cafouillage, l'industrie va renaître et prospérer !» Je sais, on va occulter le fond du problème et me répondre : «ce ministre a des biens en Europe...»

Moi je dis : «Puisqu'ils ont tous des biens, autant signaler ceux qui font quelque chose de positif pour leur pays» Quant à nous qui n'avons rien du tout en Europe, ni ailleurs, il nous reste à espérer que M. Bouchouareb – lui aussi, etc. – ne brade pas le peu qui reste de nos usines, garde la règle des 51/49 et s'inspire du travail de son prédécesseur.

Sinon, nous risquons d'entendre encore Tab Djenanou clamer en 2018 : «Nous avons échoué !» Et ce sera encore plus pathétique quand il le dira d'une voie enrouée et de son fauteuil roulant...

maamarfarah20@yahoo.fr

Mercredi 21 mai 2014 :

*Le Bonjour du 'Soir'***V comme voté, comme volé...**

Le titre me paraît totalement dingue : «Wilaya d'Alger : pas de logement pour les gens qui n'ont pas volé». Bon sang de bonsoir ! Certes, tout est possible dans ce pays, mais quand même ! Je sais que ceux qui ont volé ont déjà de superbes demeures ici et ailleurs et des sommes colossales en dollars dans les banques. Pourquoi donc leur proposer des logements sociaux ?

Non, ça n'a pas de sens ! C'est comme la hase qui ne se bat pas pour gagner mais cautionne la tortue ! C'est comme cette limitation de mandats présidentiels qui devient un symbole de la démocratie alors qu'on nous disait : la démocratie, c'est le peuple qui choisit et le peuple veut plus de deux mandats pour Bouteflika ! C'est comme ces deux gars qu'on condamne pour attroupement alors que toute l'Algérie s'attroupe entre deux prières. Oui, deux paisibles jeunes qui doivent expliquer leur emploi du temps et détailler leurs appels téléphoniques alors que les fins limiers qui les ont harcelés ont oublié de saisir le calepin de Chakib Khelil ou de fouiller le portable de Farid Bedjaoui.

Tiens ! Et pour revenir à cette histoire de logements, si j'étais à la place de Chakib ou Farid, je demanderais tout de suite une habitation à la wilaya d'Alger... Mes yeux reviennent au titre... Re-bon sang de re-bonsoir ! Dans le titre, il n'y a pas «volé», mais «voté» ! Le dingue, c'est moi ! Je relis : "Wilaya d'Alger : pas de logements pour les gens qui n'ont pas voté". Et, à l'instant même, je découvre une nouvelle info : la wilaya d'Alger recule et n'exige plus de cartes de vote pour les acquéreurs de logements». Ouf !

maamarfarah20@yahoo.fr

Jeudi 22 mai 2014 :

*Le Bonjour du «Soir»***Plus nigauds que nous, tu meurs...**

A-t-on besoin de gaspiller nos devises dans l'achat de bière étrangère alors que nos voisins raffolent des bières algériennes ? Et l'orange ? Cette orange gonflée comme un ballon, inodore, fade et sèche ! Nos agrumes sont pourtant connus pour leur chair juteuse et leur goût sucré ! Et la mayonnaise de Dubaï ? Et les fèves écrasées égyptiennes ?

Mais la palme revient aux carottes râpées de Tunisie ! On doit certainement nous prendre pour de bonnes poires car, il y a quelques années, de sublimes affairistes ont ramené de ce même pays des... figues de Barbarie en barquettes ! Un de ces quatre, nos pauvres devises serviront à acheter, au prix fort, des produits que nous aurions vendus pour pas cher !

Dans le temps, nos devises étaient protégées par des hommes intègres et jaloux de leur pays, qui les consacraient à la construction d'usines et au plein-emploi. Nous faisons certes la chaîne pour quelques produits dans les Souk El Fellah et pour ceux qui trouvent que ça va mieux maintenant, je dirai qu'il n'y a aucune fierté à tirer de ces supérettes bourrées de produits importés ! Et vouloir aller à l'OMC dans ces conditions, c'est comme aiguiser le couteau avec lequel on sera égorgé !

maamarfarah20@yahoo.fr

Samedi 24 mai 2014 :

*Le Bonjour du «Soir»***Liberté à la maghrébine**

Un Tunisien dit à un Algérien :

- Nous sommes plus libres que vous ! Nous pouvons manifester, dire ce que nous voulons...

- Nous aussi !

- Nous crions «Président, dégage !» en plein cours Bourguiba ! Pouvez-vous en faire autant ?

- Absolument ! Regarde et écoute bien...

L'Algérien dévale la rue Didouche en courant et en criant : «Merzougui, dégage !» Le Tunisien a disparu. Plus tard, il le rencontre dans un café :

- Alors ? Tu as vu ? Nous aussi, nous sommes libres. Mais au fait, pourquoi tu as pris la clé des champs dès que je me suis mis à manifester ?

- C'est, parce que, au fond, je sais que vous n'êtes pas libres. La police aurait pu nous prendre pour des militants de Barakat, comme elle l'a fait avec un autre Tunisien. Et ta «liberté» m'aurait coûté un mois de prison ferme et six avec sursis !

L'Algérien ne dit rien. Il boit son café calmement et, au moment de quitter le café, s'adresse enfin au Tunisien :

- Je te quitte ici. Je te signale que le Tunisien n'était pas seul en taule. Il y avait avec lui un Algérien qui a eu le même tarif. Donc, bye-bye...

- Alors, et la liberté en Algérie ?

- Une exoplanète est une planète située en-dehors du système solaire. Cette définition est étendue aux «planètes errantes», c'est-à-dire n'étant liées par la gravité à aucune étoile, et qui seraient peut-être même plus nombreuses que les planètes au sens traditionnel.

maamarfarah20@yahoo.fr

Dimanche 25 mai 2014 :

*Le Bonjour du «Soir»***L'exoplanète expliquée aux néophytes**

C'est Tata, furieuse au téléphone : «C'est quoi cette histoire d'exoplanète ?» Comment expliquer à ma tante chérie que je reprenais simplement un jeu que nous avons l'habitude de déclencher, avec mon ami Kamel Djaïder, dès qu'une oreille curieuse se rapprochait de nous ? C'est le jeu de l'absurde. Tu dis n'importe quoi et ton ami répond avec un autre sujet et ainsi de suite.

C'était dans un établissement de la rue Amirouche. Un gars s'était mis à nous espionner. Le signal fut donné :

- Les étudiantes volontaires ont refusé le chalet de la Chiffa offert par le wali !

- Mais non ! On pense que les douleurs du bas du dos proviennent des reins. Il s'agit de la colonne vertébrale !

- C'est ça ! Ils ont enfin trouvé la boîte noire de l'avion crashé.

- Je ne crois pas que cette nouvelle organisation du temps scolaire sera utile.

- Bien dit ! Dans son milieu naturel, l'espérance de vie d'un panda dépasse rarement les 20 ans.

Le gars n'en pouvait plus. Il se rapprocha encore plus et nous lança : «Quoi ? Il y a un avion plein d'étudiantes volontaires et de pandas qui s'est crashé sur le chalet de la Chiffa ?»

Nous le regardâmes sans broncher mais d'un air qui voulait dire : «Maboul, tu parles de quoi ?» Une autre fois, c'était dans un bus. Djaïder évoqua le classico MCA-JSK. Je répondis que les Russes n'enverront jamais un astronaute sur la Lune. Et ainsi de suite. Le gars descendit au prochain arrêt et cria : «Vous êtes fous !»

Voilà un moyen de vous débarrasser des oreilles curieuses. Mais, attention, pas de sujets politiques et pas de Tunisien avec vous. Cela pourrait vous coûter 6 mois de prison avec sursis.

maamarfarah20@yahoo.fr

Mardi 27 mai 2014 :

*Le Bonjour du «Soir»***La hase, l'OMC et Tab Djenanou**

Des lecteurs me demandent d'enquêter sur la disparition de la hase. A propos de hase, je signale à certains lecteurs qu'il s'agit de la femelle du lièvre. A propos de lièvres, je vous fais remarquer que la prochaine fois qu'il vous sera possible de les entendre à la télévision, ce sera en 2019. A propos de 2019, je vous signale que ce sera, en principe, l'année où la ville d'Azazga aura son métro et où Da Moh le bipeur continuera de s'opposer à la pénétrante de l'autoroute vers Béjaïa dans l'espoir d'avoir une bonne indemnisation.

A propos d'indemnisation, je crois que l'Etat ne paye pas correctement les citoyens. A propos de citoyens, je crois que la majorité d'entre eux est contre l'entrée de l'Algérie à l'OMC. A propos d'OMC, il est certain que la hase n'en veut pas. A propos de hase, l'honnêteté m'oblige à reconnaître qu'il est difficile de savoir ce qu'elle fait maintenant que Benbada n'est plus là et que Tab Djenanou ordonne à Benyounès d'aller vite à l'OMC.

maamarfarah20@yahoo.fr

3. *El Watan*, la chronique : *Point Zéro*

Dimanche 01 juin 2014 :

POINT ZÉRO*Les juges en détention préventive* Par Chawki Amari

Ces justices se croisent et s'évitent, laissant des trous bien pensés dans les filets, ce qui permet aux gros poissons de ne pas finir dans une poêle. Pendant que le procès Khalifa se déroulait en Algérie, Khalifa était en Angleterre. Maintenant qu'il est en Algérie, son procès s'ouvre demain en France. Logiquement, dès qu'il sera en France, son procès s'ouvrira en Angleterre, ou mieux, dès qu'il sera à Ibiza, l'Algérie le rejugera à Blida. Le problème n'est pourtant pas Khalifa lui-même, banal oublieux de la réglementation comme le sont les fils de. Mais dans le cas de la justice algérienne, elle aime expliquer à l'accusé qu'il va être jugé en lui montrant la porte d'embarquement. On a ouvert un dossier Khalifa quand celui-ci est parti, une affaire Chakib Khelil dès qu'il est retourné aux USA et à plus haut niveau, Chadli avait ouvert un procès contre Bouteflika quand celui-ci était en Suisse. Et devant tant de dilapidations, il est même

probable que le Président et son frère soient jugés quand ils rentreront chez eux, dans quelque pays féodal. C'est d'ailleurs ce même Président, qui 15 ans après, a encore promis une réforme de la justice. Mais à aucun moment, lui ou son équipe, son staff de pousseurs de chaises et de spécialistes en sono, n'ont parlé de la séparation des pouvoirs judiciaire et exécutif, base de la démocratie. Ils ne sont pas fous, contrairement à tous ceux qui croient que le régime peut se transformer par maturation historique et/ou qui pensent pouvoir le changer de l'extérieur par la pression. Il n'y a rien à faire ? Si, revoir *Le Parrain*, *Scarface* ou *La petite maison dans la prairie* et réaliser que la seule méthode est l'argent, les armes ou la violence, qu'elle soit organisée ou désorganisée. Les trois sont très présents en Algérie, un peu de patience donc. Comme dit le proverbe bambara : «*Toute chose a une fin, sauf les bananes, qui en possèdent deux.*»

Lundi 02 juin 2014 :

POINT ZÉRO*Psychologie du virus (I)*

Par Chawki Amari

Après l'Ebola, la toute récente épidémie de méningite et les derniers coronavirus de La Mecque, l'Algérie réalise qu'elle fait face à des virus mortels. Et ce ne sont pas des démocrates de rue ou des militants des droits de l'homme, autant de virus féroce combattus par la médecine officielle et le chef de service infectiologie, le docteur Hamel. Sauf que, c'est une question de point de vue, pour un virus, le virus c'est l'anti-virus. Dans ce combat mortel qui se joue dans un corps plus ou moins sain, qui est l'un et qui est l'autre ? Il faut en revenir aux définitions, un virus est une entité biologique qui ne peut vivre seul ou se reproduire, et a besoin d'une cellule hôte dont il utilise les ressources pour se multiplier. Chacun peut faire l'expérience et imaginer Saadani, Ouyahia, Bouteflika et son frère sur une île déserte, ils seront incapables de trouver de l'énergie car dans cette expérience, il est interdit de faire

passer des tuyaux de Hassi Messaoud. Ils seront tout aussi incapables de se reproduire puisque leur méthode de multiplication se fait par la force et la contamination. Ce qui n'est pas le cas d'une association de militants des droits de l'homme qui pourra se reproduire, étant jeune et mixte, et ayant appris à gagner de l'argent en travaillant. Maintenant que le virus est identifié, comment le combattre ? Kaspersky refusant toujours de venir pour des raisons de sécurité et Pasteur, mort en France, le problème se réglera tout seul. Car une fois la cellule infectée, le virus la détruit et en utilise une autre, jusqu'à la disparition de toutes les cellules. Plus de cellules, plus de virus. Oui, effectivement, cela suppose la destruction du pays. Justement, Sellal vient d'annoncer devant l'APN qu'il n'y aura plus de pétrole en 2030. Finalement, il n'y avait pas besoin d'expérience pour identifier le virus, il suffisait d'écouter le Premier ministre.

Jeudi 05 juin 2014 :

POINT ZÉRO*Sous le voile des femmes, les femmes*

Par Chawki Amari

Notre maison est de verre», avait expliqué en son temps le Président quand il parlait encore. Du verre peut-être mais du verre fumé, car à l'heure de Google Earth, des satellites qui se bousculent sur l'orbite géostationnaire comme s'ils étaient sur la rue Didouche à midi et des caméras numériques embarquées partout, y compris dans les machines à laver, il est toujours aussi difficile de filmer l'Algérie. Il faut des autorisations et même avec, les milliers de policiers déployés se presseront pour imposer une autre autorisation, celle du commissariat du quartier et de la gendarmerie pour les zones rurales, voire celle de Amar Saadani, puisque le colonel Fawzi est en vacances. C'est le syndrome du hidjab, vrai-faux voile censé cacher les formes et que seul le mari ou l'amant peut retirer pour apprécier la réalité. Après l'affaire du jeune de Tizi Ouzou arrêté par la police pour avoir fait circuler une vidéo montrant la sauvage répression qui

s'était abattue sur des marcheurs, c'est à Ghardaïa qu'un quadragénaire, qui avait diffusé une vidéo montrant des policiers en train de piller un magasin, vient d'être arrêté pour «outrage à corps constitué» et «trouble à l'ordre public». Peine encourue, 3 ans de prison ferme, le voile, obligation obligée pour celles qui se sentent obligées, devient obligatoire sur l'objectif et seul l'amant ou le mari a le droit de filmer la jolie créature nue sous son cache. Qui ? Hamel et ses caméras de surveillance, les télévisions plus ou moins agréées en caméras baissées et surtout l'ENTV, avec un budget de 12 milliards de dinars, dont 4,5 octroyés par l'Etat mais qui ne couvrent même pas la masse salariale estimée à plus de 6 milliards de dinars. C'est le moment de le rappeler encore, tout comme l'image n'est plus sacrée, le hidjab n'est pas une obligation religieuse. C'est une simple tradition, comme le couscous. Les tagliatelles, c'est bon aussi.

Dimanche 08 juin 2014 :

POINT ZÉRO*L'Algérie est le plus grand pays d'Algérie*

Par Chawki Amari

Selon une étude, le kilomètre aérien algérien est le plus cher au monde, autour de 0,14 euro, alors que le kérosène, celui-là même qui grève le budget des vols, est l'un des moins chers au monde. Sur terre, ce n'est pas mieux, le kilomètre d'autoroute évalué sur la A1, l'autoroute Est-Ouest, est aussi l'un des plus chers au monde alors que le bitume et le goudron, produits dérivés du pétrole, y sont moins chers. Quelles explications à ces absurdités économiques ? Pour le transport aérien, il s'agit surtout de renflouer les caisses d'Air Algérie, société non solvable du fait d'une énorme masse salariale de cadres enfants d'apparatchiks qui ne travaillent pas, de billets gratuits offerts à tout le monde et de l'obligation pour toutes les compagnies de s'aligner sur ses prix. Pour la terre, il s'agit principalement de corruption, de surfacturation et d'incompétences, qui ont largement affecté le budget initial.

Heureusement, l'Algérie détient d'autres records, celui du pays le plus grand d'Afrique, qui importe le plus de blé au monde, qui fraude le mieux les élections, qui a (presque) la plus grande mosquée et celui qui a le président le plus malade de la planète. Heureusement, l'Algérie possède l'avocat le plus cher au monde, tel que présenté au procès de Khalifa qui se tient actuellement à Paris. Le frère de Bouteflika, l'autre, Abdelghani, aurait ainsi bénéficié d'un appartement dans un quartier luxueux de Paris en sa qualité de conseiller juridique auprès de la compagnie. Pays de superlatifs, de superprésident, de superman, de superwoman et de superavocat, l'Algérie excelle dans le trop. Pour les autres, qui ont si peu, si les airs sont si chers et les routes si onéreuses, que faire ? La mer. Les harraga ont tout compris. Sauf que quand ils partent et s'installent, ils aiment bien revenir en Algérie en été, ou pour le Ramadhan. Impossible d'échapper à Air Algérie.

Lundi 09 juin 2014 :

POINT ZÉRO

La mystique du chiffre 7

Par Chawki Amari

Comment se faire croire qu'on avance en faisant du surplace ? C'est le principe du tapis roulant qui bouge tout seul, fait du bruit et donne l'illusion à celui qui est dessus qu'il va quelque part. Le Premier ministre, Sellal, le sait et il n'a pas de prérogatives importantes, n'importe quel wali peut lui tenir tête et ses circulaires qui atterrissent un peu partout dans la terrifiante administration servent souvent à faire des avions en papier les jours d'ennui. A son troisième gouvernement qu'il forme, comment peut-il décider de générer un 7% de croissance et faire entrer l'Algérie dans le club des pays émergents ? La fascination mystérieuse pour le chiffre 7 est une vieille histoire, depuis l'Egypte antique où il était symbole de vie éternelle par le cycle de l'étoile Sirius (identifiée à Isis) lié à la durée de l'embaumement des momies (voir rubrique «président»). Des 7 branches du chandelier juif, chiffre de l'achèvement, à la durée de la création pour les chrétiens

(7 jours) et des 7 cieux pour l'islam jusqu'aux 7 couleurs de l'arc-en-ciel ou les 7 merveilles du monde dont le gouvernement Sellal ne fait pas partie. Car l'économie est politique et n'est pas une incantation mystique. Le chiffre 3, du trio satanique corruption, bureaucratie et sous-développement, est encore bien installé, liant subtilement le bureaucrate travaillant pour le corrompu en bloquant les dynamiques pour que celles-ci soient sources d'enrichissement personnel et de sous-développement collectif. Dans l'état actuel des choses, avec une corruption affichée et non dénoncée, les 7% de croissance annoncés par Sellal sont au mieux une promesse post-électorale ou une prière aux dieux de la numérologie, voire une blague, ce qui est la spécialité du Premier ministre qui accomplit merveilleusement sa mission dans ce domaine. Il y a effectivement 7% de chances pour que Sellal arrive à appliquer le programme.

Mardi 10 juin 2014 :

POINT ZÉRO

La coupe de cheveux du monde de football

Par Chawki Amari

A l'origine, la femme, c'est d'abord les cheveux. Longues crinières interminables incarnant la féminité et objets de diverses légendes des quatre coins du monde. Les temps ont changé, les coiffeurs ont fait fortune et la Terre est ronde, il n'y a donc plus de coins. Tout le monde aura remarqué cet engouement des hommes pour leurs cheveux, particulièrement les sportifs, rivalisant d'audace dans des coupes de plus en plus complexes. Deux jours avant le début de la Coupe du monde de football, chacun aura aussi noté qu'en Algérie, alors que les Algériennes sont encore forcées de se couvrir d'un voile pour ne pas montrer leurs cheveux, les mâles dominants que sont les Algériens s'éclatent dans ce domaine. C'est l'autre coupe qui se joue, exclusivement masculine comme le football, celle des cheveux, compétition ouverte et sans règles précises pour la coupe la plus surprenante. Celle qui demande le plus d'heures d'entretien et de séances régulières chez le coiffeur

par une inversion des rôles, les femmes, asexuées, n'ayant plus de cheveux. Pour les zoologistes indifférents au football, sport d'hominoïdes agressifs, il s'agit à première vue d'une parade de paons, de danses nuptiales rehaussées de plumes pour conquérir les femelles entassées dans leurs cages AADL. Sauf qu'à y voir de plus près, ces nouvelles coupes de cheveux sont plus proches des reptiles et il devient fréquent de croiser des iguanes dans les rues, des lézards et même des dinosaures marchant sur deux pattes. Ce retour du jurassique devrait interpeller les pouvoirs publics, mais surtout les paléontologues. Et si, finalement, l'énigme de la disparition des dinosaures était liée au gel ? Pas le froid mais le gel, cette étrange matière que les jeunes mettent sur leurs cheveux pour sculpter des formes darwiniennes. C'est une blague, bien sûr. Tout comme la Coupe du monde de football féminin. Qui n'intéresse personne. Pas même les femmes.

Mercredi 11 juin 2014 :

POINT ZÉRO

Le feu et la paille

Par Chawki Amari

Un vainqueur d'un combat, bataille ou guerre, ne peut avoir peur puisque, justement, il a gagné. La peur, ce diffus sentiment d'insécurité, devrait passer de l'autre côté, celui du vaincu, submergé par la défaite et envahi par la crainte devant la puissance victorieuse. Alors pourquoi avoir peur de cette conférence pour une transition démocratique ? Après l'hôtel Hilton qui a refusé de l'accueillir, c'est le Mazafran qui aurait subi des pressions. La rencontre a finalement eu lieu, mais qui sont les commanditaires de ces pressions ? La DGSN étant occupée à arrêter des smartphones et le DRS n'existant plus, c'est donc la Présidence. Le Président n'existant plus, c'est donc le frère. Mais pourquoi avoir peur alors que le Président a officiellement été réélu à plus de 80% et le FLN est le parti majoritaire du pays ? Peur de quoi ? Des islamistes présents à la conférence alors que le discours officiel les réhabilite et les habilite à faire de la

politique, prévoyant même une amnistie totale de tous les crimes terroristes ?

Heureusement, il y a un proverbe algérien qui l'explique : «*N'a peur du feu que celui qui a de la paille dans le ventre.*» Traduit en termes politiques, il signifie que seul celui qui n'est pas solide a peur de la moindre contestation qui risque de le faire disparaître. Oui, mais pour avoir de la paille dans le ventre, il faut bien la manger. Comment Bouteflika en est-il arrivé à manger de la paille ? La pauvreté pendant sa traversée du désert ou le fait d'avoir été installé et réinstallé par la force et l'argent et non pas avec le consentement de la population ? C'est une énigme qui en rejoint une autre, l'insistance des autocrates, seuls à penser que seule l'autocratie permet de rester tout seul autocrate. Oui, on pourrait revenir sur M. Sellal, l'homme de paille, qui a encore récemment parlé de la liberté de rassemblement. Il parlait sûrement des chevaux.

Jeudi 12 juin 2014 :

POINT ZÉRO

Un puzzle diabolique

Par Chawki Amari

Ce n'est pas un jeu parce qu'il n'a rien d'amusant. Plutôt un casse-tête parce qu'il casse les têtes de millions de personnes depuis des décennies. L'Algérie ressemble aux pièces d'un puzzle géant qui auraient été jetées et éparpillées sur le plus grand pays d'Afrique et de la Méditerranée. En dehors de ces milliers de personnes qui ne savent pas précisément ce qu'elles font sur ce territoire, peu sont réellement à leur place, tout le travail étant de rassembler les pièces pour reconstituer le puzzle et former une image homogène. Un problème d'articulation et de représentation où dans les rouages les plus sensibles sont installées les mauvaises personnes, qui n'ont pas l'intention d'en bouger. Des corrompus notoires sont à la tête d'importantes institutions pendant que d'honnêtes et compétents hauts fonctionnaires sont marginalisés. Des voyous président à la destinée collective pendant que des savants et de brillants cadres sont écartés. Les journaux les moins

professionnels sont les plus vendus et les intellectuels les plus pointus sont les moins écoutés, rayés des articulations médiatiques. Des affairistes sont aux commandes de l'économie, alors que des économistes de renommée internationale sont exilés, des joueurs à fort potentiel sont inconnus, des écrivains sont jetés aux ordures et des analphabètes sont députés, des vieillards sourds sénateurs et des milliardaires peu recommandables ministres. Comment tout remettre à sa place et terminer enfin ce puzzle complexe ? Vaste chantier, à commencer par le Président, qui serait plus à sa place dans une maison de retraite en Floride, Saadani dans une salle des fêtes et Ouyahia dans la caserne qu'il n'aurait jamais dû quitter. L'objectif ? Retrouver les bonnes pièces et les mettre à leur place. Sauf que c'est encore plus compliqué, des pièces du puzzle ont même été volées. Bon courage pour la reconstitution. Non, pas la Constitution.

Dimanche 15 juin 2014 :

POINT ZÉRO*J moins 3 Le fennec sort de son terrier*

Par Chawki Amari

Aone, two, three jours avant le premier match de l'Algérie en Coupe du monde contre les Diables rouges belges, la crainte et la ferveur s'installent, et même les émeutiers se sont calmés. Il ne s'agit que de football bien sûr mais cette coupe, qui rassemble théoriquement les meilleures équipes de la planète, est une représentation mondiale et ce n'est pas par hasard si ce sont les grandes nations qui gagnent. Seul pays arabe et unique nation berbère représentée au Mondial de cette année, l'Algérie hésitera encore entre victoire et défaite, matchs nuls ou nullissimes, simple participation symbolique ou exploit. De ce point de vue là, elle ne peut donc pas faire pire, encore moins finir comme il y a 4 ans en Coupe du monde sur l'idée du peu glorieux Saâdane, où l'essentiel était de ne pas encaisser trop de buts et d'éviter l'humiliation, ne pas penser à gagner mais plutôt prier pour ne pas perdre trop, attitude frileuse à l'échelle footballistique comme à

une échelle plus large. En 2010, à la dernière et peu glorieuse Coupe du monde, l'Algérie de Saâdane a joué 3 matchs, en a perdu 2 et fait un triste match nul, sans générer en 4 heures et demie de sport la moindre occasion, encore moins un spectacle footballistique à l'algérienne. Cantonnée en défense comme s'il s'agissait de parer une attaque de l'OTAN, l'Algérie de 2010 n'avait pas marqué un seul but, endormie par le neuroleptique Saâdane. Pour 2014, avec un entraîneur qui a lui-même été attaquant, l'équipe passera-t-elle le cap de la simple figuration et ressemblera-t-elle à l'Algérie cette année ? Entre l'ambition d'être un grand pays ou simplement un importateur de spaghettis, entre l'attaque et la défense, entre l'efficacité et le manque d'objectifs. D'ailleurs il serait peut-être temps de changer de mascotte. Le fennec, même s'il est malin, est un animal très craintif et la peur n'amène rien de bon. Un référendum ?

Lundi 16 juin 2014 :

POINT ZÉRO*J moins 1, l'exigence nationale*

Par Chawki Amari

Demander beaucoup pour obtenir peu ou demander peu pour obtenir beaucoup ? Dans la liste des exigences des 32 pays qualifiés pour la Coupe du monde, chaque équipe y est allée de sa spécificité. La Suisse a demandé une connexion haut débit pour internet, le Japon un jacuzzi par chambre, la France du gel douche et l'Equateur des bananes équatoriennes tous les jours. L'Algérie ? Rien d'extraordinaire, des plats halal et un exemplaire du Coran dans chaque chambre. C'est tout ? Oui, on ne sait pas ce qu'a demandé Raouraoua, peut-être un milliard supplémentaire dans son compte, mais l'exigence de l'équipe de football reste moins haute que l'exigence de toute une nation. Quelle est-elle ? Gagner évidemment et non pas seulement participer, comme cette équipe de l'armée algérienne qui va participer au défilé français du 14 juillet, symbolique qui fait déjà jaser. Mais face à la Belgique, premier match, que demander aux

Souris vertes qui vont affronter les Diables rouges ? Une victoire ou un nul ? Marquer ou ne pas encaisser ? Et pour la suite ? Si l'Algérie savait truquer les matchs internationaux comme elle sait si bien frauder ses élections, nul doute qu'elle arriverait en finale. Demander peu ? En réalité, il y aurait une seule exigence selon les spécialistes, marquer au moins un but contre la Belgique car l'équipe algérienne est en passe de détenir le record du monde de temps passé en Coupe du monde sans marquer de but. Détenue actuellement par la Bolivie, 517 minutes sans but inscrit aux phases finales de la Coupe du monde, ce record risque d'être battu par l'Algérie. Si elle ne marque pas avant la 36^e minute du match contre la Belgique, elle détiendra ce triste trophée de l'inefficacité, démarré par Saadane Lexomil en 1986 et poursuivi en 2010, 5 rencontres sans marquer un seul but. On ne sait pas ce que prend Halilhodzic, mais espérons que c'est au moins de la cocaïne.

Mardi 17 juin 2014 :

POINT ZÉRO

J, le jour du diable

Par Chawki Amari

Un petit sac précieusement serré sous le bras avec à l'intérieur des amulettes, des versets du Coran, des gris-gris et autres trouvailles technologiques. Lors de la dernière Coupe du monde de 2010, l'entraîneur Saâdane ne quittait jamais ce sac, même lors des matchs, convaincu que tout se joue sur le paranormal, invoquant des forces cosmiques extérieures au football. C'était il y a quatre ans, et aujourd'hui, les Souris vertes affrontent les Diables rouges de la Belgique pour leur premier match et tout comme Saâdane avait quitté la dernière Coupe du monde au premier tour sans avoir inscrit de but, tout porte à croire que les incantations, rokiate et autres sortilèges ne seront pas d'une grande utilité. Il va falloir jouer au football, attaquer, prendre des risques et développer son propre jeu, fait d'intelligence et d'audace et de passes courtes, et tourner le dos à ses défauts, comme celui de jouer au puritain en faisant semblant

de combattre le diable, au point où des groupes de jeunes purs comptent interdire les maillots de plage cet été. Question qualificative, les filles vont-elles nager cet été et l'équipe nationale fera-t-elle de bons matchs ? Ce qui est sûr est que l'Algérie n'a jamais franchi le premier tour en 3 qualifications à la Coupe du monde, contrairement à plusieurs nations africaines ou asiatiques, mal cotées au départ. Face à ses propres démons, l'Algérie devra aussi effacer cet autre record international qu'elle détient, celui de l'expulsion la plus rapide. Il n'a en effet fallu que 14 minutes et 29 secondes à Ghezal, entré en seconde mi-temps contre la Slovénie en 2010, pour récolter un carton rouge, record de l'histoire de la Coupe du monde. Impuissance, ou énervement ? Pour ce match contre les Belges, il faudra bien un jour affronter son diable interne et entrer enfin dans le monde moderne. Après Saâdane le superstitieux, Halilhodzic l'exorciste ?

Mercredi 18 juin 2014 :

POINT ZÉRO

J plus 1, l'exorcisme

Par Chawki Amari

Pour son premier match, l'Algérie a fait un petit honneur à ses fans et réfuté la théorie, étant classée 22^e mondiale par la FIFA alors que la Belgique est à la 11^e place, juste après l'Italie et l'Angleterre, soit le double. La Belgique vivant en Europe et 1 euro équivalant aujourd'hui à 158 dinars malgré l'audacieux programme présidentiel de développement, on peut même dire que l'Algérie a gagné en convertissant au marché parallèle. C'est probablement grâce au Premier ministre Sellal et à la nouvelle feuille de route du gouvernement qui se poursuit après l'autoroute Est-Ouest, le métro d'Alger et les 100 millions de logements. Si la mauvaise nouvelle est évidemment l'attaque, montrant encore une équipe crispée sans aucune imagination offensive, entièrement cantonnée en défense comme une famille Bouteflika et des attaquants aussi lourds et maladroits que l'administration algérienne, elle aura mis fin à une série noire entamée en 1986 par

Saâdane Lexomil. En marquant un but avant la 36^e minute, elle échappait au triste record de la Bolivie avec la plus longue durée sur une pelouse de la Coupe du monde sans inscrire de but. La joie aura été de courte durée, un but, un seul, petit, contre le cours du jeu, les Diables rouges ayant dominé toute la partie, mais c'est peut-être l'essentiel, pour exorciser le mal d'une équipe peureuse qui ne sait plus ce que veut dire l'offensive. Entre l'ancienne génération de footballeurs qui n'avaient aucun complexe, prenant des risques, orientés vers l'attaque et tous formés en Algérie alors que 17 des sélectionnés de l'actuelle équipe sont nés en France et y ont grandi, il y a tout un monde. C'est d'ailleurs le bilan de ce début de Mondial, l'Algérie n'a pas gagné un match en Coupe du monde depuis 28 ans, contre aucune équipe, petite ou grande. C'est donc la faute à Ali Kafi, Zeroual et Bouteflika. Mais le deuxième au moins a démissionné.

Jeudi 19 juin 2014 :

POINT ZÉRO*J + 2, la défense nationale*

Par Chawki Amari

Déçus par la mollesse de l'attaque des Fennecs, les Brésiliens de Belo Horizonte ont vainement attendu la spécialité footballistique algérienne, l'envahissement du terrain. Il n'a pas eu lieu, même les supporters sont restés en défense. Halilhodzic, ex-attaquant de pointe, aurait dû pousser son équipe vers l'offensive, il n'en a rien été et le syndrome de la frilosité aura joué, avec une défaite qui pourra être plus lourde face à la virevoltante Corée. Trop de défense tue l'attaque et le plus grand pays d'Afrique et de la Méditerranée, l'Algérie, reste un pays craintif, cantonné en défense avec le plus gros budget militaire de la région, 9e importateur d'armes au monde à l'image de ce tout récent contrat signé en pleine Coupe du monde, 2,7 milliards de dollars de blindés allemands. Surarmée, pourquoi l'Algérie n'attaque-t-elle pas ? Pourquoi n'envoie-t-elle pas ses blindés ou un discret commando récupérer les otages algériens

prisonniers à Gao depuis plus de deux ans ? Paranoïaque et suspicieux comme une femme trompée, le système de défense national aura privé le pays de tous ses atouts offensifs, dans le domaine de l'économie et de la diplomatie mais aussi dans la lutte antiterroriste, où ce sont les groupes qui attaquent, l'armée ripostant par des opérations en contre. S'il est inscrit que l'armée n'intervient qu'en cas de légitime défense et jamais à l'extérieur, pourquoi alors ce budget faramineux, supérieur à celui de la santé, alors que le terrorisme est présent depuis plus de 20 ans ? Non, on imagine très mal le corpulent Gaïd Salah, avec ses 74 ans mais beaucoup plus en kilos, jouer l'avant-centre pour marquer des buts, ou tous ces généraux milliardaires passer à l'attaque avant le dîner. Pays puissant mais impuissant, terre immense avec des dirigeants si petits. La meilleure défense, c'est l'attaque. En football comme sur le terrain militaire ou géostratégique.

Dimanche 22 juin 2014 :

POINT ZÉRO*J+5, la Corée, oui, mais laquelle ?*

Par Chawki Amari

Pour son deuxième match, l'Algérie affronte aujourd'hui ce que l'on appelle un «petit pays», même si ce qualificatif n'a plus cours en football, sauf peut-être pour des équipes comme l'Iran, le Honduras, le Cameroun ou l'Algérie, à propos de laquelle certains experts ont expliqué qu'elle n'avait pas le niveau international. Ce qui est probablement vrai au vu du premier match, où 11 joueurs sans aile étaient cantonnés en défense comme un groupe de castors attaqués au fusil par des chasseurs, à croire que Saâdane Lexomil a laissé de profondes marques dans la personnalité footballistique nationale. Ce deuxième match n'est donc absolument pas facile, la Corée ayant été plusieurs fois qualifiée en phase finale, atteint les huitièmes de finale et même les demi-finales en Coupe du monde alors que l'engouement pour le football y est très récent. Comment expliquer ces succès aussi rapides ? Le tigre peut-être, animal mascotte du pays, ayant disparu de la

péninsule mais réintroduit dans les années 1980, capable de manger du fennec au petit-déjeuner et d'engloutir beaucoup plus de viande en un repas que Hadj Raouraoua en commissions occultes. En réalité, la Corée du Sud est un bel exemple de nation qui a réussi. Dragon asiatique, petite démocratie de moins de 100 000 km², soit l'équivalent d'une wilaya algérienne, mais 12^e puissance économique mondiale sans ressource naturelle et qui ne truque pas ses élections. L'Algérie d'ailleurs ressemble beaucoup plus à la Corée du Nord, autocratie féodale et familiale, fermée comme un bourek, et ce n'est pas un hasard si ce pays justement a décidé de supporter l'Algérie pour embêter la Corée du Sud avec qui elle a des rapports détestables. On est donc bien entourés. La Corée du Nord supporte l'Algérie, qui supporte le poids de son immobilisme. Résultat, l'Algérie gagne 20 à zéro contre la Corée du Sud. 20 ans de retard, bien sûr.

Lundi 23 juin 2014 :

POINT ZÉRO

Un deuxième tour ?

Par Chawki Amari

Il reste encore un match et – comme le suspense à la veille d'une élection présidentielle où nombreux étaient ceux qui pensaient à un deuxième tour entre la vieille garde, représentée par Bouteflika et frères, et la jeune attaque symbolisée par Benflis et son réseau – l'Algérie retient son souffle.

Peut-être un deuxième tour et des huitièmes de finale, enfin, pour l'équipe algérienne qui aura fourni un très beau match et réconcilié tout le pays avec l'offensive, l'attaque, le désir, la technique et l'élégance. L'espoir est permis, aucun wali, chef de daïra ou ministre de l'Intérieur ne sera au Brésil pour casser la dynamique enclenchée et bloquer tout changement. Du coup, on se met à penser à lui, le Président du premier tour, élu à 80%, assis sur son fauteuil roulant, seul dans une résidence médicalisée loin d'Alger, devant un écran aussi plat que son programme de développement pour ce nouveau mandat. Avec sa télécommande pour droitiers, que doit-il se dire, lui le champion de la défense regroupée, de l'immobilisme, du

bridage et du manque d'ambition. Personne ne le sait vraiment, pas même son frère, mais on peut penser que si l'Algérie se qualifie pour le deuxième tour, c'est un peu grâce à lui et pas à Benflis. Si l'Algérie est éliminée au profit de la Russie, ce sera la faute à Halilhodzic qui, lui, fera probablement porter la responsabilité à ses joueurs qui, eux, invoqueront le destin, la malchance ou les calculs du roi de l'univers. Mais dans ces événements croisés, l'essentiel est que Saadane Lexomil soit oublié, en attendant la disqualification de tous les empêchés de jouer normalement, dans tous les domaines.

PS : cet article a été rédigé à la mi-temps, à 3 à 0, pour des impératifs de bouclage. Que s'est-il passé ensuite en deuxième mi-temps ? Il faudra lire *El Watan* demain matin.

PS 2 : au fond, le football n'a rien à voir avec la politique ; pour la deuxième, l'arbitre est en même temps le joueur, l'entraîneur, le stade, voire le public.

PS 3 : one two three.

PS 4 : plus de PS.

Mardi 24 juin 2014 :

POINT ZÉRO

Oued Rhio de Janeiro

Par Chawki Amari

Comment s'appelle la femelle du fennec ? La fennec, il n'y a pas de différence entre le terme masculin et féminin de cet animal fétiche des Verts. Un fennec vert, une fennec verte, mais pourquoi, alors que toutes les supporters des équipes qualifiées baignent dans la joie et la mixité, les plans sur les fans des Verts ne comportent que des hommes ? Où sont les supportrices ? Où sont les Algériennes ? Heureusement que pour faire moins bien que l'Algérie, il y a l'Iran parmi les 32 équipes qualifiées, nation où les femmes sont interdites de stade, voire même de regarder les rencontres à la télévision. Mais pour l'Algérie, ce n'est pourtant pas vrai, sur les vidéos et images postées sur les réseaux sociaux, on voit des Algériennes aux côtés des Algériens dans les stades brésiliens et on peut se demander pourquoi les caméras de la FIFA ne les ont pas vues, s'attardant souvent sur des belles femmes croates, camerounaises ou coréennes.

Heureusement, à Alger et dans les grandes villes du pays, les femmes ont fêté comme les hommes cette belle victoire de l'équipe nationale. Un peu trop d'ailleurs, la nuit a été surchargée aux urgences, blessés, enfants écrasés, accidents de voiture et estropiés de toutes sortes. Pourquoi cette explosion si forte pour un simple match de football contre la Corée ? Les sociologues l'expliquent par un manque d'expression et de joie, qui ne demande qu'à s'extérioriser, ne serait-ce que pour une victoire au ballon. Mais si cette victoire, qui n'ouvre pas encore la qualification, a été fêtée comme l'indépendance de 1962, on imagine après le match contre la Russie, si l'Algérie se qualifie pour rencontrer l'Allemagne dans un historique match retour. L'armée, timide jusque-là face aux appels des politiques à intervenir pour limoger Bouteflika, devra instaurer l'état d'urgence. Ce n'est certainement pas le Président, qualification ou pas, qui sautera de joie.

Mercredi 25 juin 2014 :

POINT ZÉRO

J moins 1, critique de la raison pure

Par Chawki Amari

Tous les entraîneurs du monde s'en plaignent : la presse n'est pas tendre et aime faire mal. Halilhodzic en sait quelque chose et s'en prend régulièrement aux journalistes algériens, difficiles voire méchants, faciles à la critique et grossièrement défaitistes. «*C'est un cadeau pour tout le monde sauf pour vous, journalistes. Je sais que ce soir vous êtes tristes*», a-t-il déclaré, ironique, après la victoire sur la Corée. Halilhodzic le sait aussi, la presse est un mal nécessaire dans le domaine sportif en poussant à se corriger, mais aussi dans les domaines politique, judiciaire ou économique, encore que sur ce dernier, le journalisme est devenu un métier un peu honteux, au service des puissances d'argent dominantes. Mais en Algérie, contrairement aux nations modernes, la presse n'a que très peu de poids sur la décision et se divise globalement en deux : ceux qui contestent mais sans influencer sur les événements et ceux qui mangent sans effet

particulier sur la digestion nationale.

Où se situe la presse sportive ? Quelque part entre la méchanceté gratuite, l'information et l'opinion, la presse coréenne ayant été d'ailleurs très dure avec son équipe après la défaite contre l'Algérie, et celle-ci, il faut quand même l'avouer, l'équipe des Fennecs verts a fait un mauvais match contre la Belgique, donnant l'impression d'un collectif apeuré et complexé, d'où les critiques. Et, surtout, il n'y a pas que les journalistes qui sont tombés sur Halilhodzic, même Belloumi et Kouici de la fameuse génération 1982 s'en sont pris à la méthode du Bosnien. Bref, les journalistes, ceux de la dernière page d'El Watan y compris, sont capables de dire une chose et son contraire quand la situation change ou évolue. «Halilou ya Hlilou, ma kan walou !» Finalement, un match nul contre la Russie étant suffisant, il serait peut-être temps de ramener Saâdane Lexomil pour faire un match nul. Très nul.

Jeudi 26 juin 2014 :

POINT ZÉRO

Jour J, le point G du groupe G

Par Chawki Amari

En dehors de la Belgique, les trois autres équipes du groupe G peuvent aussi se qualifier pour le deuxième tour. Tout dépend des deux derniers matchs, Belgique du Nord-Corée du Sud et Algérie-Russie du centre. Les calculs sont complexes entre matchs nuls, défaites et victoires, avec la différence de buts encaissés et marqués. Et même Mohamed Djellab, l'actuel ministre des Finances et attaquant en pointe contre la monnaie nationale, en perdrait ses dinars au marché noir.

La journée d'aujourd'hui est donc décisive pour ce groupe mortel, où seule une équipe en plus de la Belgique pourra accéder au paradis et à l'orgasme footballistique, point de non-retour. Ce qui est sûr, c'est que la Belgique va vouloir gagner son match pour ne pas passer deuxième du groupe et affronter l'Allemagne. Le scénario de 1982, deux victoires pour l'Algérie et une défaite, sera le même cette année, mais le match entre les cousins allemands et autrichiens ne pourra

être arrangé. En 1982 d'ailleurs, la FIFA avait décidé, à cause du cas algérien, de faire jouer les matchs des dernières journées de groupe en même temps pour éviter ce genre de situation où une équipe gagne deux matchs mais ne se qualifie pas pour le tour suivant. Même si elle a été éliminée, l'Algérie aura quand même réussi à changer certaines règles au niveau international pour plus de justice. Bref, l'Algérie entière attend le point de délivrance, orgasme qui se travaille aux pieds et se joue autour d'un ballon rond. Puis l'explosion de joie, et la suite, après un petit repos récupérateur. Si l'Algérie gagne, bien sûr. Dans l'allégresse des préliminaires, on avait oublié ce point capital.

PS : cet article a été écrit avant le match pour des impératifs de bouclage, le résultat n'est donc pas encore connu.

PS 2 : à quand une diffusion en direct des articles ?

PS 3 : ça existe déjà, ça s'appelle internet.

PS 4 : les PS, c'est trop bon.

Dimanche 29 juin 2014 :

POINT ZÉRO*J moins 1, laser vert et carton jaune*

Par Chawki Amari

Les couleurs, le Brésil, le sable jaune, les terrains verts, la caïpirinha et le ciel bleu, c'est la Coupe du monde. Mais les Algériens aussi sont devenus des spécialistes en couleur. D'abord, ce carton jaune décerné par l'arbitre lors du match contre la Russie à un joueur algérien sur le banc de touche. Un joueur qui n'a pas joué et reçoit un avertissement, c'est assez rare en football et il est probable que celui-ci revienne du Brésil sans avoir touché le ballon mais avec un carton jaune. Ensuite, dans ce festival de couleurs, c'est surtout ce laser vert qui fait polémique, envoyé des tribunes vers le gardien de but russe au moment du but algérien de Slimani. Qui est ce supporter ? Mérite-t-il d'être décoré de l'Ordre national du mérite pour avoir envoyé l'Algérie en huitième ? Faut-il lui donner un chalet à Club des Pins et une rente à vie de 30 millions ? Quelle que soit la réalité de ce laser et de son propriétaire, il faut bien avouer qu'il se passe

toujours quelque chose avec l'Algérie. En attendant les prochains matchs, l'Allemagne, la revanche de 1982 et si l'Algérie perd, un quart de finale contre la France si celle-ci bat le Nigeria. La guerre II, le retour, un million et demi de martyrs, un million et demi de dollars de prime de match. Mais si l'Allemagne, grande favorite, gagne, ce sera le retour tout court et le match Algérie-Algérie qui se rejoue toujours et en Algérie, devant 40 millions de spectateurs sans ticket. La Coupe du monde c'est bien, mais un jour ou l'autre, il va falloir revenir aux problèmes internes. Heureusement, il y a le Ramadhan, qui va décaler cette énième rencontre. D'ailleurs, ne pouvant faire le Ramadhan ni jouer au football, le Président devrait intégrer cette idée à son programme de développement. Une Coupe du monde puis un Ramadhan, puis une Coupe du monde puis un Ramadhan. Ou même une Coupe du monde du Ramadhan. Là, oui, on part favoris.

Lundi 30 juin 2014 :

POINT ZÉRO*Jour J, le temps du Fennec*

Par Chawki Amari

Il y a des histoires et il y a l'histoire. Dans quelle catégorie placer ce match de huitième de finale contre l'Allemagne ? Un remake de 1982 ou une nouvelle histoire, datée de 2014 ?

Mais quelle histoire si jamais l'Allemagne et le Nigeria s'inclinaient pour offrir un quart de finale Algérie-France encore plus historique ! Sauf que dans la notion d'histoire, il y a le temps et la durée, celle d'un empereur, d'une civilisation ou d'une colonisation, ces 90 minutes, par exemple, à jouer contre l'un des favoris de la Coupe du monde ou cet autre temps qui sépare le lever du coucher du soleil, officiellement réglé non pas par la FIFA, mais par le deuxième mois lunaire qui ordonne aux musulmans de jeûner.

Mayas, Aztèques, Incas ou Olmèques, adorateurs du Soleil dont les descendants sont nombreux en Amérique du Sud, ne se posent pas de question, mais les Fennecs si. Heureusement, Djelloul Kassoul, imam de la mosquée Al Qods de Hydra et ancien

responsable de la direction des fatwas au ministère des Affaires religieuses, a réglé le problème : « Il y a un consensus des savants musulmans qui autorise les joueurs en voyage et qui fournissent un effort très dur à ne pas jeûner. » Le fait qu'il soit d'Hydra, donc connoté tchitchi, posera peut-être problème aux puristes, mais ce sera le temps universel qui primera et les Fennecs pourront avoir toutes leurs forces pour affronter l'ogre allemand.

Reste un autre temps : quelle est la différence entre 6 mois et 20 ans ? Enorme. Les six mois représentent la durée de gouvernance du président Boudiaf dont c'est la commémoration, et 20 ans celle de l'actuel Président s'il parvient à la fin de son mandat. Soit 40 fois plus. On ne sait pas si l'histoire retiendra ce match contre l'Allemagne, mais elle se souviendra de Boudiaf. Peut-être pas de l'autre Président.

PS 1 : cet article a été rédigé avant le match.

PS 2 : oui oui, promis, plus de PS.

Mardi 01 juillet 2014 :

POINT ZÉRO

J plus 1, ein f'tour, ein bourek

Par Chawki Amari

Les Allemands sont des Allemands, c'est-à-dire un peuple germanique homogène qui a été divisé en deux par la guerre froide puis ressoudé par le nationalisme. Les Algériens sont aussi des Algériens, mais leur nationalisme est différent. S'il vient d'en haut, c'est surtout pour que rien ne change et que les prédateurs continuent à prédater. S'il vient d'en bas, c'est pour ne fêter que les victoires au football en deux émeutes. De plus, depuis quelque temps, des failles sont apparues dans la plaque. D'abord les Africains, c'est-à-dire ceux qui habitent au-dessous du désert selon la terminologie algérienne, reprochent à l'équipe des Fenecs de ne se définir que comme nation représentant le Monde arabe. D'un autre côté, des Algériens ont fait remarquer que l'équipe nationale n'est pas vraiment arabe mais plutôt beurette, la majorité des joueurs ayant été élevés en France. Une équipe gauloise ? Non, mais pour compliquer le tout, des Berbères, qui ne sont pas des beurettes, affirment que les

Verts ne sont pas Arabes et représentent la seule formation amazighe présente à la Coupe du monde. En gros, l'entraîneur est Bosnien, ex-Yougoslave devenu Français, les joueurs ont la nationalité française et algérienne mais ils sont musulmans comme Halilo, sauf qu'ils veulent jeûner, contrairement à Halilo, qui croit plutôt en les jeunes. Oui, tout cela nous éloigne du match. Mais du «One, two, three, viva l'Algérie», mixage linguistique d'anglais, d'espagnol et de français où il n'y a paradoxalement aucun mot d'algérien, au «ullié», déformation du français «il y est» indiquant que le ballon est entré dans les buts adverses, on ne sait plus quoi dire. A part qu'il faut marquer. En n'importe quelle langue.

PS : doit-on encore rappeler que cet article a été rédigé avant de connaître le résultat du match ?

PS 2 : oui, c'est l'occasion d'un PS.

PS 3 : selon une rumeur, l'Algérie aurait gagné.

Mercredi 02 juillet 2014 :

POINT ZÉRO

Rio-Paris-Alger en promotion

Par Chawki Amari

Obrigado. L'équipe nationale aura fait une bonne Coupe du monde, la meilleure de toute sa vie, aura livré un bon dernier match contre des Allemands qui étaient prenables et c'est le moment du grand retour. Les joueurs vont retourner en France, quelques-uns en Algérie et Halilo ne sait pas encore où. Quand à Raouraoua, il retournera chez lui, avec cette question, que s'est-il passé à la maison pendant son absence ? Justement, c'est le moment de faire un bilan sur ce qui est arrivé en Algérie pendant que la jeune équipe faisait sensation à la Coupe du monde. Ben justement encore, Abdelkader Khomri est toujours ministre de la Jeunesse à plus de 60 ans mais, comme Gaïd Salah est encore le plus vieux général en activité de la planète à 74 ans, il y a sûrement match nul. Toujours dans les Coupes du monde, Abdelaziz Bouteflika est encore le Président le plus malade de la planète et Abdelmalek Sellal toujours le Premier ministre avec le moins

de prérogatives au monde. Mohamed Boudiaf reste le Président le plus maltraité de l'univers puisqu'il est toujours interdit de visite, même mort, sa tombe ayant été cadenassée pour que personne ne puisse venir lui rendre hommage. Mais le général Mohamed Toufik est encore le patron des renseignements le plus discret de la planète et justement, le dieu le moins connu du Panthéon. Justement encore, Saïd Bouteflika, le plus puissant anonyme d'Algérie, a finalement changé d'avis et redonné la prérogative judiciaire au DRS. En dehors des affaires de corruption évidemment. Comme un entraîneur de football qui n'a jamais joué au football, il a sûrement encore quelques réglages à faire. Justement, il n'est pas le seul, on a appris que des manifestants sont toujours détenus à Laghouat pour avoir troublé la digestion du wali et des patrons de la police, et ils viennent d'entamer une grève de la faim. En plein Ramadhan. Pas très justement quand même.

Jeudi 03 juillet 2014 :

POINT ZÉRO

Tarik Ramadhan

Par Chawki Amari

Ne pas manger. Ne pas boire. Ne pas fumer. Ne rien faire. Pas bouger. Rester calme, ne pas s'énervier, être patient, penser à autre chose. Ne pas regarder sa montre, penser au coucher de soleil. Si on est une femme, ne pas se maquiller, ne pas se vêtir léger et faire la cuisine. Si on est un homme, ne pas regarder les femmes mais les détailler pour vérifier qu'elles ne font pas en sorte qu'on les regarde. Dans tous les cas, acheter à manger mais pour manger après, ne pas travailler mais essayer quand même d'aller au travail. Car suite à ces épiques huitièmes de finale de Coupe du monde et en attendant les quarts, les Brésiliens sont retournés à la plage, mais pas les Algériens, replongés dans un grand sommeil. La fête est finie et le brutal retour à la raison interne a poussé la réalité à revenir se cogner la tête contre le mur de la difficulté. Si ailleurs la chaleur pousse les gens dehors, à clapoter au bord des plages, à essayer un

nouveau short ou siroter de frais breuvages sur des terrasses ombragées, la chaleur devient ici contrainte, ennemie, haïe, injuste, obstacle à l'être humain dans l'exercice de ses fonctions. Comme dans les profondeurs de la terre, la pression augmente avec la température, les voisins veillent, les contrôleurs surveillent et les unités de police délaissent la délinquance pour traquer les non-jeûneurs. Les objectifs se liquéfient, les rancœurs transpirent, la méfiance suinte. Le temps devient dur, l'espace devient mou et, soudés dans une fausse ferveur collective, tout le monde se serre, accentuant encore la pression et la température. Heureusement, il y a la délivrance au bout, quand le soleil tombe, épuisé par la rotation de la terre. Oui mais pourquoi ? Et surtout pourquoi Tarik ? Il n'y a aucun rapport. La chaleur peut-être. Ou peut-être Tarik Ibn Ziad, un bateau, un voyageur, un partant. Un conquérant, un jeûneur, un harrag, un Algérien.

Dimanche 06 juillet 2014 :

POINT ZÉRO

Layali Ramdane (1)

Par Chawki Amari

Après une journée molle, chaude et moite qui m'a rappelé ma naissance, le P'tour, dans un silence de penalty. Un bourek XXL qui a bu la chorba d'un seul coup en absorbant tout le liquide, une colline de frites brûlantes proches de la fusion et 7 verres de Hamoud orange. Un repas punk. Bref, ce fut vite avalé, comme une élection jouée d'avance, le ministre de l'intérieur, la mère, ayant distribué les quotas avant. Un rôl discret, un café dans le café du quartier, 5 cigarettes blondes puis la sortie. Au menu : la nouvelle salle Halilhodzic inaugurée au centre-ville. Avec Ramdane, un ami, on a été voir un spectacle de magie d'un certain Ouyahio, tout droit venu de son village avec des lapins, des vrais, qu'il a repeints de toutes les couleurs à la main. L'entrée était gratuite, bien que les programmeurs auraient dû eux-mêmes payer les spectateurs, devant le niveau assez faible du magicien. Tout a commencé par un classique :

Ouyahio habillé d'un chapeau vert ANP et d'une cape trouée avec des ailes en carton, a sorti un jeu de cartes en demandant à un spectateur, un militant du PNJ m'a-t-on dit, petit parti politique de gauche-droite qui se situe au centre, d'en prendre une. Une carte. Le magicien a mélangé le paquet et sorti fièrement un as de pique, une carte qui lui ressemblait étrangement d'ailleurs. Il s'est mit à crier, «*c'est bien cette carte !!!*» Le spectateur, désolé, lui a dit que non et le magicien s'est énervé. La suite fut décevante. Ouyahio tenta de faire disparaître l'un de ses lapins mais le tua. Il essaya aussi de soulever son assistante russe par la puissance mentale mais celle-ci, trop grosse, s'effondra sur le sol en demandant une augmentation. Bref, on est rentrés vers minuit, ne sachant quoi faire à part ne pas penser à demain, annoncé à 42° toute la journée. Ramdane le dit souvent, le temps n'est pas le même quand on le regarde de derrière ou de devant.

Mercredi 30 juillet 2014 :

POINT ZÉRO

No fly zone

Depuis des décennies de blocus aérien, terrestre et maritime autour de Ghaza, les Palestiniens de ce territoire, pas plus grand que la wilaya d'Alger, creusent, à la main ou à la pelleuse, des trous et des tunnels pour acheminer des vivres et du matériel, voire des armes de guerre, selon l'armée israélienne. Si celle-ci tente régulièrement de détruire ces tunnels, les Egyptiens, depuis Al Sissi, ont vite fait de les reboucher de leur côté, pendant que là-haut, ils empêchent les Palestiniens de fuir leur pays par Rafah. Ghaza est irrespirable et sous elle, c'est un véritable gruyère qui s'est constitué, dédale d'une ville souterraine qui serait aussi l'une des raisons de l'offensive terrestre, ces tunnels pouvant déboucher sur n'importe quelle ville israélienne. Mais c'est l'époque qui veut ça, l'air ayant été décrété par les puissances dominantes comme no fly zone, il reste l'underground pour les faibles, à tâtons dans l'obscurité,

cherchant un passage vers une autre dimension. Les tunnels ne sont pourtant pas réservés aux seuls démunis, c'est dans cette idéologie de la trémie que tout se gère, à Riyad, Washington, Le Caire ou ici même, comme le limogeage du PDG de Sonatrach, l'enquête sur le crash d'Air Algérie ou le transfert des prérogatives du président de Sidi Fredj vers Alger. A Sidi Fredj d'ailleurs, où la France avait débarqué par la mer en 1830, on dit même qu'il y aurait un long tunnel creusé avec l'argent du contribuable algérien et les bras d'ouvriers importés. Un tunnel qui relierait, sous la mer et la terre, la résidence médicalisée du Président et une suite aux Invalides à Paris. Ainsi, pendant que le couple Ouyahia-Sellal s'amuse à tenter d'inventer un Etat, le Président rentrerait là-bas tous les soirs. Ce n'est peut-être pas par hasard si c'est lui qui a finalisé le métro d'Alger, après 20 ans de retard. Le reste pouvait attendre. Il attend d'ailleurs toujours.

Par Chawki Amari

Jeudi 31 juillet 2014 :

POINT ZÉRO

Comment emboîter des boîtes noires

Par Chawki Amari

Inventées dans les années soixante, les boîtes noires étaient, à l'origine, des enregistreurs enveloppés dans du papier photographique noir. D'où leur nom. Ce n'est plus le cas aujourd'hui et, après le dernier crash, on a pu voir deux sachets informes de 10 kilos recouverts de scotch bleu. Mais il a fallu d'abord retrouver l'avion d'Air Algérie. Ce qui fut fait, par des avions français qui rôdaient dans la région. Ensuite, il a fallu retrouver les boîtes noires. Ce qui fut fait, par des experts français qui traînaient aussi dans le coin. C'est là où tout s'est compliqué. Les Maliens affirment que ces boîtes ont été remises à l'ambassade de France au Mali, pendant que Amar Ghoul prenait un avion (d'Air Algérie) pour récupérer ces boîtes qu'il a fièrement exhibées devant les caméras et avec le sourire, malgré le dramatique bilan de 118 morts, dont 6 Algériens. Mais où sont-elles ? A croire le ministre des Transports, elles sont dans son bureau, enfermées à clé dans

son placard entre deux contrats sur l'autoroute Est-Ouest, à l'abri des indiscretions et de la technologie. Mais d'après les médias français, elles sont en France, transférées lundi de Bamako. Qui croire ? Sellal, l'homme le moins informé du pays, qui explique que l'aviation civile algérienne a remis les boîtes noires au Bureau français d'enquête et analyse ? Elles seraient donc en France. Restent les corps, au sujet desquels le président Hollande annonce qu'ils seront tous rapatriés en France. Tous ? On ne sait pas et si l'écrivain Hamid Grine a dû faire face à son premier exercice de communication officielle en temps réel, il aura laissé un sentiment de confusion dans l'air. L'open sky n'est pas à l'ordre du jour. Dans un crash, il faut récupérer les boîtes noires. Dans un crash algérien, rien n'est simple, il faut chercher les boîtes noires qui ont déjà été trouvées. En gros, retrouver les boîtes noires des boîtes noires.

Dimanche 03 août 2014 :

POINT ZÉRO

Daach multitaches

Par Chawki Amari

Encore secoués par le séisme de vendredi dernier, les Algériens ont tenté de passer à l'explication.

Personne ne bouge, mais la terre est vivante, elle bouge, mais pourquoi bouge-t-elle ? Sans surprise, une partie du pays a tout de suite mis en cause les femmes, leur impudeur et leur légèreté, qui auraient déclenché la colère de Dieu qui dormait. Mais pourquoi n'envoie-t-il pas de séismes sur les pays aux mœurs vraiment légères ou de missiles plus lourds sur Israël pour défendre les Palestiniens de Ghaza ? La question ne se pose pas, tout comme celle qui consiste, pour les islamistes, à appeler au massacre des Syriens, Irakiens ou Libyens, mais à ne jamais intervenir en Palestine occupée. Le chef du Daach irakien l'a d'ailleurs clairement expliqué : « Dieu ne nous a jamais demandé de combattre Israël. » Mais quel Dieu ? On l'entrevoit à travers l'actualité, ce dieu de référence si particulier dans le panthéon musulman à figure humaine, une longue

barbe de 3 mois et une kalachnikov, boit du pétrole et du Coca-Cola, est financé par l'Arabie Saoudite et passe ses vacances à Miami, quand il ne frappe pas sur les Arabes ou détruit des maisons à Bab El Oued et Belcourt. Malgré les dégâts, les séismes ont cet avantage, ils révèlent souvent les contradictions de la construction humaine, celles de l'échafaudage des bâtiments ou celles de l'explication magique. L'Algérie, qui semble si impuissante, pourrait au moins boycotter les entreprises américaines qui soutiennent Israël et sa stratégie de colonisation et de destruction. En Espagne, le boycott de Coca-Cola a déjà fait chuter les ventes du géant américain de moitié. Au lieu de s'indigner sans conséquence, pourquoi ne pas revenir au bon vieux Hamoud Boualem, qui, lui, ne soutient rien à part le diabète ? Et arrêter la facilité, c'est-à-dire accuser les femmes et regarder les bombardements de Ghaza à la télévision en buvant du Coca-Cola frais.

Lundi 04 août 2014 :

POINT ZÉRO

Théorie des éléments

Par Chawki Amari

C'était bien avant Mendeleïev. Au départ, selon les Anciens, il y a quatre éléments : l'eau, le feu, l'air et la terre. Il s'est agi ensuite de maîtriser ces éléments naturels. Si l'eau coule naturellement, elle ne le fait pas forcément au robinet ; le feu brûle, surtout en été, et dévaste les forêts, souvent par l'inconscience de l'homme. Quand à l'air, il est soumis à condition ou conditionnement, irrespirable là, vicié ici, interdit et contrôlé dans certains territoires et dangereux pour les avions dans les tempêtes. Reste la terre, elle tremble et ça ne se voit pas, mais l'Afrique et l'Europe se rapprochent à chaque seconde d'un centimètre par an, ce qui explique les séismes dans la zone, comme celui d'Alger, mais qui relève encore de la magie pour certains. Bref, l'eau éteint le feu, le feu tue l'air, l'air couvre la terre. Mais il y a un cinquième élément : la conscience, qui sert à assembler harmonieusement ces quatre éléments. C'est ainsi que la terre bien arrosée nourrit et

le feu bien maîtrisé fournit de l'énergie. Quand ce cinquième élément vient à manquer, rien ne pousse sur la terre, le feu se propage, l'air manque et l'eau se perd. C'est ainsi que l'on en arrive à la pénurie d'idées, au parti-président unique, à la gérontocratie par dessèchement, au pillage foncier, à la centralisation bureaucratique, aux guerres du M'zab et aux printemps noirs de Kabylie. A la gestion opaque de Sonatrach et de l'argent public, à des retards de 10 heures, au racket ou à des crashes chez Air Algérie, à la crise de logement et du relogement, ou la mauvaise récolte de céréales et le futur programme d'importation massif. On peut avoir, comme en Algérie, les quatre éléments de base et être gâté par la nature mais ne pas savoir qu'en faire, à cause du cinquième élément manquant. C'est certainement ce qui explique que l'on continue à tenter d'essayer d'éteindre le feu avec de l'air et à arroser la terre avec du gaz.

Mardi 05 août 2014 :

POINT ZÉRO*Que faire d'Air Algérie ?*

Par Chawki Amari

Le vol Air Algérie à destination d'Alger est prévu avec 5 ans de retard. Nous vous remercions pour votre compréhension.» Cette annonce est une blague, mais comme pour les séismes qui démasquent l'anarchie dans la construction, l'été a encore une fois mis à nu toute la légèreté d'Air Algérie. Retards de plus de 10 heures, mépris de la clientèle, passe-droits et prix exorbitants avec l'obligation, pour les autres compagnies, de s'aligner sur les tarifs, personnel pléthorique dont une partie est constituée d'emplois fictifs, billets gratuits pour l'oligarchie au pouvoir et un crash pour finir, avec un avion de 18 ans, à peine majeur.

La compagnie publique Air Algérie est en soi un modèle réduit de l'Algérie, chère mais non rentable, inefficace et soumise aux administratifs là où les économistes et les experts devraient avoir leur mot à dire. Que faut-il en faire ? Les avis sont partagés : ceux qui y travaillent veulent garder

la compagnie en l'état, le reste des clients veulent la privatiser, voire la dissoudre dans du kérosène en rappelant aux puristes nationalistes qui tiennent à garder une compagnie publique que le transport aérien n'est plus un secteur stratégique, pas plus que ne l'est le transport par taxi. L'armée, l'électricité, l'énergie, l'éducation et la santé le sont, le reste est privatisable, car c'est derrière l'imposante ombre de l'Etat que se cachent les incompetents et les fainéants.

Pourtant, nous sommes bien loin de l'open sky car ce centralisme ombrageux est encore considéré comme un acquis de la Révolution et il faut s'estimer heureux que les lignes de bus ne soient aux mains de l'Etat. L'année prochaine, il faudra payer encore plus cher pour voyager et le passeport passera à 10 000 DA, selon la loi de finances pour 2015. Seuls les riches pourront voyager. Les autres devront s'entretenir à terre, dans un enclos fermé. 2015 sera l'année du catch.

Mercredi 06 août 2014 :

POINT ZÉRO*Les enfants de Halla*

Par Chawki Amari

Des Palestiniens meurent ? Pour l'opinion publique occidentale, pas de quoi s'alarmer ou remettre en cause les soldes d'été. Ce sont des musulmans et des Arabes, et il faut bien admettre qu'ils ne donnent pas une bonne image d'eux-mêmes. Terrorisme, décapitations, rigorisme, voiles opaques et archaïsmes, culte de la violence et intolérance aux autres religions. De fait, les Européens et Américains – c'est-à-dire l'opinion qui compte – se sentent plus proches des Israéliens, c'est culturel. Mais de quelle culture parle-t-on ? La culture espagnole qui a inventé l'Inquisition et les pires tortures infligées à des êtres humains suspectés de manquer de foi ou celle du génocide des Indiens d'Amérique du Sud, décimés pour leur or ? Parle-t-on de la culture anglaise qui a donné l'Amérique, sa fille unique, construite sur le massacre des Indiens et l'esclavage des Africains ? Ou de l'italienne fasciste de Mussolini et de ses descendants de la Ligue du Nord, qui

s'amuse encore au XXI^e siècle à faire entrer des porcs dans les mosquées de leur pays pour humilier les musulmans ? La française qui a pillé et violé l'Algérie ou a enfumé les Calédoniens ? La belge qui coupait les mains des enfants congolais pour les punir de ne pas recueillir le caoutchouc assez vite ? L'allemande qui a détruit des pays entiers et exterminé des millions de Juifs et de Tziganes ? La néerlandaise qui a donné les Blancs d'Afrique du Sud, créateurs d'un apartheid qui a duré jusqu'aux années 1990, soutenu d'ailleurs par les USA et Israël ?

Quelle culture européenne ? Celle qui a fait s'entretenir protestants et catholiques pendant des siècles ou celle qui a produit plusieurs guerres mondiales dont la dernière, d'à peine 70 ans, a fait à elle seule 40 millions de morts ? De ce point de vue, on peut dire que oui, Israël est bien l'enfant de l'Europe. Et on protège ses enfants, même s'ils font des bêtises.

4. *El Watan*, le *Commentaire*

Dimanche 01 juin 2014 :

COMMENTAIRE

Risque majeur

Par Réda Bekkat

Deux cas d'infection au coronavirus viennent d'être confirmés par le ministère de la Santé. Il s'agit de deux citoyens de 66 et 59 ans qui auraient séjourné dernièrement en Arabie Saoudite pour accomplir le pèlerinage de la omra. L'un d'eux serait d'ailleurs dans un état grave. Si en la matière le risque «zéro» n'existe pas du fait du nombre élevé d'Algériens qui se rendent – par dizaines de milliers chaque année – en Arabie Saoudite, à l'instar des musulmans des autres pays, pour accomplir aussi bien le hadj que la omra, il est par contre de toute évidence indispensable de prendre des mesures sanitaires pour éviter sa propagation sur le territoire national. Bien qu'à l'origine cette maladie a été signalée avec l'apparition des premiers cas d'infection en 2012, sa propagation par contre s'est faite rapidement dans la région proche-orientale et même au-delà par le biais entre autres du pèlerinage. En effet, des cas ont été signalés en Europe et des décès enregistrés, notamment un en France, dans la région lilloise.

L'apparition de ces deux cas en Algérie interpelle en revanche les autorités sanitaires sur les dispositions à prendre désormais pour éviter une contamination à une plus grande échelle, surtout s'il existe quelque part «dans la nature» des cas non encore décelés. A partir de là, il est difficile d'écarter le risque d'une contamination d'homme à homme et par conséquent d'une propagation à une échelle locale importante. Entre autres dispositions à prendre sur le territoire national, on pourrait envisager la possibilité de déconseiller notamment aux personnes les plus exposées de se rendre aux Lieux Saints par une sensibilisation à tous les niveaux et également dans l'accompagnement des pèlerins algériens en veillant particulièrement de manière très stricte sur leurs conditions d'accueil, d'hébergement et d'accomplissement du hadj et de la omra. Parce que c'est là, et plus précisément sur le plan sanitaire que les choses laissent à désirer. Les reportages et les témoignages rapportent justement les manquements à leurs obligations en matière sanitaire des Algériens dus à un encadrement médical insuffisant et mal équipé que des Saoudiens, notamment dans les lieux, souvent insalubres, mettent à la disposition des pèlerins algériens. Les officiels algériens sont en droit d'exiger des autorités de meilleures conditions d'accueil de leurs citoyens, quitte à instaurer des critères encore plus stricts aux opérateurs publics et privés tentés par le gain facile que représente le «business» du pèlerinage. Il appartient donc au gouvernement de prendre en considération le fait qu'avec l'apparition de ces deux cas de coronavirus, on est en présence d'un risque majeur potentiel. Surtout que nous sommes à deux mois du hadj, du grand pèlerinage.

Lundi 02 juin 2014 :

COMMENTAIRE

Il est déjà trop tard

Par Ali Bahmane

Dans deux palais du pouvoir, deux facettes d'une tragicomédie toute algérienne. A El Mouradia, Ahmed Ouyahia commence à s'acquitter, avec son zèle habituel, de la corvée de voir défiler dans son bureau une armée d'inconnus de la politique qui viendront disserter doctement du devenir constitutionnel de l'Algérie : ils parleront au nom des Algériens et des Algériennes, diront comment ces derniers doivent penser et se comporter et quels seront leurs gouvernants et leurs institutions. A l'image de nombre de ses prédécesseurs à la tête de commissions bidon, le chef de cabinet écouterait poliment, fera semblant de prendre des notes puis jettera tous les documents dans un tiroir. Ahmed Ouyahia sait pertinemment que le projet constitutionnel est déjà ficelé par le président de la République et son entourage le plus immédiat. Mais en commis de l'Etat discipliné, il doit obéir et jouer absolument son rôle de raveur de façade. Le texte sera soumis à l'approbation du Parlement et deviendra un habit sur mesure pour le chef de l'Etat, parfaitement adapté au quatrième mandat : un pouvoir illimité, toutes les institutions mises au service du règne absolu de Bouteflika. Quitte à ce qu'elle aggrave encore la crise que vit le pouvoir, la nouvelle Constitution sera le dernier caprice du monarque mais bel et bien un cadeau empoisonné au peuple algérien.

Dans l'enceinte parlementaire Zighout Youcef, face à des députés ravis, Abdelmalek Sellal décrit, comme à ses habitudes, ce long «fleuve tranquille» qu'est devenue l'Algérie depuis 1999. Mais en se projetant sur les cinq années à venir, il se garde bien de livrer deux à trois vérités crues. L'Algérie ne s'est pas dotée d'un vrai tissu économique de production à l'image de la Turquie, la Malaisie ou l'Indonésie, car elle a été mal gouvernée. Le pays n'a aucune alternative au pétrole et au gaz. Il ne vit que grâce à la dépense publique orientée depuis des lustres vers les importations et vers la redistribution interne à des fins politiques et sociales. La corruption et le gaspillage ont fait le reste. La fin des hydrocarbures n'est pas dans trente années, comme semble le croire le Premier ministre, mais elle est bien là, installée devant notre porte. Les réserves s'affaiblissent : fortement consommé localement à large échelle, le gaz algérien se raréfie tandis qu'à l'international il est lourdement concurrencé. Ses prix baissent de manière dramatique. Dans le plan d'action de Abdelmalek Sellal, il est encore question de dépenses publiques et très peu de stratégie de développement. Les experts ont pourtant mis en garde contre cette politique qui mène droit au mur. La maigre cagnote placée à l'étranger sera sollicitée à outrance, le temps de faire passer le quatrième mandat dans la paix sociale. Au-delà de 2017, advenue que pourra, «tag alaâ men tag» en adage populaire.

Le virage tant attendu ne s'est pas produit. Le pays est en pilotage automatique : un président malade, une absence quasi totale, une grande équipe de décideurs économiques et de managers. Et bien sûr d'une vision d'avenir pour 50 millions d'Algériens dans une poignée d'années.

Mardi 03 juin 2014 :

COMMENTAIRE

Monarchie et république

Par Hassan Moali

Le roi d'Espagne, Juan Carlos, a décidé d'abdiquer au profit de son fils, le prince Felipe. A 76 ans, dont 38 à la tête du royaume d'Espagne, Juan Carlos a surpris ses sujets en annonçant sa décision souveraine de transmettre sa couronne qu'il porte depuis 1975.

Le désormais ex-roi d'Espagne n'est ni rongé par la maladie, ni alité, ni même poussé à la sortie par une quelconque fronde populaire. C'est un renoncement volontaire dicté par son souci d'injecter du sang neuf à la tête de son pays en confiant les rênes à son fils, prince des Asturies, âgé de 46 ans, et surtout bardé de diplômes.

C'est une belle leçon de morale politique et du sens aigu des responsabilités. Juan Carlos, qui a bâti son trône sur les décombres de la dictature de Francisco Franco, a senti que le moment est venu de laisser sa place nette avec ce sentiment du devoir accompli.

Pour la postérité, il restera une figure légendaire de la transition démocratique et du progrès économique. Il incarnera pour ses sujets le monarque qui a mis sa couronne au service de la démocratie et du progrès social et économique de son pays. Et ce ne sont pas ces petites histoires de réserve de chasse à l'éléphant au Botswana ou encore les sous et les dessous de sa fille cadette Cristina qui vont ternir cette image du roi populaire et simple qu'a été Don Juan.

Les Espagnols garderont une seule image : celle du jeune roi en uniforme militaire ordonnant, dans un message télévisé le 23 février 1981, aux officiers putschistes de la Garde civile qui occupaient alors le Parlement de rentrer dans leurs casernes.

Ce jour-là, tous les Espagnols avaient compris que ce roi-là n'était pas un malade du pouvoir. Qu'il était le sauveur qui allait enterrer la dictature franquiste et faire entrer son pays dans la démocratie. La grandeur d'un homme se mesure à l'aune de ses réalisations.

En l'occurrence, Juan Carlos, qui fait partie des chefs d'Etat du passé, a pris la sage décision – en étant en possession de tous ses moyens – de se retirer pour ne pas être à contresens de l'histoire.

Il a fait l'exact contraire de Abdelaziz Bouteflika, son aîné d'une année qui, gravement affaibli par la maladie et sur un fauteuil roulant, garde son «trône» contre vents et marées. Difficile de résister à la tentation de la comparaison en ce début d'un 4^e mandat de trop.

Il y a, d'un côté, l'acte majestueux de Juan Carlos et, de l'autre, un acte manqué de «Fakhamatouhou» (Son Excellence), Abdelaziz Bouteflika. Son voisin d'Espagne lui a donné une belle leçon d'exemplarité.

C'est tout le paradoxe d'une monarchie espagnole résolument républicaine et une République algérienne abusivement monarchiste.

COMMENTAIRE

Des menaces aux actes

Par Omar Berbiche

La chasse aux sorcières contre les opposants au quatrième mandat de Bouteflika a-t-elle commencé ? Pendant que le directeur de cabinet à la présidence de la République, Ahmed Ouyahia, ouvrait officiellement le registre de (con)doléances de la Constitution à la première vague des invités, composée de représentants de partis et de «personnalités nationales», au même moment, un autre chantier visant à traquer les adversaires de Bouteflika semblait être bien lancé. Le signal vient d'être donné avec cette interdiction d'impression décidée par l'imprimerie d'Etat du Centre, la SIA, pour cause de factures impayées à l'encontre de deux journaux : le quotidien arabophone *El Fadjr* qui a compté parmi les titres de la presse nationale qui ont farouchement dénoncé le «coup de force constitutionnel» du 4^e mandat de Bouteflika et le quotidien arabophone *Echourouk*. La mesure de représailles a été levée dimanche pour ce dernier titre suite au versement d'un chèque à la société d'impression. M^{me} Hadda Hazem, directrice de la publication *El Fadjr*, qui affirme avoir établi un échéancier de paiement avec l'imprimeur qu'elle dit avoir toujours honoré, ne semble pas rencontrer la même compréhension.

Pour elle, la décision de suspendre le tirage de son journal est foncièrement politique. Elle est d'autant confortée dans sa conviction selon laquelle le pouvoir est en train de lui faire payer sa ligne éditoriale que le même souci de respect des règles de la commercialité invoqué par la SIA n'est pas observé pour tous ses clients, notamment les titres connus pour leur proximité avec le pouvoir. Il n'y a pas que la presse qui semble être dans le collimateur de l'équipe de Bouteflika. Des hommes politiques et des personnalités qui n'ont pas marché avec Bouteflika pour soutenir son quatrième mandat seraient également sur la liste des cibles à abattre. C'est en tout cas la lecture qui en a été faite des démêlés judiciaires de l'ancien sénateur : le commandant Azzedine.

Le timing choisi pour sortir et médiatiser cette affaire en faisant peu cas de la dignité de ce moudjahid baroudeur, au passé révolutionnaire glorieux, et de la présomption d'innocence, suscite de légitimes interrogations. Pourquoi le dossier a-t-il été réactivé maintenant ? Et qui est derrière les fuites qui ont circulé dans la presse alors que l'affaire est au niveau de l'instruction ? La réponse à ce déballage d'une affaire surdimensionnée sur le plan médiatique indépendamment du fond du dossier d'accusation sur lequel la justice doit se prononcer sereinement, loin de toute interférence, n'est-elle pas à rechercher ailleurs ?

Faut-il rappeler que le commandant Azzedine avait claqué la porte du Sénat où il avait siégé dans le tiers présidentiel avant d'afficher ouvertement son opposition au troisième mandat de Bouteflika ? Une position qu'il a maintenue à l'occasion du 4^e mandat. Ces pratiques vieilles comme le système politique algérien laissent penser que ce sont là les prémices d'une campagne de règlement de comptes à vaste échelle qui s'annoncent. Avec, à la clé, la neutralisation des forces qui ont osé se dresser sur le chemin de Bouteflika et qui ont continué à lui tailler des croupières après son élection. Tout porte à croire que les menaces proférées par l'entourage de Bouteflika durant la campagne électorale à l'encontre des opposants au 4^e mandat n'étaient pas qu'une simple opération de bluff politique.

Jeudi 05 juin 2014 :

COMMENTAIRE

Dernier tour de table

Par Djaffar Tamani

Et l'on nous propose de réécouter Yazid Zerhouni, l'une des personnalités reçues cette semaine à la présidence de la République dans le cadre des consultations sur la révision de la Constitution entamées par le pouvoir, sous la conduite d'Ahmed Ouyahia. Perplexe, l'opinion publique subit les déclarations de ces hommes politiques d'un autre âge, exposant leur vision de l'avenir et leurs propositions sur les mécanismes à mettre en place pour construire un Etat de droit. La seule fois où l'ex-ministre de l'Intérieur avait pu marquer l'opinion par une déclaration politique, ce fut lorsqu'il demandait à connaître ses prérogatives plusieurs mois après son installation, en 2010, au poste de vice-Premier ministre. Les participants à ces consultations connaissent mieux que le commun des citoyens le caractère fourbe du pouvoir, pour en avoir subi la violence de son fonctionnement interne et l'absence totale d'états d'âme dans l'instrumentalisation des carrières de ses éléments les plus fidèles. C'est, d'ailleurs, le cas de la personnalité chargée de conduire ce chantier de la révision constitutionnelle, éjectée l'année dernière, dans des circonstances humiliantes, d'un parti dont il avait pourtant fini par constituer l'identité politique et la vitrine médiatique.

Il a été rappelé au cœur du pouvoir lorsque l'équipe en place a décidé de se maintenir en dépit d'un tableau clinique au rouge. Cette illusion de dialogue pour asseoir un prétendu consensus n'est en fait qu'un dernier tour de table des anciens dignitaires d'un régime qui se sait finissant. Le reste des participants attirés par la table rédhibitoire d'Ouyahia est constitué de modestes ambitions pour reconquérir des secrétariats d'Etat perdus ou découvrir les rouages et les fastes d'un régime devenu une curiosité mondiale et un boulet pour la communauté nationale.

En organisant de fausses consultations sur des dispositifs politiques censés engager l'avenir du pays, le pouvoir est en train de précipiter sa chute. Son absence de crédibilité est plus ravageuse que la corruption qui le mine. A travers ses manœuvres affichées ou sournoises, le clan qui tient les rênes du pouvoir travaille paradoxalement pour le rapprochement des forces politiques de l'opposition, longtemps concurrentes, parfois antagoniques.

La décrépitude du régime, même s'il a mis en avant des figures chargées d'entretenir l'illusion de la vigueur et de l'action, est un signal, sinon une mise en demeure aux organisations politiques qui s'inscrivent dans une opposition pacifique, à unir leurs forces après des décennies de luttes bâties sur des options partisanes.

La décomposition historique du régime s'accompagne d'une évolution non moins historique de l'opposition dont les différents compartiments se sont rendus à l'évidence de l'impossibilité d'une vie politique plurielle et démocratique sans le dépassement d'un système qui, plus d'un demi-siècle après l'indépendance, n'a toléré que l'alternance des clans au pouvoir et combattu toute alternative portée par la population.

Samedi 07 juin 2014 :

COMMENTAIRE

Triste record

Par Mohammed Larbi

Pendant que le monde célébrait le soixante-dixième anniversaire du débarquement allié qui allait signer la victoire en 1945 sur l'Allemagne nazie, Israël annonçait la poursuite de son programme de colonisation des territoires palestiniens. Ce que certaines réactions rapportent très mal, car c'est une déclaration de guerre, et rien d'autre. Des centaines de logements vont ainsi être construits, mais au total ce sont des milliers à être bâtis depuis le début de cette année, alors même qu'une telle politique devait au moins être gelée en raison des pourparlers de paix sous l'égide des Etats-Unis.

Des mesures de confiance, c'est ainsi qu'on les appelle. Sauf qu'Israël a approuvé la construction de pas moins de 13 851 logements dans les colonies implantées dans les territoires palestiniens durant les neuf mois impartis aux négociations avec les Palestiniens arrivées à échéance mardi 29 avril, avec l'échec que l'on connaît. Soit encore une moyenne de 50 logements approuvés par jour, un bien triste record, ou encore un fait sans précédent depuis le début de l'occupation israélienne. Plaider l'ignorance est tout simplement irrecevable, car la plupart des statistiques proviennent du système des Nations unies, sinon d'institutions au-dessus de tout soupçon.

Et quand cela ne suffit pas, l'Europe par exemple qui dit à peine sa déception, a les siennes. Celles que ses diplomates lui soumettent régulièrement depuis 2005, les plus récentes d'entre elles, dénonçant, le 29 mars dernier, «l'accélération sans précédent» de la colonisation intervenue en plein processus de paix. Cette politique, précise-t-on de même source, intervient aussi dans le cadre d'opérations tendant «manifestement à rompre la continuité entre les quartiers palestiniens» d'El Qods.

Ou encore par le vide avec les destructions d'habitations de Palestiniens entraînant l'éloignement et même l'exil de leurs propriétaires légitimes.

Quant aux effets de cette politique, il s'agit du blocage de tout processus de paix à supposer qu'Israël y ait cru un seul jour, ce qui n'a jamais été le cas, comme le prouve sa politique à l'égard des Palestiniens et même des pays arabes de la région, posant en fin de compte un sérieux problème de frontière, que le monde entier a toujours abordé avec précaution eu égard aux problèmes que cela engendre.

C'est aussi un déni de droit s'agissant de l'application des résolutions de l'ONU, reconnaissant au peuple palestinien de disposer d'un Etat dans des frontières clairement définies. Après dix navettes, le secrétaire d'Etat américain a accusé, le 8 avril dernier, Israël d'avoir entravé le processus de paix avec les Palestiniens jugeant que l'annonce de plus de 700 nouveaux logements à El Qods-Est et le refus de libérer des prisonniers palestiniens avaient précipité le processus de paix dans une impasse. Dans de telles conditions, plus besoin de discours ou d'analyses, pour au moins condamner une telle politique, les faits parlant d'eux-mêmes. Le danger est réel.

Dimanche 08 juin 2014 :

COMMENTAIRE

Un noble combat

Par Tayeb Belghiche

La nouvelle ministre de l'Éducation nationale, M^{me} Nouria Benghabrit, a réussi avec brio son baccalauréat. Cette fois-ci, l'épreuve s'est déroulée sans scandale, effaçant ainsi toutes les manipulations inaugurées par le passage de Ali Benmohamed à la tête du ministère et qui ont commis des dégâts irréversibles à notre système éducatif. Rappelant le grand Mostefa Lacheref, M^{me} Benghabrit, qui n'est pas née de la dernière pluie, a laissé apparaître une connaissance approfondie de l'éducation dès son installation. Elle a touché du doigt les mots qui abêtissent nos enfants et qui les empêchent d'arriver matures à la vie d'adulte. Elle dérange tous les intolérants, tous les fanatiques, tous les rétrogrades qui ne veulent pas que le peuple algérien accède à une modernité pleine et entière à la science, qu'il devienne citoyen du monde.

Elle dérange parce qu'elle défend notre identité lorsqu'elle dit que «*tamazight doit être obligatoire à l'école*».

Elle dérange lorsqu'elle dénonce une arabisation menée à la hussarde et au rabais, et qui ne forme pas l'Algérien à la rationalité, ce qui n'est pas pour plaire aux baâthistes partisans d'une culture importée et qui vise la destruction de la personnalité algérienne.

Elle dérange parce que c'est une femme qui pense haut et fort dans un machisme ambiant et une mouvance islamiste dont l'ennemi premier est la femme qu'il faut brimer et enfermer. Comme ce chef de parti qui n'a pas trouvé mieux pour s'attaquer à une responsable politique que pour dire qu'elle n'est pas belle et qu'elle boit de l'alcool. Une attaque mesquine qui n'a pas été malheureusement dénoncée par nos politiciens.

Mais le summum de la bassesse et de la lâcheté a été atteint par certains journaux et télévisions qui l'ont attaquée sur ses origines juives. Que ce soit vrai ou faux, on ne voit pas en quoi cela dérange. Son grand-père, recteur de la Mosquée de Paris durant la Seconde Guerre mondiale, a caché dans ce site religieux, et c'est tout à l'honneur des Algériens, des juifs pour qu'ils ne soient pas arrêtés par les nazis et envoyés dans les chambres à gaz. Des juifs ont participé à notre guerre de Libération nationale et parmi eux il y en a qui sont tombés, au champ d'honneur, les armes à la main.

C'est cette dame courage que ciblent les partisans du wahhabisme et de l'obscurantisme. Ils veulent la compléxer pour l'empêcher de travailler dans la sérénité et réussir dans sa mission. Il faut espérer que ceux qui l'ont proposée à ce poste noble et stratégique, déterminant pour l'avenir de l'Algérie, ne désarment pas et ne la laissent pas seule dans son combat. Elle mérite le respect de tous les Algériens dignes de ce nom.

Lundi 09 juin 2014 :

COMMENTAIRE

Retour en force de l'autoritarisme

Par Réda Bekkat

Alors que les consultations menées par Ahmed Ouyahia sur la révision de la Constitution se poursuivent en «vase clos», accentuant ainsi le désintérêt de l'opinion publique, notamment après que d'anciens chefs de gouvernement et personnalités aient décliné l'invitation, les sorties médiatiques d'ex-responsables islamistes se multiplient sur un «soi-disant retour» de l'ex-FIS sur le devant de la scène politique. Certains, comme Madani Mezrag, suggèrent même que le pouvoir prendra une telle décision politique juste après l'adoption de la nouvelle mouture de la Constitution. Cette sortie du bois des intégristes a, quelque part, trouvé un appui à la suite des intentions réelles ou supposées du pouvoir de constitutionnaliser la «réconciliation nationale», ce qui ouvrirait la voie à la généralisation de l'amnistie et de l'indemnisation au-delà du cadre actuel.

En l'absence de tout démenti officiel, on peut supposer qu'il n'y a pas de fumée sans feu et que les intentions du pouvoir actuel, avec le quatrième mandat de Bouteflika, ne sont pas éloignées de tels desseins. Celles-ci sont sans doute dictées par une volonté du pouvoir actuel d'élargir sa base aux islamistes les plus radicaux, notamment face à une opposition qui multiplie les initiatives pour une transition démocratique, voire la recherche d'un consensus national auquel semble tenir le FFS d'Aït Ahmed.

Une telle polarisation du champ politique viendrait à remettre en question le monopole de l'initiative du pouvoir autoritaire actuel. En effet, jusqu'à présent, rien n'indique que les prémices du changement promis par le clan présidentiel à la veille du quatrième mandat sont en chantier. Bien au contraire, on assiste à un retour en force de l'autoritarisme, notamment dans le champ médiatique où l'ouverture espérée semble s'éloigner de plus en plus. Pis encore, la première interdiction vient de frapper un quotidien en langue arabe sous prétexte de créances impayées dues aux imprimeries, alors que l'on sait que d'autres journaux, autrement plus favorables au quatrième mandat et au clan présidentiel, ont des «ardoises» beaucoup plus lourdes auprès des imprimeries d'Etat sans que cela n'émeuve outre mesure l'actuel ministre de la Communication.

Autre signe de durcissement du pouvoir : la fin de non-recevoir à la constitutionnalisation de tamazight. L'autoritarisme se mesure également à l'aune de cette revendication identitaire séculaire, balayée par des faux-fuyants officiels qui cachent mal le refus déjà formulé à plusieurs par Abdelaziz Bouteflika d'officialiser le tamazight depuis son premier mandat et dont vient de se faire l'écho le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, devant les députés, allant jusqu'à exclure tout débat sur la question, fut-il académique.

Mardi 10 juin 2014 :

Mercredi 11 juin 2014 :

COMMENTAIRE

Prémices d'une alternative

Par Djaffar Tamani

Prônée par un pouvoir qui veut l'inscrire dans la future Constitution en tant que «constante nationale», pour des desseins inavouables, la réconciliation est en train de prendre corps au sein de l'opposition politique. La conférence pour la transition démocratique prévue aujourd'hui à Alger a déjà atteint son premier objectif : le dialogue est possible entre des acteurs politiques qui ont suivi jusqu'ici des trajectoires parallèles, parfois opposées, ayant souvent partagé les aspirations mais jamais la démarche. L'initiative de la CNLTD est un vrai motif d'espoir pour la population en attente d'un changement politique dans le pays, au moment où le pouvoir en place renvoie l'image désespérante de la déliquescence, accompagnée d'une razzia sur les richesses nationales. La dernière élection présidentielle a plombé le moral des Algériens, y compris ceux qui ont apporté leur voix pour le 4^e mandat. Pire que le statu quo, il y a risque de chute dans le vide, dans un monde où même les pays dirigés par des équipes entreprenantes ont du mal à maintenir à flot leurs systèmes économiques et à défendre les intérêts de leurs communautés. L'activité diplomatique des derniers jours, présentée comme une «preuve de vie» du régime, ne rassure pas la population qui soupçonne les parties étrangères d'accourir dans ce moment de crise nationale pour débloquent des dossiers à leur avantage exclusif. Les consultations menées par le chef de cabinet de la Présidence en vue de réviser la Constitution ne recueillent que l'indifférence de l'opinion publique, ce qui est le contraire d'un débat que commande une œuvre politique aussi déterminante pour l'avenir du pays que la mise en place d'une nouvelle Loi fondamentale. L'action gouvernementale oscille entre l'improvisation et l'approximation, loin de susciter l'espoir d'une remise en état du pays, finissant de faire comprendre à la génération issue de l'école fondamentale qu'elle a eu tort de bien apprendre la langue arabe. On ignore dans quelle langue s'exprimeront les participants à la rencontre de la CNLTD aujourd'hui, mais il est clair qu'ils relayeront très exactement les préoccupations et les attentes des citoyens. Elles tiennent en quelques mots : rupture avec l'actuel système politique qui est passé au stade du règne oligarchique. Pour vaincre les dernières réticences, les organisateurs de la conférence pour la transition ont dû mener un travail de pédagogie en direction d'une autre génération politiquement «formatée» pendant la décennie de lutte contre l'extrémisme religieux, expliquant que toutes les obédiences s'inscrivent dans une activité pacifique peuvent et doivent s'inscrire dans la plateforme posant les bases d'un nouveau système politique. Il n'y a pas d'autre voie pour constituer une alternative à un pouvoir qui a entamé son règne en dénonçant l'interruption d'un processus électoral et le clôt en en imposant un autre.

COMMENTAIRE

Le baroud d'honneur de Zohra

Par Hassan Moali

Il est des déclarations et des prises de position qui font date dans l'histoire des nations quand elles sont prononcées par des personnalités emblématiques. Le coup de sang de la battante et combattante Zohra Drif contre le projet de révision constitutionnel du pouvoir devrait être inscrit en lettres d'or dans ce registre des hauts faits «d'armes» de la politique algérienne. Beaucoup reprochent à cette grande dame de s'être acoquinée, des années durant, avec un régime foncièrement autoritaire. D'avoir servi d'alibi révolutionnaire à une entreprise de confiscation de la République. C'en était trop pour cette femme courage qui a gagné ses galons dans méandres de La Casbah contre les troupes de Massu. Beaucoup de ses admirateurs abhorrent la caution morale qu'elle accorde à ce régime intrinsèquement négateur de la liberté pour laquelle elle s'est battue. Zohra Drif ne pouvait plus supporter le reniement de son combat noble pour une Algérie libre et heureuse en jouant la VRP du pouvoir.

Elle s'est bien lâchée cette fois en disant tout le bien qu'elle pense de ceux qui lui ont offert un strapontin politique pour services rendus par son silence...

Sa lettre à Ouyahia s'adresse surtout à Bouteflika en sa qualité de metteur en scène de ce simulacre de consultations politiques où l'on reçoit du tout-venant. M^{me} Drif a déconstruit un montage constitutionnel de trop qui ferait de l'Algérie une république en sursis. Et cela fait très plaisir de lire son pamphlet politique qui sonne comme un tir contre son camp. Une balle traceuse qui a déchiré l'omerta générale de tous les thuriféraires pour qui le silence est plus «porteur» que la voix. Zohra Drif a choisi de soulager sa conscience bien qu'elle soit jusqu'à preuve du contraire, et à son corps défendant, un élément constitutif du régime, ne serait-ce que par son siège au Sénat. Il n'est jamais trop tard pour se rebeller contre l'ordre (ou le désordre) établi, cela dit.

Le réquisitoire de la veuve de Rabah Bitat contre le projet de Bouteflika est à la mesure de son combat et de sa réputation. En convoquant la mémoire du grand Ben M'hidi pour appuyer sa récusation d'une Constitution au rabais, elle aura enlevé la caution révolutionnaire à une volonté de légitimation politique. Zohra Drif écrit que Ben M'hidi aurait décrété cette énième trituration de la Constitution comme un «sacrilège». Qui va donc oser affronter cette dame absolument inattaquable ? Qui pourra lui inventer une bifurcation dans son parcours droit et héroïque de révolutionnaire ? Personne.

Le tir «ami» de Zohra Drif a gâché la fête de la famille, alors que s'ouvrirait hier celle de l'opposition aux couleurs chatoyantes.

Sûr que le régime ne pourra pas se mettre à dos Zohra après avoir perdu Djamila. Il affichera profil bas le temps, espère-t-il, que l'écorchure de la moudjahida se cicatrise. Mais il y a des mots qui blessent plus que les balles.

Jeudi 12 juin 2014 :

Samedi 14 juin 2014 :

COMMENTAIRE

Place au foot

Par Omar Kharoum

Aujourd'hui, la planète sera aussi ronde qu'un ballon. Un ballon qui, à la faveur d'un mois festif et coloré, se sentira chez lui sur cette terre de football nommée Brésil. La planète donc comme le ballon tourneront au rythme des confrontations entre les 32 pays qualifiés, et le décalage horaire n'en sera plus un. L'univers entier ne sera plus gouverné que par un seul fuseau horaire : l'heure du match. La Coupe du monde est un instant quadriennal magique où des milliards d'yeux aux quatre coins du monde en savoureront chaque instant. Événement prisé il n'y a pas si longtemps pour sa dimension populaire et compétitive, il faut reconnaître que le Mondial ne charrie pas aujourd'hui uniquement, lors de son passage, passion, joies et peines. Dans son sillage, une cohorte de sponsors intéressés plus par l'accumulation du profit, où des personnalités politiques mues par des dividendes de prestige international font de cette pénétration du business malodorant et de la politique chauvine un mariage contre-nature. Corruption et magouille font aujourd'hui le lit inconfortable de la FIFA, et à l'allure où vont les choses, beaucoup vous diront que le Mondial perd considérablement de son innocence en servant en premier la finance internationale et l'ordre en place au détriment des populations démunies.

Au Brésil, même si les sondages initiés et orientés par le pouvoir local plaident qu'une partie majoritaire de la population est acquise à l'opportunité d'un tel événement, il est cette réalité que le commun des Brésiliens s'insurge contre ce qu'il appelle un gâchis. Grèves et mouvements sociaux se multiplient faisant peser une menace constante sur le bon déroulement de cette Coupe du monde. Même si ce cocktail footballistique sera assurément convivial et haut en couleur bien au parfum du pays d'accueil, il n'empêche que les frondeurs des rues de Rio ou de Sao Paulo visent à démontrer que les colossaux investissements consentis chez eux pour ce rendez-vous ne servent en définitive ni l'économie nationale ni les citoyens locaux. La richesse va ailleurs, renforçant les nantis et accentuant la mondialisation des inégalités sociales.

Au niveau de l'aspect purement compétitif, le star-système dominera puissamment ce Mondial. Dans la guerre constante qu'ils se font, les grandes marques d'équipements sportifs y feront de bonnes affaires, et les footballeurs s'attelleront par leurs performances à être davantage cotés dans la Bourse des valeurs du monde du football. A différents niveaux, les salaires qu'ils perçoivent en club ou les primes promises en équipe nationale sont une insulte à la misère du monde.

Il ne faut pas se leurrer, la domination sera l'apanage des nations nanties, car au palmarès, il y a un hégémonisme euro-sud-américain jamais battu en brèche. Et même si l'identité footballistique afro-asiatique s'est affirmée depuis des lustres dans cette épreuve, l'émergence d'une puissance mondiale, issue de ces deux continents et du niveau des quatre ou cinq nations qui ont trusté les trophées depuis 1930, n'est pas pour demain. Beaucoup de pays participants, à l'instar probablement de l'Algérie, subiront un petit tour et puis s'en iront...

COMMENTAIRE

Démembrement

Par Mohammed Larbi

La boîte de Pandore a été ouverte, disait en 2003 un chef d'Etat occidental, parlant de la guerre que les Etats-Unis venaient d'engager en Irak, et à laquelle, son pays était opposé. Cela a dû faire grincer des dents, mais on se rend compte aujourd'hui à quel point il avait vu juste. Et encore, ce point de vue ne concernait que l'Irak, déjà marqué par de profondes divisions, conséquences de décennies d'un pouvoir dictatorial, mais qui avait néanmoins réussi à préserver l'unité du pays. Ce qui n'est plus le cas aujourd'hui, ce pays étant démembré, avec un pouvoir qui tient davantage de la pression démographique, que de celle des opinions, avec une majorité automatique. Et celle-ci l'est tellement qu'elle est devenue hégémonique et cela n'est pas sans conséquences. La première et la plus récente est cette absence de majorité qui a empêché jeudi le pouvoir central de décréter l'état d'urgence face au danger qui menace l'Irak. Un nouveau danger, devrait-on dire, car l'Irak actuel n'est en aucun cas celui d'il y a trente ans. On l'a encore vu avec cette guerre du pétrole ou pour le pétrole avec la région autonome du Kurdistan, qui, aujourd'hui, dispose plus que de simples symboles de souveraineté. Ses dirigeants ont décidé d'exploiter le sous-sol riche en pétrole et d'en vendre à qui ils veulent contre l'avis des autorités centrales. Le processus a commencé en 1991, lorsque les Etats-Unis, engagés dans leur première guerre contre l'Irak, ont imposé à l'ancien régime irakien deux zones d'exclusion aérienne. Dès 2005, le pays, qui a vu s'ériger des entités ethniquement homogènes, liées à la guerre interconfessionnelle, a basculé vers la partition avec des zones bien distinctes. Mais depuis quelques jours, la menace est autre, s'agissant de la chute de ce qui reste de l'Etat irakien. Celle que, apparemment, personne n'envisageait. Il s'agit de la menace djihadiste, avec des milliers d'hommes, qui se sont, en très peu de temps, emparés de vastes étendues du territoire irakien, se jouant des frontières même nationales, et aujourd'hui, non loin de Baghdad. Quelques dizaines de kilomètres tout au plus et, ultime précision de certains experts, loin des puits de pétrole. Fallait-il en parler ainsi, alors que ce pays n'arrive plus à sortir de ses guerres. Dans un tel cas de figure, l'Irak n'est pas un cas isolé. La Syrie voisine s'enfoncé, elle aussi, dans sa guerre avec des conflits sans le moindre rapport avec la lutte pour les libertés. C'est la Libye, également menacée de partition en raison de la loi des milices. A y voir de près, on constatera que cela concerne le monde arabe, bien que certaines situations — de moindre gravité il est vrai, et sans que cela soit un moindre mal, car de cette nature, il n'en existe pas — soient occultées, avec une espèce de continuité géographique, obligeant des Etats à déployer de grands moyens pour y faire face. Une bien triste situation sans rapport avec les lumières que le printemps est supposé apporter. Ce sont au contraire de sombres perspectives.

Dimanche 15 juin 2014 :

COMMENTAIRE

L'épreuve de la réconciliation

Par Djaffar Tamani

Comme prévu avant l'élection présidentielle du 17 avril dernier, Abdelmalek Sellal est redevenu Premier ministre et il est reparti à Ghardaïa pour régler «définitivement» le problème des violences intercommunautaires qui y surviennent depuis des années. En attendant cette prouesse gouvernementale promise lors de la campagne électorale, il est permis d'espérer un calme provisoire que pourra faire régner la fièvre footballistique puis la ferveur ramadanesque. Pour ne pas gêner le climat qui y prévaut, il suffit aux autorités de ne pas s'autoriser quelque incartade politique ou dérapage sécuritaire. La visite officielle organisée hier, telle que décrite par les correspondants de presse, avec le déploiement hors normes des forces de l'ordre, peut relancer les crispations et les tensions au lieu de consacrer un retour effectif à une vie en communauté apaisée. Il est arrivé, comme en janvier dernier, qu'un déplacement du Premier ministre dans cette ville soit suivi de graves troubles entre les deux communautés. La démarche des autorités est donc à revoir de fond en comble pour espérer un règlement du problème, sinon définitif, du moins durable. Les épisodes des réunions politiques ou les veillées religieuses organisées séparément dans les fiefs des deux camps censés être réunis ont beaucoup étonné l'opinion nationale qui a une autre idée d'une entreprise de réconciliation. En plus du ton menaçant adopté au sujet «d'éventuels dépassements», sans en préciser les auteurs potentiels, l'initiative gouvernementale engagée hier n'a pas rompu avec la méthode archaïque et inopérante consistant à réunir et s'adresser à un auditoire sélectionné, ne représentant ni une communauté ni une autre. Le dialogue social est beaucoup plus sérieux qu'une campagne électorale où les mensonges proférés ne peuvent pas compromettre des résultats déterminés à l'avance. Hors période électorale, le devoir de vérité et les engagements traduits dans les faits sans délai sont des exigences incontournables, et tout louvoiement est suivi par le fracas et les dégâts des émeutes. A l'heure du débat sur la réconciliation, pressentie comme une constante nationale dans la future Loi fondamentale, on attendait quelques expressions concrètes de ce principe que le pouvoir en place a fait sien depuis une quinzaine d'années. La permutation des walis annoncée concomitamment à la mise en état de siège de la ville hôte de la délégation gouvernementale n'augure pas d'une révolution dans l'action des autorités, qui semblent avoir déjà dépassé la technique du fusible pour initier celle de la permutation des fusibles grillés. Ce n'était guère dans les revendications des populations locales. Il reste à espérer qu'au sommet de l'Etat, la préoccupation première ne soit pas les orages dans les capitales étrangères mais ceux qui s'annoncent dans les villes algériennes.

Lundi 16 juin 2014 :

COMMENTAIRE

Le grand outrage

Par Tayeb Belghiche

Le pays est-il atteint par la malédiction ? Ses dirigeants sont-ils devenus si irresponsables qu'ils sont prêts à pactiser avec le diable et à accepter toutes les compromissions dans le seul but de pérenniser le système et leurs seuls intérêts ? Il y a de quoi avoir peur quand on voit ce qui se passe avec les consultations sur la révision de la Constitution. Il n'y a qu'en Algérie où l'on attribue généreusement et toute honte bue le qualificatif de «personnalités» à des individus dont la place est derrière les barreaux pour l'éternité.

Il y a de quoi être effrayé quand on voit des gens comme Kamel Guemazi et Madani Mezrag «invités» à El Mouradia par un directeur de cabinet pourtant connu pour être un grand patriote dont l'Algérie peut être fière. Le premier, alors qu'il était président du Conseil populaire de la ville d'Alger (CPVA), a annoncé en décembre 1991, au lendemain du premier tour des élections législatives remportées par le FIS, que son parti a préparé «une liste de communistes, de démocrates, de francophones» qui seront pendus au lendemain du second tour.

Le second a fanfaronné, publiquement et sans aucun remord, avoir achevé un jeune appelé, blessé qui le suppliait du regard, avec la kalachnikov qu'il venait de lui enlever des mains. Le criminel était à l'époque des faits chef de l'AIS. Personne n'est contre la paix. Les dirigeants d'un pays sont tenus de ne ménager aucun effort pour mettre fin à l'effusion de sang. Mais il faut d'abord que les bourreaux demandent pardon à leurs victimes avec la manière, par exemple, qui a été mise en œuvre en Afrique du Sud par le grand Nelson Mandela. Publiquement, les tortionnaires et les assassins se sont prosternés devant leurs victimes, ce qui a contribué à ramener la paix dans les cœurs et dans les esprits.

En Algérie par contre, on a déroulé le tapis rouge devant les terroristes islamistes sans aucune concession de leur part et sans qu'ils aient affiché un quelconque remord. De cette manière, on a outragé et assassiné une seconde fois Katia Bengana, Djilali Belkhenchir, Mahfoud Boucebc, Abdelhak Benhamouda, tous les intellectuels, les magistrats, les militaires, les gendarmes, les policiers, les paysans et autres victimes de la barbarie fassiste. Une politique honteuse qui vise à les placer dans la case pertes et profits. Et que même les organisations internationales, qui voyaient avec condescendance le FIS dissous, ont dénoncée.

Mardi 17 juin 2014 :

COMMENTAIRE

Gouvernance placebo

Par Djaffar Tamani

Le système de santé publique est le secteur où l'échec de l'action gouvernementale est le plus dramatique. Les Assises nationales organisées hier et aujourd'hui, à Alger, ont au moins le mérite de remettre au cœur du débat les dysfonctionnements notoires dans le système de santé, l'un des facteurs aggravant la détresse sociale dans le pays. Les représentants de l'Etat sont très au fait de la faillite de ce secteur névralgique, puisqu'ils ne s'empêchent pas de prendre l'avion au moindre ennui de santé. Les soins à l'étranger pour les dirigeants algériens sont un aveu officiel reconnaissant l'absence de prise en charge efficiente dans les structures hospitalières de notre pays. L'urgence de la réanimation de ce secteur est donc signalée. Il s'agit d'améliorer les conditions de survie des citoyens avant de leur prodiguer quelques motifs d'espoir dans les autres secteurs de la vie nationale.

Comment le gouvernement compte-t-il agir et quels remèdes préconise-t-il ? Pour l'heure, les pouvoirs publics s'en tiennent aux discours et à des textes de loi à doses élevées. Les organisateurs des assises de la santé en avaient présenté les objectifs : «La nouvelle loi sur la santé devrait prévoir une réhabilitation de la planification élaborée en fonction de la nouvelle carte sanitaire de manière à permettre une gestion des ressources et mettre en place des réseaux de soins.» Une formulation abstraite dans un domaine où le pragmatisme devrait être la seule démarche possible.

L'inflation des textes de loi, touchant même la Loi fondamentale, est une tradition bien ancrée dans notre pays. Sauf que, s'agissant de la santé publique, le surplacé législatif équivaut à une dangereuse régression sur le terrain, ressentie par des milliers de citoyens dans leur chair. Il n'y a pas de place au traitement placebo quand c'est une question de vie ou de mort pour des patients en attente d'actes chirurgicaux ou d'exploration radiologique.

Avant de concevoir de nouvelles politiques et autres outils de régulation, comme la très mal nommée carte de santé de proximité datant de 2007, il est urgent de réhabiliter les contrats de performance, annoncés au début de l'année en cours par le ministère de tutelle, pour prendre régulièrement le pouls des structures de santé à travers le pays. Et comprendre ce qui empêche un directeur d'hôpital de faire fonctionner le scanner et autres équipements acquis avec l'argent du contribuable. Le simple citoyen, pour avoir accès à des soins de qualité, du moins immédiats, devra encore déboursier beaucoup d'argent en se hasardant dans les réceptions des cliniques privées. La dichotomie public/privé dans le système de santé national, avant d'évoluer vers une complémentarité espérée par les pouvoirs publics, illustre présentement les graves disparités sociales qui exacerbent le sentiment général d'injustice. Ce sont les couches les plus défavorisées qui sont poussées au privé au moment où les plus aisées arrivent, comme par miracle, à remettre en marche les appareils de radiologie et à se faire opérer par les meilleurs spécialistes dans les hôpitaux publics. Un système de santé performant est une condition vitale pour le maintien de la stabilité chère au pouvoir en place.

Mercredi 18 juin 2014 :

COMMENTAIRE

Non, ce n'était pas un hasard

Par Hassan Moali

La défaite est par définition synonyme de déception dans toutes les compétitions sportives. Mais il y en a qui font tellement mal. Qui sont difficiles à digérer tant elles résultent moins des contre-performances des joueurs que de l'attitude défaitiste de ceux qui sont censés proposer un projet de jeu. En l'occurrence, l'échec des Verts hier face aux Diables rouges est à cataloguer dans la rubrique du manque d'ambition du coach bosniaque.

Halilhodzic, qui prend tout son monde de haut comme s'il était le père fondateur du football, s'est fait battre à plate couture par le jeune sélectionneur Marc Wilmots. Il lui a administré une belle leçon de management d'un match de football. Le technicien franco-bosniaque, qui fait plus parler de lui par ses sautes d'humeur, ses accès de colère que par ses exploits sportifs, est assurément tombé de haut.

Les coéquipiers de Sofiane Feghouli ont montré hier une image indigne du football algérien. Et ce n'est évidemment pas de leur faute, contraints qu'ils étaient d'appliquer un schéma tactique ultra-défensif qui ferait pâlir d'envie Rabah Saâdane...

Le but inscrit sur penalty suite à un contre rapide placé par Faouzi Ghoulam fut la seule attaque digne de ce nom de la sélection durant les 90 minutes. Depuis... plus rien.

Les Fenecs se sont rangés tranquillement derrière, subissant ainsi les assauts incessants du trident offensif Hazard-Lukaku-Mertens.

Forcément, la défense aussi compacte soit-elle devait fatalement finir par lâcher.

Il est trop facile pour le sélectionneur de jeter la pierre aux joueurs coupables d'avoir laissé s'échapper une belle victoire qui leur tendait les bras. Ce serait pourtant injuste compte tenu de la mise en place tactique et du cours du match qui a vu les Verts mener contre toute attente face à un outsider de ce Mondial.

Non, c'est d'abord et avant tout une faillite du coach qui ordonné de «garer un bus» devant les bois tout au long de la rencontre. En football c'est connu, la meilleure défense c'est l'attaque. Et bien M. Halilhodzic a fait exactement le contraire.

Même quand les Verts menaient au score, les Belges étaient maîtres du jeu. Les supporters scotchés au petit écran n'ont pas dû être fiers de ce jeu pas très algérien. Et pour cause, on a eu droit à une attaque contre une défense, où l'on a pu apprécier que le sang-froid de M'bolhi, plusieurs fois sollicité.

Il est plus juste de dire que l'équipe choisie par Halilhodzic a plus déjoué que joué.

Les fans auraient aimé voir les «combattants du désert» se battre pour de vrai, quitte à perdre ce match. Cela fait d'autant plus mal qu'ils avaient des armes aussi destructrices que celles de Fellaini et Hazard. Un Brahimi et un Djabou n'auraient pas été de trop avec leur vélocité et leur technique. Ils auraient montré du talent typiquement algérien. Au final, nous avons perdu sur tous les tableaux. Les Verts n'ont ni joué ni gagné et ça fait mal. Au-delà des choix tactiques contestables du coach, on notera aussi le mauvais timing des changements opérés et la souffrance physique des joueurs. Des choix qui soulignent «l'art» consommé de la défaite. Le résultat ne pouvait alors pas être un hasard... Le diable est aussi dans ces détails de taille.

Jeudi 19 juin 2014 :

COMMENTAIRE

Encore la barbarie

Par Tayeb Belghiche

Ennemi de la culture, à l'image du wahhabisme qui le sponsorise, le terrorisme salafiste continue de s'attaquer au patrimoine culturel national. C'est ainsi que, lundi soir, des individus ont incendié le mausolée de Sidi Lakhdar Ben Mohamed, appelé communément «Sidi Cheikh», situé à 120 km au sud d'El Bayadh. Ce crime nous replonge dans la décennie noire, quand des islamistes ont détruit, en 1994, le mausolée de Sidi Abderrahmane, suscitant la colère et la consternation de la population algéroise. Mais cela n'a rien de surprenant. Le discours du FIS, à la fin des années 1980 et durant les années 1990, a travaillé une jeunesse déboussolée à ces sinistres actes. Pour lui, la planète doit être transformée en un désert qui ressemblerait à l'Arabie Saoudite de l'époque médiévale et où la culture, la science et le savoir seraient bannis à jamais. Il n'innove pas en la matière. L'on se rappelle de la destruction des bouddhas de Bâmiyân en Afghanistan par les talibans. «*Ce ne sont que des pierres*», avaient répondu ces derniers à leurs détracteurs. Ces bouddhas étaient classés au patrimoine de l'humanité, comme le mausolée Sidi Cheikh. Plus près de nous, les terroristes d'AQMI et de Ançar Eddine avaient brûlé et détruit des mausolées et des manuscrits rares de la ville de Tombouctou. Le chef d'Ançar Eddine, Iyad Ag Ghali, avait étudié en Arabie Saoudite. Tels les Huns d'Attila, les hommes de Boko Haram brûlent tout ce qu'ils trouvent sur leur passage au Nigeria.

Le fondateur de l'organisation avait suivi une formation théologique chez les Saoudiens. C'est dire que l'islamisme redouble de férocité, comme on le constate aujourd'hui avec la Syrie et l'Irak, où les islamistes sont devenus les bras armés d'un complot visant la disparition de ces prestigieux pays, berceaux de la civilisation humaine.

Les «succès» en terre arabe semblent donner des ailes aux anciens du FIS, qui multiplient leur activisme alors même qu'ils ont été laminés militairement et politiquement. Depuis le lancement de la politique de «réconciliation nationale», ils sont revenus au devant de la scène au point qu'on les trouve avec l'opposition démocratique et laïque, pourtant son ennemi juré, en train de «dialoguer» avec le pouvoir qui veut leur attribuer contre toute logique un certificat de virginité. Parce que le prince le veut. C'est dire que les ennemis de l'Algérie, qu'ils soient internes ou externes, ne désarment pas.

COMMENTAIRE

Une effroyable logique

Par Mohammed Larbi

La nouvelle guerre que l'Irak vit actuellement ne doit pas échapper à l'effort d'analyse, et peut-être plus qu'ailleurs. Car il s'agit d'un conflit qui ne doit rien au hasard tant que rien n'a été fait pour l'empêcher, bien au contraire. L'ancien émissaire international pour la Syrie, Lakhdar Brahimi, a conforté toute l'analyse faite par l'ONU dès le printemps 2012, mettant en garde contre la militarisation du conflit syrien et sa régionalisation. Parce que des pays n'en ont pas tenu compte, il y a eu ce double effet rendant la situation inextricable. En ce sens, le diplomate algérien estime que ce l'on désigne par «*offensive djihadiste en Irak*» en est effectivement une résultante. Mais à quoi servent donc les rapports de l'ONU, si les conclusions ne sont pas prises en compte ? A quoi sert l'ONU, devrait-on dire pour faire simple ? Car bien souvent, l'organisation internationale est soigneusement tenue à l'écart de certaines situations.

Sur ce plan, M. Brahimi a beaucoup à dire : «*Une personnalité irakienne m'a dit, en novembre, que l'EIIL était dix fois plus actif en Irak qu'en Syrie. J'ai mentionné cela au Conseil de sécurité et dans mes entretiens.*» Des propos sonnantes comme une mise en cause d'un système rendu sourd ou incapable d'assumer sa mission, qui consiste à préserver la paix. Quant aux causes, il n'hésite pas à en parler : «*Nous n'avons pas le droit d'être surpris car l'Irak ne s'est jamais vraiment remis de l'invasion américaine de 2003.*» Il rappelle aussi ses propres conclusions de la mission menée en Irak : «*En avril 2004, j'avais dit à Baghdad que tous les ingrédients pour une guerre civile étaient présents.*» Ou encore cette incroyable logique selon laquelle «*l'ennemi de mon ennemi est mon ami*». Effectivement, le Premier ministre irakien, Nouri Al Maliki, n'a jamais réussi à rassurer la communauté sunnite qui a exercé un pouvoir hégémonique et craint aujourd'hui plus qu'une simple marginalisation, une espèce de vengeance qui ne dit pas son nom, mais qui ne peut mener qu'à une guerre entre communautés. Un retour de bâton inévitable que le pouvoir refusait d'envisager. Même si, en décembre 2011, le président américain Barack Obama, qui avait ordonné le retrait des troupes US de ce pays, affirmait : «*Nous laissons derrière nous un Irak souverain, stable et autonome.*» Sauf que cela paraît contredit par les propos mêmes du chef de la diplomatie américaine, John Kerry, soulignant que Washington est davantage préoccupé du sort de l'Irak et pas de son Premier ministre. Le pays a fini par plonger dans des guerres multiples, brisant la mosaïque irakienne et fracturant le pays. Beaucoup considèrent que «*l'action des djihadistes en Irak se fait avec, en arrière-plan, la guerre civile entre chiïtes et sunnites*». Ce sera la spirale infernale, en partie à cause de la politique suivie par les nouvelles autorités irakiennes.

Dimanche 22 juin 2014 :

COMMENTAIRE

Contre-offensive

Par Djaffar Tamani

Dix jours après la tenue de la conférence pour une transition démocratique, le pouvoir envoie dans l'arène politique son représentant pour riposter à une initiative de l'opposition qui a vraisemblablement provoqué quelques secousses au sein du régime. La conférence de presse du directeur de cabinet à la présidence de la République n'était pas un «bilan d'étape» des consultations autour de la révision constitutionnelle, mais une contre-offensive visant à faire échouer le travail de rapprochement entre les forces de l'opposition militant pour une transition démocratique. Aux yeux du pouvoir, le danger réside dans la transition, affirmant que l'Algérie l'avait vécue avant tous les pays de la région et en avait payé un lourd tribut. Dans la mémoire collective, ces dernières décennies n'auront été qu'une guerre livrée par les groupes islamistes, vaincus par la résistance citoyenne et les forces de sécurité, le tout sur fond d'autoritarisme politique qui met en échec toutes les luttes démocratiques. Si, dans l'esprit du représentant du pouvoir, la période de transition englobait l'épisode tragique de l'assassinat d'un chef d'Etat en exercice, cela compliquerait davantage l'équation algérienne.

En matière de transition, nous sommes loin de donner au monde quelque leçon sur le mode opératoire, puisque nous avons réalisé la prouesse d'asseoir officiellement la réconciliation sans passer par les étapes indispensables de la vérité et de la justice. C'est la notion de justice transitionnelle qui met le pouvoir dans tous ses états, s'attaquant de façon désordonnée aux forces politiques qui réclament un processus démocratique pourtant vécu sans drame national dans nombre de pays, notamment africains. Dans une fausse assurance qui cache mal une déliquescence interne criarde, le pouvoir renvoie l'opposition à des tâches domestiques, sollicitée uniquement pour relever les défis de l'emploi, du logement et peut-être de la protection de l'environnement.

En déclarant que le Président «accorde» une place et un rôle à l'opposition au sein des institutions, le chef de cabinet de la Présidence fait ainsi savoir que les notions d'alternance ou d'alternative sont bannies du logiciel du système en place. L'opposition a le droit d'animer... l'opposition ou de faire une entrée symbolique dans les institutions. Pour donner un semblant de teneur politique à cet incroyable attachement au statu quo, le pouvoir ne tarit pas d'éloges à l'endroit du «doyen» de l'opposition et du «patron» d'un maquis disparu. Une crédibilisation problématique puisque le premier tente vainement de distinguer entre participation et caution et le second utilise, dans ses déclarations, un ton plus proche des tirs nourris d'armes automatiques que de simples propos politiques. La dernière personnalité reçue ces derniers jours à ces consultations et bénéficiant d'une certaine aura politique se distinguera en dénonçant en 2014 ce qui s'est passé en 2008, à savoir l'instauration de la présidence à vie. Ouyahia a tenté de relever le moral des Algériens en assimilant son ouvrage politique à un avion qui décolle, mais le commun des citoyens craint que le pays ne soit transformé par les dérives du pouvoir en un bateau menacé de naufrage.

COMMENTAIRE

Une double injustice

Par Mohammed Larbi

Les Palestiniens continuent à être l'objet d'une double injustice. C'est d'abord la poursuite de l'occupation israélienne, avec tous ces crimes commis quotidiennement sans venir à bout du sentiment nationaliste des Palestiniens. C'est aussi et peut-être surtout ce lourd silence, rappelant sinon mettant en évidence la politique des deux poids, deux mesures. Un traitement au cas par cas, afin de ne pas mettre en cause Israël de quelque manière que ce soit. Pourtant, il n'y a absolument rien à cacher et, dans le même temps, beaucoup à dire, comme le soulignent des rapports de missions diplomatiques européennes, riches en enseignements et révélateurs de la politique israélienne à l'égard des Palestiniens. A croire donc que des rapports sont tout juste bons pour occuper les fonds de tiroirs car, finit-on par constater, il n'y a jamais eu la moindre suite, à croire que l'occupation et la privation de droits élémentaires jusqu'à la négation de l'existence d'un peuple peuvent être perçues différemment. Surtout quand il est demandé à ceux qui sont privés de leurs droits d'en donner davantage.

On n'hésite pas à parler de sacrifices réciproques afin justement de préserver Israël, engagé depuis 1967 dans une politique de colonisation des territoires palestiniens. Une bien étrange leçon de droit, mais aussi une espèce de fuite qui ne peut pas être sans conséquence. C'est bien la politique suivie par Israël qui a amené les Palestiniens à explorer d'autres voies pour faire valoir leurs droits. Et quand ils parlent de droits, Israël applique celui de la force, n'hésitant pas à tuer les Palestiniens, même les jeunes enfants. Et à emprisonner de manière massive les Palestiniens, même les enfants ici encore, n'hésitant pas à recourir de manière systématique à la détention administrative, c'est-à-dire sans jugement et sans la moindre restriction en termes de durée. Où est donc le droit et tous ceux qui déclarent le défendre ? Mais là, constate-t-on, il en est qui se contentent de compter les morts. Pourtant, c'est bien l'ONU qui déplorait, le mois dernier, l'augmentation des tirs à balles réelles de soldats israéliens constatée depuis 2013, donc sans le moindre rapport avec la situation politique actuelle souvent invoquée pour justifier ce qui ne saurait l'être. Des enfants palestiniens ont été tués de sang-froid, comme en attestent des images qui ont fait le tour de la planète, amenant M^{me} Hanane Achraoui, dirigeante de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP), à parler de crime de guerre et de crime contre l'humanité. Mais, là aussi, c'était le silence peut-être gêné, mais un silence quand même, et c'est ce qui est à relever car il y a une injustice, et elle est ressentie comme telle par une écrasante partie de l'opinion internationale. Quant aux Palestiniens, ils affichaient hier leur exaspération, en lançant cette fois des pierres contre un poste de la police palestinienne à Ramallah. Tout un symbole.

COMMENTAIRE

L'Algérie qui gagne

Par Hassan Moali

La victoire de l'équipe nationale de foot nous a fait très plaisir. C'est un bol d'air frais en ce début d'été chaud. Un plaisir à la mesure de la grande frustration des Algériens de voir leur pays épouser les standards démocratiques en politique et la performance dans le domaine économique. C'est connu, les Algériens vouent une passion quasi culturelle au football, comme dans tous ces pays en déficit démocratique où le stade est le seul défouloir public.

Tout compte fait, ce n'était qu'une victoire dans un match, certes de Coupe du monde. Mais l'explosion de joie que cela a produit est symptomatique du refoulé algérien, au-delà du strict amour de la balle ronde et des couleurs nationales.

Cette jeunesse-là, qui a festoyé sur l'esplanade de la Grande-Poste d'Alger et dans toutes les villes du pays, a exprimé rageusement sa joie. Les incidents ayant émaillé ces manifestations soulignent le malaise social des auteurs et leur peur existentielle de l'avenir. Le pouvoir adore voir les jeunes Algériens défiler, crier, chanter, surtout quand ils sont drapés de l'emblème national. Il est même prêt à supporter le tapage nocturne, à autoriser l'occupation de la voie publique et à fermer l'œil sur certains comportements répréhensibles. Pour peu que son «ordre» ne soit pas remis en cause, la télévision publique est là pour immortaliser ces clameurs ininterrompues des jeunes des quatre coins du pays.

Mais ce décor-là a son envers. Et son enfer. L'explosion de joie n'est pas forcément synonyme de bien-être. Encore moins le marqueur d'un rapport fusionnel entre pouvoir et peuple. Ce grand moment de communion populaire autour de l'équipe nationale de foot ne doit pas servir de feuille de vigne pour cacher une réalité nettement moins clinquante. Et le pouvoir, qui tente toujours de s'appropriier les exploits sportifs à coups de propagande inique de l'Unique et ses sœurs jumelles, serait mieux inspiré d'aller faire ses preuves sur d'autres terrains. Il gagnerait à faire la lumière sur les scandales de corruption qui gangrèment l'économie, à couper la tête de ce serpent de mer qu'est la bureaucratie et à ouvrir l'espace politique et médiatique. C'est là que le pouvoir est appelé à montrer sa bonne volonté, pas dans le vestiaire des Verts. Ces millions d'Algériens qui ont vibré pour l'exploit de Feghouli, Brahimi et Halliche l'ont fait par amour pour leur pays. Pas pour les beaux yeux du Président et son gouvernement.

Nos compatriotes aiment légitimement cette Algérie-là, celle qui gagne, celle qui les rend fiers de leurs couleurs. Pas celle qui est déclinée et décriée dans les classements peu glorieux des organismes et institutions internationaux. De ce point de vue, le pouvoir est complètement hors jeu.

COMMENTAIRE

Maccarthysme à l'égyptienne

Par Tayeb Belghiche

La folie semble s'être emparée du régime égyptien qui est en train d'entraîner le pays dans une spirale répressive inconnue jusque-là et qui choque la communauté internationale. En effet, trois reporters de la chaîne Al Jazeera, accusés de soutien aux islamistes, ont été condamnés de 7 à 10 ans de prison lors d'une mascarade judiciaire digne des systèmes dictatoriaux. «*Un jour noir pour la liberté de la presse*», a soutenu Amnesty International.

Depuis la chute du président Mohamed Morsi, le pouvoir du Caire a déclenché une répression hors du commun contre la confrérie des Frères musulmans. Des procès de masse, rappelant l'Union soviétique de Staline, ont été intentés contre les militants de ce parti et des condamnations à mort par centaines ont été prononcées. Sans parler des arrestations qui se chiffrent par milliers. En outre, environ 1500 manifestants islamistes, qui protestaient contre l'arrestation de leurs leaders, ont été tués.

Certes, les Frères musulmans ne sont pas des enfants de chœur. Arrivés au pouvoir par la voie des urnes, ils ont voulu imposer à la société égyptienne un mode de vie inacceptable pour le peuple qui a fini par se révolter et descendre dans la rue, provoquant la chute du régime. Morsi avait commis tellement de maladresses qu'il avait donné des prétextes à l'armée, à laquelle il a voulu ôter ses privilèges et sa mainmise sur l'économie égyptienne, pour intervenir et le renverser. Malheureusement, la grande muette a détourné la volonté populaire et se comporte pire qu'à l'époque de Hosni Moubarak. Même ceux grâce auxquels elle a repris le pouvoir, c'est-à-dire les démocrates, n'échappent pas à son hystérie, faisant dire au politologue Karim Bitar que «*l'Égypte est saisie par un climat purement maccarthyste*», au point que ses citoyens commencent à regretter l'ère Moubarak, qu'ils trouvent moins violente, n'était la corruption. Malheureusement, l'Occident n'a cure de la démocratie et de la liberté pour les peuples arabes. Seuls comptent ses intérêts et son discours soporifique sur les droits de l'homme. La preuve ? Les Etats-Unis ont décidé de débloquer 1,3 milliard de dollars pour l'armée égyptienne. Morsi ou Al Sissi, même combat contre les libertés.

Jeudi 26 juin 2014 :

COMMENTAIRE

Allez les Verts !

Par Hassan Moali

Nous sommes 38 millions d'Algériens à attendre, en ce jeudi 26 juin, une soirée mémorable pour les Verts. Nous attendons d'eux qu'ils effacent définitivement ce vieux mais beau souvenir de l'épopée de Gijon en gravant dans le marbre de la FIFA l'exploit inédit d'une qualification aux 8^{es} de finale de la Coupe du monde. Oui, ils en sont capables, ces vaillants battants et combattants du désert. Ils ont les qualités techniques pour bouffer ces ours blancs russes. Ils doivent juste y croire. C'est la clé du succès dans ce match contre une équipe russe basée sur la rigueur tactique et l'engagement physique de ses joueurs.

Les Verts, qui ont déjoué les pronostics contre les véloces Sud-Coréens, peuvent aisément mettre en échec les plans de Fabio Capello. Ils doivent simplement être conscients de leur force et de leurs qualités, saluées y compris par le plus exigeant, José Mourinho. Oui, notre équipe nationale est suffisamment armée pour passer l'écueil russe. Il ne faudrait surtout pas qu'ils tombent dans le piège du match nul en jouant bas, comme ce fut le cas contre la Belgique. Cette fois, l'erreur sera fatale. Il est question d'une qualification historique au deuxième tour du Mondial brésilien.

Vahid Halilhodzic ne devrait pas boudier cette chance inouïe d'inscrire son nom parmi les meilleurs sélectionneurs du monde. Pour y parvenir, il devra forcer devant sans rien lâcher derrière. Le feu d'artifice contre la Corée du Sud devrait servir de carburant aux coéquipiers du capitaine Bougherra pour embrayer sur une autre victoire, qui enverrait l'Algérie parmi les seize meilleures équipes au monde. C'est assurément le jour de gloire pour Feghouli et ses camarades. Ils ne doivent pas se rater aussi près du but.

Ce tournoi a prouvé qu'il n'y a désormais plus de petites et de grandes équipes. Ni les palmarès ni les stars et encore moins le développement économique des nations ne sont des baromètres de la performance sur le rectangle vert. On a vu comment l'Espagne, l'Angleterre, l'Italie ont été balayées par des équipes sud-américaines armées de la seule grinta de leurs joueurs. Les Algériens devront puiser aujourd'hui de cette force mentale, de cet esprit «Omdurman», pour se transcender et surmonter les montagnes russes. Ce n'est point une mission impossible pour le virevoltant Brahimi qui, à lui seul, peut déstabiliser n'importe quelle défense. Ce n'est pas non plus impossible pour nos défenseurs de s'arracher, ce soir, pour écrire une très belle page de l'histoire du football algérien. Ils sont à une marche de la gloire. A 90 minutes d'une deuxième mi-temps inespérée contre les... Allemands au prochain tour. Faites donc honneur aux couleurs nationales, donnez du plaisir aux millions d'Algériens qui attendent votre exploit pour exploser... de joie. Allez les Verts !

COMMENTAIRE

La victoire du cœur

Par Mourad Slimani

I leur fallait aller chercher l'exploit et ils l'ont fait ! Les Fenecs – après la prestation face aux Russes, ils méritent bien mieux le surnom rugueux de Guerriers du désert – se sont une nouvelle fois transcendés, restant sur l'élan de ce tsunami qui a balayé les Sud-Coréens, et du même coup l'aigre impression laissée par le pâle et inquiet Algérie-Belgique. Il s'est sans doute passé quelque chose d'assez puissant dans ce groupe pour que des tripes sorte ce qui a fait la différence devant les poulains de don Capello... Du genre des basculements psychologiques qui décident des issues heureuses et qui font tirer de l'adversité le surcroît décisif de motivation.

Cette équipe qu'on n'a pas été nombreux à voir arriver au Mondial, tant son parcours a été sans relief et l'instabilité sa marque de fabrique, nous surprend, et agréablement. Et elle promet de continuer à le faire encore, maintenant que le seuil psychologique du deuxième tour de la compétition la plus prestigieuse du monde est franchi, et qu'on renait du doute le plus profond pour aller vers l'euphorie. Cet état de grâce rare que connaissent les compétiteurs est désormais l'un des atouts maîtres des Verts et il est déjà en train de majorer leurs forces et de relativiser leurs faiblesses. La route est ouverte, parce qu'on veut y croire et parce qu'il y a des raisons de le faire. Aucun Algérien, connaisseur en foot ou fan lambda désormais conquis par la fièvre du Mondial algérien, n'ose penser que les camarades de Feghouli vont se contenter d'avoir juste battu un record et réalisé l'objectif de la qualification. Déjà l'on se prend à rêver d'un exploit devant la grosse cylindrée allemande. Le hasard du tirage au sort et le sort tout court remettent devant l'EN cet adversaire qui, il y a plus de trente ans, a participé à son corps défendant à faire le mythe fondateur du football algérien. Nul autre événement, à part sans doute l'engagement de l'équipe du FLN sous la colonisation, n'égale dans l'imaginaire sportif national la fameuse épopée de Gijon et l'insolent étalage du talent de Merzekane et ses coéquipiers.

L'équipe, qui monte en puissance, qui gagne en cohésion au fil des matches et dont la solidarité sainte au travers des images montrant un staff et des joueurs unis dans la déception et dans la joie, est sur une lancée qui autorise l'audace dans l'ambition. Une renaissance du football algérien via une victoire contre ces vieux amis allemands. Scénario trop idéal pour se réaliser ? Les Guerriers du désert vont devoir encore puiser dans cette hargne qui compense leurs carences en préparation et leur inexpérience pour défier la logique. Ça sera le quatrième match qu'ils joueront sans être favoris, et ces pronostics n'ont pas valu grand-chose jusqu'à présent. Il y a trente deux ans, l'Allemagne partait aussi favorite et trente deux ans après les Verts chercheront à surclasser leurs aînés face au même adversaire.

Dimanche 29 juin 2014 :

COMMENTAIRE

*L'Irak se meurt
dans l'indifférence*

Par Tayeb Belghiche

Nouri Al Maliki, Premier ministre et chef suprême des forces armées, est en train de terminer la sale besogne entamée par George W. Bush lorsqu'il a envahi l'Irak pour le démanteler et s'emparer de ses richesses, principalement son pétrole. Dès son accession au pouvoir, il a engagé une politique sectaire, marginalisant totalement les sunnites et les Kurdes. Il voulait sans doute se venger de l'ère Saddam Hussein, lequel avait mené une répression féroce contre les chiites et les Kurdes, illustrée par le sinistre massacre de Halabja, où tous les habitants de cette localité ont été exterminés avec du gaz. Si les Etats-Unis ont détruit tous les services de sécurité, Al Maliki n'a jamais cherché à les reconstituer, se contentant d'un ersatz d'armée, d'où la déroute de cette dernière face aux terroristes de l'Armée islamique au Levant et en Irak, puissamment équipée par les riches hommes d'affaires du Golfe, principaux pourvoyeurs de l'islamisme à travers le monde.

Alors même que le danger est aux portes de Baghdad, Al Maliki s'entête et refuse de former un gouvernement d'union nationale susceptible de rassembler toutes les composantes de la société et récupérer les anciens officiers de Saddam Hussein qui ont rejoint la rébellion à la suite de leur marginalisation. Il préfère jouer la carte de la division, une politique à laquelle a toujours rêvé Israël qui, aujourd'hui, doit se frotter les mains devant le spectacle de deux pays arabes à l'histoire prestigieuse en train d'agoniser. Deux pays qui ont contribué de façon éclatante au développement de la civilisation humaine.

Comme Bachar Al Assad à Damas, Nouri Al Maliki participe activement à la destruction de cet immense patrimoine civilisationnel, devant une communauté internationale impuissante à endiguer le désastre. Il faut espérer que Téhéran ne joue pas la politique à courte vue pour assouvir ses ambitions hégémoniques. Un éclatement définitif de l'Irak aura des répercussions négatives sur l'ensemble du Moyen-Orient. Les chiites d'Irak ont prouvé, à une date récente, qu'ils sont avant tout Irakiens, une réalité qui échappe à Nouri Al Maliki, un petit dictateur qui, comme Saddam Hussein, a opté pour la politique du pire.

Aussi bien ceux qui le soutiennent que ceux qui appuient les terroristes islamistes seront éclaboussés par la tragédie irakienne.

COMMENTAIRE

Ja können wir !

Par Hassan Moali

Encore une belle soirée de football à rebondissements que notre vaillante équipe nationale nous offre en ce Mondial déroutant. Des géants du monde sont passés à la trappe pendant que des petits poucets ont bousculé la hiérarchie et forcé l'admiration de la planète. On a donc toutes les raisons du monde de croire à l'exploit. D'envisager un autre Gijón à Porto Alegre. Et pourquoi pas ? Les coéquipiers de Brahimi sont capables de se faire respecter par les Allemands comme l'ont fait, il y a 32 ans, Assad, Belloumi et Madjer. A l'époque nul ne donnait cher de la peau de nos Verts qui n'avaient pour seul viatique que cette volonté farouche d'honorer le pays face à des Allemands arrogants. Mais sur le rectangle vert, les Briegel, Brietner, Forster et autres Magath et Rummenigge ont fini par mordre le gazon.

Les Algériens, habillés par l'Enaditex, avaient signé une incroyable victoire contre la RFA, qui allait finir par jouer la finale face à l'Italie. Les malabars allemands pensaient qu'ils n'allaient faire qu'une bouchée de ces frêles Algériens visiblement impressionnés. Mais sur le terrain, les gestes techniques d'Assad et Madjer, l'abattage de Mustapha Dahleb et Merzekane, le sens de l'organisation de Ali Fergani ont dérouté les plans de Jupp Derwall. Qui ne se souvient de cette image où l'on voit le sélectionneur allemand s'acharner à se mordre la main après le second but de Lakhdar Belloumi ! C'était le symbole d'un géant mondial réduit à néant par une bande de joueurs algériens qui avait oublié, l'espace d'un match de foot, à qui elle avait à faire.

C'est cet état d'esprit-là que Halilhodzic doit inculquer à ses poulains avant d'affronter, aujourd'hui, le onze de Joaquim Low. On ne demande pas à Bougherra, Feghouli et leurs camarades de déplacer la montagne. L'équipe allemande est une grosse sélection. C'est une machine capable de broyer n'importe quel adversaire, fut-il le Brésil de Neymar. Mais cette machine pourrait aussi se gripper. Et nos petits Fennecs sont tout à fait en mesure de sortir un grand jeu et de faire douter la Nationalmannschaft. Ils en ont le cœur et la technique. Ils doivent juste se dire que les Allemands ne sont pas indomptables et que si les protégés de Khalef l'ont fait en 1982, ça vaudrait la peine de tenter quelque chose. A l'impossible, les Verts ne sont pas tenus pour autant.

Ce soir, c'est un match de prestige et de gala que M'bolhi et ses camarades ont gagné le droit de jouer. Il n'est pas donné à n'importe quelle sélection de croiser et de se faire éliminer par la Mannschaft. Oui, perdre contre l'Allemagne en Coupe du monde est presque un privilège. Imaginons donc un autre exploit des Verts... Cela ne relève pourtant pas du domaine de la métaphysique. Impossible n'est pas algérien. On l'a vérifié en 1982. Ja können wir ! (oui, nous pouvons).

COMMENTAIRE

Une question de droit

Par Mohammed Larbi

La question du Sahara occidental connaîtra, dès le mois d'octobre prochain, une autre approche, ce dont se sont félicités les dirigeants sahraouis, convaincus que la politique menée depuis 1991 a fini par produire ses propres éléments de blocage. La question consistera, cette fois, à ne pas reproduire de telles erreurs et aller droit au but, soit l'autodétermination du peuple sahraoui. Tout y est en fin de compte, aussi bien les référents des multiples résolutions que le contenu de ces dernières, soit encore et toujours le principe de la décolonisation. Une question rappelée avec beaucoup de pertinence par la justice espagnole en tous points conformes aux textes en question, mais aussi à l'avis juridique rendu par l'ONU en 2001, et refusant au Maroc le statut de puissance administrante, qualifiant d'occupant.

La Cour suprême espagnole, a en quelque sorte, mis les pieds dans le plat en traitant une affaire de justice sous cet angle, sauf qu'elle s'est emparée d'une affaire qui aurait dû relever d'une autre autorité.

Plus clairement, l'instance espagnole a décidé récemment de poursuivre l'enquête sur l'assassinat, en 2010, du citoyen hispano-sahraoui Baby Hamdi Boujemaa, pour la simple raison, considère-t-elle, que l'Espagne continuait d'être la puissance administrante de jure sur le territoire du Sahara occidental sur la base des résolutions des Nations unies. Ce qui est tout à fait conforme à ce qui s'est passé dans ce territoire livré par l'Espagne au Maroc en 1975, alors même qu'il ne lui appartient pas, un territoire figurant pourtant sur la liste des pays encore sous domination coloniale et auquel a été reconnu le droit à l'autodétermination. Pourtant, faudrait-il rappeler, le mandat en question consistait à accompagner ces pays et territoires vers l'autodétermination, ce qui n'a pas été fait. En agissant de la sorte, la justice espagnole soulève une question de droit, mais le fond est éminemment politique et rien, à ce stade, n'exclut que ce soit là l'objectif recherché. Il s'agit d'appeler les choses par leur nom et de rappeler aux uns et aux autres leurs responsabilités sur ce dossier. Puisant sa substance dans les textes de l'ONU, le juge espagnol en charge du dossier conclut tout simplement que le Maroc n'était pas compétent pour mener l'enquête sur une affaire qui a eu lieu «en dehors du territoire sous sa juridiction», sachant que les frontières de ce pays, telles que reconnues internationalement et sur la base desquelles il a été admis à l'ONU, ne sont nullement ce qu'il entend tracer unilatéralement et par la force bien entendu, et qu'au demeurant, aucun Etat au monde, même parmi ses plus proches alliés, ne reconnaît. Ce qui conforte d'autant l'approche de la justice espagnole. Un signe positif majeur à l'approche de la reprise en main de ce dossier, où les seules certitudes étaient du côté du droit.

COMMENTAIRE

Fiers et... frustrés

Par Omar Kharoum

Impressionnants, déroutants, admirables... les louanges ne manquaient pas à la fin du match entre les petits Fennecs d'Algérie et l'ogre allemand à la suite de la prestation tout aussi surprenante que magique des Verts. Performance inattendue s'il en est, à la suite de la logique généralement admise que notre équipe nationale avait déjà signé un exploit en se qualifiant pour la première fois de son histoire en huitièmes de finale. Le commun des Algériens estimait que leur ambassadeur au Brésil avait donc consommé l'essentiel de leur motivation et de leur énergie en se hissant parmi le cercle très prisé des 16 meilleures nations du football. S'ensuivrait alors une période de décompression très préjudiciable face à une Nationalmannschaft montant en puissance à partir de ces huitièmes.

De toutes ces conjectures, il n'en a finalement rien été. Une équipe d'Allemagne hésitante découvrait des joueurs algériens surdimensionnés, aux élans généreux et aux efforts démultipliés... 90 minutes de rêve dominées par deux gardiens talentueux (et parfois chanceux) ont abouti à des prolongations fatales pour les Verts.

Frustrés, tous les Algériens ne le seront qu'à demi. Frustrés d'avoir vu les Verts frôler un authentique exploit, mais fiers d'avoir assisté au «meilleur match de haut niveau de l'équipe nationale depuis l'indépendance», pour reprendre un technicien. L'opinion sportive nationale a été agréablement intriguée que de telles ressources physiques et mentales pouvaient être secrétées par nos capés et être déployées au grand jour de façon aussi séduisante, au cœur d'un tel événement médiatique. La surprise le cède alors à la perplexité qui, à son tour, en appelle à l'analyse froide et sereine.

Constat : cette équipe a désormais une âme insufflée bien entendu par un catalyseur nommé Vahid Halilhodzic. Personnalité controversée, au caractère entier et à la répartie virulente (notamment en direction des gens de la presse nationale), le Franco-Bosniaque, voué aux gémonies lors de la première confrontation face à la Belgique, a finalement consenti à libérer ses joueurs et transformer les Fennecs en lions pour passer le premier tour. Solidaires et volontaires, ils feront découvrir au public algérien que finalement sans trop de bruit, un travail de fond a été déployé ces deux dernières années. Et le coach a un mérite indéniable dans cette évolution.

Passée l'euphorie du moment, les observateurs de la scène sportive se tournent vers l'avenir immédiat. Vahid sur le départ, laissant derrière lui une formation jeune, qui raffermir sa cohésion et sa solidarité au fur et à mesure des grands événements internationaux ; cette progression est un acquis à conserver et développer. Son successeur à ce poste (désigné par le président de la FAF de façon inconvenante depuis trois mois) le pourra-t-il ? Maintiendra-t-il le cap ? Aura-t-il la même emprise sur les joueurs ? Ou changera-t-il carrément de méthode ? Les événements internationaux, notamment les éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations 2015, pointent à l'horizon et le néo-coach Christian Gourcuff aura à résoudre cette terrible équation : comment remettre au diapason des rudes épreuves des stades pelés d'Afrique un ensemble qui a goûté à l'honneur de pénétrer dans la cour des grands et s'enivrer d'éloges internationaux unanimes. Les Algériens dans leur ensemble espèrent une consécration africaine, dès janvier prochain au Maroc, pour marquer de façon durable la réappropriation de leur statut de puissance continentale du football. Nous saurons ainsi si la belle histoire des Verts continue à s'écrire en lettres d'or dans le sillage de ce magnifique après-midi de Porto Alegre, où l'équipe d'Algérie a été découverte et admirée par des milliards de paires d'yeux à travers le monde.

Jeudi 03 juillet 2014 :

COMMENTAIRE

La justice pour tous

Par Omar Berbiche

Placé mardi en garde à vue, l'ancien président français Nicolas Sarkozy a été mis en examen par le juge d'instruction qui enquête sur une affaire de trafic d'influence présumée à laquelle il serait mêlé pour avoir été informé par des magistrats de sa mise sur écoute téléphonique en contrepartie d'une promesse de promotion. C'est une première en France. Son prédécesseur, l'ancien président Jacques Chirac, n'avait dû son salut qu'à son état de santé qui lui a épargné cette procédure judiciaire, humiliante pour un responsable de ce rang, avant qu'il ne soit acquitté.

Ce qu'il faut retenir de cette chronique judiciaire française singulière qui renseigne sur l'indépendance du pouvoir judiciaire dans ce pays, au-delà du débat qui agite l'opposition et qui consiste à s'interroger si Nicolas Sarkozy n'est pas l'objet d'un règlement de compte politique, c'est que nul n'est au-dessus de la loi. Quelle que soit sa position sociale ou sa fonction.

Cette belle leçon de démocratie intervient au moment où, en Algérie, la présidence de la République est engagée dans des consultations sur la révision de la Constitution avec la classe politique et des personnalités qui ont daigné prendre part aux rencontres conduites depuis plusieurs jours par Ahmed Ouyahia, chef de cabinet de la présidence de la République. Le législateur algérien a pourtant été très loin dans ce domaine en introduisant dans la Constitution en vigueur une disposition portant création de la Haute cour de justice destinée à juger des délits graves dont se serait rendu coupable le chef de l'Etat durant son mandat. L'expérience du terrain a montré que la constitutionnalisation de cette institution relevait beaucoup plus d'une coquetterie politique, d'un effet d'annonce populiste que d'une volonté politique sincère et réelle de consacrer dans les faits le principe démocratique de l'égalité de tous devant la loi. N'est-ce pas au détour du procès Khalifa 1, à Blida, que les Algériens ont appris, par ailleurs, que les dossiers des membres de l'Exécutif cités dans ce procès à un titre ou à un autre relèvent d'une juridiction spéciale, celle de la Cour suprême ? Rien n'a filtré depuis sur ces dossiers sensibles que l'on a rangés scrupuleusement au fond des tiroirs.

Aussi faut-il s'étonner que ce sujet tabou dans les régimes autocratiques – appeler à la barre un chef de l'Etat comme n'importe quel autre justiciable – ne soit pas mis au goût du jour à la faveur des consultations sur le projet de révision constitutionnelle. La mouture de la Présidence soumise à discussion et enrichissement, pas plus que les propositions des chefs de parti et personnalités consultés ne soufflent mot sur le cadre juridique et les conditions dans lesquelles un chef d'Etat, en exercice ou après son mandat, doit rendre compte pour des faits graves dont il pourrait se rendre coupable.

Le risque est que cette immunité liée à la fonction ne soit comprise comme une prime à l'impunité destinée à protéger les hauts responsables du pays dans leur entreprise de prédation des richesses nationales durant et après leur mandat.

Samedi 05 juillet 2014 :

COMMENTAIRE

La guerre à l'obscurantisme ?

Par Tayeb Belghiche

Après M^{me} Benghebrit, la nouvelle ministre de l'Education nationale, qui affiche une ferme détermination pour engager l'école algérienne dans la modernité et la sortir d'un archaïsme désastreux, voilà que le nouveau ministre des Affaires religieuses et des Wakfs manifeste une grande volonté de travailler pour un islam tolérant, un islam algérien, pratiqué par nos aïeux avant que n'intervienne la politisation du religieux. Lors du forum de Liberté, mercredi dernier, Mohamed Aïssa a tenu un discours novateur, qui tranche singulièrement avec celui développé par ses prédécesseurs. Avec une franchise qui va ébranler bien des certitudes, il a avancé des idées qui, si elles sont appliquées sans entraves, vont réconcilier tous les Algériens avec leur religion et les inciter à la compréhension de toutes les autres religions.

N'est-ce pas tendre la main au christianisme lorsqu'il dit recevoir « catholiques, protestants, méthodistes, évangélistes, calvinistes » ? N'est-ce retourner aux traditions d'accueil des musulmans algériens lorsque, parlant du représentant de la communauté israélite, il souligne que « c'est un patriote et un nationaliste algérien » ?

De quoi donner une douche froide à certains prêcheurs qui, chaque vendredi, tiennent un discours de haine en stigmatisant « le juif » à tout bout de champ, des propos qui rappellent la sinistre propagande nazie et qu'un homme comme le Premier ministre israélien, Benyamin Netanyahu, utilise comme prétexte pour humilier et réprimer sauvagement le peuple palestinien.

M. Aïssa est conscient des dangers qui guettent le pays par des mouvements sectaires comme le wahhabisme et ses avatars, le salafisme et le takfirisme. Leurs meneurs, principalement le régime saoudien, veulent maintenir les peuples musulmans dans l'obscurantisme non par amour pour l'islam, mais uniquement pour pérenniser leur pouvoir, comme l'a fait en son temps le chef des Moshishin, qui a donné le mot assassin. C'est d'ailleurs au nom d'une interprétation dévoyée de la religion, voire de sa méconnaissance totale, que des individus au sein du FIS, de l'AIS, du GIA, etc., ont mis l'Algérie à feu et à sang et que d'autres, devenus ministres, volent ouvertement dans les caisses de l'Etat en utilisant la religion comme marchepied.

Le nouveau ministre du culte a la lourde tâche de nettoyer les écuries d'Augias, pourries par des décennies de discours et par des prêcheurs faussaires. Le travail est rude, mais il faut être conscient qu'à lui seul, il ne pourra pas réussir. Il lui faut être épaulé par des institutions solides et des hommes qui croient sincèrement que l'islam est synonyme de tolérance, d'amour, de respect de l'autre, d'ouverture sur le monde. Les Algériens ont été entraînés par des individus sans scrupules dans des aventures sanglantes. Le moment est venu pour un sursaut salvateur.

5. *Liberté*, L'éditorial : *L'édito*

Samedi 02 août 2014 :

L'ÉDITO

PAR OMAR OUALI

Traumatisme

“ **Ce n'est pas la secousse qui a engendré la mort de ces six victimes, mais la peur panique. Il est vrai que face à ce type de situation extrême, c'est l'instinct de survie qui prend le dessus, dictant parfois des réactions inappropriées. C'est la loi de la fatalité, il n'y a rien à faire sauf qu'à s'en remettre à la Toute-Puissance du Créateur.** ”

Les habitants d'Alger et des wilayas périphériques ont été brusquement arrachés, hier, vendredi, au petit matin, de leur sommeil. En cause, la violente secousse tellurique qui a frappé exactement à 5h11, à 19 km à l'est de Bologhine, l'épicentre, alors que le souvenir traumatisant du séisme de 2003 est toujours présent dans les mémoires meurtries. L'intensité de la secousse, 5,6 sur l'échelle de Richter, a poussé les Algérois à quitter précipitamment leur domicile pour se retrouver complètement groggy au pied de leur immeuble dans la rue, par crainte des répliques. Mais il y en a qui n'ont même pas eu la présence d'esprit de dévaler les escaliers de leur immeuble. C'est le cas de ces quatre malheureuses victimes, prises de panique, qui se sont défenestrées, ou encore de ces deux autres qui ont succombé à des malaises cardiaques.

Ce n'est pas la secousse qui a engendré la mort de ces six victimes, mais la peur panique. Il est vrai que face à ce type de situation extrême, c'est l'instinct de survie qui prend le dessus, dictant parfois des réactions inappropriées. C'est la loi de la fatalité, il n'y a rien à faire sauf qu'à s'en remettre à la Toute-Puissance du Créateur. Encore que dans un pays comme l'Algérie, particulièrement pour les habitants du Nord, qui ont une expérience des séismes, depuis celui de 1980 à El-Asnam, l'acquisition d'une culture sismique aurait dû se faire jour. Sorte de règles édictées par les services compétents, que chaque citoyen doit avoir intériorisé pour les activer au moment où la terre bouge.

L'exemple des Japonais, qui ont su adapter leur comportement aux caprices récurrents de la tectonique dans l'archipel, en observant une zen attitude, est édifiant à ce propos. Mais en attendant de voir les Algériens réagir comme les sujets de l'empire du Soleil Levant, il y a lieu de relever la bonne réactivité des autorités. En effet, l'information est donnée en temps réel. Mieux encore, deux cellulaires aux ministères de l'Intérieur et de la Santé ont été aussitôt mises en place pour gérer, en aval, les conséquences du tremblement de terre. De bons points à mettre au crédit du gouvernement. C'est tout de même assez rare pour être bien souligné. ■

Dimanche 03 août 2014 :

L'ÉDITO

PAR OUTOUDERT ABOUS
abrousliberte@gmail.com

Prérogatives limitées

“ **Tant qu'il n'y aura pas de séparation des pouvoirs qui restent encore détenus par une seule main, la situation des droits, de tous les droits, restera une illusion.** ”

Le rapport annuel 2013 de la commission Ksentini portant sur l'état des droits de l'Homme en Algérie, qui vient d'être rendu public, fait un tour d'horizon sur tous les secteurs, pointant du doigt certaines insuffisances ou inégalités. Sans aller dans le détail, il oscille entre les moyens colossaux mis par l'État pour tel ou tel autre secteur et montre que les résultats escomptés sont loin du minimum attendu.

La raison de ces constats d'échecs récurrents est donnée en conclusion du rapport, sous une forme presque sibylline : *"L'État de droit requiert, à tout le moins, que les gouvernants soient, eux aussi, soumis de façon effective aux normes de standards juridiques du pays... Il s'agit, en d'autres termes, d'un contrôle réel des autorités publiques grâce à un ensemble de mécanismes."*

En résumé, tant qu'il n'y aura pas de séparation des pouvoirs qui restent encore détenus par une seule main, la situation des droits, de tous les droits, restera une illusion et ces rapports annuels un alibi destinés aux institutions internationales. C'est d'ailleurs pour cette raison que le rapport de cette commission est le seul du genre à être rendu public de façon régulière, contrairement à d'autres institutions, tenues de produire des rapports et d'en remettre une copie au président de la République, mais sans les publier systématiquement. À titre d'exemple, la Cour des comptes, institution de contrôle, n'a rendu public son rapport que deux fois depuis de longues années. L'institution chargée de la prévention et de la lutte contre la corruption, quant à elle, ne l'a jamais fait.

Le rapport Ksentini relève l'incapacité de certains organes, censés être de par les textes indépendants, à jouer pleinement leurs missions.

C'est là que l'on mesure la limite des prérogatives de telles commissions qui, certes, habilitées à ne donner qu'un avis, restent dépendantes d'une seule autorité : le président de la République.

Mais il est vrai que le rapport Ksentini a déjà le mérite d'exister et d'être accessible aux citoyens, contrairement aux constats des autres organes d'observation qui demeurent des instruments d'inhibition pour les éventuels prétendants politiques, ou encore une épée de Damoclès pour les plus téméraires. ■

Lundi 04 août 2014 :

L'ÉDITO

PAR SALIM TAMANI

Grands moyens et choix limités

“ **Mais le choix de passer son congé dans un pays étranger pour la majorité des sondés signifie l'absence d'infrastructures hôtelières capables d'accueillir, comme il se doit, les estivants sans compter le niveau des prix jugés exorbitants et la qualité des services qualifiée de médiocre.** ”

Les Algériens s'organisent de plus en plus pour partir en vacances. Ils y consacrent un budget spécifique et choisissent les destinations en fonction des coûts, de la proximité géographique et du visa. Le sondage effectué par *Liberté* prouve que la tendance est de plus en plus ancrée au sein de la société, mais révèle dans le même temps que les Algériens sont encore loin des normes mondiales en matière de séjours touristiques. Si le choix de la Tunisie est dicté par le fait que des milliers de familles peuvent s'y rendre en voiture, il est aussi motivé par le rapport qualité-prix qui constitue l'une des meilleures offres dans la région du Maghreb.

En revanche, l'accès aux offres européennes demeure soumis à la procédure de l'obtention du visa Schengen sans lequel tout projet de voyage est compromis. Sur cet aspect, peu de vacanciers algériens y parviennent, et cela pour plusieurs raisons, dont la plus importante reste le taux de refus dont sont victimes les demandeurs algériens du fait qu'ils présentent, aux yeux des Européens, un risque élevé en termes d'immigration clandestine. Dans le même temps, la tendance des Algériens à partir en vacances prouve que les revenus des ménages ont connu une nette amélioration ces dernières années. Ce qui est une bonne chose en soi.

Mais le choix de passer son congé dans un pays étranger pour la majorité des sondés signifie l'absence d'infrastructures hôtelières capables d'accueillir, comme il se doit, les estivants, sans compter le niveau des prix jugés exorbitants et la qualité des services qualifiée de médiocre. Le potentiel existant en Algérie aussi bien en termes de demande qu'en termes de ressource devrait bénéficier d'une politique de tourisme à la hauteur des défis de développement qui attendent le pays. Ce qui n'est visiblement pas le cas pour le moment puisque le tourisme algérien se résume encore à recenser le nombre de voyageurs qui partent à l'étranger pendant la saison estivale et rendre public le chiffre des baigneurs ou des visiteurs des plages côtières. ■

Mardi 05 août 2014 :

L'ÉDITO

PAR OUTOUDERT ABOUS
abrousliberte@gmail.com

Guerre inégale

“ **Près d'un mois d'offensive aérienne, faite de bombardements, et terrestre qui écrase tout sur son chemin, ose enfin s'élever des voix de la société civile qui voit quotidiennement des scènes atroces et ne comprend plus l'apathie des gouvernants.** ”

Israël n'est pas à une violation près du droit international et des résolutions de l'ONU, mais il continue à se comporter en tant qu'État colonisateur sur des territoires qu'il s'est appropriés lors d'actes de guerre. Ces comportements n'émeuvent aucunement les grandes puissances qui se contentent d'appeler à plus de retenue et "à cesser la violence" alors qu'il s'agit de massacre d'une population civile.

Près d'un mois d'offensive aérienne, faite de bombardements, et terrestre qui écrase tout sur son chemin, ose enfin s'élever des voix de la société civile qui voit quotidiennement des scènes atroces et ne comprend plus l'apathie des gouvernants. Cette implication directe des citoyens du monde entier disqualifie les classes dirigeantes, tenues pour certains par des remords de leur passé et d'autres par une allégeance aux États-Unis, dont l'administration, quelle que soit la couleur politique du président, est résolument pro-sioniste. Les milieux d'affaires, financiers et des médias sont aux mains de sionistes qui rêvent du Grand Israël.

Mais tous ces pays engagés derrière Israël, pensant à une courte offensive de persuasion, se voient embourbés dans une sale guerre. Une guerre inégale qu'ils ont cautionnée, se rendant complices de massacres que l'humanité suit en direct. Le reste de crédibilité dont ils se prévalaient vole en éclats et les éclaboussures, comme les cicatrices, ne disparaîtront pas de sitôt.

Alger, même tardivement, se voit ainsi interpellé pour agir en tant qu'acteur. Même s'il est loin d'être influent, il jouit encore d'une certaine crédibilité et d'un capital confiance au sein de la population palestinienne. Après son appel à une session urgente de l'Assemblée générale de l'ONU, Alger est appelé à se joindre à la réunion de Téhéran pour accélérer sa mise en œuvre. D'ailleurs, la sortie du porte-parole du ministère des Affaires étrangères israélien, qui a traité "d'acte hostile" le don humanitaire de notre pays pour la Palestine, en dit long sur la crainte israélienne de voir l'Algérie dans la locomotive des pays médiateurs. ■

Mercredi 06 août 2014 :

L'ÉDITO

PAR SAÏD CHEKRI

Pragmatisme US : la médaille et son revers

“ **Le pragmatisme américain a aussi son côté mercantile et non moins pervers : dans la balance, les dividendes économiques et commerciaux pèsent bien plus que les libertés, les droits de l'Homme et l'alternance au pouvoir.** ”

En se rendant à Washington où les attendait Barack Obama qui les avait conviés à un sommet qui devait être consacré aux échanges économiques et commerciaux, les dirigeants africains ne s'attendaient certainement pas à être épinglés sur la qualité de leur mode d'accèsion au pouvoir et sur leur manière de l'exercer, encore moins sur leur goût trop prononcé pour la présidence à vie. Un goût très largement partagé en Afrique, au demeurant. Ils partaient à la rencontre du "premier président noir des États-Unis", un enfant prodige de leur continent et c'était plutôt rassurant, voire gratifiant. Quant à Obama, il allait être, se disaient-ils sans doute, submergé par l'émotion de les recevoir à la Maison-Blanche, lui dont le papa est parti un jour du Kenya à la conquête de la lointaine Amérique. Ils en avaient oublié l'essentiel : le pragmatisme américain, celui-là même qui vaut aujourd'hui au fils d'un Africain d'être le number one de la Maison-Blanche. Celui aussi qui permet à John Kerry de les tancer en les appelant crûment à se départir de leur gouvernance calamiteuse. Atteinte aux libertés et aux droits de l'Homme, corruption, empêchement de toute alternance au pouvoir, par la fraude électorale, par la trituration des constitutions ou par la violence armée, tout y est passé. Tout cela dans un continent réputé riche, mais où la pauvreté galope et les maladies prospèrent, sur fond de coups d'État à répétition et de guerres civiles. Tout y est passé, ce lundi à Washington, et nos dirigeants d'Afrique en ont eu les oreilles écorchées. Au point qu'il devait se trouver, parmi l'auditoire d'Obama et de Kerry, quelques-uns qui ont dû regretter de ne pas avoir fait le choix de rester chez eux. Cela ne les a pas empêchés d'applaudir à tout rompre. Sans conviction, cela s'entend. Comme pour jouer le rôle qui leur est assigné dans une kermesse qu'ils savent sans lendemain. Ils savent que, chez l'oncle Sam, les choses sérieuses ne commencent que lorsque les multinationales entrent en scène, à la recherche de gros contrats. Car ils savent aussi, revers de la médaille, que le pragmatisme américain a aussi son côté mercantile et non moins pervers : dans la balance, les dividendes économiques et commerciaux pèsent bien plus que les libertés, les droits de l'Homme et l'alternance au pouvoir. Et chacun sait que, si les Africains sont pauvres, l'Afrique, elle, est riche et "généreuse". Il faut peut-être se souvenir que le même John Kerry était à Alger, deux semaines avant la dernière élection présidentielle qui allait ouvrir la voie à un quatrième mandat consécutif pour Bouteflika. ■

Jeudi 07 août 2014 :

L'ÉDITO

PAR OMAR OUALI

Intrigues de Cour

“ **Mais dans le cas de l'Algérie et particulièrement en cette période, le fait renvoie à des choses au niveau des centres décisionnels et donne, en tout cas, plus de relief à la disparition des écrans radar d'Abdelaziz Belkhadem, censé assumer les obligations de représentations, en sa qualité de conseiller du président Bouteflika.** ”

En cette période estivale, l'agenda du président de la République est paradoxalement chargé comme jamais. Mais pour les raisons que l'on sait — son incapacité physique à se déplacer —, il ne peut être présent à ces rendez-vous internationaux et pourtant il en raffolait. Abdelmalek Sellal l'a représenté au Forum USA - Afrique qui s'est achevé, hier, à Washington ; quelques jours avant, c'était le ministre de la Santé qui a fait le déplacement en France, au nom de l'Algérie, pour les festivités du centenaire de la Grande guerre et c'est Abdelkader Messahel, ayant rang de ministre délégué, qui se coltinera la représentation de l'Algérie à Bogota pour la cérémonie d'investiture du nouveau président colombien, Juan Manuel Santos Calderon. Que des ministres représentent leur pays dans des cérémonies, cela tient des usages diplomatiques et protocolaires. Mais dans le cas de l'Algérie et particulièrement en cette période, le fait renvoie à des choses au niveau des centres décisionnels et donne, en tout cas, plus de relief à la disparition des écrans radar d'Abdelaziz Belkhadem, censé assumer les obligations de représentations, en sa qualité de conseiller du président Bouteflika. Remis dans le casting, au lendemain du quatrième mandat, avec son alter ego Ahmed Ouyahia, le "barbéféline" semble retombé à nouveau en disgrâce qui pourrait le conduire jusqu'au purgatoire, puisqu'il est question de le débarquer lors du prochain remaniement annoncé par ce qui semble être dans le secret des dieux. De quoi est-il donc coupable Belkhadem ? De se faire valoir de sa proximité avec le Président pour tenter de reprendre la main au FLN. Pour encore en faire certainement un tremplin à son ambition présidentielle. Car Belkhadem, et c'est un secret de Polichinelle qu'il cache avec son air de rien, rêve plus que jamais d'un destin national. Légitime au demeurant. Sauf qu'une nouvelle OPA sur le FLN, avec le coup de main de Belayat avec qui il s'est rabiboché entre-temps, doit passer par le sacrifice de Saâdani. Ce qui serait de la part de la République une marque d'ingratitude à son égard, lui qui a assumé, dans la bataille pour le quatrième mandat, le rôle de bélier. Mais ces intrigues de Cour au-delà de ce qu'elles disent en dénoté, relèvent à quelque chose de plus grave, en connoté, pour reprendre une dichotomie chère aux linguistes. ■

Samedi 09 août 2014 :

L'ÉDITO

PAR SALIM TAMANI

Sykes-Picot II

“ **Après la partition du Soudan, la carte géographique du Moyen-Orient n'est plus ce qu'elle était au début du XIX^e siècle, du moins pas celle décidée en 1916 à travers les accords de Sykes-Picot qui ont découpé cette région sensible du monde au profit des seuls intérêts de l'Occident en pleine expansion et développement industriel.** ”

A lors que ceux-là mêmes qui ont décidé et mené la guerre contre le régime de Kadhafi pour le renverser et instaurer la démocratie avouent, aujourd'hui, avoir fait une énorme erreur en déstabilisant, voire en détruisant un État qui n'en était pas un, voilà que la dégradation de la situation en Libye interpelle la communauté internationale et plus particulièrement l'Europe, qui fait face désormais au flux migratoire de plus en plus important de la rive Sud. Alger avait raison de s'opposer à l'intervention de l'Otan contre le régime de Kadhafi, non parce qu'elle soutenait la dictature, mais parce qu'elle savait mieux que tout autre pays qu'un effondrement brutal du système libyen allait plonger non seulement ce pays dans le chaos, mais qu'il avait pour conséquence également la déstabilisation du Sahel.

Au-delà de la responsabilité des Libyens qui n'ont pas construit des institutions solides pouvant résister à la fin des régimes politiques, l'intervention de l'Occident dans le "Printemps arabe" a beaucoup plus servi les mouvements extrémistes que la démocratie elle-même. Résultat : les islamistes veulent prendre par les armes ce qu'ils ont perdu par les urnes. Ironie du sort pour un mouvement fondamentaliste qui a toujours plaidé la "victimisation" face aux régimes républicains qu'il a combattus par le terrorisme parce qu'ils lui auraient volé une victoire qu'il croit lui revenir de droit. Le plus grave dans ce qui se passe dans la Libye voisine, c'est qu'il n'existe pas de contre-pouvoir à même de susciter un consensus politique où toutes les tendances peuvent être représentées sans pour autant mettre en péril l'existence du pays.

Après la partition du Soudan, la carte géographique du Moyen-Orient n'est plus ce qu'elle était au début du XIX^e siècle, du moins pas celle décidée en 1916 à travers les accords de Sykes-Picot qui ont découpé cette région sensible du monde au profit des seuls intérêts de l'Occident en pleine expansion et développement industriel. Ce qui se passe aujourd'hui en Libye, au Mali, dans le Sahel, ainsi que la situation qui prévaut en Syrie dont une partie, le Golan en l'occurrence, demeure occupée par Israël, sans compter le chaos irakien et la déstructuration du Liban, conséquences des luttes d'influences régionales, peuvent être les signes annonciateurs de changements profonds dans un monde qui bouge dangereusement vers l'inconnu ■

Dimanche 10 août 2014 :

L'ÉDITO

PAR SALIM TAMANI

Boîte de Pandore

“ **Aujourd'hui, ce qui se passe en Irak n'est pas le simple fait d'une recrudescence du terrorisme islamiste. Au-delà de l'avancée de ce qui est appelé l'État islamique, on comprend que l'objectif de ces groupuscules est, d'abord, de salir l'image de l'islam et ensuite de servir les desseins de Washington.** ”

Faut-il applaudir l'intervention de l'US Air Force contre les positions des islamistes en Irak au nom de la lutte contre le terrorisme, ou faut-il plutôt la condamner pour la simple raison que les Américains font semblant aujourd'hui d'attaquer le monstre qu'ils ont créé, et assisté au nom de la "démocratie" ?

Dans la configuration de l'Irak d'aujourd'hui complètement atomisé, les Américains viennent sauver les minorités chrétiennes et kurdes menacées par la barbarie islamiste. C'est une bonne chose en soi, et on aurait aimé que les décideurs de Washington en fassent autant pour aider à l'émancipation de la démocratie et du développement économique du Moyen-Orient.

Mais les intérêts du complexe militaro-industriel, qui font l'ossature de l'Establishment US, commandent d'autres stratégies. C'est un secret de Polichinelle. On savait que les Américains avaient créé et soutenu les organisations islamistes en Afghanistan dans le but de lutter contre l'avancée communiste dans la région. Mais après la chute du mur de Berlin et la fin de la guerre froide, l'administration américaine a opté pour le recyclage des intégristes qui ont agi au nom de la démocratie pour casser les républicains fragiles du monde arabe.

On peut citer le cas de l'Algérie dans les années 1990 où les principaux animateurs de l'ex-FIS étaient installés aux USA ou en Europe, d'où ils revendiquaient les attentats terroristes. Depuis, le monde arabe a profondément changé et les révolutions de 2011 ont complètement déstructuré des États comme la Syrie, la Tunisie et l'Égypte par exemple.

Aujourd'hui, ce qui se passe en Irak n'est pas le simple fait d'une recrudescence du terrorisme islamiste. Au-delà de l'avancée de ce qui est appelé l'État islamique, on comprend que l'objectif de ces groupuscules est, d'abord, de salir l'image de l'islam et ensuite de servir les desseins de Washington. Et c'est Hillary Clinton, ex-secrétaire d'État d'Obama, qui l'écrit dans son livre *Hard Choices*, en affirmant que c'est bien l'administration américaine qui a créé l'organisation de l'État islamique en Irak dans le but de procéder à un nouveau partage du Moyen-Orient, ajoutant qu'une coordination a même eu lieu à ce sujet entre Washington et les Frères musulmans pour créer cet "État" dans le Sinaï égyptien.

La boîte de Pandore a été ouverte depuis plus de vingt-quatre ans. Au-delà de la complexité de la situation dans les pays arabes où les peuples ne se définissent plus en fonction de leur appartenance à la République, mais beaucoup plus à travers les liens religieux et communautaires, l'intervention des Américains risque d'aller plus loin que des frappes aériennes. C'est le début d'une nouvelle ère où la colonisation portera un nouveau nom. Les islamistes auront réussi, en tout cas, à accélérer le processus. ■

Lundi 11 août 2014 :

L'ÉDITO

PAR **OUTOUDERT ABOUS**
abrousliberte@gmail.com**Course contre la montre**

“ Maintenant que ce don du ciel risque de connaître une tendance baissière, d'une part, et que nos réserves connaissent un amenuisement continu, d'autre part, on peut mesurer les conséquences de toutes ces tergiversations qui ont empêché la mise en œuvre effective de ce vieux projet en latence, qu'est la construction d'une économie diversifiée.”

Les marchés pétroliers fluctuent jusqu'à donner le vertige aux meilleurs analystes. Trop d'éléments viennent souvent remettre en cause les prévisions. La crise financière internationale, dont les séquelles sont toujours présentes, continue de produire ses effets dans des pans entiers des secteurs économiques de plusieurs pays, gros consommateurs d'énergie. Les économies des Brics (Brésil, Russie, Inde, Chine, Afrique du Sud), en particulier, commencent à s'essouffler. Les uns après les autres, les gouvernements de ces pays révisent leur taux de croissance à la baisse.

Les pays producteurs de pétrole, quant à eux, surtout ceux qui, comme l'Algérie, n'ont que cette marchandise à mettre sur le marché, sont dos au mur ou risquent de l'être sous peu.

Il est vrai que l'Irak et la Libye, gros producteurs d'énergie, sont désormais livrés à l'anarchie. Mais il serait illusoire de tabler sur ces désordres pour espérer booster le baril.

Chez nous, des experts, et non des moindres, ont maintes fois tiré la sonnette d'alarme. En écho à leurs mises en garde, point de mesures draconiennes pour inverser la tendance. Juste des annonces, voire des démentis à peine voilés adressés à ceux qui sonnent l'alerte. Pendant ce temps, le cordon de la bourse reste délié dans une perpétuelle volonté d'assurer une paix sociale qui, pour autant, reste toujours fragile et incertaine. Maintenant que ce don du ciel risque de connaître une tendance baissière, d'une part, et que nos réserves connaissent un amenuisement continu, d'autre part, on peut mesurer les conséquences de toutes ces tergiversations qui ont empêché la mise en œuvre effective de ce vieux projet en latence, qu'est la construction d'une économie diversifiée. Une question se pose désormais : que pourrait-on faire quand l'argent va manquer, car tout indique qu'il va manquer ? Pas grand-chose. Car, plus encore que l'argent, c'est surtout le temps qui, alors, va faire défaut. C'est dire que l'heure d'une véritable course contre la montre a bel et bien sonné. ■

Mardi 12 août 2014 :

L'ÉDITO

PAR **OMAR OUALI****Vigilance**

“ Les propos du D' Amrani, directrice de la prévention au ministère de la Santé, et du D' Derrar de l'Institut Pasteur sont rassurants, en ce sens que "le pouvoir épidémiologique" du virus a très peu de chances de se manifester du fait des conditions climatiques de l'Algérie qui ne sont pas celles des régions tropicales où l'épidémie sévit.”

L'Algérie a assez à faire ces jours-ci avec la fièvre aphteuse qui continue son inexorable propagation territoriale, avec les conséquences que l'on sait.

Si les dispositions de vigilance avaient été prises à la frontière Est du pays, d'où le virus a été introduit par des maquignons sans scrupules, on n'en serait certainement pas aujourd'hui à déplorer des centaines de bovins décimés, des éleveurs au bord de la faillite et des millions de dollars pour acheter des vaccins. Mais le fait est là. Il faut cependant admettre que la sécurisation des frontières, surtout avec la menace terroriste dans le sud du pays, est une mission quasi titanesque qui exige de grands moyens logistiques et humains. À la limite, la fièvre aphteuse, dès lors qu'elle ne touche que les bovins, est un moindre mal par rapport à la "fièvre rouge" provoquée par le virus Ebola.

Cette épidémie dont la dangerosité est similaire à celle du sida, selon des experts, représente une menace pour l'homme. À ce jour, 960 personnes ont péri depuis le mois de mars et plus de 1 800 cas sont confirmés par l'OMS. Pour le moment, les pays touchés sont la Guinée, le Liberia, la Sierra Leone et, à un degré moindre, le Nigeria. Mais le risque de propagation est tel que l'OMS a déclaré une urgence sanitaire mondiale. Dieu merci, pour le moment, l'Algérie est très loin des foyers infectieux. Mais, sommes-nous pour autant à l'abri d'une contamination ? La question se pose de facto, sachant la porosité de nos frontières Sud.

Les propos du D' Amrani, directrice de la prévention au ministère de la Santé, et du D' Derrar de l'Institut Pasteur sont rassurants, en ce sens que "le pouvoir épidémiologique" du virus a très peu de chances de se manifester du fait des conditions climatiques de l'Algérie qui ne sont pas celles des régions tropicales où l'épidémie sévit.

Mais en plus de l'immunité due aux hasards de la géographie, les autorités algériennes ont, semble-t-il, mis en place des dispositifs de vigilance au niveau des aéroports et des postes-frontières terrestres pour mettre en isolement les éventuels porteurs du virus qui transiteraient par l'Algérie. Ce sont des mesures préventives classiques que tous les pays prennent en pareille situation. Il ne reste juste qu'à espérer qu'elles seront d'une grande efficacité pour épargner au pays le spectre d'une contamination. ■

Mercredi 13 août 2014 :

L'ÉDITO

PAR SAÏD CHEKRI

Vaste chantier

“ Il n'est pas dans nos habitudes, encore moins dans notre culture, de souscrire un contrat d'assurance de dommages, bien que tous les propriétaires de biens immobiliers y soient juridiquement contraints depuis le séisme de 2003. Plus de dix ans après, les choses n'ont pas bougé d'un iota. D'où cette décision de lancer une campagne de sensibilisation dès septembre prochain. Mais cette opération suffira-t-elle ? ”

Le scénario est désormais bien rodé : après chaque catastrophe naturelle, genre séisme ou inondation, et une fois évaluée l'ampleur du désastre et passée la panique, se pose la question de la prise en charge des victimes, notamment le relogement des familles sinistrées. Nous parlons ici du relogement et non de l'hébergement provisoire des personnes, pour lequel sont généralement mis à contribution les écoles, les tentes et autres moyens généralement mobilisés en pareille circonstance.

Pour n'évoquer que les conséquences du dernier séisme en date qui a secoué la capitale, celui d'il y a deux semaines, plus de 1 000 familles qui habitaient dans des immeubles et bâtisses menaçant ruine ont dû être relogées dans l'urgence, selon les services de la wilaya d'Alger.

Pour autant, les mécontents sont encore plus nombreux. Car les Algériens, y compris ceux qui habitent une résidence privée qu'ils ont eux-mêmes construite, ne peuvent se vouer, lorsque survient la catastrophe, qu'à un seul "saint" : l'État. Au reste, il en a toujours été ainsi, et dans d'autres domaines encore. Il n'est pas dans nos habitudes, encore moins dans notre culture, de souscrire un contrat d'assurance de dommages, bien que tous les propriétaires de biens immobiliers y soient juridiquement contraints depuis le séisme de 2003.

Plus de dix ans après, les choses n'ont pas bougé d'un iota. D'où cette décision de lancer une campagne de sensibilisation dès septembre prochain. Mais cette opération suffira-t-elle ? Il se pose déjà un problème de faisabilité : quelle compagnie pourrait s'engager par le biais d'un contrat d'assurance avec un propriétaire immobilier qui n'aurait pas respecté les normes de construction ? Et combien de propriétaires seraient prêts à accepter qu'un expert contrôle les édifices qu'ils ont érigés sans étude préalable et sans l'avis d'un architecte ? Quand on sait que les constructions illicites, réalisées sans permis de construire ou grâce à la complaisance des autorités concernées, continuent de pousser comme des champignons même si l'État en démolit quelques-unes de temps à autre, lorsqu'on sait qu'un énorme pourcentage des bâtisses reste inachevé pendant des années, l'on ne peut que rester dubitatif quant aux chances d'une telle campagne de porter ses fruits. En matière d'urbanisme, chacun sait que le chantier est vaste, beaucoup plus vaste que l'institution d'une police d'assurance obligatoire. ■

Jeudi 14 août 2014 :

L'ÉDITO

PAR SALIM TAMANI

Solution globale

“ **D’où la nécessité d’une réflexion globale qui devrait intégrer l’avenir immédiat d’Air Algérie en tant qu’entreprise économique au vrai sens du terme pour en finir avec les interférences en tous genres ainsi que sa place régionale dans le transport aérien.** ”

Ce n’est pas la première fois qu’Air Algérie traverse une zone de turbulences. Si le crash du 24 juillet dernier est l’un des événements les plus douloureux qu’a vécu la compagnie depuis sa création, il n’en constitue pas moins l’alerte la plus sérieuse sur les conséquences de la gestion politique de l’entreprise. On peut chercher les responsabilités ayant été à l’origine de la catastrophe aérienne, du contrat d’affrètement jusqu’au choix porté sur la compagnie étrangère. Il va certainement s’en trouver des coupables de négligences et de laisser-aller criminel.

La justice doit frapper fort afin que ce genre d’accident grave, engendrant des dizaines de victimes et des familles en deuil probablement traumatisées à vie, ne se reproduise plus jamais. Mais dans le même temps, il faudrait aller au-delà. Quelle est la part de responsabilité de l’état ? Pourquoi Air Algérie n’a jamais pu avoir l’ambition d’une compagnie internationale ? Pourquoi a-t-elle été empêchée d’ouvrir des lignes très rentables alors que le gouvernement a autorisé des compagnies étrangères à le faire ? Pourquoi Air Algérie souffre de sureffectif alors que son plan de charge recommande une gestion prudente des ressources ? Tant de questions qui se posent et dont la réponse n’est pas forcément chez le premier responsable de la compagnie. Elle est certainement ailleurs. D’où la nécessité d’une réflexion globale qui devrait intégrer l’avenir immédiat d’Air Algérie en tant qu’entreprise économique au vrai sens du terme pour en finir avec les interférences en tous genres ainsi que sa place régionale dans le transport aérien. À défaut d’une stratégie globale, toutes les décisions qui pourront être prises à la suite du crash du 24 juillet ainsi que des incidents inexplicables de ces derniers jours ne serviront pas à régler les problèmes qui, au-delà des changements de personnes, seront toujours là pour empoisonner la vie des passagers. ■

Samedi 16 août 2014 :

L'ÉDITO

PAR SALIM TAMANI

Interrogations

“ **Le “Travel Warning”, mis à jour le 13 août courant, est le troisième du genre à être rendu public cette année. C’est tout de même excessif s’agissant de l’Algérie, un pays considéré par Washington comme étant le principal allié dans la guerre contre le terrorisme international et l’État pivot du Maghreb.** ”

À quelle logique répond le “Travel Warning” américain ? Souci sécuritaire pour ses ressortissants ? Moyen de pression politique contre le gouvernement algérien ? Conséquence de la position d’Alger sur l’agression israélienne contre la bande de Gaza ? Effondrement de la Libye ? Ou tout simplement une méconnaissance profonde de la réalité sur le terrain ? Autant de questions que suscite la dernière note du Département d’État sur l’Algérie.

Au-delà des considérations de sécurité auxquelles les Américains tiennent beaucoup à tel point d’en faire une préoccupation majeure de leur politique extérieure, l’on est en droit de s’interroger sur cette recommandation bien curieuse qui invite les ressortissants américains à procéder à des stockages de produits alimentaires et de médicaments pour parer à d’éventuelles émeutes populaires dans la capitale ou ailleurs dans le pays.

Qu’est-ce que cela peut bien signifier ? S’agit-il d’une tentative visant à inciter les Algériens à se révolter ? Les rédacteurs de cette note détiennent-ils des informations sur de probables émeutes en Algérie ? On se souvient que les câbles de WikiLeaks ont été les précurseurs d’un large mouvement de déstabilisation de beaucoup de pays d’Afrique du Nord et du Moyen-Orient à l’exemple de la Tunisie, la Libye, l’Égypte et la Syrie. Un mouvement qualifié plus tard de Printemps arabe mais qui n’a pas tardé à montrer ses limites puisque les révolutions ont engendré, dans la plupart des cas, le chaos.

Le “Travel Warning”, mis à jour le 13 août courant, est le troisième du genre à être rendu public cette année. C’est tout de même excessif s’agissant de l’Algérie, un pays considéré par Washington comme étant le principal allié dans la guerre contre le terrorisme international et l’État pivot du Maghreb avec pour mission d’assister “la jeune démocratie” tunisienne, de stabiliser la Libye menacée de disparition et d’aider au retour de l’État malien à travers les négociations d’Alger. Il est vrai aussi qu’avec l’administration Obama, on a été habitué à une chose et à son contraire. Les diplomates US en savent quelque chose. ■

Dimanche 17 août 2014 :

L'ÉDITO

PAR OMAR OUALI

Retournement

“ C’est là un retournement de situation qui donnerait le tournis à celui qui prêterait à la diplomatie américaine des vertus de cohérence. Car, faut-il le rappeler, ces groupes terroristes de l’EI et d’al-Nosra, qui sèment actuellement la terreur en Irak et en Syrie, sont bien les produits de manipulations de laboratoires américaines. Il n’y a pas encore si longtemps, ces massacreurs de leurs coreligionnaires chiites et de minorités chrétiennes, au nom de l’islam, étaient parés du qualificatif ennoblissant de “rebelles”, de “thowar” tant que leur cible était le régime d’Al-Assad.”

Vendredi, le Conseil de sécurité a pris une décision qu’on pourrait considérer comme relativement historique. Pour une fois, il a affiché une belle unanimité de ses membres quant à la situation chaotique en Irak et en Syrie, souvent objet de divergence entre, d’une part, la Russie et la Chine et les autres membres occidentaux, d’autre part. La décision, portée par une résolution, est un feu vert pour un désarmement immédiat de l’État islamique ainsi que du front al-Nosra, branche syrienne d’Al-Qaïda.

C’est là un retournement de situation qui donnerait le tournis à celui qui prêterait à la diplomatie américaine des vertus de cohérence. Car, faut-il le rappeler, ces groupes terroristes de l’EI et d’al-Nosra, qui sèment actuellement la terreur en Irak et en Syrie, sont bien les produits de manipulations de laboratoires américaines. Il n’y a pas encore si longtemps, ces massacreurs de leurs coreligionnaires chiites et de minorités chrétiennes, au nom de l’islam, étaient parés du qualificatif ennoblissant de “rebelles”, de “thowar” tant que leur cible était le régime d’Al-Assad.

Un régime loin d’être un étalon de démocratie, mais qui garantissait au moins une coexistence paisible des communautés religieuses et ethniques dans cette région du monde qui s’apparente à un damier ethnico-confessionnel, résultat de vieilles contingences historiques. Après les avoir portés aux nues, à coups de milliards et d’une propagande médiatique et diplomatique, les Américains (car les autres alliés comptent pour du beurre) se sont-ils rendu compte que les alliés d’hier sont devenus aujourd’hui des dangers en franchissant des lignes rouges ? Sans doute.

À vrai dire, c’est une constante de la diplomatie américaine de manipuler les islamistes aux fins d’hégémonie et d’intérêts avant de retourner les fusils contre eux. En Afghanistan dans les années quatre-vingt contre l’empire soviétique, en Algérie, dans les années quatre-vingt-dix, en Irak avec les chiites et Hamas contre l’Autorité palestinienne. Des manipulations de laboratoires jouées à l’échelle d’une région. C’est le pragmatisme américain décliné dans son expression la plus vulgaire, qui ne s’embarrasse guère de contradictions, ni de retournement dès lors que l’enjeu est la défense des intérêts stratégiques de l’oncle Sam et de son allié historique dans la région Israël. ■

Lundi 18 août 2014 :

L'ÉDITO

PAR OUTOUDERT ABROUS
abrousliberte@gmail.com**Tourisme : zéro pointé**

“ **Les discours et les promesses de changement dans ce secteur d'activités, gros créateur d'emplois, se sont limités à accorder des permis de construire aux hôtels d'affaires situés en zone urbaine.** ”

À l'approche de l'été, commence le calvaire du père de famille qui consiste à trouver un espace convivial et juste "correct" à offrir à ses enfants. La plage, destination prisée par ces derniers, est devenue une vraie aventure et un marathon interminable pour y trouver quelques mètres vides et propres. Ce n'est pas de l'exagération mais une triste réalité, résultat d'une mauvaise gestion du secteur. Les discours et les promesses de changement dans ce secteur d'activités, gros créateur d'emplois, se sont limités à accorder des permis de construire aux hôtels d'affaires situés en zone urbaine.

La classification des établissements hôteliers et restaurants annoncée tambour battant est mise au fond des tiroirs de la bureaucratie. Il faut dire que le choix des ministres pour ce portefeuille et la brève durée de leur mission au poste ont accéléré la mort lente des vestiges du tourisme des années 70. Les agences de voyages pullulent et exercent en dehors d'un cahier des charges pourtant restrictif, les plages sont jetées en "pâturage" à l'emploi des jeunes qui ont font leur territoire et une chasse gardée.

La plupart des ministres qui se sont succédé, ont plus servi à gérer les pèlerinages de la Omra qu'à relancer le tourisme national dont il ne reste que le nom.

C'est ce triste tableau qui contraint l'Algérien à aller dans d'autres pays, selon les moyens du ménage. La Tunisie qui vient en tête des choix à cause de la proximité et des tarifs, fait toujours le plein, malgré les difficultés intérieures qu'elle traverse. La raison est simple : un séjour à Tunis revient beaucoup moins cher que celui que l'on passe à Tipaza, Béjaïa ou Oran. Avec en sus, une qualité de services meilleure.

Une question ? Combien de ministres ont passé leurs vacances en Algérie, en dehors du vase clos qu'est le Club-des-Pins ? Assurément aucun. ■

Mardi 19 août 2014 :

L'ÉDITO

PAR OUTOUDERT ABROUS
abrousliberte@gmail.com**Le manager, ce bouc émissaire idéal**

“ **Dans ces conditions, aucun manager, fût-il diplômé des plus grandes écoles, ne peut tenir un tel challenge et travailler dans un climat aussi délétère.** ”

Tous les ministres, dès leur nomination à la tête du secteur de l'industrie ou de l'économie, ont eu le vent en poupe et une bonne idée de stratégie en tête. Plutôt une vague idée, puisque aucune n'a vu le jour. Du projet de création d'entreprises championnes à celui de la mise en place de pôles d'excellence, aucune de ces stratégies, pourtant généreuses, n'a porté ses fruits.

Au contraire, le diktat sur les entreprises publiques, créatrices d'emplois, a été renforcé par une autre chape de plomb autre que celle du ministère ; les holdings ont été remplacées par les Sociétés de gestion des participations de l'État (SGP). Cette double tutelle à laquelle ont été soumises les entreprises publiques et les oukases sans traçabilité qui leur tombent dessus ont fini par décourager le gestionnaire plus occupé à surveiller ses arrières et les coups fourrés que la santé de son entreprise. Il sait qu'il constitue le bouc émissaire idéal.

Le stratagème pour tuer l'entreprise publique est simple : il consiste, d'abord, à geler les investissements et, ensuite, à placer des employés, surtout des proches, en surplus, sans fiche de poste. C'est là la meilleure méthode pour détruire la société, et il ne reste plus, pour finir le travail, qu'à monter le syndicat contre le gestionnaire qui ira, pieds et poings liés, prendre le chemin de l'autel pour être offert en sacrifice. Il est clair que, dans ces conditions, aucun manager, fût-il diplômé des plus grandes écoles, ne peut tenir un tel challenge et travailler dans un climat aussi délétère.

Entre-temps, durant cette période d'étouffement, des états-majors s'activent, sans tenir compte du respect de la réglementation, à satisfaire la demande par des opérations d'importations ou par une implantation sur un marché où toute concurrence a été décimée avec préméditation. On l'a vu avec ces sociétés asphyxiées d'abord pour les brader ensuite.

Pourtant, il y a assez de place pour tout le monde, le public et le privé. Pour peu que les cahiers des charges et la réglementation soient respectés et le seul juge reste le client. ■

Mercredi 20 août 2014 :

L'ÉDITO

PAR **OUTOUDERT ABROUS**
abrousliberte@gmail.com

Une date et des symboles

“ Pour renforcer l’attachement de la jeunesse à sa terre, une visite guidée à travers l’Histoire de son pays devrait être une obligation morale pour les adultes, d’autant que certains acteurs sont encore en vie.”

Pour renforcer l’attachement de la jeunesse à sa terre, une visite guidée à travers l’Histoire de son pays devrait être une obligation morale pour les adultes, d’autant que certains acteurs sont encore en vie. Un rituel de commémorations des nombreuses dates de l’histoire de la Révolution algérienne devrait être instauré et permettre d’année en année, un approfondissement de la connaissance et de l’écriture des pages glorieuses de la nation.

Malheureusement, la réalité est tout autre. La célébration du 50^e anniversaire de l’Indépendance, annoncée à grands renforts de publicité et de parrainage, avec un budget colossal, n’a accouché que d’un spectacle, tout à la gloire du Président. Le politique a beau essayer de chasser l’Histoire, celle-ci revient à travers des dates récurrentes et symboliques. Des dates qui reviennent avec une régularité de métronome pour rappeler aux générations les sacrifices des aînés et aux historiens l’urgence d’écrire l’histoire pour fermer la porte à toute tentative d’usurpation ou de manipulation.

Aujourd’hui, on commémore deux hauts faits d’armes : celui du Nord-Constantinois en 1955, qui a vu la répression coloniale s’abattre sur un peuple, et celui de l’année 1956 où la Révolution en marche a connu sa première organisation, son organigramme et sa feuille de route. Moment historique dans la longue lutte du peuple algérien, pétri de nationalisme depuis l’Émir, El-Mokrani, Fatma n’Soumeur et Messali Hadj.

L’esprit de la Soummam est toujours présent dans le cœur des Algériens malgré les tentatives de minimiser cet événement et cet endroit historique laissé à l’abandon, rarement visité par les officiels auxquels le fantôme d’Abane Ramdane fait encore peur.

Il a pourtant été l’un des architectes de la Révolution, l’organisateur de cette rencontre historique, avec ses pairs responsables des wilayas qui ont pu s’y rendre. La plateforme élaborée a été issue d’un consensus et elle reste toujours d’actualité. Elle a jeté les bases du futur État algérien. Oubliés cette année, Abane et ses compagnons reviendront l’année prochaine et les autres années. ■

Jeudi 21 août 2014 :

L'ÉDITO

PAR DJILALI B.

Offensive

“ Il a, certes, défendu la compagnie, mais surtout la politique du transport. Mais il est allé plus loin en mettant en cause des lobbies étrangers, sans les nommer, d'être responsables, à ses yeux, de manœuvres de déstabilisation. ”

Enfin, un officiel algérien qui défend Air Algérie ! Objet d'une campagne destructive en règle depuis le crash au Mali d'un avion affrété auprès de l'espagnol SwiftAir, faisant ressortir toutes ses tares en ne trouvant personne pour la défendre, si l'on excepte un syndicat de l'entreprise et quelques titres de la presse nationale. Même son premier responsable, laissé seul devant les attaques, a eu toutes les difficultés à défendre la compagnie aérienne qui a vécu l'un des événements les plus douloureux de son histoire. On ne savait même pas qui était la cible. Le P-DG, la compagnie ou les autres services qui auraient été défaillants ?

Et c'est le moment choisi pour ressortir des placards les revendications oubliées. Devant cet acharnement, M. Boulif n'a trouvé, dans son isolement, que de minces arguments comme bouclier. Lorsqu'Amar Ghoul intervient, le train est-il déjà passé ? Hier, il n'a fait que reprendre les instruments de défense déjà utilisés par le syndicat et quelques journalistes.

Il a, certes, défendu la compagnie, mais surtout la politique du transport. Mais il est allé plus loin en mettant en cause des lobbies étrangers, sans les nommer, d'être responsables, à ses yeux, de manœuvres de déstabilisation.

Le pavillon national, catalogué arbitrairement comme un élément de souveraineté, a été accaparé et utilisé dans des enjeux qui sont loin de servir ses intérêts et encore moins ceux du pays. Et Ghoul le défend dans cet état à merveille.

Le ministre exclut l'Open Sky, l'ouverture du ciel à la concurrence, pour éviter l'extinction de la compagnie nationale. Mais il ne propose rien pour la mettre au même niveau de compétitivité que les autres compagnies. Et on s'étonne en dénonçant les attaques de "lobbies" étrangers qui la mettent sous pression et veulent sa déstabilisation, à défaut de pouvoir la faire disparaître. La seule façon de la mettre à l'abri c'est d'en faire d'abord une entreprise économique fiable capable de relever le défi régional, en poursuivant sa nouvelle stratégie commerciale de conquête des marchés africains, et en améliorant, ensuite, la qualité de son service à bord, pour le bien des passagers algériens et des touristes étrangers. ■

Samedi 23 août 2014 :

L'ÉDITO

PAR SALIM TAMANI

De Kaboul à Bagdad

“ Le Printemps arabe n'a pas fini de livrer tous ses secrets et ce que l'on croyait être l'échec de la démocratisation forcée des sociétés arabes risque de devenir le début d'un interminable processus de déstabilisation, d'affaiblissement et de partition des États hérités du découpage de 1916.”

Le terrorisme international change de sigle mais garde deux aspects essentiels de sa matrice. D'abord, la manipulation à outrance de l'islam. Malgré toutes les expériences douloureuses qu'a vécues le monde arabe, il se trouve encore des jeunes qui croient aux discours de la haine et de la mort. Ensuite, la mouvance reproduit le même niveau de violence, aujourd'hui amplifiée par les médias sociaux. Du GIA et de l'AIS en Algérie jusqu'à la défunte Jamâa islamiya en Égypte en passant par Al-Qaïda de Ben Laden puis du GSPC de Hassan Hattab jusqu'à Aqmi d'Abdelmalek Droukdel pour déboucher sur une nouvelle enseigne : l'État islamique d'Abou Bakr El-Baghdadi en Irak et en Syrie soutenu puis abandonné par l'Arabie saoudite et le Qatar, entraîné puis combattu par les Américains.

Dans ce recyclage des mercenaires de la mort, les États-Unis viennent de subir les dommages collatéraux de l'instrumentalisation de la religion à travers l'abominable assassinat du journaliste James Foley, tué très probablement par ceux-là mêmes qu'il a soutenus dans leur combat contre les hommes de Bachar al-Assad. Le Printemps arabe n'a pas fini de livrer tous ses secrets et ce que l'on croyait être l'échec de la démocratisation forcée des sociétés arabes risque de devenir le début d'un interminable processus de déstabilisation, d'affaiblissement et de partition des États hérités du découpage de 1916.

Washington repart en guerre contre les islamistes qu'il a lui-même aidés à s'émanciper. L'Algérie ne peut que se féliciter d'une telle prise de conscience de l'Occident face au fondamentalisme idéologique mais, dans le même temps, il y a une réelle urgence à ce que ce même Occident fasse quelque chose pour le retour de la paix en Palestine et évite qu'un génocide d'un peuple n'ait lieu sous l'argument fallacieux de la lutte contre un Hamas paradoxalement soutenu par le Qatar et la Turquie, deux principaux alliés de Washington dans la région.

Dans le Sahel, le risque de voir l'organisation d'Abou Bakr El-Baghdadi étendre ses tentacules vers la Libye et le Mali n'est pas écarté. L'ANP, qui est engagée dans la sécurisation des frontières Est et Sud, le dit implicitement en évoquant de *"réels et importants"* défis militaires et sécuritaires nécessitant *"une mobilisation de tous les instants"*. Une nouvelle guerre contre le terrorisme est annoncée. Les USA qui ont décrété que l'État islamique est l'ennemi numéro 1 des Américains, vont, une nouvelle fois, entraîner le monde arabe dans une tourmente dont seuls les architectes de la Maison-Blanche et de Langley connaissent les objectifs. ■

Dimanche 24 août 2014 :

L'ÉDITO

PAR **OUTOUDERT ABOUS**
abrousliberte@gmail.com**Rentrée difficile**

“ **Le vent ne souffle plus dans la même direction avec une mer sans vague. La rentrée sociale risque d'être difficile et chaude.** ”

Chaque partie composant l'opposition sait que la seule façon de faire fléchir le pouvoir ou tout au moins le forcer à compter avec elle est de partir unie, laissant accrochés au portemanteau du vestibule les différences et les susceptibilités secondaires ainsi que les a priori de leadership. Ce serait trop leur demander et le pouvoir joue sur cette division quand elle ne l'exacerbe pas, en aidant à la création de partis avec des éléments détournés de la matrice originelle. Ce jeu dure depuis longtemps, consistant à planter des banderilles, de part et d'autre, sachant à l'avance que c'est pour le spectacle de la corrida et que les coups ne sont pas meurtriers.

Le pouvoir, uni comme un bloc, du moins jusqu'à présent, ignore les propositions du camp de l'opposition. Comme le dit un des leurs à propos des consultations sur la révision de la Constitution : *"Le pouvoir est à l'aise."* Le vent ne souffle plus dans la même direction avec une mer sans vague. La rentrée sociale risque d'être difficile et chaude. Les tensions sociales, longtemps maîtrisées par la grâce du matelas financier si elles venaient à reprendre, ne trouveront plus cette main si généreuse. Le pétrole ne vaut plus son pesant d'or. Concernant la Constitution en projet, au-delà des consultations, un débat s'impose, ouvert à toutes les propositions à même de consolider cet État de droit, objet de toutes les attentes. La problématique de l'économie s'invitera encore une fois au débat avec la loi de finances et le nouveau code des investissements. Remakes des précédents textes où, réalité mondiale oblige, le gouvernement écouterait le bon sens et l'efficacité dans l'acte de l'entrepreneuriat, seule issue pour le moment de faire face au chômage et pousser la croissance vers le haut.

La situation sécuritaire est des plus tendues à toutes nos frontières et la voie libyenne demeure la plus dangereuse, faute d'interlocuteurs ayant le sens de l'État et du voisinage.

Il y a donc du pain sur la planche et la meilleure méthode est que le pouvoir accepte de s'asseoir à la même table avec l'opposition car le chemin à faire est long et difficile. ■

Lundi 25 août 2014 :

L'ÉDITO

PAR **OUTOUDERT ABOUS**
abrousliberte@gmail.com**Odieux**

“ **Quand ce qui devait n'être qu'une partie de foot tourne au drame et que la violence prend l'aspect d'un acte ignoble entraînant mort d'homme, c'est que 'l'opium du peuple' n'assume plus sa fonction d'exutoire de la libido d'une jeunesse en mal de défoulement.** ”

L'incivisme devenu une pratique courante et quotidienne s'est insidieusement mué en violence meurtrière banalisée. La passivité, voire le laxisme des différentes institutions de l'État, a forgé un état d'esprit qui fait fi des impératifs de sécurité de l'individu et du collectif. Cette violence est visible lors des émeutes où on bloque la circulation, brûle des pneus et saccage des biens autant publics que privés. Elle est aussi visible, récurrente et dangereuse dans les stades, devenus des antres de la petite et grande délinquance. Le fait d'être en nombre décuple le degré de nuisance et celui de l'impunité. Il n'y a pas un jour où, au sortir d'un match, des groupes de supporters ne font pas la razzia sur leur passage, agressant les citoyens au vu et au su de tout le monde.

Le laisser-aller des pouvoirs publics, les dérapages d'une certaine presse, les mesures de grâce accordées aveuglément à des multirécidivistes sont à l'origine d'une explosion de violence à la limite de la sauvagerie. L'État a sa part de responsabilité, lui qui joue de façon inconsidérée et dangereuse sur la passion des jeunes pour le football. Quand ce qui devait n'être qu'une partie de foot tourne au drame et que la violence prend l'aspect d'un acte ignoble entraînant mort d'homme, c'est que *"l'opium du peuple"* n'assume plus sa fonction d'exutoire de la libido d'une jeunesse en mal de défoulement.

Pis encore, par cet acte abominable, c'est le parcours honorable des Verts en Coupe du monde qui vient d'être sérieusement écorné, au niveau régional et international, au moment où l'Algérie espère récupérer l'organisation de la Coupe d'Afrique 2017 après le désistement de la Libye.

Un crime au bout d'un simple match de championnat, tout juste moyen ! Et dire que les supporters brésiliens sont restés dignes malgré l'humiliante défaite de la Seleçao face à l'Allemagne en Coupe du monde, par un score fleuve de 7 à 1.

Malgré la tension sociale exacerbée avant le coup d'envoi de cet événement planétaire, les coéquipiers de Neymar ont été critiqués mais pas lapidés par des projectiles.

Ce qui vient de se passer chez nous est odieux et des décisions fermes et fortes s'imposent. ■

Mardi 26 août 2014 :

L'ÉDITO

PAR OMAR OUALI

Ne pas se tromper de sanction

“ Certains, des responsables de club, des milieux interlopes, relayés par des médias à la botte, croient trouver dans cette tragédie l'occasion de solder leurs comptes avec la JSK, un club qui dérange. Ces mêmes personnes, tirant plus vite que leur ombre, ont poussé le hors-jeu jusqu'à souffler aux instances nationales et africaines des sanctions. Relégation immédiate en seconde division, interdiction des compétitions continentales pendant cinq ans et remplacement de la JSK par d'autres clubs de leur choix ...”

On ne le dira jamais assez : la mort tragique d'Albert Ebossé est un acte abominable, odieux et infâme. Il restera *ad vitam* comme un stigmate indélébile dans le "palmarès" de la JSK et du football algérien en général. C'est d'autant plus grave, qu'il s'agit d'un étranger dont la mort claque comme un coup violent porté à la tradition d'accueil et d'hospitalité de l'Algérie. La vague d'indignation provoquée, au-delà de la communauté sportive, montre qu'une large partie de l'opinion algérienne est interpellée par cet acte de violence qui ne nous fait pas honneur, alors même que l'image de l'Algérie dans le monde est considérablement rehaussée par une honorable participation de notre équipe nationale à la dernière Coupe du monde. Cela dit, il ne faut pas jeter le manche après la cognée. En effet, certains, des responsables de club, des milieux interlopes, relayés par des médias à la botte, croient trouver dans cette tragédie l'occasion de solder leurs comptes avec la JSK, un club qui dérange. Ces mêmes personnes, tirant plus vite que leur ombre, ont poussé le hors-jeu jusqu'à souffler aux instances nationales et africaines des sanctions. Relégation immédiate en seconde division, interdiction des compétitions continentales pendant cinq ans et remplacement de la JSK par d'autres clubs de leur choix... Bref, le spectre des propositions de sanctions est aussi large qu'est dure la dent de ces "conseillers" contre la JSK qui, en dépit de ce qui s'est passé samedi à Tizi Ouzou, reste un monument du football algérien.

Des sanctions sont nécessaires, car tout crime mérite châtiement, mais dans un stricte cadre sportif. Surtout pas dans un esprit de règlement de compte. *Sine ira et studio*, pour reprendre l'expression latine. Le communiqué de la Ligue nationale de football, à l'issue de sa réunion, est à saluer à ce titre, en appelant, à juste raison, tout un chacun à la "retenue" dans le traitement de cette affaire. Car, au fond, le club est déjà suffisamment pénalisé en perdant son meilleur joueur, en voyant aussi son stade fermé pour les compétitions. En somme, il ne s'agit pas de se tromper de sanction, encore moins d'approche du problème, puisque le destin tragique d'Albert Ebossé n'est que l'expression sournoise d'un mal profond qui ronge la société : la violence. C'est ce phénomène qu'il importe d'endiguer. Le joueur comme son club en sont les victimes. Et à ce niveau, la balle est dans le camp des pouvoirs publics. ■

Mercredi 27 août 2014 :

L'ÉDITO

PAR **OUTOUDERT ABOUS**
abrousilberte@gmail.com**Mise à mort**

“ **Depuis sa nomination dans le gouvernement Sellal, le ministre d'État et conseiller spécial à la présidence ne s'était vu confier aucune mission, même celle strictement protocolaire. Belkhadem a dû comprendre le jeu du Président consistant à le garder à ses côtés pour mieux l'avoir à l'œil.**”

Pour avoir failli à la discipline gouvernementale en assistant à l'université d'été du Front du Changement d'Abdelmadjid Menasra, Abdelaziz Belkhadem a été limogé comme un malpropre, à en juger par les termes du communiqué cinglant, rendu public hier. Mais cet écart suffit-il à justifier une telle sanction à l'endroit d'un pilier du régime, fidèle au président et élément incontournable du courant islamo-conservateur du FLN ? Ce serait un argument aussi fragile que le régime qui étale au grand jour sa peur d'une opposition qui, pourtant, n'a pas encore tous ses points d'ancrage. Selon des observateurs, deux versions restent plausibles : soit, aussitôt mis au courant de la participation de son ministre d'État à cette rencontre partisane, le président a décidé, dans un accès de colère, de mettre fin aux fonctions de son conseiller spécial, ce qui est de ses prérogatives. Mais pousser la rancune jusqu'à demander son exclusion du FLN dont il est membre élu du Comité central relève d'une mise à mort.

Si l'on s'en tient à la seconde lecture, plus politique, le président a tenu, par ce geste, à couper l'herbe, une fois pour toutes, sous le pied à cet ambitieux encombrant. Déjà que la nomination de Belkhadem comme ministre d'État, sans portefeuille, était considérée comme une neutralisation. Une sorte de cage dorée qui réduisait ses mouvements et son champ d'action à la seule obéissance au chef. D'ailleurs, depuis sa nomination dans le gouvernement Sellal, le ministre d'État et conseiller spécial à la présidence ne s'était vu confier aucune mission, même celle strictement protocolaire. Belkhadem a dû comprendre le jeu du Président consistant à le garder à ses côtés pour mieux l'avoir à l'œil. C'est pourquoi il a commencé à faire agir ses réseaux pour se placer sur la liste des potentiels successeurs à la magistrature suprême, signant ainsi son arrêt de mort.

Mais la partie était perdue d'avance et c'est Belkhadem, lui-même, qui a offert le couteau à son égorgeur. ■

Jeudi 28 août 2014 :

L'ÉDITO

PAR OMAR OUALI

Colère présidentielle

“ Belkhadem, c’est un vieux loup de mer qui a traversé bien des tempêtes. Il est capable de retourner la situation en sa faveur maintenant qu’il a retrouvé sa liberté de manœuvre. Comment ? Par exemple, en jouant à fond la carte de la victimisation. Se mettre, en effet, dans la peau d’une victime expiatoire de la colère du Président est de nature à lui valoir bien des empathies. Tant au sein du FLN, notamment ceux qui n’ont rien pu gratter avec Bouteflika, que chez une frange d’islamistes qui se reconnaissent dans son collier de barbe et sa gandoura des jours de prière. ”

Le président Bouteflika, visiblement agacé au plus haut point par une lourde faute qu’aurait commise Abdelaziz Belkhadem, a débarqué samedi ce dernier de manière un peu trop cavalière de son poste de ministre d’État et conseiller, en attendant une hypothétique radiation du FLN qu’Amar Saādani est chargé de mettre à exécution. Une double peine qui s’apparente à une mise à mort de celui qui se prévalait, il n’y a pas encore si longtemps, de sa proximité avec le chef de l’État qui, dit-on, avait son oreille. Que s’est-il réellement passé entre les deux hommes ? Mystère et boule de gomme. Difficile de faire la part des choses entre spéculations et confidences susurrées sous le courageux sceau de l’anonymat. Pour autant, pourrait-on inférer que Belkhadem est déjà enterré ? Bien malin qui pourrait répondre de façon tranchée à cette question, pour au moins deux raisons.

D’abord, la politique est l’art du possible, comme on dit. Mais il faut surtout compter avec la capacité de l’homme à rebondir. Car Belkhadem, c’est un vieux loup de mer qui a traversé bien des tempêtes. Il est capable de retourner la situation en sa faveur maintenant qu’il a retrouvé sa liberté de manœuvre. Comment ? Par exemple, en jouant à fond la carte de la victimisation. Se mettre, en effet, dans la peau d’une victime expiatoire de la colère du Président est de nature à lui valoir bien des empathies. Tant au sein du FLN, notamment ceux qui n’ont rien pu gratter avec Bouteflika, que chez une frange d’islamistes qui se reconnaissent dans son collier de barbe et sa gandoura des jours de prière.

Tout ce beau monde représente un potentiel considérable qui pourrait, le moment venu, se transformer en vivier base électorale. Quant à la logistique et au nerf de la guerre, il pourrait compter sur la générosité des hommes d’affaires qu’il avait rabattus au FLN quand il était encore aux commandes et dans les bonnes grâces du Président.

En fait, les deux conditions requises pour se poser en alternative politique, en prévision de la prochaine présidentielle de 2019, voire avant au cas où... Mais, même avec ces deux conditions requises, il n’est pas dit que le rêve présidentiel de Belkhadem aboutira, si en haut lieu on a bien décidé de lui faire la peau. En effet, sa candidature pourrait être torpillée à la faveur d’un petit dossier qu’on voudra bien sortir. Et, comme tous les personnages du système, Belkhadem doit trainer quelques petites casseroles. ■

Samedi 30 août 2014 :

L'ÉDITO

PAR SALIM TAMANI

Où est passé BHL ?

“ **Sans doute, l'Occident, échaudé par la folie sarkozyste qui a entraîné l'Otan dans sa volonté de régler le compte à Kadhafi, refusera de s'y impliquer une nouvelle fois, surtout que l'effondrement du régime libyen n'a pas produit la démocratie tant promise par BHL et compagnie.** ”

A lors que le processus d'Alger est engagé pour la réconciliation intermalienne, la situation en Libye se dégrade de plus en plus au point de révéler au grand jour des signes annonciateurs de partition de cet immense pays d'Afrique du Nord. L'enjeu est d'abord de maintenir l'intégrité libyenne. Mais en l'absence d'institutions fortes, aggravée par la lutte acharnée des milices pour le contrôle des territoires et la montée en puissance des groupes armés islamistes qui veulent récupérer par les armes ce qu'ils ont perdu par les urnes, empêchent tout effort visant au retour à la stabilité, condition primordiale pour le lancement de tout processus politique à même d'aboutir au règlement de la crise.

Que faire ? Intervenir militairement pour neutraliser les groupes rivaux ? L'option n'est pas viable dans l'état actuel des choses au-delà du fait qu'il s'agit d'abord de savoir qui interviendra, pour combien de temps et pour quelle feuille de route ? Des pressions indirectes sont exercées pour s'engager militairement dans le bourbier libyen. Alger dit non et considère qu'il faudrait plutôt aider les Libyens à mieux s'organiser pour stabiliser le pays et éviter que le conflit ne prenne d'autres dimensions plus graves allant jusqu'à remettre en cause les frontières héritées de la colonisation. Sur ce point bien précis, le commandant de l'Africom, le général David Rodriguez, partage le point de vue d'Alger. La Libye doit rester unifiée.

Sans doute, l'Occident, échaudé par la folie sarkozyste qui a entraîné l'Otan dans sa volonté de régler le compte à Kadhafi, refusera de s'y impliquer une nouvelle fois, surtout que l'effondrement du régime libyen n'a pas produit la démocratie tant promise par BHL et compagnie. Dans le même temps, il faudrait bien trouver des solutions afin que ce pays ne devienne pas le nouvel "Afghanistan" du Maghreb. L'Algérie a renforcé la sécurité à ses frontières, collabore avec la Tunisie dans le cadre de la lutte antiterroriste tout en aidant au développement économique et accompagne le processus politique malien en maintenant un dialogue permanent avec les interlocuteurs de ce pays. Avec la Libye, ce n'est plus évident. La guerre s'installe. Délogés du nord du Mali par l'armée française, les islamistes ont trouvé dans le chaos libyen une belle opportunité pour rebondir. Il faut agir. ■

Dimanche 31 août 2014 :

L'ÉDITO

PAR OMAR OUALI

Dénouement

“ **C'est indiscutablement un point positif à mettre au crédit de la diplomatie algérienne qui, de l'avis unanime de tous les observateurs, a, ces derniers mois, retrouvé une certaine réactivité et un certains punch qui lui ont fait cruellement défaut, surtout pendant la séquence correspondant à la fulgurante explosion de ce qui est qualifié dans les grilles de lectures occidentales "Printemps arabes".** ”

F in de calvaire pour les deux diplomates algériens, Mourad Guessas et Kedour Miloudi, libérés hier, après vingt-huit longs mois de détention à Gao par les terroristes du Mujao. Malheureusement, le consul Boualem Saies n'a pas pu survivre à cette insupportable épreuve en succombant à une maladie chronique qui l'a privé du bonheur de retrouver les siens. Hélas ! Boualem Saies et son collègue Tahar Touati, victime d'un assassinat odieux en 2012, sont morts au service de la diplomatie de l'Algérie qui leur doit à jamais gratitude et reconnaissance. Avec cette libération, c'est un point final qui vient d'être mis à un dramatique feuilleton au ministère des Affaires étrangères, ponctué, tout au long de ces deux années, par de laborieuses mais ininterrompues tractations qui ont permis, *in fine*, ce dénouement heureux.

C'est indiscutablement un point positif à mettre au crédit de la diplomatie algérienne qui, de l'avis unanime de tous les observateurs, a, ces derniers mois, retrouvé une certaine réactivité et un certain punch qui lui ont fait cruellement défaut, surtout pendant la séquence correspondant à la fulgurante explosion de ce qui est qualifié dans les grilles de lectures occidentales "Printemps arabes".

Pour autant, cette libération ne doit pas être l'arbre qui cacheraient la forêt de l'instabilité politique et sécuritaire qui marque depuis des années la situation au niveau de la frontière sud du pays. Et c'est probablement un signal positif que la remise en liberté de ces deux diplomates interviennent la veille même de la reprise de la deuxième phase du dialogue intermalien qui s'ouvre aujourd'hui, à Alger. Après la première phase qui a permis, en quelque sorte, aux deux partenaires, le gouvernement malien et les différents groupes armés, de poser les préalables, d'évacuer les "susceptibilités" et de passer aux choses sérieuses.

Il s'agira, en l'occurrence, pour les acteurs de la crise, de poser les fondements d'un compromis politique honorable pour sortir le nord Mali de la spirale d'une crise politico-sécuritaire dont l'Algérie est la première à subir les dommages collatéraux. Un règlement du conflit, en ouvrant de nouvelles perspectives politiques et économiques pour les populations du nord Mali, est à même de garantir un retour à la stabilité. Une stabilité qui signifiera aussi la fin des prises d'otages et autres crimes qui sont le fait des groupes armés et des narcotrafiants. ■

Lundi 01 septembre 2014 :

L'ÉDITO

PAR SALIM TAMANI

Le politique et la proximité

“ Le président Bouteflika semble vouloir donner cette impression qu'il n'est pas urgent d'aller maintenant vers un profond remaniement de la loi fondamentale et que les priorités sont autant sociales qu'économiques.”

Y a-t-il une rentrée politique proprement dite en Algérie ? Si l'on a tendance à calquer des schémas bien établis ailleurs où la vie politique n'est pas seulement liée aux échéances électorales pour fixer des dates repères, la situation sur le terrain est loin de refléter ce qui est censé être une norme. Au-delà de l'opposition qui peine à s'organiser, et ce, pour plusieurs raisons, le pouvoir ne semble pas donner de l'importance à la chose politique lorsque celle-ci n'émane pas de sa propre initiative. Pis encore, le projet portant sur la révision de la Constitution n'a pas été évoqué lors du dernier Conseil des ministres.

Le président Bouteflika semble vouloir donner cette impression qu'il n'est pas urgent d'aller maintenant vers un profond remaniement de la loi fondamentale et que les priorités sont autant sociales qu'économiques. C'est une stratégie qui a, de toutes les façons, porté ses fruits dès lors que le peuple est aujourd'hui beaucoup plus intéressé par le discours de consommation, à savoir le salaire, et donc le choix de l'abrogation de l'article 87 bis et ses répercussions sur la bourse des ménages, et le logement dont la mise en œuvre de plusieurs programmes dans les prochains mois, suscite l'espoir de millions d'Algériens en attente d'un toit depuis les lustres.

Il est vrai que la satisfaction des besoins des populations devrait être la préoccupation majeure des autorités. Mais dans le même temps, plusieurs problèmes, qui inquiètent sérieusement la société, demeurent non résolus. À commencer par la violence et la criminalité qui prennent des proportions alarmantes et auxquelles il faut apporter les solutions idoines au-delà de l'aspect sécuritaire. Il y a les embouteillages qui empoisonnent la vie des Algériens, les tracasseries administratives, l'absence de contrôle du marché et l'insécurité routière qui endeuille plus de 15 familles par jour et sur laquelle les autorités semblent fermer les yeux au point que le code de la route est bafoué même en ville. Ce sont des préoccupations de proximité où l'État devrait être le plus présent. La politique, la vraie, commence ici, à moins que... ■

Mardi 02 septembre 2014 :

L'ÉDITO

PAR OUTOUDERT ABROUS
abrousilberte@gmail.com

Consensus enfin ?

“ Désormais, continuer à se regarder en chiens de faïence ne sera pas profitable pour un pays qui peine à trouver sa voie et à retrouver sa voix.”

Le pouvoir et l'opposition préparent leur rentrée politique, après une trêve de près de deux mois, dictée par le Ramadhan en juillet et les vacances en août. Durant tout ce temps, c'est tout le pays qui a dû se mettre en mode sommeil.

À partir de cette semaine, chacun attend l'autre. Le premier aura à présenter la copie concernant le projet de la révision de la Constitution, résultat de consultations dont une large partie de l'opposition a contesté non seulement la forme mais aussi le fond. L'opposition met à profit les universités d'été des partis pour rassembler et peaufiner la stratégie pouvant mener à une transition douce. Le pouvoir prend très au sérieux ces rencontres puisque un des leurs et non des moindres y a laissé ses ambitions. Il s'agit d'Abdelaziz Belkhadem, un des piliers du FLN et élément incontournable dans l'échiquier politique du pouvoir, voire du régime en place. Très courues, ces rencontres ont réussi à forger un minimum d'entente, à faire asseoir à la même table ceux qui, hier, s'ignoraient tout bonnement quand ils ne se faisaient pas la guerre. Assurément, le mur psychologique, qui entretenait le rejet des uns par et pour les autres, est tombé. Le pouvoir devra certainement compter avec cette nouvelle donne.

Pouvoir et opposition se sont quittés, il y a deux mois, en laissant beaucoup de poussière sur les tapis de la maison Algérie. Désormais, continuer à se regarder en chiens de faïence ne sera pas profitable pour un pays qui peine à trouver sa voie et à retrouver sa voix.

La société civile, quant à elle, s'implique, quoique timidement, dans cette bataille pour un changement de gouvernance. Mokrane Aït Larbi estime que la transition est nécessaire et que les décisions engageant notre avenir doivent être consensuelles. Il rejoint ainsi ceux qui présentent l'armée comme un acteur incontournable, non par ses chars ou son infanterie, mais parce qu'elle reste un élément de stabilité. Le pouvoir en place écouterait-il ces préconisations et autre avis ? N'en fera-t-il qu'à sa tête ? Le premier test sera, sans doute, le contenu de cette énième révision de la Constitution.

Le texte va-t-il répondre aux préoccupations de tous pour mériter le qualificatif de consensuel, comme promis ? C'est la grande question de cette rentrée. ■

Mercredi 03 septembre 2014 :

L'ÉDITO

PAR SALIM TAMANI

Une affaire en cache une autre

“ Tirillée entre les obligations d'assurer une fonction sociale à travers le plein emploi et les soucis de rentabilité et d'offrir de meilleures prestations, la compagnie nationale est arrivée à la croisée des chemins.”

Le gouvernement lance un audit sur Air Algérie. La mesure peut paraître normale dans un système économique où les directeurs d'entreprise disposant d'une autonomie de management, ne sont pas soumis aux aléas de l'environnement politique qui les contraint d'accepter des décisions inutiles et des recrutements injustifiés et que l'acte de gestion est libre mais responsable dans le même temps. Dans le cas d'Air Algérie, l'annonce faite hier par le ministre des Transports, Amar Ghoul, qui avait pourtant défendu, il y a quelques jours, le pavillon national en accusant des lobbies étrangers qu'il n'a pas nommés d'être derrière la campagne de déstabilisation de la compagnie, risque de voir son effet limité sur le terrain.

On le sait : Air Algérie ne s'est pas développée harmonieusement de façon à être compétitive face à la concurrence étrangère. Tirillée entre les obligations d'assurer une fonction sociale à travers le plein emploi et les soucis de rentabilité et d'offrir de meilleures prestations, la compagnie nationale est arrivée à la croisée des chemins. Le crash du 24 juillet dernier ainsi que les perturbations, d'ailleurs inexplicables, constatées ces derniers jours, prouvent qu'il est temps de redresser la barre et de se mettre au niveau des attentes. Dans le même temps, cet audit devrait situer la responsabilité du gouvernement dans l'anarchie qui prévaut au sein du pavillon national.

Il est clair que l'enquête diligentée par la gendarmerie à la suite du crash qui a fait 116 victimes révélera certainement des négligences qui ont malheureusement permis de choisir des compagnies à la place d'autres. L'audit que compte engager le gouvernement trouvera très probablement des lacunes dans la gestion. Mais elle se heurtera très certainement à une multitude de syndicats aussi divergents les uns que les autres, à des incompatibilités de personnes, à des manquements professionnels, aux véritables raisons des retards et du laisser-aller. La responsabilité ne sera pas forcément celle exclusive du patron d'Air Algérie. Car, dans cette affaire qui en cachera d'autres, tout le monde est responsable. ■

Jeudi 04 septembre 2014 :

L'ÉDITO

PAR **OUTOUDERT ABOUS**
abrousliberte@gmail.com

Responsabilité

“ **Le choix de l'endroit de la conférence de presse (la cour d'Alger) n'est pas fortuit. C'est une interpellation directe adressée au parquet pour assumer les prérogatives que lui confère le code de procédure pénale.** ”

La sortie d'un ministre de la Justice est un fait rare. Généralement, on se contente d'un communiqué laconique beaucoup plus pour une réplique que pour une information. Tayeb Louh vient de casser un tabou, en invitant les médias à une conférence de presse. Si l'ordre du jour était les projets de réformes initiées par son département, il n'en demeure pas moins que des messages étaient lancés. Il reconnaît que la mission de rendre la justice plus efficiente se heurte à certaines lourdeurs bureaucratiques et que certaines mentalités restent encore réfractaires à la modernité et à l'efficacité. Une sorte de torpeur qui s'explique, en partie, par le chiffre énorme de 250 000 affaires pendantes à la Cour suprême, alors que la majorité aurait dû trouver un règlement au niveau des autres juridictions : tribunal ou cour.

L'autre message, et certainement le plus important, est celui des libertés individuelles. Le choix de l'endroit de la conférence de presse (la cour d'Alger) n'est pas fortuit. C'est une interpellation directe adressée au parquet pour assumer les prérogatives que lui confère le code de procédure pénale.

Entre autres, faire respecter la durée de la garde à vue qui ne doit pas dépasser les 48 heures ou encore assurer la vie privée des personnes et la garantie du secret des correspondances. En un mot, sous le libellé des libertés individuelles, le ministre demande aux procureurs de la République d'être les garants de ces fondamentaux, inscrits dans la Constitution.

La Police judiciaire et autres services doivent être sous leurs ordres.

C'est pour tout cela que la sortie du ministre peut être considérée comme un événement pour peu que les magistrats, réputés être indépendants, prennent à la lettre ses directives. Comme par exemple, user et même abuser d'auto-saisines à chaque fois qu'une information est rendue publique, pour peu qu'elle soit crédible et fiable.

Long chemin à parcourir pour ce secteur si craint et si haï par les justiciables, mais le chemin de croix (au sens que le magistrat ne doit obéir qu'à sa conscience), même semé d'embûches, reste ce cap pour une justice juste et équitable. Le feu vert étant donné, il ne reste plus aux magistrats qu'à s'assumer en leur âme et conscience, quitte à couper le téléphone le temps des délibérations. ■

6. *Liberté*, la chronique : *Contrechamp*

Dimanche 03 août 2014 :

PAR
M. HAMMOUCHE

CONTRECHAMP



Diplomatie à usage... local

Selon des "sources" alimentant nos médias, la semaine dernière aura été riche en initiatives diplomatiques. Sources proches des autorités œuvrant autour de "l'intervention" de Bouteflika au Proche-Orient.

Outre le fait que l'Algérie "aurait" - le conditionnel s'imposant à la presse "professionnelle" quand il s'agit de sources et non de communications officielles - demandé la tenue d'une session urgente de l'Assemblée générale de l'ONU ; son président "aurait" appelé al-Sissi et Cheikh Tamim Ben Hamad al-Thani pour convenir "des voies et moyens d'une action arabe commune plus intense en vue d'amener la communauté internationale à obtenir un arrêt urgent de l'agression israélienne à Gaza..."

Ainsi, un confrère, soulignait-il opportunément la pertinence de la démarche par ce fait que l'AG jouisse d'une plus grande représentativité, suggérant par là même qu'elle devrait réussir là où le Conseil de Sécurité a échoué. Mais, depuis quand les résolutions de l'ONU encombrant-elles la liberté d'action d'Israël ?

Et s'il fallait, au préalable, partir à la recherche "des voies et moyens d'une action arabe commune plus intense en vue d'amener la communauté internationale à obtenir un arrêt urgent de l'agression israélienne à Gaza", cela ne ferait qu'occasionner un trop long détour. Et d'autres centaines d'enfants auront, entre-temps, le temps de périr sous les bombes israéliennes. Parce que, enfin, il faudrait auparavant réconcilier al-Sissi et Cheikh Tamim, qui ont rompu pour des questions stratégiques. Et une fois le pourvoyeur de fonds de l'internationale des "frères musulmans", dont le Hamas constitue la section palestinienne, et l'ennemi stratégique de la même confrérie ré-

unis, il faudra y aller sans l'Irak, sans la Syrie, sans la Libye dont l'existence même est en question...

Pire, elle n'est pas assez crédible pour se scandaliser du martyre des Gazaouis : certains jours, il meurt bien plus, d'Arabes assassinés par des "combattants" arabes dans les pays "arabes", qu'il ne périt d'Arabes assassinés par des soldats israéliens en Palestine.

A Gaza, la situation est marquée par l'urgence parce que trop d'enfants font les frais de cette guerre, d'une part, et parce qu'une trêve, puis un cessez-le feu, y sont possibles, d'autre part. Obama peut y contribuer si, au lieu de faire la leçon d'éthique de guerre au Hamas, il préfère faire cesser la tuerie.

Et, si l'Egypte et les parrains du Hamas-Qatar et Iran - adoptent la même priorité humanitaire.

Et alors là, après le cessez-le feu, peut-être que les pays "arabes" ou musulmans pourront-ils se demander ce qu'ils ont fait ou ce qu'ils pourraient faire pour aider les Palestiniens à se libérer du cycle infernal. L'urgence de la situation ne laisse pas de place à la diplomatie de campagne médiatique. On a l'efficacité diplomatique de ses moyens politiques. Le déficit politique de nos dirigeants est notoire. Dans un contexte où le feu prend partout autour de nous et où il est question d'abandonner le principe jusqu'ici sacré de non-intervention hors de nos frontières, il serait peut-être salutaire de la libérer de l'improvisation arbitraire et des pratiques souterraines et de cesser d'en faire un domaine de propagande politicienne. Et de lui redonner enfin un cadre doctrinaire conforme aux ambitions stratégiques du pays. S'il en a.

M. H.

musthammouche@yahoo.fr

Lundi 04 août 2014 :

PAR
M. HAMMOUCHE

CONTRECHAMP



Soutien à la Palestine : les limites du système rentier

Jusqu'où peut mener l'exhibitionnisme patriotard ? L'Union générale des commerçants algériens (UGCA) a appelé les consommateurs algériens à boycotter les produits français.

Ce patriotisme forain se fonde sur la facilité et autorise toutes les inconséquences : la noblesse de l'objectif masque la futilité de l'idée. Sinon, tenez, au lieu de vous adresser aux consommateurs, qui ont leur propre cadre d'action, allez demander aux boulangers de fermer demain ! Il se trouve que l'Algérie importe 77% (en 2013) de son blé de France. Et quand bien même s'en libérerait-elle, devrait-elle s'approvisionner auprès des États-Unis ou du Canada... ?

À l'âge des franchises et des licences, l'UGCA peut-elle nous dire ce qu'est, aujourd'hui, un produit français en Algérie ? Le verre, est-il encore un produit algérien ou déjà un article français ? Et le million d'Algériens qui roulent en Renault et Peugeot, devront-ils mettre pied à terre ?

L'initiative de l'UGCA, pour vaine qu'elle est, a cet intérêt de montrer comment d'offensives gesticulations, qu'elles fument d'autorités politiques ou de forces sociales, remplissent une fonction politiquement qui consiste à empêcher les consciences réellement préoccupées par le drame persistant des Palestiniens de s'interroger sur les véritables voies de sa solution. Au lieu de faire l'inventaire réel des moyens dont la cause palestinienne dispose encore pour sa défense, ces consciences s'échappent dans une fuite en avant collective où la surenchère stérile tient lieu d'engagement combatif. Ne pouvant ni agir ni se retourner contre les compromissions passées et l'insouciance stratégique présente de leurs dirigeants, les "opinions arabes" vivent un trouble moral :

refusant de faire le bilan politique des régimes qui les représentent, elles surenchérissent dans leurs démonstrations d'engagement.

Et, même là, on découvre à quel point le consumérisme auquel on a "accédé" nous a désarmés : on ne peut décemment pas boycotter des produits dans un pays où la rente a transformé une moitié du peuple en consommateurs rentiers et l'autre moitié en... commerçants, dont une grande partie d'importateurs. À moins de manger du pétrole, il n'y pas assez de produits algériens pour se permettre de boycotter des produits étrangers !

Qu'est-ce qui a fait qu'Israël s'est, un jour, senti autorisé à s'installer dans une irréfrénable stratégie expansionniste et à commettre tous les abus qu'il se permet ? Qu'est-ce qui fait qu'une question d'essence démocratique - le droit national palestinien - s'est retrouvée bloquée dans un monde pourtant engagé dans un processus historique de décolonisation ? Peut-être que sa conversion intéressée en cause "arabe" y est justement pour quelque chose. Et que le Hamas n'est que l'expression de la migration politique vers le statut de cause "islamique" ?

Il est peut-être temps de faire l'état des lieux d'une cause. On s'apercevra alors, peut-être, que le seul soutien qui vaille est celui qui contribuera à la replacer dans ses vrais termes de question de droit international. Elle cessera alors d'être l'enjeu de haines communautaires et de calculs politiques étrangers face aux droits nationaux des Palestiniens.

Elle cessera alors surtout d'être le terrain d'expressions bigarrées d'opportunismes de tout acabit.

M. H.

musthammouche@yahoo.fr

Mardi 05 août 2014 :

PAR
M. HAMMOUCHE

CONTRECHAMP



Le logement, un concentré des travers du système

Les ministres de l'Intérieur et de l'Habitat et le wali d'Alger brandissent à tout propos leur arme : 84 000 logements sociaux en attente d'attribution. Au lendemain de nouvelles promesses de relogement des "sinistrés" du séisme de jeudi dernier, le maire de Bologhine se débat avec les exigences d'administrés.

Ce fonds immobilier, outre qu'il sert à assainir les espaces bidonvillisés et à caser les mal-logés, aide donc aussi les autorités à désamorcer les révoltes de quartiers ou étouffer les colères suscitées par les effets des catastrophes naturelles.

Mais le logement social et "semi-social" a encore d'autres fonctions. Les prix à l'achat et les tarifs de loyer ayant atteint un niveau qui exclut une majorité de la population du marché libre de l'immobilier, l'appartement gratuit ou à prix tarifé se trouve être une voie d'accès à une espèce de "rente du pauvre". En plus de compenser l'inaccessibilité économique du logement pour les catégories sociales défavorisées, le logement social peut aussi avoir un effet améliorant sur le standing d'indus bénéficiaires ! Cette faune d'opportunistes a développé toutes sortes de subterfuges, allant de l'insertion clandestine sur la liste de bénéficiaires légaux à la complicité administrative en passant par le favoritisme autoritaire, pour accaparer indûment un appartement de plus. Quand l'opération peut être décuplée au profit de ce même bénéficiaire, le logement pour nécessiteux peut se transformer en filière d'enrichissement !

Mais le logement participatif - sous ses différentes formules d'accès - est encore plus propice à cet exercice mafieux. Et de "rente du pauvre", le logement social ou participatif en devient une opportunité de prédation. Ce

détournement de finalité de la réglementation socio-économique est courant dans notre État, marqué par le népotisme, l'abus d'autorité et la connivence affairiste entre spéculateurs et décideurs.

Les souscripteurs de l'AADL ont particulièrement souffert des pratiques de passe-droit et de ponctions autoritaires au profit de catégories privilégiées. Certains patientent encore depuis 2001 !

La pénurie de terrains et le climat des affaires pollué par la corruption découragent la promotion privée et font de l'État le promoteur le plus actif. Celui-ci assure donc l'essentiel de l'offre en logements. En plus de servir de moyen de blanchiment, l'offre publique de logements agit en pompe aspirante d'argent fuyant l'activité productive.

Ce n'est pas un hasard si la frénésie immobilière publique se concentre autour de la capitale. C'est là que les logements sont les plus chers et les plus prometteurs en termes de plus-value. C'est aussi, peut-être, là que se concentre l'argent en quête de recyclage moral. Sur les 33 000 souscripteurs au logement formule LPP (logement public participatif), 23 000 sont domiciliés à Alger, quand à peine 10 000 le sont dans le reste du pays... Cette disparité de la demande sans rapport avec la répartition de la population géographique ne semble pas interpellier les pouvoirs publics !

En usant du logement, de l'immobilier, du foncier et du domaine public comme d'une arme politique aux mains du régime, le pouvoir en a fait en même temps un révélateur des dangereuses dérives inhérentes à sa gestion. L'immobilier c'est le système rentier en concentré.

M. H.
musthammouche@yahoo.fr

Mercredi 06 août 2014 :

PAR
M. HAMMOUCHE

CONTRECHAMP



Obama : discours magique et "realpolitik"

Recevant quelque cinq cents jeunes Africains dans le cadre de la "Young African Leaders Initiative", le 28 juillet à Washington, le président américain n'avait pas omis de leur assener sa leçon de démocratie à l'usage des jeunesse du tiers-monde. *"Un État de droit, c'est aussi le fait que les dirigeants ne gardent pas le pouvoir éternellement"*, avait-il asséné à un auditoire essentiellement composé d'étudiants et de jeunes entrepreneurs pionniers. Le propos était alors censé offrir un avant-goût du discours qu'Obama allait devoir servir aux chefs d'État et de gouvernement présents au sommet Afrique—États-Unis qui s'est ouvert hier. Sommet où, effectivement, le vice-président Joe Biden et le secrétaire d'État John Kerry n'ont pas manqué de prolonger la parole présidentielle. Depuis le discours de Philadelphie et celui du Caire, il se précise, de jour en jour, que les discours d'Obama sont constitués de *"morceaux choisis"* susceptibles d'émouvoir les progressistes du monde entier mais qui, invariablement, créent auprès de ces derniers des attentes qu'il n'est pas en mesure d'honorer.

Le 28 juillet, le président des États-Unis expliquait donc aux jeunes Africains que *"quelles que soient les ressources d'un pays, si vous n'avez pas un ensemble de lois, le respect pour les droits civiques et les droits de l'Homme, si vous n'avez pas de liberté d'expression et de rassemblement, il est très rare qu'un pays réussisse dans la durée"* ; une semaine plus tard, le 4 août, ses deux plus proches collaborateurs expédiaient les professions de foi au sujet de la nécessaire lutte contre *"le cancer de la corruption"* (Joe Biden) et de supposées pressions sur les dirigeants *"de ne pas modifier les Constitutions pour*

leurs bénéfiques personnels ou politiques" (John Kerry). Est-ce en réunissant le plus grand nombre de dictateurs au mètre carré pour discuter affaires que la Maison-Blanche compte pousser ces derniers à favoriser les libertés en Afrique ?

Ces propos tenus devant cette kyrielle de chefs d'État *"durables"* que seule l'Afrique peut rassembler, et ce, juste avant de passer aux choses sérieuses — les perspectives de coopération avec un continent promis à un taux de croissance de 5,8%, l'investissement de quatorze milliards de dollars, etc. — prennent l'allure d'amabilités de pure forme à l'intention des laissés-pour-compte d'une croissance africaine détournée au profit de dirigeants prédateurs.

Organiser un forum prospectif sur l'avenir de l'Afrique ou sur l'avenir de la coopération afro-américaine avec des chefs d'État fossiles comme Nguema, Dos Santos, Mugabe ou Bya (qui sévissent depuis plus de trente ans !), ou même avec la dizaine de *"plus récents"* (entre quinze et vingt-sept ans) pour l'inaugurer par une musique sur le thème de *"l'alternance politique"*, n'est-ce pas parler de corde dans la maison d'un pendu ?

Les assertions d'Obama sur les libertés et la démocratie ont fasciné. Et fascinent encore. Mais, sûrement, de moins en moins. Elles ont désormais l'allure d'une sorte de *"leçon de démocratie pour les nuls"*, vouée à ébahir des jeunes qui, dans le tiers-monde, parce qu'ils ont, un jour, vu un jeune fils d'immigré noir parvenir au sommet de la première puissance mondiale, ont espéré. Et y ont vu l'allié naturel de leur liberté rêvée.

M. H.

musthammouche@yahoo.fr

Jeudi 07 août 2014 :

PAR
M. HAMMOUCHE

CONTRECHAMP



Le contrat et la Constitution

Dans son dernier livre, *Hard Choices*, paru en juin, Hillary Clinton rapporte avoir fait du lobbying auprès du président Bouteflika pour obtenir un contrat de deux milliards et demi de dollars pour General Electric.

Quand on apprend, sous la plume d'une secrétaire d'État, que la puissance américaine use de telles pratiques pour s'assurer des marchés, on ne peut qu'accueillir avec un certain scepticisme les leçons d'alternance démocratique assénées par son successeur. Et le discours de John Kerry, sommant les dirigeants africains de ne plus "modifier les Constitutions pour se maintenir au pouvoir", prend alors toute sa mesure théâtrale.

Une fois qu'il a subi, comme ses collègues africains, l'éprouvant discours sur l'alternance, Sellal, représentant d'un président ayant modifié la Constitution pour se libérer de toute contrainte de limitation de mandat, n'a plus eu à parler de démocratie à Washington : le programme s'est poursuivi par des discussions avec le secrétaire à l'Énergie, Ernest Moniz, la secrétaire au Commerce, Penny Pritzker, et des patrons de multinationales, comme... Geoffrey Emmelt, P-DG de General Electric.

La démocratie, en Afrique et au Moyen-Orient, ne peut pas être l'affaire des Américains, ni même celle d'autres puissances, démocratiques ou non. Les évolutions politiques des nations ont toujours été le fait de la volonté des peuples. Les partenaires peuvent les accompagner ou les contrarier. Ce qui dépend des calculs nationaux de ces puissances. Ce que l'on a appelé "le printemps arabe" fut une occasion de vérifier le détachement des puissances occidentales vis-à-vis de la revendication démocratique dans la ré-

gion concernée, une revendication durablement piégée par le déni du droit national palestinien... Si Israël peut continuer à lamener la réalité palestinienne sans que cela perturbe les approvisionnements mondiaux en hydrocarbures, il n'y a pas de raison de se précipiter dans le règlement de cette question de droit international. Pendant ce temps, les dictatures "arabes" et "islamiques" poursuivent leur "combat" fait de "dénonciations des agressions barbares contre le peuple palestinien", de "minutes de silence", de "sommets de la Ligue" et d'"appels à la communauté internationale" : cela ne leur coûte pas beaucoup et occupe leurs rues en colère contre Israël et ses soutiens. Pour une fois que les "Arabes", peuples et gouvernements, sont unis dans une même bataille... Ouh, "à celui qui sera le plus indigné". Et l'argent du pétrole et le terrorisme islamiste achèvent d'accommoder le dosage du degré de stabilité d'instabilité nécessaire à l'équilibre conjoncturel recherché : nos pays ne doivent jamais disposer du niveau de sécurité qui leur permet d'envisager des progrès politiques, mais ne doivent jamais basculer dans un niveau d'insécurité tel qu'il remettrait en cause l'ordre commercial mondial.

Mais alors, quelle place occupe la question de nos Constitutions dans un tel système de rapports internationaux ? Cette place même qu'elle occupe dans les rendez-vous entre l'Occident et le tiers-monde : un éloquent et furtif passage dans les discours de toasts servant de préambule aux questions "sérieuses" : commerce, sécurité, stabilité.

M. H.

musthammouche@yahoo.fr

Dimanche 10 août 2014 :

PAR
M. HAMMOUCHE

CONTRECHAMP



Constitution et dictature

Le président de la Commission nationale consultative de promotion et de protection des droits de l'Homme (CNCPPDH), qui semble déjà connaître les contours de la Constitution que "le peuple" va bientôt se choisir, en a annoncé ce grand principe : "Un président qui gouverne et non pas qui règne, car nous avons besoin d'être gouvernés et d'aller de l'avant." Or, justement, jusqu'ici, Bouteflika a fait les deux, régner et gouverner. Il a même révisé la Constitution pour "clarifier" la confusion des deux fonctions : depuis, il est le chef du gouvernement, et le Premier ministre est là pour "mettre en œuvre le programme du président et, à cet effet, coordonner l'action du gouvernement" et pour, éventuellement, "présenter la démission de son gouvernement" si le Parlement le lui refuse. Constitutionnellement, donc, le président gouverne déjà. Et seul. C'est-à-dire qu'il règne. Aussi, depuis que le Président souffre de problèmes de santé qui l'éloignent de la scène publique, le Premier ministre et les ministres s'appliquent invariablement à préciser, à l'occasion de chacune de leurs activités, qu'ils agissent sur instruction du président de la République. Certes, la référence, devenue incontournable, sert surtout à écarter les soupçons de carence qui pèsent sur la fonction présidentielle. Mais, ce faisant, ils confirment cette omnipotence. Le dictionnaire définit ainsi l'acte de régner : gouverner à la manière d'un souverain, d'un monarque.

Avant même que Bouteflika ne soit élu pour la quatrième fois à la présidence de la République, Sellal annonçait-il la couleur, au début du mois d'avril, en pleine campagne électorale : "Bou-

teflika mérite le statut de roi." Bien sûr, une Constitution n'est pas conçue en fonction des dispositions d'un chef d'État. Il nous reste à savoir si ce statut de président-régnant, ou président-gouvernant sera officialisé au cours de l'actuel mandat, ou s'il sera institutionnalisé pour le cinquième mandat.

Pour l'heure, et si l'on se réfère aux récentes expériences politiques, il n'y a eu qu'une seule manière de "régner sur une république" : la dictature. Et les plus grands despotes de l'Histoire n'ont pas été des rois, mais des chefs d'État "élus" !

Quand, il y a quelques jours, John Kerry tançait les présidents africains et leurs représentants au sujet de leur manie consistant à "modifier les constitutions" pour ne pas se soumettre au principe d'alternance politique, il ignorait peut-être — ou feignait d'ignorer — qu'il se heurtait à un mur d'incompréhension : en Afrique, les présidents règnent ! Et quand on règne, c'est le règne total, et pour la vie ! Si la gouvernance est un moyen d'atteindre un objectif de progrès, de développement, de prospérité, etc., le règne, lui, fait du pouvoir une fin en soi. Le pouvoir pour le pouvoir. Et c'est cette fin que visent nos Constitutions. D'ailleurs, elles sont conçues par les "concernés", autrement dit les pouvoirs régnants. Et sont donc condamnées à être adaptées par les pouvoirs leur succédant.

On parle, d'ailleurs, de la Constitution de Chadli, de la Constitution de Zeroual... Et bientôt, de la Constitution de Bouteflika. Il n'y a donc pas de raison pour que le prochain ne se taille pas la sienne... tant que ce n'est pas la Constitution des Algériens.

M. H.

musthammouche@yahoo.fr

Lundi 11 août 2014 :

PAR
M. HAMMOUCHE

CONTRECHAMP



La méthode de prévention a posteriori

Parce qu'ils font rarement dans la prévention, les pouvoirs publics ont acquis ce réflexe d'autodéfense : dès qu'une catastrophe s'annonce, ils nous... rassurent. Et ce n'est pas sur le désastre qu'ils anticipent, mais sur la réaction populaire ou de l'opinion publique !

Les incendies de forêt se multiplient ? La Direction générale des forêts et la Protection civile rassurent. Les prix prennent l'ascenseur ? Le ministère du Commerce rassure. Les voyageurs se plaignent du prix des billets ? Le ministère des Transports rassure — à chaque retard : *"Ce sera le dernier"* ! Il y a trop d'accidents et de victimes de la route ? La police et la gendarmerie rassurent : *"Des plans sont élaborés pour les prévenir"*... Le gaz de schiste serait une ressource à risque ? Le ministère de l'Énergie rassure. La fièvre Ebola est au sud du pays ? Le ministère de la Santé rassure, etc.

Faute de prévenir, on communique sur la prévention à venir.

C'est ce qui se passe depuis que la fièvre aphteuse a gagné nos campagnes. Pourtant, il n'est pas besoin d'être grand clerc en épizootie pour voir venir la catastrophe : le premier foyer de fièvre aphteuse a été signalé en Tunisie, à Nabeul, le 29 avril ! Le 6 mai, des cas de la maladie étaient enregistrés à Jendouba, autrement dit, à nos frontières. Ainsi donc, puisque le mal avance d'Est en Ouest, et que l'on connaît la porosité contrebandière de la frontière algéro-tunisienne, pourquoi avoir attendu que la maladie se manifeste chez nous, le 25 juillet ?! Qu'est-ce qui a été fait entre le début du mois de mai et la fin juillet ? Il paraît que des vaccins ont été administrés par endroits, mais au vu des dégâts, ce ne fut pas la campagne de vaccination généralisée.

Un pays comme l'Algérie qui, par

ailleurs, a la dépense aisée n'a même pas l'excuse financière d'une telle inertie. D'ailleurs, au lieu de nous dire comment elles comptent faire pour sauver le cheptel, les autorités ont d'emblée annoncé qu'elles vont indemniser les éleveurs. Toujours le réflexe de se faire pardonner leur imprévoyance en payant.

Pourtant, le secteur de l'agriculture constitue, depuis de longues années, un véritable tonneau des Danaïdes budgétaire, sans toutefois engendrer le moindre résultat en termes économiques : la production n'a pas augmenté, la hausse soutenue des prix n'a pas été freinée, il n'y a pas eu de substitution à l'importation et l'État subventionne de plus en plus de produits agricoles.

C'est que l'aide à l'agriculture s'est plutôt pratiquée sous forme de prêts... aux agriculteurs, effacés à la veille de campagnes électorales, ou sous forme de budgets spécifiques — PNDA, PNDR, GCA — alimentant les scandales financiers qu'on s'efforce d'étouffer. Une partie de l'effort de *"développement agricole"* aurait été recyclée dans l'immobilier... parisien. L'échec agraire n'est pas à chercher dans ce seul désastre. C'est toute la terre d'Algérie qui se meurt. Et, n'en déplaise aux esprits chagrins, la *"situation est maîtrisée"* : si les réserves de pétrole diminuent, le gaz de schiste prendra le relais. Et, ne vous en faites pas, l'extraction de gaz est sans danger pour vous : le ministère de l'Énergie vous rassure.

À quoi bon se soucier de sauver la terre, les plantes et les animaux ? Après tout, c'est le désert qui nous nourrit. Mort aux vaches ! Et vive les fennecs !

M. H.

musthammouche@yahoo.fr

Mardi 12 août 2014 :

PAR
M. HAMMOUCHE

CONTRECHAMP



La fin de la démocratie turque

Recep Tayyip Erdogan a été élu président de la République de Turquie, au premier tour de scrutin. Aux termes de la Constitution de 1982, issue du sanglant coup d'État de septembre 1980, le Premier ministre détient la réalité du pouvoir exécutif, l'armée joue un rôle institutionnel de sentinelle de la laïcité de l'État, la justice jouit de son indépendance vis-à-vis du pouvoir politique et détient même la prérogative de dissolution de partis politiques. La révision constitutionnelle votée par référendum le 12 septembre 2010 (date anniversaire du coup d'État de 1980) a considérablement réduit le rôle politique de l'armée, redéfini le champ de compétence de la justice militaire et élargi celui de la justice civile, tout en réduisant son indépendance. Aussi, un précédent amendement instituait, en 2007, l'élection au suffrage universel du président de la République, jusque-là élu par un Parlement monocaméral. Cependant, ses prérogatives n'ont, théoriquement, pas évolué.

Mais Erdogan, en passant Président, ne compte ni se cantonner à la fonction symbolique de chef de l'État ni renoncer à ses pouvoirs exécutifs. Il a prévenu : *"Le poste de président n'est pas un poste pour se reposer."*

En plus d'une présidence qu'il a promis *"active"*, lui incombera aussi la présidence du Conseil national de sécurité, instance à travers laquelle l'armée exerce son influence sur les questions d'équilibre de pouvoirs, de politique et de défense. Après onze ans d'autoritarisme gouvernemental, celui-ci entame un quinquennat qui s'annonce dédié à la construction de son autoritarisme présidentiel. Pour ce faire, il peut compter sur une popularité qu'il doit au populisme de son discours, mais surtout aux succès éco-

nomiques et progrès sociaux réalisés au cours des années de sa gestion. Des succès économiques basés sur une politique attractive pour les investissements étrangers. Mais dont les effets sociaux s'effacent : la croissance s'essouffle (de 5 à 3%) et l'inflation augmente (10%). Et avec, ses effets politiques.

Erdogan n'aura peut-être pas beaucoup de temps pour mettre en œuvre l'ultime phase de son plan : changer la Constitution pour une transition franche d'un régime parlementaire à un régime présidentiel. Les précédents amendements — inspirés par le souhait européen d'une Constitution *"civile"*, il faut le retenir ! — lui ont permis de réaliser le glissement d'un ordre laïque vers un ordre ouvert à un pouvoir à référence islamique. Dans un premier temps, son élection au suffrage universel lui servira à légitimer le transfert des prérogatives du Premier ministre vers celles du Président, laissant une fonction vidée des siennes au Medvedev qu'il se choisira.

Si le processus engagé par l'AKP va à son terme, l'unique expérience d'État laïque moderne en terre d'Islam prendra fin. Et sa démocratie avec. Quand, au même moment, l'Égypte, elle, prend, toujours autoritairement, le chemin inverse.

La coïncidence des deux processus pose, une nouvelle fois, la question de la relation armée — religion — démocratie dans un contexte culturel à dominance musulmane. Et celle de la potentialité démocratique d'une société qui ne conteste pas à la religion la légitimité de régenter la vie publique et privée de ses membres. En un mot, la question de la possibilité démocratique sans le prérequis de la laïcité.

M. H.

musthammouche@yahoo.fr

Mercredi 13 août 2014 :

PAR
M. HAMMOUCHE

CONTRECHAMP



Code de la route, incivisme et société

La Protection civile a fait état d'un bilan de seize morts et vingt-sept blessés en vingt-quatre heures. Un vrai bilan de guerre.

Depuis de longues années, l'Algérie tient, dans une totale impuissance, ce décompte macabre de victimes de la route. Les communiqués des corps chargés de la prévention et du secours ont fini par prendre l'allure de routiniers bulletins funestes, banalisant un désastre national.

Les routes algériennes sont parmi les plus mortelles du monde. À titre d'exemple, en 2013, les huit millions de véhicules algériens ont fait 4 540 morts (en hausse de 4,5% par rapport à 2012), quand les trente-huit millions de véhicules français "n'ont fait que" 3 250 victimes (en baisse de 11% par rapport à 2012). Autrement dit, une fois et demie de morts pour huit fois moins de véhicules !

La route constitue incontestablement un fléau dévastateur dont les dégâts se révèlent durablement désastreux.

L'inquiétant est qu'il ne se constate aucun progrès visant à en limiter les effets, et ce, malgré les annonces récurrentes de "mesures", "plans", "campagnes de sensibilisation"...

Il n'est même pas fait état d'un diagnostic établissant clairement les causes d'un mal décidément incurable. Tantôt, c'est l'état des routes que l'on incrimine, parfois c'est le mode de formation au permis de conduire que l'on accuse, d'autres fois c'est l'incivisme des automobilistes que l'on met en cause. Mais, devant l'accumulation de bilans désastreux des accidents de la circulation, ce qu'on ne peut à l'évidence nier, c'est que nous sommes devant un cas d'échec national face à un fléau dont l'effet funeste s'est installé dans la durée.

Est-ce si compliqué de réformer la

formation des candidats au permis de conduire, dans un pays où l'on peut changer la Constitution à sa guise, et aussi souvent que l'on en a besoin ? Serait-ce difficile d'adapter le code la route, si nécessaire, et de le faire respecter dans son intégralité, et pas seulement à travers les mesures concernant les seuls ceintures de sécurité et téléphones ?

Quant à l'incivisme, ni la gendarmerie ni la police ne pourront renverser les effets d'un choix politique pour le populisme, effets qui sévissent dans tous les domaines. Le chauffard, c'est aussi le fonctionnaire qui déserte son poste à l'arrivée de l'administré, l'infirmier qui prend tout son temps pour réaliser qu'un malade est étendu dans le couloir des urgences, l'oisif qui attend au coin de la rue une femme à outrager ou un vieil homme à détrousser, le commerçant qui crie au client tatillon : "Prends ou pars !", le haut fonctionnaire qui use de ses antibrouillards comme d'un gyrophare, le piéton qui traverse, sur un coup de tête, où il veut, quand il veut et ... qui dit "merci" à l'automobiliste qui lui cède la priorité au passage clouté !... Le chauffard, c'est tout ce monde à la fois. L'incivisme découle du populisme, c'est-à-dire d'un pacte entre le pouvoir et le sujet : tu te retiens de me contester et je me retiens de te faire appliquer la loi. Cet incivisme, c'est aussi l'improductivité, l'absentéisme, le détournement, la violence urbaine ordinaire. C'est un choix de société. Une société qui s'entretue pour que le pouvoir ait la paix. Cet incivisme, c'est une question de régime politique, donc. Le premier changera avec le second, si celui-ci devait un jour changer.

M. H.

musthammouche@yahoo.fr

Jeudi 14 août 2014 :

PAR
M. HAMMOUCHE

CONTRECHAMP



Les propriétés anesthésiantes du régime

Sellaï assistera, demain, aux festivités de commémoration du débarquement de Provence du 15 août 1944. Comme récemment, au sommet États-Unis - Afrique à Washington, il représentera, à Toulon, le président Bouteflika, celui-ci ne pouvant représenter en personne l'Algérie.

La capacité du Président à remplir ses fonctions protocolaires et de représentation n'est plus un thème de débat. Si elle le fut un temps, à la veille des déclarations de candidature pour la présidentielle du 17 avril, les assurances prodiguées par les préposés à la campagne du quatrième mandat sur la santé en constante amélioration du Président ne leur sont donc pas rappelées. Et un tacite consensus autour du fait accompli a fini par s'imposer. Silence, donc, sur le silence du Président...

D'une part, l'opacité coutumière des processus de décisions au sommet de notre système politique, en ce qu'elle ne change rien à son obscur fonctionnement, aura certainement contribué à rendre cette situation acceptable ; d'autre part, est-il question, nous concernant, d'un président que nous nous sommes choisi ou, tout du moins, contre l'élection duquel nous n'avons pas fait grand-chose ? Du coup, si nous en venions à regretter le quatrième mandat, il ne serait point raisonnable d'accabler celui sur lequel notre choix se sera porté...

Quand Hollande, lors de sa campagne de communication post-crash, déclarait qu'il avait *"discuté avec les présidents du Burkina Faso et du Mali et parlé, pendant quinze minutes, au Premier ministre algérien"*, il nous rappelait, involontairement, que, concernant l'Algérie, il n'était pas possible de parler au Président. Dans un tel moment, on

ne peut pas ne pas être interpellé par cette situation, où le pays est contraint de faire exception en termes de représentation.

Le paradoxe, c'est qu'aux termes de notre Constitution, le Premier ministre n'est pas chef du gouvernement. C'est même, entre autres, pour cela, et en ce sens, qu'elle a été révisée ! En exauçant sa volonté de les régir pour un quatrième mandat, malgré les difficultés prévisibles qu'il allait avoir à remplir toutes ses obligations, le pays et ses institutions se sont mis en devoir de s'adapter au fonctionnement du Président. À l'issue de la question du quatrième mandat, c'est plus l'autorité du Président que la légitimité du candidat qui aura prévalu. En quinze années de régime, le peuple algérien, son personnel politique et ses forces sociales ont globalement perdu toute autonomie de conception dans la représentation de leur avenir. Le clientélisme rentier, le populisme infantilisant et l'autoritarisme anémiant ont eu cet effet conjugué : bénéficiaires et victimes de ce système se sentent assujettis à ce même système, prodigue pour certains, magnanime pour d'autres, effrayant pour d'autres encore. L'autorité fait la légitimité. Et la démocratie en devient une menace contre le confort d'un ordre dépourvu de règles du jeu, un ordre régi par la seule autorité, un ordre qui nous enferme, mais nous déresponsabilise.

Un tel régime a des propriétés pétrifiantes. C'est pour cela qu'ils ne sont pas nombreux à oser concevoir, même en théorie, une alternative à un régime à l'évidence finissant. Un régime qui s'offre même le luxe de nous préparer la Constitution de *"l'après-lui"* !

M. H.

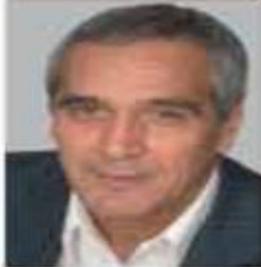
musthammouche@yahoo.fr

Dimanche 17 août 2014 :

PAR
M. HAMMOUCHE

CONTRECHAMP

ALA



Air Algérie, l'État et nous

"Air Algérie ressemble aux Algériens." C'est par

cette formule que son Président-directeur général nous a renvoyés à notre responsabilité quant à l'état de sa compagnie et, partant, quant à tout ce qui ne fonctionne pas normalement dans ce pays.

Il y a du vrai dans l'assertion de Boultif. La ponctualité, par exemple : ce point faible de la compagnie nationale, si souvent décrié, ne constitue-t-il pas une caractéristique de la vie nationale ? De la plus petite officine de province aux instances les plus prestigieuses, quelle institution peut encore se prévaloir de quelque respect de sa propre programmation ? Dans la vie courante, le retard constitue la règle et le cauchemar des usagers. Le médecin, comme le chauffeur de taxi ou le plombier nous font attendre sans délai.

Et comme pour ajouter au calvaire du retard, l'Algérie est le pays des salles d'attente les moins accueillantes au monde et des réceptions — si l'on peut les nommer ainsi ! — les moins avenantes ! Si l'adage dit qu'"on ne parle pas des trains qui arrivent à l'heure" ; pour notre part, nous en sommes à signaler la moindre manifestation de ponctualité. On remercie ceux qui arrivent à point !

Et pour se délier de l'obligation de ponctualité, l'Algérien s'est libéré de la contrainte de la mesure scientifique du temps. En général, il ne regarde la montre ou l'horloge que pour quitter son poste de travail. Quant à ses engagements, il les établit en référence aux heures de prières : après le "dohr", le "ássar", etc. La plage de temps qui suit une prière et s'étale jusqu'à la suivante lui laisse le loisir de temporiser jusqu'à la suivante. Et dans l'intervalle, il n'est toujours pas en retard ! Et en

plus de cet élastique "timing" s'appuyant sournoisement sur de pieuses références, l'Algérien, impénitent dévot, dispose-t-il de l'excuse absolue et préventive : "Inch'Allah". Ainsi, la formule, probablement popularisée par son sens profond selon lequel nos intentions sont soumises à la volonté, ultime, du Tout-Puissant, se transforme-t-elle, dans nos bouches, en une excuse préventive à nos éventuelles dérobades.

Air Algérie cumule les avatars du système politique : traitements privilégiés des puissants, interférence de l'injonction, préséances népotiques dans le pourvoi des postes à l'étranger, improvisation prospective... Son instrumentation clanique est à l'origine même du maintien de la compagnie dans une fonction de monopole commercial du ciel algérien. Et dans un conservatisme managérial du transport aérien d'un autre âge !

La mentalité ambiante, cultivant la désinvolture, l'incivisme et l'indiscipline, n'explique donc pas, seule, les manquements d'Air Algérie à ses engagements envers le client-usager. Et ne l'excuse pas. Car, d'une part, son activité se réfère à un cadre réglementaire et coutumier universel strictement défini et, d'autre part, une institution à vocation représentative, le pavillon national, remplit une fonction d'exemplarité vis-à-vis de son public.

Dans leur décadence, les institutions en général ont déserté cette responsabilité pédagogique, encourageant du même coup la dégénérescence comportementale du citoyen. Les deux composantes du système, en gros État et Société, se soutiennent mutuellement, dans un processus solidaire de décomposition.

M. H.

musthammouche@yahoo.fr

Lundi 18 août 2014 :

PAR
M. HAMMOUCHE

CONTRECHAMP



Le fléau incurable de la contrebande

On peut régulièrement lire les lamentations de confrères sur les méfaits de la contrebande qui, à travers la frontière Ouest, nous inonde de drogues et nous dépouille de quantités de produits subventionnés, le carburant en particulier.

Mais la frontière Est n'est pas en reste, même si, depuis que le terrorisme tente de s'implanter en Tunisie, elle inspire plus particulièrement les rubriques sécuritaires. Tout comme les frontières du Sud.

La question de l'explosion spectaculaire du commerce et de la consommation des drogues est ainsi expédiée, avec l'avantage de faire assumer à notre frère ennemi la responsabilité de la dérive narcotique nationale ! Pas même le temps de se poser la question de savoir pourquoi serions-nous devenus si impuissants à riposter à cette supposée manière de nous faire la guerre ? Avant que la drogue ne se banalise dans les quartiers, les lieux de travail et même les écoles, les psychotropes étaient prélevés par les dealers dans le stock de médicaments importés.

Ce serait dédouaner — sans jeu de mots — les bandes de trafiquants qui s'enrichissent aux dépens de la santé de jeunes Algériens que de désigner ainsi un responsable de substitution à leur criminel business.

Le développement exponentiel du trafic de drogue trouve son explication dans la "rentabilité" du trafic mais aussi dans la tolérance sociale à sa consommation : alors que l'alcool est la cible quotidienne de vigiles survoltés, la drogue bénéficie de toutes les discrétions, dans son transport, dans son mode de consommation et dans les prêches. C'est l'antinomie haram-halal qui régit le comportement de la société et des institutions, pas le dis-

cernement entre licite et illicite. Nous sommes, en effet, déjà dans un État où la dévotion tient lieu d'identité et non dans un État de droit où le dernier mot reviendrait à la loi.

Il n'en reste pas moins qu'il est inexplicable que des cargaisons de cannabis qui se mesurent en tonnes arrivent régulièrement à franchir une frontière officiellement fermée. Cela donne une idée de l'organisation des réseaux de contrebande et des circuits de commercialisation qu'ils approvisionnent.

On peut aussi observer que, dans l'autre sens, le trafic de carburant connaît le même succès. Si bien que l'État a été contraint de réglementer sa circulation. Espérons qu'à l'Est, ce n'est pas une main malveillante qui a fait traverser la frontière à des bovins contaminés par le virus de la fièvre aphteuse ! Il faut une certaine perméabilité pour qu'une frontière soit traversée ainsi par des troupeaux de contrebandiers menant des troupeaux de vaches.

Dans les ports et aéroports, le passager peut observer que la contrebande ne se cache pas. Il peut y voir parfois des troupes de passeurs "assistés" par des fonctionnaires au moment d'embarquer pour Dubaï et/ou au moment d'en revenir.

Et c'est en prenant des mesures consistant à entraver la circulation intérieure des marchandises que les autorités comptent s'attaquer au fléau dévastateur de la contrebande aux frontières. Ne craignent-elles pas qu'aux pertes économiques dues à l'évasion de la production viennent s'ajouter celles découlant du blocage de la circulation locale de la production nationale ?

M. H.

musthammouche@yahoo.fr

Mardi 19 août 2014 :

PAR
M. HAMMOUCHE

CONTRECHAMP



Des “réalisations” mais pas de bilans !

Le ministre des Ressources en eau déclarait, avant-hier à Oran, que *“l’investissement dans la mobilisation des eaux dites non conventionnelles a permis à l’Algérie de gagner une position de leader, et cela pas seulement en Afrique, mais à l’échelle planétaire”*.

En proclamant notre pays champion du monde de l’eau dessalée, Hocine Necib ne précise pas à quelle étape du processus nous sommes passés maîtres. Dans l’achat des stations ? Dans leur installation ? Dans leur gestion ? Ou dans la quantité d’eau dessalée que nous utilisons pour boire, irriguer nos champs et nos pelouses, nous laver et laver nos voitures ?

Parce qu’à la vérité, nous aurions fait d’énormes progrès si nous en étions seulement à savoir acheter des stations de dessalement qui fonctionnent ! Et à des tarifs qui correspondent bien au prix du marché ! Parce que, et pour l’histoire, notre rencontre avec la technologie du dessalement d’eau nous renvoie à l’une des plus grandes arnaques financières montées aux dépens du Trésor public.

Cette célébration de *“l’eau non conventionnelle”* est l’occasion de rappeler le roman de ces cinq stations *“offertes”* par Khalifa en 2002. Deux d’entre elles, livrées par un prince saoudien, et montées sur barges flottantes, avaient été *“réceptionnées”* au port d’Alger pour être installées sur le site des *“Sablettes”*. Les deux *“engins”* ne fonctionnèrent jamais et finirent leurs jours dans le port de Zemmouri alors fraîchement agrandi, en encombrant tout un bassin, en enlaidissant le site qui, pendant des années, a été un immense tas de ferraille rappelant un décor de Mad Max. Les trois autres n’arrivèrent jamais mais, d’après les enquêtes de presse, soixante-cinq mil-

lions d’euros avaient quitté le pays (voir *El Watan* du 31-03-2008).

Ce rappel a pour but de justifier l’intérêt de mesurer ce que, dans ce domaine comme dans d’autres, nous coûte cet *“apprentissage”*. Avant de nous inviter à nous enorgueillir d’être les *“leaders”* de l’Afrique, d’*“Arabie”* ou de *“la planète”*, il serait peut-être utile de nous préciser la nature de ce leadership : dans l’innovation, dans la maîtrise du procès, dans la consommation du produit ou comme dindon de la farce ?

Car, il est, comme ça, des termes et des noms traumatisants s’agissant d’équipements et d’investissements : dessalement, autoroute, métro, téléphones mobiles, nouvelles villes, etc. Les évoquer, devant nous, revient à parler de corde dans la maison d’un pendu !

Il est vrai que, pour la *“stabilité”* du régime, il n’est pas bon de rappeler l’histoire jonchée d’opérations douteuses *“de soutien de la croissance”*. Les tenants du statu quo et de l’impunité n’aiment pas que l’on revienne sur les mauvais souvenirs. La pérennité même de notre système est fondée sur sa capacité à nous faire oublier. Passer l’éponge et se réconcilier... Indéfiniment. Ce même oubli qui permet à un régime d’être reconduit le nombre de fois qu’il le souhaite, et ce, malgré les fautes et les abus ponctuant son règne. Pas de bilan, pas de sanction. L’oubli en devient une cause nationale. Il paraît même qu’il va être constitutionnalisé !...

Aussi bien qu’on peut ainsi célébrer une *“réalisation”* sans la rapporter à son coût, on peut, en Algérie, s’autoriser cette impossibilité comptable : arriver à en apprécier les résultats sans avoir à en dresser le bilan !

M. H.

musthammouche@yahoo.fr

Mercredi 20 août 2014 :

PAR
M. HAMMOUCHE

CONTRECHAMP



Fiscalité et contre-développement

Le gouvernement envisage d'augmenter les impôts sur le bénéfice des entreprises de production (de 19 à 23%) et de les baisser pour les sociétés de services (de 25 à 23%). Ceci parce que certaines entreprises produisent et importent à la fois.

Selon le site TSA, qui rapporte l'information, le gouvernement entend ainsi résoudre la question des difficultés rencontrées par "les services d'assiette et de contrôle" dans "la mise en application de ces taux". Innocent et bienveillant, l'Exécutif justifie donc ces nouveaux barèmes par la nécessité de simplifier la tâche de l'administration !

Il serait plutôt navrant que l'institution fiscale ne soit pas encore capable de calculer les impôts d'une société opérant dans les deux types d'activités : la fabrication et l'importation pour la revente en l'état. Et que nos fiscalistes ne sachent plus contrôler les comptes d'une entreprise à activités multiples. Auquel cas, ce n'est pas le fisc, c'est Procuste, ce Dieu grec qui s'était fait aubergiste et qui, à la fin du repas, allongeait ses hôtes dans un lit à sa taille, coupant aux plus grands ce qui dépassait de leurs jambes et étirant, jusqu'à ce qu'ils occupent l'intégralité du lit, les plus petits.

Depuis l'Indépendance, presque toutes les entreprises publiques l'ont fait : la SNMC pour le ciment, la SNS pour le fer à béton, la Sonacome pour les véhicules... Et d'autres encore.

Le taux unique, s'appliquant aussi bien au résultat de l'activité de production qu'à celui de l'activité d'importation, a-t-il toujours été la règle ? Ou bien, la compétence de jadis, a-t-elle fini par être remplacée par une telle déficience qu'il a fallu sacrifier la priorité de la fonction de production au profit

de la fonction d'importation ? Si tel est le cas, on peut comprendre pourquoi le gouvernement est revenu sur l'institution du chèque comme moyen de paiement obligatoire : peut-être a-t-il pensé que ses percepteurs, ne sachant pas lire un chèque, trouveraient-ils alors plus de facilité à compter des billets.

Avec l'avènement - pourtant bien tardif ! - de la 3G, l'agence de régulation du secteur a failli nous obliger à détenir deux numéros pour pouvoir téléphoner et nous connecter, parce qu'elle voulait faire l'économie de l'effort de concevoir le moyen technique d'une comptabilisation indépendante des activités son et image.

Pour inquiétant qu'est ce projet d'IBS unique, il n'en est pas moins surprenant : le pouvoir a suffisamment donné de gages, au fil des années et des lois de finances, sur sa volonté de maintenir l'économie de production dans l'état de sous-développement qui est le sien. C'est là la condition d'une "industrie de l'importation" florissante. Comme activité généralement dévouée à la clientèle, elle correspond, avec les marchés publics de gré à gré, à une conception rentière de l'allocation des ressources du pays.

Avec toute la rente qui se déverse sur nous depuis une quinzaine d'années, fallait-il un pouvoir qui combatte le développement, pour que la part de l'industrie (hors hydrocarbures) en soit encore à moins de 5% du PIB.

Dans cette logique de non-développement, le pouvoir s'ennuie-t-il, peut-être, de constater que, depuis la LFC pour 2009, rien n'a été fait contre l'investissement. L'on sera, peut-être, servis par la loi de finances pour 2015...

M. H.

musthammouche@yahoo.fr

Jeudi 21 août 2014 :

PAR
M. HAMMOUCHE

CONTRECHAMP



Émotion, stratégie et vidéos

Quelques jours après le tweet de l'islamiste autrichien montrant son fils brandissant la tête tranchée d'un soldat, l'EI mettait en ligne, avant-hier soir, une vidéo de la décapitation du journaliste américain James Foley.

Les exécutions collectives, les enlèvements et viols de femmes et les expulsions de communautés entières n'ont, apparemment, pas suffi, aux islamistes, à traduire le niveau de sauvagerie qu'ils revendiquent. Fallait-il encore aller plus loin dans ce type de "communication" pour que leur message de barbarie à la civilisation fasse son effet ?

Mais, c'est en Algérie que, longtemps avant la prise de pouvoir des talibans, furent éprouvées les pires modes d'expression de la barbarie islamiste. Des têtes déposées sur les bords de routes, des kamikazes s'explosant en pleins boulevards, des massacres de villageois faisant jusqu'à mille victimes (à Ramka, Relizane), des intestins de bébé enguirlandant un arbre (à Béni Messous, Alger)...

C'est donc ici qu'aurait dû se concevoir une pédagogie de l'anti-islamisme. Mais il n'en fut rien. Puisqu'au lieu de cela, la terreur infligée aux Algériens fut instrumentalisée à travers la tentative de mise en place d'un compromis historique entre la dictature militaire et l'intégrisme barbare. Ce qui fit le bonheur de la stratégie occidentale, enfin parvenue à imposer un régime algérien d'"accommodements raisonnables", comme on le dit au Québec. Autrement dit, un régime où les islamistes ont tous les droits de la République "plus" les prérogatives de vigiles que leur confère la charia ! L'émir, qui a conduit le massacre de Relizane, exploite une carrière de sable dans l'oued Chelif... et des dirigeants

du FIS et le chef de l'Armée islamique du salut (AIS) sont consultés pour la prochaine Constitution... Eux dont la devise, non reniée jusqu'à présent, est : "la mithak, la doustour ; kala Allah, kala Errassoul." ("Ni charte ni Constitution ; Dieu a dit et son prophète a dit ...!")

Mais, comme dans leur credo, "el harb khidaâ" ("la guerre est ruse"), ils s'autorisent la fetwa de jouer le jeu de la "république", en attendant de réunir leurs forces.

En Occident, toute une armée de "penseurs" et d'"experts" s'est employée à nous forger les concepts qui nous permettent de renoncer au combat. Allez donc distinguer l'islamiste "modéré" de l'islamiste "radical" face à la marée rugissante qui vous submerge ! Allez donc isoler le radical tireur du modéré pourvoyeur ! Cette théorie qui nous enseigne de faire la paix même si l'ennemi continue la guerre, l'Algérie l'a adoptée avec un certain zèle, jusqu'à en faire une nouvelle religion : il n'y en a plus que pour la "réconciliation" !

C'est aussi ce raffinement conceptuel qui a mis l'Occident dans cette situation ; trop occupé qu'il est à nuancer les "ismes", il est incapable de discerner la menace et ne réagit plus qu'à l'émotion. Il se scandalise des roquettes du Hamas et de la sauvagerie de l'EI, mais invite le Qatar à occuper Manhattan et les Champs-Élysées.

Il n'y a aucun mérite à s'émouvoir d'une horreur si ce n'est pour s'engager à empêcher sa réédition. C'est cette supériorité de la froideur conquérante d'un obscurantisme belliqueux sur cette espèce d'émotion improductive qui fait la force de l'islamisme conquérant et la faiblesse d'une démocratie décadente.

M. H.

musthammouche@yahoo.fr

Dimanche 24 août 2014 :

PAR
M. HAMMOUCHE

CONTRECHAMP



Les lobbies, c'est qui ?

Le ministre des Transports s'est mis à défendre Air Algérie contre les attaques qui ciblent la compagnie depuis le crash du vol Ouagadougou-Alger.

C'est pourtant bien Ghoul qui avait mis la compagnie nationale dans l'embarras et l'avait livrée à la critique et à l'ire des usagers, en faisant la promesse d'une baisse improvisée des tarifs pour l'été que celle-ci n'avait pu honorer. C'était le 4 juin, cinquante jours avant le crash de l'avion affrété auprès de SwiftAir !

Les jours suivant "l'annonce", la télévision publique, s'adressant à "la communauté nationale à l'étranger" — dont on se rappelle tous les mois de juin —, reprenait "la bonne nouvelle" : "Des tarifs réduits de 30 à 50% effectifs du 22 juin au 22 septembre". Laissant alors Air Algérie, cette fausse nouvelle sur les bras, faire face à sa clientèle. Entre-temps, Ghoul, toujours en campagne, était passé à un autre thème : le transport maritime urbain et la liaison par mer du centre-ville d'Alger à Tamentfoust, puis finalement à La Madrague.

Le temps que le ministre s'aperçoive de la différence entre une réduction des tarifs et une offre promotionnelle, forcément limitée en temps et en nombre de sièges, Air Algérie devait assumer la polémique avec des clients, notamment ceux organisés en CCTA. C'eût été couper la branche sur laquelle celle-ci est assise que de lancer des offres promotionnelles au cours de la saison la plus profitable ! C'est même, là, la raison pour laquelle elle défend son monopole...

Et c'est ce monopole que le ministre se remet donc, aujourd'hui, à défendre, sans revenir un instant sur son enga-

gement rompu. Un engagement politique que les clients étaient en droit de faire valoir face à Air Algérie et qui aura donc porté préjudice à l'entreprise. Dont le tragique accident du 24 juillet a, bien entendu, contribué à ternir l'image et provoqué la médiatisation des reproches.

Le ministre semble regrette déplorer que ces attaques "ne visent pas les personnes", mais "le pavillon national". Heureusement qu'elles ne visent pas des personnes ! Mais heureusement qu'elles ne visent pas le pavillon national, non plus ! Elles visent la mauvaise gestion d'une activité économique et de service public : le transport aérien. Non, les critiques s'adressent à l'entreprise seule. Qui, justement, en la matière, applique la — mauvaise — politique du pouvoir.

Il n'est pas très fair-play de défendre sa politique en se cachant derrière la notion de pavillon, en jouant sur l'amalgame pavillon-souveraineté. La souveraineté, c'est autre chose qu'un pavillon, et un pavillon, c'est autre chose qu'une compagnie. Sinon, un pays comme la Grèce, qui héberge des centaines d'armateurs sous son pavillon, ne serait pas un pays souverain. Le facile haro sur "les lobbies étrangers" qui fomentent un complot contre le pavillon national est, ici, plus qu'ailleurs, inapproprié. Dans les véritables complots, les "lobbies étrangers" s'associent en général avec "les lobbies locaux", et sans bruit. Et comme le montrent les cas passés de Sonatrach, de l'autoroute et d'autres cas encore, l'opinion publique et les commentateurs ne s'en aperçoivent qu'une fois le forfait accompli. Quand ils s'en aperçoivent.

M. H.

musthammouche@yahoo.fr

Lundi 25 août 2014 :

PAR
M. HAMMOUCHE

CONTRECHAMP



Le sport monstre

L'assassinat du joueur Ebossé constitue la manifestation la plus révoltante d'un sport qui, à force de manipulation

politique, est devenu un monstre incontrôlable.

Avec "l'épopée" d'Oum Durman, le pouvoir a trouvé dans le football une voie providentielle de canalisation du potentiel de révolte et de violence de la jeunesse. Et depuis, il ne ménage aucun effort pour la mettre en situation d'exulter autour d'un événement footballistique. Voyons comme il a fait de l'organisation de la CAN-2017 en remplacement de la Libye une cause nationale !

Du "pont aérien" pour Khartoum, à la prolongation de séjour au Brésil sur fonds publics, le supporter a acquis ses lettres de "noblesse". Pour mériter cette disponibilité dépensière des pouvoirs publics, celui-ci, affublé d'un déguisement aux couleurs nationales, n'a plus qu'à crier son patriotisme tapageur et de circonstance. Le geste stupide et criminel qui a coûté la vie à Ebossé n'aurait pas été possible si le football n'avait, ces dernières années, à ce point évolué dans sa fonction sociale.

Du point de vue du pouvoir, le football n'est pas envisagé comme une activité sportive, mais comme un espace de captation massive et d'épanchement de l'énergie juvénile. C'est là que le jeune vient hurler tout son soul avant de se retirer dans son quartier, béat ou dépité, pour s'éterniser dans le commentaire passionné de son sport roi. Le pouvoir y gagne : il aura, d'une part, orienté l'énergie forcément subversive des jeunes vers le futile, et donc loin du politique, et aura, d'autre part, donné l'illusion à son peuple qu'il vit

dans un pays qui réussit. Les médias, dans leur infinie complaisance, se chargeront de transformer une prestation quelconque en exploit "historique". Les dirigeants politiques n'auront alors plus qu'à accueillir l'équipe de retour pour rappeler le lien entre leur gestion et cette réussite.

Le supporter, de son côté, n'est pas suffisamment abêti, pour ne pas percevoir la manipulation. Un marché tacite se noue entre le tifosi et le politique : le premier accepte le rôle de figurant dans l'entreprise de propagande du second qui, à son tour, assume ses débordements, d'abord jubilatoires, puis gratuitement violents ! Car, enfin, si le régime se souciait réellement d'encourager la pratique sportive, il commencerait par le faire dans les écoles, puis dans les quartiers et les villages. Et porterait son attention vers les autres sports qui, par endroits, se pratiquent dans des structures d'une indigence honteuse.

L'affairisme y gagne aussi : en plus d'être clairement une activité politique, le football est un terrain propice aux pratiques mafieuses. S'y croisent l'argent de l'affairisme douteux, les finances du sponsoring clientéliste et les budgets autoritairement orientés. Préoccupations de pouvoir, luttes d'influence et tentations affairistes y font oublier la fonction éducative du sport. C'est ainsi qu'un pauvre arbitre, voyant des projectiles pleuvoir sur le terrain, n'a pas le courage de mettre fin à une rencontre où les joueurs sont mis en danger, préférant courir le risque comploté de voir venir la catastrophe plutôt que relever le défi d'affronter le monde des affaires footballistiques. C'est cette dérive politico-mafieuse qui a fait du sport roi un sport monstre.

M. H.

musthammouche@yahoo.fr

Mardi 26 août 2014 :

PAR
M. HAMMOUCHE

CONTRECHAMP



Systeme rentier et violence

“Un geste malheureux a coûté la vie à un jeune

joueur qui, en l'espace d'une saison, a conquis le cœur de milliers d'Algériens à travers tous les stades du territoire national.” C'est ainsi que Mahfoud Kerbadj, président de la Ligue de football professionnel, a réagi à l'assassinat d'Ebossé.

Mais non, ce n'est pas *“un geste malheureux”*, un geste inopiné, un triste écart qui a causé la mort du jeune joueur. Son assassin est entré dans le stade avec des pierres ou autres *“objets contondants”* et a eu quatre-vingt-dix minutes pour méditer sur le sort de ses *“munitions”*. Le pire, c'est qu'ils étaient nombreux dans ce cas ! C'est donc une gestion plus coupable que *“malheureuse”* qui est en cause. Et la navrante qualité de la gestion institutionnelle se révèle dans ses effets, parfois trop monstrueux, pour que l'irresponsabilité des *“responsables”* reste dissimulée.

Puisque Kerbadj était au stade, et qu'apparemment le jet de projectiles avait débuté bien avant la fin du match, qu'a-t-il donc fait — et, avec, les autres *“responsables”* présents — pour prévenir l'irréparable ? Rien ! Et pourquoi ? Est-ce parce qu'il est des présidents de club que l'on ne peut pas contrarier ? Ou, parce que ceux-là ont l'argent et les relations pour tenir en respect n'importe quel *“élu”* ou fonctionnaire.

Cette question sur l'origine de l'impuissance institutionnelle à défendre l'objet de sa mission se pose partout, dans tous les domaines de la vie nationale. Et s'impose dans un pays où l'on peut si facilement tuer un joueur dans un stade, arnaquer une Sonatrach, détourner l'argent d'une autoroute ou d'un programme agricole... Un pays où l'on n'arrive pas à endiguer la

criminalité routière, à freiner l'expansion accélérée du trafic de drogue, à réduire la criminalité urbaine...

Il est de la responsabilité de l'État d'assurer l'intégrité physique des citoyens et de ses hôtes et de préserver un tant soit peu son patrimoine. Mais, au lieu de cela, ils passent leur temps à montrer du doigt *“la main de l'étranger”* et *“les complots”* à déjouer pour justifier le huis clos qui entoure la gestion prédatrice. Le zèle avec lequel ils gèrent le système de privilèges contraste étonnamment avec le détachement avec lequel ils traitent les maux qui consomment la société.

Ainsi, la violence, loin d'être considérée pour ce qu'elle est — le symptôme d'une décadence du système de valeurs —, a été intégrée par le régime politique comme variable d'environnement de son pouvoir. Une variable avec laquelle le pouvoir, n'ayant pas la volonté ou le courage de l'affronter, a choisi de composer. La *“réconciliation nationale”* aura constitué l'acte politique inaugural de cette stratégie consistant à s'approprier le phénomène de violence. L'étape suivante aura consisté en la manipulation de *“baltaguías”* rémunérés pour brutaliser, aux côtés des services d'ordre, les citoyens qui manifestent. La régularité des *“grâces”* et la publicité qui leur est faite contribuent à la dédramatisation de l'expérience délinquante.

Dans une communauté, l'ordre moral est malheureusement global. Il serait inutile de se lamenter sur la violence dans les stades si l'on se complaît dans cette stratégie consistant à se contenter de repousser les frontières de sa tolérance. Juste assez loin pour qu'elle ne perturbe pas le système de partage de la rente.

M. H.

musthammouche@yahoo.fr

Mercredi 27 août 2014 :

PAR
M. HAMMOUCHE

CONTRECHAMP



L'émotion, et après ?

Après avoir rivalisé d'émotion et s'être poussés du coude "pour être le plus triste", les dirigeants concer-

nés par le drame qui a coûté la vie au joueur Ebossé s'emploient à fuir leurs éventuelles responsabilités. Le président de la JSK a, le premier, anticipé sur d'hypothétiques sanctions. *"La JSK n'est pas responsable de cet acte. Le jet de projectiles existe dans tous les stades du pays, qu'on décide de jouer tout le championnat national à huis clos, je suis d'accord, mais la JSK n'est pas responsable."*

Peut-être y a-t-il, en effet, des jets de projectiles dans tous les stades du monde, mais tous les règlements du monde responsabilisent les clubs qui reçoivent quant au comportement de leurs publics dans leurs stades de domiciliation. Après être allé jusqu'à suggérer la piste de l'accident, Hannachi charge, à présent, l'arbitre qui, en n'accordant pas un penalty à son équipe, aurait provoqué la colère des supporters. Mais là, non plus, aucun de ces règlements ne prévoit la responsabilité de l'arbitre quant à la réaction du public...

Nous voilà donc retombés dans ce type de débats, où les intéressés n'en finissent pas de se refiler la patate chaude et finissent toujours par se rejoindre dans un enterrement consensuel du problème : *"Il y a tragédie, mais il n'y a pas de responsable !"* Et les affaires reprennent de plus belle, confortées par le règne confirmé de la loi du silence.

Le scénario est immuable : l'on s'agitte au moindre scandale qui vient d'éclater avant d'engager le dossier dans les infinis méandres des instructions et des procédures. Où il aura tout le temps de s'enliser.

L'on ne permettra pas que l'organisa-

tion de l'activité soit remise en cause dans son organisation actuelle. Vecteur de propagande populiste, mais aussi carrefour d'un affairisme politico-financier, elle engage des intérêts bien trop grands et des coteries bien trop puissantes pour que l'on prenne le risque d'aller au bout de la question que pose le meurtre d'un joueur dans un stade.

Dans ce domaine, comme dans d'autres, les drames et les scandales se succèdent, engendrant les mêmes interpellations mais connaissant les mêmes sorts : l'enlèvement qui prépare à l'occultation. Les scandales qui ont éclaté dans l'agriculture, l'énergie, la construction d'autoroute, pour ne citer que les plus médiatiques, "attendent" leurs épilogues, depuis dix ans pour certains. Et l'on ne semble pas pressé de tirer les choses au clair. Peu à peu, les évoquer finit par relever de l'insistance et du radotage malsains. Les choses devant rester en l'état, le pouvoir nous a inventé le culte de la "stabilité". Tout ce qui peut suggérer le changement dans un ordre soigneusement mis en place pour les besoins de sa rapine et de sa durée est perçu comme subversif, voire traître. La mise en ligne d'une vidéo montrant des fonctionnaires supposés en pleine action de vandalisme, au lieu de susciter d'abord une enquête sur les faits dénoncés, a conduit son auteur en prison. On l'imagine difficilement aujourd'hui, mais il ne serait pas étonnant que, dans pas très longtemps, la dénonciation du crime du stade de Tizi Ouzou relève aussi de l'atteinte à l'image ou à l'intérêt du pays.

Car l'intérêt du pays, c'est l'intérêt de ceux qui lui imposent le silence. Pendant que la prédation se poursuit, la vraie image du pays restera alors cachée.

M. H.

musthammouche@yahoo.fr

Jeudi 28 août 2014 :

PAR
M. HAMMOUCHE

CONTRECHAMP



Autoritarisme, grâce et disgrâce

Les titres de presse trahissent un certain ahurissement devant la soudaine relégation de Belkhadem. En effet, le procédé lui-même renferme toute la violence de la sanction. La dépêche d'agence qui fusionne les deux sanctions, l'une politique, l'autre partisane, et mêle les termes d'un décret présidentiel et ceux d'une instruction organique, constitue une forme inédite de communication officielle.

Mais ici s'arrête la singularité du geste. Car, pour le reste, la précarité du statut de "responsable", au-delà de la part d'incertitude propre à toute carrière politique, comme celle du statut de cadre en général, est inhérente à la nature même du régime. Si son équilibre global est peut-être la résultante dynamique des rapports de force entre clans, l'on observe clairement que les destins individuels dépendent de la volonté personnelle du chef de l'État. Ce pouvoir discrétionnaire s'étend au-delà des institutions relevant de la fonction exécutive, jusque dans les institutions de pouvoir réputées "indépendantes" de l'Exécutif.

La déclaration de Saâdani remerciant le président de la République "pour la confiance qu'il a placée en lui", au moment d'être supposément élu "par ses pairs" à la tête de l'Assemblée nationale, en 2004, est en soi une illustration caricaturale de cette omnipotence présidentielle.

En réalité, l'étonnement suscité par le brutal bannissement de Belkhadem vient du fait que la décision viole une règle que l'opinion générale croyait établie : une règle selon laquelle il y aurait, parmi le personnel attaché au service du régime, des éléments qui ont atteint un niveau d'intégration qui les

prémunit de la déchéance. L'événement prouve donc qu'il n'en est rien. Et que tout le monde y est donc en sursis politique et statutaire permanent. Le soudain rappel de Missoum Sbih, ex-ambassadeur à Paris, alors considéré comme ami "intouchable", avait, à l'époque, suscité la même surprise et les mêmes interrogations quant aux griefs qui lui avaient valu cette tardive, mais tout de même abrupte, fin de carrière.

L'arme de l'exclusion touche souvent des responsables qui, comme l'ancien Premier ministre Benbitour ou l'ancien ministre Rahabi, font valoir leur vision divergente sur des questions de gestion de l'État. Pourquoi, Rahabi, a-t-il vu sa carrière diplomatique interrompue avant terme ? En république, le désaccord politique ne peut justifier les représailles professionnelles !

Mais il y a tous les bannis du régime, voire du système, qui, pour avoir un jour laissé filtrer les prémices d'une autonomie de pensée, un signe d'insoumission à la vision unique ou un indice d'inadaptation au système autoritaire, se sont vu définitivement frappés d'exclusion. Et pour qui, il n'est même plus concevable de prétendre à certains types de fonctions, voire certaines activités sociales ou privées ! Paradoxalement, les "élus" du régime, après avoir donné les gages de leur obéissance, peuvent prétendre aux hautes fonctions, mais restent susceptibles de déchéance, justifiée ou non. C'est pourtant ceux-là mêmes qui ont la charge de défendre le régime autoritaire. Et même celle de traquer les élites et les citoyens remettant en cause l'ordre du pouvoir total.

M. H.

musthammouche@yahoo.fr

Dimanche 31 août 2014 :

PAR
M. HAMMOUCHE

CONTRECHAMP



La presse, l'Unique et le professionnalisme

"Le Petit Journal" de Canal Plus a fait de Canal Algérie sa tête de Turc. Il faut reconnaître que la chaîne satellitaire nationale prête complaisamment le flanc. Déterminée à remplir sa mission consistant à présenter un Président plus en forme qu'il ne l'est, elle innove en termes d'astuces pour offrir à son public l'image d'un chef d'État en possession de ses moyens physiques. Cette fois-ci, l'émission s'est intéressée à la manière dont le journal de Canal Algérie a rendu compte de l'audience accordée par Bouteflika au président du mouvement tunisien Ennahda, Ghannouchi, démontant les grossiers montages auxquels notre télévision d'État s'est joyeusement adonnée. On y apprend encore que l'Unique a recouru à un audacieux subterfuge : intercaler, entre les plans larges d'actualité, des plans serrés tirés d'un journal télévisé de janvier dernier ! Bien sûr, le quidam qui regarde Canal Algérie dans sa chaumière ou du fond de son exil, n'a pas la vigilance du professionnel averti des procédés manipulateurs de télévisions de pouvoir. C'est donc en toute confiance qu'il s'est concentré sur "l'information", sans remarquer que le bouquet de fleurs avait changé de couleur et que le mur nu s'était transformé en rideau selon que le plan était large ou serré. Se contentant de noter, grâce à ces plans antidatés, que le Président conversait en agitant machinalement sa main droite.

Après tout, c'est ce citoyen confiant qui intéresse et auquel s'adressent la communication officielle en général et l'ENTV en particulier. Que l'auditoire de Canal Plus s'esclaffe devant son bricolage propagandiste ne l'importune apparemment pas outre mesure, puisque "le Petit Journal" est devenu un habitué de l'exploitation badine de

son œuvre. Mais ce faisant, il nous renvoie l'image — c'est le cas de le dire ! — navrante d'un pays à la peine dans sa volonté d'imposer l'idée d'un chef d'État en bon état de santé. Or, le citoyen n'en est plus là : ceux qui ont imposé le quatrième mandat l'ont fait en connaissance de cause et pour les raisons qui les regardent, eux et eux seuls ; les autres, soit ils ont pris acte du fait accompli devenu possible du fait de leur impuissance à influencer sur les choix nationaux, soit ils se sont définitivement rangés dans la masse silencieuse ayant appris à se débrouiller dans un système qui compense son illégitimité par sa prodigalité. Sans attendre les commentaires du "Petit Journal", tout le monde convient, à voix audible pour certains, en silence pour beaucoup d'autres, de l'aberration de la situation. Et tout le monde convenant aussi, de la difficulté à justifier ce quatrième mandat au regard des standards minima de la République et de la démocratie. Mais, comme on fait son lit on se couche, dit le proverbe. Et c'est, justement, ce malaise de devoir défendre ce choix incompréhensible qui pousse nos institutions à faire feu de tout bois pour prouver l'activité effective du Président. Un malaise aggravé par les commentaires railleurs que certains observateurs nous infligent de temps à autre. Nul doute qu'avec un ministre de la Communication manifestement féru de professionnalisme journalistique — pas seulement quand il s'agit de presse écrite et privée, pensons-nous — ces procédés de communication totale, vains et surannés, vont bientôt nous être épargnés.

M. H.

musthammouche@yahoo.fr

Lundi 01 septembre 2014 :

PAR
M. HAMMOUCHECONTRECHAMP **ALA**

La parole et le geste

Le communiqué du Conseil des ministres de mardi dernier a évoqué la finalisation imminente d'un plan d'investissement 2015-2019, estimé à 21 000 milliards de dinars qui permettra l'émergence d'une économie *"compétitive et productive"*.

Ce même communiqué annonce, pourtant, la couleur en matière d'*"économie compétitive"* : le Conseil des ministres, précise-t-il, a donné son accord à des projets de marchés publics d'équipements en procédure de gré à gré simple (aménagement des deux oueds, quelque 300 kilomètres de tronçons de pénétrantes et un segment de rocade, la réalisation de logements publics locatifs, de places pédagogiques et d'hébergement universitaire, la construction d'un stade).

En prenant donc cette précaution de réserver, par la loi, l'essentiel du budget d'équipement de l'année 2015 à des marchés de gré à gré, le gouvernement contredit ouvertement l'objectif prétendu d'une *"économie compétitive"*. Nul besoin d'être économiste pour constater que la formule contredit l'objectif ; le simple recours au dictionnaire suffit à clarifier la finalité de ce type de contrats : la compétitivité, c'est la capacité à affronter la concurrence, et le gré à gré est un marché que l'administration accorde à l'entreprise de son choix. Et, le projet de loi de finances pour 2015 parle de gré à gré simple, c'est-à-dire de marchés accordés sans consultation préalable.

Les attendus du plan d'investissement ne se contentent pas d'invoquer un objectif de *"compétitivité"* et d'ensuite le démentir par le choix d'un mode de distribution autoritaire des marchés publics ; ils font miroiter l'objectif de construction d'une économie *"productive"*.

Mais rien, dans le préambule du Conseil des ministres, ne laisse présager quelque mécanisme susceptible de favoriser l'offre du producteur par rapport à celle de l'intermédiaire. Pire, le gouvernement a préalablement prévu d'augmenter le taux d'imposition des entreprises de production et de réduire celui des entreprises de services, c'est-à-dire les intermédiaires, pour les ramener à un taux unique. Et c'est bien là la meilleure façon d'encourager la sous-traitance et l'importation au détriment de la production ! Au cours de ce Conseil des ministres consacré aux avant-projets de loi de finances et de plans de développement, le chef de l'État a tenu à *"intégrer dans sa préparation les concertations nationales et locales requises, tirer les leçons des expériences passées et améliorer son impact sur le développement local et le développement humain, mais aussi sur le développement d'une économie productive et compétitive dans tous les secteurs"*. Or, s'il est des enseignements à tirer des *"expériences passées"*, c'est bien ceux-là : l'allocation clanique des marchés publics, l'encouragement aux pratiques de corruption et l'inhibition de l'émergence d'une économie de production. Quant aux *"concertations nationales et locales"*, mieux vaut ne pas s'y attarder : le pouvoir s'en voit légitimement dispensé ; il ne va tout de même pas nous demander notre avis sur la manière de dépenser l'argent qu'il claque pour nous faciliter l'existence !

Il est édifiant de constater combien le discours officiel sur l'économie recoupe l'exact contraire de l'action du pouvoir en matière de développement. De contre-développement.

M. H.

musthammouche@yahoo.fr

Mardi 02 septembre 2014 :

PAR
M. HAMMOUCHE

CONTRECHAMP



Le régime, ses échecs et ses solutions

Le Conseil interministériel sur la violence dans les stades qui devait se tenir avant-hier, dimanche, n'a pas publié ses décisions. À supposer qu'il en ait pris. À moins qu'il n'ait opté pour la mise en place d'une commission qui se donnera le temps de creuser la question.

C'eût été pourtant intéressant de découvrir l'antidote d'une culture valorisant la capacité de nuisance patiemment distillée dans le tissu social au cours des quinze dernières années. Le football algérien est, au demeurant, bien organisé eu égard à ses objectifs. À savoir drainer la part d'énergie des jeunes Algériens qui n'a pas pu s'investir ailleurs — le travail, les études, l'art ou... le sport — vers le football. Laisser cette énergie exulter et exploser, une fois par semaine, dans les stades et sur la voie publique. Faire, ensuite, circuler une partie de l'argent à blanchir sous la couverture de la bonne cause. Et enfin, assurer, en recourant à une sélection de joueurs nationaux de championnats européens, une participation aux tournois de prestige, histoire de créer l'illusion d'un pays qui réussit.

Le pouvoir a besoin de cette foule turbulente qui, par sa débordante exubérance, vient entériner sa politique. À l'heure qu'il est, il se démène pour se procurer une Coupe d'Afrique pour 2017, et rééditer, peut-être, la kermesse "brésilienne".

Nous sommes face à un régime dont la principale préoccupation consiste à défendre son monopole de décision de répartition de la rente, reléguant au statut de questions périphériques les fléaux qui frappent et menacent la société. Dans le même esprit, il conviendrait alors de réunir un Conseil interministériel sur la violence routière

qui tue entre huit et douze personnes par jour. Mais aussi et encore, des conseils interministériels qui se pencheraient sur la galère des usagers des transports, les moyens de lutter contre les ravages écologiques et économiques des forêts, la sauvegarde des ressources alluviales que de puissants trafiquants pillent et spolient, les solutions qui s'imposent pour ramener le calme à Ghardaïa, la meilleure façon d'offrir une alternative aux harragas, la lutte contre la drogue et contre la corruption endémique, l'éradication sur les plages et les terrains, des racketteurs d'automobilistes, les moyens d'extraire la rue à la délinquance ordinaire et de rétablir la sécurité du passant...

Car enfin, vouloir faire croire qu'un Conseil interministériel puisse résoudre la question de la violence dans ces stades, c'est vouloir faire croire que tous ces fléaux — et d'autres — ne seraient que les effets de fortuits dysfonctionnements, qu'une réunion, à elle seule, peut prétendre réparer. Ajoutons à cela l'indécision propre à nos instances quand il s'agit d'affronter les réactions catégorielles, une indécision illustrée par le roman à rebondissements de l'article 87 du code du travail que l'on balade depuis des années de Conseils de ministres en tripartites.

Il y a une certaine cohérence de système dans cette indécision : ne rien bouculer qui puisse remettre en question l'équilibre du régime. La stratégie est claire et sommaire : étouffer, par tous les moyens, les manifestations de son incompétence et de sa désinvolture dans la gestion des problèmes de la société, pour pouvoir continuer à sévir en paix.

M. H.

musthammouche@yahoo.fr

Mercredi 03 septembre 2014 :

PAR
M. HAMMOUCHE

CONTRECHAMP



Ould Dadda, la police, la justice et nous

La cour de Ghar-daïa a confirmé, en appel, la peine de deux ans de prison ferme infligés au citoyen — et non au Mozabite, qualité qui ne devrait pas influencer sur sa situation de justiciable — Youcef Ould Dadda pour avoir diffusé des vidéos accusant des policiers de vol dans un magasin. La justice s'est prononcée sur la base d'un dossier et de débats dont nous ignorons le contenu. Si la loi interdit de commenter les verdicts, elle ne peut pas nous empêcher de nous étonner du cheminement d'un procès visiblement *"incomplet"*. Peut-être que la loi interdit de diffuser le film de policiers même voleurs. Mais ce serait inconséquent, puisque la liberté d'expression est limitée par le délit de diffamation, c'est-à-dire le fait d'allégation portant atteinte à l'honneur de la victime. Mais dans le cas de vol, c'est l'acte qui *"porte atteinte à l'honneur"* de son auteur, pas le fait de le diffuser.

De ces faits, nous ne savons rien. Pas même de ce qui ressort du débat, puisqu'aucun journaliste n'a jugé utile de *"couvrir"* ce procès soulevant pourtant des questions aussi sensibles que la liberté d'expression, le droit ou le devoir de dénoncer les abus des agents de l'État et bien d'autres questions de droit... C'est vrai qu'il n'y avait pas de compagnie de téléphonie ou de fédération quelconque pour organiser le voyage et le séjour à Ghar-daïa, mais le fait est que les commentateurs, les chroniqueurs, réputés interpréter les événements en fonction de leur représentation de la république idéale, se retrouvent interpellés par un événement judiciaire significatif et en même temps désarmé devant le sujet. Tous les confrères qui leur servent la matière à interroger se sont eux-mêmes servis dans le commentaire

d'avocats et des militants de droits de l'Homme.

Le fait qu'aucun journaliste, ni même un correspondant local, n'ait pris la responsabilité d'observer le déroulement du procès et de le relater à l'attention de l'opinion publique, ceux qui sont tenus de réagir à l'issue d'une affaire mettant aux prises un simple citoyen avec une puissante institution n'ont pour élément d'analyse que la sévérité du verdict. Et c'est le citoyen incriminé et condamné qui pâtit de cette désertion médiatique ! Nous sommes plus souvent au stade ou dans les halls d'hôtels que dans les tribunaux. Certes, la question subsiste de savoir pourquoi la DGSN n'a pris en compte que l'aspect *"atteinte à corps constitué"* et ses conséquences juridiques sans s'arrêter à la question que les faits suscitent nécessairement dans l'esprit de l'opinion commune : les policiers filmés ont-ils réellement volé ou non ? Si oui, quelles sont les suites que l'administration et la justice doivent donner à cet acte ? Sinon, pourquoi l'institution concernée se refuse à communiquer sur ce fait ?

Dans l'ignorance du rapport entre la vidéo et la réalité des faits, personne ne peut mesurer la concordance des faits reprochés au prévenu et de la réalité des faits. À part, peut-être, ceux qui ont suivi le procès, c'est-à-dire le jury et les parties. Et, apparemment, surtout pas de journalistes.

Ceux-ci se sont accoutumés au confort du journalisme *"embarqué"* et n'ont plus les moyens de relater la vie des citoyens et ses déboires.

Les victimes des abus sont aussi nos victimes, nous les supposés éclaireurs de l'opinion.

M. H.

musthammouche@yahoo.fr

Jeudi 04 septembre 2014 :

PAR
M. HAMMOUCHE

CONTRECHAMP



La "construction" d'un pays-jungle

Pour toute personne ayant connu l'Algérie d'il y a quarante, trente ou même vingt ans, ce pays est aujourd'hui méconnaissable.

Pourtant, la société, en émergeant lentement de son archaïsme socio-économique, n'a pas été d'emblée hostile à la modernité, la rationalité et la citoyenneté. Une fois celle-ci libérée de l'ordre colonial, c'est, naturellement, que l'Algérien a laissé s'exprimer son besoin de progrès, longtemps étouffé par le statut d'indigène.

Besoin, auquel le pouvoir a répondu en partie, "matériellement", en généralisant la scolarisation, en étendant l'électrification, en facilitant l'accès à la médecine et, dans une moindre mesure, en améliorant les conditions de logement.

Mais cet effort a été largement contrarié dans ses effets par certaines "omissions", comme la négligence des espaces ruraux. Une école et un dispensaire, c'est plutôt court comme plan de développement ! La bureaucratisation de l'agricole et la déstructuration de la ruralité par la "révolution agraire" ont eu pour effet de jeter massivement les Algériens vers les périphéries des centres urbains, qui dans des "logements de fonction", qui dans des bidonvilles !

C'est ainsi que la hideuse cité a tué le beau village. Que l'encadrement politique a remplacé le consensus communautaire. Et que les valeurs ancestrales d'aïnesse, de sagesse, etc. se sont vu progressivement reléguées au statut d'archaïques survivances d'une société pré-moderne. Le sage du village doit prêter allégeance au chef de kasma, s'il aspire à quelque existence publique. Le P-DG et le professeur se doivent d'en faire autant, s'ils ambitionnent de faire carrière... L'utilité

politique de l'individu s'est substituée à son utilité sociale et le savoir n'était plus socialement valorisant. Ni économiquement. Et pour renforcer la décadence culturelle et s'assurer qu'il manquerait toujours quelque chose aux savants et lettrés d'alors, on a inventé "la" langue nationale, unique vecteur d'expression publique. Puis la république des instituteurs d'arabe qui, plus tard, sont venus coloniser "le" Parti, "le" Syndicat, et la "société civile" officielle.

Les clans du pouvoir en avaient fait venir de leurs creusets tribaux respectifs : un peu d'arabe de bois, un appartement en ville, une fonction dans l'administration ou dans l'entreprise publique, éventuellement un "poste" dans "le" Parti ou "le" Syndicat... et d'en faire alors une "personnalité" !... Ni le sage, ni le connaisseur, ni le compétent ne faisaient plus référence, mais le fort et le riche, si. Sous le régime actuel, le fort et le riche se sont rapprochés au point de se confondre.

L'obéissance l'a emporté sur la dignité, l'égoïsme sur le sens de la communauté, le larcin sur le travail, le détournement sur le sens du bien public, le mauvais goût sur le beau.

En grandissant, les jeunes d'aujourd'hui ont découvert les vertus de la rapine, de la force et de l'obéissance, pas celles de l'effort, du civisme et de la dignité. Et tout cela donne une société déstructurée, peuplée de mentalités définitivement perverses par l'avidité, la haine de l'autre, le mauvais goût et dénuées de tout sens de l'environnement et de toute idée d'avenir collectif. Une société sans citoyens. Une jungle en somme, un marécage, où chacun contourne les obstacles pour sauver sa peau.

M. H.

musthammouche@yahoo.fr

Dimanche 07 septembre 2014 :

PAR
M. HAMMOUCHE

CONTRECHAMP



L'école des "masses" et l'école des "élites"

C'est la rentrée ! Il ne sera donc pas question de l'école. Il serait, en effet, inopportun d'aborder l'institution scolaire dans son aspect qualitatif alors que l'on n'est même pas assuré de réussir sa rentrée matérielle.

Ce n'est donc point le moment de s'interroger sur le sort des recommandations de la "conférence nationale" de l'éducation ou sur la manière de rattraper les "déformations scolaires" de la "réforme" Benbouzid. Point le moment, non plus, d'examiner le profil de compétence du personnel enseignant que le nouveau mode de recrutement, ratissant large, n'a certainement pas manqué de redessiner. Non, il faut parer au plus urgent : il n'est pas certain d'assurer à chaque élève une place dans un établissement, à moins de surcharger un grand nombre de classes. Nous voici donc renvoyés à des difficultés d'un autre âge. Visiblement, le gouvernement ne maîtrise ni ses prévisions d'infrastructures ni leurs délais de réalisation.

Sans doute, les parents appréhendent-ils pour leurs enfants les conditions d'une scolarisation menacée par la surcharge des classes, le relâchement dans les critères de recrutement des professeurs et les promesses de grève des enseignants. Mais, ces parents-ci, ceux des élèves de l'école publique, de l'école des "masses", ne sont pas les seuls à galérer en cette rentrée scolaire. Cela ne les consolera pas pour autant, mais l'école des bien lotis, le "lycée français", pour ne pas le nommer, se voit, à son tour, de moins en moins en mesure de répondre à une sollicitation surabondante.

Le lycée Alexandre-Dumas, qui assure tous les paliers du cursus scolaire, subit, effectivement, une grande pression,

qui ne semble pourtant pas se justifier par un accroissement particulier du nombre d'expatriés français en Algérie. Non, ce sont nos "élites", en termes de pouvoir et de fortune, qui harcèleraient l'établissement en vue d'y placer leur descendance !

Les moins chanceux, quant à eux, se rabattent sur la filière "spécifique" — qui prépare au baccalauréat français — du lycée Bouamama, ou encore sur l'une de ces rares écoles privées qui dispense le même programme. Et, étrangement, ceux qui ont le pouvoir, ont aussi les moyens d'offrir à leurs enfants "l'exil scolaire", qui les mettra définitivement à l'abri des imperfections de la scolarité locale.

Aujourd'hui, jour de rentrée, le pouvoir est affairé à "caser" chacun de nos enfants dans un emplacement pédagogique, quitte à les entasser. Avant de retourner à sa lente réflexion sur une réforme scolaire qui, de l'aveu même de l'encadrement de l'institution, continue à perpétuer ses dégâts. Et, aujourd'hui, légions de nos dirigeants et élites s'affairent, de leur côté, à assurer à leurs enfants les conditions d'une scolarité "de qualité", c'est-à-dire étrangère. La possibilité de ce recours extrasystème constitue l'une des explications, si ce n'est l'une des raisons, de ce maintien de l'École algérienne dans son sous-développement pédagogique, scientifique et culturel.

La rente se charge de financer cette différence de traitement : à nous l'école "authentique" des "constants" ; à eux, les écoles du monde ! Pour quelle raison ces derniers seraient-ils alors pressés de réformer l'école des "masses" ?

M. H.

musthammouche@yahoo.fr

Lundi 08 septembre 2014 :

PAR
M. HAMMOUCHE

CONTRECHAMP



Pouvoir et droit

Après le transfert de l'Office central de la répression de la corruption de la tutelle du ministre des Finances vers celle du ministre de la Justice, le gouvernement vient de préciser la fonction de contrôle du parquet sur les enquêtes pénales. En gros, il est rappelé à toutes les polices qu'aucune enquête, aucune mise sur écoute, perquisition ou garde à vue ne peuvent être initiées ou poursuivies sans l'autorisation du procureur.

Si le gouvernement n'a pas jugé utile de motiver le changement apporté au statut et fonctionnement de l'OCRC, l'instruction du ministre aux procureurs généraux et procureurs de la République se justifie par un regain d'attention au respect des droits du citoyen et la nécessité de se conformer aux instruments internationaux portant sur les droits auxquels l'Algérie a adhéré.

Domage que la proclamation de la prérogative de contrôle du parquet sur les enquêtes ne soit pas accompagnée d'une clarification de la mission de surveillance du juge d'instruction, à peine évoquée, et presque par nécessité de style. Ou parce que cela fait justice indépendante ? Mais laissons aux juristes le soin d'apprécier le sens de ce qui ressemble à une omission.

Le rappel de l'autorité du parquet sur le travail de la Police judiciaire, que l'on croyait pourtant aller de soi, en succédant à la décision de rapatriement de l'Office central de répression de la corruption du ministère des Finances vers le ministère de la Justice, donne à penser qu'il est une volonté de supervision centralisée des investigations en matière pénale.

Dans sa conférence de presse du 3 sep-

tembre dernier, le ministre de la Justice évoquait le projet de révision de la loi dans la perspective de réduire la durée de détention préventive.

Cela, en réponse à une question portant sur les suites judiciaires de l'affaire Khalifa. Le ministre n'aurait-il pas pu prendre argument du cas tragique de Cherif Medjouel, ex-directeur général de la Générale des concessions agricoles (GCA) de la région sud-est, décédé en prison, à Ouargla, après plus de six ans d'attente d'un procès ?

La question de la détention dite "provisoire" est significative du fait que ce ne sont pas les textes qui font l'État de droit. La législation algérienne, en plus d'avoir fait de cette question l'exception de la règle du contrôle judiciaire, en régleme précise l'application. Ce qui n'empêche pas qu'elle soit couramment ordonnée et qu'elle se prolonge, parfois, excessivement. Le rappel du pouvoir de contrôle du procureur sur l'activité de la Police judiciaire constitue un progrès en termes d'État de droit. Mais la règle ne fait, malheureusement, pas l'État de droit ; c'est le fait qu'elle impose son application qui fait l'État de droit. Sinon, la loi peut même servir à légitimer l'arbitraire, quand le pouvoir a la latitude de son application sélective.

Au commencement de l'État de droit, il y a la volonté politique d'une justice impartiale, un pouvoir qui accepte de se soumettre à la loi, et non la soumettre au service de son autoritarisme.

S'il n'y a pas de justice indépendante et d'État de droit, ce n'est pas la justice qu'il faut réformer, c'est le pouvoir. L'État de droit, en effet, ne se décrète pas ; il se vit.

M. H.

musthammouche@yahoo.fr

Mardi 09 septembre 2014 :

PAR
M. HAMMOUCHE

CONTRECHAMP



La leçon de Ghardaïa

La leçon inaugurale de la rentrée 2014 a porté sur "l'unité nationale". La ministre a, toutefois, présenté d'autres motifs pour justifier son choix de Ghardaïa pour lancer l'année scolaire. N'est-ce pas pourtant justement là que cette unité est violemment mise à mal ?

Les dirigeants algériens ne peuvent se départir de cette forme d'autosuggestion : même quand vous les voyez soigner un corps, ils vous défendent de dire ou penser qu'il est malade. Un travers qui trouve sa source dans la formation de l'Etat-nation algérienne "moderne". Car même si, à l'Indépendance, nous avons vu nos "historiques" s'entre-tuer, s'emprisonner et s'exiler sous nos yeux et s'ils sont restés l'arme au pied bien après l'armée coloniale, ils nous enseignent, à l'école, la télévision et dans leur discours, l'histoire d'un long fleuve tranquille où les méchants, unis et homogènes dans leur méchanceté, auraient fini par être vaincus par les bons, unis et homogènes dans leur bonté. Comment peut-on, avec un tel mouvement linéaire que rien n'a pu, jusqu'ici, détourner ou retarder, se poser la question de l'unité nationale ? D'autant que les artisans de cette "unité" sont toujours là, unis et vigilants ?

Dans ce domaine, comme dans d'autres, le constat est le même : les faits, si têtus soient-ils, n'arrivent jamais à lasser nos dirigeants de ce discours. Discours dont ils ont le monopole et par lequel ils nous forcent à nous représenter un monde sans rapport avec la réalité que nous vivons. Un décalage flagrant entre le réel et le suggéré, lequel décalage si étendu soit-il ne les incite à réviser ni leurs propos ni leurs politiques. Ainsi, pourquoi dans un pays où la part des importations dans la consommation nationale

campe à 80% et les hydrocarbures stagnent à 97% des exportations, un pouvoir s'entête-t-il inlassablement à inscrire en préambule de tous ses programmes de "relance" successifs l'avènement imminent d'une "économie productive et compétitive" ?

Notre pouvoir chemine dans un déni de réalité. Il n'a d'ailleurs jamais vu venir les crises, même celles précédées par les signes avant-coureurs les plus éloquentes. Pas plus qu'il n'a vu venir la crise économique des années 1980, la crise politique des années 1990, ou encore la crise sociale des années 2000 dont il ne fait que colmater les brèches à coups de dépenses inconsidérées.

Le thème de "la leçon inaugurale" ne s'improvise pas. C'est qu'une part de la crise de société que nous vivons trouve son origine dans le contenu de l'enseignement scolaire ! Elle s'est exacerbée dans le M'zab parce que l'hégémonie dogmatique s'y heurte justement à la résistance de traditions précieusement cultivées !

Les parents d'élèves de Ghardaïa l'ont écrit à la ministre : l'école publique n'a pas vocation à former un modèle de fidèle. Ce n'est pas un hasard, si l'instituteur Belkhadem, dont on connaît l'obédience intégriste, a demandé aux M'zab de "s'adapter" à la société, une société où sévit, depuis de longues décennies, le militantisme confessionnel d'une armée d'enseignants.

Ce problème, parce que c'en est un, au lieu de le contourner en ronde stérile, devrait peut-être inciter nos responsables à s'interroger sur les précautions à prendre avant de livrer nos enfants à des éducateurs, parmi lesquels certains ont raté leur vocation de prêcheurs.

M. H.

musthammouche@yahoo.fr

Mercredi 10 septembre 2014 :

PAR
M. HAMMOUCHE

CONTRECHAMP



Jamais sans mon FIS

Une grave menace pèserait sur le pays, à en croire le ministre des

Affaires religieuses : il courrait le risque de se voir envahi par *"des courants qui ont profité des perturbations intervenues dans le monde arabo-musulman via ce qui est appelé le Printemps arabe pour conforter leur place en Algérie et tenter de déstabiliser le pays"*.

Et *"ces sectes greffées des déviations de pratiques des religions musulmane et autres que musulmane comme l'ahmadisme, le takfirisme, le bahaïsme, le... chiïsme (!)"*, etc., qui seraient susceptibles d'*"intoxiquer"* les hadjis et qui s'infiltreraient aussi dans les campus universitaires... Vraiment ? Les télévisions privées, qui s'emploient à surveiller les étudiantes *"faisant le mur"* des résidences, ne les ont donc pas vu passer, ces courants sectaires...

"Nous craignons le Printemps arabe", a concédé le ministre, tout en soulignant que *"l'Algérie est une île parmi les pays arabes et musulmans à être immunisée de cette contagion d'instrumentalisation de la religion à des fins politiques"*...

Malgré sa crainte, le ministre a donc voulu se montrer rassurant en proclamant que l'Algérie, du fait de sa douloureuse expérience des années 90, était *"immunisée de la contagion d'utiliser et d'instrumentaliser la religion à des fins politiques"*. Ajoutant qu'elle *"a pu, par le cautionnement des imams et des mosquées, défendre son référent religieux national"*. Après tous ces *"réconfortants"* rappels, l'on se demande ce qui peut bien inquiéter notre ministre du Culte... Si ce n'est, justement, le spectre du *"printemps"*.

Car, enfin, l'instrumentalisation de la religion par les dictatures *"arabes"*, dont la nôtre, a précédé le phénomène de *"printemps"*. Un régime qui lé-

galise les partis islamistes, et qui s'y allie dans l'exercice de son pouvoir, n'est pas en droit de poser la question de l'instrumentalisation de la religion : il la pratique !

Ce qui est menaçant pour le pouvoir, ce n'est pas tant le fait que les *"sectes"* puissent squatter l'opportunité *"printanière"* pour s'infiltrer dans le pays : elles y sont depuis longtemps. Il suffit de se rendre au salon national du livre pour mesurer l'étendue des boulevards ouverts aux États prêcheurs du Golfe et à leurs venimeuses dépendances *"caritatives"* et *"culturelles"*. Ce sont les mots d'ordre de *"dégage"* et de *"liberté"* brandis, pour la première fois, par d'immenses foules *"arabes"*, et trop longtemps répercutés par les médias universels, qui ont traumatisé nos dirigeants. Et ce sont toujours les islamistes qui, partout où *"le printemps"* s'est manifesté, ont volé au secours du pouvoir total contre l'aspiration démocratique.

Historiquement, l'instrumentalisation de la religion a eu pour fonction de contrer la revendication démocratique des élites *"arabes"* progressistes. Et ce sont les autocraties arabes qui ont introduit les manipulateurs du sentiment religieux. En commençant par le campus, justement !

L'université algérienne peut en témoigner, puisque la première victime de la violence islamiste fut un étudiant militant de l'identité, assassiné dès 1982 !

Là est le paradoxe des dictatures *"arabes"* : autant ont-elles besoin de l'islamisme pour combattre le progrès, autant le craignent-elles pour sa nature belliqueuse. Là est peut-être aussi le sens du recours incantatoire à *"l'immunité"* par notre ministre.

M. H.

musthammouche@yahoo.fr

Jeudi 11 septembre 2014 :

PAR
M. HAMMOUCHE

CONTRECHAMP



Scènes de ménage

Belkhadem n'a plus le droit d'approcher le siège du FLN. L'on n'a jamais observé une telle mesure d'éloignement dans le pays. Ni même ailleurs. Si ce n'est dans le cadre de post-violence conjugale, à l'endroit d'un ex-conjoint !

Il fallait un crime d'une extrême gravité, un crime de lèse-majesté, pour valoir à Belkhadem une sanction d'une telle sévérité. Mais, de ce point de vue, la punition ne pose problème qu'au vu de la publicité qui lui a été faite. La sentence n'a rien d'inédit ; ce qui, en revanche, intrigue, c'est qu'on soit ainsi tenu à l'exécuter sur la place publique.

Après avoir été déchu de ses fonctions officielles et dépossédé de son statut dans le Parti, il devra endurer la cruauté d'un Saâdani, visiblement parfait dans son rôle de grand bailli.

Faudrait-il pour autant s'émouvoir du sort - peut-être provisoire - de l'ancien ministre, Premier ministre, président de l'Assemblée nationale et chef du parti du pouvoir ? Non. Bien sûr que non. Et, pas seulement parce qu'il a conspiré avec l'Iran dans la perspective de faire tomber l'Algérie dans l'escarcelle du mouvement islamiste. Acte de conjuration qui ne lui avait d'ailleurs jamais valu la moindre remontrance de la part des gardiens du temple souverain. Mais, aussi, parce que la décision qui l'a affecté correspond précisément à la nature du système qui a promu Belkhadem au rang de dirigeant politique. Lui-même, en familier de la maison, nous fournissait, aussitôt la décision de son exclusion connue, les justificatifs constitutionnels et réglementaires de sa révocation. La nature autoritariste de notre système politique n'est pas étrangère

au personnel qui le sert. Chacun, dans cette nomenclature aux membres interchangeables, sait que son destin est entre les mains de l'autorité du moment. Qu'il ne dépend ni de ses qualités ni de son état de services. Et dès lors, chacun sait, aussi, que la règle est de quitter la table dans la discrétion quand on lui indique la sortie. Et de s'en aller patienter parmi l'immense armée de réservistes qui vivent suspendus à leurs téléphones, dans l'attente d'un providentiel appel.

Tous les jours, des "responsables" basculent dans les silencieuses oubliettes d'un pouvoir qui a un droit de vie et de mort politiques vis-à-vis d'eux. Et pas seulement des "responsables" politiques, puisque l'arbitraire autoritariste s'étend à tous les secteurs et sévit jusqu'au plus bas de l'échelle hiérarchique. Même les activités privées sont structurées de manière à ce que le pouvoir puisse y organiser l'échelle de pouvoir. Sinon, qu'est-ce qui pourrait bien expliquer que le destin d'un chef de syndicat - y compris d'un syndicat d'entrepreneurs - dépende de la volonté politique suprême ?

Quand, par exemple, Hamiani se met à faciliter la tâche du décideur en invoquant des raisons personnelles ou familiales à son départ, il ne fait qu'admettre la réalité de la primauté de la décision autoritaire sur la soi-disant légitimité démocratique du choix de ses pairs.

Les notables du régime sont des notables du régime en ce qu'ils adhèrent, avant tout, à ses méthodes autocratiques. Il n'y a, donc, pas de quoi faire de ces faits de "coaching" interne, des événements politiques.

M. H.

musthammouche@yahoo.fr

Tables des matières

• SOMMAIRE	04
• INRODUCTION GENERALE	05
CHAPITRE I : CADRAGE THEORIQUE ET METHODOLOGIQUE	16
Introduction	17
1- Cadrage théorique	17
1-1- Délimitation conceptuelle	17
1-1-1- Le titre	17
1-1-2- La titrologie et la titraile	18
1-1-2-1- Les fonctions du titre selon Patrick Charaudeau	19
1-1-2-2- Les fonctions du titre selon Gérard Genette	19
1-1-2-3- Les fonctions du titre selon Claude Furet et Yves Agnès	20
1-1-3- La chronique journalistique	20
1-1-4- L'éditorial	21
1-1-5- Le commentaire	24
2- Cadrage méthodologique.....	25
2-1- Présentation de la recherche	25
2-2- Présentation du corpus	26
2-2-1- Présentation des journaux	28
2-2-1-1- <i>Le Soir d'Algérie</i>	28
2-2-1-2- <i>Liberté</i>	29
2-2-1-3- <i>El Watan</i>	30
2-2-2- Présentation des rubriques (articles à énonciation objectivée)	31
2-2-2-1- La rubrique <i>Actualité</i> du <i>Soir d'Algérie</i>	32
2-2-2-2- La rubrique <i>L'international</i> de <i>Liberté</i>	32
2-2-2-3- La rubrique <i>Sport</i> d' <i>El Watan</i>	32
2-2-3- Présentation des articles à énonciation subjectivée	36
2-2-3-1- <i>Pousse Avec Eux</i>	36
2-2-3-2- <i>Le Bonjour du « Soir »</i>	37
2-2-3-3- <i>Point zéro</i>	37
2-2-3-4- <i>Contrechamp</i>	38
2-2-3-5- <i>Commentaire</i>	38
2-2-3-6- <i>L'Edito</i>	39
2-3- Justification du choix du corpus	39
2-4- Méthodologie	40
Conclusion	41
CHAPITRE II : ANALYSE SYNTAXIQUE DU TITRE	42
Introduction	43
1- La disposition syntaxique de la structure du titre	43
1-1- Le titre comme micro-système	43
1-1-1- Le titre référentiel et le titre complémentaire	46
1-1-2- Le titre informationnel	51
1-2- Le titre commentatif	54
2- Procédures de construction	57
2-1- La structure phrastique à prédicat	57
2-1-1- La phrase simple	57
2-1-2- La phrase complexe.....	59
2-1-2-1- La juxtaposition	59

TABLE DES MATIÈRES

2-1-2-2- La coordination	61
2-1-2-3- La subordination	63
2-1-2-3-1- La relative	64
2-1-3- La structure appositive	65
2-1-4- La structure elliptique	67
2-1-4-1- L'omission de l'auxiliaire	67
2-1-4-2- L'omission de la copule	68
2-1-5- La structure passive	70
2-2- Le syntagme nominal	71
2-2-1- Le syntagme nominal minimal	73
2-2-2- Le syntagme nominal étendu	74
2-2-3- La structure syntaxique nominalisée	75
2-2-4- L'omission du déterminant	76
2-3- Le syntagme prépositionnel	78
3- La ponctuation dans le titre de presse	80
Conclusion	82

CHAPITRE III : GENRES DISCURSIFS ET STRUCTURES SYNTAXIQUES 84

Introduction	85
1- Les genres à énonciation objectivée	85
1-1- Analyse quantitative	86
1-1-1- Le titre dans la rubrique <i>Actualité</i>	86
1-1-2- Le titre dans la rubrique <i>L'international</i>	90
1-1-3- Le titre dans la rubrique <i>Sport</i>	94
1-1-4- Le titre dans les trois rubriques informationnelles.....	97
1-2- Analyse qualitative	98
1-2-1- La structure verbale assertive	98
1-2-1-1- Le sujet nom propre	100
1-2-1-2- Le temps du verbe	102
1-2-2- Le syntagme nominal informatif	105
1-2-3- L'effacement énonciatif	107
1-2-4- Le syntagme prépositionnel et les circonstants	112
1-2-5- La taille et la diversité syntagmatique	113
2- Les genres à énonciation subjectivée.....	117
2-1- Analyse quantitative	118
2-1-1- Le titre dans l'éditorial	118
2-1-2- Le titre dans le commentaire	120
2-1-3- Le titre dans la chronique	122
2-1-4- Le titre dans les trois genres du commentaire	124
2-2- Analyse qualitative	126
2-2-1- La structure verbale : exclamative, interrogative et injonctive	126
2-2-2- Le SN non informatif	127
2-2-3- La taille et la pauvreté syntagmatique	129
2-2-4- L'engagement énonciatif et le sujet pronominal	130
Conclusion	132

CHAPITRE IV : ANALYSE PRAGMATICO-ENONCIATIVE	135
Introduction	136
1- Le contrat de communication	136
2- Le contrat de l'information médiatique	141
3- La presse écrite un dispositif de lisibilité	143
4- Les stratégies discursives dans le titre	143
4-1- Les stratégies syntaxiques	144
4-1-1- La passivation	144
4-1-2- L'ellipse	145
4-1-3- La nominalisation	147
4-2- Le titre énoncé polyphonique	148
4-2-1- Le titre citation	149
4-2-1-1- Le titre en discours rapporté direct	150
4-2-1-1-1- L'omission du verbe de citation	154
4-2-1-1-2- L'absence des deux points	154
4-2-1-1-3- Disposition des discours citant et cité	155
4-2-1-2- Le titre en discours rapporté indirect	156
4-2-1-3- Le titre en assertion contextualisée	157
4-2-1-4- Le titre en îlot énonciatif	158
4-2-2- Le titre énoncé allusif	160
4-2-2-1- Ces titres qui viennent d'ailleurs	160
4-2-2-2- Le titre expression imagée	165
4-3- Le titre, entre ironie et humour	167
4-4- Le titre en jeu de mots	170
4-5- Le titre en figure de style	174
4-5-1- La métaphore dans le titre	174
4-5-2- L'antithèse dans le titre	175
4-5-3- L'allégorie dans le titre	176
4-5-4- La personnification dans le titre	176
4-6- Le titre interrogatif	177
4-7- Le titre lieu d'inscription culturelle	180
4-8- Le chiffre dans le titre	183
Conclusion	185
• CONCLUSION GENERALE	188
• REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES	195
• INDEX	202
• ANNEXES	207
• TABLE DES MATIÈRES	335

Résumé : Le titre de presse, en tant qu'élément péritextuel et vu ses caractéristiques typographiques attrayantes, est ce que remarque les lecteurs en premier. C'est uniquement et exclusivement grâce à lui qu'ils décident de lire l'article ou de l'ignorer. Or, les titres de la presse algérienne francophone présentent une richesse tant formelle que fonctionnelle. De plus, étant conscient de l'importance du titre, l'instance journalistique a tendance à tout mettre en œuvre afin de le rendre conforme aux exigences du contrat de l'information médiatiques. Ce dernier est fait de contraintes discursives dont les plus marquantes sont la contrainte de la captation, celle de la crédibilité et celles liées au genre discursif journalistique. A travers cette étude, s'inscrivant dans le domaine de l'analyse du discours, nous tenterons d'effectuer dans un premier temps une analyse syntaxique pour faire l'inventaire des structures mises en œuvre par l'instance journalistique dans la construction des titres de presse. Ensuite, à l'aide d'une double analyse, à la fois quantitative et qualitative, nous tenterons de vérifier l'éventualité d'une relation entre la structure syntaxique du titre et le genre discursif dans lequel il s'insère. Enfin, grâce à une analyse pragmatico-énonciative, nous tenterons de dégager d'éventuelles stratégies discursives employés par l'instance médiatique dans la mise en scène du titre de presse comme riposte aux contraintes discursives du contrat de l'information médiatique.

Mots clés : Analyse du discours – titre – genre discursif – structure syntaxiques – énonciation objectivée – énonciation subjectivée – contrat de l'information médiatique – contrainte discursive – stratégie discursive.

Abstract : The title of the press, as a peritextual element and because of its attractive typeface, is what the readers notice first. It is solely and exclusively thanks to it they decide to read the article or ignore it. However, the titles of the Algerian francophone press present a formal and functional richness. Moreover, being aware of the importance of the title, the journalistic authority tends to make every effort in order to make it conform to the requirement of the information media contract. The latter is made of discursive constraints; the most notable are the capture constraint, the one of credibility and those of journalistic discursive genre. Through this study related to the field of discourse analysis we will try to do initially a syntactic analysis to make the inventory of the structures implemented by the journalistic authority in the construction of the press titles. Then, with a quantitative and a qualitative analysis, we will try to verify the possible relationship between the syntactic structure of the title and the discursive genre in which it is inserted. Finally, thanks to a pragmatic-enunciative analysis, we will try to identify possible discursive strategies employed by the media authority in the production of the press title as a response to discursive constraints of the media information contract.

Keywords: Discourse analysis – title – discursive genre – syntactic structure – objectivized enunciation – subjectivized enunciation – Contract of media information – discursive constraint – discursive strategy.

المخلص : إن العنوان الصحفي كعنصر نصي ونظرا لخصائصه الطباعية الجذابة هو أول ما يشد انتباه القارئ ، فيفضله فقط بقر هذا الأخير قراءة النص أو تجاهله. تتميز عناوين الجرائد الجزائرية المكتوبة باللغة الفرنسية ببراءة شكلية ووظيفية. إضافة إلى ذلك و إدراكا لأهمية العنوان ، تبذل الهيئة الصحافية كل مجهوداتها لجعله مطابقا لمتطلبات عقد التواصل الإعلامي الإخباري. ويخضع هذا الميدان لمجموعة من القيود الخطابية من أبرزها واجب لفت الانتباه ومصداقية المعلومة وكذلك القيود المتعلقة بالنوع الخطابي الصحافي. من خلال هذه الدراسة المندرجة في إطار تحليل الخطاب ، سنحاول أولا القيام بتحليل نحوي بهدف جرد التراكيب النحوية المستعملة من طرف الهيئة الصحافية في تركيب عناوينها. بعد ذلك ، ومن خلال تحليل مزدوج كمي ونوعي ، سنحاول التحقق من إمكانية وجود علاقة بين البنية النحوية للعنوان والنوع الخطابي الذي يتضمنه. وأخيرا ، من خلال تحليل براغماتي خطابي ، سنحاول التوصل إلى الاستراتيجيات الخطابية المستخدمة من طرف الصحافة في كتابة العناوين كرد على القيود الخطابية الخاصة بعقد التواصل الإعلامي الإخباري .

الكلمات المفتاحية : تحليل الخطاب – عنوان – نوع خطابي – تركيبية نحوية – تعبير موضوعي – تعبير ذاتي – عقد التواصل الإعلامي الإخباري – قيود خطابية – إستراتيجية خطابية.